HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA

SUISSE ROMANDE

II

DU MÊME AUTEUR

Chants perdus. 1 vol. in-16. . . . . 4. —

Les **Poésies** de Paul Gautier, avec une étude biographique et littéraire. 1 vol. in-12. . . . . 3. 50

Nature. Poésies. 1 vol. in-12. . . . . 3. —

Seconde jeunesse. Poème. 1 vol. in-12 . . . . 3. 50

Histoire littéraire de la Suisse romande des origines à nos jours. Tome premier. 1 vol. gr. in-8. . . . . 7. 50

Manuel du Droit Civil de la Suisse romande [cantons de Genève, Fribourg, Neuchâtel, Tessin, Vaud, Valais et Berne (Jura bernois)], suivi d'un abrégé portant sur le droit commercial et la procédure. 1 fort vol. gr. in-8. . . . . 12. —

Genève. — Imprimerie Aubert-Schuchardt.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LA

SUISSE ROMANDE

DES ORIGINES A NOS JOURS

PAR

VIRGILE ROSSEL



TOME SECOND

I. DES PREMIÈRES ANNÉES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE A LA RÉVOLUTION.
II. DE LA RÉVOLUTION AU ROMANTISME.
III. LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE.

printed in Switzerland

GENÈVE-BALE-LYON
H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER, 33, RUE DE SEINE

1891



CINQUIÈME PÉRIODE

DES PREMIÈRES ANNÉES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

A LA RÉVOLUTION

PREMIÈRE PARTIE

LA SUISSE ROMANDE AVANT ROUSSEAU[1]

LIVRE I

LA PHILOSOPHIE ET LA THÉOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

Le mouvement des idées au début du XVIIIme siècle.

I. La littérature romande et l'esprit nouveau. — II. La science et les savants : N. Fatio ; G. Cramer et J.-L. Calandrini ; Micheli Du Crest ; Ph. Loys de Cheseaux; L. Bourguet.

I

« L'esprit de dispute, a dit Bayle, dégénère souvent en fausse subtilité. » Rien de plus exact au XVIIme, rien de moins vrai au

[1] *Lettres* de Mlle Aissé écrites à Madame Calandrini (5me éd., Paris, in-8°, 1853). *Études sur l'hist. litt. de la Suisse française*, par E.-H. Gaullieur, Genève, in-8°, 1856, p. 8 à 59. *Le dix-huitième siècle à l'étranger*, par A. Sayous, déjà cité, I, 64 à 157. *Senebier*, déjà cité, III, 1 et s. *Genève et ses poètes*, de Marc-Monnier, déjà cité, *pass. Lettres adressées à J.-A. Turrettini*, déjà citées, *pass.* A. Gindroz : *His-*

XVIII[me] siècle. Si la plupart des écrivains qui prirent feu pour les canons de Dordrecht ou les propositions du *Consensus* se sont égarés en des débats aussi vains que ceux de la scolastique au moyen âge, les contemporains et même les précurseurs immédiats de Jean-Jacques ont remué tout un monde d'idées. Il est certain que le calvinisme traditionnel n'est point abattu, que le néo-calvinisme est seulement une orthodoxie moins ombrageuse que l'autre ; mais la philosophie, que la religion avait absorbée ou tout au moins asservie, se réveille, redevient une science distincte et libre, s'applique avec une nouvelle ardeur à la solution des grands problèmes, se venge à coup de belles hardiesses des longues années de silence et de compression. Soudain la foi doit se mettre en garde contre les attaques du doute. On avait cloué la bouche aux « blasphémateurs, » ils vont crier à pleine gorge, et l'incrédulité aura ses fanatiques.

La littérature de la Suisse romande fut, jusqu'au XVIII[me] siècle, essentiellement protestante et cosmopolite. « Elle flotte sur le pays, écrivait dernièrement M. A. Sabatier ; elle n'y plonge pas ses racines ; elle campe sur les bords du Léman comme une armée en campagne, elle n'y a pas encore élu domicile et n'a pas encore pris le goût ou l'accent du terroir. » Seuls, quelques-uns de nos auteurs, Bonivard, Pierrefleur, Blaise Hory par exemple, sont réellement suisses, — ou genevois, vaudois et neuchâtelois, — par d'évidentes originalités d'esprit. Les autres sont des réformés, et ils ne sont que cela. Et puis, la plupart ne nous arrivent-ils pas des quatre coins des cieux ? Ils ont certes des traits communs, un air incontestable de parenté. S'ils se ressemblent, c'est infiniment moins parce qu'ils vivraient tous sur le même sol que parce qu'ils professent la même religion. Leur œuvre ne se confondra avec leur personnalité, ne portera l'empreinte de leur race, ne sera nationale, que lorsqu'ils cesseront d'être les instruments d'une cause pour redevenir les écrivains d'un pays. La métamorphose s'est opérée au XVIII[me] siècle. On s'est évadé alors de la dogmatique, de l'exégèse, de la controverse ; on n'a pas renoncé à la théologie assurément, on ne lui a plus tout sacrifié. Et, à côté de la littérature protestante, la littérature suisse est née.

Celle-ci ne pouvait guère, dès le début, voler de ses propres ailes : elle regarda du côté de la France. Elle s'était, nous l'avons vu, cloî-

toire de l'instr. publ. dans le canton de Vaud, déjà cité, *pass. Histoire du Canton de Vaud*, de A. Verdeil, III, 229 et s. *Journal helvétique* et *Mercure suisse* de 1732 à 1750.

trée dans sa Réforme, deux cents ans durant. Les chefs-d'œuvre et les grands hommes de l'école classique se suivent : Pascal et Malebranche apparaissent, les tragédies de Corneille et de Racine se succèdent, le théâtre de Molière, les *Oraisons* de Bossuet, les *Caractères* de La Bruyère, les *Pensées* de La Rochefoucauld, sans même provoquer de curiosité. On polémise contre les catholiques, on se querelle entre frères. Qu'importe le reste! Le protestantisme, triste et sec, semble condamné à ne produire que de graves prédicateurs, de sombres dogmatistes et des folliculaires. Faudra-t-il donc que l'art, cette fleur de civilisation, soit dédaigné par ceux-là même dont les chefs furent, l'un le créateur de la prose française, l'autre le père de la poésie allemande? Non, avant même que Voltaire vienne à Genève, « pervertir cette cité pédante, » nos ancêtres ont senti les premiers souffles d'un esprit nouveau. Les Louis Tronchin et les Jean-Alphonse Turrettini avaient déjà rompu avec les vieilles traditions d'un calvinisme rigide et fermé. Turrettini avait beaucoup voyagé, en touriste bien plus qu'en apôtre ou en ambassadeur d'un culte. Il avait conçu une vive admiration pour ces lettres françaises, dont les représentants les plus illustres furent de ses correspondants ou de ses contradicteurs. Son horizon s'était élargi... Il trouva des disciples.

Nos petits États finissent par s'ennuyer dans leur austère isolement. Une aristocratie de négoce et de banque rivalise avec l'aristocratie de naissance et la supplante bientôt. Une société très différente de l'ancienne se forme, qui a de l'argent et qui veut le dépenser gaîment; Paris exerce sur elle une attraction de plus en plus puissante. Les officiers suisses au service de la France retournent dans leur pays — quand ils y retournent — plus légers et plus spirituels qu'ils n'en étaient sortis. Les habitués ou simplement les passants, qui reviennent de la capitale, déteignent sur leur entourage. L'élite de notre monde romand se dégourdit et se polit. Comme elle n'est pas indisciplinée de tempérament et d'éducation, elle a protesté d'abord à la sourdine contre les dures lois subies longtemps avec résignation. Ses mœurs changent et, avec elles, ses opinions. Un calviniste aimable n'est plus qu'une moitié de calviniste : il transige ou il capitule.

Mais si nous ne restons pas insensibles aux revendications intellectuelles du siècle, si nous nous intéressons, pour les défendre, les excuser ou les combattre, à ces novateurs qui entendent substituer aux dogmes issus du principe d'autorité et consacrés par les acceptations de la foi, un Code inspiré par la liberté et dicté par la

raison; si nous nous débarrassons de nos solennelles attitudes et de notre vertueuse raideur, nous n'en conservons pas moins notre individualité, une façon particulière d'écrire et de penser, une manie de prédication et de propagande, je ne sais quel ton prêcheur et quelle langue liturgique, qui furent et sont peut-être encore les caractères les plus saillants de la littérature protestante. Le style « réfugié » fleurit chez nous, et presque tous les ouvrages du cru se distinguent par leur allure pesamment exhortatoire. Nos auteurs, qu'ils soient dans un camp ou dans l'autre, prennent ou gardent volontiers un air de convertisseurs; ils ne vivent que pour édifier ou pour convaincre. Et ils y mettent une constance, un zèle, une passion qui ne se démentent jamais. Les œuvres de nos plus grands et de nos plus libres esprits, Rousseau, Mme de Staël, ne sont-elles pas de véritables sermons laïques? C'est là proprement la marque romande, avec l'absence de génie créateur compensée par l'étonnante puissance d'assimilation. En effet, nous ne sommes en général pas des initiateurs; nous ne livrons pas beaucoup de conceptions nouvelles à la circulation, mais nous donnons souvent à celles des autres la viabilité qu'elle n'ont point, les formulant et les enseignant. Nous avons plus de volonté et de raisonnement que d'art et d'imagination, ou, pour parler avec Bonstetten, nous brillons plus « par l'esprit et la pénétration, que par la grandeur des idées. »

J'ai déjà eu, j'aurai maintes fois à signaler ces tendances diverses: je n'insiste pas. Il faut, en revanche, indiquer d'un mot le rôle de la science dans la rupture commencée par la Suisse française, vers l'an 1720, avec ses traditions deux fois séculaires d'intraitable calvinisme et de littérature éminemment théologique.

Les sciences, les sciences expérimentales spécialement, sont hétérodoxes de leur essence. Elles vivent non de foi, mais de contrôle. Cependant leur hétérodoxie étant plus réelle qu'apparente, il est possible, avec quelque prudence, de les cultiver sans alarmer les hommes religieux et sans sortir de l'Église. C'est aux sciences que se vouèrent à l'origine les esprits fatigués des querelles de sectes et désireux de jouissances intellectuelles. Ils travaillaient discrètement; le clergé, quelque soupçonneux qu'il fût, n'était pas inquiet du côté de ces naturalistes, de ces mathématiciens et de ces astronomes de cabinet. Et ainsi se forma peu à peu cette « température morale et religieuse » dont Sainte-Beuve a dit qu'elle « permettait d'être à la fois dans une certaine mesure chrétien, philosophe, géomètre et physicien, homme d'expérience, d'examen, de doute respectueux et de

foi. » La Suisse romande du XVIIIme siècle commença par avoir des savants, puis des philosophes et des littérateurs. Mais comme il est nécessaire à une minorité qui s'émancipe de se faire des alliés contre une majorité mal disposée à la comprendre ou seulement à la tolérer, on tourna, ainsi que je l'ai fait observer, ses regards vers la France qui était à l'avant-garde dans la lutte de l'avenir contre le passé. Notre pays ne se jettera pas pour autant dans le mouvement qui va droit à la révolution ; il le suivra d'assez près, avec une curiosité sympathique et légèrement effrayée chez les uns, avec, chez les autres, une indignation faite de surprise et d'accablement. Notez que les adversaires de l'esprit moderne n'ont plus les réprobations tranchantes de jadis ; on sent même dans leurs discours et dans leurs livres les plus agressifs quelque chose d'une colère factice et d'une ardeur qui s'éteint. La mer est grosse ; l'orage est déchaîné : c'est par habitude qu'ils tiennent encore le gouvernail de la barque humaine emportée vers l'inconnu.

II

Le dix-huitième siècle s'ouvre, dans la Suisse française, par une renaissance scientifique, à laquelle les Genevois ont le plus contribué. Intelligents et positifs, ils abandonnent sans trop de peine aux autres les domaines où règne l'imagination. Ils vont, dès 1700 ou 1720, offrir à l'Europe presque autant de savants qu'autrefois de théologiens.

Je passerai rapidement en revue les noms qui illustrèrent la science genevoise pendant la première moitié du siècle. Jean-Robert Chouet avait en quelque sorte frayé la voie, quelque trente ans auparavant, précédé de Philippe Mestrezat, l'auteur des *Theses physicæ de Cometa,* et suivi de l'historien Gautier, de Pierre Violier et d'autres qui composèrent des traités de physique, d'astronomie, de géographie. Nous eûmes, après ces derniers, NICOLAS FATIO[1] (1664 à 1753), qui se fit connaître, à dix-sept ans déjà, par une lettre au fameux Cassini, lettre dans laquelle il proposait une nouvelle méthode pour calculer la distance de la terre au soleil. On lui doit d'heureuses applications des mathématiques et de l'astronomie à l'industrie et à la navigation, des thèses importantes sur la théorie de la lumière zodiacale, un moyen de déterminer la vitesse de la marche des vaisseaux, etc. Un de ses frères, *Christophe Fatio,*

[1] *Senebier*, III, 155 et s. *Bulletin de l'inst. nat. gen.*, II. *De Montet.*

fut un savant moins original, mais non insignifiant, qui a laissé des notes estimées sur l'observation de l'éclipse totale du soleil du 12 mai 1706 et sur l'histoire naturelle des environs de Genève.

Au-dessus de Fatio, il convient de citer GABRIEL CRAMER [1] (1704 à 1752) qui enseigna de 1724 à 1727, puis de 1734 à 1750, les mathématiques et la philosophie à l'Académie de Genève. Cramer a composé un ouvrage qui en fit le rival d'Euler : *Introduction à l'analyse des lignes courbes algébriques* (1750). D'Alembert a écrit « que l'étendue de ses connaissances dans la géométrie, dans la physique et dans les belles-lettres le rendait digne de toutes les sociétés savantes, » et que « son esprit philosophique et ses qualités personnelles relevaient encore ses talents. » Que l'on ne soit pas étonné d'entendre D'Alembert vanter les mérites littéraires de Gabriel Cramer ! Le Sage a pu louer la « facilité et la netteté » de son style. Ch. Bonnet, mande, d'autre part, au grand Haller, quelque temps après l'apparition des *Éléments de la philosophie de Newton mis à la portée de tout le monde* (par Voltaire, 1738) : « M. Cramer goûtait beaucoup la manière neuve et élégante dont l'ingénieux auteur avait su présenter les principes de cette philosophie sublime, qui ne paraissait pas faite pour se prêter aux ornements de la diction... Il ne dédaigna pas même d'employer quelques-unes des heures de son temps à composer des remarques critiques sur ce livre dans lequel il avait aperçu bien des inexactitudes et diverses erreurs. » Il avait placé à la tête de son travail une petite préface où il débutait par dire que « l'ingénieux auteur des *Éléments* avait su ceindre son front de toutes les couronnes qui naissent sur le Parnasse. » Cramer, lettré et savant, ne négligeait pas non plus la philosophie : il était platonicien en métaphysique.

Un émule de Cramer, JEAN-LOUIS CALANDRINI [2] (1703 à 1758) fut, avec plus de modestie ou de retenue, l'une des lumières de Genève. Ses talents de mathématicien le placent au premier rang ; ses qualités d'homme d'État lui valurent les plus hautes dignités de la République. Il fut surtout un professeur hors ligne, ayant la passion et tous les dons de l'enseignement, avec l'universalité du savoir. A l'exemple de Cramer, il s'adonnait aux lettres ; on a de lui, outre

[1] *Senebier*, III, 104 et s. *Schweizerische Biographien*, par R. Wolff, Zurich, 4 vol. in-8, 1858 à 1862, III, 203 et s. *Sayous*, l. c. I, 74. *De Montet*.
[2] *Senebier*, III, 112 et s. *Wolf*, III, 207. *Sayous*, I, 74. *De Montet*.

quelques opuscules en vers et en prose, une traduction française — inédite — du *Léonidas* de Glower.

Il faut accorder deux mots de souvenir à un autre savant genevois, JACQUES-BARTHÉLEMY MICHELI DU CREST [1] (1690 à 1766), singulier personnage, esprit éveillé, mais mauvaise tête, que l'on vit tramant des complots, prêchant des réformes, publiant des libelles, promenant sa science, ses rancunes, ses projets, sur les chemins de l'exil quand il ne les faisait pas échouer entre les murs d'une prison. Les recherches scientifiques de Micheli ont souffert de toutes les tribulations de sa vie accidentée. Il avait, au reste, plus de fantaisie et d'imagination que n'en peut supporter un physicien. « Dieu m'a doué d'un génie inventif, — disait-il dans une lettre à Haller, — qui me fournit le moyen de savoir me retourner. » Il « savait se retourner, » mais il mettait dans ses travaux plus de caprice et d'audace que de persévérance et d'étude. Il s'ingénia surtout à découvrir une base plus sûre que la glace fondante pour la graduation des thermomètres. Les nombreux thermomètres qu'il construisit eurent une vogue extraordinaire ; ils étaient bien supérieurs aux « Réaumur » d'alors, et Gravesande pouvait lui écrire : « De tous les thermomètres que je connais, le vôtre est celui dont la disposition me plaît le plus, et je le trouve d'une commodité sans égale pour faire des observations. »

Il n'y a pas en Suisse que des savants genevois. Même essor scientifique dans le pays de Vaud et à Neuchâtel. Voici JEAN-PHILIPPE LOYS DE CHESEAUX [2] (1718 à 1751), un petit-fils de Jean-Pierre de Crouzaz. L'un de ses biographes en a fait un éloge dithyrambique : « Astronomie la plus sublime, géométrie la plus haute, les diverses parties des mathématiques, la philosophie, la théologie, le droit, la médecine... furent l'objet de son application. Il se rendit si habile sur chacune de ces sciences en particulier, que ceux qui s'étaient bornés à quelques-unes d'entre elles et qui y avaient consacré leur vie, étaient surpris et étonnés de l'entendre raisonner aussi pertinemment sur ces matières et de voir qu'il les possédât à fond. » Réaumur — était-ce jalousie de métier ? — se contenta de déplorer assez lestement la mort prématurée de ce « garçon si vertueux, si sage et capable de travailler utilement pour les sciences. » Il est certain que les *Essais de physique* (1743) sont un ouvrage du plus sérieux mérite, et que Loys de Cheseaux a publié sur l'astronomie des études

[1] *Senebier*, III, 166 et s. *Wolf*, I, 229 et s. *De Montet*.
[2] *Journal helvétique*, mars 1752. *Wolf*, III, 241 et s. *De Montet*.

fort remarquables. N'est-ce pas lui aussi qui découvrit la comète de 1747 ? Il est le premier et l'un des seuls d'entre les Suisses qui ait une semblable découverte à l'actif de sa gloire.

Tandis que Loys de Cheseaux scrutait les mystères du ciel, Louis Bourguet[1] (1678 à 1743), professeur à Neuchâtel, trouvait le temps d'enseigner les mathématiques, de rédiger le *Journal helvétique* et de composer son excellent *Traité des pétrifications* (1743), ainsi que ses *Lettres sur la formation du sel et des cristaux, et sur la génération et le mécanisme organique des plantes et des animaux*. On a fait observer avec raison que ces deux livres assuraient à Bourguet une bonne place parmi les créateurs de la géologie scientifique. Le *Traité des pétrifications* fut un événement qui donna une vive impulsion aux études de paléontologie. Neuchâtel était, au surplus, vers 1740, le centre d'un petit monde de savants plus distingués que célèbres : *Laurent Garcin* (1683 à 1752), le fameux médecin qui eut le premier en Suisse l'idée de l'hydrothérapie, *P. Cartier* et surtout *Abraham Gagnebin*, de Renan, qui devint le conseiller de Rousseau, lorsque l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, réfugié à Motiers-Travers, s'enflamma pour la botanique[2].

Mais la littérature nous attire davantage que la science. Au moins convenait-il de signaler au passage les origines d'un mouvement qui mit notre petit pays en évidence. Nos théologiens ne s'adressaient guère qu'aux réformés de langue française ; nos savants parlèrent à toute l'Europe cultivée. On s'habitua bientôt à voir chez nous autre chose que des « prédicants ; » on sut que l'esprit de recherche et d'examen s'était éveillé à Genève, à Lausanne, à Neuchâtel ; on dut se convaincre que si nous priions encore beaucoup, nous ne travaillions pas moins.

[1] *Musée neuchâtelois*, 1866 (article de M. L. Favre). *Journal helvétique*, février 1743. *Biographies neuchâteloises. De Montet.*

[2] Rousseau écrit à Dupeyrou, le 21 avril 1765 : « J'ai plus que jamais la passion de la botanique, mais je vois avec confusion que je ne connais pas encore assez de plantes empiriquement pour les étudier par système. Cependant je ne me rebuterai pas, et je me propose d'aller dans la belle saison passer une quinzaine de jours auprès de M. Gagnebin, pour me mettre en état du moins de suivre Linnæus. » Les rapports entre Gagnebin et Rousseau furent assez suivis; celui-là travaillait, par exemple, à l'herbier de celui-ci. Voir sur Gagnebin une étude de *J. Thurmann*, Porrentruy, 1851, et *Wolf*, III, 227 et s.

CHAPITRE II

Théologiens et Philosophes chrétiens.

I. Le style réfugié. — II. Théologiens et prédicateurs : J.-Th. Leclerc; Fr. de Roches; G.-P. Polier de Bottens; J.-Alph. Rosset; Th. Crinzoz; J.-R. Osterwald; Henri Pury; J.-P. N. Ducommun. — III. J.-P. de Crouzaz; sa théologie, son esthétique (*Le traité du Beau*) et sa pédagogie. — IV. A Fribourg : « le prêtre suisse » P.-J. Favre; l'abbé F. Geinoz.

I

Avec la théologie, nous rentrons un peu dans la littérature. Et c'est ici que j'aimerais parler avec quelque détail de ce « style réfugié » qui a d'abord déteint sur les œuvres de dogmatique, de controverse et d'édification, pour s'étendre ensuite, avec plus ou moins d'intensité, sur tout ce que les plumes protestantes ont écrit de la fin du XVIIme à la seconde moitié du XVIIIme siècle. La révocation de l'édit de Nantes n'avait pas exercé d'influence directe et immédiate sur la vie intellectuelle de la Suisse romande; elle nous valut quelques savants de plus, les Abauzit, les Bourguet. Mais si le flot des exilés traversa notre pays sans presque s'y arrêter, nos destinées littéraires furent, dans la suite, assez étroitement unies à celles du Refuge. Il arrive forcément qu'entre gens de même langue et de même culte, combattant dans les mêmes rangs, les ressemblances s'accusent et les divergences s'atténuent. Il est tout naturel, en particulier, qu'à lire les mêmes livres et à retourner les mêmes idées, l'on acquière une façon commune de penser et de s'exprimer. Et puis, la Suisse romande, privée dès longtemps d'un contact régulier et permanent avec la France, avait contracté déjà des habitudes de style qu'il ne fut pas très difficile de rendre plus mauvaises ; la syntaxe avait perdu de sa souplesse, le sens des mots s'était altéré, le vocabulaire appauvri, et les provincialismes se multiplièrent.

N'exagérons rien, toutefois ! N'est-ce pas une langue en somme présentable que celle de J.-A. Turrettini ou d'Osterwald ? Elle n'a plus toute son élégance ni toute sa pureté. Encore est-il vrai de dire qu'elle est de beaucoup supérieure à celle de la plupart des réfugiés de Hollande, d'Angleterre ou de Prusse. Nos petits États sont des

milieux français : la République batave, Londres et le Brandebourg ne sont rien moins que cela, et c'est là que fleurira la littérature du Refuge. Si les réformés de France avaient, en employant dès l'origine, mais sans la renouveler, l'enrichir et la polir, la langue usuelle dans les discussions religieuses, en lisant les vieilles traductions de la Bible, le psautier et le martyrologe, s'ils avaient pris le pli des archaïsmes et des constructions surannées, ce fut bien pis lorsque, violemment expulsés de leur patrie, se fixant un peu partout, au hasard de l'exil, ils furent arrachés au sol et devinrent étrangers au génie de leur pays. Nous eûmes alors, pour contraster avec la politesse exquise et la souveraine distinction des chefs-d'œuvre classiques, l'invasion bruyante et vulgaire d'un genre où les bonnes intentions et les solides rancunes tenaient lieu de tout. Seuls, quelques réfugiés, Saurin, Basnage, de Superville et deux ou trois autres, ne renieront ou n'oublieront pas les traditions littéraires de la France. L'immense majorité, encore que les fortes têtes n'y manquent pas, écrit une prose qui fait triste figure auprès de celle de Bossuet et de Fénelon. Jurieu sera le type de ces auteurs d'outre-frontière ; il commettra des méfaits de ce calibre : « Le papisme a eu de grandes prospérités qui l'ont consolé de ses disgrâces ; mais, quant au coup que Dieu lui prépare bientôt, *ce sera un coup assommant, ce sera une vendange* qui achèvera de lui enlever tous ses fruits, sa terre sera dépouillée de toute sa beauté, l'hiver viendra pour lui et sa désolation sera sans ressources. » Admirez donc ce « coup, » qui débute par être un « coup assommant, » lequel « coup assommant » devient une « vendange, » laquelle « vendange... » La Suisse romande, qui avait à lutter contre ses propres défaillances, fut l'un des principaux débouchés pour les libraires du Refuge ; et l'on est toujours un peu l'écrivain de ses lectures. L'influence du « style réfugié » ne fut nulle part plus désastreuse que chez nos théologiens. S'ils n'ont pas réussi à égaler leurs modèles, la plupart firent de leur mieux.

II

Le calvinisme romand s'est modifié ; en réalité, il s'est allégé de quelques formes, gardant tout le fond de la doctrine. Il discute toutefois, alors que jadis il affirmait et condamnait. La tolérance est entrée dans les esprits et dans les mœurs. Il y a même de l'indiscipline, il y aura tantôt du doute dans l'air. Les théologiens marquants sont fort clairsemés, après Osterwald et Turrettini ; je ne m'occuperai longuement que de Jean-Pierre de Crouzaz.

Nous n'avons guère à Genève, outre *Antoine Maurice*, philosophe chrétien, *J.-J. Poulain de la Barre*, polémiste vigoureux, *Jacques-Théodore Leclerc*, orientaliste distingué, et une douzaine de noms aussi oubliés, que François de Roches [1] (1701 à 1769), baptisé « le Démosthènes de la chaire » par l'enthousiaste Senebier. De Roches fut un prédicateur éminent, bien qu'on ne lise plus ses sermons. Il nous intéresse encore par une grave réfutation de l'ouvrage de Marie Huber sur la *Religion essentielle* (voir p. 36).

L'Académie de Lausanne eut un professeur disert : *Georges-Pierre Polier de Bottens* dont il faut rappeler la très belle attitude dans l'affaire du *Consensus*. Elle eut un autre professeur : *Jean-Alphonse Rosset*, qui a publié des *Discours académiques sur divers sujets intéressants relatifs à la religion* : je les ai parcourus, mais je ne me vengerai point en disant leurs solennels lieux communs, leurs plates flagorneries prodiguées aux Bernois, leurs phrases alambiquées et peu correctes. Laissons-le célébrer la « florissante République sous la domination de laquelle nous avons le bonheur de vivre » et qui est « l'objet chéri des soins de la bonne Providence ! » Je préfère Théodore Crinzoz [2] (1690 à 1766), seigneur de Bottens et de Bionnens. Il se signale, dès 1722, par son indépendance : il refuse de prêter le serment d'association et de signer le *Consensus*, double méfait qui lui ferma les portes du ministère évangélique. Il se consola, en fondant quelques œuvres de charité dans le canton de Vaud et en appliquant sa connaissance des langues orientales à la traduction des Écritures. Il nous a légué mieux que d'honorables souvenirs et des versions françaises du livre de Job et des Psaumes : son *Essai sur l'Apocalypse*, etc. (1729), un volume, en somme, étrange et piquant. L'interprétation de Crinzoz est toute de fantaisie ; elle ne concorde ni avec celle de son contemporain Abauzit, ni avec celle de M. Reuss ou de M. Renan. Elle paraîtra même absurde et le fruit d'un cerveau mal équilibré. Mais replaçons-nous, pour l'apprécier, au temps et dans le milieu où elle fut imaginée ! Souvenons-nous enfin que l'*Apocalypse* est le pain bénit des esprits curieux et chimériques !

Il y aurait d'amusantes explications à glaner dans l'*Essai* de Crinzoz, neuves ou rééditées. Cueillons-en quelques-unes ! Le verset 3 du chapitre X, de l'*Apocalypse*, est conçu en ces termes : « Et il cria à haute voix, comme un lion qui rugit, et, après qu'il eut crié, les sept tonnerres firent entendre leurs voix. » Le « lion qui rugit, »

[1] *Senebier*, III, 19. *France protestante. De Montet.*
[2] *De Montet.*

c'est les réformateurs Luther, Zwingli, Calvin, Mélanchthon, Œcolampade, Olæus Petri, Cranmer. Pourquoi pas Farel, ou Bucer, ou de Bèze ? Crinzoz tiendrait la question indiscrète. Les « sept tonnerres » sont les « sept grands événements » qui se rattachent à l'histoire de la Réforme, savoir : « que la doctrine de l'Évangile était reçue par autorité publique » dans quelques États d'Allemagne, puis dans six autres contrées de l'Europe. Voilà. Quant à la « grande prostituée » de l'Apocalypse, vous pensez bien qu'on l'appelle plus communément l'Église romaine, « qui ne peut être mieux figurée que par une femme adultère. » L' « image de la bête » n'est autre que l'empereur d'Allemagne. Le « trône de la bête » est le saint-siège lui-même. Appuierai-je sur ces graves billevesées ? On sait aujourd'hui que l'auteur du dernier livre de la Bible, obéissant à ses préoccupations d'Israélite fanatique, s'est contenté de prophétiser la destruction de l'empire romain et le triomphe du christianisme. Firmin Abauzit avait déjà proclamé, avec quelques variantes, ces résultats de la critique moderne dans son *Essai sur l'Apocalypse* qui est, à la vérité, postérieur de quelques années à celui de Crinzoz. Le travail de celui-là est aussi judicieux que les divinations de celui-ci sont extravagantes ; il y a entre ces deux hommes toute la distance qui sépare un savant d'un visionnaire et d'un sectaire.

Les théologiens neuchâtelois disparaissent dans l'ombre du grand Osterwald. Le fils aîné de Jean-Frédéric, JEAN-RODOLPHE OSTERWALD [1] (qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme d'une autre branche, auquel Neuchâtel doit de n'avoir pas bu à la coupe du *Consensus*) mourut en 1763, pasteur de l'église française de Bâle. Sans posséder le talent, et sans avoir acquis la célébrité de son père, Jean-Rodolphe Osterwald a écrit un traité aussi populaire que le *Catéchisme*, j'entends la *Nourriture de l'âme*, ouvrage de naïve et fervente inspiration chrétienne. Les pages édifiantes de la *Nourriture* ont jadis relevé bien des courages brisés, raffermi bien des convictions chancelantes, entretenu dans des milliers de cœurs la flamme des divines espérances. Les croyants de notre époque veulent plus et mieux que la prose de Jean-Rodolphe ; on réimprime néanmoins toutes ou presque toutes les années la vieille *Nourriture de l'âme*. Les *Devoirs des communiants* du même auteur ont conservé leur clientèle spéciale. Mais les *Sermons* ne trouvent plus de lecteurs. Ils ne le cèdent en rien cependant aux sermons du grand

[1] *Biographies neuchâteloises.*

Osterwald, par le caractère éminemment pratique de la prédication, la clarté de la méthode, la belle simplicité d'une éloquence que ne gâte pas trop la tare du style réfugié. Citons encore, parmi les théologiens neuchâtelois : *Henri Purry*, un partisan de cette doctrine de la non-éternité des peines que Marie Huber avait défendue vigoureusement et qui soulèvera tout un orage, quand Ferdinand-Olivier Petitpierre la reprendra pour son compte; *J. P. N. Ducommun*, auquel la Classe de Neuchâtel refusa la cure qu'il sollicitait, et dont le prince de Montbéliard fit un pasteur d'Étapes, bien que ses ouvrages n'eussent rien d'évangélique [1].

III

Jean-Pierre de Crouzaz [2], lui, est déjà une intelligence supérieure. Il a fait d'ailleurs plus d'esthétique et de pédagogie, que de dogmatique et de controverse. C'est le pendant calviniste des abbés de cour du XVIIIme siècle. « Il avait su, écrit Sayous, se composer un personnage dans lequel la politesse du courtisan et de l'homme du monde, l'air du gentilhomme, l'air du prédicateur et la gravité du philosophe religieux étaient heureusement fondus. » Assez austère pour ne point scandaliser les fidèles, assez léger pour ne pas ennuyer les salons, il fut le théologien bel esprit de son temps et de son pays; il avait de la souplesse et de l'entregent, de la mondanité et de l'enjouement, mais surtout de la tenue, bien qu'il eût commencé par se compromettre. Un de ses collègues à l'Académie de Lausanne, le professeur F.-L. de Bons, a montré — et son témoignage n'est point suspect — que Crouzaz, avide de gloriole, s'était, au début de sa carrière, donné comme libre-penseur. Il avait voyagé, il s'imaginait que le gouvernement de Berne montrait la même tolérance sympathique pour les doctrines nouvelles que la société

[1] Les titres en disent assez sur le contenu : *Les yeux, ouvrage curieux et galant* (1715); *Le nez, ouvrage curieux et galant* (1717); *Eloge du sein des femmes* (ceci est le titre d'une seconde édition augmentée par Mercier de Compiègne; le titre primitif est plus égrillard).

[2] *Sayous*, I, 130 et s. *Gindroz*, 312 et s., 370 et s. *Galerie suisse*, I, 591 et s. *Wolf*, II, 57 et s. *De Montet*. *Eloge* de M. de Fouchy, dans l'*Histoire de l'Académie des sciences* (année 1750). *Conservateur suisse*, VII. *Gaullieur*, 31 et s. *Œuvres de Voltaire* (éd. Garnier), XXXV, 54, XXXVI, 79. *Hist. litt. de l'éducation*, par L. Burnier, (Lausanne, 1864), I, 272 et s. Voir aussi la préface de la nouvelle édition de l'*Essai sur l'éducation intellectuelle*, par A.-C. Chavannes (Lausanne et Paris, in-12, 1886); cette préface est de M. le professeur A. Herzen.

d'Amsterdam ou de Paris. LL. EE. le détrompèrent et notre homme, brûlant ce qu'il avait failli adorer, se lança dans les querelles théologiques où il prit le parti du christianisme traditionnel.

C'est d'une très ancienne famille vaudoise que descendait Jean-Pierre de Crouzaz. Il naquit à Lausanne en 1663. Il avait de rares aptitudes pour les sciences, mais on lui fit étudier la théologie à Genève, à Leyde, puis à Paris, où il se lia avec Malebranche, qui tenta vainement de le convertir au catholicisme, et avec Bayle qu'il combattit plus tard dans son injuste et violent *Traité du Pyrrhonisme.* Il devint, à son retour, professeur de philosophie et de mathématiques à Lausanne. Son panégyriste à l'Académie des sciences de Paris, M. de Fouchy, qui ne fut pas un témoin oculaire et qui paraît exagérer un peu, a parlé ainsi de l'enseignement de Crouzaz : « Aussitôt qu'il eut commencé d'enseigner, sa maison et même plusieurs de celles du voisinage se trouvèrent continuellement occupées par ses disciples, tant étrangers que du pays, presque tous de première qualité... On eût cru voir l'école de Socrate et de Platon, et on l'eût cru davantage à l'abondance de ses idées et de ses connaissances, et à la noblesse de l'expression. » Barbeyrac nous apprendra, dans une lettre du 19 avril 1715, que Crouzaz « a en général de 60 à 80 auditeurs, qui lui paient chacun trente écus par mois, mais qu'il n'aurait probablement personne à ses leçons, s'il ne les donnait pas en français (le latin était encore la langue académique par excellence) et si les étudiants qui veulent être consacrés ne l'avaient pas comme examinateur en philosophie. »

Notre professeur, que les affaires du *Consensus* avaient indisposé, quitta, en 1720, sa ville natale pour Groningue où il occupa pendant deux ans une chaire de mathématiques et de physique. Il accepta ensuite le poste enviable de gouverneur du prince Frédéric de Hesse-Cassel. Il revint à Lausanne en 1735, doté d'une pension de 200 louis d'or, et reprit ses leçons à l'Académie. L'âge et les infirmités le condamnèrent bientôt à cesser tout travail. Il termina sa longue et laborieuse carrière en 1750.

Quelques extraits de la correspondance de Crouzaz avec Voltaire compléteront le portrait que j'ai esquissé du théologien vaudois.

Cet orthodoxe original, qui s'était fait recevoir franc-maçon dans d'amusantes circonstances retracées par le doyen Bridel, jugea utile à sa gloire de flatter Voltaire ; celui-ci l'appelait en 1741, dans une lettre à M. de Maupertuis, « le philosophe le moins philosophe et le plus bavard des Allemands. » Le ton change, en 1745 ; Voltaire

mande à l'écrivain lausannois : « votre nom m'est toujours présent » et, « vous avez fait de Lausanne le temple des Muses. » En 1746, l'épître est décidément trop louangeuse pour n'être pas souverainement impertinente : « Les principes de vertu qui règnent dans tout ce que vous écrivez et qui peignent toujours votre belle âme, passent dans la mienne comme les leçons d'un grand maître s'impriment naturellement dans le cœur des disciples. Je ne cesserai de vous répéter combien je regrette de ne vous avoir pas vu. J'avais quatre grands objets de mes désirs : vous, le roi de Prusse, l'Angleterre et l'Italie. J'ai vu le roi de Prusse et l'Angleterre, mais l'Italie et M. de Crouzaz me manquent... »

Le bagage littéraire et scientifique de Jean-Pierre de Crouzaz est immense. Je n'ai pas l'intention d'en faire le dénombrement, ni une critique de détail. Que l'on me permette d'indiquer le caractère et la portée de trois ou quatre de ses ouvrages qui n'ont pas perdu toute valeur! Il est inutile de demander à Crouzaz un beau style, élégant et correct. Il est resté, malgré tous ses voyages, un enfant du Pays de Vaud ; il a conservé le français suisse dans toute son impureté. M. de Fouchy a vanté « l'universalité de ses talents littéraires. » Quelle hérésie que de célébrer l'écrivain en Jean-Pierre de Crouzaz ! M. Sayous a déjà manifesté son étonnement de ce que la langue de notre philosophe fût de si mauvaise qualité : Crouzaz n'avait-il pas couru le monde, n'était-il pas en relations plus ou moins suivies avec Fontenelle, le cardinal Fleury, Jean-Baptiste Rousseau et tant d'autres? Hélas! ses œuvres, pleines de choses ingénieuses, voire profondes, sont d'une bien pénible lecture. C'est le goût, qui en est absent, plus encore que la grammaire et la syntaxe. Connaissez-vous pis que ces phrases de l'*Éducation des enfants* : « Vous diriez que la plupart des pères regardent les sciences comme des liqueurs, l'art de les enseigner comme un entonnoir par le moyen duquel on les fait couler quand on voudra dans la tête des jeunes gens. Si l'on veut une image plus juste, qu'on pense qu'il en est de l'esprit et du cœur des jeunes gens négligés dès leur enfance comme d'une bouteille déjà remplie et d'un goulot fort étroit, qu'il est très difficile de vider et dans laquelle rien de bon ne peut passer avant d'en avoir fait sortir ce dont elle en est déjà remplie. » Cette fin de période est une perle de galimatias enchâssée dans un joyau d'amphigouri. Et que dites-vous de ce fragment, que je prends dans l'*Esprit humain* : « Lorsque M. Bayle remplissait son Dictionnaire d'obscénités, si son âme avait eu du pouvoir sur son corps et qu'elle eût réfléchi sur l'in-

décence de tous ces prétendus ornements, véritables saletés, il aurait arrêté sa plume, mais si la perfection de l'univers exigeait un tel ouvrage et que le Souverain Architecte, pour accompagner la machine qui tracerait ces caractères d'une monade qu'il prévoirait disposée à se plaire dans des écrits de cette nature, et à s'y intéresser moyennant qu'elle fût constituée d'une certaine façon, que peut-on reprocher à l'âme de cet écrivain, si, ensuite des modifications qui, dans sa nature déterminée, devraient passer de l'une à l'autre, les dispositions antécédentes se trouvent les causes suffisantes et immanquables de tout ce qui les suivait ? » Avez-vous deviné ce pesant rébus ?

Je me suis arrêté à cette question de style, parce qu'elle se présente ici avec une singulière acuité. Voilà bien la marque du Refuge. Mais ne vous figurez point que tout Crouzaz soit dans cette langue ! Toujours est-il que les pages spirituelles ou éloquentes sont l'exception, et qu'il faut, aux meilleurs endroits, ne pas regarder de trop près à la propriété des termes et à la couleur des fleurs de rhétorique.

Je ne dirai rien de ses travaux de mathématiques et de physique. Le premier de ses ouvrages qui touche par quelque point à la littérature, est son *Nouvel essai de logique* (1712), qui eut plusieurs éditions, toutes remaniées. De Crouzaz écrivait à Haller, en 1740 : « Je fais ici imprimer une nouvelle logique que je puis ainsi appeler par le grand nombre d'additions que j'y ai faites et dont une partie sape et porte par son évidence des coups mortels aux spinosistes et aux leibnitziens, » — qui n'en sont pas morts. Il se révèle effectivement, dans ce livre, disciple attardé de Descartes, en même temps qu'apologiste chrétien. Son *Examen du Pyrrhonisme ancien et moderne* (1733) procède du même besoin de réaction contre la philosophie contemporaine ; mais le logicien s'est fait polémiste, attaquant avec des ménagements l'école de Leibnitz et de Wolf, tonnant de toutes ses forces contre les sceptiques à la Bayle. Son *Examen de l'essai de M. Pope sur l'homme* accuse la même défiance à l'égard des novateurs ou même des esprits indépendants.

Comment le champion de l'orthodoxie philosophique et religieuse a-t-il pu, dans divers domaines, pactiser avec les tendances réformatrices du siècle ? Il y avait deux hommes en Crouzaz : le théologien qui se surveillait et bataillait un peu pour la galerie, le penseur qui laissait parfois les rênes à sa très vive et très prime-sautière imagination. Il a certainement mis plus de son cœur et de son cerveau dans

le *Discours sur la pédanterie*, dans ses traités sur le *Beau* et sur l'*Éducation des enfants*, que dans toute son œuvre de controversiste.

Le *Traité du Beau* (1715) n'est peut-être pas d'un créateur; il est d'un initiateur à tout le moins. Si Victor Cousin mentionne l'*Essai sur le beau* (1741) du P. André comme le premier ouvrage qui ait fait quelque honneur à l'esthétique française, c'est vraisemblablement qu'il ne connaissait point J.-P. de Crouzaz. Il n'est pas exact non plus d'attribuer à l'école écossaise le mérite exclusif d'avoir renouvelé ou plutôt repris les recherches de Platon et d'Aristote sur les éléments et les caractères du Beau. Crouzaz est le précurseur d'Hutscheson et de Reid, — un précurseur modeste, qui n'eut pas le talent et l'autorité nécessaires pour bâtir un système. Son *Traité*, composé avec un certain souci de la forme, offre encore quelques aperçus intéressants. Mais bien qu'il fasse consister le Beau dans la réunion de cinq qualités : unité, variété, ordre, proportion, régularité, et qu'il se donne l'air de formuler toute une théorie de l'esthétique, Crouzaz manque absolument de méthode, ignore les distinctions et les classifications, néglige en un mot tout l'appareil scientifique, se livre à des causeries à bâtons rompus, se moque de la synthèse. Ne vous attendez point, d'autre part, à ce qu'il ait même le pressentiment des idées qui se sont fait jour depuis sur la question de l'innéité du Beau ou de son évolution. Une partie assez captivante de son *Traité* est celle où il parle du Beau dans les sciences et la littérature. Il montre ici de la finesse et de la subtilité. Ne voit-il pas le Beau jusque dans « les virgules, les ponctuations, les lettres majuscules, les *acapite*, » — tout comme Mme Alphonse Daudet, dans un livre récent, et les raffinés d'aujourd'hui ?

Rollin n'avait pas publié son fameux *Traité des études*, lorsque parut, en 1722, le *Traité de l'éducation des enfants*, — où « tout est tiré d'après nature, » — une suite de réflexions familières, judicieuses ou hardies. Celle de toutes les œuvres de Crouzaz qui est la plus originale, son *Discours sur la pédanterie*, contient un véritable programme de réformes en matière d'instruction publique, traçant ainsi la voie au plus éminent des pédagogues vaudois : Alexandre-César Chavannes. On m'en voudrait de ne point appuyer sur les idées de Crouzaz en matière d'éducation. C'est par là que le philosophe de Lausanne, qui est, au demeurant, rationaliste à la façon de Locke, a vraiment devancé son temps. Est-il rien de plus judicieux que ces réflexions : « On se contente pour l'ordinaire d'exer-

cer la mémoire dans cet âge (la jeunesse), et par là les jeunes gens deviennent des échos et des perroquets. Uniquement occupés à des mots, sur le sens desquels ils ne font pas d'attention, ils s'accoutument à se payer toute leur vie de cette monnaie, et à se contenter de sons qui ne signifient rien, de sorte qu'ils ne se font plus de peine d'acquiescer à ce qu'ils n'entendent pas et d'admettre sans examen tout ce qu'on leur propose d'un air d'autorité. » Et Crouzaz de recommander vivement l'étude des mathématiques, seule capable de donner le « goût de la vérité et de l'exactitude. » Il a aussi le sentiment très net du peu de sollicitude que l'on apporte à l'instruction des enfants. Voici, selon lui, le remède par excellence : « Il faudrait attirer à ce pénible emploi, par de grosses pensions, des personnes de mérite qui leur fissent honneur par leurs qualités personnelles, au lieu que ces charges, quoique des plus honorables par elles-mêmes et des plus intéressantes pour la société, sont abandonnées au rebut des gens de lettres. Un pauvre misérable, qui se sent trop peu de talent, ou qui se trouve trop paresseux pour prêcher une fois la semaine à une troupe de paysans, se rabat sur la régence. » Mais voici qui est mieux encore. Notre pédagogue fait, en 1737, de l'actualité de 1890. On n'a pas discuté avec plus de sagesse la question du latin : « J'ai connu plusieurs personnes, très éclairées et remplies d'un grand zèle pour l'intérêt public, déplorer le temps qu'on fait passer à la jeunesse presque exclusivement à l'étude de la langue latine. Si une coutume se trouve affermie en proportion du temps qu'elle a duré, c'est en vain qu'on se promettrait du changement dans celle-ci... J'ai eu diverses occasions de réfléchir sur le tort qu'on a, dans les bas collèges, de faire de la connaissance du latin et du grec le capital de l'éducation et de ne se proposer presque d'autre but pendant plusieurs années. Avant qu'une raison bien cultivée soit parvenue à éprouver les fruits qu'on peut tirer de ses connaissances, on n'y trouve que peine et que désagréments ; la crainte des châtiments et les aiguillons de la vanité et de l'envie sont les seuls ressorts capables d'attacher la jeunesse à des études si sèches. » Que cela est donc, sinon très bien dit, du moins très bien pensé ! Crouzaz n'est pas un grand écrivain ; c'est un beau commencement de réformateur.

IV

Les cantons catholiques de la Suisse française jouent dans la litté-

rature le rôle des honnêtes femmes dans la société : ils ne font pas ou presque point parler d'eux. Je cite, sans les analyser : Une *Vie de Saint-Bernard de Menthon*, imprimée à Fribourg en 1745, et qui a pour auteur un religieux, Jean-Claude Legrand ; les *Vallesia christiana* (1744), de Séb. Briguet[1] ; le *Liber Actorum monasterii Agaunensis* de Louis Charletti. Je préfère parcourir un ouvrage peu connu mais fort curieux : les *Lettres édifiantes*[2] de P.-F. Favre, « prêtre suisse, protonotaire apostolique et proviseur de la visite de M. de la Baume, évêque d'Halicarnasse à la Cochinchine. »

Pierre-François Favre[1] est originaire de Bretigny, où il est né vers l'an 1700. Il accompagna, en 1738, en qualité de subdélégué du saint-siège, l'évêque d'Halicarnasse dans une «visite » en Cochinchine. Les jésuites accueillirent assez mal des gens qui venaient pour rétablir la paix entre les missionnaires des Indes françaises. Des intrigues furent nouées, des pièges tendus ; la discorde régna de plus belle. L'évêque d'Halicarnasse mourut à la tâche ; Favre lui succéda, mais dût fuir bientôt, chassé par des adversaires qu'il était alors plus prudent d'attaquer à Rome qu'en Cochinchine. C'est l'histoire de ces démêlés que Favre a contée dans ses *Lettres édifiantes*, en un style rapide et nerveux, quoique peu correct et point délicat.

Est-il véridique dans ses *Lettres édifiantes ?* Il est à la fois juge et partie. Sans doute, il nous dira : « Les choses y sont exposées dans leur jour naturel... avec cette candeur et cette fidélité si propres à ma nation suisse. » Je ne me fie qu'à moitié aux écrivains passionnés, fussent-ils d'Helvétie. Je ne suis pas même rassuré quand il ajoute : « Attendez-vous à toute la simplicité et la candeur d'un Suisse, qui est peu capable d'orner, et beaucoup moins d'altérer en rien la vérité des choses dont il doit vous informer ! »

Je ne songe pas à relater les abondantes considérations de Favre sur la vie, les mœurs, la religion et les goûts intellectuels des Cochinchinois. Les voyages de la mission et ses débats avec les jésuites, nous retiendront un instant. L'évêque d'Halicarnasse fut un très saint homme, qui ne souhaitait rien tant que la bonne harmonie entre les chrétiens et la conversion des païens de là-bas. Mais, à peine arrivé « M. le visiteur trouva bien des choses qui lui firent verser des larmes. » Les R. P. administraient les sacrements avec une éton-

[1] Cet ouvrage est longuement analysé, entre autres, dans les *Œuvres* de Léonard Baulacre (Genève, 2 vol. in-8°, 1857), II, 22 et s.
[2] Venise, in-4°. 1746.
[3] *De Montet. Histoire de Fribourg,* de Berchtold, vol. III.

nante désinvolture : « A l'égard des mariages, ils les approuvaient par leur simple présence à la noce, en prenant du bétel avec les nouveaux mariés qui ne venaient pas même à l'église... C'était bien encore pis pour la pénitence : ils donnaient l'absolution à des pécheurs publics, qui continuaient de vivre dans leurs désordres. » Comment supporter de tels scandales? M. d'Halicarnasse proteste, la situation se tend, le style de Favre s'aiguise : « Hélas ! qui pourrait découvrir l'égarement et les noires intrigues qui les occupent, les sottises qu'ils font, les scandales qu'ils donnent, les faussetés qu'ils commettent et les calomnies dont ils chargent l'innocent? Ils nous en ont demandé pardon et ils font toujours pis ; ils ont recherché la paix avec vous, quand ils se sont vus deshonorés dans leurs écritures, et, tous les jours, ils forgent de nouvelles chicanes pour gagner du temps et vous jeter de la poussière aux yeux. » La tolérance du « jurement au nom du diable, » conseillée par les jésuites, condamnée par l'évêque, est l'un des grands sujets de dispute... A quoi servirait de réchauffer la cendre de ces polémiques éteintes ? Que nous importent les embûches semées autour de ce pauvre M. d'Halicarnasse, qui meurt « pleuré de tout le monde, » les R. P. exceptés, j'imagine, et particulièrement d'une dame « qui en eut mal aux yeux plus d'un mois après ? » Il me suffit de rappeler le nom du « prêtre suisse » P. F. Favre et de constater que ses *Lettres édifiantes* ne sont point banales.

Il faut encore donner deux mots de souvenir à un autre Fribourgeois, l'abbé François Geinoz [1], qui fut membre de l'Académie des inscriptions et belles lettres dès 1735. Né à Bulle en 1696, il étudia la théologie à Fribourg ; il passa ensuite quelque temps à Paris. Pourvu d'un canonicat dans la collégiale de Bulle et ordonné prêtre en 1722, il se fit, dans le pays, la réputation d'un prédicateur très éloquent. Mais la solitude et l'absence de toute communication avec des gens cultivés finirent par lui peser et l'engagèrent à retourner en France, où il se fixa en 1730, malgré les pressantes sollicitations de sa famille et de fidèles qui ne pouvaient se séparer de lui. Il avait renoncé à son bénéfice, afin de se vouer exclusivement aux lettres et aux sciences. Il accepta cependant la place d'aumônier dans le régiment des gardes suisses. Les mémoires qu'il publia sur des sujets

[1] *Mém. de l'Académie royale des inscript. et belles-lettres*, XXV, 239 et s. (son éloge par M. de Bougainville en séance publique du 14 novembre 1752); voir *Emulation* (de Fribourg), V, 349 et s. *Etrennes fribourgeoises* de 1808, p. 182. *Nekrolog* de Lutz.

historiques et littéraires, lui valurent l'estime de tous les savants de sa patrie d'adoption.

CHAPITRE III

Les Précurseurs.

I. Firmin Abauzit. — G.-L. Le Sage, père. — Marie Huber : sa *Religion essentielle* et la critique qu'en fit le pasteur F. de Roches ; ses autres œuvres. — IV. Béat-Louis de Muralt : ses *Lettres sur les Anglais et les Français ;* ses *Lettres fanatiques ;* son *Instinct divin* et le piétisme dans la Suisse romande.

J'ai indiqué la lente évolution des esprits dans le sens de la liberté. L'Angleterre avait ouvert la marche, suivie par la France et la Hollande. La plupart des intelligences supérieures ne se plaisent guère dans les sentiers battus, à moins qu'elles ne soient appelées à y maintenir les hommes : les satisfactions que donne l'autorité remplacent alors celles qui peuvent naître de l'indépendance. Mais quand on est relégué dans le rang et que l'on ne se sent pas du commun, il est naturel que l'on cherche à se bâtir, plus ou moins haut, cette belle tour d'ivoire où il sera permis de penser toujours, de dire souvent, d'écrire parfois que la religion, la morale, la politique du moment traînent après elles leur cortège d'abus et d'erreurs. Les gouvernements toléraient à peine, vers 1720, que l'on s'écartât des traditions conservées par une longue discipline dans l'Église et dans l'État. L'esprit humain fut plus fort que les dogmes et les lois. Il s'échappa d'abord par d'invisibles fissures, qu'il élargit sans cesse, perçant, ébranlant, renversant enfin les murailles de sa prison. Aussi bien, nous voyons en Suisse, dès les premières années du XVIIIme siècle, quelques auteurs qui affirment, les uns d'une voix timide, les autres avec des accents singulièrement énergiques, que toutes les vérités officielles ne sont pas la vérité, que la vieille maison calviniste se lézarde, qu'il la faut réparer et qu'il est nécessaire peut-être de la reconstruire.

I

Il ne paraît pas d'abord que le nom de précurseur convienne à

Firmin Abauzit [1], le plus paisible et le plus prudent des érudits. L'apparence est trompeuse. Si des idées nouvelles, plus libres et plus larges, purent un jour circuler sans encombre dans l'atmosphère de Genève, c'est bien un peu à lui qu'en revient l'honneur ou la responsabilité. Il sut envelopper de tant de sagesse ses doutes aimables et ses inoffensives hérésies, qu'on les prit pour une sorte d'orthodoxie paterne et souriante.

Né de parents français, en 1679, chassé en Suisse par la révocation de l'Édit de Nantes, Abauzit passa presque toute sa vie à Genève, refusant les offres brillantes qui lui étaient adressées de toutes parts, se contentant d'une place de bibliothécaire-adjoint qui suffisait à ses besoins de vieux garçon reclus, recherché par tous les savants de l'Europe (Newton ne lui écrivait-il pas : « vous êtes bien digne de juger entre Leibnitz et moi?), » mourant enfin, en 1767, sans avoir publié autre chose que deux ou trois opuscules, sans avoir rien découvert, ni rien entrepris qui pût sauver son nom de l'oubli, et cependant plus illustre que nombre des plus brillants parmi ses contemporains. Quel est le mystère de cette réputation, que n'ont point entamée les *Œuvres posthumes* d'Abauzit, bons petits travaux d'un penseur et d'un écrivain de second ordre? La clef de l'énigme n'est pas introuvable. Le « sage de Genève » arriva à la gloire parce qu'il sut fort bien économiser et distribuer son talent. Je m'explique. Il se livrait seulement dans ses lettres aux grands amis qu'il avait par le monde, il y dépensait pour eux tout ce qu'il avait de lectures et d'idées, et cette correspondance, où entra toute la matière des volumes qu'il n'a pas laissés, fit qu'on prisa très haut les mérites de ce remarquable épistolier. Il avait d'ailleurs ses raisons pour ne pas composer d'ouvrages : son prestige y eût perdu peut-être; sa théologie eût senti le fagot; il aimait trop le repos pour aller au-devant des coups, il « n'était point battant de peur d'être battu. »

La mémoire d'Abauzit se serait effacée cependant, si Jean-Jacques n'avait jeté ce cri d'admiration dans la *Nouvelle Héloïse :* « Non, le siècle de la philosophie ne passera point sans avoir produit un

[1] *Senebier*, III, 63 et s. Notices de *de Végobre* et de *Bérenger* en tête des éditions des Œuvres d'Abauzit, de 1770 et 1773. *France protestante*, 2[me] éd. *Sayous*, I, 81 et s. *Schweiz. Biblioth.* de Haller, II, 124 et s. *Ch.-V. de Bonstetten,* par A. Steinlen (Lausanne, in-12, 1860), 32. *Journal helvétique,* mars 1767, 282 et s. Le *Protestant de Genève*, XIV, 161. *Œuvres* de Voltaire (éd. Garnier), XXVI, 567, XLIII, 344 et s., 357, 361, 378, L, 437. *Causeries du lundi* de Sainte-Beuve, XV, 136. *Galerie suisse,* II, 108 et s. *De Montet.*

vrai philosophe. J'en connais un, un seul, j'en conviens, et c'est beaucoup; et, pour comble de bonheur, c'est dans mon pays qu'il existe. L'oserai-je ici nommer, lui dont la véritable gloire est d'avoir su rester peu connu? Savant et modeste Abauzit..., vénérable et vertueux vieillard, vous n'avez point été prôné par les beaux esprits; leurs bruyantes académies n'auront point retenti de vos éloges; au lieu de déposer comme eux votre sagesse dans les livres, vous l'avez mise dans votre vie pour l'exemple de la patrie que vous avez daigné vous choisir, que vous aimez et qui vous respecte. Vous avez vécu comme Socrate, mais il mourut par la main de ses concitoyens et vous êtes chéri des vôtres. » Par quelle fantaisie de Rousseau, le paisible Abauzit, sous-Fontenelle genevois, prenait-il place dans ce livre de passion qui est la *Nouvelle Héloïse?* Personne ne protesta contre l'hommage éclatant de Jean-Jacques; la postérité n'a vu en Firmin Abauzit qu'un « Socrate » calviniste — avec une Xantippe, du génie et la ciguë en moins.

Il n'est pas contestable qu'Abauzit fût, comme l'a dit M. Soyous, « un grand prêteur de savoir et d'idées. » Il avait approfondi toutes les sciences, sauf la métaphysique dont ses goûts l'éloignaient si fort qu'il ignorait même les œuvres de Leibnitz qui s'y rapportaient. La physique, l'astronomie, l'histoire, l'exégèse même, l'attiraient bien davantage que ce « pays où plus on avance et plus on peut s'égarer » et où « l'esprit perd cette gaîté qui est nécessaire à son activité. » Mais, encore un coup, tous les trésors de cette belle intelligence sont enfouis dans une correspondance dont il ne nous reste presque plus rien.

Les *Œuvres*[1] d'Abauzit tiennent en deux minces volumes, qui nous montrent dans le « vertueux vieillard » de Rousseau, un théologien plus érudit qu'orthodoxe, un critique fin et judicieux, un polémiste à la sobre et discrète ironie.

La dogmatique d'Abauzit se réduit à peu de chose. Les dogmes n'ont pour lui de valeur que par leur effet moral; ceux qui sont

[1] Moultou, l'ami de Rousseau, avait projeté de faire une édition des œuvres d'Abauzit. Le Conseil de Genève s'émut et chargea Bonnet d'examiner les manuscrits. Bonnet, qui taxait Abauzit de « Socinien, » fit retrancher tous les morceaux qu'il crut hétérodoxes. M. de Végobre donna alors une édition expurgée : *Œuvres diverses de M. Firmin Abauzit, contenant*, etc., Genève. in-8°, 1770. L'historien J.-P. Bérenger fut moins docile aux vœux des magistrats genevois; il fit paraître, en rétablissant les pièces supprimées dans la première édition (qui est plus complète sur d'autres points), les *Œuvres de feu M. Abauzit*, Londres et Amsterdam, 2 vol. in-8°, 1773.

« difficiles et abstraits » sont « peu utiles et peu importants. » Les « mystères » ne font que susciter de vaines disputes. « L'étude et la pratique de nos devoirs, » voilà l'essentiel. Il s'appelle lui-même un « théologien modéré, » ce qui veut dire un libre-penseur timide. Il suffit, par exemple, de parcourir ses *Quelques conférences au sujet de la religion naturelle et de la révélation judaïque*, pour constater chez Firmin Abauzit une liberté de jugement qu'il ne parvient pas à dissimuler sous des artifices de rhétorique. Son *Discours sur l'Apocalypse* est plus significatif encore à cet égard. On sait que Voltaire lui attribua l'article « apocalypse »de son *Dictionnaire philosophique*, comme aussi la préface de la *Réponse d'un solitaire de la Trappe à l'abbé Ramé,* par La Harpe. Voltaire prête si généreusement !

Les pages les plus piquantes des *Œuvres* d'Abauzit sont bien celles intitulées: *Lettre à une dame sur la controverse*. La « dame » à laquelle s'adresse Abauzit est une catholique fervente, militante même. On devine que le ton de l'épître sera celui d'une discussion courtoise, où la vivacité ne l'emportera jamais sur la politesse. L'écrivain protestant fait naturellement l'apologie de sa religion et combat avec autant de science que d'habileté les erreurs dans lesquelles se complaît l'adversaire. Le chapitre le mieux venu traite de l'infaillibilité de l'Église romaine. Le siège de l'infaillibilité est inconnu, objecte Abauzit ; Jésus-Christ ne l'a nullement désigné... Mais donnons la parole au théologien genevois : « L'Église romaine elle-même, qui a décidé après lui ou contre lui (Jésus), quantité de choses dont on aurait pu se passer, n'a jamais pu fixer un point si important et si nécessaire. Car si elle eût décidé que le pape est la règle infaillible de la foi, l'Église gallicane, qui croit qu'il peut se tromper, serait hérétique ; et si elle eût décidé que le Concile général est la seule règle infaillible, à laquelle on peut appeler de toutes les décisions du pape, le pape lui-même, avec tous ses théologiens, serait hérétique, et même le plus grand de tous les hérétiques, puisqu'il se donnerait faussement pour être la règle infaillible de la foi et que, non content de se tromper sur ce point, il tromperait infailliblement tous ceux qui auraient recours à lui comme à l'oracle infaillible. Toutes les fois donc que l'Église gallicane et le pape seront en différend, quel parti prendrons-nous, Madame, vous et moi ? Nous dirons peut-être que l'on dispute sur des questions qui ne nous regardent pas. Mais s'il arrive que l'on s'accuse de part et d'autre de soutenir des propositions scandaleuses (comme à propos de la constitution *Unigenitus*), hérétiques, blasphématoires, ou même qui renversent l'amour

de Dieu, la morale, la piété et la religion, alors, pour peu que nous ayons à cœur notre salut, vous m'avouerez, Madame, qu'il est bien temps de songer à nous et d'opter au moins entre l'Église gallicane qui, selon sa coutume, appellerait au Concile général, et entre le pape qui traiterait cet appel d'abomination. » Ceci est d'un style rapide et ferme, d'une argumentation alerte et serrée. Abauzit est en général plus négligé, plus fluide. L'un de ses biographes a eu soin de nous prévenir que « s'il avait voulu apporter à ce qu'il écrivait toute l'attention et l'application dont il était capable, s'il avait été sensible au plaisir et à la gloire d'être auteur, sans doute nous n'aurions eu de lui que des ouvrages achevés, » — que nous n'avons pas.

On trouve encore dans les *Œuvres* d'Abauzit des dissertations sur les *Ruines de Pœstum*, le *Camp de Galba*, les *Monuments d'Aix en Savoie* et enfin sur le *Passage des Alpes par Annibal* ; ce dernier travail est une excellente étude où les versions de Tite-Live et de Polybe sont discutées par un vrai savant. C'est là tout le patrimoine qu'Abauzit a transmis à ses après-venants. Ne leur aurait-il pas laissé mieux que de gros volumes : un salutaire exemple de sagesse, de modestie et d'abnégation, récompensées par la célébrité la moins cherchée et la plus durable ?

II

GEORGES-LOUIS LE SAGE[1] (le père) eut moins de savoir et plus d'audace que Firmin Abauzit. Il descendait en ligne directe d'Agrippa d'Aubigné ; il eut, comme son bisaïeul, l'humeur frondeuse et l'esprit acéré. Né en 1678, mort en 1759, il passa les cinquante dernières années de sa vie à Genève, où il donnait des cours libres de physique et de mathématiques, suivis par la nombreuse jeunesse d'Angleterre et de France qui venait étudier dans la cité de Calvin. Il publiait à loisir des opuscules très originaux et, pour le temps, très hardis, mais si décriés, affirmait-il, que « les critiquer était une recommandation. » Le Sage n'a rien d'une intelligence de haut vol. Il a de la fantaisie, de l'humour, le penchant de la combativité et le mépris des idées reçues. Rédigées avec facilité et non sans hardiesse, ses brochures amusaient ou scandalisaient les Genevois de l'époque. Notre homme

[1] *Senebier*, I, 153. *Sayous*, I, 100 et s. *Notice* de P. Prevost sur la vie et les écrits de S.-L. Le Sage (le fils). Genève, in-8°, 1805, *pass. France protestante. De Montet.*

abordait tous les sujets, très libéral et fort irrévérencieux. Ici, vous l'entendrez déclarer que « les lois contre le luxe nuisent à l'industrie, » que « les lois contre la contrebande et contre l'usure nuisent au commerce » et « qu'il faut laisser à chacun la liberté d'exercer son industrie, mais punir la mauvaise foi. » Ces propositions étaient au moins paradoxales à Genève. Là il vous dira que « les domestiques d'une religion proscrite sont en général plus fidèles que les autres, » que « la religion monte des petits aux grands et que la morale descend des grands aux petits. » Il hasardera même des réflexions comme celle-ci : « Un prédicateur qui prêche à des chrétiens fera plus de mal que de bien s'il entreprend de leur prouver qu'il y a un Dieu, ou que la religion chrétienne est véritable. »

Les ouvrages de Le Sage n'ont rien de systématique. Tout y est abandonné à l'inspiration, l'imprévu y règne en maître. Il a écrit sur les sciences exactes, la philosophie, la morale, l'économie politique, la littérature. Voici quelques titres: *Mécanisme de l'esprit* (1699), *Religion du philosophe* (1702, 1709), *Pensées hasardées sur les études* (1725), *Économie* (1747), etc. Il n'y a là, nous apprend Sayous, que « des sentences détachées, mêlées d'arguments courts, concis et d'ordinaire étranglés. »

III

Si nous en croyons Georges-Louis Le Sage, « il y a des choses qu'un homme d'esprit dit à quiconque les veut entendre, d'autres qu'il ne dit qu'à de certaines gens, et d'autres qu'il ne dit à personne. » Il faut avouer alors que les femmes d'esprit sont plus sincères ou moins réservées.

C'est bien une « femme d'esprit, » comme l'appelle Voltaire, que MARIE HUBER [1], l'une des têtes les plus solides, l'une des intelligences les moins timorées de son temps. Que d'autres se retranchent derrière les formes diplomatiques, elle ne connaît ni les hypocrisies du langage, ni les capitulations de la conscience. Dutoit-Membrini, l'auteur de la *Philosophie divine,* — « notre Fénélon, » disait le doyen Bridel — peut l'accuser d'être « une femmelette dont l'orgueil

[1] *Senebier*, III, 84. *France protestante. Sayous,* I, 107 et s. *Musée neuchâtelois*, 1872, 121. *Étrennes chrétiennes* de 1882 (article de M. E. Ritter sur la famille et la jeunesse de Marie Huber). G.-A. Metzger : *Marie Huber, sa vie, ses œuvres, sa théologie*, Genève, in-8°, 1887. *Alliance libérale* du 25 avril 1883 (article de M. E. Ritter). *De Montet.*

s'est avisé de bâtir un système du tout hérétique; » il est forcé de reconnaître qu'elle « a fait main basse sur tous les mystères, » et cela avec une franchise, une énergie que je qualifierais de viriles si tant d'hommes n'avaient discrédité cet adjectif. Lamartine a parlé en termes lyriques de Marie Huber « une jeune fille, une belle sybille des Alpes, une théologienne de vingt ans, une prophétesse de raison et d'instruction, qui prophétise à demi-voix et qui prophétise quoi? La *Profession de foi du vicaire savoyard.* » Notre Marie Huber n'est point une « sybille des Alpes; » elle n'est qu'une citadine très instruite et très sérieuse, que passionne la solution des grands problèmes et qui, dans la courageuse ingénuité de son âme, osa tout penser et presque tout dire. Elle est, pour la Suisse romande du moins, une initiatrice. Le témoignage de Jacob Vernet est là — sans parler du sentiment très net exprimé par Fr. Roget dans ses *Pensées genevoises* — pour nous apprendre qu'il faut chercher dans la *Religion essentielle* les premières origines de l'*Émile* et de la *Profession de foi;* l'étude qui suit sera la confirmation de ce témoignage. Il m'est impossible d'admettre, avec M. E. Ritter, que Rousseau soit à peine « l'obligé intellectuel » de Marie Huber; il lui doit, au contraire, beaucoup.

La biographie de la « prophétesse » de Lamartine peut se résumer en quelques mots : Marie Huber fut une sainte laïque. Contemporaine de Mme Guyon, elle eut son heure de mysticisme; elle partit même, un jour, de Lyon — elle avait seize ans — pour évangéliser Genève et la convertir aux doctrines piétistes qu'y avait prêchées déjà un enfant terrible de la théologie, le pasteur Labbadie. Le clergé genevois la reçut rudement; elle revint à Lyon, ébranlée dans sa foi, le cœur ulcéré. Très belle et d'une très honorable famille, elle aurait pu briller dans le monde. Elle se confina dans la solitude, la bienfaisance et le travail. Comme elle était un esprit d'élite, à la fois curieux et loyal, elle ne put accepter de voir la religion confisquée par des gens qui se disaient très zélés pour le christianisme et qui n'avaient aucune des vertus actives et modestes du chrétien. Longtemps elle hésita avant de donner essor à des convictions, qu'elle ne réussit d'ailleurs jamais à formuler avec toute la rigueur d'un système; elle craignait que le public ne pénétrât du même coup dans l'intimité de son esprit et dans celle de sa vie. Elle se décida enfin, gardant l'anonymat le plus strict, puisqu'aussi bien elle visait moins à gagner des applaudissements qu'à réveiller des consciences. Sa philosophie, timide au début, s'accentua rapidement dans le sens d'un rationa-

lisme qui semble s'inspirer de cette grande parole de Pierre Bayle : « Tout dogme qui n'est pas homologué pour ainsi dire et enregistré au parlement suprême de la raison et de la lumière naturelle, ne peut qu'être d'une autorité chancelante et fragile comme le verre. »

Mais on désirera quelques détails plus précis sur l'existence même de Marie Huber. Née à Genève, en 1695, de Jean-Jacques Huber et d'Anne-Catherine Calandrini, elle mourut à Lyon en 1753. Voilà tout. Sa vie, c'est les livres qu'elle ne signa point et les bonnes œuvres qu'elle laissa ignorer.

Marie Huber n'avait pas moins de trente-six ans, lorsqu'elle publia son premier ouvrage : *Le monde fol préféré au monde sage* (1731). Révoltée par l'intolérance des uns et la frivolité des autres — la religion n'étant ici que fanatisme et là vaine apparence — elle prend parti contre le « monde sage, » où le vice fait toilette et se pare de vertueux atours, elle sympathise avec le « monde fol, » avec la multitude de ceux qui confessent tout uniment qu'ils vont là où les poussent leur intérêt et leurs passions. Le *Monde fol préféré au monde sage* fit sensation ; le libraire nous dit « que la première édition faite de ce livre n'ayant pu suffire pour répondre à l'empressement que l'on a témoigné d'en avoir dans différents pays, » il « n'a pas hésité d'en entreprendre une seconde... beaucoup plus correcte que la première. » L'auteur, lui, « craint fort que les personnes trop graves ne se rebutent bientôt de cette lecture par la gaîté du style ; » c'est, qu'en 1731, on n'avait pas encore repris l'habitude de traiter les sujets de morale et de religion avec cette « gaîté » dont s'accuse l'écrivain. Mais combien la manière enjouée de Marie Huber est anodine auprès des grosses facéties ou des satires violentes d'un Rabelais ou d'un Voltaire ! Au fond, le *monde fol* n'est pas divertissant, ni même bien vif. Il se compose de dialogues entre trois amis, Criton, Philon, Eraste, qui font de la philosophie péripatéticienne ; les discussions de ces personnages, introduites par des banalités, continuées par des causeries *de omni re scibili*, ne sont réellement intéressantes que par endroits. J'ai fait tout un voyage d'exploration à travers les deux volumes, pour découvrir des passages valant celui-ci. Il s'agit d'un Israélite, *Joseph*, qu'on veut amener au christianisme. L'un des trois amis raconte que le juif à convertir s'est présenté devant l'assemblée des docteurs de toutes sectes :

« Les modérateurs ou les doyens de chaque parti font l'un après l'autre, devant *Joseph*, l'apologie de leur secte. Chacun soutient que

la sienne mérite seule de porter le titre de religion, que toutes les autres ne sont que des sectes où la vérité est falsifiée et rendue méconnaissable. Des langages si opposés rendent *Joseph* tout interdit; il garde quelque temps le silence; il se rappelle ce qu'il a lu dans l'histoire de Moïse sur la tour de Babel et la confusion du langage des bâtisseurs. Ce silence fait espérer aux docteurs de chaque secte, qu'il se détermine pour la sienne; ils s'impatientent de l'entendre prononcer chacun en sa faveur; *Joseph* décide enfin, il tranche le nœud gardien en déclarant qu'il attendra pour devenir chrétien que la confusion du langage ait cessé parmi eux et principalement parmi les conducteurs; que la vérité étant une ne saurait être dissemblable à elle-même... que rien ne l'éloigne du christianisme que la division qu'il voit entre les chrétiens. »

La vive et forte critique de ces docteurs qui s'injurient, quand ils ne s'excommunient pas ou ne se font point la guerre, au nom de l'Évangile! L'auteur du *Monde fol* n'est pas un styliste; sa langue n'a ni couleur ni entrain. Mais c'est un philosophe qui ne se paie point de mots. Il oppose les « réalités » morales qu'exige la conscience aux stériles pratiques religieuses. Il ne suivra pas le « monde sage » au pays des préjugés même bien mis et des mensonges même élégants. Il le blâmera de faire parade d'une foi tout extérieure, d'un christianisme conventionnel sans profondeur et sans efficacité. Un ouvrage, qui date de la même époque, le *Système des théologiens anciens et modernes*, et qui fit plus de sensation, conduit l'attaque avec beaucoup moins de mesure; il est surtout dirigé contre le dogme des peines éternelles [1], il provoqua de longues controverses, et c'est pour confondre ses contradicteurs que Marie Huber lança son traité le plus retentissant : *Lettres sur la religion essentielle à l'homme, distinguée de ce qui n'en est que l'accessoire* [2]. Que renferme donc cette œuvre, que Voltaire a qualifiée de « très profonde? » La doctrine déiste y est exposée à nouveau, par une plume protestante, avec une chaleur de conviction et une honnêteté de raisonnement telles que les *Lettres* de Marie Huber devaient soulever des tempêtes. Le libre examen,

[1] Je reviendrai sur cette question en parlant de F.-O. Petitpierre. Je cueille dans le *Système* (on appelle aussi l'ouvrage *Les XIV Lettres*) cette phrase qui le résume : « Il est donc vrai qu'en supposant que l'enfer finisse un jour, on ne s'écarte point des idées que l'Écriture sainte et le bon sens nous en fournissent. »

[2] Amsterdam, 2 vol. in-12, 1732. Nouv. édit. augmentée d'une « réponse aux objections faites à ce livre, » Londres, in-12, 1739. Nouv. éd., Londres, in-12, 1756.

proclamé puis étouffé par la Réforme, est en train de revendiquer ses droits.

L'une des idées fondamentales de la *Religion essentielle* est celle-ci : « Dieu est suffisant à soi-même. » Il en résulte que « Dieu ne faisant rien pour son propre avantage, n'a d'autre vue que l'avantage de ses créatures; que tout ce qu'on nomme religion se réduit là et que toute autre idée de religion, loin d'honorer Dieu le déshonore, que du moins elle le suppose semblable aux hommes. » Dieu est « l'Être désintéressé et parfait. » Il a créé les hommes, non pour sa propre « béatitude, » mais pour leur bonheur à eux. Rien de plus faux en particulier que d'enseigner qu'il punit les humains parce qu'il en serait « personnellement offensé. »

Le Dieu de Marie Huber ne ressemble pas à celui des Écritures, en tout cas pas à celui de l'*Institution chrétienne*. Quant à Jésus-Christ, il n'est qu'un « guide, » dont « les conseils aboutissent à montrer aux hommes les écueils » de la vie et à les « leur faire éviter. » Le dogme de la Trinité la laisse incrédule : « Je me crois fondé à conclure que le dogme de trois personnes distinctes en Dieu... est de ces choses que l'Écriture ne dit pas et que les hommes lui ont fait dire. » La conception théologique du salut provoque ses railleries : « On y suppose unanimement que la félicité doit être achetée et par conséquent vendue; que Dieu est le vendeur et qu'il ne la donne pas sans être bien et dûment payé. » En outre, il n'y a pas de « révélation. » A tout le moins, « les mystères ne sont-ils pas révélés. » Et pourquoi chercher au delà des « vérités évidentes, indubitables? » Ah! si « les chrétiens faisaient uniquement consister l'étude de la religion à devenir gens de bien » et s'abstenaient de discuter ce qui « passe leur intelligence! » Le monde serait heureux; il serait préservé de la peste des sectes; il ne connaîtrait pas « à quel point l'animosité, le fiel, l'entêtement et l'ambition peuvent être poussés sous le nom de zèle; » il aurait fait l'économie des « guerres de religion, de toutes les plus sanglantes. » C'est qu'elle a vu de près les ministres des cultes officiels; c'est qu'elle a souffert par eux. Elle conclut en ces termes catégoriques : « La foi, dans ce qu'elle a de fixe, d'invariable, doit avoir la divinité pure et simple pour objet; la foi qui a l'Évangile pour objet n'est que relative et subordonnée à l'autre. » Est-ce assez clair et n'est-il pas besoin de beaucoup de bonne volonté pour parler du « christianisme » de Marie Huber? *Anima naturaliter christiana*, tant qu'on voudra, mais sa doctrine est un déisme parfaitement caractérisé.

Ne chicanons pas sur les mots, quoiqu'il soit convenable d'exposer avec sincérité l'opinion des gens sincères ! La *Religion essentielle* est d'ailleurs moins un traité de philosophie, qu'un vigoureux réquisitoire contre les étroitesses, les contradictions et l'inhumanité du calvinisme. Elle est aussi, dans sa seconde partie, un cours de morale, — d'une morale foncièrement utilitaire. Marie Huber n'admet pas chez l'homme l'existence des grands mobiles idéals, des grandes passions généreuses. Fanatique de vérité comme elle est, elle ne voit que le « réel » et le « vrai. » C'est l'égoïsme bien compris qui conduira l'homme à la pratique de la vertu, puisqu'il n'est pas, sur la route du bonheur, — « notre premier désir étant, au surplus, d'être heureux, » — de compagne plus indispensable que la vertu. Marie Huber n'a aucune illusion sur le beau sentiment que nous nommons d'un vilain mot : l'altruisme, — « cette espèce de tendresse dont les hommes sont susceptibles » les uns envers les autres. Les affections humaines ne sont-elles pas extrêmement localisées, si l'on peut ainsi dire ? En dehors des parents les plus proches, de quelques amis et connaissances, « ne regardons-nous pas tout le reste des hommes avec un esprit d'indifférence qui peut-être tient du dédain ? » Notre philosophe, qui a sapé la foi chrétienne par les fondements, consomme son œuvre en proscrivant ou en niant l'idéal. Que subsistera-t-il ? La loi de l'intérêt peut suffire à une Marie Huber dont toute la vie fut une longue bonne action. Mais à vous, à moi?... Après cela, j'ai bien peur que l'auteur de la *Religion essentielle* n'ait vu très clair dans notre cœur. Mais nous demandons qu'on nous élève au-dessus de notre misérable condition, que l'on nous arrache à la terre et nous entraîne du côté du ciel. Que nous importe de nous connaître, si nous n'avons pas les moyens de nous changer ?

Je retourne à la théologie de la *Religion essentielle* ; la morale en est décidément trop aride et trop inefficace. Marie Huber a résumé son ouvrage comme suit : « Il paraît que pour réduire la religion à ce qu'elle a d'essentiel, on pourrait la réduire en ces trois articles : un Dieu, une Providence, un autre Monde, à moins qu'on n'aime mieux les réunir dans le vaste sujet de la Providence, qui les renferme essentiellement. » Tout l'appareil des dogmes est superflu. Saisissons la religion par ce qu'elle a de « simple » et de « pratique ! » Laissons à la porte les bagatelles que l'on a faites si considérables ! « Le but de la religion est de rendre les hommes droits, équitables, vrais, etc. Ce but est-il donc si éloigné, si inaccessible, si incompréhensible ? Faut-il avant d'en être rendu capable savoir l'Écriture sur

le bout du doigt? Disons mieux : faut-il être au fait de tous les sens opposés qu'on lui attribue? Ce ne serait rien encore. Faut-il donc avoir décidé lequel de ces sens est le véritable? » Que voilà de sages paroles! Les commenterai-je? Multiplierai-je les citations? N'avons-nous pas pénétré jusqu'au fond de l'âme et de la doctrine de Marie Huber? N'est-ce pas, en somme, la religion naturelle que la « religion essentielle? » Dieu et l'immortalité de l'âme pour tout credo. Et puis, pour toute morale, la vertu par l'intérêt.

L'ouvrage de Marie Huber eut trois éditions, fut traduit en anglais et en allemand. On s'émut dans le camp orthodoxe; des contradicteurs surgirent de toutes parts. Abram Ruchat avait déjà répondu au *Système des théologiens anciens et modernes*. La *Religion essentielle* eut pour principaux adversaires le pasteur Boullier, d'Amsterdam, le zurichois Breitinger, le genevois F. de Roches, dont la *Défense du christianisme ou Préservatif contre un livre, etc.* (1740) [1] me permettra de faire toucher du doigt les défauts les plus saillants de la manière de Marie Huber. Le *Préservatif* s'ouvre par une « lettre préface » que Galissard de Marignac adresse à de Roches et dans laquelle il s'exprime ainsi : « Je viens de lire un ouvrage intitulé : *Lettres sur la religion essentielle à l'homme*. Quoique je ne sois pas de ceux qui crient d'abord à l'hérésie, je n'ai pas laissé de trouver ce livre dangereux; on n'en voit pas, à la vérité, du premier coup d'œil tout le venin; l'habileté de l'auteur le cache, mais la réflexion le découvre bientôt. C'est un poison subtil... » Galissard de Marignac ajoute : « Je n'ai garde de placer notre auteur parmi les partisans outrés de la *raison humaine*. » Et venant à parler de l'opinion que l'écrivain de la *Religion essentielle* et celui des *Lettres fanatiques* (voir Muralt) pourraient bien être une seule et même personne, il s'empresse de reconnaître que le traité de Marie Huber « est fort supérieur aux *Lettres fanatiques*, production qui semble parfois d'un cerveau mal réglé. » Mais passons de la préface au *Préservatif* lui-même! De Roches signale d'entrée le défaut capital : « Je suis, dit-il, dans une parfaite incertitude sur la religion de l'auteur; tantôt il m'a paru déiste, tantôt chrétien, quelquefois l'un et l'autre tout ensemble. » Cette critique est fondée. J'ai extrait la substance de la *Religion essentielle*, et qui parcourrait seulement ma rapide analyse serait tenté de penser que la philosophie de Marie Huber est nettement exposée dans son livre; il n'en est rien, et ce n'est pas

[1] Voltaire dit à ce sujet : « Un prédicant nommé *Deroches* l'a réfutée, et même assez poliment pour un prédicant. »

petite affaire que de débrouiller l'écheveau de ses méditations. On sent, à chaque instant, que l'auteur ne veut pas rompre, ou plutôt ne veut pas avoir l'air de consommer sa rupture avec le christianisme. De propos délibéré, bien plus que par timidité d'esprit, Marie Huber atténue ses audaces et ne se livre qu'à moitié. Cette indécision apparente la fait tomber dans des inconséquences que de Roches relève énergiquement : « Là, il (l'écrivain) semble recevoir la révélation ; ici, il la rejette ; là, il bannit les mystères de la religion, ici, il les *respecte* ; là, il avance qu'on *qu'on ne peut puiser l'idée de Dieu dans les Écritures* ; ailleurs il veut qu'on *juge de sa perfection par ces mêmes Écritures.* » Est-ce « le langage de la vérité ? » Laissons là les reproches du pasteur genevois !

Ni la *Religion essentielle*, ni le *Monde fol préféré au Monde sage*, ni les autres écrits de Marie Huber, ne sont des œuvres d'une grande valeur littéraire. Le style de notre philosophe manque en général de chaleur et d'élégance ; il est néanmoins assez ferme et assez clair ; il a parfois la concision et le pittoresque. Galissard de Marignac en a vanté la « solidité délicate ; » il n'a pas eu peur de prétendre que la langue de la *Religion essentielle* rappelait celle de... Marivaux ! C'est là fantaisie pure. Le vocabulaire de Marie Huber est pauvre, sa prose est monotone, mais robuste. Pas une de ses phrases qui trahisse la femme, par la nonchalance et la grâce ; en revanche, quelques-unes de ses pensées sont coulées dans une forme qui leur donne un relief étonnant, et l'on ne peut alors plus accepter qu'elle dise d'elle-même : « le secret de voler m'est inconnu. »

IV

Deux traits de caractère sont communs à Marie Huber et à Béat-Louis de Muralt [1] : l'entière sincérité et l'inflexible droiture. Je ne vois pas que ces deux écrivains se ressemblent à d'autres égards : je ne conçois pas que l'on ait pu attribuer les *Lettres fanatiques* à

[1] *Causeries du Lundi*, de Sainte-Beuve, XV, 138 et s. *Galerie suisse*, I, 580 et s. *Bernische Biographien*, II, 1 et s. (article de M. le Dr E. Blœsch). *Beat Ludwig v. Muralt* (1665-1749), eine litteratur- und kulturgeschichtliche Studie, par M. le Dr O. v. Greyerz, Frauenfeld, in-8°, 1888. *Die schweiz. Litteratur des XVIIIten Jahrhunderts*, par C. Mörikofer, Leipzig, 1861, p. 21 et s. *Sayous*, I, 144 et s. *Musée neuchâtelois*, 1868, 130 et s. *Zeitschrift für neufranz. Sprache und Litteratur*, III, 187 et s. (article de M. E. Ritter). *Acta pietistica* (Bibliothèque de Berne).

l'auteur de la *Religion essentielle*. Marie Huber n'est rien moins qu'une visionnaire ; Muralt est un mystique. Marie Huber est en 1731 ce qu'elle sera en 1753; Muralt à trente et Muralt à soixante ans sont deux êtres bien différents. Marie Huber est pleine de charité et d'amour; Muralt est un misanthrope... Le lecteur fera lui-même ce parallèle.

C'est un Bernois que Béat-Louis de Muralt, un Bernois poli par les voyages et par un long séjour à Paris. Il naquit en 1665. Il avait près de vingt ans lorsqu'il entra au service de la France. Assez vite dégoûté du métier des armes, il entreprit, en 1693, de visiter l'Angleterre, d'où il envoya à l'un de ses amis de Berne, des lettres fort curieuses, qui étaient de véritables mémoires sur la société anglaise ; elles circulèrent de mains en mains et firent quelque bruit. De retour à Paris, il se dit que des lettres sur les Français ne seraient pas moins goûtées, et il en écrivit de fort piquantes. Nous retrouverons tout cela. Muralt se maria et se fixa dans sa ville natale en 1698. Le séjour de Berne lui devint bientôt intolérable, grâce aux tracasseries et aux persécutions que les pasteurs ne ménagèrent point à cet homme dont la foi était aussi originale que l'esprit; il fut même banni, dans des circonstances que j'expliquerai ci-après, quitta Berne en 1701, passa quelques mois à Genève, où il fut mal accueilli, se réfugia ensuite à Colombier dans la maison que devait occuper Mme de Charrière ; il y vécut en solitaire jusqu'à sa mort (1749).

L'activité intellectuelle de Béat-Louis de Muralt fut grande de tout temps. Il ressort des délibérations du Petit Conseil bernois, qu'on lui interdit, par sentence du 15 février 1701, « d'écrire sur des sujets religieux. » Mais son premier ouvrage, ou du moins le premier qui nous soit parvenu, ne fut publié qu'en 1725 ; il est intitulé : *Lettres sur les Anglais et les Français* [1]. Quelques intimes avaient réussi à lui arracher, vers 1724, la promesse de réunir en volume sa correspondance dont j'ai parlé tout à l'heure. Elle n'existait plus qu'en partie ; il fallut reconstituer des copies altérées et fragmentaires; les opinions de Muralt avaient changé sur certains points. Les *Lettres* parues en 1725, surtout celles qui se rapportent à la France, sont loin d'être identiques à celles composées vers la fin du XVIIme siècle. Peut-être ont-elles perdu aux retouches, se sont-elles alourdies de raisonnements et de digressions.

[1] Sans nom d'auteur, in-12. Réédité plusieurs fois, 1726, 1727, 1728, 1747, 1753, 1755, 1801.

Quelle idée saugrenue, pour un Suisse, de donner, avec quelque espoir d'être lu, tout un volume sur la constitution, les mœurs, la littérature, les arts, des deux peuples les plus cultivés d'Europe! Quelle figure allait-il faire à côté des *Lettres persanes* de Montesquieu, puis des *Lettres anglaises* de Voltaire! La Suisse avait, en 1725, une réputation de grossièreté qui fut lente à s'effacer. N'est-ce pas dans l'édition de 1764 de l'*État et les délices de la Suisse* que nous sommes encore traités ainsi: « Cette nation est si décriée dans le monde par rapport à l'esprit, que quiconque entreprend de la défendre sur ce chapitre court risque de passer lui-même pour n'en avoir point à revendre. » Aussi bien, les *Lettres* n'eurent pas même, au début, un succès d'estime. On ne leur rendit justice que longtemps après, lorsque Voltaire cita « le livre très sage et très ingénieux de M. de Muralt, qui fait tant d'honneur à la Suisse. » Les contemporains immédiats, dont le portrait était tracé avec plus de vigueur que de gentillesse, ne voulurent pas se reconnaître dans les Anglais et les Français du gentilhomme bernois. L'abbé Desfontaines[1] avait loué et raillé Muralt, tout ensemble. Ce « Suisse à tête pensante » avait du « bon sens, » de la « délicatesse, » même « assez de profondeur et de pénétration; » mais l'abbé ajoutait presque sans transition: « Moquons-nous d'un Suisse méditatif... qui exhale sa mauvaise humeur dans des *Lettres* pleines de sophismes! » Un critique de la *Bibliothèque française* gourmandait ce « Suisse atrabilaire. » C'est à Sainte-Beuve qu'il faut, comme d'habitude, demander une appréciation définitive: « Il (Muralt) a dit bien des choses qu'on a répétées depuis avec moins de netteté et de franchise... Les jugements de M. de Muralt qui atteignent l'Angleterre... demeurent d'une singulière et parfaite justesse. De même pour les Français qu'il goûte sans les flatter, qu'il déshabille hardiment, cherchant le solide sous les belles manières et à qui, dès qu'il n'y trouve pas son compte (ce qui lui arrive souvent), il dit des vérités suisses avec beaucoup d'esprit. »

Ils sont rares les observateurs plus intelligents, plus perspicaces et plus sûrs que l'auteur des *Lettres sur les Anglais et les Français*.

[1] Dans une lettre à J.-A. Turrettini, Jacob Vernet écrit ceci de Paris : « L'abbé Desfontaines a essayé d'en faire autant (soit de composer une satire) sur les lettres de M. de Muralt..... Ses amis même conviennent que cet écrit est fort mal raisonné. Je ne l'ai point vu. La première ligne contient une sottise : l'auteur admire qu'un Suisse pense, et moi je m'étonne qu'un Français pense si peu et si mal. » (*Inédit.*)

A d'autres, la manie du dénigrement ou l'éloge systématique, les aperçus oratoires et superficiels ! Il est aussi consciencieux qu'il s'ingénie à être impartial. Il aura certes quelques préférences et ne verra pas toujours juste. Mais présentez-moi un tableau plus exact et plus large que le sien de la société en Angleterre et en France, sous Guillaume et sous Louis XIV ! Les traits caractéristiques et fondamentaux des deux nationalités, certains détails mêmes sont, tels que les a fixés Muralt, définitivement arrêtés.

Est-ce bien vers l'an 1700 que furent écrites les *Lettres* de Muralt? Que l'homme reste donc le même à travers tant de bouleversements politiques et religieux ! Tout change autour de lui ou paraît changer ; lui se transforme à peine, affinant quelques-unes de ses qualités, exagérant quelques-uns de ses défauts. Et ce qui est vrai pour l'individu, l'est bien davantage pour les collectivités issues du groupement des races ou de la fusion des conquêtes. Les Anglais et les Français de Muralt sont à peu près les Anglais et les Français de 1890 ; les différences de castes sont moins tranchées, les institutions se sont modifiées, des besoins nouveaux ont surgi ; l'humanité tient du caméléon, ses métamorphoses ne s'opèrent qu'à fleur de peau.

Je n'ai pas l'intention de m'arrêter aux *Lettres sur les Anglais*. Je me reprocherais cependant de n'y rien prendre. Que direz-vous de ces lignes sur le tempérament des fils d'Albion : « Ils se mettent peu en peine des jugements que les autres font d'eux et ne font guère d'attention aux actions des autres. Ils vont hardiment contre un usage, quelque établi qu'il soit, lorsque leur raisonnement ou leur inclination les en éloigne. La plupart négligent les manières et les agréments, mais ils cultivent leur raison et, dans l'essentiel de la vie aussi bien qu'en autre chose, ils osent s'en servir. » Muralt n'est pas un juge moins sagace et moins fin lorsqu'il rappelle aux Anglais leurs « religions extravagantes, » qu'ils ne destinaient pas encore à l'exportation ; lorsqu'il loue la « modestie » et la « pruderie » des femmes anglaises (tout en regrettant « qu'elles manquent un peu d'épaules et de hanches » et qu'elles « ne prennent pas soin de leurs dents ») ; lorsqu'il blâme les gens du pays de « se communiquer » difficilement et d'avoir pour les étrangers une forte dose de ce dédain que les Grecs avaient pour les « barbares ; » lorsqu'il les félicite de ce « qu'ils ne craignent pas de heurter les préjugés communs » et de « faire surtout cas du bon sens; » lorsqu'il les montre « violents dans leurs passions, c'est-à-dire bien résolus à réussir ; » lorsqu'il parle du gouvernement, de la noblesse, des « marchands, » du popu-

laire, des écrivains, des ecclésiastiques « dont les sermons sont plus respectables que leurs personnes, outre qu'ils les font courts, » de tout enfin ce qu'il a vu, étudié ou deviné. On le sent peu enclin à la bienveillance, mais soucieux de vérité et de justice. Son genre est sobre et pénétrant. L'auteur a voyagé en philosophe plutôt qu'en touriste ; il n'est pas le badaud qui désire satisfaire la seule curiosité de ses yeux, il est le moraliste qui cherche à tout comprendre. Il ne néglige pas les questions politiques et sociales, mais il s'attache avant tout à décrire le caractère national, à définir le type anglais, à marquer les traits essentiels de ce peuple tout en extrêmes, bon et mauvais à l'excès, riche et pauvre, ignorant et cultivé, sans mesure.

Les *Lettres sur les Anglais* sont déjà fort captivantes. Nous nous attarderons plus volontiers aux *Lettres sur les Français*, qui sont le chef-d'œuvre de Muralt, et un chef-d'œuvre, sinon par la langue, qui est d'ailleurs ferme et savoureuse, du moins par la puissance de l'observation, le pittoresque et la vérité des aperçus. Ne s'était-il pas « exercé et dégourdi l'esprit » avec les Anglais, avant que d'en venir aux Français?

La France n'est point flattée par Béat-Louis de Muralt qui n'entend parler, je le veux bien, que du gros de la nation ; il « excepte les personnes de mérite » auxquelles « on doit un article à part, » et, ces personnes de mérite, il les exalte en toute occasion : « c'est, je crois, dit-il, ce qu'il y a parmi les hommes de plus revenant. » Mais la « principale partie des gens » est malmenée, quoique Muralt sache fort bien apprécier les qualités aimables et généreuses du Français. Et quand on y regarde de près, on se convainc que la France l'attire, le séduit malgré tout ; il ne résiste pas au charme de cette coquette, bonne fille au demeurant. Ce qui lui déplaît par-dessus tout, c'est ce qu'il y a d'artificiel et d'extérieur dans la vie française : « Ils se repaissent aisément d'apparence ; ils préfèrent le plaisir de paraître à celui d'être réellement, et, en plusieurs choses, on remarque qu'ils font consister le bonheur à être crus heureux..... Sans faire tort à cette nation, on peut dire que c'est là où la bagatelle règne et où on lui fait plus d'honneur que nulle part ailleurs. En échange, les Français peuvent se vanter d'avoir porté en bien des choses la bagatelle à sa perfection et de surpasser à cet égard tout le reste du monde. » Muralt revient sans cesse à cet amour de la « bagatelle, » qui les « rend toujours empressés pour les petites choses qui leur paraissent grandes. » Voilà, « le Français fait de la vie une partie de plaisir ; une promenade ; d'autres en font une affaire sérieuse, un voyage. »

Est-ce que tout ceci ne serait plus actuel? Si l'on ferme les yeux sur quelques réflexions d'une justesse un peu maussade, que de clairvoyance et de franchise! Comme nous hésitons peu à pardonner à Muralt sa préoccupation d'être « Suisse, » je veux dire paysan du Danube jusqu'à la passion!

Ce qu'il ne conteste pas aux hommes de France, c'est le « brillant et l'esprit. » Il ajoute malicieusement : « Ils n'ont pas seulement plus d'esprit que les autres peuples; ils ont de l'esprit et les autres n'en ont pas. » Rendant hommage à leur parfaite urbanité : « Il est certain, écrit-il, que nous autres étrangers nous trouvons chez les Français tout ce qu'on peut demander d'une nation chez qui on voyage... Un Français lie amitié avec un étranger qui lui convient aussi aisément qu'avec un autre Français. Au bout de trois jours, il lui offre sa bourse et il fera pour son nouvel ami toutes sortes de choses à quoi il ne s'attendait pas... Il se trouve peu d'étrangers qui ne soient aussi agréablement en France que chez eux et qui ne souhaitent de trouver dans leur pays les manières d'agir qu'ils trouvent chez les Français. » Ces compliments sont accompagnés de quelques réserves; toute cette politesse n'indiquerait-elle pas une pointe de suffisance? Au surplus, le Français ne tient rien moins qu'à être félicité de sa « bonté de cœur; » il ressemble « au cerf de la fable qui estime beaucoup son bois apparent, ornement qui peut lui être funeste, tandis qu'il a honte de ses pieds menus, qui lui rendent de très bons services. »

La sociabilité des Français est charmante, leur conversation exquise d'aisance et d'agrément. Muralt ne saurait trop le répéter; il a l'air parfois de ne bien châtier les Français que parce qu'il les aime bien. Il passe peut-être devant un Anglais en se découvrant; en dépit qu'il en ait, il sourit familièrement, comme à un vieil ami, au Français qu'il rencontre. Mais Alceste ne perd pas tout son temps à conter des douceurs à Célimène. Écoutez-le s'indigner du commerce par trop facile qui, sous les dehors d'une galanterie raffinée, s'établit entre hommes et femmes! Usbeck écrivait à Roxane: « Les femmes y (en France) ont perdu toute retenue; elles se présentent devant les hommes à visage découvert, comme si elles voulaient demander leur défaite. » La pudeur de Muralt n'est pas moins effarouchée; elle se répand en véhémentes sorties contre la « corruption » française. L'auteur des *Lettres* n'a pas plus d'admiration pour l'abus des « manières, » et il s'écrie : « un extérieur tout chamarré de politesse et de belles manières ne serait-il point une parure à renvoyer au théâtre? »

Je serais inexcusable si je passais sous silence les *Lettres* qui traitent des goûts littéraires de la nation française. Le spirituel Bernois vient de critiquer la tyrannie de la mode — de « cette mode qui conduit et remue tout en France, » — et il poursuit :

« Leur langue aussi dépend de la mode et se ressent de ses caprices, et tout ce nombre de gens d'esprit ligués en France pour sa défense ne sauraient la mettre en sûreté. Non seulement les expressions nouvelles que la mode introduit ne la dédommagent pas toujours de celles qu'elle en retranche, mais les changements qu'elle y apporte, au lieu de la rendre plus parfaite, ne font ordinairement que la rendre plus bizarre... De là il arrive que leurs meilleurs écrivains deviennent successivement hors de mode, c'est-à-dire ridicules pour la plupart des lecteurs, car l'oreille délicate des Français supporte avec peine un mot qui vieillit... Le style, indépendamment de ce qu'il exprime, est une affaire importante en France et on y met un très grand prix. Il ne faut pas douter que, pour la plupart des lecteurs, un livre qui en beau style ne dit rien ne soit un livre à lire bien plutôt que celui qui en mauvais style dirait de bonnes choses, ou même des choses spirituelles. Le cas n'est pas arrivé que je sache, parce que chacun se garde ici d'une pareille incongruité ; mais si jamais il arrivait, je suis persuadé qu'il y aurait une grande consternation au Parnasse français, et qu'on verrait les Muses effrayées d'un si sinistre événement. Car les filles du Mont-Sacré ressemblent à toutes les autres, en ce qu'elles n'aiment pas à paraître en mauvais équipage. »

Il y a encore, dans les *Lettres*, de curieux jugements sur les auteurs français du grand siècle, sur Boileau, entre autres, qu'il remet à sa place, parmi les meilleurs poètes de second ordre. Les pages sur l'Académie, déjà citées par Sayous et Sainte-Beuve, sont délicieuses de fine et rapide ironie... Mais il faut savoir se borner.

Quelle est l'impression qui se dégage en fin de compte des *Lettres sur les Français?* Muralt n'est pas qu'un « Suisse atrabilaire. » Il a tenu la balance assez égale entre les vices et les vertus, les défauts et les qualités des sujets de Louis XIV. Il est moins sévère peut-être que Montesquieu. Il lui arrive d'immoler son objectivité au plaisir de lancer un mot à l'emporte-pièce ; il s'amuse à ratiociner sans utilité. D'autre part, il ne voit guère que le monde de la cour ; il ne mentionne que d'un mot les « marchands » et ces paysans, mal nourris et mal logés, qui « n'en trouvent pas moins leur pain noir plus savoureux toutes les fois qu'ils apprennent le gain d'une bataille. » Mais que

de vérités exprimées avec force, que de remarques profondes et de profonds coups de burin! Et quel style incisif, et nerveux, et clair, malgré quelque gaucherie et un certain mépris de la correction!

Muralt n'a pas dit qu'aux Anglais et aux Français des « vérités suisses. » Nous en avons notre part dans sa *Lettre sur les voyages*. Il nous a conseillé, comme Rousseau, de préférer la simplicité antique aux raffinements de la civilisation, et, comme Juste Olivier, de « vivre de notre vie. » Nous pouvons méditer encore cette verte admonestation : « La Providence nous voulait conserver exempts des troubles et des agitations qui travaillent le reste du monde et nous proposer pour exemple; elle voulait récompenser en nous un reste d'ordre conservé à la vue de toute la terre, un caractère perdu parmi les nations opulentes et voluptueuses... Après avoir été vaincus par les mœurs étrangères, dont il dépendait de nous garantir, et après avoir joint à ces mœurs d'autres mœurs plus mauvaises encore que notre propre corruption a produites, il est à craindre que nous n'expérimentions à d'autres égards le sort des peuples étrangers, et qu'après avoir été si longtemps les spectateurs nous ne leur servions de spectacle à notre tour. Les gens sensés qui ont vu les mœurs étrangères, le luxe et la vie licencieuse de la jeunesse s'introduire parmi nous, ont prévu dès lors la ruine de la nation. » Cette franche et rude parole était plus que jamais de saison à une époque où la Suisse, renonçant à ses vieilles traditions d'austérité républicaine, s'abandonnait au courant du siècle. Les avertissements ne manqueront pas, mais depuis quand un peuple averti a-t-il été un peuple corrigé? Les exhortations de Muralt et d'autres ont néanmoins quelque chose de consolant; elles réduisent à néant les complaintes toutes faites de ces panégyristes du bon vieux temps qui nous représentent sans cesse comme les fils dégénérés de sublimes ancêtres. Nous valons bien nos pères; la Suisse moderne est au moins aussi respectable que celle d'avant 1798.

Mais, me dira-t-on, comment se fait-il que vous ayez rangé Muralt parmi les « précurseurs? » La question est naturelle; la réponse est facile. N'est-ce pas un précurseur que cet écrivain d'un jugement si original et si libre? N'est-il pas, en somme, le premier Suisse dont une œuvre littéraire ait pénétré et fait sensation en France? Au reste, les *Lettres fanatiques* (1739) nous révéleront à coup sûr le précurseur que l'on n'aurait point aperçu jusqu'ici. Muralt y explore un domaine où l'indépendance de l'esprit était aussi rare que périlleuse. Qu'est-ce, en effet, que ce livre? Une

poignée de « vérités incommodes dont on voudrait bien se débarrasser sans être obligé de les voir de près et de méditer là-dessus. »

L'auteur commence par se moquer des savants, qui ont en majorité plus de mémoire que d'intelligence. Et puis, ils « raisonnent, » ou mieux ils discutent sans fin dans le seul but de « faire montre d'une habileté qui consiste principalement à ne pas demeurer court. » C'est ainsi que la Bible s'est transformée en une sorte de place d'exercices, où mille sectes s'agitent comme autant de troupes d'histrions. Quelle est d'ailleurs la « production la plus générale parmi les gens qui raisonnent? » Hélas! l'incrédulité qui ne se borne pas à nier, mais qui fonde des systèmes où le Hasard remplace Dieu. Muralt n'est pas un sceptique, ni un athée. Mais sa foi est si peu orthodoxe, elle va si bien à l'encontre des idées reçues, que les *Lettres fanatiques* ont paru aux ministres du culte officiel plus dangereuses que les ouvrages de Marie Huber. Celle-ci prêche le rationalisme; Muralt est aussi un rationaliste, si l'on veut, mais un rationaliste mystique, et déjà se manifestent les premiers symptômes de l'illuminisme dans lequel sombrera cette riche individualité. N'affecte-t-il pas d'opposer les « visionnaires » aux « savants? » Ne s'affiche-t-il pas contempteur déterminé des sciences sacrées et profanes? La théologie spécialement n'est pour lui qu'un « squelette mis en spectacle. » Une de ses lettres est intitulée : « que le raisonnement et le savoir ont causé la chute de l'homme, qu'ils nous y entretiennent et qu'une fin leur est assignée. » Est-ce que Muralt songerait à nous ramener à l'état de nature? Une bonne partie de l'œuvre de Rousseau serait-elle en germe dans celle du gentilhomme bernois? Il est certain que Jean-Jacques faisait de Muralt l'une de ses lectures favorites.

Il y a quelques éclairs et beaucoup de fatras dans les *Lettres fanatiques*, œuvre, au demeurant, d'un littérateur qui se néglige et qui a perdu sa belle verve d'autrefois en se lançant dans la propagande sectaire. Quel amas de divagations lourdes et folles, par exemple, que ses pages sur les « esprits » et « l'influence que les savants ne veulent pas accorder à la lune! » *Et pure*... Oui, Muralt se retrouve par intervalles, le penseur vigoureux et sain, hardi et loyal. Ne dit-il pas de la religion naturelle : « Quand elle ne ferait que nous donner le degré de probité qui fait l'honnête homme, elle nous vaudrait déjà plus que ne nous valent les opinions et les croyances littérales ou historiques, lorsque nous avons le malheur de nous y reposer et de nous croire chrétiens pour cela. » Il ne regarde pas

plus aux apparences qu'aux formules. La religion la meilleure est pour lui celle qui sanctifie le plus, qui est la plus féconde en vertus et en bonnes œuvres. Pourquoi faut-il que ces fortes et nobles considérations soient noyées dans tant d'extravagances? Muralt est mûr pour l'*Instinct divin*; il vogue, toutes voiles déployées, contre l'écueil du mysticisme, où il échouera.

Je chercherais en vain une place plus convenable pour parler du mouvement piétiste auquel Muralt prit une très grande part pendant les dernières années de sa vie. Le gentilhomme des *Lettres sur les Anglais et les Français* avait trop couru le monde pour s'accommoder en philosophe de sa solitude de Colombier. Il était aigri et abandonné. Un second mariage, qu'il contracta en 1737, à l'âge de soixante-douze ans, précipita le naufrage de son intelligence. Sa femme le jeta, corps et âme, dans les aventures de l'illuminisme. N'entreprend-il pas, en 1740, avec sa famille, tout un long voyage, descendant en barque la Thièle, l'Aar et le Rhin, pour aller faire visite au poète Terstegen, un des chefs du « piétisme » allemand? La compagne de Muralt nous a conté cette odyssée dans une lettre, que M. de Greyerz a insérée à la fin de son travail sur notre écrivain.

Les excentricités religieuses de Muralt s'expliquent encore par sa haine et son mépris des théologiens. Le protestantisme était devenu à Berne, vers 1700, un véritable pouvoir dans l'État. Il s'agissait pour les fidèles moins de croire que d'obéir, moins de suivre les enseignements du Christ que d'observer avec ponctualité les pratiques du culte. Muralt n'était pas alors d'une dévotion très active, mais la religion moutonnière et l'hypocrite austérité révoltaient sa conscience. Il refusa catégoriquement d'assister au prêche et ne se gêna point de déclarer au Petit Conseil « qu'il avait été froissé jusqu'au fond de l'âme par MM. les ecclésiastiques. » Le Consistoire demanda qu'on l'admonestât d'abord, et ensuite qu'on l'incarcérât. LL. EE. préférèrent l'expulser du territoire bernois, lorsqu'on eut essayé sans succès de tous les moyens pour l'amener à résipiscence. On conçoit que ces procédés brutaux envers un homme très scrupuleux et de mœurs irréprochables aient inspiré à Muralt une profonde aversion pour les « chapelains gras et vermeils » qu'il a criblés de ses plus sanglants sarcasmes. Son tempérament porté à la misanthropie, son cœur attristé et passionné, les suggestions de la solitude, ses relations avec des visionnaires, son second mariage, tout devait l'amener aux doctrines exposées dans son *Instinct divin*

recommandé aux hommes[1]. Rousseau écrivit à propos de ce livre, dans la *Nouvelle Héloïse* : « Vous lisez Muralt ; je le lis aussi ; mais je choisis ses *Lettres* et vous choisissez son *Instinct divin*... Déplorez les égarements de cet homme sage et songez à vous ! Femme pieuse, allez-vous n'être plus qu'une dévote ? » L'*Instinct divin* est pur patois de Chanaan. Je n'en extrais que ces lignes, qui sont les moins inintelligibles de l'ouvrage et qui le résument : « La Divinité n'habite point dans les temples faits de mains d'homme en quelque sens que ce soit ; elle se construit elle-même son habitation, et c'est pour cela qu'elle a mis sa Parole dans le cœur de l'homme. Son premier soin est de le nettoyer, de mettre le cœur en état de lui servir de demeure. »

Abaissons un voile sur les erreurs d'un esprit éminemment distingué, que la rectitude et la netteté initiales de son jugement ne préservèrent point des écarts d'une religiosité maladive ! Rappelons-nous plutôt qu'il fut un véritable novateur avec ses *Lettres sur les Anglais et les Français*, devançant Montesquieu et Voltaire, ne les égalant point par la vivacité de l'esprit, l'art de la composition et la pureté du style, ne leur étant nullement inférieur par l'étendue et l'acuité de l'observation ! Saluons enfin, dans ce Bernois, l'un des écrivains les plus français de notre pays, entre le chancelier de Montmollin et Jean-Jacques Rousseau !

[1] Londres, in-8°, 1753 (ouvrage posthume). — Faisons observer ici que le piétisme de Ph.-J. Spener, l'auteur des *Pia Desideria*, et de Mme Guyon (voir notice sur *Dutoit Membrini*), avait pénétré en Suisse dès la fin du XVIIme siècle. Les représentants du culte officiel s'élevèrent vivement contre la secte nouvelle, qui fut en butte à toute sorte de persécutions. Plusieurs traités furent publiés qui attaquaient les dissidents. Ainsi le pasteur *Roques* de Bâle fit paraître son *Vrai piétisme* en 1731 ; il y déblatérait contre les « déclamations tragiques de tels fourbes. » Les piétistes eurent quelques succès ; le major Davel fut des leurs. Le comte de Zinzendorf, qui vint à Genève en 1741, y établit une confrérie morave. Mais tout ceci ne rentre pas dans une *Histoire littéraire*. On trouvera des détails dans l'ouvrage de Metzger (cité ad Marie Huber) et dans son étude sur *Madame de Warrens*, (Genève, 1880), dans les *Étrennes chrétiennes* de 1886 et 1889 et la *Revue internationale* de mai 1889 (articles de M. E. Ritter), dans la brochure de M. A. Bernard : *Le piétisme à Berne*, Berne, in-12, 1867, etc., etc. Voir aussi *Le comte de Zinzendorf*, par Félix Bovet, 2me édit., Paris, 2 vol. in-8°, 1865, II, p. 31 et s. *Spener et son époque*, par H. Rathgeber, in-12, Paris, 1889.

LIVRE II

L'HISTOIRE ET LA POÉSIE

CHAPITRE PREMIER

Les jurisconsultes, les écrivains politiques et les historiens. — Les journaux.

I. Le droit et la politique : J. Barbeyrac, J.-J. Burlamachi, Étienne Beaumont, E. de Vattel; Micheli Du Crest et C.-F. Bergeon. — II. Les historiens : Abraham Ruchat et l'*Histoire de la Réformation en Suisse;* Loys de Bochat : Étienne Meuron : Samuel de Pury; James-Pierre de Pury; D.-F. de Merveilleux; J.-R. Grouner. — III. Les journaux : la *Bibliothèque italique;* le *Mercure suisse*, sa transformation en *Journal helvétique* et en *Nouvelliste suisse;* L. Bourguet et L. Baulacre.

I

La philosophie qui renaît va, sur terre suisse, s'appliquer à la politique. Le XVIIme siècle fut essentiellement et passionnément autoritaire; on n'y discutait guère de la forme des États et de la condition des gouvernements. L'État, c'est moi, — l'État, c'est nous, disaient Louis XIV et nos petits oligarques. Le droit public était à peine une science; le droit des gens n'avait à son actif que le *Mare liberum*, le *De jure prædæ* et enfin le *De jure belli et pacis* d'Hugo Grotius, avec le fameux traité de Samuel Puffendorf; le droit naturel ne tentait personne. Il était réservé à Barbeyrac et à Burlamachi de répandre une vive lumière dans ces divers domaines.

La famille de Barbeyrac avait dû fuir en Suisse après la révocation de l'édit de Nantes. JEAN BARBEYRAC [1] lui-même, né en 1674,

[1] *France protestante*, 2me édit. *Gindroz*, 304 et suiv. *De Montet. Lettre à J.-A. Turrettini*, publiées par M. E. de Budé et déjà citées, vol. I. *Sayous*, I, 123 et s.

passa une bonne partie de sa jeunesse dans notre pays ; il fut appelé en 1710 à une chaire de droit de l'académie de Lausanne. La réputation de ce jurisconsulte était fort bien établie. Des ennuis, provoqués par l'affaire du *Consensus*, le décidèrent à quitter Lausanne pour Groningue, où il enseigna le droit public jusqu'à sa mort survenue en 1744. Barbeyrac n'en demeura pas moins en relations très suivies avec les principaux anticonsensistes suisses, dont il continua de servir la cause. Je trouve ce passage significatif dans une de ses lettres à J.-A. Turrettini (30 septembre 1718) : « Je reçus il y a quelques semaines les pièces faites à l'occasion du *Consensus*. Je me suis mis d'abord à les lire, et j'en ai même lu quelques-unes la plume à la main, qui ne pourraient être souffertes dans un livre imprimé... Je ne dois point paraître pour éditeur de ces pièces. Je prendrai dans la préface le personnage d'un étudiant étranger qui, s'étant trouvé dans vos contrées vers le temps de l'affaire du *Consensus*, a eu la curiosité de ramasser les pièces faites à cette occasion, et je daterai cette préface de Londres pour dépayser les lecteurs. » L'ex-professeur de Lausanne appartenait, en religion, à l'école de Jean Le Clerc; l'important est pour lui de « trouver un juste milieu et de bien régler ce qui doit être tenu pour incontestable et ce qui doit être abandonné aux disputes. » Il n'aime pas les « extrémités vicieuses; » et puis, il entend « qu'on laisse à chacun la liberté de suivre les lumières de sa conscience. »

Le titre de gloire le plus sérieux de Barbeyrac est, sans contredit, la très originale et très claire *Préface*, bien qu'un peu sèche, de son *Droit de la nature et des gens* (1712), traduit du latin de Puffendorf. En outre, il commenta Grotius, mit en français Brinckershock et Cumberland, polémisa contre les catholiques, écrivit un *Traité du jeu* fort ingénieux et presque amusant.

La *Préface* du *Droit de la nature et des gens* fit plaisir à Voltaire, qui donna de la « belle âme » à Barbeyrac et le déclara supérieur à Puffendorf. Il est vrai que je lis, à l'article « droit » du *Dictionnaire philosophique*, une phrase de cette façon : « Rien ne contribuera peut-être plus à rendre un esprit faux, obscur, confus, incertain, que la lecture de Grotius et de Puffendorf, » — même commentés ou traduits par Barbeyrac ! Celui-ci montre, dans la préface déjà citée, que l'existence de la société humaine est subordonnée à l'accomplissement de certains devoirs que Dieu a inscrits dans le cœur de l'homme. Ces devoirs, ces préceptes — ces principes — naturels nous sont enseignés par la raison et la conscience. Le monde a long-

temps négligé de s'y conformer. Le Christ est venu, qui a restauré l'empire de la morale. Mais les pères de l'Église ont défiguré l'Évangile... La préface se termine par une vigoureuse apostrophe à saint Jérôme, saint Augustin et tous les docteurs qui ont altéré ou corrompu la doctrine de Jésus. Cette sortie contre les pères de l'Église fut l'occasion d'une violente guerre de plume. Le P. Cellier, entre autres, publia tout un in-quarto contre le vulgarisateur de Puffendorf. Barbeyrac répondit par son *Traité de la morale des Pères de l'Église* (1728). Le début de ce livre veut être transcrit :

« Je ne vois rien de plus désagréable dans le métier d'auteur que les querelles qu'il attire aisément à ceux mêmes qui les fuient. Pour peu qu'on veuille voir par ses propres yeux et qu'on use de la liberté naturelle que chacun a de dire naïvement ce qu'il pense, il se trouve toujours des esprits superbes, ou prodigieusement entêtés, qui regardent cela comme un attentat sur l'empire souverain dont ils se sont emparés... S'ils se contentaient de réfuter honnêtement ceux qui ne sont pas de leur opinion, on pourrait leur passer un zèle trop vif, mais jusque-là innocent, et leur laisser débiter tout à leur aise des raisons ou visiblement frivoles, ou déjà suffisamment discutées. Mais on voit bientôt qu'ils en veulent à la personne autant ou plus qu'aux sentiments ; et s'ils n'en viennent pas toujours à entasser et épuiser les injures les plus grossières, ils lâchent assez de traits malins pour faire sentir avec quelle peine ils s'empêchent de porter aux derniers excès les marques de leur haine et de leur colère. Le meilleur est sans doute de dissiper et d'émousser ces traits en les méprisant, mais l'intérêt de la vérité ne permet pas toujours de se borner là. Bien des gens se laissent surprendre à la hardiesse d'un disputeur dont ils ne peuvent ou ne veulent point examiner les raisonnements. C'est perdre sa cause dans leurs esprits et se reconnaître vaincu, que de garder le silence. » Que cela est donc bien dit et vrai d'une éternelle vérité ! C'est tout ce que je prendrai dans le livre de Barbeyrac. Il faut y admirer la sûreté de la science, les ressources de la dialectique, la subtilité de l'argumentation ; l'auteur est un maître controversiste.

Barbeyrac est, en somme, une intelligence nette et robuste, sans grande élévation, plus habile à expliquer les théories d'autrui qu'à édifier un système. Il a eu l'incontestable mérite d'initier les Français à des sciences venues obscures, touffues et lourdes, de Hollande et d'Allemagne ; il les a éclairées et allégées ; il les a rendues abordables et viables. Ne serait-ce rien que d'avoir popularisé les

notions, alors nouvelles, d'un droit naturel et d'un droit des gens longtemps méconnus? d'avoir, avec l'école protestante de Jurieu, posé la question de la souveraineté du peuple? Sa langue est du français que le « style réfugié » n'a presque pas entamé.

Le nom de JEAN-JACQUES BURLAMACHI [1] est associé à celui de Barbeyrac dans l'œuvre de diffusion de ces doctrines qui devaient inspirer Montesquieu, exciter Rousseau et préparer les institutions politiques et sociales de l'Europe moderne. Burlamachi est né à Genève en 1694 ; il y brilla en la double qualité de professeur de droit et de magistrat. Ses deux grands ouvrages ont été réunis sous le titre : *Principes du droit naturel et politique* ; [2] Rousseau leur a fait plus d'un emprunt, bien que Burlamachi ne croie pas la société civile contraire à l'état de nature (elle en est, selon lui, un heureux prolongement) et qu'il s'érige presque en défenseur du pouvoir absolu. Sayous a pu dire : « Ce livre est un chef-d'œuvre d'exposition didactique ; les raisonnements et les doctrines s'y enchaînent et se résument avec une netteté et une aisance admirables, sans sécheresse malgré la brièveté, sans lourdeur malgré la nature abstraite des idées. » Tout y est mis en relief avec une clarté et une conscience rares. Mais les *Principes* sont moins l'œuvre d'un penseur éminent que d'un habile traducteur de la pensée des autres. Un contemporain et un compatriote de Burlamachi, l'avocat *Étienne Beaumont* (1718-1768) a laissé des *Principes de philosophie morale* (1754), qu'on a longtemps et faussement attribués à Diderot.

J'ai encore à parler d'EMER DE VATTEL [3], l'un des jurisconsultes les plus célèbres du siècle. Né à Couvet en 1714, mort à Neuchâtel en 1767, Vattel fut chargé de diverses missions diplomatiques par Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne. Sa vie n'offre rien de particulier ; ses ouvrages sont ses actions d'éclat. Je n'étudierai à cette place que son *Droit des gens ou principes de la loi naturelle*, etc. (1758), qui eut un succès durable, beaucoup parce qu'il renfermait un exposé systématique bien ordonné d'une science très importante, un peu parce qu'il était écrit dans une langue sobre et franche, un peu enfin parce qu'il combla, au moment propice, une lacune fort sensible. Et puis, Vattel était un homme du métier ; il avait en

[1] *Œuvres* de L. Baulacre, l. c., I, 484 et s. (*Éloge* de Burlamachi). *Senebier,* III, 87 et s. *Sayous*, I, 77 et s. *De Montet*.

[2] Genève, in-4°, 1763. Publiés séparément en 1747 et 1751. M. Dupin les a réédités, Paris. 5 vol. in-8°, 1820.

[3] *Biographies neuchâteloises*, II, 410 et s. *Sayous*, II, 102 et s.

quelque sorte pratiqué les questions discutées dans son livre. Aussi n'exigera-t-on pas de lui un cours de métaphysique politique ; il entend donner, non pas de la théorie, mais des solutions.

Le *Droit des gens* est un traité tant de droit public général que de droit international public et privé ; le droit de la guerre y est surtout développé avec une haute compétence. Vattel s'est fait le disciple de Wolf auquel il a pris « ce qu'il a trouvé de meilleur ; » il n'a pas suivi servilement le « grand philosophe de Halle ; » il le combat même sur certains points, lui reproche ainsi de décider « qu'il est permis naturellement de se servir à la guerre d'armes empoisonnées, » — une décision qui l'a « révoté et mortifié. » L'ouvrage de Vattel est peut-être surchargé de détails et encombré de distinctions, Il manque de profondeur ; il est, en revanche, d'une lecture facile, son auteur est un esprit sage et clairvoyant. On ne saurait, dit Vattel, « prendre des mesures trop justes, trop étendues et trop efficaces » pour assurer le respect et l'exécution ponctuelle des lois. Il proclame la liberté de la conscience : « La croyance ne se commande pas, et quel culte que celui qui est forcé ! » Il prêche la « tolérance universelle de toutes les religions qui n'ont rien de dangereux soit pour les mœurs, soit pour l'État, » et il s'écrie : « écrasez seulement l'esprit persécuteur ! » Les beaux sentiments de notre jurisconsulte ne sont pas inconciliables avec une haine vigoureuse du catholicisme. Il polémise, attaque le célibat des prêtres, les ordres religieux, les immunités excessives et les « énormes prétentions » du clergé romain qui veut régner en toutes choses. Il montre que les Suisses ont toujours résisté aux empiètements de l'Église, « réprimant les entreprises des évêques et de leurs officieux. »

On comprend que je ne puisse disséquer le gros traité de Vattel. Il fit longtemps autorité ; il est encore utile. J'en signale tout spécialement les chapitres sur la neutralité.

Est-il permis de ranger immédiatement après ces hommes illustres, quelques agitateurs et pamphlétaires dont les écrits n'ont plus que la valeur de documents historiques ? Il ne serait pas juste d'oublier Micheli du Crest (voir p. 11), qui mécontenta les autorités de sa ville natale pour avoir critiqué le nouveau plan des fortifications de Genève, qui rédigea deux mémoires fort durs pour les magistrats de la république, fut reconnu coupable de « lèse-majesté » et condamné en 1731 à « demander pardon à Dieu et à la Seigneurie, genoux en terre et huis ouverts, à une prison perpétuelle, à la confiscation de tous ses biens présents et à venir. » Il protesta ; une seconde sentence pro-

nonça contre lui la peine de mort. Il avait eu la prudence de mettre la frontière entre ses adversaires et sa personne. C'est de l'exil qu'il lança, en 1744, une curieuse *Supplication* « aux louables cantons de Berne et de Zurich » pour prier ceux-ci de le réconcilier avec Genève. La pièce n'est pas mal tournée.

Je serais fort empêché de citer un écrivain politique vaudois, les Bernois ne tolérant pas la discussion chez leurs sujets. L'issue tragique de la conjuration de Davel provoqua bien un certain nombre de brochures, — dans lesquelles on flétrit plutôt la mémoire ou déplora la conduite du patriote-martyr. Neuchâtel avait un monarque d'une susceptibilité moins farouche que LL. EE.. Le Micheli du Crest de la principauté, CHARLES-FRANÇOIS BERGEON, avait lancé, en 1734, un *Manifeste* hostile à la Prusse et tout pénétré de sympathies françaises. Ce libelle tendait à opérer « une révolution dans la principauté de Neuchâtel, » au profit de Louis de Mailly, marquis de Neelle. Le gouvernement prit des mesures énergiques ; Bergeon et son associé J.-J. Merveilleux durent s'enfuir, mais ils obtinrent, quelques années après, le pardon du roi.

L'autorité ecclésiastique se relâchait en Suisse; l'autorité civile était plus ombrageuse que jamais. Le temps approche néanmoins où la censure politique abdiquera devant les idées nouvelles, ou ne réussira plus à les comprimer.

II

C'est à Neuchâtel et dans le canton de Vaud que nous irons chercher des historiens pendant la première moitié du XVIIme siècle. Genève n'a guère produit, durant cette période, que *Jean-Antoine Gautier*, dont j'ai déjà parlé (voir mon tome I, p. 500). Nous n'avons, dans le Valais, que *Ph. de Torrenté* (1700 à 1762), un bourgmestre de Sion et un collectionneur de documents, dont il suffit de rappeler le nom.

Commençons par les Vaudois, de beaucoup les plus intéressants! Abraham Ruchat et Loys de Bochat sont, en effet, les pères de notre histoire nationale. ABRAHAM RUCHAT[1] (1678 à 1750) étudia la théologie, voyagea beaucoup en Allemagne et en Hollande, desservit

[1] *Conservateur suisse*, XII, 239 et s. L. Vulliemin : *Notice* sur la vie de Ruchat, dans vol. VII *in fine* de son édition de l'*Histoire de la Réformation en Suisse* (voir ci-après). *Galerie suisse*, I, 586 et s. *De Montet*.

quelques cures, devint principal du collège de Lausanne et obtint enfin une chaire à cette Académie qu'il avait rêvé de transformer en Université. Je ne songe pas même à mentionner les travaux fort estimables, mais très oubliés, du théologien. L'historien seul m'attire. Il avait hérité de nombreux documents amassés par un de ses oncles, Abram de Mière, et il se mit bientôt à compléter les précieuses collections de son parent. Nous pouvons le suivre à travers la Suisse, étudiant les archives, travaillant dans les bibliothèques, recueillant une immense quantité de matériaux. N'avait-il pas projeté de faire l'histoire générale de l'Helvétie, des origines au XVIIIme siècle?

Ruchat publia en 1707 un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique du Pays de Vaud*, excellent petit ouvrage, qui n'a pas trop vieilli. Il donna, en 1714, sous le pseudonyme de G. Kypseler, ses *Délices de la Suisse*, un volumineux traité de géographie politique, historique et physique à l'usage des gens du monde. Les *Délices*, réimprimés plusieurs fois et profondément remaniés (la meilleure édition est celle de Neuchâtel, 2 vol. in-4°, 1778[1]), ne sont pas une sèche nomenclature de villes, de fleuves et de montagnes, mais un large tableau du développement territorial, intellectuel et moral du peuple suisse. Tout n'est pas à louer dans ce livre. Le style en est médiocre; la langue de Ruchat, simple et claire, manque de relief et d'élégance. Le fond n'en est pas très original, malgré certains aperçus où la finesse s'allie heureusement à quelque audace. Le chapitre le plus piquant est intitulé: *Du tempérament, de la fécondité et des mœurs des Suisses, avec un essai sur leur caractère*. Ruchat y apparaît bien tel qu'il est: savant candide, observateur un peu superficiel, moraliste honnête entiché du bon vieux temps. Il constate avec regret que « l'on préfère aux aliments et aux fruits du pays, » le « café, le thé, le chocolat et autres superfluités étrangères, » jadis inconnues en Suisse. Il se console cependant, car les femmes sont encore d'une étonnante fécondité, ce qui prouve que « les tempéraments des Suisses, quand ils se marient, ne sont pas ordinairement usés ni altérés par le libertinage et les débauches. » Mais il finit par déplorer que les cantons se dépeuplent grâce aux capitulations militaires, alors qu'ils pourraient former une grande et puissante nation. Je lis, d'un autre côté, qu'à Berne, Fribourg et Soleure « la langue française est plus pratiquée que l'allemande, parmi ceux qu'on appelle

[1] On a fondu, dans cette édition, les *Délices* de Ruchat avec l'*État de la Suisse* de Stanyan, ambassadeur anglais près des cantons.

les gens distingués, de sorte qu'il y a des personnes des deux sexes qui ne savent pas écrire dans leur propre langue. » Hélas! la France n'a point prêté que son idiome; elle a imposé ses modes. Ainsi « les femmes ont aujourd'hui renoncé à la rusticité, aux manières réservées, à la sévérité et à l'austérité de leurs ancêtres; elles ne se défendent plus, comme celles-ci faisaient autrefois avec le bâton et les ongles des approches des cavaliers. » O la simplicité primitive! O l'antique vertu! Le chapitre, assez curieux, sur les *Dispositions des Suisses pour les lettres et les arts*, renferme une protestation énergique et bien appuyée contre la manie que l'on avait en France, au XVIIIme siècle, de tenir les Suisses pour gens ignorants et stupides.

Je passe à l'œuvre principale de Ruchat, à son *Histoire de la Réformation de la Suisse*[1]. Il n'avait pas renoncé à composer une histoire générale de notre pays, lorsque l'affaiblissement de sa vue et sa mauvaise santé le forcèrent de restreindre son plan primitif. Il voulut du moins écrire ce qu'il savait sur la période qui l'intéressait le plus : la réformation. Et nous eûmes une histoire, non certes impartiale, mais consciencieuse et détaillée, de l'établissement du protestantisme en Helvétie. Les renseignements sont contrôlés avec soin ; peu de conjectures, des faits, solidement étayés de preuves nombreuses et convaincantes. Que l'on se représente les difficultés de l'entreprise — l'absence de bons travaux antérieurs, au moins pour la Suisse française, les matériaux disséminés dans quelques centaines d'archives, les susceptibilités de la censure bernoise, — que l'on se remémore tous les obstacles surmontés, et l'on conviendra que l'ouvrage de Ruchat est un des plus beaux monuments de notre littérature historique. Ce n'est pas que le pasteur vaudois soit un esprit supérieur; il est avant tout un habile et patient explorateur. Ni l'écrivain, ni le philosophe ne s'élèvent au-dessus du niveau moyen. Mais quel travail, et combien méritoire!

Les uns ont prétendu que Ruchat avait fait acte de servilité à l'égard de Berne. Il fallait donc qu'il s'exposât à une interdiction de publier? LL. EE. ne le jugèrent même pas assez docile, puisqu'elles lui enjoignirent de ne point éditer la seconde partie de son manuscrit. Souvenons-nous de la tyrannie soupçonneuse des gouvernements pendant tout le XVIIIme siècle! Rappelons-nous que Jean de Muller en fut réduit, ainsi que le rapporte Louis Vulliemin, « à faire paraître

[1] Genève, 6 vol. in-12, 1727, 1728. Nouvelle édition avec commentaire et notice biographique par L. Vulliemin, et la *Continuation* de l'œuvre de 1536 à 1566, — Nyon, Paris et Lausanne, 7 vol. in-8°, 1835 à 1838.

le premier volume de son histoire sous la rubrique de Boston pour pouvoir le faire accepter dans sa patrie ! » L'intelligence était traitée en mineure et mise sous tutelle. On a blâmé aussi le brave Ruchat de quelques pages un peu rudes sur le clergé romain. Est-ce qu'un théologien protestant pouvait, en 1727, parler de Rome avec le détachement d'un sceptique de notre temps? Était-il possible, ou même honnête, de taire les abus et les hontes qui désolaient l'Église avant la Réforme? Les prétendues violences de Ruchat sont fort anodines. Il était, au demeurant, calviniste à la façon dont Pierrefleur était catholique deux cents ans auparavant. Il professait la foi de ses pères, sincèrement mais sans passion. Il avait la religion « vaudoise, » je veux dire orthodoxe avec tiédeur et fervente avec bonhomie. Et on ferait un polémiste de ce savant débonnaire? Son *Histoire* fut, à la vérité, mise à l'index. Et après? La congrégation de l'index aurait-elle pour mission de délivrer des brevets d'impartialité? L'évêque de Fribourg, Claude-Antoine Duding, qualifia Ruchat de *hereticæ pravitatis minister*. Depuis quand s'incline-t-on devant les arrêts littéraires de l'épiscopat? Je pardonnerais à Ruchat ces soi-disant méfaits et bien d'autres peccadilles, s'il écrivait avec plus de correction et d'éloquence, s'il avait moins de régularité et plus de pittoresque dans sa manière, s'il retrouvait parfois les tours nerveux, les formes originales et vivantes d'un Bonivard ou d'un Froment. Il n'est pas même naïf. Il est désespérément sec, et méthodique, et monotone.

L'hostilité que Ruchat rencontra dans le gouvernement de Berne ralentit son zèle. Il continua néanmoins son *Histoire générale de la Suisse* « depuis l'origine de la nation jusqu'à l'an 1308. » Cet ouvrage est encore manuscrit; il est, selon Vulliemin, supérieur par la science à l'*Histoire de la Réformation*.

De ses autres travaux, je n'indiquerai pas même les titres. Nous connaissons suffisamment Ruchat, érudit modeste et désintéressé. Ce qu'il faut redire, c'est qu'il a ressuscité tout notre passé historique et religieux, sauvant de l'oubli des faits et des documents que nous serions condamnés à ignorer. S'il ne fut pas un grand homme, il fut un patriote et un savant plus utile que bien des grands hommes.

Ruchat n'eut pas de meilleur ni de plus noble émule que Charles-Guillaume Loys de Bochat[1] (1695 à 1754), qui étudia le droit sous Barbeyrac, auquel il succéda en 1717. Membre de plusieurs sociétés

[1] *Éloge historique de Ch.-S. Loys de Bochat*, par J.-A.-E.-D. Clavel, Lausanne, in-8°, 1755. *Gindroz,* 314 et s. *De Montet.*

savantes, il s'est fait très avantageusement apprécier par la publication de nombreux travaux historiques et juridiques. Les belles-lettres ne lui étaient nullement étrangères; la preuve en est dans les précieuses notes manuscrites qu'il a laissées sous le titre de: *Matériaux pour une histoire littéraire de la Suisse;* le doyen Bridel et d'autres après lui y ont abondamment puisé. Mais on ne lit plus de Loys de Bochat que ses *Mémoires critiques pour servir d'éclaircissements aux divers points de l'histoire ancienne de la Suisse et sur ses monuments d'antiquités*[1], un recueil qui fut la providence et qui est resté l'un des guides les plus sûrs de nos archéologues.

Les *Mémoires critiques* sont naturellement dédiés à LL. EE. Cependant Bochat a fait mieux que d'égrener le chapelet des compliments traditionnels adressés par les écrivains vaudois de l'époque à leurs « illustres, hauts, puissants et souverains seigneurs » de Berne. Il a entrepris de purger l'histoire suisse de toutes les fictions qui répugnent à un siècle où « le prix du vrai est trop connu. » Son dessein est de s'occuper exclusivement des origines: il remonte « au milieu du second siècle de Rome » (soit à l'an 600 environ avant J.-C.) et s'arrête « au règne des rois des Bourguignons » (fin du V[me] siècle). La période helvéto-romaine est traitée avec force détails; les *Mémoires* sont, sur cette partie de notre histoire, excellents par la sûreté des investigations et l'ingéniosité des conjectures. La langue de Bochat est sobre et franche, bien qu'un peu terne.

On pouvait attendre de l'érudition du professeur lausannois qu'elle serait plus féconde. Il était un de ces rats d'archives qui consument leur vie à rassembler les matériaux d'un livre qu'ils ne terminent jamais. Il a travaillé surtout pour la gloire des autres.

Les Neuchâtelois[2] n'ont pas, entre 1700 et 1750, d'historien qu'ils puissent opposer à un Ruchat ou à un Loys de Bochat. La quantité supplée chez eux tant bien que mal à la qualité.

Étienne Meuron († 1750) fut l'un des collaborateurs les plus intelligents et les plus réguliers du *Mercure suisse*, auquel il donna, de 1737 à 1747, diverses études historiques et même des articles de philosophie et de mathématiques. Samuel de Pury serait un inconnu, s'il s'était contenté de rédiger des *Mémoires secrets* qui ne furent pas imprimés et de fournir ainsi des matériaux à Chambrier, Tribolet et aux autres historiens de Neuchâtel; c'est à lui que nous devons les

[1] Lausanne, 3 vol. in-4°, 1747 à 1749.
[2] *Biographies neuchâteloises;* voir aussi tome I, 37 et s. du présent ouvrage.

Extraits des chroniques ou annales des chanoines de Notre-Dame, — le plus beau fleuron de notre littérature nationale avant la Réforme. Son nom reste inséparable de l'œuvre qu'il a préservée de la destruction.

JEAN-PIERRE DE PURY (1675 à 1736) est moins un historien qu'un explorateur et un géographe. Il avait le goût des lointaines aventures; il voyagea. Ayant vécu d'abord à Paris, où il gagna dans la spéculation une fortune que la spéculation emporta lors de la débâcle de Law, il chercha ensuite à se refaire des rentes en procurant des débouchés aux vins de Neuchâtel; il imagina plus tard de cultiver la vigne sur le sol du Cap de Bonne-Espérance. Les Anglais l'engagèrent à créer des colonies en Amérique. Il se fixa dans la Caroline du Nord, où il attira de ses compatriotes et fonda la ville de Purysbourg. Jean-Pierre de Pury a publié deux *Mémoires* sur le « pays des Caffres et la terre de Nuyts. »

Puisque j'en suis à la géographie, je citerai au passage DAVID-FRANÇOIS DE MERVEILLEUX († 1712), l'auteur d'une estimable *Introduction à la géographie universelle*. Notre homme exalte, dans sa préface, la science à laquelle il s'est voué: « Non seulement elle est nécessaire pour l'intelligence de l'histoire..., mais on en a encore besoin pour connaître ce qui se passe dans notre siècle; celui qui l'ignore ne peut même lire la gazette sans rougir ou sans s'arrêter. » Les deux volumes de Merveilleux traitent de la cosmographie, ainsi que de la géographie politique, historique et physique. Ils sont assez complets et même assez exacts. Je ne veux leur emprunter que ce portrait enthousiaste des Neuchâtelois: « Les habitants de ce pays ont de grands privilèges; ils sont gens laborieux, civils et bien accueillants envers les étrangers. Ils ont une forte passion pour les armes, ce qui les rend belliqueux et hardis, aussi le pays est-il une véritable pépinière de soldats; le péril ne les étonne point. Un certain point d'honneur qu'ils ont de nature les excite mutuellement à se distinguer par leur bravoure à l'envi des autres dans les occasions; aussi tout le monde convient qu'ils sont vaillants, adroits et pleins de génie. » Avez-vous reconnu dans ces lignes les Neuchâtelois avisés et circonspects? Se reconnaîtront-ils eux-mêmes? David-François n'est-il pas tombé dans le — merveilleux? Son homonyme, l'écrivain irrévérencieux des *Amusements de Bade*, ne l'imitera guère.

Je fais ici une petite place à JEAN-RODOLPHE GROUNER[1], un Ber-

[1] *Gaullieur*, 45. — Ses *Fragments* ont paru à Neuchâtel, 2 vol. in-8°, 1737 à 1739.

nois, l'auteur des *Fragments historiques de la ville et république de Berne*. Ces fragments sont, en réalité, une histoire de la Suisse en français, — un français moins gothique déjà que celui de l'*Apologie d'Avenches* (1710) par un autre Bernois, le bibliothécaire *Wild*. La modération et l'impartialité de Grouner font de ses deux volumes l'un des ouvrages les plus recommandables. N'est-ce point, de sa part, un beau trait d'indépendance et de loyauté que d'avoir excusé Davel, le « visionnaire, » et de s'être déclaré l'admirateur des vertus du héros vaudois?

III

Tous les historiens dont je me suis occupé furent plus ou moins journalistes, comme on l'était de leur temps. Ils envoyaient volontiers des articles aux revues de l'époque, spécialement à celles de Bourguet, qui paraissaient à Neuchâtel, sur terre peu surveillée sinon libre. On pouvait y dire des vérités sous le voile d'un impénétrable anonymat. Ruchat et de Bochat sont parmi les plus fidèles collaborateurs des publications périodiques éditées en Suisse. C'est le *Mercure suisse* qui eut la primeur des *Fragments historiques* de Grouner; c'est là aussi que sont insérés les mémoires de Meuron...

Mais procédons par ordre [1] ! Frédéric Spanheim, le père, et Minutoli sont les ancêtres du journalisme français dans notre pays. Les périodiques de Londres et d'Amsterdam, la *Bibliothèque anglaise* rédigée par Matty, de la Roche et La Chapelle (1717 à 1728), la *Bibliothèque britannique* de Des Maiseaux, Bernard, etc. (1733 à 1747), la *Bibliothèque germanique* de Lenfant et Beausobre (1720 à 1741) avaient succédé aux *Nouvelles de la République des Lettres* de Bayle et aux trois *Bibliothèques* de Jean Le Clerc. Ces revues pénétraient chez les savants de la Suisse romande et leur étaient ouvertes. *Louis Bourguet* (voir p. 12) comprit que notre pays devait avoir un organe qui réunît les forces éparpillées de sa seconde patrie. Il avait beaucoup voyagé, il était revenu d'un long pèlerinage à travers l'Europe avec la conviction que la Suisse pouvait être, mieux que l'Angleterre et la Hollande, un centre de ralliement pour les érudits et les écrivains protestants de langue française. Il commença par fon-

[1] Voir tome I du présent ouvrage, p. 492 et s. 443, 455. *Gaullieur*, 30 et s. *Sayous*, I, 140 et s. Collections de la *Bibliothèque italique* et du *Mercure suisse* (plus tard, *Journal helvétique*).

der la *Bibliothèque italique*, destinée à populariser dans l'Europe centrale les travaux de la science italienne. La rédaction en était exclusivement confiée à des Suisses : Seigneux de Correvon, Loys de Bochat, Abram Ruchat, Cramer, Calandrini et quelques autres. Le *Bibliothèque italique* donna l'idée à ses principaux collaborateurs de créer une revue vraiment nationale. La Suisse romande ne comptait-elle pas assez d'hommes éminents, n'avait-elle pas un passé historique assez riche pour posséder son journal à elle? On essaya vainement à Genève de lancer le *Nouveau Journal* (ou *Recueil littéraire*); il mourut après son deuxième cahier. Bourguet, encouragé par le succès relatif de la *Bibliothèque italique*, fit paraître, en décembre 1732, le premier numéro du *Mercure suisse*[1] ; ce premier numéro, distribué à titre d'essai, est presque introuvable.

L'abondance des matières est telle, dès 1738, et le nombre des souscripteurs s'accroît d'une façon si réjouissante, que les éditeurs se décident à diviser leur journal en deux parties, l'une littéraire, qui devint le *Journal helvétique*, l'autre politique, le *Nouvelliste suisse*. Il se transforma (1768) en *Nouveau Journal helvétique*, puis (1783), sous la direction de H.-D. Chaillet, en *Nouveau Journal de littérature de l'Europe et surtout de la Suisse*, dont le doyen Bridel prononça l'oraison funèbre en ces termes : « Depuis qu'à notre grand regret, le *Journal de Neuchâtel* a fini avec l'année 1784, soit par l'avidité du libraire, soit par la disette des souscrivants, la Suisse française s'est trouvée sans ouvrage périodique sur sa littérature. » Ainsi naquit, vécut et mourut la revue de Bourguet.

La presse était, au XVIIIme siècle, ce qu'elle n'a pas cessé d'être. Le bon, le médiocre et le mauvais s'y mêlent fraternellement. Si le *Mercure suisse*, en particulier, nous donna la conscience de notre valeur, s'il affirma la vitalité de la littérature romande, il n'en fut pas moins un stimulant pour la tourbe des gâte-métier, des gens sans vocation et sans talent. Comme il était fort accueillant, il fut assailli de prose et de vers; il accepta tout, sans choix.

Que l'on veuille bien jeter avec moi un rapide coup d'œil sur la collection du *Mercure suisse* et du *Journal helvétique* de 1732 à 1750! J'ouvre le numéro de janvier 1735. Une lectrice y tance vertement un « misanthrope, » qui a proposé la suppression des logogriphes. Elle adresse au journal tout un plaidoyer dont la péroraison

[1] Neuchâtel, 1732 à 1784, 158 volumes, chaque volume comprenant 4 livraisons mensuelles.

a dû mettre en alarmes la rédaction du *Mercure* : « Si vous les retranchiez (il s'agit donc des logogriphes), et que l'ennui me prît dans le peu de moments que j'ai coutume d'y donner, ne seriez-vous pas responsables des mauvais effets que l'ennui peut causer dans la tête d'une jeune fille? » L'abonné avait déjà ses exigences, la profession ses lourdes responsabilités. L'excellent Bourguet tenait trop à la vertu des demoiselles pour l'immoler même sur l'autel du bon goût; les logogriphes furent conservés. Je trouve, dans la livraison de février de la même année, un compte rendu fort complet du *Versuch von schweizerischen Gedichten* d'Albert de Haller; le critique se confond en louanges. Trois mois plus tard, « six dames de Genève » se plaignent du *Mercure suisse* : on y abuse de la politique et de la science. Elles réclament avec vigueur des « vers bien tournés » et « des histoires touchantes. » La direction répond galamment qu'elle a « différents goûts à contenter ; » néanmoins, elle « fera voir à ses spirituelles critiques » qu'on n'est pas au *Mercure* « si barbon qu'elles se l'imaginent. » Ces dames seront satisfaites; le sexe faible aura prouvé une fois de plus qu'il aurait mille raisons de s'appeler le sexe fort. Quant aux « vers bien tournés, » hélas! Bourguet imprime en 1735 — tant pis pour sa gloire! — une épître dithyrambique en son honneur à lui; le poète accouple des rimes de cette opulence : *conduits* et *Leibnitz*. Je préfère une chanson anacréontique, très égrillarde, qui égaie un numéro de l'an 1736 :

.....L'amour me lutine et m'enflamme,
Le Dieu du vin en est jaloux :
Accordez-vous, doux tyrans de mon âme,
Non, je ne veux bannir aucun de vous,....

On proteste, dans la livraison de novembre même année, contre certains passages des *Lettres juives* offensants pour le pays. L'auteur n'a-t-il pas eu l'impudence de prétendre qu'en Suisse un poète — il aurait dû dire : un bon poète — « est un animal aussi rare qu'un éléphant à Paris? » que « les bibliothèques y sont composées de moins de volumes qu'il n'y a de tonneaux de vin dans les caves? » Ne s'avise-t-il pas de tenir les *Lettres sur les Français* de Muralt pour un « livre mauvais, écrit d'un style guindé et obscur, n'offrant aucune idée vive à l'imagination, faux dans ses critiques et peu exact dans ses jugements? » On le reçoit rudement et lui réchauffe cette épigramme contre l'abbé Desfontaines :

..... Pour être en France bel esprit,
Sur la Suisse il faut avoir dit
Pour le moins une impertinence.

En 1737, Voltaire est apostrophé en octosyllabes énergiques et pesants :

..... sophiste frivole,
Tu viens, élève d'Albion,
De déisme tenant école,
Arborer l'irréligion.

Je crains que cette cueillette ne soit désastreuse pour la mémoire du *Mercure suisse*. Je n'ai relaté ni les travaux scientifiques, ni les morceaux d'histoire, qui font la meilleure partie ou du moins la partie la plus substantielle du journal. Peut-être me saura-t-on gré de rappeler sommairement la matière d'une livraison ; je prends, au hasard, celle de juillet 1742. Elle débute par une *Lettre sur le marronnier d'Inde* à l'auteur des *Éclaircissements sur le cocotier* ; ce n'est point palpitant, comme bien on pense, mais la lettre s'achève par une assez jolie fable dont le dernier vers pourrait être signé par un poète :

C'est souvent un malheur que d'être trop utile.

J.-B. Tollot, de Genève, le rimeur attitré du *Journal*, publie une *Lettre* insignifiante sur « l'origine des langues et leur utilité. » Voici une *Épître* à « Aminthe » sur les conseils, et une *Ode à la reine de Hongrie*, « attribuée à M. de Voltaire. » Voici un *Quatrain* fait à Lausanne par un gentilhomme « dont on n'avait vu aucun autre ouvrage, » et « dont il est superflu de louer l'esprit qui règne dans cette petite pièce, » faite pour être placée au bas d'un portrait du roi de Prusse ; je cite ce chef-d'œuvre :

Dans les cœurs de tous les mortels,
Ses vertus, ses exploits graveront son image ;
Bellone en pare ses autels,
Minerve en orne cet ouvrage.

Voici un « couplet » sur l'air de la *Princesse de Charolais* et une épigramme fort leste. Voici une *Lettre* où l'on nous enseigne que « le mariage est proprement le seul état fait pour vivre ensemble d'une façon un peu particulière et un peu assurée, » — le tout en réponse à une autre *Lettre* qui célébrait les charmes de « la retraite

et de l'indépendance; » j'ajoute que le champion du célibat a rendu les armes dans la livraison d'août. Voici une *Lettre*, — toujours ! — plus sotte que drôle, à l'adresse de l'écrivain du *Mercure*, qui disait des choses en général fort sensées et convenablement tournées sous le pseudonyme du « spectateur suisse. » Voici encore une *Lettre* accompagnant la « traduction par un jeune poète » de l'ode IX, livre III d'Horace. Voici enfin des annonces de libraire. Et c'est tout !

Sinner de Ballaigue appliquait au *Journal helvétique* le jugement du prince des satiriques latins sur les vers de Lucilius :

Quum flueret lutulentus, erat quod tollere velles.

C'est bien cela, sauf pour les quelques années où l'entreprise fut placée entre les mains de H.-D. Chaillet. Le *Journal helvétique* a fait sa grande part de puérile ou de détestable littérature. Il n'avait pas un but idéal de haute vulgarisation. Il sortait d'ailleurs d'un milieu plutôt dégrossi que poli par le goût et la culture des lettres. Le souci de la forme ne préoccupait guère sa rédaction, et c'est bien là ce qui explique son influence néfaste sur le style de nos auteurs. Il fut, l'espace d'un demi-siècle, l'usine où se forgea ce français-suisse auquel ceux-là seuls de nos auteurs n'ont point payé leur tribut, qui ont passé en France une partie de leur vie. C'est surtout pour avoir coopéré à la corruption de la langue que le *Journal helvétique* a péché. Mais son œuvre n'a pas été que funeste. Ses collaborateurs étaient tous, quoique calvinistes, des esprits fort tolérants. Il y eut parmi eux plus d'un barbouilleur, pas un sectaire. Ils suivaient le courant du siècle, avec sagesse et circonspection, professant la liberté d'examen et le respect dû à la conscience individuelle, mais ne s'attaquant pas à l'ordinaire aux principes essentiels de la religion. Ils pratiquaient, dans le domaine scientifique, un éclectisme intelligent. Ils donnèrent une salutaire impulsion aux études d'histoire et d'archéologie, comme aussi d'astronomie et de physique. Le surplus est de peu de conséquence, jusqu'à Chaillet. Il faut dire encore que le *Journal* a contribué beaucoup à rapprocher Genevois, Neuchâtelois et Vaudois, à fortifier l'unité spirituelle et morale établie entre eux par la Réforme.

Le *Journal helvétique* publiait des articles de Bourguet, d'Abauzit, de Ruchat, de Bochat, — tous auteurs que vous connaissez, — d'Iselin de Bâle, d'Engel de Berne, etc. Mais l'un de ses plus fermes

soutiens est Léonard Baulacre[1] (1670 à 1761), bibliothécaire de la ville de Genève. Tête bien meublée, plume bien trempée, Baulacre composa une foule de dissertations sur toute sorte de sujets : théologie, philosophie, histoire, archéologie. Il n'eut pas assez de loisirs ou de persévérance pour faire un livre. M. E. Mallet (puis M. Th. Heyer), recueillirent les travaux les plus remarquables de ce savant, sous le titre : *Œuvres historiques et littéraires de Léonard Baulacre* (Genève, 2 vol. in-8, 1857). On y trouve plusieurs notices envoyées au *Journal helvétique*, ainsi d'intéressants détails sur Bonivard, dont il soupçonna les talents d'écrivain et qu'il a étudié d'assez près. Baulacre a aussi de bonnes pages sur les *Psaumes de Marot et de Bèze*, sur le *Martyre de la légion thébéenne*, qui est traité de fable, sur François de Sales. Historien et critique, il a de l'atticisme, beaucoup de lecture, mais il se plaît à rester à la surface des choses. Son style est d'une élégante simplicité. Baulacre possédait, comme l'a dit un de ses biographes, Jacob Vernet, « les talents qui font l'homme judicieux, l'homme ingénieux, mais non l'homme supérieur. »

CHAPITRE II

La Poésie.

I. Quelques noms. — II. Un Scarron bernois : Samuel Henzi; son *Homère travesti*. III. Les vers d'un jurisconsulte : Emer de Wettel.

I

La Muse romande est, de 1700 à 1750, plus stérile encore, s'il est possible, que pendant le XVIIme siècle. Je serais fort embarrassé de citer, non point une œuvre marquante ou un nom connu, mais seulement deux douzaines d'alexandrins bien tournés. Il faut chercher dans le *Journal helvétique*[2] les poétereaux de l'époque. Nous avons *J.-B. Tollot* déjà nommé, un pauvre versificateur. *Godefroy de Tribolet* a commis ce sonnet passable sur la mort de J.-F. Osterwald :

[1] Notice en tête des *Œuvres* (édition Mallet). *Lettres à J.-A. Turrettini*, I. *Senebier*, III. *Sayous*, II, 57. *Haller*, II, 132 et s. *Bibl. des sciences et des beaux-arts* (1763), XIX, 1 et s. *De Montet*.

[2] Voir *Gaullieur*, 54 et s.; *Rev. suisse*, XIV, 248 et s.; *Genève et ses poètes*, 192 et s.

Toi qui fus d'Osterwald l'amour et le berceau,
Modère tes regrets, ville trop fortunée,
Et, réduite à porter ses restes au tombeau,
Songe que pour le ciel sa grande âme était née.

Son siècle, qui sera ton siècle le plus beau,
D'un honneur immortel te laisse couronnée;
Mais à l'Église en vain donnas-tu ce flambeau
Si tu n'en demeurais toi-même illuminée.

Montre donc, Neuchâtel, quel était ton pasteur :
Un triste monument construit par ta douleur
Ne peut seul de son nom illustrer la mémoire;

Tout le prix qu'il chercha pas ses soins assidus
Fut de semer en toi le germe des vertus
Qui l'ont porté lui-même au Séjour de la gloire.

Les vers de Tribolet sont, je crois, les meilleurs du *Journal helvétique* d'avant 1750. Un de ses homonymes, *David de Tribolet*, le Genevois *Pierre Bardin*, ont aussi rimé pour la feuille de Bourguet.

Je puis sans remords ne point allonger cette nomenclature. Il ne sera pas superflu, en revanche, d'étudier en quelques lignes notre poésie satirique pendant la première moitié du XVIIIme siècle. Les gouvernements avaient beau défendre qu'on les discutât ou les chansonnât; la malice populaire s'est toujours ri de la censure. On s'arrachait, à Genève, en 1709, après les élections du Conseil des Deux-Cents, une pièce de vers où chaque député avait son couplet :

Dans le Grand Conseil on reçoit
Baulacre qu'à peine on conçoit
Et qui n'est marchand ni légiste,
Et n'eut jamais d'autre souci
Que celui d'être bon fleuriste
Au village de Landecy...

En 1734, une circonstance analogue met en belle humeur les rimailleurs genevois. Les quatre-vingt-dix-huit strophes de la mieux venue de leurs diatribes bombardent les nouveaux conseillers :

Approchez donc, troupe aspirante !
Fussiez-vous sots, osez tenter :
Vous pouvez bien vous présenter
Puisque X. X. X. se présente.....

Mais tous ces pasquins n'ont rien de littéraire.

Je rappelle encore que *Jean Du Pan*, procureur général à Genève dès 1707, fut un esprit dégourdi et un poète d'un certain mérite;

nous lui devons entre autres une comédie : *Le délire des politiques*. Le musicien *J.-P. Le Camus* fit quelques chansons à boire ; « il chantait, nous dit Marc-Monnier, le vin comme il l'aimait, avec fureur. » Tout cela vaut à peine qu'on s'y arrête. La seconde moitié du siècle sera déjà plus riche, bien qu'il faille, en réalité, aller jusqu'au romantisme pour trouver des poètes de sérieuse valeur à la Suisse française.

II

C'est à Berne que j'ai salué le meilleur prosateur de cette période : B.-L. de Muralt ; c'est Berne qui me fournira le poète le mieux doué. Mais il y a loin des pages brillantes ou profondes de Muralt aux versiculets de SAMUEL HENZI [1]. Quoi qu'il en soit, Berne est, au XVIIIme siècle, un petit centre de culture française, d'où sortiront quelques-uns de nos écrivains les plus distingués.

Samuel Henzi n'est guère connu que comme patriote et martyr ; on en a fait un Davel bernois. Le gouvernement de la « Venise helvétique » était entre les mains d'une oligarchie ombrageuse et très fermée. Une vingtaine de mécontents rédigèrent, en 1744, un mémoire où ils réclamaient en termes modérés une organisation plus démocratique de l'État. Samuel Henzi, qui figurait parmi les signataires de cette pièce, fut banni et se retira à Neuchâtel. Grâcié en 1748, il revint à Berne, où il fit de la littérature et des dettes. Il sollicita, quelque temps après son retour, le poste de bibliothécaire de la ville. On lui préféra un jouvenceau qui n'avait alors d'autres titres que sa particule, mais qui fit son chemin dans les lettres : J.-R. Sinner de Ballaigue. Aigri par cette injustice, exaspéré par ses embarras d'argent, Henzi trame, en 1749, avec quelques amis, le renversement du patriciat. Il est trahi, arrêté, jugé, condamné à mort. Je ne lui tresserai pas de couronnes : il entrait plus d'ambition et d'égoïsme dans ses projets que de dévouement aux intérêts du peuple. Il sut bien tomber, monta sur l'échafaud comme d'autres vont au bal.

[1] *Histoire de la Confédération suisse de Jean de Müller*, traduite et continuée par Ch. Monnard, XIV, 427 et s. *Auszüge aus Samuel Kœnigsbriefen an A. v. Haller*, etc., par R. Wolf, Berne, 1845. *Briefe über die Schweiz* de C. Meiners, 2me édit., Berlin, 1788, I, 330 et s. *Étrennes nationales* (de E.-H. Gaullieur), 1845, 208 et s. *Les œuvres poétiques de S. Henzi*, par X. Kohler, Porrentruy, 1871. *Le Semeur*, numéros de février et mars 1890 (où j'ai publié une étude complète sur Henzi ; MM. Kohler et Gaullieur n'ont connu que des fragments de l'œuvre de notre poète).

S'il n'est guère possible de saluer en lui un apôtre de la liberté, il faut le louer d'avoir été un aimable et spirituel écrivain. Henzi, poète français! Voilà qui semblera fort étrange. L'infortuné conspirateur de 1749 n'en est pas moins l'auteur de vers qui ont de l'aisance et du pittoresque. Ni M. Gaullieur, ni M. Kohler n'ont soupçonné l'existence de deux morceaux d'Henzi : une ode sur la *Conquête de la Saxe*, un grand poème sur la *Bataille de Friedberg* (1746). Je ne m'attacherai qu'à ce dernier, qui compte plus de quatre cents alexandrins. La *Bataille de Friedberg* est dédiée au roi de Prusse :

> Roi favori de Mars, de Pallas nourrisson.....
> Je sais bien que ma langue encore en son berceau
> Peut déplaire au lecteur par son accent nouveau,
> Mais, fussé-je muet, dans l'ardeur qui m'anime,
> Je chanterais plutôt ta gloire en pantomime.

Ceci est tout simplement grotesque. Mais n'est-ce pas le ton de l'époque, avec de la lourdeur dans l'accent? Voltaire ne célèbre-t-il pas les « vertus » de Louis XV, dans son *Poème de Fontenoy?*

La description de la bataille elle-même est de ce style ampoulé, que le *Passage du Rhin* de Boileau avait mis en honneur. A travers les réminiscences mythologiques, les débauches de froides et plates allégories, les pénibles et massives redondances, on sent le versificateur exténué qui souffle, qui halète, qui rend l'âme à poursuivre l'insaisissable inspiration. La *Bataille de Friedberg* ne vaut ni plus ni moins que d'autres « batailles, » contées vers la même époque en alexandrins *ejusdem farinæ*.

Henzi publia en 1747 et 1748, à Neuchâtel, une curieuse macédoine poétique : la *Messagerie du Pinde*, qui parut en trois fascicules d'une quarantaine de pages chacun, avec un supplément contenant les trois premiers chants d'une *Iliade* travestie. On sera surpris de voir à quels amusements se livrait en 1748 le martyr de 1749. Henzi est moins un politique ou un philosophe qu'un bel esprit bernois, qui manie gentiment la langue de Molière et qui se délasse, sur terre d'exil, en jetant des facéties par le monde.

Le vers de l'*Homère travesti* est, à l'exemple de celui de Scarron, facile et négligé; mais s'il a parfois de la vivacité et du trait, il n'a pas la gracieuse désinvolture de son modèle. La bouffonnerie chez Henzi dégénère souvent en grossièreté ; le français y prend par-ci par-là d'extraordinaires libertés. Notre poète hasarde des solécismes comme celui-ci : « Elle est muette *qu'*un poisson. » Il aura des tournures qui crient leur province, une syntaxe en révolte contre toutes les règles.

Mais l'*Homère travesti* n'est point d'un lourdaud; il est, avec tous ses défauts, plein de gaîté et de sel gaulois. Ne reconnaissez-vous pas le bouillant Achille dans ce portrait qu'en trace Agamemnon :

Je me gabe d'un pareil drôle,
D'un matamore, d'un rustaud,
Qui marche toujours le nez haut,
Qui, parce qu'il est un colosse,
Ne demande que plaie et bosse
Et qui me fait à tout moment
Une querelle d'Allemand.

La « querelle d'Allemand » est délicieuse dans la bouche du roi d'Argos. Toute la tirade est d'un tour heureux. Ailleurs les naïvetés d'Homère sont agréablement persiflées; ses personnages, plus verbeux et plus insolents les uns que les autres, sont déshabillés à souhait; les dieux de l'Olympe apparaissent joyeusement caricaturés. Jupiter et son épouse, qui vivent pour se quereller, excitent surtout la verve d'Henzi. Monsieur finit toujours par avoir raison. Comment? Il « la rosse; » elle gémit. Vulcain s'interpose, en conjoint expérimenté :

Or vous donc, ma très chère mère,
Soyez plus souple envers mon père!
Relâchez-vous sur quelque point,
Croyez-moi, ne l'aigrissez point!.....
Vous, Jupin, soyez plus traitable
Et faites moins le formidable.....
Il y a cinquante maris
Auxquels il en arrive pis.

Ces petits vers coulent sans effort et se lisent sans ennui. Au fond, cela ferait tout aussi bien en prose, si la rime ne prêtait quelque chose d'imprévu et d'ailé aux saillies un peu grosses de la parodie.

Le deuxième chant de l'*Iliade* a peut-être inspiré Henzi mieux que les autres. Il fourmille de jolis détails, d'ingénieuses critiques, de trouvailles. « Pendra qui veut des Ilions, » avait dit Agamemnon dans une heure de découragement. Pallas ne l'entend point de cette oreille. Elle a recours à « ce grand Tartufe » d'Ulysse et l'interpelle si gaillardement que je renonce à la citer. Et comme elle malmène cette « garçonnière » d'Hélène, comme elle raille ce « bon Ménélas!... »

Il serait absurde d'accorder beaucoup d'attention à l'*Homère travesti*. Mais qui se serait imaginé l'*Iliade*, parodiée un jour en vers français par un sujet de LL. EE. et Scarron faisant école à Berne?

Je ne dirai rien de la *Messagerie du Pinde*[1]. On la confondrait presque avec un cahier du *Journal helvétique*. Odes, fables, épigrammes, critique littéraire, le tout y est médiocre ou mauvais. Henzi ne vaut que par son *Homère travesti;* sa mort courageuse, mieux que sa poésie, protégera d'ailleurs sa mémoire.

III

Je vais, puisque j'en suis aux *curiosa* de notre littérature, faire suivre les vers d'un conspirateur de ceux d'un jurisconsulte. EMER DE VATTEL (voir p. 51 et s.), l'illustre auteur du *Droit des gens*, n'a pas craint de montrer le poète sous le savant. Ce diplomate, ce philosophe, ce légiste, s'est essayé à des *Amusements de littérature, de morale et de politique;* il a publié aussi un recueil de fantaisies en prose et d'aimables vers, sa *Poliergie* (1757). Il y a là des morceaux enlevés, d'une prose alerte et pimpante, ou tendre et passionnée ; je ne veux retenir de la *Poliergie* que les choses rimées. Analyserai-je un *Discours sur l'amour de la nouveauté*, une *Épître sur la vie champêtre?* Non ; la Muse de Vattel a la voix jolie mais le souffle trop court, et les genres didactique ou descriptif ne lui conviennent point. Intéressante serait une *Épître morale* « à une jeune demoiselle pour la détourner de se livrer à une secte de fanatiques : »

Chassez les tristes airs des mystiques badauds.....
Tous ces devoirs forcés et ces pratiques fades
Enfantent la grimace et non pas la vertu.
Voyez-en les effets dans ces esprits malades !

Il faut l'entendre pester contre les « dogmes ténébreux, » le « pieux grimoire » d'un vieux « pédant, » qui pourrait bien n'être qu'un Tartufe. Mais le talent de Vattel n'est à son aise que dans les petites pièces, qui demandent plus d'esprit que de cœur ; il est bien poète neuchâtelois. Ainsi ses stances amoureuses ne plaisent-elles que lorsqu'elles sont dans le ton badin. Il chante gentiment la « brillante

[1] Henzi est aussi l'auteur d'un ouvrage dont il a paru trois volumes et un cahier : *Le Controlleur du Parnasse* ou *Nouveaux mémoires de littérature française et étrangère*, etc., par M. Le Sage de l'Hydrophonie, Berne, in-12, 1745 à 1748. La circonstance que le livre s'arrête brusquement à la veille de la conjuration d'Henzi et la parfaite concordance du style avec celui de la *Messagerie du Pinde*, permettent d'attribuer sans hésitation ce recueil à l'écrivain bernois. Voir *Actes de la Soc. jur. d'émul.*, XXXI, 30 et s.

écume » du « vif champagne » dont « naquit Vénus; » il célèbre les « sourires de sa déesse; » il est enjoué, folâtre et galant. Vous désirez une citation? Prenez ces strophes « à Mademoiselle X., en lui envoyant des fruits qu'elle aimait beaucoup : »

Allez remplir un destin glorieux,
Heureux dons de Pomone, allez, on vous désire.
Quand on sait plaire à l'aimable Thémire,
Il est doux de voler au-devant de ses vœux.

Vous toucherez cette bouche que j'aime,
Ces lèvres dont l'Amour a peint le coloris
Et qu'il forma pour s'y loger lui-même
Avec les Grâces et les Ris.

O sort digne de plaire au cœur le plus farouche !
Vous ne vivrez, il est vrai, qu'un instant,
Mais vous vivrez sur cette bouche
Et vous mourrez en la servant.

Oh! je ne donne point ces vers pour ce qu'ils ne sont pas; c'est là marivaudage de rimeur bien élevé.

SECONDE PARTIE

LA SUISSE ROMANDE AU TEMPS DE ROUSSEAU

LIVRE I

VOLTAIRE ET ROUSSEAU

CHAPITRE PREMIER

Voltaire en Suisse[1].

I. La Suisse romande au temps de Voltaire : la société et les mœurs. — II. Voltaire et Gibbon à Lausanne; une lettre inédite de P. Lanfrey. III. — Voltaire et les Genevois.

I

Voltaire en Suisse, Voltaire à Lausanne où prêcha Viret, à Genève où commanda Calvin! Et Voltaire, le railleur, le cynique, l'incrédule Voltaire! Assurément ses états d'impiété n'étaient pas encore complets, mais son irréligion n'avait plus de grands progrès à faire. Il avait bien flétri l'intolérance et stigmatisé la St-Barthélemy en vers fort éloquents. Toujours est-il que ces accès de généreuse indigna-

[1] *Œuvres complètes* de Voltaire (édit. Garnier). *Voltaire et la société au XVIII*me *siècle*, par Desnoireterres, Paris, 8 vol. in-8°, 1876. *Voltaire et Rousseau*, par L. Perey et G. Maugras, Paris, in-8°, 1886. *La vie intime de Voltaire aux Délices*, par les mêmes, Paris, in-8°, 1885. *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, etc., en 1776, 1777 et 1778*, Amsterdam, 6 vol. in-8°, 1780. *Amusements de Bade en Suisse*, par D.-F. de Merveilleux, Londres, in-12, 1739. *État et délices de la Suisse*, par Ruchat (voy. p. 54). *Les mœurs genevoises de 1700 à 1760*, par Ch. Dubois-Melly, Genève, in-12, 1876. *Genève, ses institutions et ses mœurs*, etc., par Joël Cherbuliez (déjà cité). *Genève et ses poètes*, de Marc-Monnier, 188 et s. *Lettres diverses recueillies en Suisse*, par le comte F. Golowkin, Genève et Paris, in-8°,

tion ne pouvaient donner le change sur ses véritables sentiments, bien qu'il fût passé maître dans l'art d'atténuer ou même de renier ses opinions au moment opportun. N'avait-il pas, en 1746, lors de son élection à l'Académie française, protesté de ses sympathies pour les jésuites ? N'écrivait-il pas à Jacob Vernet, avant de venir se fixer à Genève : « Je respecte vos lois religieuses. » Son arrivée, presque triomphante, en Suisse n'en est pas moins un signe des temps.

J'ai dit que l'austérité des mœurs et la rigidité de la foi n'étaient plus, même au début du XVIIIme siècle, ce qu'elles furent vingt ou trente ans auparavant. Le néo-calvinisme avait humanisé les caractères et levé le siège des consciences. Et puis, on éprouvait le besoin d'une détente de ferveur et de vertu ; non point que la morale n'eût jamais reçu d'accrocs dans le plus grave des mondes, mais deux siècles d'impeccabilité officielle étaient lourds à porter. Le goût des plaisirs, l'amour du luxe trouvèrent un aliment de plus dans la prospérité industrielle ou commerciale de nos villes petites et grandes. Des relations de plus en plus fréquentes avec la France, avec Paris surtout, firent le reste.

On me saura gré de tracer, à l'aide de quelques *Mémoires* du temps et de quelques ouvrages spéciaux, un tableau fidèle, et peut-être inattendu, de la société romande avant et après la venue de celui qui s'appellera volontiers « le Suisse Voltaire. »

Il faut étudier séparément la vie de chacune de nos provinces intellectuelles ; les renseignements que l'on pourrait donner sur l'une ne s'appliqueraient pas exactement aux autres. Je commencerai par Neuchâtel et choisirai pour guide David-François de Merveilleux [1], un écrivain qui connaissait ses compatriotes et qui, s'il en a médit, ne paraît pas les avoir calomniés. Ses *Amusements des bains de Bade en Suisse* (1739) renferment plus d'un récit graveleux ; ils ne con-

1821. *Revue suisse*, II, 152 et s. (article sur : *Gibbon à Lausanne*). *Memoirs of Mr. Gibbon's Life and Writings*, édités par lord Sheffield (j'en ai utilisé la traduction allemande). *Bibl. universelle*, 3me pér., XXI, 327, 551, XXII, 128 (articles de MM. Perey et Maugras sur : *Mme d'Épinay à Genève*). *Voltaire et les Genevois*, par J. Gaberel, 2me édit., Paris, in-12, 1857. *Gaullieur*, 69 et s. *Sayous*, I, 251 et s., 321 et s. *Voltaire à Lausanne*, par Juste Olivier, Lausanne, in-8°, 1842. *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*, par J.-R. Sinner de Ballaigue, Neuchâtel, 2 vol. in-8°, 1781. *Histoire de Fribourg*, (déjà citée) du Dr Berchtold. *Le salon de Mme Necker*, par M. d'Haussonville, Paris, 2 vol. in-12, 1782, 21 et s.

[1] *David François de Merveilleux* (qu'il ne faut pas confondre avec son oncle, le géographe de même nom; voir p. 58) fut officier au service de la France et mourut vers 1740. Il a publié, outre l'ouvrage ci-dessus, des *Amusements aux bains de Schinznach*, etc. (1738), des dialogues sur la situation politique de la Suisse, etc.

tiennent pas que cela. Les premières pages des *Délassements* seules sont consacrées à Neuchâtel : « Les meilleures familles de ce pays sont déchues, écrit Merveilleux. Beaucoup de descendants de nouveaux venus, de réfugiés français et de porteurs de balles sont riches et à leur aise, de même que des paysans qui ont fait fortune et qui ont écrasé les meilleures familles. » La ploutocratie prend, comme l'on voit, le pas sur l'aristocratie de naissance : ce sera le cas un peu partout, même en Suisse, avant la Révolution. La corruption, contre laquelle Osterwald bataille encore avec tant de vigueur, a envahi la cité de Farel : « On me proposa, écrit Merveilleux, d'aller au prêche d'un ministre fameux (Osterwald, sans doute). Je compris qu'il fallait passer par-là... Au sortir de ce prêche, nous fûmes joints par des gens d'assez bonne mine qui me proposèrent de jouer l'après-dînée... Je puis dire que Neuchâtel est un petit Turin, par le penchant que les gens de toutes sortes d'états ont pour le jeu. Magistrats, marchands, jeunes gens, tout joue au pharaon. Je gagnai trois louis d'or, n'ayant pas jugé à propos de me lâcher avec ces messieurs, parce qu'il me parut qu'il y en avait dans la compagnie dont l'unique profession était de jouer. Je fus averti par mon mentor de ne m'y pas livrer imprudemment, me disant qu'il me mènerait en compagnie de dames où je ne serais pas en risque de perdre beaucoup, et que j'en trouverais d'aimables... » Il y a d'autres particularités, que je laisse pudiquement dans l'ombre.

Ces quelques traits ont leur signification. J.-R. Sinner de Ballaigue, qui avait plus de convenances à garder, n'en dit pas aussi long dans son *Voyage historique et littéraire :* « Neuchâtel n'a point de lois somptuaires, et son exemple prouve que l'on peut être sage et rangé sans leur secours... Au milieu de tant de modération, la société est agréable. Les plaisirs ne perdent rien à être ménagés avec économie. » Il ajoute cependant : « Il n'est plus guère question aujourd'hui de sciences à Neuchâtel; on ne songe qu'à gagner de l'argent ou à le dépenser. » Que l'on consulte certaines lettres de J.-F. Osterwald à J.-A. Turrettini (voir le tome premier du présent ouvrage, p. 521), que l'on se souvienne de l'indulgence avec laquelle M[lle] De La Prise accueille, dans les *Lettres neuchâteloises* de M[me] de Charrière, certaine défaillance de celui qu'elle aime, et l'on se convaincra que Merveilleux n'a point exagéré !

Qu'en est-il de Lausanne ? L'auteur des *Lettres écrites de Suisse et d'Italie* aurait pu constater, bien avant ses voyages dans notre pays, que « la politesse d'Athènes que l'on vante si fort, y sapait insensible-

ment les mœurs de Sparte. » Gibbon, lui, n'a vu à Lausanne que des idylles athéniennes : « Ma société favorite avait pris, d'après l'âge de ses membres, la dénomination orgueilleuse de *Société du printemps*. Elle était composée de quinze à vingt jeunes filles de bonne famille, sans être des premières de la ville. La plus âgée n'avait peut-être pas vingt ans; toutes agréables, plusieurs jolies, et deux ou trois d'une beauté parfaite. Elles s'assemblaient dans les maisons les unes des autres presque tous les jours, sans y être sous la garde, ni même en présence d'une mère ou d'une tante. Au milieu d'une foule de jeunes gens de toutes les nations de l'Europe, elles étaient confiées à leur seule prudence. Elles riaient, chantaient, dansaient, jouaient aux cartes et même des comédies; mais, au sein de cette gaîté insouciante, elles se respectaient elles-mêmes et étaient respectées par les hommes. La ligne délicate entre la liberté et la licence n'était jamais franchie par un geste, un mot ou un regard; institution singulière, témoignage de l'innocente simplicité des mœurs suisses. » Ainsi Gibbon, qui était alors très jeune. La bourgeoisie de Lausanne n'était nullement dépravée; elle s'amusait décemment, mais avec entrain. En était-il de même de l'aristocratie et de ces nombreux étrangers qui faisaient de la cité vaudoise une ville cosmopolite, une halte, un rendez-vous de gens oisifs désireux de tuer le temps gaîment? Casanova nous conte dans ses *Mémoires*, qui, pour paraître incroyables sur bien des points, et pour associer désagréablement la gravelure à l'histoire, n'en sont pas moins très dignes de foi [1] : « Arrivé à Lausanne... Tous les jours, des dîners, des soupers, des bals, des réunions où la politesse me forçait d'y aller; j'étais gêné outre mesure et je me trouvais dans le cas de dire : Qu'il est ennuyeux d'être si bien accueilli! Je passai quinze jours dans cette petite ville — nous sommes en 1760 — où l'on se pique de jouir d'une pleine liberté, et, de ma vie, je n'ai éprouvé un pareil esclavage, car je n'y eus pas un instant à moi. » Mais Gibbon a lui-même confirmé plus tard les observations caractéristiques de Casanova : « La conversation a cédé la place au jeu... » Mme de Charrière a, de son côté, fait dans ses *Lettres de Lausanne* cette description animée de la vie lausannoise : « La beauté de notre pays, notre Académie et M. Tissot (le médecin) nous amènent des étrangers de tous les pays, de tous

[1] *Mémoires* (édit. Garnier), IV, 426 et s. — Sur la question de la confiance que l'on doit avoir aux renseignements fournis par Casanova, voir *Revue historique*, XLI, 297 et s., article de M. Ch. Henry sur : *Jean Casanova et la critique historique.*

les âges, de tous les caractères... Nous avons surtout des seigneurs anglais, des financières françaises, des princes allemands qui apportent de l'argent à nos aubergistes... Ils nous donnent le goût avec l'exemple d'un luxe peu fait pour nos fortunes et nos ressources. Les gens de Plombières, de Spa, de Barège ne vivent pas avec leurs hôtes, ne prennent pas leurs habitudes, ni leurs mœurs. Mais nous, dont la société est plus aimable, dont la naissance ne le cède souvent pas à la leur, nous vivons avec eux, nous leur plaisons quelquefois, nous les formons et ils nous gâtent. Ils font tourner la tête à nos jeunes filles ; ils donnent à ceux de nos jeunes gens qui ont des mœurs simples un air gauche et plat, aux autres le ridicule d'être des singes et de ruiner souvent leur bourse et plus souvent leur santé. Les ménages, les mariages n'en vont pas mieux non plus, pour avoir dans nos coteries d'élégantes Françaises, de belles Anglaises, de jolis Anglais, d'aimables roués Français. » Tout cela, peint avec discrétion, trahit un petit monde qui va à la dérive. LL. EE. n'avaient pas laissé d'autre privilège à la noblesse du pays et d'autre charge utile que d'oublier dans le plaisir son inaction et sa servitude [1].

Chez les voisins de Fribourg, le gouvernement est aux mains d'une aristocratie très fermée, qui n'est point morose et qui pratique envers le peuple le *panem et circenses* des empereurs romains. Aussi le poète du *Carnaval de la barbarie* et du *Temple des ivrognes* (deux satires rimées, qui datent de 1763), tonne-t-il avec plus d'indignation que de style contre les réjouissances profanes dont on abusait décidément sur les bords de la Sarine. Il condamne les festins répétés et prolongés, la passion de la danse, les innocentes parties de traîneau elles-mêmes. Il a choisi comme épigraphe de ses diatribes : *stultorum plena sunt omnia.* Il a le carnaval en particulière horreur.

On devrait l'appeler la fête de la *canailla*,

dit-il dans un alexandrin qui serait plus énergique encore, s'il n'avait deux syllabes de trop. « Le quart de l'année se passait en fêtes, »

[1] Gaudard de Chavannes (*Journal d'un voyage de Genève à Londres*, Genève, in-8°, 1781) est incomparablement plus dur : « Il y a, dans cette ville, beaucoup de noblesse ou soi-disant telle, et plus encore de cette espèce de bourgeoisie qui tient le milieu entre la gentilhommerie et la roture, et qui, par conséquent, participe aux bonnes et aux mauvaises qualités de l'une et de l'autre. Le peuple est, en général, insolent, brutal, fainéant, ivrogne » (p. 10). Ce jugement est, il est vrai, celui d'un esprit porté à la satire.

rapporte l'historien fribourgeois Berchtold. On vivait joyeusement et grassement : « Les auberges n'étaient pas moins fréquentées que de nos jours.... Pour se faire une idée du dérèglement des mœurs au XVIIIme siècle, il n'y a qu'à lire le curieux règlement du 22 février 1731 contre l'*impureté qui fait craindre un châtiment universel*... Le dévergondage avait envahi jusqu'au clocher de la Collégiale. Les crieurs de nuit reçurent l'ordre de n'y laisser monter aucune personne du sexe. » Ce ne sont là que des indications, mais tous commentaires seraient superflus. Il va de soi que l'honnêteté et la vertu n'étaient nullement bannies de Fribourg ; le bien fait, hélas ! moins de bruit que le mal.

Sur le Valais, je ne sais rien. L'évêché de Bâle n'est point épargné par le flot montant de la corruption. Il suffit de parcourir les *Painies*, un poème patois du curé F. Raspieler, pour constater que la noblesse et la bourgeoisie avaient pris des habitudes de luxe, que les femmes elles-mêmes témoignaient un certain mépris des pratiques religieuses.

On devrait abolir sermons, fêtes, dimanches,

répondent des dames de qualité au prêtre qui les invite à venir au temple ; et le bonhomme s'entêtant à les gourmander, elles lui disent en bon dialecte : « Allê vous biscottê ! » — ce qui est un vigoureux équivalent de notre : Allez vous promener ! Les magistrats auraient dû réagir peut-être ? Il donnent l'exemple.

Et Genève, l'austère Genève ? « Pendant la Régence, écrit M. Joël Cherbuliez, et sous le règne de Louis XV, le dévergondage des mœurs, l'audace philosophique, l'incrédulité railleuse, et, plus tard, les idées révolutionnaires eurent leur contre-coup dans la cité calviniste. » Les causes de ce revirement moral sont de diverse nature : la sûreté de la ville n'est plus menacée, on est fatigué d'obéissance et de gravité, on circule et s'agite, on s'enrichit, on donne asile à Voltaire, on est la patrie de Rousseau. Rien de plus intéressant que ces transformations qui s'opèrent dans la vie d'un peuple. J'abandonne à d'autres la tâche de faire des jérémiades sur la décadence de l'ancienne Genève. Je préfère la Genève nouvelle, plus humaine, plus libre, plus souriante. N'oublions jamais que les nations maussades et tyrannisées ont leurs vices : elles sont jalouses, elles sont méfiantes, elles sont hypocrites, elles ne sont pas généreuses. Les vices du plaisir sont plus bruyants ; sont-ils plus répréhensibles ? Pensez-vous que Sparte ait été plus vertueuse qu'Athènes ? Je ne

serai pas indiscret au point de vous demander où vous eussiez le mieux aimé vivre.

Ce qui frappe dans la Genève du XVIIIme siècle, outre la rupture un peu brusque avec les sévères traditions de jadis, c'est les batailles politiques, les conflits entre représentants, négatifs et natifs. Mais nous avons là une Babel bien plutôt qu'une Babylone en miniature; on exagérerait si l'on criait à la débauche. Que le lecteur veuille bien parcourir avec moi le substantiel volume de M. Du Bois-Melly sur les mœurs genevoises de 1700 à 1760 [1], et il verra ensuite ce qu'il faut retenir des flatteuses appréciations qu'on cite généralement et qui émanent d'auteurs mal informés, — de celles de Mlle Aïssé, par exemple, dans ses lettres à Mme Calandrini : « Quelle différence de votre ville à Paris ! L'innocence des mœurs, le bon esprit y règnent. » On ne saurait non plus se fier au cardinal Joseph Garampi, dont M. J. Vuy vient de traduire la curieuse relation d'une halte de quatre jours à Genève, en 1761; Garampi est un observateur aimable mais bien superficiel.

Je ne relèverai pas même les nombreuses infractions aux lois somptuaires de la République, ni ne m'appesantirai sur le zèle ridicule déployé dans la répression de ces délits mignons. Un goût très accentué se manifeste, dès les premières années du siècle, pour les cercles où, naturellement, on boit et on joue. Le Consistoire se lamente, mais les autorités civiles ne s'émeuvent point. Dites-moi cependant si le Consistoire n'avait pas quelque droit de se plaindre ! Il mande au Magnifique Conseil, en 1745, qu'il y a plus de cinquante cercles en ville, et il ajoute : » Outre qu'on y parle beaucoup — peut-être trop — de la politique locale et des affaires étrangères, il est certain que le vin, le jeu, les plaisirs de la table et les conversations licencieuses en sont les principaux, sinon les seuls attraits... Il y en a où on a joué aux cartes pendant le sermon du soir. » Ah ! le jeu, ce sera l'ennemi le plus redoutable; il a triomphé de la sagesse des deux sexes. Le Consistoire arrête un jour « qu'on parlera sur la fureur du jeu qui se glisse parmi les femmes, et celles mêmes qui sont mères de familles. » Nous apprenons, en 1721, que de grands abus se commettent dans les « jeux de billards, » où des « jeunes gens du collège et de l'académie se débauchent et perdent leur argent. » La danse sévit également. Un maître à danser est cité, en janvier

[1] Voir aussi *Hommes et choses du temps passé*, 4me série, par A. Roget, Genève, in-16, 1880.

1715, pour avoir donné un bal où l'on s'est amusé toute la nuit, « et même jusqu'à huit heures du (dimanche) matin. » Les contraventions de ce genre ne se chiffrent pas. Les mascarades et les travestissements sont fort en vogue aussi. Je concède que le théâtre se réduisait aux boutiques foraines, que les marionnettes elles-mêmes étaient interdites, que les représentations à domicile ne furent tolérées qu'à partir de 1730. On se rattrapait sur d'autres amusements, clandestins ou publics.

Le culte était toujours fréquenté assidûment, même par ceux dont la conduite n'offrait rien d'exemplaire. La dévotion et le respect avaient baissé. Si nous voyons, déjà en 1683, des notables s'injurier dans le temple de Saint-Gervais, nous lisons sous la date du 13 avril 1747 : « Rapporté qu'il s'est commis un scandale, il y a eu dimanche quinze jours, dans le temple de Saint-Germain, par les avocats et les étudiants en droit qui *critiquèrent si haut* le sermon que cela faillit distraire le prédicateur. » La bénédiction des mariages, qui attirait les badauds, était devenue une occasion de scandale. Je constate — 29 août 1719 — que « quatre *jeunes gens de famille* se sont placés vis-à-vis d'époux dont on bénissait le mariage et ont fait des grimaces et dit des grossièretés pour déconcerter l'épouse et la faire rire... qu'il y a aussi *quelques demoiselles de famille* qui causèrent du scandale en courant par-dessus les bancs d'une place à une autre, et qu'elles en furent censurées dans le temple, en présence de tous, par le pasteur *qui était en chaire.* » Où marchons-nous, si les fils et filles de « famille » se montrent irrévérencieux à ce point dans le sanctuaire où parla Calvin ? L'atmosphère morale de Genève nous apparaît chargée d'impertinente frivolité.

Je n'ai évidemment pas tout dit et nous ne savons pas tout. Avouons que la métamorphose est surprenante ! Il va de soi, du reste, que ces mœurs nouvelles exercent leur influence sur la littérature, qui perdra de son onctueuse solennité. « La petite littérature et le ton léger et galant à la française, dit l'auteur des *Lettres écrites de Suisse et d'Italie*, y (à Genève) percent déjà plus qu'en aucun endroit de la Suisse. »

Ces pages seraient-elles un hors-d'œuvre ? Une connaissance par trop superficielle du milieu social ne permet point de se familiariser avec le milieu littéraire d'une époque. Et puis, j'avais à cœur de peindre, sous ses couleurs véritables, notre petit monde romand du XVIIIme siècle. Nous avons bel et bien cessé d'être pour l'Europe

un modèle de vie patriarcale. Notre antique simplicité et notre primitive candeur passent au rang d'estimables souvenirs. Mais, quelque grave que soit le relâchement des mœurs dans notre pays, nous pouvons être heureux de ne pas ressembler trop exactement à ce qu'était la société sur le continent et surtout dans cette France où, comme disait Gilbert,

La monarchie entière est en proie aux Laïs.

II

Cette métamorphose de l'esprit public n'était point pour effrayer Voltaire, qui résolut, après ses démêlés avec Frédéric, de se fixer soit à Lausanne, soit à Genève, plutôt qu'à Paris où la censure et ses ennemis ne l'attiraient point. Il avait, pour préparer son arrivée en Suisse, fait un peu de diplomatie. On ne connaît guère ses avances aux Bernois, alors maîtres du Pays de Vaud; j'entrerai dès lors dans quelques détails à ce sujet[1]. Voltaire demande (lettre du 17 novembre 1752, datée de Postdam) à LL. EE. la permission de leur dédier sa *Rome sauvée :* « J'ai cru que je ne pouvais choisir de plus dignes protecteurs d'un ouvrage où j'ai peint le Sénat de Rome que Vos Excellences. Ce n'est pas la grandeur des empires qui fait le mérite des hommes. Il y a eu dans l'aréopage d'Athènes des hommes aussi respectables que les Sénateurs romains, et il y a dans le Conseil de Berne des magistrats aussi vertueux et aussi éclairés que dans celui d'Athènes. » LL. EE. ne répondirent pas. Le 26 janvier 1753, Voltaire écrit de nouveau : « Vos Excellences excuseront sans

[1] Les lettres transcrites dans le texte ont été mises en lumière par M. le professeur Kœnig, de Berne (*Suisse illustrée* de 1872); voir aussi la biographie de *Bonstetten*, par A. Steinlen, p. 85, note, et les *Œuvres complètes* de Voltaire (édit. Garnier), XXXVII. — M. König, qui avait communiqué les lettres de Voltaire et les vers (voir page suivante) de Lerber à *P. Lanfrey*, alors ambassadeur à Berne, veut bien m'autoriser à publier une intéressante lettre qu'il reçut de ce dernier : ..... « Elles (les lettres inédites de Voltaire) n'ajouteront rien à la gloire de ce grand et charmant esprit, — ni à la réputation de courtoisie des autorités bernoises.... Les vers du professeur Lerber sont un vrai bijou littéraire. Quoique écrits par un étranger, ils sont aussi français que les plus jolis de ce temps-là, et c'est un fait d'autant plus curieux que l'auteur vivait en pays allemand, et non à Paris ou à Versailles comme l'auteur des *Mémoires de Grammont* ou tel autre étranger qui a su s'approprier le génie de la langue. Cela nous permet de mesurer une fois de plus tout le terrain que nous avons perdu depuis cette époque. »

doute l'ignorance d'un homme de lettres qui, étant malade à Potsdam, ne pouvait savoir quel titre on vous donnait et qui savait seulement que la vertu est au-dessus des titres. Il se flattait de pouvoir venir faire une édition de ses ouvrages à Lausanne. Il voulait auparavant commencer par obtenir votre protection, en dédiant à Vos Excellences la dernière de ses pièces. J'en demande encore la permission et suis avec un profond respect... » Voltaire avait, dans l'intervalle, appris indirectement qu'il s'était, dans sa première lettre, trop peu soucié de l'étiquette, et les magistrats bernois, qui craignaient de se compromettre, trouvèrent en ce manque de formes un prétexte de ne point répondre. On venait à la rescousse; il fallut s'exécuter. Le chancelier Gross fut chargé de refuser poliment la dédicace de *Rome sauvée :* « J'ai reçu l'ordre de LL. EE. d'avoir l'honneur de vous dire, Monsieur, en réponse que, quoiqu'elles se trouvent extrêmement flattées de l'offre d'un homme de votre réputation et qui s'est rendu si célèbre dans la république des lettres; que cependant des raisons importantes qui n'échappent pas à votre pénétration ne leur permettent pas de condescendre à votre demande, quelque portées que LL. EE. soient d'ailleurs de vous donner, Monsieur, en toutes rencontres, des marques de la considération particulière qu'Elles auront toujours pour une personne de votre caractère... Elles vous accorderont toujours leur protection, laquelle vous sera acquise, Monsieur, si jamais vous pouviez vous trouver dans le cas d'en avoir besoin ou qu'elle puisse vous être de quelque utilité. » C'était se sortir galamment de difficulté.

Le professeur de Lerber, qui enseignait le droit à Berne, mais qui faisait autant de versification que de jurisprudence, explique ainsi, dans une assez spirituelle épître à Voltaire, la décision de LL. EE. :

... Eh! mais que dirait de Paris
Le corps nombreux des beaux esprits
Dont le bon goût est le partage,
Si, dans le siècle où nous vivons,
On voyait mis en étalage
Le nom d'un des treize cantons,
A la tête de votre ouvrage?
Ces gens ne le croiraient jamais,
Même en dépit de votre pièce,
Que nous ressemblons traits pour traits
Aux héros de Rome ou de Grèce.....
Soit sagesse, soit vanité,
Notre public s'est entêté

De croire que les ridicules
Sont pires que l'obscurité.....
Nous n'aurions pas trop bonne mine
Si nous venions là nous asseoir
Près de vos Rois fourrés d'hermine :
C'est pour Frédéric et Louis
Qu'Apollon vous prête sa lyre ;
Mais, pour les gens de mon pays,
Stumpf[1], j'en réponds, peut leur suffire.

Sa cour aux Bernois étant faite et son installation définitive à Genève n'allant pas sans quelques complications, Voltaire jeta son dévolu sur Lausanne, où le doyen Polier et d'autres Vaudois influents l'avaient chaleureusement invité à prendre séjour. Il acheta une maison d'hiver à Monrion, près d'Ouchy, et un magnifique hôtel à Lausanne même. Il était enchanté : « Je voudrais, mande-t-il à d'Alembert, vous tenir dans cette demeure délicieuse. » Il dira bientôt que « son beau pays romand est devenu l'asile des arts, des plaisirs et du goût, et que César ne prévoyait pas, lorsqu'il vint ravager ce petit coin de terre, qu'on y aurait un jour plus d'esprit qu'à Rome. » On menait effectivement bon et grand train dans le vieux Lausanne du « Suisse Voltaire. » Une société brillante y était réunie. La noblesse et la haute bourgeoisie avaient fait du quartier privilégié du Vieux Bourg un petit centre littéraire et mondain ; les hivers s'y passaient joyeusement à organiser des bals, à jouer la comédie, à ne mépriser aucune distraction.

Voltaire avait été reçu à bras ouverts. Les Lausannois ne furent pas choqués tout d'abord par l'humeur despotique et la vanité du dieu. Celui-ci mit immédiatement à profit la faveur avec laquelle on l'accueillait partout. Il n'avait pas de plaisir plus vif que celui de voir représenter son théâtre. « L'histrionage » fut bien vite en honneur à Lausanne. On monta les dernières pièces du poète. L'*Enfant prodigue* et *Zaïre* enlevèrent tous les suffrages. C'est que Voltaire était un maître-régisseur ; c'est que Mme Denis était une excellente actrice ; c'est que maints gentilhommes vaudois se transformèrent en comédiens accomplis : « Nous jouons *Zaïre ;* Madame Denis fait mieux que Gaussin (une artiste du Théâtre français). Je fais Lusignan, le rôle me convient et l'on pleure. Ensuite, on soupe chez moi... On croit chez les badauds de Paris que toute la Suisse est un pays sauvage ; on serait bien étonné si l'on voyait *Zaïre* jouée à Lausanne mieux qu'on

[1] Un chroniqueur suisse du XVIme siècle, traduit par Bonivard (voir le présent ouvrage, I, 228).

ne la joue à Paris ; on serait plus surpris encore de voir deux cents spectateurs aussi bons juges qu'il y en ait en Europe. »

Le général de Warnery gémira plus tard, dans ses *Remarques sur la tactique de Guibert* : « Depuis que Voltaire s'est niché dans ce pays, le goût militaire s'est éteint chez tous ceux que la nécessité n'y force pas ; tous ceux qui peuvent s'en passer vivent dans la plus grande oisiveté, lisent des romans, font des vers. » Le brave vieux soldat avait pour la littérature le même enthousiasme que ce bailli disant à Voltaire : « Eh ! que diantre, Monsieur, vous faites donc toujours tant de vers ? A quoi bon, je vous prie ? Tout cela ne vous mène à rien... Avec votre talent, vous pourriez cependant devenir quelque chose dans ce pays-ci... Voyez, moi, je suis bailli. » Mais l'opinion d'un général ou d'un bailli sur la poésie nous est fort indifférente. Tout Lausanne était avec Voltaire, ou presque tout Lausanne, le clergé comme les magistrats. Arouet s'était pénétré des conseils du bailli de sa résidence, qui lui avait dit en résumé : « Vous pouvez à la rigueur écrire contre Dieu et Jésus-Christ, ils vous le pardonneront ; mais gardez-vous bien d'écrire contre Leurs Excellences de Berne, nos souverains seigneurs. » Qui festoie et joue la comédie ne conspire point, pensait le gouvernement de Berne. MM. les pasteurs accusèrent au début un peu de bouderie et de méfiance. Mais qui résisterait aux séductions de la sirène ? La sirène amadoua la plupart des ministres, les accablant de prévenances, leur présentant son irréligion comme la plus innocente des hétérodoxies (« j'aime Dieu et le genre humain, et je ne damne personne »), affrontant les sermons, le dimanche[1]... La lune de miel entre Voltaire et Lausanne dura les trois hivers de 1756, 1757 et 1758. On finit par se brouiller.

L'intrépide railleur avait parfois la plaisanterie cruelle. Il prodigua des bons mots, que les victimes de sa verve jugèrent très mauvais. Il compromit quelques ecclésiastiques, parmi eux le doyen Polier. Il

[1] Ne poussa-t-il pas la condescendance, ou l'hypocrisie, jusqu'à offrir à M. et Mme Clavel de Brenles de présenter au baptême leur premier enfant ? Le père déclina gentiment cette faveur : « C'est à vous, Monsieur, à votre philosophie, à votre amitié, que nous dédions, Mme de Brenles et moi, notre premier ouvrage ; c'est un grand garçon bien fait, de bonne mine..... Vous avez offert de le baptiser, mais ce n'est point le métier d'un philosophe. » A quoi Voltaire répondit : « Je fais mon compliment à l'humanité en général et à Lausanne en particulier si votre ouvrage vous ressemble. Je vous remercie de mettre au monde des philosophes. Il faudra bien que je quitte ce monde maudit où il y en a si peu ; je me consolerai en sachant que vous en conservez la graine. » — *Jacques Abram Élie Clavel de Brenles*, dont il est question ici, est l'auteur d'un assez bon *Éloge de Loys de Bochat* (voir. p. 56). Sa femme, dont je reparlerai, a traduit le *Caton* d'Addison.

ne sut pas se contenter de l'admiration des Vaudois ; il voulut être adulé. Il ne put s'empêcher d'intriguer et de faire de l'incrédulité militante. La séparation fut loin d'être aussi cordiale que l'accueil ; et Genève, qui n'a jamais eu de chance avec les successions, même les plus brillantes, hérita de Lausanne un grand homme fort inquiétant.

L'influence de Voltaire à Lausanne n'aura pas été que superficielle. Ses idées se répandirent autour de lui. Sa belle passion pour les lettres se communiqua rapidement à tous ceux qui l'approchaient. Et puis, nous dit Gibbon, « l'esprit et la philosophie de Voltaire, ainsi que sa table et son théâtre, contribuèrent sensiblement à raffiner et à polir les mœurs. »

Le témoignage de Gibbon a son prix, car l'historien anglais séjourna plusieurs fois à Lausanne. Il y vint d'abord en 1753, exilé en quelque sorte par son père qui entendait faire rentrer dans l'église protestante le jeune homme converti au catholicisme. On le plaça dans la famille du pasteur Pavillard ; celui-ci réussit à « le retirer des erreurs du papisme. » Gibbon passa cinq années à Lausanne ; il y étudia, fréquenta les salons. « Heureux bannissement ! » écrira-t-il un jour. Voltaire devait nécessairement éveiller la curiosité de Gibbon qui rappelle, dans son autobiographie, sa première visite au poète : « Il me reçut gentiment, en ma qualité de jeune Anglais. Je ne puis me vanter d'avoir attiré son attention d'une façon particulière. *Virgilium vidi tantum.* »

On connaît son petit roman avec la « belle Curchod, » — depuis Mme Necker. Son *Journal* porte cette mention : « Juin 1757. Je vis Mademoiselle Curchod. *Omnia vincit amor et nos cedamus amori.* » Gibbon poursuit : « Je la trouvai savante sans pédanterie, vive dans la conversation, de sentiments purs et parfaite dans sa conduite... Tous mes rêves de félicité s'étaient concentrés sur Crassy (village vaudois où le père de Mademoiselle Curchod était pasteur) et sur Lausanne. » On le croirait vivement épris. Mais quel philosophe que cet amant ! La « belle Curchod » était pauvre. Elle attendit en vain, lorsque le jeune Anglais eût quitté la Suisse, qu'il lui réitérât les promesses faites et qu'il tînt les engagements contractés. Si l'on en croyait l'infidèle, il était prêt à épouser la charmante Vaudoise, quand M. Gibbon père y mit le holà. Cette explication n'est pas même conforme à la vérité. M. d'Haussonville a prouvé, en publiant dans son *Salon de Mme Necker* la correspondance des deux fiancés, que le futur historien des Romains avait rompu avec une désinvol-

ture toute carthaginoise. Quand elle lui demande, dans une lettre passionnée [1], de « dissuader un cœur insensé, » de se déclarer enfin, il n'imagine que ces banales et froides paroles : « Dans toutes les occasions essentielles, vous trouverez toujours en moi un ami qui demande des épreuves comme des grâces. » Ce marivaudage glacial nous irrite, et nous ne pardonnons pas à Gibbon les lamentations hypocrites de son *Journal :* « Je soupirai comme amant, j'obéis comme fils. Ma blessure se cicatrisa insensiblement... L'amour se convertit en amitié et en estime. » Gibbon eut, comme on le voit, les « conversions » faciles, en religion et en amour. Rousseau, tenu au courant par Moultou, des péripéties de cette liaison, mande à son ami, le 4 juin 1763 : « Le refroidissement de M. G. (Gibbon) me fait mal penser de lui ; j'ai relu son livre ; il y court après l'esprit ; il s'y guinde : M. G. n'est pas mon homme ; je ne puis croire qu'il soit celui de Mademoiselle C. ; qui ne sent pas son prix n'est pas digne d'elle, mais qui l'a pu sentir et s'en détache est un homme à mépriser... J'aime cent fois mieux qu'il la laisse pauvre et libre au milieu de nous que de l'emmener être malheureuse et riche en Angleterre. » Plus tard, Gibbon renoua avec la « belle Curchod, » devenue Mme Necker. Il avait pris encore plus d'embonpoint qu'il n'avait récolté de gloire. Mme Necker pouvait, du haut de sa fortune, tendre la main à cet Anglais massif qui l'avait délaissée. Il assure « qu'elle lui montra beaucoup d'attachement et le mari beaucoup de politesse. » Il regrette toutefois, dans une lettre du 28 novembre 1776 à Mme Necker « de n'avoir pas les qualités d'un preux chevalier toujours prêt à rompre une lance pour l'honneur de Dieu et des dames. » Acceptons ces regrets ! Gibbon s'est conduit en assez triste sire pour avoir le droit de certifier qu'il n'est pas précisément un « preux chevalier. »

Il revit Lausanne en 1763 ; il n'avait eu que l'intention d'y faire une courte halte, avant un voyage d'Italie. « L'attrait du lieu fut tel » qu'il s'y arrêta toute une année. Ce n'est pas qu'il n'eût éprouvé quelques désillusions : il « ne voit plus Lausanne avec les yeux novices du jeune homme. » Rentré en Angleterre, il fait de la politique et de l'histoire. Son fameux ouvrage sur la *Décadence et la chute de l'Empire romain* l'a rendu célèbre. Mais la gloire fatigue, et la lutte, et le bruit. Alors Gibbon se ressouvient de Lausanne et de son

[1] J'avoue que Mlle Curchod voyait beaucoup en Gibbon le fils de famille. Elle cherchait un mariage riche, et sa passion est quelque peu intéressée (voir, plus loin, une note au bas de ma notice sur *G.-L. Le Sage fils*). Mais Gibbon s'était trop avancé pour reculer aussi peu galamment qu'il l'a fait.

vieil ami Deyverdun, qui est prêt à lui offrir l'hospitalité. Et le voici qui arrive en 1783 sur les bords du Léman, s'installe, réalise cette « idée longtemps caressée que l'école de sa jeunesse deviendrait la retraite de son âge avancé. » Il rédige les derniers volumes de ses *Romains;* il est choyé, adulé, fêté. Un deuil l'ayant rappelé en Angleterre en 1793, il ne put reprendre le chemin de Lausanne et mourut dans son pays le 16 janvier 1794.

Que dire de l'influence de Gibbon sur le développement intellectuel de Lausanne? Elle fut certainement moins profonde [1] que celle de Voltaire, qui avait, lui, affiné le goût littéraire, dégourdi et policé le Faubourg St-Germain de la capitale vaudoise. Gibbon n'a laissé en Suisse que le souvenir d'un célibataire plus égoïste qu'aimable, mais très savant et fort renommé. Il ne fit point de disciples. Il passa comme un gros météore dont on admire mais dont on n'utilise point la lumière.

III

Annibal ante portas! Ce ne fut pas un cri d'alarme qui accueillit l'entrée de Voltaire dans la cité de Calvin. Les registres du Conseil portent en date du 1er février 1755 : « On a lu une lettre de M. de Voltaire adressée à noble Tronchin, par laquelle il prie *Messieurs* de lui permettre d'habiter le territoire de la République, alléguant l'état de sa santé et la nécessité où il est de se rapprocher de son médecin, spectable Tronchin : l'avis a été de permettre au dit sieur Voltaire d'habiter le territoire de la République, sous le bon plaisir de la Seigneurie. » Cette autorisation officielle, accordée sans l'ombre d'une difficulté à l'auteur des *Lettres anglaises*, étonne à peine qui connaît un peu la Genève du XVIIIme siècle. Voltaire possédait, au demeurant, des titres à la gratitude des calvinistes. Qui donc avait été plus que lui l'apôtre de la tolérance religieuse? qui donc avait flétri plus éloquemment que lui les excès du fanatisme catholique? Il acheta la terre de St-Jean, et, pendant qu'on y bâtissait les Délices, il s'établit, comme nous savons, à Lausanne.

Esprit taquin et brouillon, fagotin dans l'âme, ne pouvant pas souffrir qu'on ne dansât point sur l'air qu'il jouait, il imagina, dès son

[1] « L'illustre auteur (Gibbon) n'a pas laissé ici des souvenirs qui lui soient favorables; minutieux, exigeant, rapportant tout à lui-même, et ce *lui* un être assez repoussant. » Je trouve cette appréciation peu flatteuse dans le très recommandable *Voyage en Suisse* de L. Simond (Paris, 2 vol. in-8°, 1822) I, 289.

arrivée, d'arracher aux « prédicants » le droit de représenter ses tragédies. Le théâtre était proscrit à Genève depuis près de deux siècles ; il se proposa de l'y restaurer. Les magistrats commencèrent par tenir bon ; le poète feignit la soumission, pour éluder bientôt les ordres du Conseil en faisant construire une salle de spectacle sur la frontière genevoise et en y attirant des artistes de la Comédie française, Lekain en tête. Tout ce que la ville contenait de gens désireux de s'amuser fut avec Voltaire. On s'honora même d'être de ses acteurs. Marmontel pourra, dans ses *Mémoires*, dire du libraire G. Cramer : « Peu de ceux qui ont fait leur unique étude du théâtre et qui paraissaient tous les jours en public auraient été capables de jouer avec autant de vérité et d'énergie que lui. » Théodore Rilliet et sa femme — qui fut depuis la deuxième marquise de Florian — sont aussi de la fête. « Si vous aviez la centième partie de l'âme de Mme Rilliet ! » écrira Voltaire.

Le scandale est grand ; la Compagnie des pasteurs adresse une remontrance au Conseil : « ... De jeunes dames, qui devraient donner des exemples de modestie, osent se mettre en quelque sorte au rang des comédiennes, en sorte que le goût pour le théâtre fait des progrès dangereux et fortifie le penchant qui ne règne que trop pour la dissipation, le luxe et la dépense... Il faut qu'on fasse au sieur de Voltaire une défense expresse de faire jouer ou permettre qu'on joue aucune pièce de théâtre, soit par représentation publique, soit par répétition. » Voltaire se pique au jeu et annonce avec fracas l'ouverture du théâtre de la Châtelaine.

Les ministres ordonnèrent alors une visite générale des paroisses « aux fins d'obtenir des adhésions contre le théâtre de M. de Voltaire. » Les promesses d'abstentions furent si nombreuses qu'on se tranquillisa. Mais, le soir de la première représentation, tout le monde courut à la Châtelaine, grâce un peu à la présence de Lekain. Le louage d'une voiture se paye jusqu'à un louis. C'est une folie, une frénésie. Adversaires et amis, tous sont là, écoutant, admirant, pleurant, applaudissant à l'envi. En avril 1766, un théâtre s'élève en pleine ville de Genève ; il était en bois et un incendie, allumé sans doute par quelque main puritaine, le détruisit en 1768. On revint à la Châtelaine. Genève n'eut pas de nouvelle salle de spectacle avant 1782.

Ces démêlés ne furent pas les seuls qui troublèrent la bonne harmonie entre Voltaire et la « cité pédante. » D'Alembert avait publié en octobre 1757, une notice détaillée sur Genève dans l'*Encyclopédie*.

Émoi général dans le camp calviniste ! On soupçonna Voltaire d'être de connivence avec d'Alembert, qui avait, quelque temps auparavant, passé tout un mois auprès du grand homme. Il ne sera pas superflu de rappeler ce que fut cet article « Genève, » dont on a tant parlé, que plusieurs ont cité inexactement, et qu'on ne lit plus guère. Les renseignements topographiques, les données historiques jusqu'à la Réforme, ne pouvaient éveiller aucune susceptibilité. Les passages relatifs à Calvin sont fort élogieux, avec quelques insignifiantes réserves. Tout ce qui se rapporte à l'organisation politique, à la législation, est exposé en termes d'une parfaite convenance. Les lois somptuaires elles-mêmes provoquent cette appréciation bienveillante : « Elles ne retranchent que le faste, qui ne contribue point au bonheur et qui ruine sans être utile. » Les observations sur le théâtre semblent anodines : « On ne souffre point à Genève de comédie ; ce n'est point qu'on y désapprouve les spectacles en eux-mêmes, mais on craint, dit-on, le goût de parure, de dissipation et de libertinage que les troupes de comédiens répandent parmi la jeunesse. Cependant, ne serait-il pas possible de remédier à cet inconvénient par des lois sévères et bien exécutées sur la conduite des comédiens ? Par ce moyen, Genève aurait des spectacles et des mœurs, et jouirait de l'avantage des uns et des autres : les représentations théâtrales formeraient le goût des citoyens et leur donneraient une finesse de tact, une délicatesse de sentiment qu'il est très difficile d'acquérir sans ce secours ; la littérature en profiterait sans que le libertinage fît des progrès, et Genève réunirait à la sagesse de Lacédémone la politesse d'Athènes. » On eût peut-être pardonné à d'Alembert ces vœux légèrement suspects, s'il n'avait parlé, en termes mesurés mais perfides, de l'orthodoxie de Messieurs les pasteurs : « Le clergé de Genève a des mœurs exemplaires ; les ministres vivent dans une grande union ; on ne les voit point, comme dans d'autres pays, disputer avec aigreur sur des matières inintelligibles, se persécuter mutuellement, s'accuser indécemment auprès des magistrats ; il s'en faut cependant beaucoup qu'ils pensent tous de même sur les articles qu'on regarde ailleurs comme les plus importants de la religion. Plusieurs ne croient plus à la divinité de Jésus-Christ... L'enfer, un des points principaux de notre croyance, n'en est pas un aujourd'hui pour plusieurs ministres de Genève ; ce serait, selon eux, faire injure à la divinité d'imaginer que cet Être plein de bonté et de justice fût capable de punir nos fautes par une éternité de tourments... Pour tout dire en un mot, plusieurs pasteurs n'ont d'autre religion qu'un socinianisme parfait,

rejetant tout ce qu'on appelle *mystères* et s'imaginant que le premier principe d'une religion véritable est de ne rien proposer à croire qui heurte la raison ; aussi quand on les presse sur la *nécessité* de la révélation, ce dogme si essentiel du christianisme, plusieurs y substituent le terme d'*utilité*, qui leur paraît plus doux. En cela, s'ils ne sont pas orthodoxes, ils sont au moins conséquents avec leurs principes. Un clergé qui pense ainsi doit être tolérant, et l'est en effet assez pour ne pas être regardé de bon œil par les ministres des autres religions réformées... La religion y est presque réduite à l'adoration d'un seul Dieu, du moins chez tout ce qui n'est pas peuple ; le respect pour Jésus-Christ et pour les Écritures est peut-être la seule chose qui distingue d'un pur déisme le christianisme de Genève... » Il y avait encore quelques malicieuses insinuations et quelques critiques : « Les prédicateurs se bornent presque uniquement à la morale et n'en valent que mieux. Le chant est d'assez mauvais goût, et les vers français qu'on chante plus mauvais... » Attaqués, les ministres estimèrent qu'ils ne pouvaient se dispenser d'une réponse. La Vénérable Compagnie désigna aussitôt une Commission « pour composer avec toute la maturité possible une déclaration de principes. » Quelques-uns de ses membres, qui avaient vu d'Alembert pendant son séjour à Genève, le sommèrent de s'expliquer. L'auteur de l'article se tira d'affaire avec plus d'habileté que de franchise : divers ecclésiastiques lui avaient confié leurs doutes sur plusieurs points de la religion, mais il ne voulait point les trahir; Voltaire était d'ailleurs chargé de tout « arranger. » Arouet joua l'ignorance et plaida les circonstances atténuantes : « Je n'ai, écrivait-il à Jacob Vernet, point encore vu le nouveau tome de l'*Encyclopédie*. M. d'Alembert me dit que vous vous plaignez de lui... Vous voilà bien malades que quelques gros Hollandais vous traitent d'hétérodoxes ! Serez-vous bien lésés lorsqu'on vous reprochera d'être des infâmes, des monstres qui ne croient qu'en un seul Dieu plein de miséricorde ? Allez ! vous n'êtes pas si fâchés. Soyez comme Dorine qui aimait Lycas ! Lycas s'en vanta. Dorine, qui en fut bien aise, dit :

Lycas est peu discret
D'avoir trahi mon secret. »

Ces spirituelles calembredaines ne désarmèrent pas les ministres, qui eussent frémi d'une belle indignation s'ils avaient pu se figurer que Voltaire [1] mandait à d'Alembert : « Je viens de lire et relire

[1] Voltaire paraphrasera lui-même l'article « Genève » dans une lettre du 6 dé-

votre excellent article *Genève*. Je pense que le Conseil et le peuple vous doivent des remerciements solennels; vous en méritez des prêtres mêmes, mais ils sont assez lâches pour désavouer leurs sentiments... Ils se remuent, ils aboient; ils voudraient engager les magistrats à solliciter à la Cour un désaveu de votre part. » D'Alembert répond : « Point de rétractation directe ni indirecte. » Ces combats à coups de malice et de duplicité égayèrent prodigieusement Voltaire, qui avait la raillerie et le mensonge également faciles. Le clergé genevois ajoutait peut-être une importance excessive à l'incident: il publia même, en février 1758, un manifeste, une sorte de confession de foi qu'on fit traduire dans toutes les langues et qu'on envoya à toutes les Églises de l'Europe. Cette déclaration[1], très digne et qui paraît sincère, était-elle opportune? Les *Extraits des registres du Conseil* (du baron de Grenus, II, 334) portent ceci, à la date du 8 février 1758 : « Le Conseil refuse de prendre connaissance du mémoire composé par la V. C. (Vénérable Compagnie) sur l'article de « Genève » de l'*Encyclopédie*, et demande qu'on retranche de ce même mémoire tout ce qui peut être relatif au Magistrat de cette ville. » Cette attitude du Conseil n'a pas été relevée suffisamment. Elle ne surprend point, quand on sait que plusieurs conseillers s'amusaient trop avec Voltaire pour prendre en mains la cause des « prédicants. »

La tempête se calma, bien que Rousseau eût lancé sa lettre à d'Alembert. Mais Voltaire fut dès lors traité en suspect par Messieurs les pasteurs. Il ne réussit à regagner un peu de leur confiance et de leur estime, qu'en intervenant avec un noble zèle et une infatigable ténacité, dans les affaires de Calas et de Sirven, en faveur des victimes de l'intolérance catholique. Les habitants du pays de Gex et du mont

cembre 1759 : « Presque tous les prêtres de ce pays-ci pensent aujourd'hui comme Servet, et vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout en Jésus-Christ Dieu, et ces messieurs qui ont fait autrefois main basse sur le Purgatoire se sont humanisés jusqu'à faire grâce aux âmes qui sont en enfer..... » Voltaire avait incontestablement inspiré d'Alembert. Calomniait-il le clergé de Genève? En généralisant, oui, et en donnant une interprétation fantaisiste de quelques imprudences commises par l'un ou l'autre pasteur. *Sayous* remarque à ce propos : « Il est certain qu'un membre éminent du clergé genevois (Vernet) s'exposa par trop d'empressement auprès de Voltaire, à se voir proposer de publier l'*Essai sur l'histoire universelle*, où Calvin n'est pas mieux traité que l'Église; qu'un autre se mit en frais pour prôner Helvetius (Jacob Vernes). »

[1] Rousseau qui prit vivement le parti des ministres traita plus tard, dans ses *Lettres de la montagne*, la déclaration des pasteurs « d'amphigouri où l'on ne dit ni oui ni non, et auquel il est aussi impossible de rien comprendre qu'aux plaidoyers de Rabelais. » C'est l'appréciation de la colère.

Jura, tyrannisés par leurs prêtres et leurs abbés, trouvèrent aussi en lui le plus persévérant et le plus éloquent des protecteurs. Ch. Bonnet lui-même disait à Muller : « Le zèle de Voltaire pour ces infortunés peut couvrir une multitude d'écarts ; ce zèle ne se ralentit point, et, s'ils obtiennent satisfaction, ce sera principalement à ce protecteur qu'ils le devront. Il reçoit bien des applaudissements pour cette affaire, et il les mérite pleinement. »

Un conflit ne s'apaisait que pour faire place à un autre. Voltaire a-t-il donc juré de scandaliser les Genevois ou de les ridiculiser sans merci ? Ce Scapin, plus fertile en ruses et tromperies que celui de Molière, ne cessera-t-il pas de turlupiner des Gérontes moins insignifiants, il est vrai, et moins patients que celui de la comédie ? Je ne puis m'étendre sur toutes les escarmouches qu'il livre à chaque instant ; je reviendrai sur les faits les plus importants dans les notices consacrées à Vernet, Jacob Vernes et quelques autres. Et pourquoi raconterais-je, après cent biographes, ses querelles avec les libraires de Genève ou de Lausanne? Pourquoi rappellerais-je ces libelles [1] et ces brochures dont il inondait la ville, « vidant, dit M. Gaberel, tout l'arsenal de son incrédulité ? » Le suivrai-je se mêlant aux débats politiques de la cité, versant de l'huile sur le feu ? Expliquerai-je l'origine, discuterai-je le mérite de son poème burlesque : la *Guerre civile de Genève ?* Pénétrerai-je dans son intimité, aux Délices et à Ferney ? A quoi bon ?

Je résumerai du moins, en quelques mots, les conséquences du séjour de Voltaire à Genève et aux portes de Genève. Il est indéniable que sa présence fut l'occasion et même la cause directe d'un profond bouleversement moral et religieux. Non seulement le génie du maître, ce génie taquin, cynique, passionnément brouillon, d'ailleurs ardent et généreux à ses heures, va souffler l'irrévérence, le plaisir et la liberté sur la

Noble cité, riche, fière et sournoise,

mais Genève deviendra, grâce à lui, le caravansérail de cette Europe lettrée, curieuse et frivole, qui bat gaîment des entrechats autour du volcan déjà fumant de la Révolution. Les Délices, Ferney et partant

[1] Ainsi le *Sentiment des citoyens* que des bibliographes (Quérard entre autres) ont faussement attribué à Jacob Vernes, et où Voltaire, attaquant Rousseau, sommait l'autorité de « punir *capitalement* un vil séditieux. » Rousseau était alors proscrit et traqué comme un voleur de grand chemin.

Genève, seront des lieux de pèlerinage pour les oisifs, les écrivains, les gentilshommes que la vanité conduit auprès de la gloire. Deux siècles d'austérité calviniste résisteront mal à vingt ans de petite guerre voltairienne et de cosmopolitisme. On ne voit à Genève « que des prédicants, des marchands et des truites, » persiflait le poète de *La Pucelle* ; on y verra désormais de joyeuses et tapageuses compagnies, des prédicants compromis, des marchands émoustillés, et, à défaut de « truites, » des magistrats émancipés vivant dans le sybaritisme comme poissons dans l'eau, — tout un imbroglio ecclésiastique, politique et littéraire, à travers lequel passe l'ombre méphistophélique du « Suisse Voltaire : »

Tous contre tous, Bitet contre Bitet,
Chacun fait un écrit, chacun fait un projet.

Si la vieille Genève n'est point morte, elle est à coup sûr bien malade.

CHAPITRE II

Jean-Jacques Rousseau [1].

I. La jeunesse de Rousseau. — II. Sa vie et ses écrits. — III. Son style et ses idées. — IV. Son influence littéraire.

I

« Voltaire ferme une époque littéraire, Rousseau en ouvre une autre, » a fort bien dit M. Georges-Renard, à la fin d'une belle étude placée en tête de *Morceaux choisis de J.-J. Rousseau*. « L'échappé de

[1] Je ne donnerai pas la bibliographie des œuvres de Rousseau (on la trouvera dans *Quérard*, *Brunet*, *de Montet* et d'autres recueils). Les éditions les plus appréciées sont encore celles de *Dupeyrou* (1782 à 1789) et de *Musset-Pathey* (1823 à 1827). Divers ouvrages inédits ont paru depuis, sans parler de *Lettres* nombreuses ; je cite l'essentiel : *Bibl. universelle*, XII, n. p. 245 et s. *Revue suisse*, XIII (fragments inédits des *Confessions*, publiés par M. Félix Bovet). *Discours sur les richesses*, Paris, gr. in-8°, 1853. *Livre des familles*, 1858 (une nouvelle : *Le petit Savoyard*). *Histoire de Genève*, fragments inédits publiés par M. J. Sandoz, Neuchâtel, in-8°, 1861. *Œuvres et correspondance inédites*, publiées par J. Streckeisen-Moultou, Paris, in-8°, 1861. *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, par le même, 2 vol. in-8°, 1865.

Genève, » comme Arouet appelait son illustre rival d'influence et de gloire, est né le 28 juin 1712. Sa famille était ancienne dans la cité, puisqu'elle remontait à Didier Rousseau, un libraire de Paris, qui vint se fixer à Genève en 1549. Sa mère mourut en lui donnant le jour. Son père, Isaac Rousseau, un maître Jacques de la petite bourgeoisie, fit tous les métiers, horloger à l'ordinaire, maître à danser aussi, homme enthousiaste et passionné, mais de mœurs légères et de pauvre exemple; il est condamné, en 1699 « pour querelles et batteries avec de jeunes seigneurs anglais, » en 1722 pour mauvais traitements. Une des tantes de Rousseau avait dû se marier « après avoir anticipé de sept mois. » On conçoit que Jean-Jacques ait parlé de ses « origines un peu troubles et limoneuses. »

L'enfant fut élevé par des sœurs de son père, qui le traitèrent en fillette. Elles le gardaient prudemment à la maison, au lieu de l'envoyer prendre ses leçons et faire du tapage en compagnie des gamins de Genève. Il ne demandait pas autre chose que cette vie d'oisiveté et de rêve. Nature contemplative et sournoise, il passait ses journées à flâner ou à lire beaucoup de livres, à un âge auquel les dragées conviennent mieux. « Ma mère, dit-il dans ses *Confes-*

J.-J. Rousseau, fragments inédits, Paris, in-8°, 1882. *Mém. et doc. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève,* II, 2me sér., 109 et s. (fragments publiés par M. A. Jansen), etc. — Pour la biographie et la critique littéraire : l'*Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*, par Musset-Pathey, Paris, 2 vol., 1822, la *France protestante*, ainsi que les études de *Villemain*, *Sainte-Beuve*, *Vinet*, *Saint-Marc-Girardin*, puis les récentes et remarquables appréciations de M. F. Brunetière (*Études critiques sur l'hist. de la litt. franç.*, 3me sér.) et de M. Emile Faguet (*Dix-huitième siècle, études littéraires*). J'ajoute la bibliographie spécialement *suisse* : *Voltaire et J.-J. Rousseau*, par G. Maugras, Paris, in-8°, 1886 (travail intéressant et neuf, mais bien sévère pour Rousseau). *Senebier*, II, 252 et s. *Sayous*, I, 255 et s., 275 et s., 293 et s. *Gaullieur*, 75 et s. *La famille de J.-J. Rousseau*, par M. E. Ritter, Genève, broch. in-8°, 1882. *J.-J. Rousseau et Mme de Warrens*, par M. Th. Dufour, Annecy, in-8°, 1878. *Lettres de Mme de Warrens*, publiées par M. J. Vuy, Annecy, in-8°, 1870. *J.-J. Rousseau à Venise, 1743-1744*, par M. V. Cérésole, Genève, in-8°, 1885. *J.-J. Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui*, Genève, in-8°, 1878. *J.-J. Rousseau et le Val de Travers*, par F. Berthoud, Paris, in-8°, 1881. *J.-J. Rousseau et M. de Montmollin*, par le même, Fleurier, 1884. *Musée neuchâtelois*, II, 241 et s. (article de M. le Dr Guillaume sur « J.-J. Rousseau à Môtiers »). *J.-J. Rousseau et Isabelle d'Yvernois*, par M. A. Petitpierre, Neuchâtel, in-8°, 1878. *J.-J. Rousseau et les Genevois*, par M. J. Gaberel, Genève, in-12, 1858. *Actes de la Soc. jurass. d'Émulation*, 1876, 5 et s., 33 et s. (article sur « l'Ile de St-Pierre » par M. X. Kohler). *Galerie suisse*, II, 1 et s. *J.-J. Rousseau et ses œuvres*, avec deux études de MM. R. Rey et A. Roget, Genève, in-8°, 1878. *De Montet. J.-J. Rousseau*, par M. A. Meylan, Berne, in-12, 1878. *Revue suisse*, XXI, 12 et s. (article de M. J. Gaberel sur « J.-J. Rousseau et le sentiment de la nature dans la Suisse romande »). Voir aussi, plus loin, les notices sur : *Moultou*, *Julie Bondeli*, *Jacob Vernet*, *Jacob Vernes*, *Roustan*, *d'Escherny*, etc.

sions qu'il faut se garder de tenir pour scrupuleusement exactes, ma mère avait laissé des romans ; nous nous mîmes à les lire après souper, mon père et moi. Il n'était question d'abord que de m'exercer à la lecture par des livres amusants ; mais bientôt l'intérêt devint si vif que nous lisions tour à tour sans relâche et passions les nuits à cette occupation. Nous ne pouvions jamais quitter qu'à la fin du volume. Quelquefois mon père, entendant le matin les hirondelles, disait tout honteux : Allons nous coucher ; je suis plus enfant que toi. » Étrange éducation ! Quelle que soit la part que l'on fasse à l'imagination dans les souvenirs de Rousseau, il n'est pas de motif de douter d'un fait qui explique bien des choses : « Je n'avais rien conçu, j'avais tout senti. Ces émotions confuses que j'éprouvais coup sur coup, n'altéraient point la raison que je n'avais pas encore ; mais elles m'en formèrent une d'une autre trempe, et me donnèrent de la vie humaine des notions bizarres et romanesques, dont l'expérience et la réflexion n'ont jamais bien pu me guérir. » Notez ceci : il est « romanesque » dès la quinzième année, il le sera toute sa vie et ce sera le trait essentiel de son caractère comme de ses œuvres, où, ainsi que l'a remarqué M. Faguet, tout est roman, — roman social (*Discours sur l'inégalité*), roman pédagogique (l'*Émile*), roman sentimental (la *Nouvelle Héloïse*), roman politique (le *Contrat social*), roman autobiographique (les *Confessions*).

La bibliothèque de la mère épuisée, on eut recours à celle d'un oncle où l'on trouva de tout un peu : de l'Ovide et du Fontenelle, du Molière et du La Bruyère, du Tacite et du Bossuet. La tête de l'enfant s'échauffa, et le cœur. « Il devenait le personnage dont il lisait la vie. » Un jour qu'il racontait à table l'aventure de Scævola, « on fut effrayé de le voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour représenter son action. »

Isaac Rousseau se remaria. Son fils fut placé chez le pasteur Lambercier, à Bossey ; il fit à la campagne un séjour de deux ans, complétant son instruction fort négligée, s'éprenant d'un grand amour, lui, l'enfant malingre longtemps enfermé dans un sombre et triste logis de ville, pour cette nature qu'il a passionnément chérie et chantée. Ce fut là une courte saison de recueillement et de travail, brusquement interrompue par un apprentissage chez un graveur tyrannique et grossier. L'adolescent revint à ses habitudes d'enfant : la solitude et les romans. Mais combien changé ! « Taciturne et sauvage, » il « s'abandonne à la fatalité de sa destinée. » Avec quelle amertume il reparlera de cette période décisive de son existence :

« J'aurais passé dans le sein de ma religion, de ma patrie, de ma famille, une vie paisible et douce, telle qu'il la fallait à mon caractère, dans l'uniformité d'un travail de mon goût et dans une société selon mon cœur. J'aurais été bon chrétien, bon citoyen, bon père de famille, bon ami, bon ouvrier, bon homme en toute chose... Bientôt oublié sans doute, j'aurais été regretté du moins aussi longtemps qu'on se serait souvenu de moi. Au lieu de cela... » Oui, « au lieu de cela ! » Déplorerons-nous les circonstances qui ont enlevé à Genève un honnête graveur et donné Jean-Jacques au monde ? L'humanité n'est pas assez riche d'intelligences supérieures pour que nous nous lamentions avec Rousseau, dont les regrets ne sont peut-être pas très sincères.

Jean-Jacques a seize ans. Toutes les passions commencent à s'éveiller en lui; celle de la liberté éclate soudain, et le voilà qui s'enfuit de chez son maître, arrive en Savoie, reçoit une première fois l'hospitalité de Mme de Warrens, est expédié à l'Hospice des cathécumènes de Turin, abjure le protestantisme, « pour avoir du pain[1], » dix jours après son entrée au *Spirito Santo*, s'expose à de cruelles humiliations, assiste à de honteux spectacles, sort du *Spirito*, accepte un emploi dans un magasin, échoue laquais chez Mme de Vercellis... Qui ne sait toutes les misères, toutes les fautes, toutes les abjections de cette vie qui paraît irrémédiablement perdue ?

Le premier mouvement dans Rousseau, a-t-on dit, est un geste naturel, spontané, d'élan vers autrui, de confiance et de bras ouverts. Il était « né bon, » il se pervertissait au contact corrupteur de la société. Mais il ne discute pas encore son cas; il n'est qu'un pauvre diable qui craint la faim. Il avait dix-sept ans — et non dix-neuf, comme il le dit dans ses *Confessions,* — lorsqu'il retourna en vagabond chez Mme de Warrens. La femme, en somme tendre et généreuse, que Jean-Jacques a déshonorée par des révélations aussi pleines d'odieuse ingratitude que d'inutile sincérité, accueillit avec sa bonté compatissante ce garçon désœuvré et dévoyé qui l'attirait par les originalités d'un esprit à peine dégrossi, mais rare, et par la

[1] L'acte d'abjuration, publié par M. Gaberel, est de la teneur suivante : « J.-J. Rousseau (calviniste), entré à l'hospice à l'âge de 16 ans, le 12 avril 1728, abjura les erreurs de la secte le 21, et, le 23 du même mois, lui fut administré le saint baptême, ayant pour parrain le sieur André Ferrero et pour marraine Christine Nova ou Rovea. » Rousseau prétend donc à tort qu'il est « resté deux mois au *Spirito santo* de Turin. » Il a menti, pour ne point donner sa conversion comme trop rapide. Son abjuration ne lui pesa pas trop, puisque, dans un testament de 1737, il proteste de « vouloir vivre et mourir dans la foi catholique. » *Bibl. universelle,* II, n. p. 355 et s.

capricieuse sauvagerie du caractère. Elle n'avait qu'un assez maigre pécule; elle pourvut aux besoins de Rousseau, dix ans durant, une mère d'abord, une amante ensuite. Mme de Warrens avait treize ans de plus que Jean-Jacques; elle connaissait la vie par quelques-uns de ses côtés les plus douloureux et les moins avouables; et puis, elle avait des pensées particulières sur la religion. « Maman, dit Rousseau, était bonne catholique ou prétendait l'être, et il est sûr qu'elle le prétendait de très bonne foi. Il lui semblait qu'on expliquait trop littéralement et trop durement l'Écriture. Tout ce qu'on y lisait des tourments éternels lui paraissait comminatoire ou défiguré... Trouvant en elle toutes les maximes dont j'avais besoin pour garantir mon âme des terreurs de la mort et de ses suites, je puisais avec sécurité dans cette source de confiance. » Au fond, les croyances de Mme de Warrens étaient tout mélange et confusion. Magny, l'un des chefs du piétisme vaudois, qui avait été son premier maître de religion, l'initia aux doctrines de l'Allemand Spener (voir p. 47) et la pénétra de cette idée que les droits de la conscience individuelle passent avant tout. Convertie au catholicisme en 1726, elle ne fut jamais très sûre de sa foi; elle était tout ensemble dévote et raisonneuse, observant les pratiques du culte et péchant contre les règles de la plus élémentaire morale avec une sorte de cynique candeur ou de surprenante inconscience, habile au reste à imaginer les sophismes les plus extraordinaires, à soutenir les paradoxes les plus étranges pour marier ses prosternements et ses chutes.

Rousseau est donc aux mains de cette femme bigote, philosophe, dévouée, hystérique et charmante. Elle le dirige et le possède; elle en fait un être nouveau, lui ouvre tous les horizons de la réflexion et du sentiment, car elle a le cerveau très actif et, sous quelque apparence de froideur, l'âme très ardente. La *Profession de foi du vicaire savoyard*, certaines parties de la *Nouvelle Héloïse* s'élaborent dans le cerveau bouillonnant de Rousseau : n'est-ce pas, dégagée des puérilités de son formalisme, une façon de religion naturelle que professe Mme de Warrens? n'est-ce pas, au sein de cette belle nature savoisienne, un duo d'amour qu'elle chante avec son élève et un cours de sophistique passionnelle qu'elle lui donne? ne retrouverons-nous pas, dans la carrière de Jean-Jacques, ces incertitudes, ces contradictions, ces faiblesses et ces audaces qu'il apprenait à l'école de « maman? »

Entre-temps, Rousseau fait une apparition au séminaire d'Annecy; il montra si peu de dispositions pour la prêtrise qu'on ne le garda

point. Puis, il voyage, enseigne la musique qu'il ne sait pas, accompagne en qualité de secrétaire-interprète un archimandrite qui quêtait pour le Saint-Sépulcre, se dégoûte du métier de précepteur dont il a tâté à Paris, revient auprès de M[me] de Warrens, s'installe avec elle aux Charmettes, une retraite délicieuse. Ulysse est chez Calypso ; il épuise jusqu'à la lie la coupe des voluptés. Cela dura quelques années. La rupture, lente à se consommer, n'est définitive qu'en 1741. Il quitte la Savoie « avec son système de musique ; » il « croit sa fortune faite » et ne songe plus qu'à Paris. Le roman était dénoué ; un drame commençait, — drame de lutte, de misère et de gloire.

II

L'écrivain en Rousseau s'est manifesté assez tôt ; mais ce qu'il a publié avant 1749 ne compte guère : un travail dans le *Mercure de France* de 1738 (« réponse à un mémoire : si le monde que nous habitons est une sphère ou un sphéroïde »), le *Verger de Madame la baronne de Warrens*[1] (1739), une *Dissertation sur la musique moderne*. C'est le musicien qui parle en lui tout d'abord, bien plus que le littérateur. On n'ignore pas qu'il avait imaginé une méthode de notation de la musique par chiffres. Quel sort lamentable n'attend pas tous ou presque tous ceux qui entrent dans la vie avec ce capital chimérique : une invention ! La comédie de *Narcisse* était une fortune encore plus problématique. Sa méthode, présentée à l'Académie des sciences, fut écartée avec les politesses d'usage. Quelques amis — il connaissait Marivaux, Fontenelle, Diderot — le firent entrer, comme secrétaire particulier, chez le comte de Montaigu, ambassadeur à Venise. Il se brouille avec son maître et reprend

[1] Les vers de cette fort médiocre petite chose — Rousseau ne fut jamais qu'un rimeur assez gauche — sont curieux par les renseignements qu'ils nous fournissent sur les lectures du futur philosophe :

... Sous un ombrage frais, tantôt je me délasse ;
Tantôt avec Leibnitz, Malebranche ou Newton,
Je monte ma raison sur un sublime ton,
J'examine les lois des corps et des pensées ;
Avec Locke, je fais l'histoire des idées ;
Avec Képler, Wallis, Barraud, Rainaud, Pascal,
Je devance Archimède et je suis L'Hôpital.....
Tantôt aussi, ô Spon, parcourant tes cahiers,
De ma patrie en pleurs je relis les dangers.....
O vous, tendre Racine, ô vous, aimable Horace,
Dans mes loisirs aussi vous trouvez votre place ;
Claville, Saint-Aubin, Plutarque et Mézeray,
Despréaux, Cicéron, Pope, Rollin, Barcley,
Et vous, trop doux La Mothe, et toi, touchant Voltaire,
Ta lecture à mon cœur restera toujours chère.

le chemin de Paris. Il contracte alors, avec Thérèse Levasseur, une femme quelconque, sans esprit, sans beauté et sans cœur, cette fatale liaison qui devait être la cause de ses erreurs et de ses fautes les plus graves. Son isolement est complet ; la gêne le poursuit et le ronge. Son opéra : *Les Muses galantes*, échoue piteusement. Il est obligé de mettre aux Enfants trouvés le premier enfant — le premier de cinq — qu'il eut de Levasseur. Enfin Diderot lui confie la rédaction des articles de musique pour l'*Encyclopédie* (ce sera là l'origine de son *Dictionnaire de musique*). Nous sommes en 1749. Une circonstance fortuite donna l'éveil au génie littéraire de Rousseau.

L'Académie de Dijon avait proposé cette question pour l'un de ses concours : « le rétablissement des sciences et des arts a-t-il contribué à épurer les mœurs ? » Jean-Jacques envoya un mémoire, qui obtint le prix et eut du retentissement ; il y proclamait déjà la bonté originelle de la nature humaine et l'effet corrupteur de la civilisation ; il était arrivé droit, sans tâtonnements, à cette éloquence véhémente et spécieuse qui se prêtait admirablement à donner grand air aux paradoxes. Une foule d'adversaires partirent en guerre contre Rousseau, contestèrent, avec de bonnes raisons, que « l'astronomie fût née de la superstition, » la « géométrie de l'avarice, » la « physique d'une vaine curiosité, » plaidèrent la thèse du progrès conscient et incessant de l'humanité. Un ouvrage aussi attaqué ne pouvait devenir qu'un livre célèbre, puisqu'aussi bien la gloire est proche parente du bruit. Au fond, le *Discours* de Rousseau ne valait que par l'adresse oratoire et la témérité raisonneuse ; il ne traitait qu'une partie de la question — la partie négative, — et encore n'approfondissait-il point. C'était un beau morceau de rhétorique, d'une langue âpre et chaude qui parut et qui était nouvelle.

En 1753, la fortune lui sourit encore : son *Devin du village*, grâcieuse pastorale arrangée en opéra, est joué au théâtre de la Cour, à Fontainebleau, où il enlève tous les suffrages. Mais sa comédie de *Narcisse* sombre au Théâtre français. Peu de temps après, Jean-Jacques suscite un orage parmi les musiciens de France et Navarre, avec sa *Lettre sur la musique française* ; il a l'imprudence d'affirmer que « les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir, ou que, si jamais ils en ont, ce sera tant pis pour eux. » Ces succès, ces revers et ces querelles le signalent à l'attention de Paris. C'est sur ces entrefaites qu'il se lia plus intimement avec les encyclopédistes. Les philosophes battaient en brèche la vieille société ; leur entreprise

n'était pas pour lui déplaire. Il avait, plus qu'un autre, souffert des iniquités sociales ; il avait été un de ces parias qu'on dédaigne et qu'on chasse. Ombrageux et fier comme il était, porté à la misanthropie, lui, l'être insouciant et confiant de jadis, par de trop dures expériences, il ne cherchait qu'une occasion de jeter sa note dans le concert des révoltés de l'intelligence. L'occasion ne se fit pas attendre.

Le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* effraya les braves académiciens de Dijon, qui n'osèrent le couronner; il retentit, dans ce XVIII[me] siècle frivole et sceptique, comme un cri de haine et de destruction. Le *Discours* de 1749 n'était qu'une boutade éloquente; celui de 1754 contenait la farouche déclaration de principes d'un puritain indigné et d'un plébéien méprisé. « On y sent, a remarqué Villemain, l'irritation d'un homme supérieur tenu longtemps en dehors de la société ; il y a le souvenir de sa misérable jeunesse d'apprenti, de sa fuite sans asile et sans pain, de sa conversion forcée, de ses métiers de laquais, de séminariste, de pauvre musicien, de truchement d'un moine quêteur... Tant de peines et de mécomptes avaient agi sur l'âme de Rousseau et éclataient en lui par un blâme sévère. » Il s'imagine que la société a fait du Jean-Jacques originairement bon, le Jean-Jacques abaissé, exploité, trompé, flétri et meurtri de l'heure présente. Et il se venge, et il généralise le roman de ses déchéances pour le convertir en réquisitoire contre la civilisation. Sa colère, son orgueil, ses regrets, lui tiennent lieu de Muses qui ressemblent à des Furies : « L'inégalité étant presque nulle dans l'état de nature, tire sa force et son accroissement du développement de nos facultés et des progrès de l'esprit humain... L'imbécillité n'est pas un si grand malheur, et ce fut un être bienfaisant celui qui le premier suggéra à un habitant des rives de l'Orénoque l'usage de ces ais qu'il applique sur les tempes de ses enfants et qui leur assurent du moins une partie de leur imbécillité et de leur bonheur originaires... Il me reste à considérer et à rapprocher les différents hasards qui ont pu perfectionner la raison humaine en détériorant l'espèce, rendre un être méchant en le rendant sociable. » Ce sont là les trois propositions essentielles qu'explique ce déclassé, ou plutôt ce mal classé de génie. Le résumé de tout — et ce tout, c'est Rousseau tout entier — se réduit en ceci : la société est un mal qui a son remède, non dans la rédemption, comme l'enseignent les théologiens et dans l'observation de la loi chrétienne, mais dans un retour à l'état de nature ; l'homme n'est susceptible de régénération, que s'il cesse d'être un animal social pour revenir à l'initiale demi-animalité qui lui donnait le bonheur.

L'acte d'accusation se complique d'un blasphème : n'est-ce pas à l'injustice de Dieu qu'il faut s'en prendre tout d'abord ? Bien d'autres avant Jean-Jacques, sermonnaires et docteurs de tous les siècles, ont pleuré ou déclamé sur la misère du monde ; ils ne la reprochaient qu'à l'homme, Rousseau la reproche à Dieu.

Il avait, dans l'intervalle, écrit pour l'*Encyclopédie* un « article fort intéressant, » dit Grimm dans une lettre à Mme d'Épinay ; cet article fut publié plus tard comme *Discours d'économie politique*. Rousseau y faisait ou refaisait le procès de la société de son temps. Il rentre à Genève en 1754. Ayant, par son abjuration, perdu son droit au titre de citoyen, il se décide à redevenir protestant. M. Maystre, pasteur de la paroisse de Cologny, où le philosophe a son domicile, le recommande au Consistoire. Celui-ci — « attendu que le sieur Rousseau est maintenant atteint d'une maladie très dangereuse et que l'on peut user avec lui d'indulgence, qu'il est d'ailleurs d'un caractère timide et reconnu même par les personnes les plus jalouses pour avoir des mœurs pures et sans reproche, » — celui-ci, disais-je, le renvoie devant une Commission particulière chargée de le questionner. « Je répondis bêtement oui et non aux commissaires, déclare Rousseau [1], et fus admis à la communion. » Les registres du Consistoire mentionnent, à la date du 1er août 1754, « que le sieur Rousseau ayant satisfait sur tous les points par rapport à la doctrine, on l'admet à la Ste-Cène. » Il y eut, en somme, autant d'hypocrisie que de légèreté dans le fait de Jean-Jacques.

Réintégré dans la bourgeoisie, il cherche à se gagner les faveurs des magistrats de Genève, auxquels il dédie son *Discours sur l'inégalité*. Les *Extraits des registres du Conseil* (de Grenus, II, 331) renferment à ce sujet la note suivante : « Le 8 juin 1755. On a fait témoigner au sieur Jn.-Jaqs. Rousseau, qui a dédié à la République son ouvrage sur l'origine et les causes de l'inégalité des conditions, que le Conseil voit avec satisfaction un de nos concitoyens s'illustrer

[1] Il dit aussi, dans ses *Confessions* (livre VIII) : « Je pensais que l'Évangile étant le même pour tous les chrétiens, et le fond du dogme n'étant différent qu'en ce qu'on se mêlait d'expliquer ce qu'on ne pouvait entendre, il appartenait, en chaque pays, au seul souverain de fixer et le culte et le dogme intelligible, et qu'il était par conséquent du devoir des citoyens d'admettre le dogme et de suivre le culte prescrit par la loi. » Cette échappatoire, imaginée après coup, est bien mauvaise ; je préfère son cynique : « je répondis bêtement..... » Au reste, comme l'a remarqué M. Marc Debrit (*Au foyer romand* 1890, p. 272), « la ferveur extérieure s'alliait avec des opinions assez libres en matière religieuse. Rousseau, qui personnifie assez exactement les idées et les habitudes des Genevois de son temps, était loin d'être une exception dans la République. »

par des ouvrages qui manifestent un génie et des talents distingués. »

Mais Rousseau ne vivait pas dans l'abondance. Il put, grâce à la libéralité de Mme d'Epinay, une courtisane de la gloire et une dilettante de l'amour, se loger modestement à l'Ermitage, dans la vallée de Montmorency. Il avait refusé un poste de bibliothécaire qu'on lui offrait à Genève : le voisinage de Voltaire et un grand besoin de solitude l'engagèrent à vivre en « ours » dans la petite habitation que la belle comtesse lui avait destinée. Son génie prenait essor, de ses ailes puissantes, mais lourdes et inexpérimentées. S'il avait déjà son style à lui, il écrivait péniblement quand il n'était pas sous le coup de l'inspiration; il voulut dompter cette langue rebelle en traduisant Tacite. St-Marc-Girardin a remarqué à ce propos : « Tout se glace et se décolore sous la plume du traducteur. Rousseau s'accuse d'avoir fait des contre-sens. Il a fait bien pis, selon moi, que de ne pas comprendre son auteur : il l'a défiguré. » Tacite le désespérant, il l'abandonne, commence sa *Nouvelle Héloïse* et compose sa *Lettre sur la Providence*, qui, outre qu'elle contient peut-être les plus grandes pages de Rousseau, est une réfutation chaleureuse sinon très solide, des vers dans lesquels Voltaire reprochait à Dieu le tremblement de terre de Lisbonne. Cette *Lettre*, où l'on trouve exactement le contraire de certains passages du *Discours sur l'inégalité*, le mit au plus mal avec Arouet qui, les griefs s'accumulant bientôt, le persécutera de ses plus cruelles railleries. « L'étourdi, » le « sombre énergumène, » « l'archi-fou » travaille d'ailleurs à se faire des ennemis de ses amis eux-mêmes. Mme d'Epinay, qui entendait traîner à sa suite un grand homme amoureux et soumis, ne le juge pas assez flexible et le chasse, en décembre 1757. Diderot et toute la « coterie holbachique » se liguent contre lui. Le maréchal de Luxembourg le recueille cependant.

Sa *Lettre sur les spectacles*, dirigée contre l'article « Genève » de d'Alembert, a paru. Rousseau est déjà une force, il n'est pas encore une puissance littéraire; il a plutôt des ouvrages que des œuvres à son actif. Mais voici la *Nouvelle Héloïse*, ce roman érotique, philosophique et descriptif, auquel la récente passion de Jean-Jacques pour Mme d'Houdetot prêtait un charme très vif de curiosité ou d'indiscrétion. Julie, c'est la femme aimée, St-Preux, le Rousseau qu'il rêva d'être, Wolmar, un St-Lambert moins dangereux que celui de la réalité.

Étrange livre ! Un drame se déroulant dans un paysage d'idylle,

des situations archi-fausses et une entraînante histoire d'amour, des personnages vertueux qui sont des déclamateurs immoraux, des sermons laïques dans le plus voluptueux des poèmes, de l'emphase et de la simplicité, de hautes vérités et de déplorables sophismes, un mélange de candide sentimentalité et de sensualisme raffiné, de superbes tableaux de notre admirable nature romande, d'interminables et de magnifiques tirades sur mille sujets, telles nous apparaissent ces *Lettres à Julie*, le premier chef-d'œuvre — après les *Essais* de Montaigne — de la littérature personnelle en France. Ce fut un émerveillement pour les contemporains; ceux-là même qui étaient scandalisés subirent la magie de ce talent savoureux et chaud. Les femmes surtout s'enflammèrent. Malheur aux profanes qui n'adoraient pas le dieu ! « Ce sont des fats et de petites maîtresses, s'écriait Julie Bondeli, dans une lettre du 15 mars 1761 à Suzanne Curchod; c'est cet essaim sémillant qu'on connaît sous le nom générique de bon ton... Le moyen de ne pas se fâcher ! Si encore ils se contentaient de la (« la, » c'est *Julie*) trouver ridicule, un sourire moqueur me vengerait suffisamment, mais ils osent la trouver coupable et faire briller à ses dépens une délicatesse dont on leur voit faire peu d'usage ailleurs. Aussi malheur à ceux qui m'en parlent dans ce goût-là ! »

La *Nouvelle Héloïse* n'avait pas cessé de provoquer d'extravagants enthousiasmes et de violentes réprobations, lorsque Jean-Jacques lança coup sur coup le *Contrat social* et l'*Émile*. Commentaire anticipé de la Déclaration des droits de l'homme et de la Constitution civile du clergé, le *Contrat social* n'était, ne devait être qu'un fragment de ces *Institutions politiques* que Rousseau n'acheva jamais; il ne se rattache guère que par sa première phrase aux idées générales du philosophe, et il apparaît isolé et presque inexplicable dans l'œuvre de Jean-Jacques. Le Jean-Jacques éminemment insociable, réfractaire à toute idée de contrainte sociale, s'évertue, dans le *Contrat*, à resserrer les liens et à fortifier le joug de la société. A l'état de nature, il substitue le *Polizeistaat* des Allemands, — l'état policier, inquisiteur et tyrannique. Que les contradictions de Rousseau ne nous étonnent point ! Recherchons plutôt — sans appuyer encore — ce que vaut le système du « citoyen de Genève. » Le traité de Jean-Jacques, plus oratoire dans ses développements que logique dans ses déductions, plus paradoxal que vraiment neuf — on a dit que c'était Hobbes retourné — a exercé une influence infiniment supérieure à son mérite. Les principes fondamentaux du

Contrat social eux-mêmes ne sont que d'assez vieilles théories formulées par un dialecticien médiocre, mais reprises par un grand écrivain. Ainsi la souveraineté du peuple a-t-elle été proclamée aux XVIme et XVIIme siècles, pour ne pas remonter plus haut, par quelques-uns des hommes les plus marquants du parti protestant. Lisez la *Franco-Gallia* d'Hotman, l'*Anti-Machiavel* de Gentillet, lisez Grotius, Puffendorf, Barbeyrac, Burlamachi ; lisez surtout l'*Esprit de M. Arnauld* de Jurieu, et vous vous convaincrez sans peine que Rousseau n'a rien inventé. Jurieu n'a-t-il pas prouvé, en particulier, que les sujets sont liés au souverain par un contrat et que toute violation du contrat par le souverain dégage les sujets ? Le « contrat social » est dans l'air depuis longtemps. M. Jules Vuy[1] a bien tenté d'établir que Jean-Jacques s'était directement inspiré des *Franchises* promulguées à Genève, en 1387, par l'évêque Adhémar Fabri. Les conjectures de M. Vuy sont ingénieuses et fort bien déduites. Mais on vient d'apprendre que des écrivains, plus proches de Rousseau que les *Franchises*, avaient proclamé très énergiquement le principe de la souveraineté populaire, indivisible et inaliénable, fondée sur le contrat social. Si l'histoire des institutions politiques de Genève a certainement eu sa part dans la formation du système de Jean-Jacques, est-il nécessaire de remonter jusqu'à l'acte de 1387 ? M. E. Ritter, dont j'ai déjà cité l'opinion, juge que non, pour des raisons qui me semblent décisives. L'exposé même de M. Vuy m'a vivement intéressé ; il ne m'a pas convaincu. Dirai-je que les idées politiques de Jean-Jacques sont trop confuses et trop irrévocablement condamnées, pour que l'on puisse se dispenser d'en chercher les véritables sources ?

On connaît l'*Émile*, traité ou roman de pédagogie naturelle, — « statue mêlée d'or et d'argile, » selon le mot de Rodolphe Rey, *Naturevangelium der Erziehung*, suivant Goethe. Cet ouvrage eût fait moins de bruit que les précédents, si Rousseau n'y avait joint la *Profession de foi du vicaire savoyard*, une théologie rationnelle de déiste respectueux et fervent, et, suivant Victor Cousin, « le meilleur écrit » de Jean-Jacques. Notre philosophe rejetait, entre autres, le caractère surnaturel de la révélation ; et, comme il avait d'habiles ennemis, c'en fut assez pour qu'un ordre du Parlement de Paris et un arrêt du Conseil de Genève prescrivissent simultanément — sans d'ailleurs qu'on eût entendu la défense de Rousseau — que

[1] *Origine des idées politiques de J.-J. Rousseau;* voir le tome Ier, p. 56, du présent ouvrage, où j'ai déjà touché cette question.

l'*Émile* fût livré au bûcher et l'auteur décrété d'arrestation. Des ouvrages, cent fois plus anti-religieux par leurs tendances ou leurs affirmations, avaient trouvé grâce [1]; Rousseau paya pour tout le monde.

Le pauvre grand homme fut obligé de fuir. Il avait à Yverdon des amis auprès desquels il se réfugia. Mais Yverdon était terre bernoise : LL. EE. le repoussent. Il se fixe à Motiers, dans le Val de Travers : le roi de Prusse aura des égards que n'eurent ni le Conseil de Genève, ni le gouvernement de Berne. La « libre Suisse » de l'ancien régime, que chantent nos poètes nationaux et qu'on célèbre dans les banquets patriotiques, a reçu des monarchies plus de leçons de liberté qu'elle ne leur en a donné. Mais quoi ! nous aimons les légendes qui nous flattent.

On accueillit fort bien Rousseau dans la principauté de Neuchâtel. Il sut conquérir l'amitié de Milord Keith, gouverneur de ce petit pays. Le pasteur de Motiers, M. de Montmollin, fut, au début, très aimable pour l'exilé, auquel Henri-David Petitpierre, un membre du clergé de la ville de Neuchâtel, écrivait cette lettre si noble et si fraternelle, après les premières tracasseries dont Jean-Jacques eut à souffrir : « Je vous prie de croire que personne au monde n'est choqué plus que moi des mauvais procédés qu'on vous fait essuyer si indignement; non pas que je vous admire et vous applaudisse en tout : au contraire, je vous dirai franchement que vous m'avez paru plus d'une fois avoir tort dans certains endroits de vos écrits. J'en étais très fâché; mais ce n'est pas le tout d'être fâché, il faut être poli. Et puis, se servir des armes de Satan pour venger la cause de Dieu, cela est toujours détestable. »

C'est alors que, profondément affecté et découragé, outré au surplus du traitement que lui avaient fait subir ses concitoyens, il abdiqua solennellement, le 12 mai 1763, ses droits à la bourgeoisie de

[1] D'Ivernois, l'auteur des *Révolutions de Genève* (1783), remarque avec raison : « On est d'autant mieux fondé à révoquer en doute les dispositions religieuses de ceux qui le prononcèrent (il s'agit de l'arrêt du Conseil de Genève), qu'ils toléraient publiquement, dans l'enceinte des murs, l'impression et la vente des écrits de Voltaire où le christianisme est attaqué dans ses racines, tandis que Rousseau n'en élaguait certaines branches que pour donner plus de vigueur au tronc. » On procéda dans toute cette affaire avec un arbitraire voisin du cynisme. Ainsi un officier de police ayant demandé au libraire *Bardin*, avant la condamnation, s'il n'attendait pas des exemplaires de l'*Émile*, Bardin répondit qu'ils étaient en route et, sur l'ordre qu'il en reçut, donna plus tard à l'autorité avis de l'arrivée des volumes. On s'empressa d'enlever le ballot, et le Sénat refusa longtemps de payer le libraire. — Voir encore, sur ce point, *Documents officiels*, etc., recueillis par Marc Viridet, Genève, in-8°, 1850.

Genève. Il ne pensait plus qu'à vivre dans la retraite et l'oubli, botanisant en compagnie de Gagnebin (v. p. 12), fabricant des lacets sous la direction de la gracieuse Isabelle d'Ivernois, croyant être enfin arrivé au port et pouvoir s'y reposer à l'abri des tempêtes. L'intolérance ne pardonne ni ne désarme.

Des vexations ne tardèrent pas à se produire ; peut-être les provoqua-t-il par son défaut de souplesse et son caractère soupçonneux à l'excès. On prétexta, entre autres, pour le persécuter, la publication d'un libelle : *La vision de Pierre de la Montagne*, qui devait ridiculiser le sieur Pierre Boy, un ennemi de Rousseau, mais qui parlait assez lestement des miracles. « La *Vision*, elle est charmante, » disait le ministre Petitpierre. Si nous nous en rapportons à Jean-Jacques lui-même : « Ce chiffon n'eut qu'un succès médiocre dans le pays ; les Neuchâtelois, avec tout leur esprit, ne sentent guère le sel attique ni la plaisanterie, sitôt qu'elle est un peu fine. » Le conducteur spirituel de la paroisse de Motiers change tout à coup de manières, attaque violemment Rousseau, du haut de la chaire ; mais il est réprimandé par le Conseil d'État. Il semble donc que le philosophe n'ait rien à craindre de l'autorité ; une nouvelle incartade va tout compromettre.

Le chef du parti aristocratique genevois, le procureur général Tronchin, avait essayé de justifier, dans ses *Lettres de la campagne*, la conduite des magistrats envers l'auteur de l'*Émile*. Les partisans que Rousseau avait à Genève n'étaient pas demeurés inactifs et ils réclamèrent contre la sentence qui avait frappé leur concitoyen. De là des querelles dans la République, entre les « représentants » plus ou moins imbus des théories politiques de Rousseau, et les « négatifs[1], » soutiens du pouvoir. Les *Lettres de la campagne*, plaidoyer habile, firent sortir Rousseau de sa réserve : il y répondit par ses *Lettres écrites de la montagne* (1764) ; j'ajoute qu'il avait déjà, l'an d'avant, rompu le silence qu'il s'était promis de garder, par sa fameuse *Lettre à l'archevêque de Beaumont*. « Vous aurez pu comprendre aisément à la lecture des *Lettres de la montagne*, mandait Rousseau en date du 19 janvier 1765, combien elles ont été écrites à contre-cœur. Je n'ai jamais rempli devoir avec plus de répugnance que celui qui m'imposait cette tâche. » Il eût été plus sage de se taire, mais il n'est pas donné à chacun de tendre la joue gauche après la droite.

[1] Ces deux mots s'expliquent l'un par les « représentations » que les mécontents adressaient à l'autorité, l'autre par le « droit négatif, » l'espèce de veto que la Constitution attribuait au Sénat.

Julie Bondeli, observatrice attentive et sympathique, communique en ces termes ses impressions à son ami Zimmermann : « Les lettres de l'homme de la montagne sont bien de Rousseau. Genève est en combustion, il attaque tout, surtout les ecclésiastiques et les orthodoxes de toutes les religions et de toutes les sectes... Il n'y a que Wilhelmi et moi qui osions dire que ces lettres sont le meilleur ouvrage de Rousseau. » Ces *Lettres* sont dirigées contre le gouvernement de Genève et contre le christianisme traditionnel. On devine quel en est le ton. En particulier, le déisme lyrique de jadis s'est fait agressif et blasphématoire : « Nul chrétien ne peut croire que tout soit inspiré dans la Bible, jusqu'aux mots et aux erreurs... La doctrine des miracles n'y tient nullement... Je ne puis m'empêcher de dire qu'une des choses qui me charment dans le caractère de Jésus, n'est pas seulement la douceur des mœurs, la simplicité, mais la facilité, la grâce et même l'élégance. Il ne fuyait ni les plaisirs ni les fêtes, il allait aux noces, il voyait les femmes, il jouait avec les enfants, il aimait les parfums, il mangeait chez les financiers. Ses disciples ne jeûnaient point ; son austérité n'était point fâcheuse. Il était à la fois indulgent et juste, doux aux faibles et terrible aux méchants. Sa morale avait quelque chose d'attrayant, de caressant, de tendre ; il avait le cœur sensible. Il était homme de bonne société. Quand il n'eût pas été le plus sage des mortels, il en eût été le plus aimable... » Rousseau profane les croyances, renverse les dogmes avec une sorte de frivolité sarcastique. Aussi bien, le clergé neuchâtelois se lève contre l'impie, que les gens de Motiers menacent et qui doit s'évader d'un lieu « où il ne pouvait plus vivre en sûreté ni avec honneur. » L'île de Saint-Pierre, dans le lac de Bienne, sera pour un temps son refuge[1].

Jean-Jacques n'était point, en Suisse, jugé par tous avec la même sévérité. Nous savons ce qu'en pensait Julie Bondeli ; Dupeyrou et d'autres avaient les indulgences de la spirituelle Bernoise. Un jeune homme qui le vit à Motiers, en mai 1764, a exprimé son admiration en deux lettres curieuses, insérées et perdues dans la *Bibliothèque universelle* de 1836. « Je m'attendais, conte notre visiteur, à voir en lui un homme accablé de fatigue et de souffrance, et je vis au contraire l'homme le plus enjoué et en apparence le plus vigoureux...

[1] Delille, qui avait fui son pays et s'était réfugié à Gléresse, a plus tard chanté cette île dans son poème *La pitié* (1803) :

... Que j'aimais ce beau lac à mes pieds étendu,
Ces bosquets de Saint-Pierre, île délicieuse,
Qu'embellit de Rousseau la prose harmonieuse!...

Son teint est fort basané, ses yeux sont noirs ; le blanc en est d'un éclat éblouissant ; le portrait de Cathelin rend bien sa physionomie... Le seul plaisir de voir les grâces sublimes que la nature avait répandues sur sa personne, le seul plaisir d'entendre l'harmonie de sa voix est fait pour enchanter un cœur sensible au beau. » Les confidences de Rousseau sont plus intéressantes encore que l'exaltation du narrateur. Jean-Jacques dit ainsi, à propos du mandement de l'archevêque de Beaumont sur l'*Émile* : « On ne pouvait pas mieux faire une sottise ; aussi n'est-ce pas l'archevêque qui a composé le mandement, c'est un de ses vicaires que je connais. » Les appréciations du philosophe sur quelques-uns de ses contemporains ne manquent pas d'un certain piquant : « Buffon est « la plus belle plume de son siècle, » mais « son imagination a souvent fait les frais de ses observations ; » quant à Voltaire, « ses petits vers, ses épîtres, tout cela est charmant, » mais « on pourrait brûler le reste... » Fermons cette trop longue parenthèse !

LL. EE. le délogèrent de l'île de Saint-Pierre, vers la fin de l'année 1765. Il se rendit à Strasbourg et il allait se diriger sur Berlin, lorsque David Hume l'invita à le rejoindre à Paris, puis à l'accompagner en Angleterre. Il vécut à Wootton, auprès de son nouveau protecteur, et entreprit de terminer ses *Confessions* qu'il avait commencées à Motiers. Mais sa santé est brisée ; son cœur ulcéré est incapable de confiance et d'espoir. Ne se figure-t-il pas bientôt que Hume ourdit contre lui de noirs complots ? Certains procédés de l'écrivain anglais avaient pu inquiéter ce cerveau malade. Les desseins de Hume étaient-ils aussi perfides que les a faits l'imagination de Jean-Jacques ? Julie Bondeli, que j'aime à citer pour la finesse et la sûreté de son bon sens, écrit à Zimmermann, le 29 novembre 1766 : « Je penche plutôt du côté de Rousseau... Ce sont deux terribles amours-propres qui se donnent en spectacle. Rousseau crie bobo dès qu'on l'approche, il s'aime avec une tendresse singulière, mais il y a à tout cela un caractère de candeur et de bonne foi qui le rend seulement ridicule ; l'autre a, en échange, un amour-propre bien nourri, qui porte sur lui-même un caractère de réflexion et sur les autres de mépris ; cela se sent, cela ne se démontre pas. Les criailleries de Rousseau me font rire, le ton flegmatique de Hume m'indispose. Du reste, il est aisé de voir que Rousseau voulait être aimé et qu'il n'a été que protégé, qu'il voulait qu'on ménageât sa susceptibilité et qu'on n'a voulu ménager que sa bourse. » Manque de délicatesse chez l'un, humeur ombrageuse chez l'autre amenèrent

une rupture qui fit scandale. Rousseau s'échappa de Wootton le 1er mai 1767.

On a beaucoup répandu d'encre pour et contre la folie de Jean-Jacques. L'étude de sa vie et de ses œuvres montre, et de récents travaux ont prouvé que Rousseau n'avait jamais été atteint, même à partir de 1764 ou 1766, de folie proprement dite. Il avait « ses vapeurs permanentes, » — le mot est du marquis de Mirabeau. Son idée fixe d'une vaste conspiration organisée contre sa vie et sa gloire fut le tourment journalier de ses quinze dernières années. C'est un cas de mélancolie, caractérisée essentiellement par un sentiment de défiance universelle et par cette prétention excessive qu'il a d'être une créature exceptionnelle, le « meilleur des hommes » et presque « d'une autre espèce qu'eux. » Manie de la persécution et hypertrophie du « moi, » tout est là [1]. Il vivait, au surplus, dans un isolement favorable au déséquilibrement cérébral, et Diderot lui avait même jeté cette cruelle injure à la face : « Il n'y a que le méchant qui soit seul. » Et puis, la Levasseur entretenait ses soupçons et ses craintes. Mais son intelligence ne faiblissait point ; ses *Confessions*, ses *Promenades et rêveries* sont d'une tête admirablement lucide.

Il mourut le 2 juillet 1778, à Ermenonville, chez M. de Girardin ; le mystère de sa mort — suicide, brutalités de la Levasseur, apoplexie séreuse — n'est pas encore éclairci. Il laissait un testament littéraire de grand prix : ses *Confessions*, qui furent publiées en 1782, suivies des *Rêveries d'un promeneur solitaire*. Que dire des *Rêveries*, sinon qu'elles sont d'entre les plus purs joyaux de notre littérature, par l'émotion et la fraîcheur des souvenirs évoqués, par le charme et l'ampleur des descriptions, par la grâce et l'incomparable séduction de cette poésie dont l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* avait ouvert ou rouvert les sources? Et comment juger les *Confessions?* Il y a, dans ce livre, d'un dessin un peu lâche, d'une langue où l'on découvrirait des incorrections et des négligences assez rares chez Rousseau, il y a un accent de sincérité et un souffle d'éloquence irrésistibles. Il faut y blâmer maints détails honteux, maintes confidences indélicates ou scandaleuses, un abus de la déclamation, une exagéra-

[1] Voir sur la folie de Rousseau : *J.-J. Rousseau's Krankheitsgeschichte*, von P.-J. Mœbius, Leipzig, in-8°, 1889. *Études sur l'état mental de J.-J. Rousseau*, par A. Bougeault, Paris, in-8°, 1883. Consulter également un article très fouillé de M. F. Brunetière dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er février 1890. Voir encore le curieux et savant ouvrage de Cesare Lombroso : *L'homme de Génie*, Paris, Alcan, 1889, et *La folie de J.-J. Rousseau*, par M. le Dr Chatelain, Neuchâtel, in-12, 1890.

tion d'amour-propre, des mensonges dictés par la seule vanité, et, dans les appréciations sur les personnes, bien des erreurs et bien des injustices. Il serait imprudent, au surplus, d'y chercher une autobiographie absolument digne de foi : les lacunes et les inexactitudes y abondent. Mais quel événement littéraire en France que ces mémoires d'un homme de génie, si passionnément subjectifs et si profondément humains, où le plus lyrique des prosateurs inaugure la poésie du « moi ! » Et quel document psychologique, toute une vie dont les replis les plus tortueux se déroulent, étalés avec je ne sais quelle cynique candeur !

Sa *Correspondance*, qu'il convient au moins de rappeler, n'a ni l'éclat, ni la diversité, ni la prestigieuse facilité de celle de Voltaire, ce roi des épistoliers. Génie tortueux et laborieux[1], il était mal à l'aise dans une lettre qui veut être tournée rapidement, qui exige des qualités toujours présentes de naturel et d'aisance. Il ne s'agit pas de réfléchir longuement et de composer avec soin. C'est le premier jet qui compte. Une épître sentant la peine n'est plus qu'une dissertation superficielle. Sainte-Beuve a dit que la correspondance de Rousseau doit surtout intéresser le biographe : « Il a besoin de trop de temps et d'espace pour être éloquent. » Il est, en effet, minutieux, sérieux et lent. Il est rare qu'il soit spirituel ; il lui arrive cependant de laisser voir une cordialité et une douceur absentes chez Voltaire.

Quant aux œuvres de Rousseau que l'on a retrouvées à droite et à gauche, elles n'ajoutent rien de très caractéristique à sa physionomie. Le supplément aux *Confessions* et le *Discours sur les richesses*, morceaux fragmentaires exhumés par M. F. Bovet, les volumes édités par M. Streckeisen-Moultou nous ont apporté du nouveau, — du neuf, non pas. Il est peut-être juste de faire une exception en faveur de la *Fiction ou morceau allégorique sur la révélation*.

III

Ces notes sur Jean-Jacques ne me dispensent pas — au contraire — d'un travail de généralisation.

Et d'abord, la question littéraire par excellence ! Le style de Jean-Jacques, ce style tout ensemble grave et passionné, entraînant et

[1] « Il y a, dit-il dans ses *Confessions*, telle de mes périodes que j'ai tournée et retournée cinq ou six nuits dans ma tête avant qu'elle fût en état d'être mise sur le papier..... Mes manuscrits, raturés, barbouillés, mêlés, indéchiffrables, attestent la peine qu'ils m'ont coûtée. »

fleuri, véhément et ferme, mais surtout expressif, mouvementé, harmonieux et coloré, fut l'une des grandes forces du « citoyen de Genève. » Supposez la *Nouvelle Héloïse*, l'*Émile*, le *Contrat social*, écrits d'une langue quelconque, par un auteur de deuxième ou de troisième ordre, ces œuvres retentissantes étaient vouées à l'indifférence et à l'oubli. Ce n'est pas tout d'avoir des idées et de les exprimer tant bien que mal. Il est nécessaire, en France spécialement, qu'elles soient bien vêtues et même richement parées. Que d'hommes eurent plus que Rousseau des conceptions originales et de vastes pensées ! L'abbé de Saint-Pierre, pour n'en citer qu'un, a l'esprit incomparablement plus inventif et plus prime-sautier. On lit et relit Rousseau ; le chimérique abbé, l'utopiste et le visionnaire, ne sera que l'ancêtre anonyme des réformateurs du vingtième siècle. Ah ! la magie des mots, l'empire souverain de la phrase !

Rousseau nous a confié le secret de son style : « Mon secret est très simple ; c'est que je suis fortement persuadé de tout ce que je dis. » Cette recette, qu'il donnait au jeune visiteur dont j'ai résumé les impressions (voir p. 105), est d'un maigre secours pour les écrivains de l'avenir. A ce taux, les sceptiques seraient des barbouilleurs ; les orthodoxes d'un camp ou de l'autre passeraient aux premiers rangs de la littérature. La sincérité est une vertu ; elle n'est ni le talent, ni le génie. Il y avait en Jean-Jacques un admirable artiste, patient et consciencieux, qui triomphait de tout en dépit des longues préparations et des laborieux remaniements. La mise au point était chez lui difficile et de durée. Son inspiration ne se soutenait que par le travail. Son esprit ne ressemble pas au ruisseau qui coule sans efforts, mais au torrent qu'arrêtent à chaque instant les troncs d'arbres et les rocs, et dont la course impétueuse est un perpétuel combat.

Son éloquence a aussi quelque chose de torrentiel, de violent et d'écumeux, avec je ne sais quoi de moelleux et de réglé dans sa fougue. Étienne Dumont a dit déjà « qu'un des charmes particuliers du style de Rousseau tient à un certain contraste d'austérité et de mollesse, » et qu'en ce style se fondaient la tendresse de Fénelon, l'énergie ou l'amertume de La Bruyère. « Tendresse, énergie, amertume, » cela n'indique pas même tout. Ce qu'il y a d'onctueux et de suave, de caressant et de voluptueux, puis de chaleureux, d'emporté et de puissant dans cette langue, n'en ferait point ce qu'elle est, si Jean-Jacques n'y eût joint la science de la proportion, le nombre et le rythme. Même dans ses plus brusques élans, elle a la

mélodie et cette belle assurance qui livre tout à l'inspiration sans rien laisser au hasard. L'on comprend Vinet déclarant « que son admiration pour Rousseau comme écrivain est sans bornes. » Il y a plus. L'auteur de la *Nouvelle Héloïse* a rénové le français littéraire et rappris à la France cette grande prose oratoire qu'elle avait oubliée depuis Bossuet pour la prose limpide, alerte, nerveuse, hachée et sèche de Fontenelle et de Voltaire. Après cela, reprochez-lui, si vous en avez la fantaisie, de l'inégalité, et des négligences, et des provincialismes, et de la déclamation ! Criez qu'il est un rhéteur, « un Massillon trempé dans le fer ! » Mais ne dites pas qu'il est inférieur aux maîtres ! Il est autre ; il est d'une autre époque ou d'une autre race : s'il n'est point leur pareil, il est leur égal.

L'écrivain n'est presque pas contesté. Le philosophe est aussi discuté que l'homme.

Je n'ai ici ni à prendre parti pour ou contre Rousseau, ni à faire un Rousseau selon mon cœur. Je ne veux que constater et qu'expliquer. Il eut le malheur — commun, au reste — de varier dans ses opinions, ou du moins de les professer de manières très différentes. Mais il n'est pas, dans son œuvre, une partie sur laquelle on ait bâti plus de conjectures que sa philosophie *religieuse*. Éducation protestante, conversion au catholicisme, retour au culte réformé, prédication du plus pur déisme, puis, vers la fin, rêveries « relativement chrétiennes » — pour parler avec Sainte-Beuve, — voilà les diverses phases de la religion de Rousseau. Affirmons tout de suite qu'il serait vain, pour l'intelligence de son système, de rechercher quelle était la foi de Jean-Jacques avant l'*Émile*. Le *Vicaire savoyard* et les *Lettres de la montagne* parlent assez haut pour que l'on n'ait pas de doutes sur ses convictions, à l'apogée de son génie. Qu'il ait dépassé le but, dans les moments de colère, ou qu'il ait reculé aux heures d'affaissement, il est aisé de s'en persuader. Qu'est-ce que cela prouve ? M. J. Gaberel n'a-t-il pas pris ses désirs pour des réalités, lorsqu'il écrit que l'un ou l'autre des documents révélés par M. Streckeisen-Moultou emporte une adhésion aux doctrines de l'Évangile ? Un acte d'effusion n'équivaut pas à un credo ; et les effusions religieuses de Rousseau, les plus abandonnées et les plus lyriques, ne nous renseignent pas sur des questions de dogmes. Jean-Jacques fut l'apôtre d'une religion naturelle, édifiante et poétique, dans un siècle de profonde incrédulité. Les froides et pauvres épaves que Voltaire avait sauvées du naufrage de ses croyances et dont il ne faisait pas étalage, ne pouvaient, aux yeux de Rousseau, remplacer l'idéal chré-

tien. Il fallait autre chose, et il imagina cette philosophie qui est le christianisme, — moins la révélation, la divinité de Jésus-Christ et l'éternité des peines. Il est d'ailleurs, en dogmatique, éminemment et même, si l'on veut, foncièrement rationaliste. S'il a, par le cœur, des accès de religiosité, son esprit est à la merci de cette « déesse Raison, » dont les petits Rousseau feront une allégorie révolutionnaire.

Peut-être, quand on y regarde bien, Jean-Jacques n'est-il pas, en religion, très loin de Voltaire. Ils sont déistes l'un et l'autre, ils acceptent ou rejettent presque les mêmes choses. Seulement l'un croit à son déisme, tandis que l'autre n'a pas l'air d'y croire. Dieu est Dieu pour Rousseau, l'Éternel, l'Infini, le Créateur et la Providence ; il fut pour Arouet ce « bonhomme de bon Dieu » qui est, suivant M. Brunetière, le Dieu essentiellement français. Ou encore, Rousseau tient à sa religion naturelle, la défend, l'exalte, la pratique, si je puis ainsi dire ; Voltaire se moque un peu de la sienne. Rousseau est religieux dans l'âme ; Voltaire juge commode de conserver son placide et vague « Rémunérateur Vengeur. » Rousseau a une foi, Voltaire n'en a pas. C'est précisément cette ferveur et cette foi qui distinguent Jean-Jacques des encyclopédistes et qui ont fait de celui-là l'adversaire de ceux-ci. N'a-t-il pas été l'un des champions les plus ardents du sentiment religieux ? N'est-il pas entré en lice contre les sceptiques et les athées ? Et, qui sait ? Les pasteurs de Genève n'ont-ils pas agi avec une étroitesse de sectaires et une imprudence de mauvais politiques, lorsqu'ils se sont brutalement séparés de celui qui eût été pour eux un auxiliaire bien plutôt qu'un ennemi dans la lutte du christianisme contre les négations de la philosophie [1] ?

On a tout dit sur ce chapitre ; je passe. Quelle est la valeur du *moraliste* et du *pédagogue?* Reviendrai-je à sa *Lettre sur les spectacles?* Ce n'est là que de l'éloquence patriotique, paradoxale, et peut-être intéressée. Son *Discours sur les sciences* sollicitera-t-il notre attention ? Est-ce là autre chose qu'une amère et brillante fantaisie, un exercice difficile de virtuose maussade ? L'*Émile* appelle, en revanche, bien des réflexions. Je ne redirai pas que Rousseau avait, moins que tout autre, le droit de composer un traité de pédagogie. Ne voit-on pas tous les jours des vérités fort bien enseignées par des

[1] Voir spécialement : *Rousseau's Religionsphilosophie*, par Ch. Borgeaud, Genève et Leipzig, in-8°, 1883 (une étude basée sur des documents en partie inédits et dont le mérite n'est pas trop compromis par le parti pris évident de « christianiser » Rousseau).

gens qui les destinent exclusivement à leur prochain ? Et puis, l'*Émile* était, par plus d'un côté, un complément de la *Nouvelle Héloïse* et du *Contrat social*. Nous avons eu le roman de la passion et celui de la politique ; l'éducation n'aurait-elle pas le sien ? Rousseau n'a nullement songé à donner, dans son *Émile*, un code pédagogique. « Vous dites très bien, mande-t-il à l'un de ses correspondants [1], qu'il est impossible de faire un *Émile*. Mais je ne puis croire que vous preniez le livre qui porte ce titre pour un vrai traité d'éducation. C'est un ouvrage assez philosophique sur ce principe, avancé par l'auteur dans d'autres écrits, que l'*homme est naturellement bon* (Rousseau lui-même a souligné ces mots). Pour accorder ce principe avec cette vérité non moins certaine que les hommes sont méchants, il fallait, dans l'histoire du cœur humain, montrer l'origine de tous les vices. » Toujours le paradoxe de la bonté originelle ! Il a raison d'avouer que l'*Émile* n'est pas un « traité d'éducation, » un manuel pratique de pédagogie. C'est un ouvrage de pure abstraction, car il serait déjà absurde d'enlever l'enfant — chaque enfant — à la famille, pour le confier à un précepteur célibataire qui lui consacrerait vingt-cinq ans de sa vie. Les conseils utiles, les observations neuves et pénétrantes n'y sont point rares, sans compter que Rousseau eut le mérite de populariser des idées excellentes qu'il emprunta, soit à Montaigne, soit à Locke, soit à Marie Huber. N'est-ce pas lui qui a commenté, en termes inoubliables, et en l'appliquant à l'éducation, le précepte : *maxima debetur puero reverentia ?* Montaigne avait dit avant lui, mais Rousseau a répété avec plus de force qu'il était nécessaire de recourir à l'intuition comme méthode d'enseignement, de permettre à l'enfant de s'instruire par lui-même, de l'exciter à l'investigation personnelle et même à la contradiction? N'est-ce pas Jean-Jacques aussi qui a insisté sur l'inappréciable avantage de l'éducation physique combinée avec l'éducation intellectuelle de l'enfant? N'est-ce pas lui encore qui a protesté contre cette dogmatique traditionnelle de la pédagogie qui vit de formules générales, comme si les mêmes moules pouvaient convenir à l'infinie diversité des intelligences? « Qu'arrive-t-il, disait Rousseau dans la *Nouvelle Héloïse* [2], d'une éducation commencée dès le berceau et toujours sous une même formule, sans égard à la prodigieuse variété des esprits? Qu'on donne à la plupart

[1] Cette lettre, citée par Sayous, a été publiée d'abord dans les *Mém. et doc. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, V, 361.

[2] Lettre III, partie V, — une lettre qu'il faut absolument rapprocher de l'*Émile* et qui est, sur bien des points, plus claire et plus suggestive que l'*Émile* lui-même.

des instructions nuisibles ou déplacées, qu'on les prive de celles qui leur conviendraient, qu'on gêne de toutes parts la nature, qu'on efface les grandes qualités de l'âme pour en substituer de petites et d'apparentes...; qu'enfin tous ces petits prodiges deviennent des esprits sans force et des hommes sans mérite, uniquement remarquables par leur faiblesse et par leur inutilité. » Oui, pas de ces petites machines plus ou moins ingénieuses que nous livre l'école, mais des hommes qui sentent et qui pensent par eux-mêmes. Ces notions d'individualisme pédagogique sont extrêmement remarquables, elles appartiennent en propre à Rousseau, et un grand avenir leur est sans doute réservé.

Les théories elles-mêmes de l'*Émile* sont connues : L'enfant doit être soustrait aux influences extérieures, pour que son corps et son esprit se développent librement; sa volonté est soumise à la direction exclusive, non du devoir mais du sentiment, qui sera la base de toute la morale et la règle de la vie; il importe néanmoins, « dans un âge où le cœur ne sent rien encore, de bien faire imiter aux enfants les actes dont on veut leur donner l'habitude, en attendant qu'ils le puissent faire par discernement et par amour du bien. » Jean-Jacques recommande pour son *Émile*, qui est censé le fils d'une famille riche, les occupations manuelles et l'apprentissage d'un métier. Tout le monde approuvera ce que Rousseau dit de l'éducation physique. Mais quelle aberration que sa méthode expectante, et même négative en matière d'éducation intellectuelle et morale ! L'enfant n'invente pas plus sa science que sa vertu. Et quel singulier mentor que ce précepteur, qui isole Émile, qui le protège en quelque sorte contre l'instruction, qui l'enlève à la famille, le met sans cesse en garde contre ses semblables ! Et que de mal pour façonner un être exceptionnel, qui est en somme un assez pauvre personnage !... Il y a beaucoup de haute et de fausse fantaisie dans l'*Émile*. Vinet a cependant exagéré quand il à prétendu que ce livre avait « fait plus de mal que de bien. » Il vaut mieux reconnaître que Rousseau a converti en monnaie courante des idées précieuses, dont s'inspireront Basedow et Pestalozzi. Et il aurait déjà accompli une œuvre excellente, rien qu'en rappelant les lois de la nature aux instituteurs de la jeunesse, en glorifiant le travail des mains et en représentant vivement aux mères leurs obligations les plus sacrées.

Le *Contrat social* [1] a, bien autrement que l'*Émile*, pesé sur les

[1] Voir, entre autres, un bon *Discours sur le système politique de J.-J. Rousseau*, par M. F.-H. Mentha, Neuchâtel, broch. in-4°, 1888.

destinées du monde. Il renferme l'exposé du système *politique* de Rousseau, — et toute la théorie de la Révolution. Jean-Jacques a essayé d'y formuler la notion et d'y montrer le fonctionnement rationnel de l'État. Il s'agissait d'expliquer comment il se fait que les hommes étant naturellement égaux et libres, il y a, sous quelque gouvernement que ce soit, obligation morale pour les uns de se soumettre aux autres, sans que ceux-ci aient de meilleurs titres au privilège de l'autorité que l'obéissance de ceux-là. Il s'agissait encore de prouver que cette obéissance au souverain est un devoir, et de prononcer ainsi la condamnation de l'anarchie. Car Rousseau part de ce principe que la souveraineté est une nécessité sociale. Il ne soupçonne point — pas davantage, au demeurant, que la généralité de ses contemporains — qu'il ne peut y avoir de souveraineté à proprement parler, que le droit constitutionnel vit d'empirisme comme le droit civil, par exemple, que l'État est une machine aux rouages plus ou moins bien combinés et qui est sujette à d'incessantes transformations. Il n'est aujourd'hui pas un esprit, gagné aux idées modernes, qui veuille fonder l'État sur un absolu. L'autorité nous apparaît nécessaire, non point infaillible, ou immuable, ou sans limites. Nous la divisons, nous la contrôlons et nous la modifions sans cesse. Si nous employons le vocable : souveraineté, c'est bien dans un sens restreint; nous entendons par là l'exercice des fonctions sociales importantes et rien de plus, tandis que Rousseau donnait à ce mot sa signification littérale... Ne perdons pas de vue le *Contrat!*

Est-il exact tout d'abord que Rousseau ait cherché dans le « contrat social » l'origine historique de l'État? Non, assurément. Ce n'est point le passé, c'est le présent qu'il interroge. « L'homme est né libre et partout il est dans les fers. Comment ce changement s'est-il fait? je l'*ignore* ; qui est-ce qui peut le rendre légitime? je crois pouvoir répondre à cette question. » Jean-Jacques se préoccupe donc fort peu de l'histoire. Une chose lui importe : de savoir, non pas comment, mais pourquoi l'État s'est constitué, de découvrir non les sources mais les raisons de l'autorité. Sa méthode est bonne ; justifier une institution en invoquant son existence équivaudrait à nier le progrès et à s'interdire la critique. Il se contente d'établir que toute autorité légitime ne peut reposer que sur une convention, celle-ci ayant pour objet de créer une association qui mettra la force de tous au service de chacun pour le protéger dans ses biens et sa personne; de plus, l'individu conserve son indépendance, et l'égalité n'est point rompue puisqu'il ne se soumet qu'à la « volonté générale. » Le

malheur est que cette « volonté générale » suppose l'impossible : l'unanimité des volontés particulières. Ceci toutefois n'embarrasse pas Rousseau : « Chaque individu peut, comme homme, avoir une volonté contraire ou dissemblable à la volonté générale qu'il a comme citoyen. » Maigre distinction, misérable sophisme ! Nous voilà doués de deux volontés, alors que tant d'entre nous n'en ont point ! La « volonté générale » de Rousseau est du domaine des pures fictions. Mais tenons-la un instant pour une réalité ! L'exercice de cette volonté générale n'est rien autre, suivant lui, que la souveraineté qui doit appartenir à tous les membres de l'État. La souveraineté, dans les monarchies ou les oligarchies, a, en conséquence, été usurpée, puisqu'une volonté ne saurait être représentée. Partant, il n'y a de souveraineté que là où le peuple commande, et le peuple seul est capable de faire des lois obligatoires pour tous. Une grosse difficulté surgit tout à coup. La « volonté générale » est la propriété — inaliénable et indivisible — de toutes les personnes qui vivent sur le territoire de l'État. Or cette propriété est confisquée par une minorité : celle des citoyens, qui absorbe les droits des étrangers, des femmes, des enfants, des incapables de tout ordre. Et puis, cette minorité elle-même sera-t-elle toujours d'accord ? Elle se partagera fatalement en deux camps, et la volonté générale, qui semblait l'apanage de tous et qui est en somme le fief de la classe des citoyens, passera en fin de compte à la majorité d'une minorité souveraine. Cette volonté générale est bien dégénéralisée ; la souveraineté populaire n'aboutit plus à la pantocratie rêvée, mais à une simple poliarchie, — à une aristocratie assez largement ouverte. Comment sortir de là ? Jean-Jacques a recours à un nouvel expédient ; les lois de la majorité sont certes obligatoires, avec ce tempérament ou cette réserve que la majorité les décrète non par un acte de sa volonté, mais par un acte de son intelligence : « Quand on propose une loi dans l'assemblée du peuple, ce qu'on leur demande (aux citoyens), n'est pas précisément s'ils approuvent la proposition ou s'ils la rejettent, mais si elle est conforme à la volonté générale qui est la leur : chacun, en donnant son suffrage, dit son avis là-dessus et du calcul des voix se tire la déclaration de la volonté générale. Quand donc l'avis contraire au mien l'emporte, elle ne prouve autre chose sinon que je m'étais trompé et que ce que j'estimais être la volonté générale ne l'était pas. Si mon avis particulier l'eût emporté, j'aurais fait autre chose que ce que j'aurais voulu ; c'est alors que je n'aurais pas été libre. » O triomphe de la dialectique ! La volonté générale n'est plus que

celle d'une majorité qui veut pour tout le monde ; ce n'en est pas moins, grâce à un artifice de raisonnement, la volonté générale. Accuserai-je Rousseau de se payer de mots ou de se moquer du lecteur? Il a parfaitement compris les vices de son système ; il s'est, en effet, trop évertué à les dissimuler pour ne les avoir pas très bien vus. Elle n'est pas encore inventée, la formule magique du gouvernement de tous par tous. Nous savons du moins que le droit de l'État est basé sur une loi de nécessité et non sur un prétendu consentement individuel, qui est la plus risquée des hypothèses. La souveraineté du peuple, telle que la conçoit Jean-Jacques, est tout uniment celle de la majorité et il eût mieux valu l'avouer franchement. L'empire conféré aux majorités n'est pas une solution idéale ; n'est-il pas infiniment plus sage, plus juste, plus conforme aux principes de liberté et d'égalité, de faire résider la souveraineté dans le plus grand nombre que de la livrer à un seul ou à quelques-uns ? M. Mentha a fort bien dit que l'unanimité, pour n'être qu'une chimère, demeure le type de la justice dans l'État. Il ajoute : « Il suit de là que la souveraineté qui s'en rapproche le plus... est préférable à toutes les autres, parce qu'elle réduit évidemment au minimum, sinon les chances d'oppression, du moins le nombre possible des opprimés ; et c'est déjà un immense avantage, sans parler de tous les autres. »

Dégagé de toute sa scolastique, le système de Rousseau conduit à la démocratie pure. Non seulement Jean-Jacques pense, comme Montesquieu, « que le peuple est admirable pour choisir ses magistrats, » mais il le juge apte à se gouverner lui-même. Il a ruiné l'idée monarchique ; il a puissamment fortifié la notion de l'État. L'État, selon lui, est une entité et une Providence ; l'État est la négation ou la mort de l'individualisme ; l'État c'est tout. Nos socialistes étatistes ont lu Rousseau. En résumé, le *Contrat social,* œuvre fragile en soi, a lancé violemment l'idée démocratique contre les anciennes formes de gouvernement. Il fallait la voix de Rousseau pour porter au loin les revendications du siècle dans le domaine politique. Des semences fécondes de justice et de vérité germaient parmi les erreurs de Jean-Jacques. Elles se sont épanouies en cette législation révolutionnaire dont les principes restèrent debout, quand eurent passé les sanglantes folies des hommes.

J'ai promis de revenir sur un point. Rousseau et ses admirateurs ont affirmé que les thèses les plus hardies du *Contrat social* étaient déjà contenues dans le *Discours sur l'inégalité.* Volontaire ou non,

l'erreur saute aux yeux. Qu'on veuille bien relire ce passage du *Discours*, et l'on me dispensera de tous commentaires : « Il était nécessaire que la *volonté divine* intervînt pour donner à l'autorité souveraine un caractère *sacré* et inviolable, qui ôtât aux sujets le *funeste droit* d'en disposer. » Qu'est-ce là, sinon la théorie du droit divin ? Je ne puis excuser ces extraordinaires contradictions qu'en regardant le *Contrat social* comme une œuvre de patriotisme et d'enthousiasme, et non de métaphysique politique. Dans tous ses autres livres, c'est Rousseau qui parle ; ici, c'est le Genevois exclusivement et le républicain, qui dépouille le philosophe pour exposer au monde l'exemple de sa Genève encore aimée et le modèle de sa République idéale.

IV

J'ai esquissé tout à l'heure le rôle de Rousseau en matière de religion, de morale, de pédagogie et de politique. Je n'ai plus qu'à m'étendre sur son influence littéraire. Elle ne s'est pas exercée qu'en France. Rousseau a fait tressaillir ou réfléchir l'Europe entière. Son action cependant ne fut violente et décisive qu'à l'intérieur ; s'il est, en France, le père de la Révolution et l'ancêtre du romantisme, en Allemagne, par exemple, sa descendance est infiniment plus paisible : elle s'appelle l'école philosophique du sentiment avec Jacobi, l'école philosophique de la conscience avec Kant. Il est vrai de dire cependant que la littérature allemande de la période classique procède de Jean-Jacques à bien des égards, que Schiller bâtit tous ses drames, jusqu'à *Don Carlos*, sur des théories empruntées au grand Genevois, que *Werther* est un Saint-Preux germanique. Et, si l'on passait en Angleterre ne devrait-on pas constater que Byron est un fils littéraire de Rousseau ?

En France, tous les écrivains illustres ou marquants, la plupart des orateurs de la fin du XVIIIme et des premières années du XIXme siècle, s'inspirent directement de lui. Il leur a prêté les couleurs et les chaleurs de son style, les goûts et les passions de son âme, et jusqu'aux thèses confuses de ses systèmes contradictoires. Le plus poétique des prosateurs, le plus nerveux des hommes, il a frappé le cœur et l'imagination plus qu'aucun autre avant lui. D'autres ont étonné ou charmé leurs contemporains et la postérité par leur haute intelligence ou leur brillant esprit ; lui attire, éblouit, enivre. Avec moins de génie que Bossuet, moins de talent que Voltaire, il prépara

incontestablement plus que l'un et l'autre l'avenir de la littérature française. Peut-être bien convient-il de voir une des causes de cette influence en ce qu'il est plus facile d'imiter Jean-Jacques que l'aigle de Meaux ou le patriarche de Ferney. Qu'est-ce en effet qu'un petit Bossuet ou un petit Voltaire ? Un petit Rousseau ne laisse pas d'être un personnage, de faire quelque bruit par la véhémence de ses déclamations et la solennité de ses paradoxes. Que de petits Rousseaux la Révolution n'a-t-elle pas engendrés ? Elle a produit fort peu de petits Voltaires. Il y a, dans le cas de Rousseau, beaucoup de rhétorique, et cela s'apprend sans trop de peine ; on n'apprend point à avoir des idées et moins encore de l'esprit. N'appuyons pas ! Le retour à la nature, le retour au sentiment, la soif d'irréel ou d'idéal que tous nous portons en nous, voilà, sans doute, ce que signifie l'œuvre de Rousseau, et voilà, du même coup, une explication suffisante de l'empire extraordinaire que cet écrivain a exercé, surtout si nous ajoutons qu'il possédait une incomparable supériorité dans un art que les races latines ont toujours prisé très haut : l'éloquence.

Son immortel mérite, c'est d'avoir, comme dit Sainte-Beuve, fait reparaître le *vert* dans la littérature, c'est également d'y avoir fait éclater le *moi*. La nature n'était qu'un décor de théâtre ; elle va, sous la plume de Rousseau, palpiter et chanter. Certes la convention se glisse dans les plus belles pages du maître, il arrive à sa nature de n'être point naturelle. Ses peintures manquent souvent d'exactitude, de variété et d'imprévu. Nous le voudrions observateur plus attentif, plus minutieux même, moins imaginatif, — plus réaliste enfin. Nous aimerions qu'il dessinât ses paysages au lieu de les rêver à moitié, et d'y mettre plus de fantaisie encore que de souvenir. C'est moins le promeneur ou le voyageur qui parle, que le poète ou l'amant. Il est épris de la beauté, plus qu'il ne s'en pénètre et qu'il n'en est pénétré. Il s'échauffe trop pour bien voir et pour admirer simplement. En revanche, quelle intensité de coloris, quelle puissance d'évocation, quelle tendresse communicative pour les choses ! Et puis, l'homme l'intéresse, non point l'être fictif des tragédies et des romans, mais le passant qu'il croise, le montagnard qui le salue, la paysanne qu'il rencontre aux champs. Et ce qui l'intrigue ou le captive par-dessus tout, c'est son « moi, » ce Rousseau qui traite ses lecteurs en confidents intimes, qui leur livre tous les secrets de son âme frissonnante et de son cœur ravagé.

Le *vert* rayonne donc à nouveau dans son œuvre ; le *moi* y célèbre

son triomphe le plus retentissant. La littérature descriptive en France et la littérature personnelle ne datent pas de lui sans doute ; elles ressuscitèrent en lui. Buffon et Bernardin de Saint-Pierre, Mme de Staël et Châteaubriand, tous les romantiques, l'imitent ou le continuent. C'est à lui que le XIXme siècle littéraire doit le plus — en bien ou en mal, en éloquence ou en phébus, — à ce misanthrope, à ce rhéteur, à ce poète, qui fut un grand et laborieux artiste d'ailleurs plutôt qu'un fécond et un grand esprit.

CHAPITRE III

Adeptes et auxiliaires des philosophes.

I. A Genève : Paul Moultou. — II. Les Vaudois : A.-N. Polier de Bottens : F.-L. Allamand. — III. A Neuchâtel : Dupeyrou et d'Escherny. — IV. Julie Bondeli ; ses *Lettres*.

I

L'influence littéraire et philosophique de Jean-Jacques et d'Arouet s'exerça avec moins d'intensité en Suisse qu'en France, et même qu'en Allemagne et en Angleterre ; Mme de Staël aura quelque chose de l'un, Mme de Charrière quelque chose de l'un et de l'autre ; aucun des deux n'a laissé d'école, et Rousseau lui-même n'a guère fait que jeter dans Genève des idées politiques et religieuses pour y alimenter les querelles des partis.

Voltaire et Rousseau eurent bien à Genève et dans le reste de la Suisse romande, quelques chauds amis, plusieurs partisans, mais peu ou point de disciples. Arouet avait trouvé Clavel de Brenles, Polier de Bottens, le docteur Tronchin, les Cramer, le chevalier Huber, peintre de talent et causeur spirituel, de Monrion, de Lubières, épistolier charmant, et tant d'autres qui furent les habitués des Délices, puis de Ferney. Jean-Jacques sut se ménager de solides affections et d'énergiques défenseurs. Mais les littérateurs qui s'étaient, au début, rapprochés des deux grands hommes, s'en éloignèrent la plupart lorsqu'ils jugèrent la société trop compromettante. Aussi n'ai-je que fort peu de noms à citer ici. Je ne distingue à Genève — le polémiste Cornuaud peut-être et deux historiens, Bérenger et d'Ivernois, exceptés,

— parmi les écrivains qui se déclarèrent ouvertement pour les philosophes, qu'une figure digne de retenir l'attention : celle de PAUL MOULTOU [1], le fidèle et l'enthousiaste adepte de Rousseau; encore Moultou n'est-il presque pas auteur. Tandis que le vide se faisait autour de Jean-Jacques persécuté, lui restait sur la brèche; et, s'il n'a pas composé autre chose que des lettres vigoureuses et passionnées, il est mêlé si étroitement à la vie littéraire de Rousseau qu'il n'est pas permis de l'oublier.

Originaire de Montpellier, où il naquit vers 1730, il vint à Genève de bonne heure, fut consacré après de brillantes études théologiques et obtint les droits de bourgeoisie en 1755. C'est du Moultou d'alors que Rousseau dit dans ses *Confessions :* « un jeune homme de la plus grande espérance, par ses talents, par son esprit plein de feu. » Il est, pour Voltaire, « philosophe et très aimable, quoique prêtre. » Moultou fut très lié avec le patriarche de Ferney, avant les différends qui séparèrent à jamais celui-ci du « citoyen de Genève. » Il prit ainsi une part très active aux efforts d'Arouet dans l'affaire Calas. Mais il se rangea sans hésitation du côté de Rousseau, dès que la rupture fut consommée entre les deux rivaux. Il est le diplomate et la providence de Jean-Jacques, intervenant toujours quand il s'agit de le conseiller ou de le secourir, se créant gaîment des ennemis pour s'attacher à la mauvaise fortune persistante de son maître. Rousseau, qui en parle avec tant d'effusion dans sa correspondance, ne fut pas un ingrat et lui légua ses manuscrits ; il l'autorisa même, quelque temps avant 1778, à publier une édition complète de ses œuvres. Cette édition, préparée avec le concours de Dupeyrou et de Girardin, parut de 1782 à 1789. Moultou mourut avant l'achèvement de l'entreprise, — en 1787. Il demeure associé à la gloire de Rousseau ; il est le Patrocle de cet Achille, et ce n'est pas un mérite léger que d'avoir aimé avec une si bienfaisante constance un homme qui s'attira tant de haines et de colères par les bizarreries de son caractère et les hardiesses de son génie.

II

Quelques écrivains vaudois furent soupçonnés de faire trop bon

[1] Voir la bibliographie ad *Rousseau,* — spécialement les ouvrages de MM. *Gaberel* et *Maugras*, ainsi que la *Correspondance* de Jean-Jacques et les volumes édités par M. *Streckeisen-Moultou.* Voir aussi *Le salon de Mme Necker*, l. c., I, *pass.* *Ch.-V. de Bonstetten,* par M. A. Steinlen, 20, 36, et *pass.*

ménage avec les philosophes. Il est certain que l'un ou l'autre a déserté le drapeau de la religion traditionnelle, ou l'a du moins suivi avec une mollesse significative. Tel fut le cas du pasteur ANTOINE-NOÉ POLIER DE BOTTENS [1] (1713 à 1783) que Voltaire traitait de « digne ami, » et qui avait encouragé le poète de la *Henriade* à s'établir à Lausanne. On lui attribue les articles *Liturgie*, *Mages*, *Magicien*, *Messie* et d'autres de l'*Encyclopédie*. Qu'en est-il de la paternité de ces travaux qui n'ont rien d'orthodoxe ? Il est à peu près hors de doute que Polier de Bottens a collaboré à l'œuvre de Diderot et d'Alembert. Ses concitoyens l'en accusaient, si nous nous en rapportons à Voltaire, qui écrit, en décembre 1758, à Clavel de Brenles : « On m'a mandé aussi qu'il y avait eu une cabale sacerdotale contre notre ami Polier... » Je lis en outre dans le *Commentaire historique des œuvres de Voltaire*, rédigé sous la dictée de l'auteur : « Cet article *Messie*, déjà imprimé dans la grande *Encyclopédie* de Paris [2], est de M. Polier de Bottens, premier pasteur de l'Église de Lausanne, homme aussi respectable par sa vertu que par son érudition. L'article est sage, profond, instructif. Nous en possédons l'original... » La parole de Voltaire ne constitue pas une garantie très sérieuse. Mais ces allégations ont été connues de Polier, qui ne les a point contredites, bien que l'apparition du *Dictionnaire philosophique* eût fait scandale. On a prétendu que l'article livré par l'ecclésiastique lausannois aurait été remanié et même dénaturé par Voltaire. Alors pourquoi ne point le désavouer ?

Un autre théologien de Lausanne, le professeur FRANÇOIS-LOUIS ALLAMAND [3] (1701 à 1784), a été entraîné ou du moins ébranlé par les idées du siècle. « J'hésite toujours, a-t-il avoué lui-même, et il y a peu de choses en quoi je sache me déterminer pour dire résolument oui ou non. » Il enseigna la philosophie, fut à Lausanne un des intimes de Voltaire. C'était une intelligence assez fine et peu portée à dogmatiser. On se tromperait fort si on le jugeait d'après le témoignage de Gibbon : « Allamand, ministre dans le pays de Vaud, est l'un des plus beaux génies que je connaisse... Cet homme, qui aurait pu éclairer ou troubler une nation, vit et mourra dans l'obscurité. » Gibbon avait vingt ans, il voyait tout en beau ou tout en grand.

[1] *Œuvres complètes* de Voltaire (édit. Garnier), I, 121 ; XX, 62 ; XXXIX, 569. *De Montet.*

[2] Il passa dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire.

[3] *Sayous*, II, 75 et s. *Gindroz*, 325 et s. *Revue suisse*, XIII, 361. *De Montet.*

M. F. de Charrière l'a jugé en ces termes : « homme d'esprit, d'ailleurs distingué, qui n'avait du christianisme que le nom. » Au fond, ses ouvrages, qui décèlent une certaine désinvolture de raisonnement et de style, ne sont ni aussi orthodoxes que l'a prétendu Gindroz, ni aussi hardis qu'on le pourrait croire. Son scepticisme frappe beaucoup moins que la modération avec laquelle il parle du catholicisme. Des travaux qu'il a publiés (la bibliothèque de Lausanne possède de lui cinq volumes manuscrits), je ne mentionnerai que l'*Anti-Bernier* (1770). D'Holbach avait pris le pseudonyme de « l'abbé Bernier, » pour sa *Théologie portative*, petit dictionnaire d'incrédulité. Allamand riposta ; nous allons voir comment.

L'*Anti-Bernier* n'est pas, nous apprend l'auteur, une réfutation dans toutes les formes de la *Théologie portative*, « car un alphabet de turlupinades n'est pas susceptible d'une pareille réfutation et ne la mérite pas. » Allamand ne s'est proposé que de relever « une partie des indécences, et des traits ou d'ignorance ou de mauvaise foi dont ce livre est plein. » Il convie, d'autre part, « les théologiens sages, vraiment chrétiens et par là même vraiment philosophes, de toutes les communions, à oublier leurs préventions et leurs querelles particulières » pour se « réunir contre l'ennemi commun qui rugit autour d'eux. » L'*Anti-Bernier* est une vive, harcelante et parfois violente sortie, faite par un polémiste dégourdi et superficiel, qui s'occupe davantage de batailler que de prouver. Allamand s'y donne — et nous en sommes un peu surpris — pour un chrétien très décidé : « Ce que je crois en religion, je le crois très sérieusement, et depuis quarante ans ; ce n'est pas parce que « mes prêtres m'ont dit de le croire, » c'est parce que je me suis bien convaincu, à force d'y « rêver, » que la religion de Jésus-Christ... est vraie et divine. » Cette profession de foi est altérée par des opinions semblables à celles-ci : l'adversaire d'Holbach nie « la durée éternelle » des peines de l'enfer ; le Messie est « le plus illustre modèle, sans contredit, de la vertu héroïque, » ou encore « le frère aîné des hommes qui, étant demeuré dans l'ordre, jouissait en paix de la gloire de sa nature, tandis qu'Adam et sa race en avaient forfait les espérances ; » le mot « rédemption » l'embarrasse extrêmement... J'ai trouvé, non coupé, malgré un stage de plus d'un siècle à la Bibliothèque de Berne, l'exemplaire de l'*Anti-Bernier* que j'ai feuilleté. Je conçois que l'on ait craint une fatigue inutile à parcourir ce dictionnaire, où il y a plus de malice et d'injures que de sérieux et de raisons.

III

Il faudrait ranger *Pierre-Alexandre Dupeyrou*[1] (1729 à 1794) parmi les plus chauds auxiliaires, sinon des philosophes, du moins de Jean-Jacques. Malheureusement pour nous, l'éditeur (v. p. 120) des *Œuvres complètes* de Rousseau n'a rien ou presque rien écrit. Je ne sais de lui — outre sa correspondance utilisée par de nombreux biographes, mais encore inédite, — que sa spirituelle *Lettre à M*** relative à J.-J. Rousseau* (1765). Jean-Jacques n'a pas flatté Dupeyrou dans ses *Confessions*. Il lui a cependant rendu justice : « Je ne m'engouai pas, mais je m'attachai par l'estime, et peu à peu cette estime amena l'amitié. »

Le comte François-Louis d'Escherny[2] († 1815) fut non seulement un familier et un admirateur de Rousseau; il eut quelque talent littéraire. Il avait eu pour précepteur Ferdinand-Olivier Petitpierre, le théologien neuchâtelois dont je conterai les démêlés avec la Vénérable Classe de la principauté. Il vit Rousseau à Paris, en 1762. Il était le bienvenu chez les encyclopédistes; les dîners de Mme Geoffrin n'avaient pas beaucoup de convives plus assidus et plus agréables. Ses sympathies pour Jean-Jacques le décidèrent à partir pour le Val de Travers, aussitôt qu'il apprit l'arrivée du philosophe à Motiers. On se lia, et d'Escherny put se vanter, à la fin de sa carrière, « de ne s'être jamais brouillé avec celui qui se brouillait avec tout le monde. » Quoi qu'il eût, ou parce qu'il avait fait le tour des cours d'Europe, il applaudit à la Révolution; les excès de la Terreur le ramenèrent aux idées monarchiques. On l'a souvent blâmé de ce qu'il se contredisait comme à plaisir : il n'avait pas la mémoire de ses opinions, voilà tout.

La vocation littéraire du comte d'Escherny ne se manifesta pas avant l'âge mûr. C'est en 1778 qu'il se décida enfin à écrire; il racheta copieusement le temps perdu. Je signale, dans ses trois volumes intitulés : *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie* (1809) une étude très personnelle sur Rousseau, ainsi qu'une dissertation au moins originale (*De la poésie et des vers*) où il s'acharne à démontrer, entre autres, que les alexandrins de Racine sont bien inférieurs à sa prose à lui, d'Escherny. Nous avons

[1] *Biographies neuchâteloises. Confessions*, livre XII.
[2] *Biographies neuchâteloises. Sayous*, II, 105. *Confessions*, livre XII.

encore un *Tableau historique de la Révolution*, jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante et un *Traité sur l'Égalité*. D'Escherny a confié à la postérité — qui n'a point trahi le secret — qu'il avait « trente manuscrits, » pas un de moins. Il dit même à ce propos : « Je ne les publierai jamais. Le dernier métier est aujourd'hui d'écrire ; le nombre des connaisseurs et des bons juges a prodigieusement diminué depuis la Révolution. »

Je fais une place à part à un livre plus drôle qu'original : *Les lacunes de la philosophie* (1783), qui nous permettra de compter d'Escherny parmi les esprits, non les plus hardis, mais les plus libres de l'époque. Ses *Lacunes* sont des fragments d'un grand ouvrage qu'il rêvait de composer sur le *Moi humain*. Elles n'ont rien de systématique ; l'auteur ne s'attaque à un sujet que pour parler surtout d'autre chose. La langue d'Escherny est capricieuse, sautillante, volontiers déclamatoire, point vulgaire cependant. Lisez ceci : « On s'étonne souvent de la lenteur extrême avec laquelle se succèdent les découvertes et les vérités les plus simples; mais lorsqu'on pense à la multitude effroyable de volumes que les hommes ont enfantés sur ces matières, c'est le contraire qui devrait surprendre. » Savourez encore cette réflexion, qui s'appliquerait fort bien à notre siècle de pessimisme et de réformes sociales : « On ne rêve que félicité publique, et l'on ne fut jamais si morne. »

II

Berne offre, au XVIIIme siècle, de plus grandes figures, mais non de plus caractéristiques ni de plus séduisantes que celle de Julie de Bondeli[1] (1730 à 1778), la reine incontestée de tout ce petit monde d'élite, très littéraire et très francisé, qui avait fait de la ville de LL. EE. une Athènes fort passable. Les Bernois instruits regardaient alors plutôt du côté de Paris que de celui de Vienne ou de Berlin ; « le langage s'y faisait français tant qu'il pouvait, » dit Bonstetten dans ses *Souvenirs*. Julie Bondeli (elle peut aisément négliger la particule) fut élevée à la façon des enfants-prodiges. Elle rencontra, dans le salon de ses parents, des hommes très distingués, savants comme le pasteur J.-R. Grouner, spirituels comme le futur

[1] *Julie von Bondeli*, par P.-J.-J. Schädelin, Berne, in-18, 1838. *Julie von Bondeli und ihr Freundenkreis*, par E. Bodemann, Hanovre, in-8°, 1874 (contient toute la correspondance échangée entre Julie Bondeli et Zimmermann, Usteri, etc.).

conspirateur Samuel Henzi. Son père mourut en 1761, laissant aux siens un nom fort estimé et des rentes modestes. Mlle Bondeli n'était point belle ; sa santé avait toujours été mauvaise. Les prétendants sérieux ne vinrent pas, bien que le charme pénétrant d'une voix exquise et l'irrésistible fascination du regard compensassent un peu les torts de la nature et du capital. Elle noua de précieuses amitiés ; une société choisie se réunit autour d'elle : sa sœur — la jolie Charlotte, qu'épousa M. de Pœllnitz —, les filles d'Albert de Haller et d'Horace de Saussure, le philosophe Antoine Kirchberger, Jean de Müller, Samuel Engel, Sinner de Ballaigue. On s'amusait entre gens d'esprit. Julie Bondeli qui avait, malgré toutes ses qualités, les passions ou les travers des bas-bleus, ordonnait qu'on lût et discutât chez elle des travaux historiques, politiques, littéraires, composés par ses hôtes ou par des amis du dehors, qu'on fît de la musique, donnât la comédie et même des tragédies. La danse et les jeux passaient au second rang.

On trouvera, dans le livre de M. Bodeman, des détails émouvants et piquants sur la vie de Julie Bondeli et sur l'un de ses adorateurs, Wieland, l'élégant et versatile poète d'*Oberon*. Rousseau n'eut pas, on se le rappelle, d'admiratrice plus dévouée. Zimmermann, Lavater, Usteri, s'estimèrent heureux de gagner son affection. Ce qu'il importe de noter ici, c'est qu'elle fut, sinon par des œuvres de longue haleine, du moins par ses lettres, un des écrivains les plus intéressants de notre pays. Elle avait de la lecture, de l'instruction et des connaissances philosophiques très remarquables. Elle avait des idées plus encore que du style, et plus de science que d'art. Elle étudie les ouvrages de Beccaria, de Hume, de Gibbon, de Hemsterhuys, sans compter tout ce qui se publie de livres sérieux en France et en Allemagne. Elle discute de tout avec compétence et agrément. Et, avec cela, si femme, si impressionnable, si personnelle ! « N'ai-je pas l'air, écrit-elle, d'un volant qui, à la moindre impulsion, est prêt à partir pour l'éther ou pour l'abîme ? »

Ses opinions sont assez tranchées. En religion, ses sympathies vont droit aux novateurs. Je détache ceci d'une lettre à Usteri, du 25 janvier 1765 : « Moi que l'amour de Dieu et le désir de l'avancement de son règne n'ont jamais emportée aussi loin (que Rousseau)..., je l'ai dit depuis longtemps, je n'ai jamais pu comprendre saint Paul et, au surplus, il me fait peur... J'ai vu dans les préceptes, non dans les faits, l'obligation d'être pure et honnête ; qu'est-ce que cela fait aux inspecteurs généraux des croyances ? et tout au plus

pourront-ils me dénoncer à un tribunal de logique, mais, Dieu merci, personne n'est puni pour faire de mauvais syllogismes. » Ailleurs elle se moque de Dutoit-Membrini : « Il m'a fait assurer depuis dix ans qu'il sait que je suis damnée, pas moins que cela, Monsieur, parce qu'il avait entendu dire que je lisais Wolf et Leibnitz. » Les questions littéraires qui s'agitent en France et en Allemagne sont décidées par elle avec la même candeur enjouée et la même indépendance. Nous avons vu ce qu'elle pense des Français, de Rousseau du moins. Les Allemands sont un peu houspillés. « Suis-je coupable de lèse-klopstockerie? écrit-elle au même Usteri, en 1764. Serai-je pendue en effigie chez vous, si j'avoue que le roi Salomon (il s'agit de *Salomon*, tragédie de Klopstock) n'a pas tenu tout ce que le nom de son historien poétique promettait? Je ne l'ai reconnu que dans l'horrible beauté du chœur des chanteuses et dans d'autres menus détails de la pièce... Je n'ai compris mot au cas métaphysico-moral de S. M. philosophique. » Bodmer lui « a toujours fait une sorte de peine comme poète. » Et comme elle sait être un moraliste pénétrant et sincère!

Vers la fin de sa vie, elle paraît dégoûtée de l'existence exclusivement intellectuelle qu'elle a menée. Elle a cherché les jouissances de l'esprit plutôt que les satisfactions de l'âme; elle prononce cette parole : « C'est du vrai que nous vivons, et non pas du beau. »

J'oserai la comparer — de très loin — à Mme de Sévigné. Julie Bondeli n'a certes pas l'urbanité, la grâce, la gentillesse, ni le style de la marquise. Et puis, elle ne songe pas à laisser une œuvre, elle n'est pas le moins du monde épistolière, elle déteste « le chien de métier d'une femme de lettres. » La langue de Julie Bondeli, coulante, colorée, savoureuse, trop abstraite au demeurant, a des maladresses, des ignorances et des vulgarités qui trahissent l'étrangère; elle se sauve par l'abandon, l'entrain, le diable au corps. Que c'est peu littéraire, si vous voulez, que c'est vivant!

On aurait tort de s'effaroucher de quelques accrocs faits à la syntaxe et à la grammaire. Il vaut mieux considérer le fond que la forme. On entre dans l'intimité d'une vie morale très active, d'un esprit très supérieur et d'une âme très noble. Son ami Jean-Jacques disait d'elle : « C'est l'esprit de Leibnitz avec la plume de Voltaire. » L'éloge est excessif, extravagant même; est-il tout à fait immérité?

LIVRE II

LA THÉOLOGIE, LA PHILOSOPHIE ET LES SCIENCES

CHAPITRE PREMIER

Théologiens[1] et philosophes.

I. Les principaux adversaires des philosophes : Jacob Vernet, renseignements inédits sur ses relations avec Montesquieu, ses ouvrages de polémique et de dogmatique; Jacob Vernes et sa *Confidence philosophique* ; A.-J. Roustan. — II. Apologistes et prédicateurs genevois : Ch. Chaix, D. Claparède, J. Perdriau, A. de la Rive, Ant. Maurice, G. Laget, J.-E. Romilly, A. Achard, G. Le Cointe, P. Mouchon, S.-E. Reybaz et Ami Lullin. — III. Les théologiens vaudois : Antoine Court à Lausanne ; A.-C. Chavannes, son *Anthropologie* et son *Essai sur l'éducation intellectuelle;* E. Bertrand, F.-J. Durand, J.-F.-L. Baillif et Dutoit-Membrini. — IV. La théologie à Neuchâtel : F.-O. Petitpierre et la non-éternité des peines ; les frères Petitpierre ; J. Bergeon, de Montmollin, J.-F. Gallot et H.-D. Chaillet.

I

La tâche de la théologie genevoise devint singulièrement difficile, après l'arrivée de Voltaire à Genève et la publication de certains ouvrages de Rousseau. Le clergé, complaisant et presque suspect au début, reprit bientôt son rôle traditionnel, qu'il joua, je le crains, avec plus de solennité que de sens politique. Qui sait s'il n'eût point conquis Rousseau, en le ménageant? Il n'eut pas l'habileté de se départir d'une intransigeante raideur, qui n'était plus de saison au XVIII[me] siècle, et qui cadrait mal d'ailleurs avec la tendance foncièrement rationaliste de ses principes religieux. Il ne se borna pas à défendre ses principes, — ce qui était son droit et son devoir ; il

[1] Dans les cantons catholiques, je ne vois à mentionner qu'un jésuite fribourgeois, le *P. Diesbach*, qui publia deux ouvrages de théologie en français, vers la fin du siècle.

frappa les dissidents, même les plus utiles à sa cause, même ceux qui furent ou seraient devenus les adversaires les plus dangereux de l'incrédulité.

Quelques hommes se distinguèrent parmi les pasteurs de Genève. En bon rang, JACOB VERNET[1] (1698 à 1789). Son éducation avait été confiée à ses parents Daniel Le Clerc, auteur d'une bonne *Histoire de la médecine*, et Marc-Conrad Trembley, un magistrat éminent. Il fit, ses études théologiques achevées, un séjour de près de neuf ans à Paris, d'où il écrivit de fort intéressantes lettres à son maître vénéré, J.-A. Turrettini. Il fréquente dans le monde, noue de hautes relations, voit Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, s'initie à tout le train aimable et fiévreux de la vie parisienne ; il reste décent et même vertueux, il n'est plus ni très gourmé ni trop grave. Ses voyages le conduisirent à Naples, à Florence, à Rome où il se lia avec Montesquieu dont il éditera, vingt ans plus tard, l'*Esprit des lois*[2]. Il entreprend, en 1729, tout un pèlerinage en Italie, en France,

[1] *Biographie manuscrite*, par M. Eugène de Budé, et *Lettres inédites* de Vernet à J.-A. Turrettini (M. de Budé a eu l'extrême obligeance de me communiquer et son manuscrit, et les *Lettres* de notre théologien). *Mém. histor. sur la vie et les ouvrages de J. Vernet*, Paris, in-8°, 1790. *Senebier*, III, 25, 301. *Gaullieur*, l. c. *Sayous*, I, 373. *France protestante. De Montet.*

[2] Le choix de Montesquieu s'arrêta sur Genève (et non sur la Hollande, où avaient paru les *Lettres persanes* et la *Grandeur et décadence des Romains*), un peu parce qu'il connaissait Vernet, beaucoup parce que la ville était, en affaires d'imprimerie, une sorte de port-franc dont les produits pouvaient entrer en France. Vernet fut le conseiller, non le collaborateur du grand écrivain : ainsi l'invite-t-il à supprimer, comme déplacé quoique charmant, le morceau intitulé : *Invocation aux Muses*, et Montesquieu obéit après s'être laissé tirer l'oreille. Mais — et quoi qu'en ait l'abbé de Guasco, l'éditeur des *Lettres* prétendues familières de Montesquieu — le théologien genevois n'a pas touché au style de l'*Esprit des lois* sans la permission de l'auteur. « Loin d'avoir essuyé de sa part aucun reproche, dit Palissot (*Dunciade* II, 313), M. Vernet n'en reçut que des remerciements que nous avons vus. »

Je trouve, d'autre part, dans la biographie manuscrite de M. de Budé, cette importante lettre *inédite*, que Vernet adressait à Ch. Bonnet : « ..... J'avais eu l'honneur de connaître cet excellent homme (Montesquieu) à Rome, en 1737, logeant dans le même hôtel garni et, vingt ans après, il se souvint de moi pour me donner cette grande marque de confiance. J'y répondis à sa satisfaction. J'ai encore un petit portefeuille plein de ses lettres sur ce sujet et des corrections assez nombreuses qu'il m'envoyait dans le cours de l'impression, dont je ne manquais pas de faire usage avec la scrupuleuse fidélité d'un simple éditeur, quoiqu'elles ne me parussent pas toujours bonnes. Par exemple, il supprima absolument un chapitre sur les *Lettres de cachet*, et ce chapitre je ne l'ai point, parce qu'il voulait qu'il ne restât rien de son manuscrit original. Je sais seulement qu'il regardait cet usage comme une des méthodes les plus dangereuses d'un odieux despotisme..... » Saladin, l'auteur du *Mémoire* cité plus haut sur la vie et les ouvrages de Vernet, a eu entre les mains les premières variantes de l'*Esprit des lois* :

en Angleterre, avec le fils de J.-A. Turrettini. Il accepte ensuite des fonctions pastorales à Jussy, à Saconnex, pour aller, quelque temps après et toujours en la société du jeune Turrettini, plaider la cause des Vaudois du Piémont auprès des réformés de Suisse, d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre ; il s'arrête, en cette occurrence, à Paris où il rencontre Voltaire. Le but de ses pérégrinations ne l'empêche pas d'ouvrir les yeux : « Il est très bon de tâter de tout, » dit-il, et les parties les plus curieuses de sa correspondance sont peut-être celles où il rend compte de sa vie à J.-A. Turrettini. La question financière est au premier plan dans ses lettres. On l'invite à ne point faire de folles dépenses. Il proteste de ses intentions d'économie et affirme « qu'il serait bien en peine de marquer quel article il aurait pu épargner. » D'autre part, son camarade ne s'ennuie point. « M. votre fils, écrit-il de Paris le 29 février 1733, a attrapé trois jours de carnaval. Cela lui convenait fort. Il est bon d'avoir une idée de ce genre de folie qui, Dieu merci, est inconnu chez nous. » Mentor est indulgent pour Télémaque ; Mentor n'a que trente-cinq ans, et Paris est Paris.

La campagne de Vernet fut couronnée de succès. Il revint à Genève, remplit diverses fonctions et obtint, en 1739, une chaire de belles-lettres qu'il échangea, en 1756, contre l'enseignement de la théologie. Voltaire le compromit, mais Vernet ne consentit point à être de la cour de Ferney. De là des intrigues et des polissonneries contre lesquelles le brave pasteur se défendit avec plus de dignité que d'adresse ; il avait eu le tort de trop vouloir faire plaisir à un mécréant, dont la célébrité ne couvrait pas l'hétérodoxie et qui avait peu de goût pour les gens capables de lui tenir tête.

Je ne ferai que mentionner, parmi ses nombreux ouvrages, son *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, qui n'est ni une composition originale, ni non plus une simple traduction des thèses latines de J.-A. Turrettini sur le même sujet ; commencé en 1730, il ne fut terminé qu'en 1788. Vernet s'attache surtout à y démontrer la vérité des révélations chrétienne et judaïque, et leur nécessité. « Otez, dit-il quelque part, à la théologie naturelle la révélation qui lui sert d'arc-boutant, elle dégénère bientôt en froide spéculation, en chi-

« Montesquieu, dit-il, avait si fortement médité son sujet qu'il n'eut aucune idée importante à modifier, mais il était singulièrement attentif au choix des mots, des tours et des expressions. » Vernet ne fut en somme qu'un éditeur respectueux et consciencieux. Remarquons ici que les *Lettres persanes* eurent pour éditeur un abbé, la *Grandeur et décadence des Romains*, un jésuite, et l'*Esprit des lois*, un pasteur protestant.

mères de toute espèce ou bien en indifférence. » Je serai plus bref encore avec l'*Instruction chrétienne* (1751), qui est un exposé de la doctrine du Christ « dans sa simplicité primitive. » Je passerai moins rapidement sur les *Dialogues socratiques* (1746), entretiens sur diverses questions d'histoire et de morale, rédigés pour servir à l'instruction d'un jeune prince allemand. Vernet tient peu aux noms, aux dates, aux menus faits qui remplissent la mémoire sans meubler l'esprit. N'est-il pas préférable, en effet, de chercher la philosophie des événements, d'insister sur la vie des hommes illustres, de juger ces grands personnages, d'admirer leurs vertus, de condamner leurs faiblesses ou leurs vices? On voit l'avantage d'une semblable méthode. Ces dialogues, familiers sans banalité, plus clairs que vifs et profonds, eurent du succès en Suisse, en Allemagne, en Angleterre et en Hollande où il devinrent le *vade mecum* des jeunes gens de la noblesse. Les *Réflexions sur les mœurs, la religion et le culte* (1769) sont un pressant appel aux Genevois de ne point se rendre aux suggestions de l'impiété. Les *Lettres sur l'emploi du tu et du vous* (dans les traductions de l'Évangile) me paraissent, à moi profane, plus drôles qu'intéressantes [1].

Mais toute cette théologie ne vaut pas pour nous les *Lettres d'un voyageur anglais au sujet de l'article « Genève » de l'Encyclopédie* [2]. Le vieux sang calviniste, le sang des hardis polémistes de la première heure, circule à nouveau dans les veines d'un au moins des prédicants genevois. Nous avons enfin un batailleur au milieu de tous ces raisonneurs onctueux et pesants ; il aura de l'érudition et montrera de la dignité, sans que la malice et l'esprit soient exclus de la fête. Il fallait lutter de verve, si l'on voulait se défendre contre Vol-

[1] Vernet avait demandé sur ce point l'avis de nombreux philosophes et théologiens. Je transcris les réponses les plus curieuses. *Voltaire* traite la question de « bagatelle » et conclut : « Dans ces mouvements d'éloquence dans lesquels on doit s'élever au-dessus du langage vulgaire, comme quand on parle à Dieu ou qu'on fait parler les passions, je crois que le *tu* a d'autant plus de force qu'il s'éloigne du *vous*, car le *tu* est le langage de la vérité et le *vous* le langage du compliment.» *Fontenelle* ne pense pas autrement; il désire que le tutoiement soit général, anobli d'ailleurs qu'il est « par notre poésie française; » et puis, « il a un air oriental. » *Montesquieu* n'a pas d'autre opinion : « Je vous dirai que je suis très fortement de votre avis et qu'il ne faut point, dans une traduction de la Bible, employer le terme de *vous* au singulier. Vos raisons me paraissent extrêmement solides. Je pense qu'une version de l'Écriture n'est point une affaire de mode, ni même une affaire d'urbanité. » *Bouiller*, *Formey*, *de Superville*, abondèrent dans le même sens. — J'ajoute que l'ouvrage fut publié en 1752.

[2] Elles parurent successivement et furent réunies en deux volumes in-8°, Genève, 1766.

taire et les encyclopédistes. On a pu comparer sans trop d'exagération les *Lettres* de Vernet aux *Lettres* de Bayle contre le P. Maimbourg. Même vivacité de pensée et de style, même science agile et solide, même soin un peu minutieux et fatigant de tout dire et de tout réfuter.

D'Alembert avait donné divers conseils aux Genevois : il les engageait à orner leurs temples, à réformer leur chant sacré, à changer une inscription latine de l'hôtel de ville (où étaient employés ces mots : « abolir la tyrannie de l'Anté-Christ, ») à construire un théâtre et à mettre la profession de comédien à un rang plus honorable qu'elle l'était en France. Vernet répond, sur le premier point, par des considérations historiques et morales; et conclut en ces termes : « La vraie piété est celle où il entre beaucoup de réflexion et peu d'émotions sensibles, beaucoup de raison et point de passion. » Il dit plus loin, en s'inspirant des mêmes pensées : « Quelle sera la plus belle église aux yeux d'un sage qui connaît l'esprit de la religion ? Ce sera celle où l'on voit un peuple chrétien rassemblé avec ordre, avec bienséance, rendant à Dieu le culte le plus humble et le plus pur, recevant une instruction solide tirée des sources de la Parole de Dieu et sortant de cette école de piété plus instruit, plus animé au bien, plus rempli de foi, de charité, d'espérance. Ici le beau se mesure par l'édifiant. Or ce que je viens de dire est plus édifiant que toute la pompe superstitieuse et mondaine des basiliques d'Italie. » Tous les conseils de d'Alembert sont repoussés avec la même énergie. Ne tenez point les *Lettres* que pour une riposte un peu longue à l'article « Genève ; » elles ont la valeur d'un manifeste, plus libre dans le ton et plus littéraire dans la forme que la Déclaration de la V. C. Proprement écrites, en somme, parfois éloquentes et spirituelles, toujours convenables, elles font grand honneur à Jacob Vernet ; les thèses et les arguments sont contestables, l'ouvrage lui-même n'est pas médiocre. C'est de la bonne satire — évangélique.

Les *Lettres critiques* et quelques opuscules de Vernet suffirent pour que Voltaire lui décochât ses plus violents sarcasmes. Toute une de ses diatribes en vers (l'*Hypocrisie*) vise directement le « front hideux, l'air empesé d'un cuistre » du pasteur de Genève. Mais Voltaire n'a-t-il pas criblé des plus cruelles invectives les hommes les plus respectables, quand ils avaient le malheur de lui déplaire ? Disons cependant que l'auteur des *Lettres* avait été assez rude pour le patriarche : « Tout en rendant justice à ses talents, on ne manque pas de voir ce qui lui manque. Si l'on apprend par cœur

des morceaux de la *Henriade*, si l'on pleure à *Alzire*, l'on crache sur *Candide*... J'ai vu bien des gens sages à Berne, à Lausanne, à Genève être moins flattés qu'alarmés d'un tel voisinage et ne pas marquer d'une croix blanche l'époque de son arrivée dans le pays. »

Je signalerai encore dans l'œuvre très vaste de Vernet deux fort bons articles (que la *Bibliothèque raisonnée* publia en 1737) sur la vie et les écrits de J.-A. Turrettini. Je rattache à cette excellente biographie les *Éloges* de Chouet, de Burlamachi, de Baulacre, de Daniel Le Clerc, de Gabriel Cramer. Vernet reste avant tout l'auteur des *Lettres critiques*. Ses traités de dogmatique sont oubliés ; clairs et consciencieux, ils sont gâtés par d'interminables développements. Son système théologique, qui tient à la fois du positivisme supra-naturaliste et du rationalisme, s'éloigne peu de celui de Turrettini ; il a toutefois une tendance pélagienne plus accentuée et le côté mystique y est encore plus négligé que dans l'œuvre du chef du néo-calvinisme. « En résumé, a dit M. de Budé, Vernet fut avant tout un apôtre de la paix. » Il chercha de bonne foi la tolérance et pratiqua constamment la modération, même dans ses polémiques. Ce n'est pas un esprit original ; c'est un esprit honnête, qui a plus de sagesse et d'étendue que de brillant.

Plus mondain et d'allure plus dégagée que Vernet, son quasi-homonyme JACOB VERNES[1] (1728 à 1791) s'est fait surtout un nom par ses querelles avec Rousseau et les philosophes. Il fut pasteur à Céligny, à Saconnex et à Genève. Exilé en 1782, comme adhérent trop décidé des représentants, il rentra dans sa ville natale en 1789 et y mourut deux ans après. Ce fut longtemps un habitué de la maison de Voltaire. Arouet, qui le goûtait beaucoup, lui écrit entre autres : « On dit que vous avez prononcé un discours admirable sur le malheur de Lisbonne et qu'on ne voudrait pas que cette ville eût été sauvée, tant votre discours a paru beau. » Mme Vernes, femme très spirituelle, amusait le patriarche. Vernes lui-même, le « petit prêtre » des Délices, était l'un des convives les plus dégourdis du grand homme. A l'un de ces repas que donnait Voltaire et qui étaient prétextes à des assauts de joyeuses et fines saillies, le prédicant se trouvait assis entre son amphitryon et la jolie marquise de Montferrat. « Allons ! lui fit à brûle-pourpoint le maître du logis, à votre tour

[1] Voir les ouvrages de *Perey* et *Maugras*, cités p. 92, note. *Voltaire et les Genevois* de Gaberel, 156 et s., et *pass.* *Sayous*, I, 374 et s. *Gaullieur*, l. c. *Senebier*, III, 56. *De Montet*. Notes manuscrites de M. Vernes-Prescott, un petit-fils de notre théologien.

de dire quelque chose. » Vernes, qui n'était jamais à court, lui répondit :

> Assis auprès de Montferrat,
> En écoutant parler Voltaire,
> Est-il quelqu'un qui ne jurât
> Que le Parnasse est à Cythère ?

C'est à ces jeux que se délassait l'un des théologiens les plus marquants de Genève. Ce faiseur d'impromptus et ce gai soupeur demeurait, malgré tout, un ecclésiastique, sinon austère, du moins ferme dans ses croyances. Il l'a prouvé. On connaît ses libelles sur le « christianisme » de Jean-Jacques et les répliques de ce dernier, qui lui attribuait, par surcroît, le *Sentiment des citoyens* et d'autres pamphlets venus de Ferney à Genève en droite ligne. Une lettre de Moultou à Rousseau nous apprend ce que l'on pensait de ce désagréable antagoniste : « Voilà, mon cher ami, le misérable livre de Vernes (*Lettres sur le christianisme de J.-J. Rousseau*, Genève 1763). Le titre est insolent, et il y a autant de bêtise que de méchanceté dans le reste... Quelle mauvaise foi dans ce Vernes ! » Ces cris de colère nous rappellent que Vernes, si aimable pour Voltaire, fut bien injuste à l'égard de Jean-Jacques. N'a-t-il pas contribué à rendre Rousseau l'irréconciliable ennemi de Genève et de la religion officielle ? Un peu de charité eût mieux valu qu'une poignée de brochures qui exaspérèrent l'âme « écorchée » — le mot est du marquis de Mirabeau — du plus impressionnable et du plus ombrageux des hommes.

L'œuvre théologique de Vernes n'offre plus d'intérêt. Son *Choix littéraire* et sa *Confidence philosophique* ne sont pas tout à fait oubliés. Le *Choix littéraire*, un recueil périodique qui parut de 1755 à 1760, sous la direction de Vernes, contient un mélange d'écrits originaux et surtout de morceaux en vers ou en prose empruntés aux auteurs contemporains. Cette publication mourut faute d'abonnés; elle est un de ces morts que je n'ai pas le loisir de réveiller. La *Confidence philosophique*[1] reste, au contraire, l'un des livres les plus mordants qui aient été composés en Suisse et par un Suisse. Je me garderai bien de la recommander comme un modèle de tolérance et même de bon goût. Elle n'est qu'un pamphlet bien tourné. Voltaire

[1] Londres, in-12, 1771. — Linguet écrivait en 1772 : « La dixième lettre est de la meilleure plaisanterie; c'est, dans ce genre-là, ce que j'ai vu de mieux depuis les *Provinciales*. »

et ses amis attaquaient la religion avec les armes de la science et de l'ironie, l'irrévérence de leurs sarcasmes dépassant d'ailleurs l'érudition de leurs critiques. Les pasteurs de Genève leur avaient répondu. Mais comment? Par de solennelles dissertations, que des gens très convaincus étaient seuls capables de lire jusqu'au bout. Vernet inaugura une autre méthode, plus agressive et plus habile, avec ses *Lettres d'un voyageur anglais*. Son collègue Vernes fit un pas de plus dans la même voie; il prit leur manière aux philosophes, couvrit leurs doctrines de ridicule et n'hésita même pas à les rendre odieuses.

La *Confidence philosophique* est un roman satirique ; l'intrigue en est assez vulgaire, mais nouée d'un très bon fil. Un jeune esprit fort, converti d'hier aux enseignements des philosophes, écrit à l'auteur de sa conversion une série de lettres où il lui raconte sa vie avant et après son passage des ténèbres à la lumière. Nous sommes avertis, dès les premières lignes, du ton qu'adoptera Vernes : « Je vous dirai qu'à peine avais-je atteint ma huitième année, lorsque mon père me mit entre les mains ce que les chrétiens appellent un *catéchisme*. Ce bonhomme ne se doutait pas qu'il se hâtait d'enchaîner ma raison ou plutôt de l'écraser dans son germe. » Ceci promet. L'enfant a grandi. On le destine au commerce et l'expédie en apprentissage chez un marchand d'Amsterdam. Le négociant hollandais, excellent chrétien, a reçu dans sa famille un certain Dorivart, qui sera le mauvais génie du pieux M. Olban. Dorivart a joué les saints une année durant ; il est proposé en exemple à son jeune camarade, qui n'est pas médiocrement surpris de constater un beau jour — ou une belle nuit — que le Dorivart pourrait fort bien se nommer Tartufe. L'hypocrite démasqué se fait apôtre, représente à l'innocent que la vertu est la dernière des sottises, le plaisir le premier des devoirs. Un philosophe — celui-là même auquel sont adressées les lettres de la *Confidence* — n'a pas de peine à démolir le christianisme et les principes moraux du collègue de Dorivart. La demeure du vénérable Olban abritera les petites orgies des deux commis, jusqu'à ce que le pot au roses soit découvert. On s'enfuit à Londres, où Dorivart finit mal. Torman — le narrateur — est recueilli par un homme compatissant, M. Hébert, qui possède une femme charmante. Il n'est pas depuis trois semaines chez son bienfaiteur qu'on lui annonce le décès de son père, mort de chagrin en apprenant la conduite d'un fils dénaturé. Celui-ci a le deuil héroïque d'un sage : « Je ne vous cacherai pas, Monsieur, qu'au premier moment je fus affecté de la mort de mon père, et que je ne

pus me défendre d'une espèce de remords en pensant que j'en étais la cause. Mais, grâce à vos sages instructions, ce ne fut l'affaire que de quelques heures. Je crus vous entendre dire : qu'en me donnant la vie, mon père avait bien moins pensé à moi qu'à lui-même ; qu'il avait eu l'intention de se satisfaire ; que, s'il fallait lui tenir compte de ce prétendu bienfait, je lui devais aussi des actions de grâces pour les mets délicieux qu'il s'est fait servir pendant sa vie, pour le champagne qu'il a bu, pour les menuets qu'il a bien voulu danser, en un mot, pour tous les plaisirs qu'il a pris... ; que la mort d'un père est, comme celle de tout autre individu, une suite nécessaire de l'arrangement de l'univers ; qu'il est dans la nature et dans l'ordre qu'un père meure avant ses enfants et que chacun vive à son tour... » Et voilà ce que devient l'amour filial chez les philosophes ! N'avais-je pas raison de dire que la *Confidence* n'est qu'une diatribe ? Mais admirez l'art de Vernes, la malicieuse ou féroce ingéniosité de sa raillerie !

M. et Mme Hébert sont des protestants fervents. Torman dissimule ses opinions, les deux époux ont pleine confiance en lui. Ames naïves et crédules ! Leur hôte a conçu le cynique projet de faire de Mme Hébert une matérialiste — et sa maîtresse. Il réussit. Une absence forcée du mari lui permet d'entreprendre le siège de l'esprit et du cœur de cette très honnête femme. Il multiplie les artifices et les ruses. Mme Hébert, pauvre dialecticienne, est vaincue par des arguments de cette force : « Je lui lus un petit résumé de tous les hommes que la religion chrétienne a fait massacrer. Elle fut effrayée en apprenant qu'il y avait eu neuf millions quatre cent soixante et huit mille huit cents personnes ou égorgées, ou noyées, ou brûlées, ou rouées, ou pendues pour l'amour de Dieu. Elle ne voulut pas le croire, mais je lui prouvai, en faisant de nouveau l'addition, qu'il n'y avait pas un noyé, pas un pendu à rabattre. » Bien plus, il excite sa victime contre M. Hébert, accuse celui-ci d'avoir quitté Londres pour courir le guilledou loin des regards de son épouse, intercepte les lettres très tendres de l'absent. Ne « serait-il pas plaisant qu'avec une taille si déliée et de si beaux yeux, on aimât si furieusement un mari ? » Mme Hébert résiste encore. Elle a peur des peines éternelles. Qu'à cela ne tienne ! Lorsqu'elle rappelle à Torman que, même dans les ouvrages philosophiques, « il est souvent parlé d'un *Dieu vengeur*, d'un *Dieu rémunérateur*, » il s'empresse de la rassurer : « Ce sont là des phrases pour le vulgaire, qu'il peut être bon de laisser croire au Tartare, aux Champs-Élysées, à l'Enfer et au Paradis. »

La septième lettre s'achève ainsi : « Ce fut par ces gradations insensibles qu'arriva l'heure si longtemps désirée... Quel jour de triomphe pour la philosophie ! C'est à vous, Monsieur, que je dois les myrtes et les lauriers dont ma tête est couronnée. » M. Hébert meurt sur ces entrefaites. Sa veuve se console, propose le mariage à Torman qui ne l'entend point de cette oreille, voit enfin le piège infâme qu'elle n'a pas su éviter et succombe de désespoir.

Le résumé, déjà long, que j'ai fait de la *Confidence* ne donne qu'une idée très incomplète de cette œuvre qui détaille, avec une ironie incisive et minutieuse, le travail de démoralisation progressive qu'accomplissent les doctrines « philosophiques. » Ce livre, écrit d'une langue nerveuse et sobre, est certainement le roi des pamphlets anti-matérialistes sortis de Genève. Il est un brin diffus, il a cette densité dont nous ne nous débarrasserons jamais, il est souverainement injuste. Mais c'est du Voltaire, du vrai Voltaire à rebours, un peu moins vif peut-être.

Ce fut un esprit d'une causticité plus oratoire que cet Antoine-Jacques Roustan[1] (1734 à 1808), dont le nom reste, comme ceux de Vernes et de Vernet, inséparablement lié aux luttes du clergé genevois contre les philosophes. Roustan s'occupa, dans sa ville natale, de pédagogie et de pastorat; il desservit entre-temps, de 1764 à 1790, l'église helvétique de Londres. Ses ouvrages de polémique religieuse et d'histoire font de lui l'un des meilleurs écrivains de Genève au XVIIIme siècle. Je ne puis que donner les titres de la plupart de ses livres et libelles : *Réponse aux difficultés d'un théiste*, l'*Impie démasqué*, des *Sermons*, un *Catéchisme raisonné de la religion chrétienne*, un *Abrégé de l'histoire universelle* dont je dirai quelques mots plus loin, enfin (en collaboration avec Vernes) une *Histoire de Genève* encore inédite.

Mais j'encourrais à bon droit le reproche de superficialité, si je me contentais de citer son *Offrande aux autels et à la patrie* (1764), que Julie Bondeli appelait « un bon livre, un livre nouveau, un livre rare. » L'*Offrande* est un recueil de quatre opuscules; le premier, le plus important, *Défense du christianisme considéré du côté politique,* a essentiellement pour but de combattre les propositions énoncées dans le chapitre VIII du quatrième livre du *Contrat social.* L'auteur ne craint pas, bien qu'il éprouve une grande sympathie pour Jean-Jacques, de réfuter les théories de son illustre compa-

[1] *Sayous*, 375 et s. *Senebier*, III, 59. *De Montet.*

triote. « Mon ami, lui écrivait Rousseau qu'il avait prévenu de son dessein de le contredire, mon ami, quand nous ne voyons pas la vérité au même lieu, c'est nous accorder que nous combattre. » Une lettre de Rousseau, du 7 septembre 1767, nous montre que les divergences d'opinion n'ont point altéré des sentiments réciproques d'estime et d'amitié : « Les hommes de votre étoffe prennent moins l'esprit de leur état qu'ils n'y portent le leur... Vous méritez bien, Monsieur, l'exception que je fais pour vous de très bon cœur au parti que j'ai pris de rompre toute correspondance hors des cas de nécessité. » Roustan justifie, dans sa *Défense*, le christianisme d'avoir détruit l'unité de l'État, détaché les citoyens de la patrie, favorisé l'établissement ou le maintien de la tyrannie, affaibli les vertus guerrières. Son argumentation serrée, sa modération, un style chaleureux qu'on aimerait sans doute moins déclamatoire, servent habilement une cause qui n'a pas eu beaucoup de plus habiles soldats. J'extrais de la *Défense* ce passage où Roustan conteste avec force que l'Évangile soit pour les oppresseurs contre les opprimés : « Si l'on me demandait pourquoi le christianisme étant si favorable à la liberté, il y a cependant si peu d'États libres en Europe, je répondrais que c'est parce qu'il y a peu de chrétiens... Il ne faut pas s'étonner si le despotisme étend de plus en plus ses serres cruelles et si la liberté chancelle dans plusieurs même des heureux pays qui la possèdent encore. Mais que l'on fasse des chrétiens, et l'on aura bientôt des citoyens et des hommes ! » Le vrai chrétien est précisément le *rara avis ;* la faute en est non point à l'Évangile, mais aux hommes eux-mêmes.

Un autre opuscule inséré dans l'*Offrande* avait paru d'abord dans le *Choix littéraire* de Vernes ; il est intitulé : *Examen historique des quatre beaux siècles de M. de Voltaire.* Roustan s'élève ici, sans se départir du ton d'urbanité qui lui est naturel, contre la fantaisie d'Arouet de ne voir de grand, dans l'histoire du monde, que les âges d'Alexandre, d'Auguste, de Léon X et de Louis XIV. Comment jugera-t-il, en particulier, le siècle du Roi-Soleil ? Lisez ces lignes, où fermente un levain de vieille et légitime rancune huguenote : « Plus j'examine ce règne, moins je conçois à quel titre l'humanité devrait s'en glorifier. Je n'y vois qu'un roi fastueux, dupé par ses flatteurs, trompé par ses prêtres, et le fléau de ses sujets et des voisins ; j'y vois des villes en cendres, des provinces saccagées, des républiques asservies ou prêtes à l'être, un luxe affreux introduit partout ; si des vers, des tapisseries, des glaces, des observatoires

balancent tant de désastres, je n'ai plus rien à répondre. » Je signale encore un curieux *Discours* où Roustan paraphrase, avec moins de véhémence toutefois, les idées de Rousseau sur l'influence pernicieuse des arts et des sciences. Je n'ai rien à dire d'un *Dialogue* entre Brutus et César, qui ferme l'intéressant volume du théologien genevois.

II

Cet ouvrage serait incomplet, s'il ne donnait au moins la liste[1] des prédicateurs et des apologistes les plus remarquables de Genève au temps de Voltaire et Rousseau. Le plus érudit, sans conteste, et l'un des plus féconds, est *Charles Chaix* (1701 à 1785), qui fut le collaborateur de la plupart des grands périodiques de l'époque et qui laissa, outre des *Sermons* estimés, un *Commentaire littéral* fort apprécié des Saintes Écritures. On doit aussi à Chaix, nous apprend Senebier, « une belle édition, qu'on a faite à La Haye, de l'Histoire chronologique de France par le président Hénaut. »

C'est l'orateur exclusivement que nous saluerons en DAVID CLAPARÈDE (1727 à 1801), car ses thèses et ses dissertations latines exigeraient, pour être seulement feuilletées, une bonne volonté par trop héroïque. Ses *Sermons*, ouvrage posthume, sortent de l'ordinaire par l'ampleur des développements, l'onctueuse gravité et l'élévation de la pensée. Ajoutez à cela que Claparède avait une voix superbe, qu'il était d'une majestueuse prestance ! Ses *Sermons* écrits nous paraissent un peu froids; ses *Sermons* parlés devaient produire grande impression. Claparède était, au surplus, un chrétien pratique dont la prédication, éminemment morale, visait à conduire les âmes plutôt qu'à persuader les esprits. Je mentionne après lui un de ses collègues à l'Académie de Genève — car tous ces pasteurs furent plus ou moins professeurs, — *Jean Perdriau* (1712 à 1786), qui fut certes un orateur moins distingué que Claparède; mais ses *Éloges* d'Abauzit et de François de Roches méritent un mot de souvenir. Je ne puis que citer en courant : *Amédée de la Rive* (1698 à 1760), que Charles Bonnet tient « l'un des plus excellents pasteurs de notre Église » et qui compose, en latin, un traité de logique, « l'un des meilleurs, affirme Senebier, et des plus raisonnables qui se soient

[1] Consulter sur *Laget*, *Claparède*, *Reybaz* et *Romilly*, l'ouvrage de *Sayous*, I, 368 et s. Pour ceux-là et les autres, voir en outre : *Senebier*, III, *pass.*, *France protestante* et *De Montet*.

publiés; » *Antoine Maurice* (1716 à 1795), fils d'un théologien du même nom, un moraliste et un dogmatiste qui n'a guère composé qu'en latin.

Coupons cette nomenclature par trop sèche en consacrant un bout de page au plus élégant, au plus fin, au plus sagace et, peut-être, avec des moyens très simples, au plus émouvant des prédicateurs genevois. On a diviné qu'il s'agit de GUILLAUME LAGET (1710 à 1770). « Les sermons de Laget, dit Senebier, étaient toujours dictés par le zèle le plus vif; ils étaient pleins de cette éloquence mâle qui étonne autant par la vérité des choses qu'elle présente que par la force et la vivacité des couleurs qui les peignent; ils respiraient cette piété touchante qui subjugue ceux-là même qui ne croient pas à la piété. » Ces louanges sont moins exagérées que tournées gauchement. Il semble cependant que Senebier ait trop appuyé sur le côté viril du talent de Laget et passé trop rapidement sur le tact, la modération, la dextérité de cet excellent orateur de la chaire. Je ne résiste pas au plaisir d'extraire ces paroles d'un des sermons de Laget : « Mes frères, n'en croyez pas des esprits atrabilaires qui, dans les excès de leur mélancolie, voient tout en noir et condamnent tout. Malgré la corruption du siècle présent, le monde est dans un état incomparablement meilleur qu'il n'était autrefois. Ici encore, gardons-nous de ce penchant si commun à satiriser toujours le siècle où l'on vit, à se plaindre amèrement de l'état présent des choses, à regretter les temps anciens! C'est une faiblesse d'esprit; c'est souvent un défaut du cœur, » — et plus souvent une attitude de fausse austérité. Mais n'est-ce pas là le sentiment d'un homme qui sait réfléchir et qui a la franchise de sa sagesse? Cette « faiblesse d'esprit » et ce « défaut du cœur » sont encore les qualités les plus apparentes de plusieurs de nos contemporains, tant il est vrai que les cervelles étroites et les âmes mal faites seront toujours en nombre sur la planète.

JEAN-EDME ROMILLY (1739 à 1779) mourut jeune et fut, durant presque toute sa vie, visité par de douloureuses maladies. Si nous en croyions Senebier, il aurait eu « le talent d'être lumineux et profond, méthodique sans sécheresse, fort en raisonnements. » Mais l'*Histoire littéraire de Genève* distribue l'encens avec trop peu de discernement pour que l'on puisse se fier à tous ses panégyriques. Il suffira de dire que Romilly, homme d'esprit, chrétien d'ailleurs malgré ses relations très suivies avec les philosophes, a été le prédicateur adroit entre tous. Ses sermons, écrits sans grand souci de la

rhétorique, empoignaient par la chaleur d'un admirable débit, le charme et la puissance des effets oratoires ; Lally-Tollendal nous apprend que Mallet-Dupan, pendant les trois derniers jours de sa vie, « relisait avec recueillement les sermons de M. Romilly sur la résignation et sur l'immortalité de l'âme. » D'autres prédicateurs, *Antoine Achard* (1696 à 1772), qui fut membre de l'Académie royale des sciences de Berlin, *Gédéon Le Cointe* (1714 à 1782), *Pierre Mouchon* (1733 à 1791), auquel on doit un travail, qui est un modèle du genre, la *Table alphabétique et raisonnée des matières contenues dans l'Encyclopédie,* — sont loin d'égaler Laget ou même Romilly. En revanche, ÉTIENNE SALOMON REYBAZ (1737 à 1804), que nous retrouverons parmi les collaborateurs de Mirabeau et qui fut un aimable poète, a brillé, dans ses sermons, par sa belle déclamation et son beau style. C'était un artiste de la chaire [1], bien plus qu'un apôtre de l'Évangile. « Rien de plus vaguement religieux » que ses homélies, nous dit Sayous. La théologie genevoise du XVIIIme siècle tourne d'ailleurs au rationalisme. L'article « Genève » de l'*Encyclopédie* était sur ce point assez exact ; du moins ne manquait-il pas de fondement, nous le savons.

Un nom encore. Les deux volumes de *Sermons* d'*Ami Lullin* (1695 à 1756) ne nous eussent point arrêtés. Il a fait mieux que de bons discours : une bonne œuvre. Il eut mieux que des talents : des vertus. Cet homme généreux a légué à la Bibliothèque de Genève tous ses manuscrits, qui étaient précieux, et tous ses livres qu'il avait amassés avec la passion éclairée d'un véritable bibliophile.

III

Vaud fut moins remué que Genève par les discussions dogmatiques et philosophiques [2]. LL. EE. veillaient à l'uniformité de la foi.

Il faut noter avant tout, dans l'histoire religieuse, sinon littéraire, du Pays de Vaud, un fait important qu'on a par trop laissé dans l'ombre [3]. Je veux parler de « l'École des pasteurs du désert, »

[1] Il ne faut point s'en étonner. Reybaz a publié dans l'*Année littéraire*, de Fréron, 1777 (nos 21 et 22) une *Lettre sur la déclamation théâtrale*, où il établit un ingénieux parallèle entre les comédiens les plus fameux du temps : Lekain et le Genevois Aufresne.

[2] Citons en note une réfutation du *Système de la nature*, par *Jean de Castillon,* un réfugié italien qui vécut longtemps à Vevey et à Lausanne.

[3] *Revue suisse,* XIII, 361 et s. (article de M. F. de Charrière). *Gaullieur*, 96. *Gindroz*, l. c.

fondée à Lausanne vers 1730 par *Antoine Court*, avec l'appui du gouvernement bernois. C'est là que le clergé réformé de France se recruta pendant la plus grande partie du XVIIIme siècle. M. Ch. Coquerel a pu affirmer, dans son *Histoire des Églises du Désert*, que le séminaire de Lausanne sauva le protestantisme français.

Antoine Court ne prit la direction effective de l'établissement que quelques années après la fondation. Mais il en fut l'âme jusqu'à la fin de sa vie, et il sut s'entourer de collaborateurs comme Ruchat, Salchli, Ami Lullin, Georges Polier de Bottens, le père de Mme de Montolieu. La dissolution du séminaire lausannois concorda avec la création, par Napoléon, de la faculté de Montauban (1812). Cette institution avait fonctionné et prospéré dans le silence et le secret. Le gouvernement des Bourbons n'éleva jamais de réclamations, bien qu'il n'ignorât point l'existence de cette pépinière du calvinisme. Ce qu'on ne saurait trop mettre en lumière, c'est que les protestants de France, décimés et presque anéantis au commencement du XVIIIme siècle, trouvèrent là une nouvelle source d'espérance, de courage et de foi.

Le Pays de Vaud eut des théologiens indigènes ; il en possède même un que je considère comme le plus original, sinon le plus brillant, des ecclésiastiques de la Suisse romande aux approches de la Révolution. Cet homme est ALEXANDRE-CÉSAR CHAVANNES [1], que Gindroz, juge compétent et rassis, a osé comparer à Locke et Bacon ; ses talents de moraliste et de pédagogue sont, au surplus, bien supérieurs à ceux de l'apologiste et du prédicateur. Il naquit à Montreux en 1731. Il étudia la théologie, qu'il enseigna plus tard à l'Académie de Lausanne, après avoir desservi l'église française de Bâle, de 1759 à 1766. Il mourut en 1808, léguant ses livres à la bibliothèque académique, dont il avait dressé le premier catalogue.

Très modeste, très humble même, il eut le tort ou la vertu de n'être un grand homme que dans sa chambre de travail, — un grand homme auquel il manqua, disons-le, les dons de l'artiste. Il resta célibataire ; il était laborieux et d'un tempérament robuste. L'amour des patientes investigations historiques se combinait heureusement en lui avec la passion des recherches spéculatives. Sa vie ne fut que de la science en action.

La théologie de Chavannes se meut strictement entre les frontières du christianisme traditionnel. Pas d'idées neuves. Ni les ouvrages

[1] *Gindroz*, 328 et s. *Sayous*, II, 78. *De Montet*. Préface de la nouvelle édition (déjà citée ad *Crouzaz*) de l'*Essai sur l'éducation intellectuelle*.

qu'il a publiés, ni ses *Cours* manuscrits, ne s'élèvent au-dessus du niveau moyen. Ses sermons étaient assez goûtés, mais ne sont qu'honnêtes; il donnait le meilleur de son esprit à diverses branches, alors peu cultivées, de la philosophie. Je me contente de noter, entre parenthèses, avant les œuvres de marque, deux de ses travaux inédits : une *Histoire abrégée de l'Académie de Lausanne depuis ses origines* et un *Dictionnaire étymologique de tous les mots de la langue française*, où, dit M. Gindroz, « les grammairiens modernes, même ceux de l'Académie française, trouveraient des filons d'or qui, entre des mains habiles, enrichiraient la linguistique. » Passons à un autre manuscrit, d'une très sérieuse valeur. C'est de l'*Anthropologie*[1] de Chavannes que je veux parler.

« Chavannes, a écrit M. Herzen, est non seulement le précurseur des anthropologistes actuels, il est l'inventeur, le vrai créateur de leur science. » L'anthropologie n'a guère à cette heure, comme science *sui generis*, qu'un quart de siècle d'existence. Elle a été soupçonnée par Linné, qui tente déjà de déterminer le rang et le rôle de l'homme dans la nature. Daubenton protesta contre le système de Linné, qui faisait de nous de simples anthropoïdes. Blumenbach admit pour l'homme un genre à part et jeta les fondements de l'ethnologie. Cuvier consacra de son autorité la classification de Blumenbach, repoussée par les anthropologistes actuels, qui ont substitué au monogénisme hébraïque le polygénisme scientifique. Mais on tient habituellement que l'anthropologie ne date que d'hier. Chavannes n'aurait-il pas été un initiateur, n'est-ce pas à lui qu'il serait équitable d'attribuer le mérite d'avoir non seulement pressenti, mais défini, exposé, créé la science qu'ont illustrée Broca et son école? « J'ignore, déclarait-il avec candeur, si elle existe en manuscrit dans quelque cabinet, mais j'annonce au public qu'elle existe actuellement dans le mien, toute prête à voir le jour, si cela peut se faire sans inconvénient pour ma fortune ni pour celle d'aucun imprimeur, à laquelle je serais au désespoir de porter la moindre atteinte. » L'appel ne fut pas entendu.

Trois volumes de l'*Anthropologie* de Chavannes traitent, d'une façon tout à fait remarquable, des origines de l'être humain et de la marche de la civilisation; les autres servent à expliquer le dévelop-

[1] Chavannes en a publié un résumé : *Anthropologie abrégée*, Lausanne, in-8°, 1788. L'ouvrage complet formerait une quinzaine de volumes de 3 à 400 pages; voir un bon résumé dans *Gindroz*, l. c.

pement de nos facultés intellectuelles, morales, religieuses, etc. On demeure confondu devant les efforts de persévérance et d'érudition que suppose un semblable travail. Et songez que Chavannes vivait au XVIII[me] siècle, dans une petite ville, qu'il pénétrait sur terre vierge et n'avait, pour accomplir sa rude besogne de défricheur, que le secours d'une maigre bibliothèque ! Son œuvre est extraordinaire par l'immense savoir déployé ; elle est admirable par l'extrême fécondité des résultats. Il y aurait certes de choquantes erreurs à redresser, de vastes lacunes à combler. Mais on ne pourra que s'étonner et qu'applaudir, si l'on se reporte au temps où fut écrite la première *Anthropologie*. Je viens, après Gindroz, après M. Herzen, crier aux anthropologistes, aux étymologistes surtout, — car les origines et la formation des langues sont exposées avec une sagacité particulière : Hâtez-vous de sortir de leur poussière les manuscrits de Chavannes ; ce n'est pas là de l'or sans alliage, mais il y a de l'or.

Je n'ai pu qu'indiquer ce côté de l'œuvre du théologien vaudois. Sa pédagogie rentre davantage dans le cadre d'une *Histoire littéraire*. Chavannes, qui est un novateur dans ce domaine aussi, eut des prédécesseurs dans son pays : à Lausanne, J.-P. de Crousaz (v. p. 17 et s.); à Yverdon, *Christophle-Louis Potterat*, qui fut, dès 1715, le directeur du collège de cette ville. Potterat est un réformateur dans le vrai sens du mot ; un des premiers, il affranchit la jeunesse de la tyrannie du latin et donna une place considérable à l'enseignement intuitif. Yverdon devait, avant qu'un siècle se fût écoulé, posséder une des grandes écoles de l'Europe : l'institut de Pestalozzi.

Il semble que Chavannes n'ait pas connu Potterat ; il ne cite jamais Crousaz. Quoi qu'il en soit, son *Essai sur l'éducation intellectuelle*, dont M. Herzen a eu la bonne inspiration de rééditer la partie essentielle, est l'un des livres non seulement les plus neufs, les plus substantiels qui aient été écrits dans notre pays, mais l'un des ouvrages les plus sensés et les plus suggestifs que l'on ait en pédagogie. Ah ! s'il n'était pas rédigé en style de savant ! Si le prosateur valait le penseur ! La lecture de l'*Essai* est aussi difficile que profitable.

Chavannes commence par critiquer « la méthode universellement adoptée. » Il dénonce les abus suivants : on apprend beaucoup de mots aux enfants, on ne les instruit pas des choses ; on les surcharge de grammaire, les mettant en présence de notions abstraites et métaphysiques inintelligibles pour eux ; on néglige la langue maternelle pour la sacrifier au latin, langue morte que l'on apprend mal... Toutes ces vérités ont été dites en 1787 ! Chavannes a imaginé un

système de pédagogie utilitaire et rationnelle. Il est nécessaire, selon lui, qu'on développe avant tout, en faisant raisonner l'enfant, les facultés de l'observation, de la comparaison et du jugement : « Les enfants ont des *sens* bien organisés pour voir, pour entendre, saisir et observer les choses sensibles, leurs propriétés, qualités, effets, leurs différences et leurs ressemblances; ils ont de la *mémoire* et de l'*imagination* pour retracer ce qu'ils ont vu, entendu et observé; ils peuvent aussi combiner les idées simples pour en former des idées individuelles. » C'est pourquoi « les faits doivent être présentés avant les résultats. » D'un autre côté, la première éducation ne portera que sur la langue maternelle, puisque les enfants sont incapables d'étudier avec profit une autre langue, s'ils possèdent mal celle qu'ils ont parlée dès l'âge le plus tendre. Il est, en outre, de toute importance « de mettre sous leurs yeux tous les objets qui peuvent les intéresser. » C'est ainsi qu'on préparera les jeunes gens à recevoir un enseignement supérieur, dans lequel on cherchera moins à inculquer des connaissances étendues que solides et utiles. L'*Essai* se termine par un programme complet « d'éducation intellectuelle, » telle que la conçoit le professeur lausannois.

Je ne puis me dispenser de transcrire cette page du traité de Chavannes : « On fait expliquer aux enfants des auteurs latins qui se sont fait une loi de rassembler tout ce que leur langue a pu fournir d'expressions nobles, élégantes, recherchées, abstraites, sublimes, pendant que ces enfants ignorent encore leur propre langue, ou que leur connaissance ne s'étend guère au delà des expressions les plus ordinaires du ressort de la vie; et, ce qui est le comble de l'absurdité, on leur fait lire des auteurs qui ont écrit sur des sujets relevés et profonds, et qui en ont dit des choses qu'ils ne sauraient comprendre, quand même ils les liraient exprimées dans leur propre langue maternelle... Enfin le temps vient où l'on veut donner aux disciples quelques principes de *Rhétorique;* mais ces principes sont tous fondés sur des idées de logique et de métaphysique dont ils n'ont encore aucune connaissance, ou sur ceux de la grammaire générale, qui leur est encore plus inconnue, ou sur la théorie du langage dont les jeunes gens n'ont jamais ouï parler, ou sur les principes qui doivent décider de ce qu'on appelle beau, élégant, et de ce qui est du ressort du bon goût, principes également ignorés. Et cette rhétorique elle-même, à en juger par les livres destinés sur cet objet à l'usage des collèges, n'est qu'une rhapsodie des termes vagues, barbares, difficiles à définir et à entendre. » Tout ceci est exprimé en rude et

mauvais langage. Mais la question de forme est secondaire. C'est le bon sens qui se lève contre la routine, le droit qui s'insurge contre les codes dans l'*Essai sur l'éducation intellectuelle* d'Alexandre-César Chavannes. N'eussé-je pas été impardonnable, si je n'avais essayé de réhabiliter et cette œuvre, et ce nom ?

Ce qu'il en est de la gloire ! ÉLIE BERTRAND[1] (1713 à 1797), un autre théologien vaudois, jouit, en son temps, d'une réputation européenne, bien qu'il soit loin d'égaler Chavannes en intelligence et en mérite. Il fut pasteur à Berne, conseiller privé du roi de Pologne, correspondant d'innombrables sociétés savantes. Il a laissé des volumes sur tous les sujets.

Ses *Sermons* visent moins à la démonstration des vérités du christianisme qu'à l'édification des fidèles. Ils ne sont ni meilleurs, ni pires que tant d'autres. Je les ai parcourus sans y rien rencontrer qui appelât la citation. Bertrand est un orthodoxe à la façon d'Osterwald et de Turrettini. On pourrait suspecter la sincérité de sa foi, si l'on rapprochait l'un ou l'autre passage de ses *Sermons* de certains de ses actes ou de quelques-uns de ses écrits. Voltaire l'avait en amitié : « J'ai chez moi M. Bertrand de Berne, et je m'en vante » (lettre du 6 juillet 1755); il ne lui a jamais marchandé ses éloges, et c'est à Bertrand qu'on attribue l'article : *Droit canonique* du *Dictionnaire philosophique*. Je distingue, parmi les œuvres non théologiques de Bertrand, son *Essai sur les langues anciennes de la Suisse* (1758), un résumé clair et agréable des travaux de Ruchat et de Loys de Bochat ; l'histoire proprement dite y prend beaucoup plus de place que la linguistique ; et puis, l'*Essai* ferait sourire nos philologues. Mais Bertrand fut avant tout un géologue ; son *Dictionnaire universel des fossiles accidentels* (1763) et d'autres travaux, dont plusieurs furent insérés dans le *Journal helvétique*, en font un digne continuateur de Bourguet.

Un autre théologien, Français naturalisé, *François-Jacob Durand* (1727 à 1816) a laissé quelques ouvrages estimés d'édification. Ses *Sermons* ont eu beaucoup de lecteurs.

Chavannes, Bertrand, Durand, sont des représentants du culte officiel. A côté d'eux, se dresse la figure originale d'un parfait mystique : JEAN-PHILIPPE DUTOIT-MEMBRINI[2]; je ne cite que pour mémoire

[1] *France protestante*, 3me édit. *De Montet. Bulletin de la Soc. de l'hist. du prot. franç.*, XIX, 139.

[2] *Jean-Philippe Dutoit-Membrini, sa vie, son caractère et ses doctrines*, par Jules

un de ses disciples, *Jean-François-Louis Baillif* (1726 à 1790), qui enseigna le grec et la morale à l'Académie de Lausanne. Dutoit-Membrini, né en 1721, mort en 1793, eut une existence fort agitée. Il avait été consacré en 1747 ; ses idées religieuses, assez exaltées dès le début, tournèrent au mysticisme dans les curieuses circonstances que voici. Gravement malade, presque moribond, il eut des visions : l'ombre de son père lui apparut et lui promit la guérison. Il se rétablit effectivement. Les discours de Mme Guyon, qu'il lut bientôt après, achevèrent une œuvre qui avait commencé par des hallucinations. Le monde n'exista plus pour lui. Dutoit-Membrini rompit avec une jeune fille qu'il aimait tendrement ; il ne se mariera pas ; il n'appartiendra qu'à Dieu. Ayant renoncé à ses fonctions pastorales, il partit pour l'Angleterre en qualité de précepteur. Il eut l'occasion, à son retour au pays, de fulminer contre l'arrivée, puis le séjour, de Voltaire à Lausanne. Ses objurgations n'eurent pas plus de succès que ses démarches auprès de LL. EE. ; elles lui valurent même des persécutions qui furent le prélude de bien d'autres. Mais à quoi bon raconter cette vie ?

M'étendrai-je sur les doctrines de Dutoit-Membrini ? Elles sont contenues dans son *Discours sur la vie et les écrits de Mme Guyon*, « cette femme chérubin en connaissance et séraphin en amour, » ainsi que dans les nombreux volumes de sa *Philosophie divine* et de sa *Philosophie chrétienne*. Ses concitoyens n'ont su parler de lui que sur le ton du panégyrique. C'est, suivant le doyen Bridel, « un théologien qui, aux premiers siècles de l'Église, aurait pris place parmi ceux que nous appelons les *Pères*. » Juste Olivier n'est pas moins élogieux. Si je m'en rapporte à Julie Bondeli, qui en riait, — comme d'ailleurs le jurisconsulte Vattel, — il y eut surtout de la confusion dans sa tête : « Figurez-vous, écrit-elle, un homme qui, dans son système philosophique, est tout à la fois pythagoricien, platonicien, origéniste, leibnitzien, malebranchiste, qui voit dans la Bible le système de Copernic et celui de la métempsychose, un homme qui entend des voix, qui a des visions et des révélations ! » La spirituelle Bernoise ne comprenait rien au mysticisme hybride du biographe de Mme Guyon. Je veux être galant et ne pas essayer d'y voir plus clair qu'elle. Les amateurs de théologie quintessenciée n'auront qu'à parcourir le bon ouvrage de M. Jules Chavannes.

Chavannes, Lausanne, 1865. *Le canton de Vaud*, de Juste Olivier, 1239 et s. *Œuvres choisies*, de Juste Olivier, I, 84. *De Montet.*

Dutoit-Membrini n'est, au reste, qu'un penseur; son style est quelconque, ou, plutôt, mauvais avec quelques éclairs.

IV

La Compagnie des pasteurs de Neuchâtel, qui n'était pas d'humeur accommodante (on l'a vu à propos d'Henri Pury), eût fort malmené Dutoit-Membrini. Elle était d'ailleurs aussi farouche sur les questions de mœurs que sur la matière des dogmes. On connaît l'épisode tragi-comique de la vie de *David Girard* († 1708), ce pauvre septuagénaire auquel on défendit de prêcher, parce que sa servante, une friponne qui confessa plus tard ses calomnies, l'accusait de l'avoir séduite. Les misères que l'on fit à FERDINAND-OLIVIER PETITPIERRE[1] n'ont pas la même origine que celles dont David Girard fut victime; elles nous confirmeront dans l'idée que le clergé neuchâtelois s'abandonnait à une majorité de fanatiques inquiets et soupçonneux, les gens raisonnables étant, comme d'habitude, aussi soumis que sages. Et que l'on ne cherche pas à excuser les persécuteurs, en jetant un peu de ridicule sur le parfait honnête homme que fut Petitpierre !

Le « Petitpierre des peines éternelles » — c'est ainsi que les dédaigneux appellent Ferdinand-Olivier Petitpierre — naquit à Couvet en 1722. Il fut l'un des derniers élèves du grand Osterwald. Il était très intelligent et très droit, avec un peu de raideur dans le caractère. Pasteur des Ponts dès 1755, il avait conquis bien vite les sympathies de ses paroissiens. On l'accusa, en 1758, de prêcher la non-éternité des peines de l'enfer. Petitpierre avoua, tout en déclarant que sa conscience lui commandait d'enseigner une doctrine qu'il tenait pour vraie. Il fut censuré et invité à ne point susciter de troubles dans le pays. Deux ans se passèrent tranquillement. La non-éternité des châtiments infligés aux hommes après leur mort n'était pas, nous le savons, une imagination de Petitpierre. Le dogme de leur éternité, qui est d'origine juive, n'a guère été consacré d'une manière absolue que par Calvin; Marie Huber l'avait énergiquement combattu dans ses *Quatorze lettres;* à Neuchâtel, Henri Pury apprit ce qu'il en coûtait d'être non-éterniste, et Petitpierre, chrétien fervent au sur-

[1] *Biographie des quatre Petitpierre*, par M. Ch. Berthoud, Neuchâtel, in-8°, 1875 (une étude définitive, publiée d'abord dans le *Musée neuchâtelois* de 1873 et 1874). *Biographies neuchâteloises.*

plus, ne crut pas devoir immoler ses convictions à la crainte d'être honni par ses collègues.

Ferdinand-Olivier était devenu, dans l'intervalle, pasteur de la Chaux-de-Fonds. La querelle recommença en 1760. Douze paroissiens de Petitpierre, duement stylés sans doute, se plaignirent auprès de la Compagnie, alléguant que la non-éternité des peines gagnait du terrain dans le village. Les autorités paroissiales soutinrent Petitpierre ; lui-même ne céda point et, dans une *Apologie* qu'il lut à la Vénérable Classe le 24 juin 1760, il établit en termes très nobles et très fermes, quoique respectueux, qu'il avait de son côté l'Évangile et sa conscience. Toutes fonctions pastorales lui furent interdites pendant un mois ; on le destitua ensuite pour offense à la Compagnie des pasteurs, atteinte aux droits de l'État et scandale envers l'Église. La sentence était sans appel ; la postérité s'est chargée de l'infirmer, car les jugements dictés par l'intolérance ont toujours fini par être revisés. Ce n'est pas tout. Neuchâtel le suspendit de sa bourgeoisie et le Conseil lui intima l'ordre de « vider la ville » dans la huitaine. Petitpierre répondit aux huissiers : « Je n'attends plus que la bourgeoisie des cieux. »

Il s'exila, passa douze années à l'étranger et ne retourna dans son pays que pour y entreprendre un nouvel apostolat de consolateur des affligés et de bienfaiteur des indigents ; il mourut en 1790, laissant d'assez nombreux ouvrages. Le plus important de ses livres, qui fut très bien accueilli, est intitulé : *Le plan de Dieu envers les hommes* (1786). Le pasteur genevois Roustan écrivait à l'auteur : « Cette lecture a été un festin pour mon cœur. » La belle-sœur de Mme de Charrière affirmait « qu'on est bien aise d'avoir vécu jusqu'à présent pour avoir pu le lire. » Petitpierre expose, dans son traité, « le conseil ou le *plan de Dieu*, selon sa Parole, sans autres égards pour la doctrine reçue que ceux de la prudence ; » la non-éternité des peines continue à lui apparaître comme l'un des dogmes fondamentaux du christianisme. Le *Plan de Dieu* contient quelques pages d'une sobre et vigoureuse éloquence, bien que Petitpierre y brille, comme dans ses autres volumes, plutôt par une exposition sévèrement méthodique, par la franchise et la puissance de la conviction, que par des talents éminents d'écrivain. Son style, un brin solennel et guindé, a néanmoins de la précision et de la force ; il est, dans les moments de passion, énergique et vivement coloré. Ferdinand-Olivier Petitpierre n'est certes pas un génie ; mais il a souffert pour ses idées, et il a été la protestation vivante de la liberté de croyance contre le despotisme

religieux. En faudrait-il davantage pour qu'il eût droit à l'hommage et à la sympathie de tous ceux qui aiment et respectent les esprits sincères ?

La famille de F.-O. Petitpierre compte parmi les plus distinguées de Neuchâtel. L'aîné de ses frères, *Henri-David Petitpierre* (1707 à 1778) fut un orateur remarquable et un théologien aussi spirituel que modéré, qui caressa l'espoir de ramener Jean-Jacques au christianisme. Un autre frère, *Louis-Frédéric Petitpierre* (1712 à 1777), a composé une très exacte et très littéraire traduction en prose de la *Messiade* de Klopstock, et deux volumes de *Sermons*, recueillis par son disciple H.-D. Chaillet, qui lui reconnaît « la justesse d'un Wolf, l'esprit d'un Fontenelle, la sensibilité de Fénelon et quelque chose de la naïveté de La Fontaine. » En réalité, L.-F. Petitpierre fut un homme de commerce aimable et un prédicateur soucieux de bon langage ; on raconte qu'il ne redoutait point la gaîté, même en chaire. Quant à *Simon Petitpierre* (1719 à 1746), qui mourut très jeune, empoisonné par un médecin ivre, il eut la réputation d'être un admirable pasteur et un orateur émouvant.

Je dois citer au moins les quelques noms qui suivent[1] : *Jacob Bergeon*, qui, dans ses *Remarques* sur la sixième des *Lettres de la montagne*, fit l'apologie de la conduite du clergé neuchâtelois ; *Frédéric-Guillaume de Montmollin* (1709 à 1783), le fougueux adversaire de Rousseau ; *J.-F. Gallot* (1743 à 1830), dont les *Sermons* (1781) ne sont, au dire d'un juge compétent, « point d'un homme ordinaire. »

Il me reste à parler des *Sermons* de HENRI-DAVID DE CHAILLET[2] (1751 à 1823), un homme dans lequel nous apprécierons bien plus encore le critique littéraire que le théologien. Chaillet, le « grand Chaillet, » fut un prédicateur fort bien doué ; s'il négligeait la plupart de ses fonctions pastorales, il apportait en chaire l'éloquence d'un esprit original et d'un lettré. Il possédait sa langue et il avait des idées. Peut-être sa théologie, orthodoxe au demeurant, n'était-elle pas exempte d'un certain dilettantisme ; Chaillet est un peu l'orateur qui entend être neuf, frayer de nouveaux sentiers. « Oui, a-t-il dit dans le *Journal helvétique*, j'ai fait des sermons et, qui plus est, c'est ce que je crois savoir le mieux faire. Je n'ai rien com-

[1] *Biographies neuchâteloises.* Voir aussi l'ouvrage de Fritz Berthoud, cité ad Rousseau.

[2] Je ferai sa biographie au chapitre consacré à la *critique littéraire.*

posé avec autant de soin, rien ne m'a tant coûté ; j'y ai fait plus de dépense d'esprit, en quelques pages, que je n'en ai fait dans un cahier entier du *Journal*... Tout mon savoir, tout mon esprit, toute ma philosophie, toute mon âme est là, et qui voudra me connaître et savoir quelle est ma portée n'a qu'à lire mes sermons. » Certes, ils sentent l'huile ces sermons peu nombreux, mais travaillés avec amour. Tout y est pesé et compté avec un soin extrême de l'expression juste et de la rhétorique classique. Point de surprises, point d'éclats : une causerie fine, serrée, légèrement pédante, qui intéresse plus qu'elle ne charme ou n'émeut. J'ajoute que l'influence de Chaillet a été grande sur les théologiens neuchâtelois de son époque ; il fut, plus artiste d'ailleurs et moins homme d'action que l'auteur du *Catéchisme*, l'Osterwald de la fin du XVIIIme siècle.

CHAPITRE II

Charles Bonnet [1].

I. La jeunesse d'un philosophe et d'un savant. — II. La vie et les grands ouvrages de Bonnet : les *Considérations sur les corps organisés*, les *Contemplations de la nature*, la *Palingénésie*, les *Recherches philosophiques*. — III. Ses dernières années et sa mort.

I

Peu d'hommes paisibles et modestes ont été plus sincèrement admirés que Charles Bonnet. Il sut, par son extrême bonté, se

[1] *Mémoire pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Charles Bonnet*, par Jean Trembley, Berne, in-12. 1794. *Éloge de Bonnet*, par H.-B. de Saussure, Genève, in-8°, 1793. *Charles Bonnet, naturaliste et philosophe*, par le duc de Caraman, Paris, in-8°, 1859. *Voltaire et les Genevois*, de J. Gaberel, 158 et s. *Charles Bonnet de Genève*, par A. Lemoine, Paris, in-8°, 1850. *Revue des Deux-Mondes* du 1er octobre 1855 (article d'A. Sayous). *Bibl. universelle*, XXXIII, 4me sér., 34 et s. (article qui devait être la suite du précédent, et que M. Buloz refusa pour sa « couleur trop protestante »). *Bibl. universelle*, I, nouv. pér., 525 et s. (article de M. Ed. Humbert : *Charles Bonnet, disciple de Montesquieu*). *Wolf*, I, 257 et s. *Sayous*, I, 157 et s. *Senebier*, III, 194. *Gaullieur*, 193 et s. *Œuvres complètes* de Voltaire (édit. Garnier), IX, 536, 539; XX, 25, 153; XXVIII, 219; XLVI, 516; L, 28. *Revue suisse*, XV, 329. *Ch.-V. de Bonstetten*, par A. Steinlen, l. c. 33 et *pass.* — Ses manuscrits, entre autres sa correspondance et son autobiographie, sont déposés à la Bibliothèque de Genève.

gagner de vives et hautes sympathies; ses vastes connaissances lui valurent une réputation universelle de naturaliste et de philosophe. Albert de Haller le traite d'égal à égal. Lavater l'appelle son « père-ami. » Jean de Muller voit en lui « un être presque divin. » Sinner de Ballaigue dit : « les vertus de Socrate logent chez lui avec l'éloquence de Platon; » il est vrai que l'honnête bailli n'est pas très bon juge en matière d'éloquence. Ses concitoyens l'aiment et le vénèrent. Cabanis le proclame l'un des rois de l'histoire naturelle et de la métaphysique. Maine de Biran l'étudie et s'émerveille des trésors de science que contiennent les œuvres du solitaire de Genthod. Cuvier, qui a rédigé l'article *Bonnet* de la *Biographie universelle*, ne tarit pas d'éloges. Et maintenant, il importe peu que Voltaire, aigri par la concurrence de gloire que Genthod faisait à Ferney, ait écrit à Moultou, le 13 décembre 1769 : « Notre pauvre Bonnet aurait grand besoin que ses parents le fissent interdire; » ou qu'il ait dit, dans son *Dieu et les hommes* : « Je ne sais quel rêveur, nommé Bonnet, dans un recueil de facéties appelé par lui *Palingénésie*, paraît persuadé que nos corps ressusciteront sans estomac et sans les parties de devant et de derrière, mais avec des *fibres intellectuelles* et d'excellentes têtes; celle de Bonnet me paraît un peu fêlée. » Le même Voltaire était plus juste en 1764, quand il reconnaissait, dans la *Gazette littéraire*, que les *Considérations sur les corps organisés* « décèlent un esprit sage et éclairé. »

Laissons Charles Bonnet lui-même raconter, dans ses lettres à Albert de Haller, les années de sa jeunesse! « Je naquis à Genève, en mars 1720. Mon père, qui était un homme de mérite et dont la mémoire sera toujours chère à mon cœur, ne négligea rien pour mon éducation. J'étais fils unique. Dans mes premières années, j'annonçai peu ou plutôt je n'annonçai rien. Je montrais bien une sorte de vivacité d'esprit qui indiquait quelque pénétration, mais qui était accompagnée de beaucoup d'inattention et de légèreté, je pourrais ajouter d'étourderie. » Ce ne sont pas précisément là des débuts de philosophe. « Jamais, poursuit Bonnet, je ne remportai de prix dans le collège de notre ville, jamais je n'y méritai aucune de ces petites distinctions qu'on y accorde à l'application et au succès des écoliers. Les études classiques me repoussaient avec violence. » Enfin, nous avons un grand homme qui confesse n'avoir pas traduit Homère à six ans, composé une tragédie à douze et résolu à dix-huit le problème de la quadrature du cercle! L'excellent Bonnet faisait tout simplement le désespoir de ses maîtres, ne comprenait mot à « l'amas indi-

geste des règles grammaticales. » Sa surdité, qui se manifesta très tôt, l'exposait aux quolibets des polissons de sa classe. On le retira du collège et lui trouva un précepteur, Guillaume Laget (v. p. 139), qui eut le talent d'éveiller l'intelligence et le cœur de son élève. Il put « entrer dans l'auditoire de belles-lettres en 1735. » Un habile professeur d'humanités acheva l'œuvre de Laget, si bien que notre étudiant, désormais passionné pour ses leçons et ses livres, progressa rapidement. « Mais la nature ne voulait pas faire de moi un littérateur : elle avait d'autres vues qu'elle ne tarda pas à me découvrir. Elle m'avait fait naître observateur... J'étais dans ma seizième année, lorsque le *Spectacle de la nature* (naïf ouvrage de l'abbé Pluche) me tomba par hasard entre les mains. Je l'ouvris à l'histoire du *fourmi-lion*. Je sentis à l'instant une sensation que je ne puis comparer qu'à celle que Malebranche éprouva à la lecture de *L'homme* de Descartes. Je ne lus pas le livre, je le dévorai. » Bonnet, qui parle de Malebranche, n'ajoute pas que l'illustre penseur a dit : « les hommes ne sont point faits pour considérer des moucherons, » et « il est permis de s'amuser à cela, quand on n'a rien à faire et pour se divertir. » La science, purement intellectuelle, du XVIIme siècle devenait réaliste, et Bonnet allait suivre le courant sans se préoccuper des beaux dédains de Malebranche pour l'observation et l'expérience appliquées aux phénomènes naturels. L'abbé Pluche fut donc le Descartes de Bonnet, qui ne songe plus qu'au fourmilion et qui étudie avec amour l'insecte de ses rêves.

Notre naturaliste en herbe est dans le ravissement. Tous les bonheurs lui arrivent à la fois : le bibliothécaire de la ville consent, à force de prières, à lui prêter les *Mémoires sur les insectes*. Bonnet s'enthousiasme de Réaumur, le corrige, le complète, et lui communique, en 1738, le résultat de ses recherches. Réaumur, aimable et modeste comme sont les vrais savants, lui répondit : « Vous me paraissez déjà un maître dans l'art d'observer les insectes. Puisque vous voulez bien vous dire mon élève, vous êtes un élève que je me ferai toujours gloire d'avouer. » Ces encouragements exaltent l'imagination de Bonnet, qui tente, après les vains essais de Réaumur, de pénétrer le mystère de la reproduction des pucerons. C'est à lui qu'échut l'honneur de constater un fait qu'on a depuis appelé la parthénogénèse. Ses expériences sur ce point furent très concluantes. « J'en rendis à M. Réaumur le compte le plus détaillé, et tel qu'il le fallait pour le convaincre que j'avais bien opéré et bien vu. Je mis sous ses yeux une table des jours et des heures des accouche-

ments de ma puceronne, que je n'avais presque pas perdue de vue depuis le 20 de mai jusqu'au 24 de juin, et pour laquelle j'avais été un Argus plus vigilant que celui de la fable. » Il avait démontré que la loi de l'accouplement n'est point générale : sa puceronne, vierge et solitaire, avait donné le jour à plusieurs générations successives. Réaumur le félicita chaudement, l'Académie des sciences le nomma son correspondant.

Tout ceci paraîtra puéril à des gens moins sérieux que Malebranche. Pour moi, je n'aime rien autant que d'assister aux premiers coups d'aile d'une haute intelligence. La jeunesse de Bonnet n'explique-t-elle pas toute sa vie et toute son œuvre? Persévérant et sagace, il est, persévérant et sagace, il restera. Et sa candeur, et son goût pour la solitude aux heures laborieuses, il ne les perdra jamais.

Il avait dû, entre temps, tâter « de la sécheresse et des épines du droit. » Son père désirait qu'il se livrât à l'étude de la jurisprudence pour se préparer à la magistrature. On l'autorisa néanmoins à donner de « bien puissantes rivales » à la science de Papinien : la philosophie et l'histoire naturelle. Il mena de front ces trois branches, sous la direction de professeurs comme Cramer, Calandrini, Burlamachi. Ses yeux souffrirent de ses recherches à la loupe et au microscope, — moins cependant que son droit. L'examen, la « terrible formalité académique, » approchait. Bonnet obtint son grade et fut dispensé de la pénible nécessité d'aborder une carrière où il ne serait entré que par contrainte. Il jeta gaîment sa robes aux orties, ou aux insectes, rassembla les travaux qu'il avait publiés et les réunit en volume : *Traité d'insectologie* (1745). Réaumur, Jussieu, Fontenelle applaudirent. Il n'y eut qu'une voix discordante, celle des Pères de Trévoux, qui lui reprochèrent, tout en le félicitant pour le surplus, « de n'avoir pas assez ménagé la sage délicatesse du lecteur en traitant des amours des pucerons. »

Mais sa vue l'inquiétait, son système nerveux était malade. Tout travail lui fut interdit pendant deux ans. Les médecins ne parvenaient pas à lui redonner la santé, lorsqu'il apprit que Gleditsch faisait à Berlin des essais sur la végétation des plantes dans la mousse. « Il me sembla que la nature me souriait encore et qu'en me présentant ce nouveau genre d'observation qui ne pouvait nuire à mes yeux, elle voulait me consoler des privations que je regrettais si vivement. » Il renaît à l'espérance. Ses expériences, aussi décisives que consciencieuses, sont rapportées dans un solide ouvrage

de physiologie végétale : *Recherches sur l'usage des feuilles dans les plantes* (1754). Il avait élevé des fleurs, des arbustes et même des arbres dans les conditions les plus variées. « Il me vint même à l'idée de planter dans un livre, et de lui faire porter ainsi des fruits bien différents de ceux que l'auteur s'en était promis : je tentai cette singulière expérience avec des boutures de groseiller. Elles me donnèrent des fruits très colorés et de très bon goût. »

Sa vue, toujours mauvaise, lui procurait des loisirs. Il passa soudain de l'histoire naturelle à la philosophie. Chrétien convaincu, bien qu'indépendant, il s'était assez peu occupé de métaphysique. Il « bâillait » à pleine bouche, deux ou trois ans auparavant, aux conférences où ses amis l'avaient convié à lire avec eux l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke. Il n'avait regardé le monde qu'à travers un microscope ; il le sondera tantôt avec les yeux de l'âme et de l'esprit, mettant, comme le lui écrivait le président de Brosses, la même exactitude et la même droiture dans la morale que dans ses observations. Son maître Cramer le dirige tout d'abord. Le doute, qu'il n'avait point connu, l'envahit et l'atterre. Il ne lui faut pas moins que la *Théodicée* de Leibnitz pour chasser cet hôte redoutable. Et encore ! Son *Essai de psychologie*, qu'il publia en 1754, sans le signer, n'est point d'une rigoureuse orthodoxie. Bonnet montre dans ce livre que l'âme est en relation intime avec le corps ; il rejette la doctrine des idées innées ; toutes nos idées ont, selon lui, leur origine dans nos sens, quoiqu'elles aient une source supplémentaire, la réflexion, qui nous permet d'arriver aux notions abstraites avec le secours du langage. Il s'écarte ainsi du spiritualisme classique, et ses opinions sont assez hardies quand il s'ingénie à concilier la prévision de Dieu avec la liberté morale. Mais il a réservé toutes ses meilleures audaces pour la partie de l'ouvrage consacrée à l'éducation. L'auteur de l'*Emile* ne se fût pas exprimé avec plus d'énergie que dans ces lignes où Bonnet conseille de ne pas enseigner trop tôt la religion aux enfants : « Quand je vois un enfant joindre les mains à demi et lever vers le ciel des yeux qui ne disent rien, réciter à la hâte d'un ton piteux et d'une voix mal articulée une prière qu'il a apprise avec beaucoup de peine, je ne vois qu'un jeune singe qui répète sa leçon. » Ces « idées hasardées » furent blâmées ; on l'accusa de matérialisme et de fatalisme. Il fit plus ou moins amende honorable dans son *Essai analytique sur les facultés de l'âme*[1] (1760).

[1] Les organes physiques demeurent cependant, pour lui, la première origine du

II

Ni les sciences naturelles ni la philosophie n'absorbèrent Bonnet au point de lui faire oublier les conditions ordinaires du bonheur terrestre. Il avait épousé, en 1756, Mademoiselle de la Rive. Peu de temps après son mariage, il vint habiter Genthod où la famille de sa femme possédait une campagne qu'il a rendue célèbre. Il ne dédaignait point les plaisirs mondains ; il accepta des fonctions importantes dans la magistrature. Tous ses vœux étaient accomplis, lorsqu'un accident ébranla pour toujours la santé délicate de Mme Bonnet et attrista la vie de ce ménage parfaitement assorti.

Les joies et les soucis de l'homme ne condamnèrent pas le savant à l'inaction. Les *Considérations sur les corps organisés* (1761) sont une œuvre du naturaliste, « mais cette fois, remarque malicieusement Sayous, avec l'imagination pour microscope. » Il y expose sa théorie de l'emboîtement des êtres, admettant comme Malebranche la préexistence des germes qu'il place dans les femelles. Cet observateur minutieux se lance dans les conjectures téméraires, quitte le terrain des faits pour les régions de l'hypothèse. Ce n'est plus « l'Argus » de la puceronne, c'est l'Homère de la physiologie, qui explique ses « songes » sur la génération. Hélas ! d'autres savants sont venus, qui ont relégué au rang des erreurs scientifiques et l'emboîtement des êtres de Bonnet, et les molécules organiques de Buffon. L'illustre Genevois eut la satisfaction de voir Haller et Spallanzani adopter ses théories — et se tromper avec lui.

Tous ces premiers ouvrages étaient d'un spécialiste. Le voici qui s'aventure dans les travaux de haute généralisation, et les *Contemplations de la nature*[1] paraissent en 1764, accueillies avec une égale faveur par les hommes de science et par les gens du monde. « Le naturaliste et le philosophe, dit Sayous, y ont réuni et présenté sous une forme dépouillée d'appareil scientifique et intelligible à tous les esprits, l'un ses recherches et ses découvertes, ses théories et ses hypothèses physiologiques, l'autre ses systèmes sur l'origine de nos idées, le jeu des facultés, la destinée de tous les êtres de la création,

sentiment. Le rôle de la sensation est donc toujours considérable dans cet *Essai* qui alarma de nouveau les amis genevois de Bonnet, mais que d'excellents juges — ainsi de Brosses — déclarent supérieur au *Traité des sensations* de Condillac.

[1] Amsterdam, 2 vol. in-8°, 1764. 2me édit., 1769. Traduit en allemand par Lavater et en italien par Spallanzani.

enfin l'avenir de nos âmes. Si Bonnet avait voulu exprimer par le titre de son livre toute sa pensée, ou, si l'on veut, toute son ambition, il l'aurait appelé l'*Esprit de la nature*, comme Montesquieu avait appelé le sien l'*Esprit des lois.* » Aristote avait pressenti, Linné indiqué, Leibnitz déclaré que tout se tenait dans la création, que la nature ne faisait point de sauts, procédait avec une sorte de lenteur méthodique dans ses perpétuels enfantements et ses incessantes métamorphoses. Mais personne avant Bonnet n'avait exposé, dans une large synthèse, le merveilleux enchaînement et les mystérieuses transformations de tous les règnes de la nature. Il commence par des considérations sur l'existence de Dieu et les attributs de la divinité, ainsi que sur l'ordre et l'harmonie qui président aux destinées de l'univers. Il passe ensuite du général au particulier. Il ramène tous les êtres terrestres à quatre classes ou à quatre types : êtres bruts ou inorganisés, êtres organisés et inanimés, êtres organisés et animés, êtres organisés, animés et raisonnables, sans qu'il aperçoive d'ailleurs de caractère distinctif, ayant une valeur absolue, entre les divers règnes. Un seul être est en dehors de la « chaîne universelle, » celui qui l'a faite, et il y a « dans l'échelle de notre monde autant d'échelons que d'individus. » Et Bonnet conclut : « Il en est de même de l'échelle de chaque monde, et toutes ne composent qu'une seule suite qui a pour premier terme l'atome, et pour dernier le plus élevé des *Chérubins.* » Cette conception de l'histoire naturelle du monde est certes d'un grand esprit et d'un architecte génial, encore que les *Contemplations* aient été éclipsées par le *Cosmos* de Humboldt. Malheureusement l'écrivain n'égale point le penseur. Bonnet, qui a dans le style quelque chose de la majesté de Buffon et de la chaleur de Rousseau, n'est assurément pas un auteur médiocre. Il y a de la couleur et de la vie dans ses tableaux, qui allient la fantaisie du poète à la précision du savant. Mais sa langue manque de correction, d'élégance et d'éclat ; on y relèverait bien des provincialismes et des péchés contre le goût ; on voudrait une phrase moins fluide et moins fleurie, partant plus sobre et plus nerveuse ; on aimerait parfois plus de mesure dans les admirations et, toujours, un ton de moins onctueuse solennité. Et ces affligeantes comparaisons qui sont ridicules à force d'être sublimes [1] ! Bonnet ne

[1] Bonnet a lui-même exposé sa méthode de composition littéraire dans une lettre à Haller (en 1775) : « Vous n'avez pas oublié que je compose en me promenant et que j'use plus de souliers que de plumes. J'écris dans mon cerveau comme sur du papier. Je transcris ensuite de mon cerveau sur le papier en dictant à mon

dit-il point, par exemple, du lion des pucerons qui utilise la peau de ses victimes : « On s'imagine voir Hercule revêtu de la peau du lion de Némée. » L'ensemble du livre fait, même avec ces réserves, l'impression d'une œuvre qui touche d'assez près au chef-d'œuvre.

Il faut bien s'arrêter à la *Palingénésie philosophique* [1] « ou idées sur l'état passé et l'état futur des êtres vivants. » On comprend un peu les plaisanteries de Voltaire [2], car les théories de Bonnet sur l'immortalité ont souvent un air de mystifications. Le philosophe genevois était sincère, nul ne le conteste. Il est assez singulier que Bonnet, invoquant sans cesse les Écritures à l'appui de son système, se soit séparé des orthodoxes sur plus d'un point. Au dogme du salut par la grâce, il substitue celui du salut par les œuvres. Il entreprend avec cela une défense très complète de la révélation et la justification philosophique de sa foi chrétienne. La partie apologétique de la *Palingénésie* — les *Recherches sur le christianisme*, publiées à part en 1760 déjà, — n'offre qu'un intérêt médiocre. Ce qu'il pense de la résurrection est, au contraire, fort curieux. Selon lui, l'enveloppe charnelle des animaux et des hommes contient les germes invisibles et impérissables de nouveaux corps qui attendent leur tour de naître et de s'épanouir dans une vie ultérieure. Ces germes, enfermés dans des corps vivants où ils ont été emboîtés les uns dans les autres, se transforment, à chaque révolution de l'organisme, en êtres supérieurs

secrétaire. Ainsi peu ou point de ratures sur le papier ; elles se font dans mon cerveau. Le croirez-vous? il n'y a pas une seule rature dans le manuscrit original de mon *Essai analytique*. » Sa mauvaise vue l'avait obligé à écrire le moins possible. — Je cite cette appréciation de Grimm sur le style de Bonnet : « Il ne manque à ses écrits que cet atticisme qu'on ne prend qu'à Athènes, que M. de Voltaire seul a su conserver hors de sa patrie et que les autres perdent quand ils en sont longtemps absents. »

[1] Genève, 2 vol. in-8°, 1769 et 1770. Traduite en allemand par *Lavater*. Je dois dire deux mots sur les relations de Lavater avec Bonnet. Celui-là mandait à celui-ci, en 1768 : « Ce sont vos écrits immortels (ma lecture journalière) qui soutiennent mon esprit. » On s'admirait mutuellement. Mais la *Physiognomique* de Lavater découragea l'amitié de Bonnet, qui s'exprime ainsi, en 1776 : « Il est à cheval sur un Pégase auquel il donne trop d'avoine..... Nous ne nous écrivons plus. Il voulait mon portrait pour l'insérer dans son livre; je n'ai pas cru que ma physionomie méritât de l'occuper. Je sais combien de belles choses il a tiré de votre nez; il n'en aurait pas tant tiré du mien. » J'ajoute que Lavater avait été si enthousiaste de la *Palingénésie*, qu'il dédia sa traduction de la partie apologétique à Mendelssohn, en le sommant de réfuter les arguments de Bonnet ou de se faire chrétien.

[2] Voir p. 151. Il faut ajouter que Bonnet avait adressé sa part d'injures à Voltaire, le taxant de « garçon-naturaliste qui traitait le monde extérieur comme la Bible, » l'accusant « de commenter Locke qu'il n'a jamais lu et Leibnitz qu'il ne peut entendre, » etc.

à ceux auxquels ils succèdent. Toutes les créatures bénéficient, en d'autres termes, d'une loi générale de perfectibilité qui leur assure, à chaque métamorphose, un rang plus élevé que celui qu'elles occupaient. Il y aura, disait Villemain, « de l'avancement pour tout le monde. » L'homme, en particulier, obtiendra, dans sa nouvelle existence, une place déterminée mathématiquement par les progrès intellectuels et moraux qu'il aura réalisés auparavant. Il renaîtra, ou, si l'on préfère, il se continuera avec d'autres organes moins imparfaits, mais il ressuscitera tout entier, gardant le souvenir et portant le poids de ses états passés. Voilà, résumée en quelques lignes, la seule doctrine originale de la *Palingénésie*. Après tout, ce code d'immortalité n'est ni plus obscur, ni moins rationnel que d'autres. Je l'ai lu ou feuilleté avec le sourire de Bonstetten, qui écrivait à propos de l'ouvrage de Bonnet : « C'est un système d'immortalité. Je crois que ses livres dureront plus que ses âmes. »

IV

Nous sommes arrivés en 1770. Bonnet ne publia plus rien jusqu'à sa mort, survenue en 1793. Il passa six ou sept années à revoir ses œuvres pour l'édition qu'en préparait Fauche-Borel [1]. Il avait rêvé d'écrire encore un *Essai sur l'histoire de la Providence;* il n'eut plus ni la force ni le courage de l'achever. Sa vieillesse fut prise par une correspondance très active avec les savants les plus illustres de l'Europe : Haller, Réaumur, Jean de Muller, Spallanzani, Lalande, etc. Ses lettres, prolixes comme son œuvre, montrent à nu sa belle âme de bonhomme très instruit, très honnête, fort aimable et même enjoué. Et puis, elles nous renseignent non seulement sur tout le mouvement littéraire et scientifique du siècle, mais aussi sur les idées politiques de Bonnet. C'est par elles que nous apprenons l'opinion de ce disciple de Montesquieu sur les graves événements qui se préparaient à Genève et en Europe. Quoiqu'il écrive en 1790 : « la politique est trop versatile, trop conjecturale pour me plaire, » il n'assiste pas en spectateur indifférent aux orages qui grondent de toutes parts. « Les hommes, a-t-il dit, ne s'égarent pas moins dans la recherche de la liberté que dans celle de la vérité. » La liberté lui est chère, pourtant ; il prévoit et désire sa venue. Il salue joyeuse-

[1] *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie,* Neuchâtel, 8 vol. in-4° (aussi en 18 vol. in-8°).

ment les débuts de la Révolution française. Bientôt, il s'effraie : on ne réforme pas, on bouleverse, et il déplore, dès 1790, « la licence et l'anarchie. » Cet esprit, en somme pondéré malgré quelques échappées vers le pays de chimère, ne pouvait admettre qu'on détruisît un passé, dont il voyait mieux encore la grandeur que les misères et les hontes.

Ses dernières années furent assombries par les troubles incessants qui faisaient de la vie publique de Genève une tragi-comédie politique qu'on ne se fatiguait point de jouer. De cruelles souffrances physiques et morales s'ajoutèrent à ses patriotiques angoisses ; il avait trop travaillé ; il eut des hallucinations ; son intelligence subissait de longues éclipses. La mort vint enfin, — la délivrance.

Il sied de ne toucher que respectueusement à la mémoire de Charles Bonnet. Il est, de nos jours, plus vénéré qu'il n'est lu. Il a, devant la postérité, le tort irréparable de tant d'écrivains romands : il eut une étincelle de génie, l'art lui a manqué. Il fut, d'ailleurs, le plus modeste des hommes. N'est-ce pas lui qui se regardait « comme un enfant perdu dans la petite armée des philosophes dont son *Pline* (son neveu, H.-B. de Saussure) était un des généraux ? » N'est-ce pas lui qui a fui les hommes et le bruit, pour léguer à ses concitoyens l'exemple d'une noble vie et le patrimoine d'un esprit élevé ? N'a-il pas combattu avec quelque succès l'influence, et presque contre-balancé la gloire de Voltaire à Genève ? Que de voyageurs ne s'arrêtaient à Ferney que pour, de là, se rendre à Genthod ! De combien de considération et de sympathie n'entourait-on pas l'humble et digne savant ! Voltaire pouvait être jaloux de Bonnet, s'il est vrai qu'il n'est pas de biens plus enviables que l'estime et l'affection. « Genthod, modeste habitation d'un sage, s'est écrié Villemain, tu n'as point rivalisé avec ce bruyant Ferney où Voltaire, à la même époque, attirait les grands et les philosophes, où il déclamait le rôle de Lusignan et écrivait *Candide* ; tu seras moins célèbre aussi dans l'avenir que cet autre château du voisinage illustré par les noms de Necker et de Staël ; mais l'ami de la science et de la vertu ne t'oubliera pas en traversant la Suisse. »

CHAPITRE III

Les Savants.

I. H.-B. de Saussure et ses *Voyages dans les Alpes.* — II. Albert de Haller et la Suisse française. — III. Naturalistes et physiciens genevois : les frères de Luc, A. Trembley, etc. ; M.-Th. Bourrit et la littérature alpestre ; G.-L. Le Sage fils. — IV. Autres savants de la Suisse française : N. Béguelin, J.-P. Marat, etc. — V. Deux médecins célèbres : le docteur Tronchin et le docteur Tissot. — VI. Économistes et jurisconsultes : le doyen Muret, Seigneux de Correvon, F.-A. Naville, S. Osterwald, J.-F. et J.-E. Boyve, etc.

I

Voltaire ayant à présenter Horace-Bénédict de Saussure [1] au cardinal de Bernis, écrivait à ce dernier, en 1772 : « C'est un des meilleurs physiciens de l'Europe. Sa modestie est égale à son savoir. » Tandis que le solitaire de Genthod se plaisait à bâtir des systèmes sur des hypothèses souvent risquées, de Saussure se bornait à faire de la science expérimentale, préférant multiplier les observations rigoureuses à formuler des conclusions téméraires. L'un fut un savant pris par le rêve, l'autre un savant amoureux des résultats pratiques. L'œuvre de Bonnet nous apparaît riche sans doute, mais touffue et chimérique; celle de Saussure, admirablement claire, a la netteté d'un glacier aux heures de soleil. Ne demandez pas à l'explorateur de nos Alpes des pensées et des émotions! Il voit le monde à travers les yeux de sa chair et non de son âme. A d'autres les contemplations intérieures; le spectacle de l'univers lui suffit; son « moi » ne l'intéresse guère en présence de l'immensité. Aussi bien, Saussure est le moins personnel des écrivains et le plus objectif des naturalistes. Sainte-Beuve l'a fort bien caractérisé : « Saussure est un de ces esprits parfaits qui unissent dans une haute et juste mesure, les élé-

[1] *Mém. hist. sur la vie et les écrits de H.-B. de Saussure*, par J. Senebier, Genève, in-8°, 1801. *Biographie universelle* (article de Cuvier). *Bibl. universelle* de septembre 1834 (article de R. Töpfer), et de décembre 1869 (article de Alph. Favre). *France protestante. Galerie suisse*, II, 342 et s. *Sayous*, I, 400 et s. *Senebier*, III, 141. *Causeries du Lundi*, XV, 143. *Wolf*, IV, 244 et s. *De Montet.*

ments les plus différents, l'exactitude du physicien, le jugement froid de l'observateur, la sagacité du philosophe, l'amour et le culte de la nature, l'imagination qui l'embrasse ; avec cela, n'accordant rien à l'effet, à la couleur, à l'enthousiasme ; et, quand il devient peintre, n'y arrivant que par la force du dessin, par la pureté de la ligne, la clarté de l'expression et, comme il sied au savant sévère, avec simplicité. » Si le jugement de Sainte-Beuve est un peu lyrique, il est, en somme, bien près de la vérité. Ne parlons pas trop d' « imagination, » cependant, de « culte, » d' « amour, » ou donnons à ces termes leur sens le moins poétique ! Saussure est plus curieux que passionné, plus tenace et hardi qu'aventureux. Sa tête est solide bien plus que chaude. Quant au littérateur, il faut sans doute ne point le prendre au mot : « Plus exercé, dit-il, à gravir les rochers qu'à tourner et à polir des phrases, je ne me suis attaché qu'à rendre clairement les objets que j'ai vus et les impressions que j'ai senties. » La sincérité, la transparence — un peu froide — et la précision de son style, font de ce physicien l'un des écrivains les plus français de notre pays.

Les de Saussure, originaires de Lorraine, s'étaient réfugiés à Lausanne au temps de la Réforme. Un membre de cette famille s'établit à Genève au XVIIIme siècle. Horace-Bénédict de Saussure naquit dans cette dernière ville en 1740. Sa mère, très instruite, dirigea l'éducation de l'enfant avec une intelligence qui voyait dans l'avenir. « Elle l'accoutuma de bonne heure, raconte Senebier, aux privations qui sont une partie de l'histoire de l'espèce humaine, elle l'endurcit contre les maux produits par les fatigues du corps et les intempéries des saisons ; elle lui apprit à supporter sans murmures les inconvénients qu'on ne peut éviter, et à sacrifier gaîment le plaisir au devoir. » Les études de ce jeune homme, élevé à la Spartiate, embrassèrent la philosophie et les sciences naturelles. Il s'éprit d'abord de la botanique, ce qui le poussa aux courses de montagnes. Dès 1760, il traversa quatorze fois les Alpes par huit passages différents et les parcourut en tous sens. Les phénomènes météorologiques et géologiques lui firent bientôt renoncer à sa passion des fleurs. Il connaissait les Alpes suisses et savoisiennes ; il visita les principales chaînes d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie et de France, entrant dans un domaine où il eut peu de prédécesseurs, où il n'aura presque pas d'égaux. Et quel travail accompli ! Et que de découvertes !

M. Alph. Favre a eu raison d'écrire : « L'observation de vingt années l'a servi plus que tous les systèmes. » Saussure avait ras-

semblé assez de données positives pour s'essayer aux conjectures de la spéculation. Il se garda bien de quitter le terrain purement scientifique, car il n'avait ni le talent ni le goût de la généralisation. Il interrogeait la nature et lui laissait le soin de répondre, plutôt qu'il ne s'arrogeait le droit de lui dicter des réponses de fantaisie. Il ne pensait pas que les principes pussent avoir d'autres bases que les faits. On est exposé, avec cette méthode, à n'offrir que des solutions provisoires ou partielles. Ne vaut-il pas mieux, quand on n'a pas le génie d'un Galilée ou d'un Leibnitz, préparer la vérité que dogmatiser l'erreur? Saussure a éclairci bien des questions, enrichi de nombreuses conquêtes le patrimoine de la science. Il a perfectionné divers instruments de physique : la thermomètre, l'hygromètre, l'eudiomètre. Ses études de géologie, de minéralogie, d'hygrométrie, lui assurent un rang éminent parmi les spécialistes dans ces diverses branches. Il a trouvé ainsi : que l'air se dilate et devient plus léger à mesure qu'il se charge d'humidité ; que la chaleur de la terre, que l'on croyait constante, va en diminuant de l'équateur aux pôles; que le granit est la roche primitive par excellence. Il a expliqué la formation des montagnes et comment se renouvellent, sur les hauteurs, les réservoirs nécessaires à la production des fleuves. Il a examiné l'état actuel du globe pour remonter à ses origines...

Nous avons quitté de Saussure au milieu de ses voyages. Il n'avait pas encore exécuté la tâche difficile qui a popularisé son nom. Le géant des Alpes, le Mont-Blanc, était une cime vierge, lorsqu'en 1786, le docteur Paccard et le guide Jean Balmat posèrent le pied sur cette sommité réputée inaccessible. Le naturaliste genevois avait tenté quatre fois d'y parvenir, mais sans succès ; il réussit enfin, le 3 août 1787. Mais ses campagnes dans les Alpes avaient altéré une santé qui semblait de fer. Des revers de toute sorte le frappèrent soudain. « De Saussure, rapporte Senebier, mena une vie heureuse jusqu'en 1791... Des chagrins violents l'assaillirent. Il perdit, en peu de temps, la plus grande partie de sa fortune ; les secousses politiques de notre ville, qui devenaient tous les jours plus fortes, navrèrent son cœur. » La mort vint pour lui le 22 février 1799.

Je n'étudierai, de tous les ouvrages d'Horace-Bénédict de Saussure, que ses *Voyages dans les Alpes*[1]. Le tome premier contient un

[1] Neuchâtel, 4 vol. in-4°, 1779 à 1796 (aussi, 4 vol. in-8°, 1780 à 1796). On a publié (M. A. Sayous) un résumé de cet ouvrage sous le titre : *Voyage dans les Alpes, partie pittoresque*, etc.; une cinquième édition en a paru dernièrement (Paris, in-8°, 1889).

essai sur l'histoire naturelle des environs de Genève, ainsi que le récit d'une course à Chamounix et au glacier du Buet. Le deuxième volume est tout entier consacré au Mont-Blanc; les troisième et quatrième traitent des autres expéditions de Saussure. On se tromperait, je l'ai dit, si l'on cherchait dans l'auteur des *Voyages* un touriste bon enfant ou un poète. Sans être un compagnon maussade ou un explorateur sans âme, il ne jouera ni au promeneur émoustillé ni au contemplateur sentimental. « J'ai fait tous mes voyages le marteau de mineur à la main, sans aucun autre but que celui d'étudier l'histoire naturelle.... Je me suis même imposé la loi sévère de prendre toujours sur les lieux les notes de mes observations et de mettre ces notes au net dans les vingt-quatre heures, autant que cela était possible. » Il est facile d'imaginer qu'un homme, aussi consciencieux dans son métier de savant, ne s'amusera point à faire de la rhétorique. J'ajoute que Saussure ne commençait jamais une de ses courses sans s'être muni de tous les renseignements désirables et sans avoir étudié tous les livres qui pouvaient lui être utiles. Il mande même à Haller, en 1770 : « La quantité d'excellents ouvrages en tous genres que l'on publie actuellement en allemand, m'a déterminé à l'apprendre. » Mais les *Voyages* ne nous attirent, nous, profanes, que par leur côté pittoresque et aussi parce qu'ils ont ouvert un nouveau monde à la littérature française.

Le morceau capital des *Voyages dans les Alpes* est le récit de l'ascension du Mont-Blanc. C'est là que Saussure se révèle, non pas grand écrivain, mais écrivain sobre et ferme, — un peu sec, à mon gré. Qui ne se rappelle le fameux passage : « Cette arrivée ne fut pas un coup de théâtre, elle ne me donna même pas d'abord tout le plaisir que l'on pourrait imaginer; mon sentiment le plus vif, le plus doux, fut de voir cesser les inquiétudes dont j'avais été l'objet; car la longueur de cette lutte, le souvenir de la sensation même encore poignante des peines que m'avait coûtées cette victoire, me donnaient une espèce d'irritation... Cependant le grand spectacle que j'avais sous les yeux me donna une vive satisfaction. Une légère vapeur, suspendue dans les régions inférieures de l'air, me dérobait, à la vérité les objets les plus bas et les plus éloignés. Mais ce que je venais de voir, et ce que je vis avec la plus grande clarté, c'est l'ensemble de toutes les hautes cimes dont je désirais depuis si longtemps connaître l'organisation. Je n'en croyais pas mes yeux, il me semblait que c'était un rêve, lorsque je voyais sous mes pieds ces cimes majestueuses, ces redoutables aiguilles, le Midi, l'Argentière, le Géant,

dont les bases même avaient été pour moi d'un accès si difficile et si dangereux. » Je tiens à faire remarquer combien l'art — un art voulu, cherché, ou simplement préoccupé de quelques effets — est étranger à ces tableaux de la nature alpestre. Tout y est paisible et limpide, peu soigné d'ailleurs, et gâté souvent par de choquantes répétitions de mots. Il y a, d'autre part, de la lumière dans les *Voyages* ; point de chaleur. On dirait que Saussure a peur de l'enthousiasme et qu'il se surveille. Aussi est-il bien plus le juge d'instruction que le confident de la nature ; il n'en est point le pontife génial comme Buffon, l'amant attendri comme Bernardin de St-Pierre, ou le poète comme Jean-Jacques. Ses descriptions sont courtes, précises, avec, de temps en temps, une pointe d'éloquence. Et voyez combien l'observateur absorbe l'homme en lui ! Le fragment suivant est caractéristique : « Cette nuit sera à jamais mémorable dans notre pays par le terrible orage et par les tonnerres qui éclatèrent sans interruption. Personne ne passa la nuit dans son lit, chacun se tenait prêt à fuir, croyant à chaque instant voir écraser ou embraser la maison qu'il habitait. Sur le Grimsel, la nuit fut calme et sereine ; cependant, lorsque je regardais au couchant, du côté de Genève, je voyais à l'horizon quelques bandes de nuages et des éclairs qui en sortaient, mais je n'entendais absolument aucun bruit ; ils ressemblaient à ceux qu'on appelle communément des *éclairs de chaleur* et que le peuple croit n'être pas accompagnés de tonnerres. Franklin avait combattu cette opinion... » Le savant a un bout d'oreille qui perce à chaque instant. Les pages de style sont des accidents chez Saussure.

Le révélateur des Alpes s'accorde parfois quelques privautés. Il observe les gens avec les choses. Il narre volontiers les traits de mœurs et ne fait point mystère de ses petites réflexions. Il lui arrive même de cultiver l'anecdote ; il n'est pas le géologue, hérissé de science et de solennité, qui a désappris le sourire. Est-il rien de plus joli, par exemple, que l'histoire de sa rencontre avec le bailli de Cevio ?

Peut-être aimerait-on encore plus d'animation, plus de variété dans les *Voyages*. Mais soyons reconnaissants à Saussure de ce qu'il nous a donné une œuvre qui est tout ensemble un beau monument de science et, par ses qualités d'ordre, de simplicité, de naturel, un ouvrage littéraire de quelque valeur. Gardons-nous bien, en revanche, d'exagérer en considérant l'écrivain comme l'égal du savant ! Celui-ci est très grand, celui-là n'est qu'estimable, et son plus incontestable titre de gloire est moins d'avoir fait de bonne littérature que d'avoir

créé de la matière littéraire. Saussure a convenablement parlé des Alpes; il a incité de ses après-venants à les décrire ou à les chanter en des pages dont quelques-unes sont immortelles.

J'ai jusqu'ici négligé l'homme et le citoyen. Sayous nous a si copieusement entretenus de l'un et de l'autre que je puis me dispenser de redire ce qui a été très bien dit[1].

II

Horace-Bénédict de Saussure n'eut pas de conseiller plus dévoué que le Bernois ALBERT DE HALLER [2](1708 à 1777), qui nous appartient un peu par son séjour prolongé dans notre pays et plusieurs de ses travaux écrits en français. Haller était seigneur de Goumoëns-le-Jux; il habita Lausanne, dont il réorganisa l'Académie et où il avait son éditeur, Grasset; il fut, de 1758 à 1764, administrateur des salines de Roche. Sa grande réputation littéraire et scientifique avait fait de sa demeure un lieu de pèlerinage. Mais c'est par la confession éclatante de ses sentiments religieux en un siècle où l'irréligion était bien portée, qu'il exerça surtout une influence profonde sur les esprits cultivés de la Suisse romande. Il était, avec Bonnet, la puissance intellectuelle et morale que l'on opposait à Voltaire et à Rousseau.

On n'ignore point que le patriarche de Ferney, qui avait cherché à se concilier les sympathies et l'estime de Haller, fut poliment sermonné par l'illustre Bernois: « Si les souhaits avaient du pouvoir, j'en ajouterais un aux bienfaits du destin. Je vous donnerais la tranquillité qui fuit devant le génie, qui ne le vaut pas par rapport à la société, mais qui vaut bien davantage par rapport à nous-mêmes.

[1] Je ne fais que mentionner un petit ouvrage pédagogique de de Saussure : *Projet de réforme pour le Collège de Genève*, suivi d'*Éclaircissements*, le tout publié en 1774. On y rencontre de saines idées sur le danger de la prééminence exclusive des langues anciennes et sur la nécessité de donner aux jeunes gens une instruction plus générale et plus pratique. Ces idées semblent familières à plusieurs écrivains de notre pays au XVIIIme siècle (voir p. 22 et 144). Pour sa *philosophie* — au reste pauvre en aperçus nouveaux, — voir un très bon article de M. Ernest Naville dans la *Bibl. universelle*, 3me sér., XVII, 417 et s.; XVIII, 135 et s., 280 et s.

[2] *Gaullieur*, 193 et s. *Sayous*, II, 126 et s. *Wolf*, II, 105 et s. *Mémoires* de Casanova (édit. Garnier), IV, 420 et s., que je cite de préférence parce qu'on les a peu utilisés sur ce point spécial et qu'ils paraissent véridiques (voir p. 74, note). *Alb. von Haller's Gedichte*, herausgegeben und eingeleitet von Prof. Dr L. Hirzel, Frauenfeld, in-12, 1882 (M. Hirzel a placé en tête des *Gedichte* une excellente biographie de plus de 500 pages).

Dès lors, l'homme le plus célèbre de l'Europe en serait aussi le plus heureux. » Il y avait incompatibilité de cœur et d'esprit entre ces deux hommes. Casanova, qui vit Haller à Roche en 1760, a fait un récit piquant de son entrevue avec le chantre des *Alpes:* « Pendant le dîner, je demandai si M. de Voltaire allait souvent le voir. Pour toute réponse, il me répéta ces vers du poète de la raison :

Vetabo qui Cereris sacrum
Vulgarit arcanum sub iisdem
Sit trabibus [1].....

Je lui dis cependant que je me faisais une fête d'aller voir M. de Voltaire, et il me répondit que j'avais raison. Il ajouta, sans la moindre aigreur : — M. de Voltaire est un homme qui mérite d'être connu, quoique, malgré les lois de la physique, bien des gens l'aient trouvé plus grand de loin que de près... Lorsque je pris congé, il me pria de lui écrire mon jugement sur le grand Voltaire. » Casanova nous rapporte également l'opinion que Haller avait de Rousseau : « Je venais de lire à Berne la *Nouvelle Héloïse* et je voulais savoir ce que M. Haller pensait de cette production. Il me dit que le peu qu'il avait lu de ce roman pour satisfaire un ami l'avait mis à même de juger tout l'ouvrage : — C'est le plus mauvais des romans, parce qu'il en est le plus éloquent. »

Je trouve encore dans Casanova ce très bel éloge de Haller : « Il n'avait ni morgue, ni suffisance, ni ton de supériorité, enfin aucun de ces défauts que l'on reproche communément avec raison à ceux qu'on appelle doctes et gens d'esprit. Ses vertus étaient austères, mais il avait soin d'en cacher l'austérité, qui disparaissait sous un voile de bienveillance réelle qu'il avait pour tous... Il parlait bien, disait d'excellentes choses et ne s'emparait jamais exclusivement de la conversation. Jamais, avec lui, il n'était question de ses ouvrages ; et, quand on lui en parlait, il détournait le propos dès qu'il le pouvait, sans affectation. Il ne contredisait qu'à regret le sentiment des personnes qui causaient avec lui [2]. » Quelle différence entre ce chrétien modeste, vertueux et grave, et le pétulant incrédule de Ferney ! D'un côté, la science qui s'humilie et qui croit, de l'autre l'esprit qui

[1] Ce qui signifie : « J'éviterai de vivre sous le même toit que celui qui a dévoilé les mystères sacrés de Cérès. »

[2] H.-B. de Saussure, qui le vit au cours d'un de ses voyages alpestres, nous dit cependant : « Il n'avait jamais le ton tranchant et absolu, si ce n'est quand il était question de ce qui pouvait blesser les mœurs et la religion. »

s'émancipe et qui doute, et, comme trait d'union insuffisant, la gloire. On comprend dès lors ce dialogue entre Voltaire et Casanova :

— M. Haller doit vous avoir plu.

— J'ai passé chez lui trois de mes beaux jours.

— Je vous en fais mon compliment. Il faut se mettre à genoux devant ce grand homme.

— Je le pense comme vous et j'aime à vous entendre lui rendre cette justice ; je le plains de n'être pas aussi équitable envers vous.

— Ah! Ah!...Il est possible que nous nous trompions tous les deux.

Les relations de Haller avec Bonnet et les autres savants de la Suisse française sont bien connues depuis les travaux de Sayous et de Wolf. La correspondance entre Roche et Genthod fut surtout très active; elle roule, pour une bonne moitié, sur les dogmes du christianisme. Haller est un orthodoxe intransigeant: « La raison ne m'aurait pas dit que le nom de Jésus-Christ est le seul qui sauve, mais l'Évangile me le dit et c'est à nous de le croire. Tout est perdu et la révélation est inutile, dès que nous prenons la liberté de tirer ce qui nous convient. » Il blâme son ami Bonnet de faire un peu la figure d'un socinien honteux : « Il a évité dans ses livres avec tant de soin toute expression qui affirmât le mérite et la satisfaction par Jésus-Christ, que je ne puis me persuader de l'uniformité de sa croyance avec la mienne. » La conclusion du débat entre deux des plus éminents défenseurs de la religion est tout entière dans cette réflexion mélancolique de Haller: « Hélas ! comment espérer que l'Église inspire la paix, si deux amis ne peuvent s'accorder sur les vérités les plus essentielles? »

Quand Haller mourut, ce fut un deuil à Genève autant et plus qu'à Berne, où le noble savant avait essuyé bien des déceptions. « Quelle perte immense nous venons de faire ! » s'écrie Charles Bonnet. Cet événement est pour Saussure « un immense malheur. »

Les œuvres françaises de Haller n'ont rien de littéraire[1]. On a bien affirmé que ses romans d'*Usong* et d'*Alfred* avaient été écrits dans notre langue; c'est une erreur: ils furent traduits par Huber, un familier de Mme de Charrière (j'en reparlerai). La correspondance et les articles de critique (voir note ci-dessous) de Haller prouvent néanmoins qu'il maniait le français avec une certaine sûreté.

[1] Je ne ferais d'exception que pour ses articles de critique, qui ne concernent pas la Suisse romande et que je ne puis étudier ici (consulter *Hirzel*, l. c. et *Annales* de Gœttingue).

III

J'ai fait de l'histoire anedoctique. Je suis forcé de retomber dans la nomenclature, une nomenclature que je m'appliquerai à ne point rendre trop aride.

Les savants genevois ne se comptent plus au XVIIIme siècle. On laisse à l'imagination les rôles secondaires, réservant la première place à l'esprit d'observation et de recherche. La littérature n'est, pour la plupart, qu'un accessoire ou un divertissement. Les mystères du style intéressent infiniment moins que ceux de la physique ou de la géologie.

Nous connaissons déjà deux savants, dont l'un a philosophé dans ses livres, — Bonnet et Saussure. En voici plusieurs, disciples ou émules. Je commence par les frères de Luc. JEAN-ANDRÉ DE LUC[1] (1727 à 1817), fils d'un des politiciens[2] les plus remuants de la ville et lui-même « représentant » très actif, n'a heureusement pas donné toute sa vie aux querelles des factions genevoises. Il entreprit, dès ses années de jeunesse, avec son frère *Guillaume-Antoine de Luc* (esprit moins étendu, mais plus net et plus littéraire) de fréquentes excursions dans les Alpes; il rapporta de ces courses les matériaux d'une importante collection d'histoire naturelle. Des revers de fortune l'obligèrent à s'expatrier en 1773; il vécut dès lors à l'étranger et y mourut. Jean-André de Luc avait quarante-six ans, lorsqu'il se décida à publier ses *Recherches sur les modifications de l'atmosphère;* l'Académie des sciences jugea que « cet ouvrage pouvait être regardé comme un des meilleurs dont on ait enrichi la physique depuis longtemps. » Il est l'auteur d'une foule d'autres traités et mémoires. Je signale seulement ses *Lettres sur l'histoire physique de la terre* (1798), et je m'arrête un instant à ses *Lettres physiques et morales sur l'histoire des montagnes et sur l'histoire de la terre et de l'homme* (6 vol., 1778 à 1780). Ces *Lettres* « adressées à la reine de la Grande-Bretagne, » sont une vaste et confuse exposition qui tend à démontrer la parfaite concordance des récits de la Genèse avec les résultats de la géologie. L'ardeur de son christianisme nuisit, semble-t-il, à sa réputation de savant.

[1] *Wolf*, IV, 193 et s. *Sayous*, I, 444 et s. *Senebier*, III, 203. *De Montet*,

[2] Bonnet écrivait à Haller, en 1766 : « Ce de Luc avait déjà été un des plus terribles opposants de 1734 et 1737. Il a deux fils qui ont sucé sa démagogie. » Rousseau disait du père de Luc : « C'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. » Voir de très intéressants détails sur ce personnage dans *Sayous*, I, 443.

J'extrais ces lignes de sa correspondance: « Avant la publication de mes *Lettres* sur l'histoire de la terre et de l'homme, j'avais, comme physicien, le suffrage de nos antagonistes, autant pour le moins que celui des amis de la religion. Mais dès que les incrédules me virent paraître comme champion de la révélation, ils me tournèrent le dos, et, sans entreprendre de m'attaquer en face, ils ont si bien joué leur jeu, par leurs ramifications diverses dans la société, qu'ils sont parvenus à faire presque ignorer l'existence de mes *Lettres physiques*[1]. » C'est l'antique méthode de la conspiration du silence; elle réussit contre de Luc, car elle réussit toujours. Il est vrai de dire que les *Lettres* ne pouvaient forcer l'admiration. Sinner de Ballaigue, un ami et un critique complaisant, les a traitées ainsi dans son *Voyage historique et littéraire:* « Cet ouvrage a quelquefois le ton du roman sentimental et semble plutôt fait pour peindre la nature que pour l'expliquer. » Et le « roman » comprenait six volumes[2] !

Simon-Antoine-Jean Lhuillier[3] (1750 à 1840) fut avant tout un mathématicien, *Jacques-André Mallet* (1740 à 1790) un astronome, à l'exemple de son ami *Jean-Louis Pictet* (1739 à 1781), tandis que le parent de ce dernier, *Marc-Auguste Pictet* (1752 à 1815), l'un des fondateurs de la *Bibliothèque britannique*, s'est occupé essentiellement de physique et de météorologie. *Louis Odier* (1748 à 1817), un médecin estimé et un chimiste distingué, importa d'Angleterre et popularisa sur le continent l'usage de la vaccine; *Abraham Trembley* (1710 à 1784) est un naturaliste qui a, le premier, décrit les mœurs et l'organisation du polype à bras; *Jean Trembley* (1749 à 1811), le panégyriste de Charles Bonnet, a fait beaucoup de mathématiques et un peu de philosophie dans son remarquable *Essai sur les préjugés ; Jean Jallabert* (1713 à 1768) a été, quoique pasteur en charge, un des bons physiciens de son siècle. On doit à *Jean Huber* (1721 à 1784), qui fut un artiste, musicien, poète et surtout peintre excellent, deux remarquables travaux sur l'ornithologie,

[1] De Luc n'avait pas trop à se plaindre. N'avait-il pas, dans sa *XIV*me *Lettre à La Méthérie* (*sic*), écrit ceci : « On a bien peint M. de Buffon en le nommant le *Pline français*; il ne réfléchissait pas plus que cet ancien naturaliste; il ne connaissait presque aucun fait géologique par lui-même; son imagination l'entraînait, il s'accrochait à tout ce qui pouvait le flatter. » Voir sur ce point une curieuse *Défense de M. de Buffon*, Berlin, in-8°, 1795.

[2] Louis Burnier a analysé dans son *Histoire littéraire de l'éducation* (I, 560 et s.) de curieuses *Lettres* de de Luc sur « l'éducation religieuse de l'enfance. »

[3] Voir, pour ce nom et ceux qui suivent : « *Wolf* et *Sayous*, *pass.*, ainsi que *De Montet* et *Senebier.*

œuvres tout à la fois d'une science originale et d'un style savoureux. Son fils aîné, *François Huber* (1750 à 1831), atteignit d'emblée à la célébrité par ses *Nouvelles observations sur les abeilles ;* il eut, comme collaborateur intermittent, un homme dont le nom figure au bas de bien des pages du présent livre : *Jean Senebier* (1742 à 1809), qui est non seulement l'historien de la littérature genevoise, mais aussi un naturaliste et un physicien de mérite.

Il est deux savants, qui furent des écrivains, et dont je ne puis parler de la même façon sommaire : Bourrit, le vulgarisateur de la nature alpestre, et G.-L. Le Sage fils.

Né à Genève en 1739, Marc-Théodore Bourrit [1] fut d'abord chantre à la cathédrale. Rien ne paraissait le destiner à la tâche d'historiographe des Alpes, lorsque Saussure en fit le compagnon de ses excursions. Bourrit publia en 1773 une *Description des glacières du duché de Savoie*, ornée d'estampes qu'il avait lui-même gravées. Sa *Description des aspects du Mont-Blanc* (1776), sa *Description des Alpes pennines et rhétiennes* (1781), son *Itinéraire de Genève, Lausanne et Chamounix* (1791) et divers autres ouvrages sur les montagnes de Suisse et d'Italie, renferment quelques-unes des pages les plus intéressantes, sinon les meilleures, de notre littérature alpestre. Saussure avait parcouru les glaciers en savant ; Bourrit les visita en artiste et en poète, s'abandonnant à la folle du logis, s'exaltant, s'enivrant au souvenir de ses admirations, pour retomber, hélas ! dans l'exagération et le pathos. L'excellent Bourrit se figurait qu'il composait des *Guides*, — qui n'ont servi de modèles ni à M. Bædecker, ni à M. Joannes, gens plus prosaïques, je veux dire plus modernes.

Il ne faut pas s'étonner des redondances et de l'emphase qui déparent un tantinet ses *Itinéraires* et beaucoup ses *Descriptions*. On raconte que le prince Henri de Prusse, en passage à Genève, eut la fantaisie de voir Bourrit. Ce dernier lui fit, au cours d'un long entretien, un tableau si animé d'un lever de soleil sur les hautes montagnes, que le prince s'écria : « Non, Lekain n'était que glace auprès de cet homme-là. » Interrogeons-le dans ses œuvres et lui demandons, par exemple, quelles seront ses impresssions en face du Mont-Blanc :

« Je fus frappé par le plus grand des spectacles. Une chaîne immense de rochers magnifiques, revêtus de neige et de glaces, s'offrit tout à coup à mes yeux ; je me crus transporté dans un monde

[1] *Sayous*, I, 440 et s. *Senebier*, III, 330. *De Montet*.

nouveau ; tout était extraordinaire : la vaste étendue de cette chaîne de rochers me semblait ceindre le globe entier. Devant moi était le Mont-Blanc qui, placé au centre de ces montagnes qu'il domine absolument, se présente avec une majesté et une magnificence qui étonnent ; c'est un massif énorme de glaces posé sur un massif de rochers. La hauteur de cette chaîne est effrayante ; ses ailes à droite et à gauche s'étendent à la distance de passé soixante lieues. C'est cette chaîne d'Alpes qui décore admirablement l'horizon de tant d'endroits différents ; c'est elle qui se présente au politique comme un rempart naturel contre les invasions des peuples et qui, s'agrandissant à l'œil du philosophe, lui fait apercevoir dans tant de rochers inaccessibles, dans tant d'amas de neige et de glaces, le laboratoire de la nature. Les fontaines, les torrents, les rivières... » Mais arrêtons les flots d'éloquence de ce touriste « échauffé par son enthousiasme ! » Il y a là du mouvement, de la chaleur et même de « l'échauffement, » avec une syntaxe aventureuse, des erreurs de goût, de l'amphigouri et ces déplaisantes répétitions de mots qui abondent chez nos auteurs romands.

Les *Itinéraires* sont écrits dans une langue moins pompeuse que les *Descriptions*, quoique la prose de Bourrit soit rarement nette et sobre. Il s'y montre voyageur aimable et point pédant.

Notre écrivain mourut en 1819. S'il ne fut pas le seul à populariser les beautés de la Suisse, si les *Lettres* de Coxe, traduites par l'Alsacien Ramond de Carbonnières, les *Voyages* de Moore, du comte d'Albon et de plusieurs autres, ont contribué, dans une large mesure, à nous amener bon an mal an une foule d'étrangers avides d'air pur et de spectacles riants ou grandioses, il n'en est pas moins certain que Bourrit a donné l'élan, quand ses livres n'auraient pas, sur tous leurs congénères, cette incontestable supériorité : d'être des œuvres d'art, d'un art peu choisi sans doute.

Après le coureur de montagnes, le savant de cabinet ! Sayous a, dans son *Dix-huitème siècle à l'étranger*, écrit deux pages sur Bourrit et quarante sur GEORGES LE SAGE[1] fils, le premier inventeur de la télégraphie électrique. Il y a là disproportion évidente, et le mérite littéraire de l'historiographe des Alpes est au moins égal à

[1] Voir ci-devant, p. 29, la biographie de son père. — *Notice sur la vie et les écrits de G.-L. Le Sage*, par Pierre Prévost, Genève, in-8°, 1815 (cette notice est suivie de *Lettres* adressées à Le Sage, du *Lucrèce newtonien* et des *Causes finales*). *Senebier*, III, 200. *Wolf*, IV, 173 et s. *Sayous*, II, 1 et s. *De Montet. Causeries du Lundi*, XV, 138.

celui du curieux personnage que Sainte-Beuve a justement qualifié « d'esprit plus singulier qu'original. » Qu'est-ce que Le Sage, en effet ? Un nouvel Abauzit avec un caractère plus étrange, moins de finesse, et d'assez belles aptitudes pour les sciences expérimentales. Le Sage naquit à Genève, en 1724 ; son éducation fut négligée par le plus distrait des pères ; lui-même était indolent et porté à rêvasser. On réussit cependant à lui faire étudier la médecine qu'il ne put pratiquer, une vieille ordonnance, que l'on venait de remettre en vigueur, n'accordant qu'aux citoyens (il n'était que « natif ») le droit d'exercer la profession de médecin. Il en fut réduit à donner des leçons particulières. Inscrit en 1752 comme candidat à la chaire de mathématiques, il se retira en plein examen. Il n'avait ni la voix, ni la mémoire, ni l'assurance qui sont indispensables au professeur. « Sa timidité naturelle, écrit Prévost, avait été singulièrement fortifiée par l'éducation qu'il avait reçue, et la difficulté de s'énoncer l'avait beaucoup accrue. Aussi ne s'étonnait-il point que les gens qui ne le connaissaient point le jugeassent défavorablement sur sa conversation. Il disait alors comme Philoppœmen : Je paie le prix de ma mauvaise mine. »

Le Conseil lui fit don de la bourgeoisie en 1770. Le Sage mourut en 1803, après avoir vécu sans joie dans un célibat auquel le condamnèrent impitoyablement les nombreuses beautés dont il sollicita la tendresse et la main. « Le mariage, mandait-il à Mme Necker, sa fidèle correspondante et l'une de ses passions malheureuses [1], le mariage aurait doublé mes plaisirs, mais, à d'autres égards, il aurait triplé ou quadruplé mes peines. » Il dut se contenter de « la société libre du beau sexe ; » il eut beaucoup d'amies, dès qu'on sut qu'il renonçait à épouser. Il nous a confié qu'il eut pour elles non point de l'amour ni de l'amitié, mais un sentiment mixte : l'amouritié... Sayous s'est étendu sur ces détails, qui me semblent à peine drôles.

L'œuvre littéraire et scientifique de Le Sage n'est pas sans valeur ; elle n'est point volumineuse : un *Essai de chimie mécanique* (1758), des mémoires sur les sujets les plus divers, le *Lucrèce newtonnien*, esquisse d'une « histoire des causes de la pesanteur, » un opuscule

[1] Il avait demandé la main de Mme Necker au temps où celle-ci n'était que Suzanne Curchod. Je lis dans son autobiographie citée par Sayous : « Mlle Suzette avoue d'elle-même que je ferais une grande folie de l'épouser, à moins que je ne fusse *très riche.* » La « belle Curchod, » qui avait laissé échapper Gibbon, fils de famille, n'entendait pas épouser Diogène ; elle sut attendre, et le parti « très riche » vint à temps.

sur les *Causes finales* qu'admirait M[me] Necker. Les *Causes finales*, rédigées en un style bref et précis, témoignent d'un réel talent pour les recherches spéculatives, et ce n'est pas à Le Sage que pensait Bailly, le futur maire de Paris, lorsqu'il lui écrivait : « Le défaut de notre siècle n'est pas la profondeur. »

Le cas de Le Sage est, si je puis ainsi dire, un cas de génie rentré. L'homme n'a pas su tirer de son intelligence, en dehors des sciences exactes, le quart de ce qu'elle eût pu donner. J'ai parlé d'Abauzit à propos de Le Sage ; je songe encore à un après-venant, à cet Amiel qui appartient, lui aussi, à la famille de ces esprits dont presque toute la force est restée de la force latente.

IV

Genève est la patrie romande de la science. Les autres parties de notre pays ont néanmoins donné quelques savants au XVIII[e] siècle.

Si nous sautions — une fois n'est pas coutume — de Genève à ce pauvre Jura bernois, qui a tenu jusqu'ici une bien petite place dans cet ouvrage ? Il ne faut pas chercher, dans la principauté des évêques de Bâle, une figure d'écrivain français avant 1750. Abraham Gagnebin, dont j'ai parlé précédemment, n'est rien moins qu'un littérateur. NICOLAS BÉGUELIN DE LICHTERFELD[1] (1714 à 1789), un bourgeois de Courtelary, fut, lui, un mathématicien distingué et un philosophe de renom. Il passa presque toute sa vie à Berlin, où il devint précepteur du prince-héritier Frédéric-Guillaume. Il entra à l'Académie royale de Prusse ; un seul Suisse — Euler — avait eu cet honneur avant lui. La grande préoccupation de sa carrière scientifique consista à mettre d'accord la physique et la métaphysique, Newton et Leibnitz. Plusieurs de ses mémoires, composés à cette fin, accusent chez leur auteur des connaissances très étendues et un éclectisme intelligent. On a prétendu qu'il est facile de reconnaître plus d'une page de Béguelin dans les deux fameuses préfaces de la *Critique de la raison pure*. Qui se serait imaginé que le Jura bernois a été pour quelque chose dans la philosophie de Kant ?

A Neuchâtel, nous avons JEAN-PAUL MARAT[2], qui fit des traités de

[1] *Mémoires de l'Académie royale de Berlin*, années 1788 et 1789. *Le Démocrate* des 24, 25 et 26 février 1886 (où l'on trouvera une notice très complète). *Bernische Biographien*, II, 241 et s. (article de M. le D[r] Schwab).

[2] *Biographies neuchâteloises. Revue suisse*, 530 et s. *Musée neuchâtelois*, 1877, p. 218. Voir son autobiographie dans le *Journal de la République* du 14 janv. 1793.

physique avant de lancer des appels à la guillotine. Marat, fils d'un réfugié italien — le docteur Jean Marat — et d'une Genevoise — Mlle Louise Cabrol — naquit à Boudry en 1743, vécut assez longtemps à Neuchâtel et mourut, comme on sait, en 1793, de la main de Charlotte Corday. Je n'ai pas à discuter l'homme et l'écrivain politique. Le savant n'est pas à mépriser : ses *Recherches physiques sur l'électricité* (1782) sont l'œuvre d'un esprit inventif et profond ; ses autres travaux ont tous le double mérite du sérieux des recherches et de l'originalité des conclusions.

J'ai mentionné plus haut (v. p. 145) *Élie Bertrand*, qui fut un géologue passionné, quoique théologien. Son frère *Jean Bertrand* a laissé de bons livres sur l'apiculture. Je néglige d'autres noms, qu'il serait superflu de rappeler : j'ajoute cependant que le libraire lausannois *J.-H. Pott* a dressé, dans son *Traité des éléments*, un tableau assez complet de la science au XVIIIe siècle.

V

Deux savants médecins, philanthropes émérites par surcroît et l'un d'eux écrivain de quelque talent, ont droit à des notices moins sommaires.

Si THÉODORE TRONCHIN[1] (1709-1781) ne fut pas un littérateur, il fut sans conteste un lettré. Il était, vers 1750, l'Esculape à la mode. Professeur à Genève, il y attirait des étrangers, qui faisaient le voyage, nous dit Sayous, « pour voir Voltaire et son médecin. » Il devait cette vogue, en toute première ligne, au charme de sa personne : « Le docteur, grand, bien fait, — rapporte Casanova — bien de figure, poli, éloquent sans être parleur, savant physicien, homme d'esprit, élève de Boerhave qui le chérissait, n'ayant ni le jargon, ni le charlatanisme, ni la suffisance des suppôts de la Faculté, m'enchanta. » Il la dut ensuite à sa méthode : il fut, à certains égards, en même temps que l'introducteur en France de l'inoculation, le restaurateur de l'hygiène, dédaignant les remèdes, prescrivant exclu-

[1] *France protestante. Senebier*, III, 133. *Galerie suisse*, II, 101 et s. *La vie de Voltaire*, par L. Perey et G. Maugras, 73 et s. *Œuvres complètes* de Voltaire (édit. Garnier), XXXVIII, 450, 451 ; XXXIX, 30, 63. *Mémoires* de Casanova, l. c., IV, 455. *De Montet*. — Il n'a écrit que des mémoires sur les questions médicales. Il faut lire sa curieuse préface aux *Œuvres* de Baillou (1762) où il s'élève contre les erreurs de la médecine et s'écrie même : « Et c'est ainsi qu'elle restera ce qu'elle est toujours, le fléau du genre humain. »

sivement l'exercice, l'air pur, la diète, les soins de propreté. Médecin du duc d'Orléans à partir de 1766, appelé en consultation de tous côtés, membre de l'Académie de chirurgie de Paris, associé étranger d'une douzaine et plus de sociétés savantes, il est l'un des hommes les plus célèbres de l'Europe. Voltaire[1], qui ne désirait pas la mort, ne pouvait se passer de lui. Madame d'Épinay s'établit à Genève pour être soignée par Tronchin... Je n'ai pas à faire une liste des illustres malades qui eurent recours à lui.

Il avait quitté Genève en 1766, il y retourna souvent. Il sut, dans sa nouvelle résidence de Paris, se concilier l'estime et la sympathie de tout le monde : la cour, le haut clergé, les encyclopédistes lui fournissaient des clients. L'académicien Thomas avait raison de dire : « Il n'a pris ni les vices de notre médecine, ni ceux de notre philosophie, ni ceux de nos mœurs. » Il était resté chrétien ou plutôt spiritualiste ; on vante la bonté de son cœur et sa charité.

Une fausse note éclata dans ce concert de louanges. On pense bien qu'il éveilla la jalousie des collègues, de ces excellents collègues de Paris auxquels il eut le tort d'être supérieur. Et puis, il ne se gênait pas avec eux : « Si, écrivait-il à l'un de ses amis, vous ajoutez aux distractions indispensables, celle de l'ambition et du plaisir, il ne leur reste que le temps qu'il faut pour la médecine routinière ; on voit alors les malades, mais on ne voit point les maladies, et ce n'est qu'en voyant les maladies qu'on apprend à guérir ; aussi est-il vrai que les plus grands médecins — ceci n'est peut-être pas très modeste, venant de Tronchin — n'ont point été formés sur le pavé des grandes villes. Les grands médecins, au contraire, y deviennent très petits. » Il n'y eut bientôt pas que les confrères parisiens pour l'attaquer. « Il a tant de réputation qu'il pourrait bien n'être qu'un charlatan, » lisons-nous dans une lettre de Jean-Jacques à Mme d'Épinay. Mais il était de taille à pouvoir mépriser l'envie, celui qui

Laissant gronder la troupe turbulente,
Monte en carosse et s'en va dans Paris
Prendre son rang parmi les beaux esprits, —

et, ne l'oublions point, parmi les bons médecins.

[1] Tronchin écrivait à Tissot, qui lui demandait de le renseigner sur la nature des souffrances du « malade Voltaire » : « Quant à M. de Voltaire, une bile toujours irritante et des nerfs toujours irrités ont été et seront encore la cause éternelle de ses maux. » On sait, d'autre part, que Voltaire fit son voyage — triomphal et mortel — à Paris, en 1778, malgré les instantes recommandations de Tronchin.

Son contemporain, SAMUEL-AUGUSTE-ANDRÉ-DAVID TISSOT[1] (1728 à 1797), aussi bienveillant et généreux mais moins bruyant, a fait de la littérature en faisant de la médecine. Tissot est Vaudois et vécut presque sans interruption à Lausanne où il était professeur à l'Académie. Sa réputation ne lui valut pas moins une clientèle européenne.

D'entre les nombreux écrits de Tissot, deux ou trois excitent encore l'attention. Ainsi l'*Avis au peuple sur sa santé*[2], un des livres de médecine les plus remarquables qui se soient publiés, non par la profondeur de la science, mais par l'art de la vulgarisation et le caractère pratique des conseils. Voltaire, qui n'aimait point Tissot, peut railler tout à son aise (lettre du 18 mai 1772) cet homme « qui n'a jamais guéri personne et qui est plus malade qu'eux (ses patients), en faisant de petits livres de médecine. » L'*Avis au peuple* eut, au XVIII[e] siècle, presque autant d'éditions que la *Henriade* et porta au loin le nom de Tissot. On a déja cité une curieuse épître, datée d'Ajaccio, 1 avril 1787, et qui débute ainsi : « Monsieur, vous avez passé vos *jous* à instruire l'humanité et votre réputation a percé jusque dans les montagnes de la Corse où l'on se sert *peut* de médecin... » La lettre est longue ; elle est signée : Bonaparte, un adolescent qui allait conquérir l'Europe et qui ne sut jamais l'orthographe. Ne voit-on pas, dans les *Mémoires de ma mère*, par le chantre d'Elvire, que M[me] de Lamartine consultait beaucoup les traités de Tissot?

La préface de l'*Avis au peuple* nous indique nettement le but de l'auteur : « Touché du sort du peuple malade dans les campagnes de ce pays, où il périt misérablement par la disette des secours utiles et la multitude des mauvaises directions, mon seul but en écrivant était de prévenir une partie de ces malheurs. » C'est donc la routine et l'incurie que Tissot se propose de combattre. Il s'attache uniquement aux « maladies du peuple, » à celles qui frappent les « gens de la campagne. » Son traité, conçu dans une forme populaire, est d'une lecture agréable. L'*Avis* est presque une œuvre littéraire par la simplicité, le naturel, l'aisance du style.

Je ne m'arrêterai pas à la *Vie de Zimmermann* (1797), biographie captivante d'un éminent collègue, de l'ami de Julie Bondeli. Je passe à un opuscule assez piquant intitulé : *De la santé des gens de*

[1] *Essai sur la vie de Vinet*, par Ch. Eynard, Lausanne, 1839. *Sayous*, II, 73 et s. *Galerie suisse*, II, 92 et s. *Revue suisse*, II, 1 et s. *De Montet.*

[2] Lausanne, in-12, 1760. Cet ouvrage, réédité souvent, a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe.

lettres (1768); j'en détache ces lignes : « L'homme qui pense le plus est celui qui digère le plus mal, toutes choses égales d'ailleurs ; celui qui pense le moins est celui qui digère le mieux. On voit très fréquemment des sots boire et manger beaucoup sans s'incommoder, quoiqu'ils mènent une vie sédentaire, et qu'ils ne soient pas d'une constitution plus robuste que d'autres. Combien y a-t-il, au contraire, de gens d'esprit dont les digestions sont pénibles et laborieuses, quoiqu'ils soient d'un bon tempérament et qu'ils fassent de l'exercice? » Tissot décrit les causes particulières des maladies auxquelles sont exposés les gens de lettres, donne des exemples en abondance et même quelques remèdes. Il a des anecdotes typiques, celle entre autres que voici : « J'ai entendu dire à un témoin digne de foi, que Pierre Jurieu, si fameux par ses disputes théologiques, ses écrits polémiques et son commentaire sur l'Apocalypse, avait tellement affaibli son cerveau que, quoiqu'il conservât le bon sens à plusieurs égards, il attribuait ses fréquentes coliques aux combats que se livraient sans cesse sept cavaliers renfermés dans ses entrailles. » La morale de la *Santé des gens de lettres* est celle de l'*Avis au peuple* : pas d'imprudences et pas d'excès de travail. On trouverait les mêmes recommandations dans un autre des traités de Tissot : *Essai sur les maladies des gens du monde*. Le professeur lausannois s'en prend à l'abus des plaisirs. Il n'invite pas à « vivre comme les sauvages, » ni même comme les « laboureurs, » mais il conjure les « gens du monde » de veiller davantage à leur santé, et il leur cite ces deux versiculets de Voltaire :

Il a tout, il a l'art de plaire,
Mais il n'a rien s'il ne digère.

VI

Il y a loin — sauf dans Molière — de la médecine à la jurisprudence[1]. Elles ont cependant ceci de commun qu'elles cherchent avec un insuccès presque égal, l'une à conserver aux hommes la santé, l'autre à faire prévaloir le droit parmi les peuples. Hippocrate eut d'ailleurs, dans la Suisse romande du XVIIIme siècle, des disciples incontestablement plus distingués que Papinien.

[1] Voir, entre autres, *Gaullieur*, 232 et s., *Biographies neuchâteloises* et *De Montet*. Pour les économistes, consulter spécialement un travail de M. A. Onken : *Der ältere Mirabeau und die œkonomische Gesellschaft von Bern*, Berne, in-8°, 1886.

Notons d'abord les premiers balbutiements d'une science qui tient à la jurisprudence par divers côtés : l'économie politique. Plusieurs « sociétés économiques » se fondent en Suisse, à Berne, à Vevey et dans nombre d'autres villes; elles ouvrent des concours auxquels le marquis de Mirabeau ne dédaigne point de participer; elles stimulent le talent de quelques magistrats et de quelques pasteurs, parmi lesquels je signalerai *Jean-Louis Muret* (1715 à 1796), —le doyen Muret — qui rédigea d'estimables mémoires sur « l'état de la population dans le pays de Vaud, » sur le « commerce des grains, » etc. Vers le même temps, le Bernois *Engel* (1702 à 1784), l'un des premiers collaborateurs de Bourguet au *Journal helvétique*, se pose en économiste et en philanthrope. N'est-ce pas à lui — cette bonne œuvre vaut bien un bon livre — n'est-ce pas à lui qu'on doit l'introduction, sur sol vaudois, de la culture de la pomme de terre?

Un contemporain de Muret et d'Engel, *François Seigneux* se livrait à de sérieuses études de droit pénal; il publia, en 1756, un *Système abrégé de jurisprudence criminelle*. Son frère, *Gabriel Seigneux de Correvon* (1695 à 1775), a composé un *Essai sur les abus et les inconvénients de la torture* (1768), sans compter d'autres ouvrages de religion et d'histoire (v. p. 205). *Jean-Georges Pillichody* (1715 à 1783), qui exerça de hautes fonctions judiciaires dans le Pays de Vaud, a écrit un *Essai concernant les ordonnances qui ont dérogé au Coutumier*, etc. (1756) et d'autres traités juridiques. *Fr.-Sam.-Théodore Porta* (1716 à 1790) a commenté le *Coutumier du Pays de Vaud* (ce travail est encore inédit); il a fait paraître quelques dissertations sur les « matières féodales » et la procédure.

A Genève, où les hommes de loi sont absorbés par les querelles de partis, nous avons, en 1767, une nouvelle édition des *Coutumes, ordonnances, franchises et libertés* de l'évêque Adhémar Fabri. Je rappelle le nom de *François-André Naville* (1752 à 1794), qui fut condamné à mort pour ses opinions aristocratiques et fusillé; ce magistrat, aussi éminent que malheureux, avait publié en 1790 : l'*État civil de Genève*, un commentaire enthousiaste, mais lumineux et profond, des anciennes lois civiles de sa patrie. A Neuchâtel, les jurisconsultes ne manquent point. Ainsi *Samuel Osterwald* (1692 à 1763), homme d'État et orateur de grand mérite, a-t-il rédigé le Coutumier de la principauté, imprimé après sa mort sous le titre : *Les us et coutumes de la souveraineté de Neuchâtel et Valangin* (1785). *Abraham Perrenod* († 1784) est l'auteur de *Considérations sur*

l'étude de la jurisprudence. Le patient et minutieux investigateur Jonas Boyve à laissé un petit-fils et un arrière-petit-fils qu'il faut au moins mentionner : *Jacques-François Boyve* (1692 à 1771), qui fut un érudit en droit féodal, et le conseiller d'État *Jérôme-Emmanuel Boyve*, qui écrivit son excellent *Indigénat helvétique de la souveraineté de Neuchâtel* (1778), en vue de faire entrer la principauté dans les conventions que les Suisses s'apprêtaient à renouveler avec la France. *Jonas de Gélieu* (1740 à 1827), le vénérable apiculteur neuchâtelois, le « père des abeilles, » s'est plus occupé de sciences naturelles que de droit ; il a néanmoins composé un *Tableau de la constitution de la Principauté*, etc. (1793).

Je néglige bien des noms. Et puis, nous retrouverons plusieurs jurisconsultes, dont je ne parle point ici, parce que leurs œuvres sont plutôt du domaine de la politique ou de l'histoire.

LIVRE III

LA POLITIQUE, L'HISTOIRE, LA CRITIQUE LITTÉRAIRE ET LES JOURNAUX

CHAPITRE PREMIER

Les écrivains politiques.

I. A Neuchâtel : Ch.-A. de Pury et Ferdinand Osterwald; les *Lettres du cousin Abram au cousin David*, du colonel A. de Pury. — II. A Genève : les *Lettres de la campagne* du procureur général Tronchin ; Isaac Cornuaud, ses *Opuscules politiques* et ses *Mémoires inédits*. — III. A Fribourg : le *Tocsin fribourgeois*.

I

Les sciences historiques, qui avaient pris un bel essor durant la première moitié du siècle, vont être non point abandonnées mais transformées. Aux patientes et minutieuses recherches, à l'érudition paisible et désintéressée, succédera la manière militante. C'est que le pouvoir se relâche partout, c'est que le respect de l'autorité diminue, c'est qu'il y a de la révolution dans l'air. Il est passé le temps où l'on se bornait à exposer consciencieusement des faits et à en tirer le moins de conclusions possible. Les idées importent plus désormais que les événements. La politique est entrée ou rentrée dans l'histoire, qui redevient la tribune qu'elle était à l'époque de la Réforme. Aussi la distinction que j'ai tenté d'établir entre écrivains politiques et historiens est-elle arbitraire au premier chef, et ne l'ai-je adoptée que par gain de clarté.

Nous commencerons par Neuchâtel. Cette tranquille petite principauté fut mise en émoi par des conflits qui ont fait couler des flots d'encre et quelque peu de sang. On dirait que le séjour de Jean-Jacques à Motiers a émoustillé pour longtemps les sujets de S. M. prussienne. Les troubles qui suivirent eurent même leur épisode tragique :

le meurtre de l'avocat général Gaudot, massacré en 1768 par la populace de Neuchâtel qui lui reprochait de soutenir les intérêts du roi contre ceux de la ville.

La littérature brochurière va donc fleurir à Neuchâtel[1]. Mais les brochures seront écrites par des plumes du pays; c'est annoncer qu'elles prendront aisément les dimensions d'un traité. Il nous faut beaucoup de papier pour dire peu de chose et nous inclinons à penser que nos idées ne triompheront qu'abondamment délayées. Ce travers, plutôt encore protestant que romand, choque surtout dans les ouvrages de polémique, où il s'agit non pas d'appuyer sur tout, mais d'indiquer vigoureusement les choses essentielles. Charles-Albert de Pury et Ferdinand Osterwald, qui ont dépensé ou noyé quelque esprit en de gros libelles, eussent mérité plus qu'une page ou deux dans une histoire littéraire de la Suisse française, s'ils avaient mis dans un verre de fin cristal un peu de toute la bonne eau qu'ils ont portée au lac.

C'était un rimeur que CHARLES-ALBERT DE PURY (1713 à 1790), un de ces poétereaux de province auxquels le *Journal helvétique* offrait des colonnes hospitalières. Il fut, quoique versificateur, un des membres influents de la bourgeoisie de Neuchâtel et l'un de ces hommes qui semblent les défenseurs nés de l'autorité. Ferdinand Osterwald ayant pris le parti de F.-O. Petitpierre (v. p. 147), le pasteur « non-éterniste, » de Pury s'empressa d'entrer en lice. La réplique de ce dernier, intitulée : *Quatorze lettres* (1762), est dirigée contre deux traités d'Osterwald : la *Défense des principes* et les *Considérations pour les peuples de l'État*. L'exorde est un bijou d'ironie : « J'ai lu quelque part que La Motte disait, en parlant de lui-même, que son esprit contenait tous les esprits et qu'il aurait pu, lui seul, composer plusieurs académies. Je ne serais point surpris de vous entendre répéter le même langage ; votre *Défense des principes* vous annonce comme un vrai prodige. Convenir que vous n'êtes pas « théologien de profession, » qu'il vous « conviendrait donc peu de vouloir redresser les jurisconsultes, n'ayant aucune étude d'une science qui est sans rapport au métier que vous avez exercé jusqu'à présent ; » néanmoins vouloir réformer un État, refondre sa Constitution, se présenter comme le seul homme intelligent, le seul qui a les notions les plus justes du droit public de ce pays, qui a le mieux conçu et pénétré le sens de nos *Articles généraux*, qui seul peut en donner une véritable explication, regarder d'un œil de pitié les écrits des cinq nobles corps de

[1] *Biographies neuchâteloises* (articles *Pury* et *Osterwald*).

l'État, les traiter comme des idiots, des ignorants, tourner en ridicule leur logique, leur jurisprudence, décider les points de théologie sur la liberté de conscience — ce sont là des merveilles qui étaient réservées à notre siècle et à votre génie... » La réfutation elle-même est trop détaillée, trop spéciale, pour qu'on me demande de la résumer; c'est tout un commentaire des *Articles généraux* et, du même coup, un persiflage continuel de ce pauvre Osterwald; le persiflage n'est point d'un sot.

Je ne possède que de maigres renseignements sur Ferdinand Osterwald (1724 à 1782), qui fit du service militaire à l'étranger et, de retour à Neuchâtel, occupa pendant plus de vingt ans une place de conseiller d'État. Il apparaît comme l'un de ces esprits généreux et vaillants qui ne craignent point d'épouser la cause des vaincus. L'infortuné Petitpierre étant presque seul à lutter contre la Vénérable Classe, Osterwald prit énergiquement en mains les intérêts du plus faible et les droits de la conscience. Cette noble attitude rachète les longueurs de ses *Considérations* (1760), où il frappe gaillardement sur la compagnie des pasteurs qui a, plus que les autres corps de l'État, « du penchant à la domination et à l'indépendance, » et qui « a eu sa part à presque toutes les difficultés et tracasseries qui se sont élevées depuis cinquante ans et qui ont si fort ennuyé la Cour, les peuples et elle-même. »

Un pamphlétaire ou un polémiste mieux armé nous attend : le colonel Abraham de Pury (1724 à 1807), qui composa, en collaboration avec l'avocat général *Charles de Guy*, les fameuses *Lettres d'un bourgeois de Valangin* (1767 et 1768), plus connues sous le titre devenu populaire de : *Lettres du cousin Abram au cousin David.* Le sujet de ces épîtres? Le roi de Prusse entendait substituer, comme mode de payement de la dîme, le système des fermes à celui de la régie. Il avait réussi, lorsqu'éclata une violente opposition que l'on crut un moment réprimée par des mesures de rigueur, mais qui ne se laissa pas abattre. Abraham de Pury, esprit émancipé — ami de Rousseau et beau-père de Dupeyrou — était regardé à bon droit comme le chef des mécontents. Révoqué de ses charges et offices, il trouva facilement le temps d'écrire ses *Lettres*, vives et familières, qui eurent tous les honneurs, puisque l'une d'elles fut brûlée publiquement. On s'arracha ces feuilles volantes, qui étaient si désagréables au pouvoir : les grandes persécutions sont odieuses, les petites, maladroites par surcroît.

Les *Lettres du cousin Abram* ne ressemblent en rien aux volumi-

neuses dissertations de tout à l'heure, trop gouailleuses pour être des traités et trop lourdes pour être des pamphlets. Ce sont des *petites lettres*, qui devancent d'un demi-siècle celles de Paul-Louis. Elles ont l'énergique concision et le tour ironique de Courrier, bien qu'elles soient d'un bonhomme, assez narquois au demeurant, qui ne songe point à faire du style. Le « cousin Abram » cause en effet, plutôt qu'il ne burine des phrases mordantes.

Les Neuchâtelois de vieille roche, que les faveurs de la Prusse n'avaient pas réduits à l'obéissance passive, n'étaient pas gens à supporter qu'on les contraignît, « malgré leurs franchises, de garder une engeance — les fermiers — que des Allemands, qui n'ont point de franchises, n'ont pas voulu souffrir. » Pury, patriote avisé et point timide, élevait la voix contre des abus qui finiraient par ruiner le pays. Il s'efforçait aussi de ne point séparer les intérêts de la ville de ceux de la campagne, sachant bien que l'union seule pouvait prévaloir contre les desseins ou les caprices de certains conseillers du roi; il voulait donc maintenir les antiques « associations. » Mais écoutons-le, dans la quatrième *Lettre*, nous conter un entretien qu'il eut ou qu'il suppose avec un ex-bailli bernois :

« Étant dernièrement à la foire de Berne, j'eus l'occasion de voir un Monsieur qui a été bailli et qui sachant que j'étais de « la comté, » me parla beaucoup de nos affaires... Il disait que nous étions opiniâtres, têtes chaudes, et que nous parlions et imprimions trop sans crainte ni respect. Je répondis : — A la vérité, nous prenons la liberté de soutenir nos franchises, mais avec douceur et patience, témoins certains pèlerins qui, dans tout autre pays, auraient déjà reçu leur salaire. On s'est contenté à Neuchâtel de menacer les fermiers de les rayer de la bourgeoisie, pendant qu'on les noyait à Wesel (ville de la Prusse rhénane). Et on a mis dans la fontaine de la Grand'Rue, à ce qu'on a dit, un certain neveu de l'avocat G. (Gaudot), mais, par bonheur, il était si léger qu'on ne put jamais le faire aller au fond. Le cher oncle surnagerait encore mieux, tout ainsi qu'une vessie bien gonflée d'air... Le bailli me dit ensuite : — Vos associations sont contraires à tout bon gouvernement. Je lui répondis : — Monsieur le bailli, excusez si je ne sais pas discourir avec suffisance, mais il me semble, sauf tout respect, qu'on ne gouverne pas les chevaux comme les dindons, ni les vaches comme les poules ; il y a gouvernement et gouvernement, les modes ne sont pas les mêmes partout. J'ai entendu dire que nos associations ne choquaient pas les Anglais, les Suédois, ni les Polonais, encore qu'elles choquent Messieurs de Berne. Cepen-

dant on m'a fort assuré que c'est Messieurs de Berne qui les ont conseillées et bien favorisées, ces associations, au temps passé, comme chose bonne et fort louable... »

N'est-ce pas là un fier et ferme langage, avec une jolie pointe de malice? Quelle influence ne durent pas avoir ces incisives brochures de dix ou douze pages? Combien de Neuchâtelois les lurent, combien de mécontentements elles exaspérèrent! Elles étaient fort acerbes, sous une apparente modération de forme. Et même le « cousin Abram » n'usait pas toujours de la périphrase. N'écrit-il pas, en parlant des femmes : « Ce n'est pas leur faute si on n'a déjà pas joué des poings. » On « joua » d'autre chose après les *Lettres*, qui ne furent pas étrangères, je le crains, à la mort de Gaudot.

II

On monterait une bibliothèque avec les innombrables libelles qui inondèrent Genève de 1760 à 1782 ou à 1790. C'est l'époque des grandes luttes entre les *négatifs*, partisans de l'aristocratie au pouvoir, et les *représentants*, qui figuraient l'élément populaire, la petite bourgeoisie libérale et frondeuse. Les *natifs* [1], les simples habitants, sorte de parias dans l'État, se jetèrent bientôt dans la mêlée, s'alliant à la faction dont ils espéraient recevoir le plus d'avantages. Donnerai-je un regain de vie à toute cette littérature qui n'est plus que de l'actualité extrêmement vieillie? On me saura gré de ne voir que deux hommes — deux écrivains — dans la cohorte des fabricants de papiers politiques; je parlerai de Bérenger et de d'Ivernois au chapitre suivant.

Jean-Robert Tronchin [2] (1710 à 1793), le procureur général, un magistrat énergique et instruit, était l'âme des « négatifs. » Il avait des idées très arrêtées et ce que nous appellerions de la poigne.

[1] « Ils ne pouvaient, dit M. Jullien dans son *Histoire de Genève*, se livrer à aucun commerce, être admis à aucune profession libérale, parvenir à aucun droit militaire, gagner les premiers prix dans les tirs (!). Pour eux, les droits des halles, ceux de lods ou de mutation de fonds étaient bien plus élevés que pour les bourgeois. Ils payaient une finance à l'hôpital en se mariant; ils payaient un droit d'apprentissage; ils payaient patente pour s'établir. » — On sait que les « natifs » étaient les fils d'étrangers admis à l'habitation, nés dans la ville. — Voir sur la politique genevoise un excellent et tout récent volume de M. H. Fazy sur *Les constitutions de la République de Genève* (Genève, in-8°, 1890), 125 et s.

[2] *France protestante. De Montet. Sayous*, I, 348 et s. Toutes les *Histoires de Genève*.

Dans l'un de ses *Discours sur l'esprit de parti*, il attaque les « zélateurs fanatiques, » dont le but le plus évident est d'exciter parmi le peuple « la tentation dangereuse » d'étendre ses droits. Il prêche « l'amour de la Constitution, » de l'arche sainte que l'on ne peut toucher sans compromettre la sûreté de l'État. Mais son nom serait oublié, si les décisions maladroites et brutales, prises par le Conseil de Genève au sujet de l'*Émile* et du *Contrat social*, n'avaient provoqué des troubles et engagé Tronchin à lancer ses *Lettres de la campagne* (1764), vigoureuse justification des mesures décrétées par l'autorité. Rousseau répondit par les *Lettres de la montagne*; brochures pour et contre s'ammoncelèrent.

Les *Lettres de la campagne* sont l'œuvre d'un esprit réfléchi et résolu. Tronchin y formule un véritable réquisitoire contre Jean-Jacques : « Convenons de bonne foi, dit-il, qu'on n'a rien écrit de plus hardi que ces deux ouvrages. Parés de tout l'éclat que leur donne la célébrité de l'auteur, l'énergie et l'enchantement du style, ils paraissent sous le nom de M. Rousseau, sous le nom d'un citoyen de Genève. L'Europe en témoigne du scandale; le premier Parlement d'un royaume voisin poursuit *Émile* et son auteur. Que fera le gouvernement de Genève?... On a eu raison de dire qu'il fallait brûler l'Évangile ou les livres de M. Rousseau. » Voilà qui est franc. C'est le langage d'une raison moins forte que la passion assurément, mais d'une sincérité, plus habile dans sa rudesse, que toutes les subtilités. Les *Lettres* de Tronchin renferment au reste, dans leur seconde partie, tout un traité de cette politique républicaine, sévère, aigre et roide, que les « négatifs » représentaient à Genève. Un magistrat français, M. de Montclar nommait Tronchin le « Montesquieu genevois, » et lord Maclesfield disait : « chez nous, il eût été chancelier d'Angleterre. » Soit. Dans une petite république, il devrait être tenté de prendre le rôle de directeur de l'opinion. Mais les Genevois n'étaient pas faciles à endoctriner.

Le procureur général ne retrouve plus toute sa verve dans les *Lettres populaires*, qui donnèrent la réplique aux *Lettres de la montagne*. Il n'a plus foi dans la sagesse de ses concitoyens et de son siècle : « A l'ouïe de ces paradoxes, on tombe malgré soi dans une espèce de pyrrhonisme, on désespère de s'assurer jamais des vérités qui intéressent le plus l'humanité. » Ne croyait-il pas, l'année d'avant, que de fières déclarations de principes et de la hauteur dans l'attitude suffiraient pour calmer la multitude de ceux qui avaient hérité des plaintes et des rancunes de sept ou huit générations?

La majorité du peuple, tenue à l'écart, prétendait exercer une action directe et prépondérante sur les destinées de l'État ; elle avait compris Rousseau et le défendait. Et Tronchin d'entasser dans ses *Lettres populaires* de véhémentes jérémiades : « Gouvernement malheureux qu'on n'envisage pas sans frémir, qui joindrait aux tempêtes de l'anarchie tous les orages de l'oligarchie, et où, sous le nom de syndics (magistrats auxquels les ennemis des « négatifs » désiraient conférer des pouvoirs plus étendus), quatre esclaves d'un petit nombre de démagogues, insolents avec leurs égaux, rampants aux pieds de leurs maîtres, meurtriraient avec leurs fers le reste des citoyens ! » Que c'est bien là l'esprit rétrograde, ou conservateur tout au moins, qui a peur du changement, beaucoup parce qu'il y perdra, un peu parce qu'il manque de clairvoyance et de générosité ! Le procureur général Tronchin est, malgré tout, l'une des grandes figures de Genève au XVIIIme siècle. Ses contradicteurs eux-mêmes, d'Ivernois par exemple, ne lui contestaient ni son « crédit, » ni ses « lumières, » ni « surtout ses talents. » Ils regrettaient même que, découragé et désabusé, il eût renoncé trop tôt à être le chef des « négatifs : »

L'esprit d'un adversaire est un bienfait des dieux.

Quel contraste entre la vie et l'œuvre de Tronchin, et celles d'Isaac Cornuaud[1] (1743 à 1820) ! Celui-ci était un ouvrier horloger qui se fit teneur de livres. « Natif, » il épousa chaleureusement la cause de ses congénères, en faveur desquels il écrivit de nombreuses brochures. Et cet autodidacte, ce parvenu de l'esprit fut bientôt le maître dans Genève. Les « représentants » se montrant assez mal disposés à l'égard des « natifs, » Cornuaud conseilla à ses partisans de s'unir aux aristocrates ; ce qui eut lieu. Il suscita même, avec le concours de ses alliés, une intervention étrangère pour briser la résistence des « représentants, » qui durent céder à la force. Il joua, pendant la période révolutionnaire, le rôle d'un pacificateur.

Homme de lutte, on l'a jugé très diversement. « Son génie malfaisant, explique l'auteur des *Révolutions de Genève*, éclata au premier moment que les aristocrates l'élevèrent sur le théâtre de leur politique, où il déploya une étonnante facilité de basses ressources... Il n'était point doué de ces élans de l'âme qui transportent les assem-

[1] *Sayous*, I, 359 et s. *Joël Cherbuliez*, l. c., 182, 183. *De Montet. Bulletin de l'Inst. nat. genevois*, XXVII, 259 et s. (étude complète de M. L. Karcher sur l'homme politique). Toutes les *Histoires de Genève*, les *Révolutions de Genève* d'Ivernois, etc.

blées populaires, il tournait même cette éloquence en dérision, se targuait même d'une philosophie qui, disait-il, s'élevait au-dessus de l'opinion; il la bravait lorsqu'elle retombait sur lui pour le diffamer, et jamais il ne se soucia de dissuader le public qu'on avait acheté ses services. Ses écrits se faisaient surtout remarquer par une certaine ironie aigre et froide qu'il maniait avec succès. Il fut sans contredit la meilleure plume du parti qui le soudoya. » Ce portrait, fort chargé, dessiné par le « représentant » d'Ivernois, ne laisse pas d'être flatteur sur un point : Cornuaud est un écrivain. Je n'ai pas à rechercher si le chef des « natifs » fut vénal, ni ce que valait sa politique.

La première de ses brochures, qui sont légion, la *Lettre d'un natif à un bourgeois*, n'est pas encore dans le ton du persiflage. Elle fut suivie d'une historiette, *La famille divisée*, de « dialogues, » « d'examens, » de « paraboles, » et de « lettres, » et de « lettres. » Ces petits papiers agitaient Genève. Amer ou gouailleur, ridiculisant d'un mot spirituel ou déchirant à belles dents, toujours incisif plutôt que passionné, très habile à peindre sous les couleurs les plus sombres la situation vraiment odieuse faite aux « natifs, » infatigable, intarissable, souverainement ingénieux, il répand à profusion de sa prose ou de ses vers aux quatre coins de la ville. « Il a éternué, » disait-on à l'apparition de quelqu'une de ses diatribes, et l'historien Bérenger employait même une expression moins polie. On ne peut s'empêcher, quand on se remet en mémoire toute cette littérature de discordes civiles, de crier avec Mallet-Dupan : « Raccourcissons le champ de notre lunette ! Nous n'avons pas deux continents à gouverner. Tout se réduit à l'économie d'une ville, et d'une ville de troisième ordre. Ciron politique sur la carte de l'univers, Genève n'a pas besoin des jambes d'un cerf ni des yeux d'un aigle pour cheminer. » Ces réflexions, dont je ne dirai point qu'elles sont demeurées actuelles, ne sont-elles pas la sagesse même ? Et pourtant, les États les plus modestes ont, comme les plus grands, leurs aspirations et leurs besoins ; la moyenne de raison et de vertu n'est pas plus forte dans une république de cinquante mille âmes que dans une monarchie de trente millions d'habitants, et il n'est pas nécessaire d'être plus de deux pour se quereller.

Je n'étudierai point par le menu les opuscules de Cornuaud. J'en ai suffisamment marqué les côtés originaux ou saillants. Ses *Mémoires*, dont on devrait bien publier les parties essentielles, sont un ouvrage d'un réel mérite littéraire. On regrettera sans doute que Cornuaud y ait sacrifié les renseignements biographiques sur sa très intéressante

personne au récit bien des fois entrepris des trop fameux débats de Genève ; du moins les *Mémoires* nous donnent-ils, en dépit de leur prolixité, un tableau complet et saisissant de la vie genevoise. L'auteur s'y révèle non comme un caractère élevé, mais comme un cerveau très actif. On le voit, dès sa jeunesse, se moquer de sa mère qui le bourre de prières, de cantiques et de lectures de la Bible. Tout ce « grimoire » l'ennuie, lui « inspire même un dégoût insurmontable pour les livres de religion. » Il préfère *Robinson Crusoë*, *Gil Blas*, puis le *Dictionnaire philosophique* et le *Contrat social*. Selon lui, Jean-Jacques a été un peu surfait ; le génie par excellence, c'est Voltaire, — le Platon d'un siècle dont Rousseau n'est que le Diogène.

Nulle part Cornuaud n'est plus brillant — « brillant » est bien le mot — que dans ses considérations sur les mœurs, la politique et les passions populaires. Il a la manière brusque et caustique de Mallet-Dupan, la décision et le sans-gène, l'absence complète de préjugés. Amis et ennemis participent à la distribution de ses coups. Les formules ne l'aveuglent point et il ne regarde pas à la couleur du drapeau pour juger les soldats d'une cause ou d'un intérêt. On aime ses expressions à l'emporte-pièce ; son amertume et sa rudesse ne déplaisent point. Ce n'est pas lui qui eût imaginé l'ironique ou naïve excuse de Ledru-Rollin, auquel on reprochait de ne point diriger ses troupes : « Je suis leur chef, il faut bien que je les suive. » D'humeur revêche et dominatrice, Cornuaud n'aurait pas pris, eût-il fait ses classes latines, la *vox populi* pour la *vox Dei*. Aussi bien, il a récolté plus d'injures, éveillé plus de méfiance qu'il n'a provoqué d'admiration : la supériorité, qui s'affiche au lieu de se dissimuler, risque fort de se heurter à la jalousie et au soupçon.

Je vais citer encore, pour qu'on ait une idée de son style, un passage au moins des *Mémoires*. Nous sommes en plein XVIIIme siècle. L'austère Genève est en proie à une fièvre d'agiotage, et Cornuaud dresse ce violent réquisitoire : « Les uns s'y livraient avec une ambition sans bornes, en exposant une grande fortune déjà toute faite ; les autres pour achever rapidement la leur, commencée dans le commerce, et qui n'avait été jusque-là que le fruit du travail et de l'économie ; d'autres enfin, ne possédant que l'intrigue, l'avidité, l'effronterie, se jetaient tête baissée dans les grandes affaires, sans courir d'autre risque que celui de perdre l'honneur, s'ils ne réussissaient pas. Plusieurs des deux premières catégories se ruinèrent honteusement, et l'on vit parmi eux quelques membres du Petit

Conseil, dont un recourut au suicide... Les privilégiés, auxquels avait souri la fortune, étonnèrent la République par un luxe d'équipages et de modes ruineuses inconnu jusqu'alors au milieu de nous. Ce furent, en général, des banquiers qui eurent ces succès corrupteurs. Ils connaissaient l'intérieur des tripots où presque tous les autres agioteurs n'étaient que de malheureux intrus, victimes de leur imprudence. Paris servait de théâtre à leurs victoires ; ils y menaient leurs femmes en chaise de poste et les ramenaient triomphantes dans des équipages brillants, suivies de jockeys, de chevaux de main, et chargées de tous les bijoux, de tous les chiffons que le dernier goût avait inventés dans cette capitale de la folie et des vices, qui ne l'était pas encore de tous les crimes... Heureusement les mœurs publiques ne s'altéraient pas avec la même rapidité ; des familles respectables, des maisons riches de leur patrimoine, conservèrent leurs habitudes simples et modestes. » L'œuvre de Calvin subissait un rude assaut, que les *Mémoires* racontent dans cette langue âpre et nerveuse qui fait de Cornuaud un bon disciple — littéraire à tout le moins — de ce Rousseau qu'il aimait, au reste, sans fureur.

III

Fribourg eut également ses échauffourées et sa littérature militante. Le morceau le plus connu que la politique y ait produit est, je pense, le *Tocsin fribourgeois* (1783), « poème » dirigé contre les « secrets, » — c'est-à-dire l'aristocratie gouvernementale. Diverses brochures avaient paru déjà : l'*Exposé justificatif*, la *Lettre d'un membre de la communauté*, les *Réprésentations bourgeoises*, le *Cri du peuple*. La prose ne suffit bientôt plus, et le *Tocsin*, pièce de vers aussi injurieuse qu'indignée, désigna par leurs noms et malmena sans pitié les « Cromwell fribourgeois » :

Cruels autant que sont des taureaux mugissants,
Sur l'arène, en combat, les lions rugissants,
Les tigres africains, les ours en Sibérie,
Ou des loups affamés dans une bergerie, —
Tels, du sang de Chenaux les « secrets » assouvis
Ont Castella, Racau, vivement poursuivis.....

C'est sur ce ton déclamatoire et grotesque, en ces alexandrins boiteux mais féroces, que l'auteur du *Tocsin* (sans doute, l'avocat A.-N. Castella) dénonce la tyrannie et les « larcins » des gens au pouvoir.

La cause était bonne ; faut-il donc que les meilleures causes ne puissent se passer de mauvais poètes?

On a joint au *Tocsin*, dans le volume que je parcours, des notes très détaillées, puis une série d'opuscules, lettres, fables, consultations, où les « secrets » sont aussi mal arrangés que le français. Je ne perdrai pas plus de mon temps à ce fatras.

CHAPITRE II

Les historiens.

I. Jean de Muller dans la Suisse française ; Sinner de Ballaigue et son *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale.* — II. L'*Histoire de Genève* de J.-P. Bérenger ; les *Révolutions de Genève* de F. d'Ivernois. — III. Les histoires suisses de F.-N. d'Alt et d'Alex. de Watteville ; un historien valaisan : P. de Rivaz. — IV. Histoire ecclésiastique, diplomatique et militaire : A.-H. Petitpierre, Em. de May, l'abbé F. Girard, le baron de Zurlauben ; le général Ch.-E. de Warnery. — V. Histoire générale : P.-H. Mallet et son *Histoire du Danemark* ; E.-S. Reverdil, G. Seigneux de Correvon, A.-J. Roustan, J.-H. Mingard, J.-P. Tercier. — VI. Les *Mémoires* du baron de Besenval.

I

Je veux, au début de ce chapitre, saluer d'un mot le plus grand des historiens suisses. Non pas que Jean de Müller[1] soit l'un de nos écrivains romands, mais la Suisse française ne fut pas étrangère à la direction de ses études et au développement de son génie. Il passa, en effet, plusieurs années à Genève et dans le Pays de Vaud. C'était alors un jeune homme exalté et versatile, une tête pleine d'idées et de chimères. Il cherchait sa voie en courant par tous les chemins, ne pouvant ni s'attacher à rien ni se fixer, professeur, précepteur, homme de lettres, que sais-je? bon à tout entreprendre et enclin à ne rien finir. La connaissance qu'il fit de Haller, de Bonnet, de Saussure, arrêta ou endigua le flot tumultueux de ses pensées. L'histoire, qui l'avait toujours attiré, le passionna, et c'est chez nous qu'il conçut le plan de sa *Schweizergeschichte*.

[1] Notice de Ch. Monnard en tête de sa traduction de l'*Histoire de la Confédération suisse. Gaullieur*, 222 et s. *Sayous*, II, 147 et s.

L'une de ses préoccupations constantes, au milieu de ses travaux, était de perfectionner son style. Son français n'était pas même correct; son allemand ne le satisfaisait point. Et il sentait que la forme est, en littérature, le secret des gloires durables. « Une chose que je veux et que je dois apprendre, mande-t-il en 1777, c'est le grand art de parler et d'écrire, qui entraîne tout, subjugue tout, auquel personne ne résiste. Voyez Rousseau : il est rempli d'erreurs, peu instructif, et cependant il enchante l'Europe par la magie de son style... Il faut aussi que je m'empare de ce grand instrument. Le tonnerre roule dans nos Alpes et retentit à travers des cantons entiers : des entrailles de nos monts sortent le Rhin et le Rhône; ils se précipitent avec un majestueux fracas des rochers de la Suisse dans les plaines basses des Germains et des Belges. Pourquoi donc la langue même de nos beaux esprits ressemble-t-elle au Staubbach, jette-t-elle aux yeux une poussière humide au lieu d'entraîner les cœurs? » Il rêvait d'être éloquent, il le fut. Cet homme extraordinaire, aux opinions aussi changeantes que ses résidences, tout en contradictions et en contrastes, démocrate, sceptique, courtisan, réactionnaire, orthodoxe, fit paraître à Berne, en 1780, le premier volume de son *Histoire*. Dès ce moment, la Suisse allemande et l'Allemagne le reprennent tout entier.

Nous entendons ne pas sortir de notre petit pays. Parcourons-le à nouveau, en compagnie d'un guide aimable et sûr, l'auteur dn *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale*. C'est un Bernois que Jean-Rodolphe Sinner de Ballaigue[1] (1730 à 1787). Son goût de l'étude en fait le moins mondain des jeunes patriciens du temps. Il est nommé, à dix-huit ans, contre Samuel Henzi, bibliothécaire de la ville. Membre du Grand Conseil en 1764, bailli de Cerlier dès 1776, il ne cesse de travailler, tout à la fois archéologue, philosophe et littérateur. Les fonctions baillivales n'étaient pas une sinécure, car si, comme il le dit gaîment, un bailli bernois était une « belle chose » — et surtout une bonne affaire —, il est, lui, en cette qualité, « prêteur de province, intendant, administrateur des revenus publics, inspecteur des ponts et chaussées, en un mot : tout. » Croyons-le sur parole! Il y avait, au reste, baillis et baillis.

Sinner de Ballaigue était en relations avec de nombreux écrivains et savants de la Suisse et de l'étranger. Sa correspondance inédite

[1] *Revue suisse*, XVI, 44 et s. (notice de M. Félix Bovet, qui a publié à la suite la troisième partie du *Voyage* de Sinner). *Gaullieur* 226 et s. *Œuvres et correspondances inédites*, déposées à la Bibliothèque de la ville de Berne.

contient des lettres de Voltaire, de Haller, de Micheli du Crest, de l'abbé St-Léger, de Zurlauben et de vingt autres. J'y ai découvert aussi une foule d'intéressantes communications sur les événements de Genève à partir de 1762. Le château baillival de Cerlier était, d'autre part, largement ouvert aux gens de science ou d'esprit. Lorsque l'abbé Raynal vint en Suisse, Sinner réussit à l'arrêter au passage pour lui soumettre, sans indiquer de nom d'auteur, le manuscrit des son *Voyage historique et littéraire;* il attendait les compliments de pied ferme. L'abbé lut quelques lignes, trouva que ce n'était pas mal pour un Bernois, signala quelques gaucheries et quelques incorrections de style... Le bailli n'en revenait pas. On critiquait son français! Et pour quelle raison? C'est, sans doute, qu'il était mauvais... Voilà une raison que l'écrivain le plus perspicace n'imaginera jamais.

Nous devons au châtelain de Cerlier un précieux *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Berne.* Il publia quelques ouvrages de philologie et de philosophie. Sa traduction des *Satires* de Perse est d'un latiniste très expert. L'un des premiers en Suisse, il essaya de réveiller le goût de la vieille langue française. De là, ses *Extraits de quelques poésies françaises des XII*e*, XIII*e *et XIV*e *siècles* (1759). Ces travaux et d'autres le mirent en évidence. L'abbé St-Léger lui écrit, par exemple, de Paris, le 7 juillet 1772 : « Les Sainte-Marthe, les Balusc, les Du Cange, etc., ont bien fait de paraître avant ce temps-ci où l'on ne veut que de jolies bagatelles, des vers agréables accompagnés de figures charmantes, ou des pensées libertines contre le gouvernement et la religion. L'érudition est passée pour nous; c'est à vous, Messieurs les étrangers, à lui faire accueil et à la dédommager du mauvais traitement qu'elle éprouve en France. » Parlerai-je encore d'un curieux *Essai sur les dogmes de la métempsychose?* Je préfère m'étendre un peu sur l'ouvrage capital de Sinner, le *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale* (1781), qui parut d'abord à Neuchâtel sous le voile d'un prudent anonymat. Le livre est très utile pour reconstituer l'histoire archéologique et intellectuelle de notre pays. Sinner a visité toute la Suisse romande, de Porrentruy à Genève, ne négligeant aucune source d'information et ouvrant sur toutes choses de fort bons yeux. Mais ce voyageur n'est pas un styliste, bien que son manuscrit, que j'ai eu entre les mains, abonde en ratures et surcharges. Et c'est grand dommage. Ne vous figurez point cependant que cet érudit soit un pédant mal dégrossi, un esprit pesant, un cœur sec! Son ouvrage vit; s'il est

savant, ce qui n'est point un malheur, il renferme beaucoup d'aperçus nouveaux, de sages réflexions et même d'anecdotes plaisantes. C'est, au surplus, « moins un journal de voyage ou un itinéraire qu'une suite d'observations sur l'histoire, les mœurs, la géographie, les antiquités, les arts et les artistes. » Sinner ne copiera ni ne résumera servilement ses devanciers. Son ambition est d'apporter « des pièces intéressantes, dont quelques-unes n'ont jamais paru. »

En lisant ses deux volumes, nous constaterons avec plaisir, mais sans surprise, « qu'il n'est pas de l'avis de beaucoup de gens qui regardent les Suisses comme une nation de paysans uniquement occupés à leurs troupeaux. » Mais nous nous dirons à chaque instant qu'il a l'éloge bien facile. S'il est entiché des Neuchâtelois, il est enthousiaste de Genève, « où la classe d'hommes la moins commune est celle des oisifs. » Il a pourtant ses accès de franc parler, ce qui est tout simplement admirable d'un bailli bernois : « Il fut chassé — il rappelle l'ordre d'expulsion qui força Rousseau de quitter l'île de Saint-Pierre — au grand regret de tous ceux qui rendaient témoignage à la vie obscure et innocente qu'il menait sur l'île bernoise, aussi solitaire que Robinson Crusoë, ayant pour toute compagnie la nommée Levasseur dont on ne s'attendait pas alors qu'il ferait un jour sa femme. La politique avait eu autant de part que la théologie aux persécutions que Rousseau éprouvait. Les difficultés du Conseil de Genève avec les citoyens étaient alors près d'éclater. On se battait depuis deux ans à coups de plume... Ce fut dans ces circonstances qu'on immola Jean-Jacques à la paix publique, comme un homme contagieux et dont on croyait l'infection si dangereuse qu'on lui interdisait la terre et l'eau. » Sinner fut de tout temps l'ami des philosophes ; B. de Tscharner lui écrivait déjà en 1746 : « Je n'ose plus rien vous dire contre Voltaire, quelque envie que j'en aie ; l'honneur d'être votre héros fait une bonne part de son panégyrique... » Arrêtons-nous ici ! En somme, le *Voyage historique et littéraire*, quoique médiocrement écrit, a toute la valeur d'un tableau consciencieux et personnel de la vie intellectuelle et sociale de la Suisse romande du XVIIIme siècle [1].

[1] On ne consultera pas sans profit non plus le *Journal du pasteur Frêne* (de Reconvillier, dans le Jura bernois). Cet ouvrage, qui n'a rien de littéraire, est précieux pour l'histoire de l'Évêché de Bâle ; il va de 1745 à 1804. Des extraits en ont paru dans le *Musée neuchâtelois*, 1877, p. 289 ; 1878, p. 59, ainsi que dans les *Actes de la Soc. jurass. d'Emul.*, XXII, 213.

II

Après un bailli d'Yvetot, un batailleur de Genève! Isaac Cornuaud a dit de l'historien JEAN-PIERRE BÉRENGER[1] (1740 à 1807) : « Né dans l'obscurité, avec une figure peu prévenante, un maintien gauche, un air glacé, son extérieur ne le fait pas deviner. Il apprit, contre son gré, le métier d'orfèvre; mais, quoique indolent, il avait le goût de l'étude et il trouva moyen de le cultiver, d'abord à la Bibliothèque, puis sous la direction d'Abauzit et de Le Sage... Il était enthousiaste de Rousseau, mais n'en avait pas l'énergie et le copia surtout dans ses singularités; et l'on verra, qu'à l'imitation de son modèle, il se montra inconséquent dans sa conduite et dans ses écrits. Il était partisan zélé des bourgeois; mais les « natifs, » désireux d'utiliser ses talents, s'appliquèrent à le rattacher à leur cause et y réussirent. » D'Ivernois l'appelle « de tous les natifs le plus intéressant. » Sayous a pu le qualifier de « citoyen profondément dévoué à son pays; » cette appréciation est bien la plus exacte.

Ouvrier intelligent et remuant, il quitta bientôt son atelier pour se vouer aux sciences. Les troubles de Genève l'entraînèrent dans leur tourbillon. Il demanda, pour les « natifs » auxquels il s'était rallié, l'égalité des droits politiques dans sa *Protestation*, envoyée sous forme de lettre, en 1769, au physicien J. A. de Luc. Cette « imprudence » engagea les syndics à lui défendre « de rien écrire à l'avenir qui pût émouvoir les esprits. » Ce républicain et ce démocrate sincère, « était fait d'ailleurs, rapporte d'Ivernois, pour les études méditatives du cabinet et non pour les affaires. » C'était un théoricien : une bonne tête n'est pas toujours une tête de parti suffisante — et vice versa, ajouterais-je, si vous m'en pressiez un peu. De plus en plus suspect au Conseil de Genève, Bérenger fut en butte aux mesures vexatoires de l'autorité; une condamnation à l'exil le força de se retirer sur terre vaudoise en 1770. Il donna des leçons pour vivre, collabora à de nombreux journaux, fit des traductions, se livra, entre temps, à des recherches sur l'histoire de sa ville natale. Les morts de Voltaire et de Rousseau l'affectèrent beaucoup. « J'ai une sorte de vénération pour cet homme, » écrivait-il à propos de Jean-Jacques. Il put rentrer à Genève après quelques années,

[1] *Senebier*, III, 294. *France protestante. De Montet. Bulletin de l'Inst. nat. genevois*, XXVII, 59 et s. (une étude très complète de M. C. Fontaine-Borgel).

siéga dans l'Assemblée nationale en 1793, protesta contre les menées annexionnistes qui tendaient à l'incorporation de la République genevoise à la France et mourut en 1807 sans avoir pu assister à la délivrance de sa patrie.

De ses ouvrages, quelques-uns seulement veulent être mentionnés : *Les Amants républicains* (1782), un roman politique et lyrique, composé de lettres que l'auteur adresse à sa femme et qui fourmillent d'allusions aux querelles de Genève ; un *Précis historique des derniers temps de la République de Genève* (1801) où Bérenger traite de la réunion de sa ville natale à la France ; et enfin une *Histoire de Genève depuis ses origines jusqu'à nos jours*[1]. Examinons ce livre, qui fut brûlé de la main du bourreau, parce qu'il était entaché de philosophie, très libre dans ses jugements sur les événements et les hommes, et très net sur les usurpations de pouvoir commises par l'aristocratie genevoise. Il est, ne le cachons point, fort passionné et peut-être injuste dans toute la partie consacrée au dix-huitième siècle, bien que Bérenger écrive avec le ferme dessein d'être exact. Quant à l'érudition, voici ce que l'auteur avoue dans sa préface : « On ne trouvera pas dans mon ouvrage de savantes dissertations sur des médailles... ni des recherches pour établir la succession des évêques de Genève ; ce fatras m'a paru inutile. » Il ne s'occupera point, d'autre part, de « présenter l'histoire de quelques hommes, » mais celle « des lois, des préjugés, des opinions. » Il sera pénétré de tous les devoirs de sa tâche et il dira, non sans quelque solennité prétentieuse : « Un historien doit être le prêtre de la vérité, et cette fonction auguste doit lui élever l'âme et lui aider à écarter au loin le nuage que les préjugés ou les passions forment autour de lui. » Puis, en brave homme, honnête et franc, il déclarera carrément : « Je ne veux pas qu'on ignore que, dans les derniers troubles qui agitèrent Genève, mes vœux furent pour le parti populaire, que la plupart des mémoires qui m'ont guidé dans cet ouvrage m'ont été donnés par des citoyens de ce parti. »

L'*Histoire de Genève* de Bérenger va des origines à l'année 1761. On sent, dès les premières lignes, qu'on n'a pas affaire à quelque paisible et méticuleux savant de cabinet, mais à un écrivain nerveux et militant qui s'intéresse infiniment plus au présent qu'au passé. Il

[1] Lausanne, 6 vol. in-12, 1772, 1773. L'*Histoire de Genève* s'arrête brusquement au sixième volume ; la fin n'en a pas encore été publiée et se trouve actuellement entre les mains d'une petite-fille de Bérenger.

ne lui faut guère qu'une centaine de pages pour arriver de l'établissement du christianisme à l'introduction de la Réforme à Genève. Bérenger nous avait promis d'être sincère; je ne puis mieux montrer combien il a tenu parole qu'en lui empruntant ces lignes sur la mort de Servet: « On justifie la part que Calvin eut à sa mort et son fanatisme par celui de son siècle; on dit que les maux continuels, les traverses qu'il avait essuyés, ses disputes fréquentes, le nombre de ses ennemis l'avaient rendu sombre et dur; cela devait être en effet. Cependant, j'ignore si ma sensibilité m'égare, mais un homme qui poursuit un malheureux échappé à un supplice barbare; qui attend, pour ainsi dire, le fugitif au passage pour le faire périr; qui se sert des lettres qu'il lui avait écrites pour le perdre; qui multiplie les questions qu'on lui fait pour lui arracher des aveux ou des contradictions; qui, selon toutes les apparences, presse et sollicite sa mort; qui se fait une gloire cruelle de l'avoir fait périr dans les flammes... un tel homme me paraît quelque chose de plus qu'un homme dur, sombre, atrabilaire, même dans un siècle de fanatisme. »

Les pages les plus captivantes et les plus nombreuses de l'*Histoire de Genève* retracent la vie de la République, de l'insurrection de Fatio aux événements qui précédèrent les dernières convulsions de l'ancien régime. Je ne puis qu'en signaler la vive et dramatique allure.

Bérenger est-il un historien? Certes, par la pénétration et la sagacité. Et puis, son objectivité même est plus réelle qu'on ne l'a dit. On conçoit, au demeurant, que la situation politique de Genève ait pu provoquer, chez un démocrate de la trempe de Bérenger, des accès d'amertume et de colère; mais il a plus souvent la gravité sentencieuse et roide du puritain que la fougue du tribun. Bérenger est-il un écrivain? Il n'est pas un artiste, un ciseleur de phrases ou même un beau parleur. Si vous lui pardonnez un peu d'emphase, quelque lourdeur, quelque prolixité, vous louerez l'animation du style, la précision du langage, et, somme toute, l'austère et noble éloquence du livre.

Il est tout naturel de passer à FRANCIS D'IVERNOIS[1] (1757 à 1842) après avoir parlé de Bérenger. Si l'on s'étonnait de rencontrer ici le nom d'un publiciste dont la plupart des ouvrages sont postérieurs à 1790, je répondrais que les seuls volumes d'Ivernois dont je veuille m'occuper sont contemporains de l'*Histoire de Genève*.

D'Ivernois fut l'un des chefs les plus actifs et les plus intelligents

[1] *Biographie universelle. De Montet.*

d'un parti auquel les hommes ne manquèrent point. « Représentant » convaincu et très ardent, il fut proscrit en 1782, la victoire étant restée à la coalition des « négatifs » et des « natifs. » Les portes de Genève ne se rouvrirent devant lui que dix ans après. Je n'ai pas à faire la part des sentiments d'égoïsme et de jalousie qui compromirent la cause des « représentants. » L'attitude de ceux-ci envers les « natifs » ne se justifie point; ils auraient dû, eux, les disciples de Jean-Jacques, ne pas lésiner avec l'égalité civile et civique. Toutes ces luttes intestines de Genève nous ont été rapportées par d'Ivernois, en deux ouvrages qui ont conservé presque toute leur âcre et impétueuse originalité. Le premier en date est intitulé: *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le XVIIIme siècle*[1]; il est dédié à « S. M. très chrétienne Louis XVI. » L'écrivain, qui fut plus tard l'adversaire acharné de la France, suivait les traces de ses ennemis en faisant appel à l'intervention étrangère. Ce sont les indignations et les rancunes d'un vaincu — d'un proscrit — qui ont inspiré cette dédicace. Le livre lui-même est, par une contradiction plus apparente que réelle, l'œuvre d'un excellent Genevois. D'Ivernois a bien dans les veines le sang de ces ancêtres qui avaient reçu leur indépendance de « Dieu et de leur épée. » Il en a aussi le caractère agressif et résolu. Il y a, dans son *Tableau*, de cette âpre vivacité, de cette décision cassante que la Réforme avait métamorphosées en austère roideur et qui rappellent bien, avec quelque chose de plus tendu et de plus maussade, le type genevois d'avant Calvin.

Nous remontons avec d'Ivernois jusqu'aux temps des évêques, nous passons rapidement sur toute la période qui sépare la proclamation de la Réforme de l'émeute fomentée par Fatio en 1707, et nous assistons aux « usurpations du Sénat » jusqu'en 1768. Il s'applique surtout à dresser, de main de polémiste bien doué, le bilan de l'activité du parti au pouvoir durant le dernier demi-siècle de l'histoire de Genève: « On a vu la ligue de l'aristocratie préparer dans l'ombre et poursuivre pendant trois années la destruction d'une loi qu'elle avait juré d'observer en 1707. On l'a vue, à la découverte de la conspiration de 1734, se replier sur elle-même et n'acquiescer à la paix qu'on lui accordait que pour mieux méditer les moyens de la rompre; on l'a vue, en 1737, solliciter les citoyens à adopter la médiation, sous l'engagement précis de respecter l'édit du 10 décembre 1734 et en solliciter au même moment l'abrogation. On l'a vue, après avoir

[1] Genève, in-8°, 1783 (sans nom d'auteur).

accepté l'édit de 1738, *avec les sentiments de la plus vive et de la plus respectueuse reconnaissance*, invoquer la garantie (des trois puissances médiatrices, parmi lesquelles se trouvait la France) sous le prétexte de le maintenir, et cependant en solliciter la destruction auprès des mêmes puissances... » Transcrirai-je tout cet acte d'accusation qui concorde avec le jugement de l'histoire? A quoi bon, d'autant plus que « tous ces artifices, tous ces traits de mauvaise foi, ne sont rien en comparaison de la trame qu'on va voir s'ourdir ? » Et nous avons le *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève*[1], qui embrasse les années 1768 à 1782. Je ne m'appesantirai pas sur des événements que d'Ivernois narre avec une fidélité qui surprend chez un homme de parti et chez un exilé. Les considérations sur l'état des esprits, les mœurs publiques et privées, nous touchent de plus près que des questions de politique locale. D'Ivernois, dont l'ouvrage est à bien des égards un *Essai* sur la vie genevoise du XVIIIme siècle, déclame à la façon de son maître Jean-Jacques, et de son aïeul lointain Caton d'Utique : « Qu'est-ce en effet que le luxe, sinon une recherche de décorations extérieures qui peuvent nous distinguer de nos égaux?... Tout visible qu'était ce danger, les criailleries de quelques femmes élégantes et d'une jeunesse dissipée avaient eu assez d'empire sur le Conseil des Deux-Cents pour l'engager à affaiblir les ordonnances somptuaires. » Ce fléau dénoncé, d'Ivernois s'élève contre les « fréquents voyages à Paris, » le « goût de l'agiotage. » Ce républicain est donc avant tout un puritain, mais aussi un bourgeois aux vues un peu courtes et au cœur étroit. La véhémence de son zèle « représentant » ne lui permet pas de considérer que ce qu'il réclame, c'est moins des droits égaux pour tous que la suprématie pour sa faction. Les exagérations de son austérité l'empêchent de se plier aux exigences les plus naturelles de la société moderne, et sa Sparte genevoise ne serait qu'un anachronisme morose au temps de Voltaire. Quand on a lu son *Tableau*, on

[1] Londres, 2 vol. in-8° 1784 (sans nom d'auteur). — Je lis ce qui suit dans les *Souvenirs sur Mirabeau* d'Étienne Dumont, p. 8 et 9 : « Il (Mirabeau) avait fait connaissance à Londres avec D... (D'Ivernois), qui travaillait à l'*Histoire des Révolutions de Genève*, dont il avait publié le premier volume (il s'agit du *Tableau de 1783*; voir ci-dessus). D... voulait être auteur sans le paraître; il avait l'air de se condamner lui-même et de n'écrire qu'à regret. Il pressa Mirabeau de se charger de ses manuscrits et de faire l'*Histoire de Genève*. Mirabeau, en moins de huit jours, lui montra l'extrait qu'il avait fait du premier volume imprimé; cet extrait de main de maître était énergique, rapide, intéressant. Je ne sais ce qui fit changer à D... de résolution, mais il ne voulut plus lui donner ses manuscrits. Il en résulta entre eux beaucoup de froideur et même quelque chose de plus. »

est presque aussi irrité contre d'Ivernois et son groupe, que contre la « ligue aristocratique ; » on n'a de pitié et de sympathie réelles que pour ces malheureux « natifs, » qui surent du moins tirer leurs marrons du feu allumé entre « négatifs » et « représentants. » Mais le *Tableau* est, en tant qu'œuvre littéraire, remarquable par la sobriété et la vigueur. Il est écrit de bonne encre, sans ithos ni pathos, en français un peu sec, mais nerveux et en général correct. L'emphase n'y apparaît que comme un accident rare.

D'Ivernois fut, durant la période révolutionnaire et après l'annexion de Genève (1798), l'un des ennemis les plus acharnés de la France. Il intrigua, complota, batailla sans répit ; il soumit notamment l'administration financière de la France à d'acerbes critiques, dans son *Tableau des pertes de la Révolution*, dans son *Napoléon administrateur et financier*. Cette attitude l'obligea à s'expatrier. Il vécut en Angleterre et ne revint à Genève que pour y jouer un rôle secondaire et y mourir [1].

III

Rentrons dans des régions plus sereines ! Ce n'est pas les dix volumes de l'*Histoire des Helvétiens* (1749 à 1753) qui nous feront prendre flamme. Cette histoire est due à un Fribourgeois, l'avoyer François-Nicolas d'Alt [2] († 1754), qui se retira de la politique pour composer le gros ouvrage dont je viens de donner le titre. Il confesse que « n'étant pas né Français, il ne saurait posséder les avantages que cette langue procure, qui sont le tour élégant des phrases, la précision et la netteté du style, le choix des expressions et la pureté de la langue. » Et, comme il le dit, « cet aveu sincère mérite qu'on pardonne à sa plume, » qui est plutôt lourde, d'ailleurs, que gauche. Elle est bien touffue, l'*Histoire des Helvétiens*, et le brave avoyer n'est pas un grand savant. D'Alt est du moins l'un des premiers qui ait entrepris de composer, en français et avec quelques développements, une histoire générale de la Suisse.

[1] Rappelons au moins le nom d'*Ésaïe Gasc* (1748 à 1813), un théologien et un homme politique genevois, exilé de sa ville natale en 1782. On trouvera sur ce personnage des renseignements très complets dans l'ouvrage suivant : *Ésaïe Gasc, citoyen de Genève*, etc., par Ch. Dardier, Paris, in-8°, 1876.

[2] *Étrennes fribourgeoises* de 1808, 184. *Nouvelles Étrennes fribourgeoises*, VIII, IX, X et XI, *pass.* (quelques extraits d'un volumineux journal manuscrit intitulé : *Hors d'œuvre*).

Il y a bien autrement d'art dans l'agréable et rapide tableau qu'un vrai Bernois francisé, le bailli de Nidau, Alexandre-Louis de Watteville[1] (1714 à 1780), a tracé dans son *Histoire de la Confédération helvétique* (1754). Ces deux petits volumes se distinguent, non par la science et la profondeur, mais par l'aisance, la clarté, le sens des proportions et l'esprit critique. Ils se lisent avec plus de plaisir que l'*Histoire des Suisses* de Mallet; comparés à la pesante compilation de F.-A. d'Alt, ils peuvent passer pour un chef-d'œuvre. Le malheur est qu'ils s'arrêtent à la Réforme. Watteville va droit au but, d'une marche pressée, sans se détourner jamais. Ce passage où il raconte la bataille de Grandson vous fixera sur sa manière : « Les deux armées restèrent ainsi en présence jusqu'à midi. Charles jugea que les Suisses n'avaient pas l'intention de l'attaquer ce jour-là et fit sonner la retraite. Dès que ses troupes eurent commencé à marcher en arrière, les Confédérés tombèrent sur elles; ils avaient devant eux une haie vive défendue par huit couleuvrines. Hallwyl, à la tête de l'avant-garde, en fit le tour, s'empara du canon et s'en servit contre l'ennemi; il se jeta ensuite dans un chemin creux, prit les Bourguignons en flanc et fondit sur eux avec une telle impétuosité qu'ils furent mis en déroute... » Des faits vivement narrés, pas de digressions, pas de phrases, voilà la méthode de Watteville ; ce n'est pas de la grande histoire, ce n'est surtout pas de l'histoire ennuyeuse. C'est bref, sûr et solide.

Tandis que deux ou trois de nos écrivains faisaient l'histoire générale de leur pays, d'autres l'étudiaient dans le détail. Un Bernois, par exemple, Amédée de Haller, publia en 1760, avec son ami U. Freudenberger, une brochure courageuse où l'héroïque épisode de Guillaume Tell était traité de « fable danoise. » Mais ce coup d'audace littéraire ne nous touche qu'indirectement. Qu'Amédée de Haller ait de bonnes raisons de détruire notre plus belle légende, des contradicteurs surgiront en foule; des historiens moins sceptiques et fort habiles réussiront même à faire passer les traditions les plus contestées au rang des vérités historiques; c'est le cas de Pierre-Joseph de Rivaz[2] (1701 à 1772), l'auteur de ces *Éclaircissements sur le martyre de la légion thébéenne*[3], qui ont jeté une éclatante lumière sur un événement que l'on tenait pour une invention de quelque vieux chroniqueur. La légion XXIIme, formée de la jeunesse chrétienne de Thèbes (en Égypte), avait été sommée de participer aux persécutions contre

[1] *Gaullieur*, 218. *Prodomus* de Mülinen, 200.
[2] *Préface* de l'éditeur dans l'ouvrage cité ci-après. *Sayous*, II, 461 et s.
[3] Paris, in-8°, 1779. Publié par le fils de Rivaz.

ses frères en croyance ; elle s'y refusa et fut exterminée dans la plaine d'Agaune (voir le tome Ier, 7, du présent ouvrage) : « Ni la considération dans leur grand nombre, ni la confiance dans les armes dont ils étaient munis, écrit Rivaz, ne les portèrent à vouloir soutenir par la force la cause de la justice ; mais se rappelant uniquement qu'ils confessaient alors Celui qui fut conduit à la mort sans se plaindre, et qui, comme un agneau, n'ouvrit point la bouche, semblables à un troupeau de brebis consacré au Seigneur, ils se laissèrent pareillement mettre en pièces par ceux qui fondirent sur eux comme des loups furieux. » Saint Eucher fait dire aux légionnaires-martyrs : *Christianos nos fatemur, persequi christianos non possumus.*

P.-J. de Rivaz naquit dans une petite localité du Bas-Valais. Sa famille le destinait à la magistrature, mais il se voua à la physique et à la mécanique. Il était possédé du démon des découvertes, plusieurs de ses travaux furent remarqués par l'Académie des sciences. Il ne s'occupa d'histoire que dans ses moments de loisir ; bon catholique et bon Valaisan, il fut outré, nous conte son éditeur, des « attaques audacieuses et téméraires » dirigées par quelques auteurs protestants contre l'authenticité du massacre de la « sainte légion. » Les bollandistes avaient, de leur côté, essayé d'apporter la preuve du martyre des soldats thébéens. Rivaz fit mieux et transforma en démonstrations les conjectures des écrivains antérieurs. Ses *Éclaircissements*, qui parurent après sa mort, décèlent une étude attentive des sources et offrent, dans les conclusions, une rigueur presque mathématique. Où Spanheim, Hottinger, Le Sueur, Basnage, et, en dernière ligne, Du Bourdieu, n'avaient vu qu'une fable, Rivaz établit, à force de patientes recherches et d'adroites déductions, l'existence d'un merveilleux acte d'héroïsme. Son style ferme et souple s'adapte parfaitement au sujet et rehausse l'incontestable intérêt du livre. On ne saurait guère reprocher à Rivaz que des abus de polémique. Ses adversaires « manquent de bonne foi, » n'ont « jamais ouvert » leurs auteurs, ne se servent que « d'arguments faibles et déplacés. » Mais l'érudition a ses libertés.

IV

Berne, Genève, Fribourg, le Valais, nous ont fourni des historiens. Et Neuchâtel ? et Vaud ? L'histoire locale et nationale est interdite aux Vaudois, ou à peu près : LL. EE. ont peur que leurs sujets ne se plaignent du joug bernois, sous couleur de parler de la domination

romaine en Helvétie ou de la domination savoisienne dans la Suisse occidentale. Les Neuchâtelois, en revanche, seraient assez libres de se féliciter d'appartenir à la Prusse ; ils ont préféré se réfugier dans la jurisprudence ou l'archéologie. Le pasteur *Abraham-Henri Petitpierre* (1748 à 1786), a bien composé une *Histoire ;* mais elle traite « de l'origine et des progrès de l'Église française de Bâle, depuis 1569 jusqu'en 1783. »

L'histoire militaire est infiniment plus cultivée que celle des communautés religieuses. Et ce fait s'explique aisément. Les Suisses sont, à partir du XVIme siècle, les valets armés de l'Europe. Ces fiers républicains se battent pour qui les paie. Le service étranger, cette plaie mortelle de l'ancienne Confédération, détruisit le sentiment national, favorisa la corruption des mœurs, dépeupla le pays. Il nous apporta, par compensation, des habitudes de luxe, des manières plus polies et nous valut même quelques écrivains militaires[1] ; la compensation est maigre.

Emmanuel de May, bailli de Romainmôtiers, fit paraître à Lausanne, en 1788, huit volumes d'une *Histoire militaire de la Suisse et des Suisses dans les divers pays de l'Europe ;* c'est l'ouvrage capital sur la matière, bien qu'il ait été sévèrement jugé, entre autres par le chanoine Fontaine. L'abbé *François Girard* avait donné, cinq ans auparavant, sous le titre : *Histoire abrégée des officiers suisses qui se sont distingués à l'étranger,* une sorte de dictionnaire biographique dans lequel les compatriotes de l'auteur, les officiers fribourgeois, ont recueilli d'assez copieuses notices. Le prédécesseur de Girard et de May avait été le *baron de Zurlauben*[2], avec son *Histoire militaire des Suisses au service de la France,* œuvre d'érudit bien plus que de littérateur.

Il me reste à parler d'un gentilhomme vaudois, le général Charles Emmanuel de Warnery[3] (1720 à 1786), qui servit la Prusse et la Pologne. Il a laissé divers traités sur la « cavalerie, » la « tactique de Guibert, » les « campagnes de Frédéric II, » etc. On pourrait croire que l'ombre de ce rude compagnon a effrayé tous ceux de nos historiens qui ont accordé une mention à Warnery. On n'a jamais cité de lui que trois ou quatre phrases — toujours les mêmes, —

[1] Voir *Gaullieur*, 220 et s. *De Montet.*

[2] Il faut citer, parmi ses autres ouvrages, ses *Tableaux de la Suisse* et sa publication des *Mémoires de Henri de Rohan sur les troubles de la Valteline* (Paris, 3 vol. in-12, 1758).

[3] *De Montet. Conservateur suisse,* XII, 251 et s.

et ces trois ou quatre phrases, que j'ai rappelées aussi (voir p. 82), pour ne point rompre avec toutes les traditions, sont tout ce que Gaullieur, Savous et ceux qui les ont copiés savent de ce brave soldat. Je conçois qu'on ne l'ait pas approché volontiers; le « style c'est l'homme » de Buffon s'applique ici à la lettre : Warnery, vieux coureur de camps, maussade et colère, a rédigé des ouvrages durs et hérissés, dans lesquels on trouvera toutefois — en les cherchant, — outre la science du tacticien, les boutades et les réflexions d'un esprit clairvoyant. Voici ce qu'il dit dans ses *Commentaires sur les Commentaires du comte de Turpin* (II, p. 402 et suiv.): « Dans la Suisse, notamment dans le Pays de Vaud, il n'y a aucune ressource pour les gens de condition; les Bernois les ont exclus de toutes les charges un peu avantageuses où ils pourraient aspirer. En quoi ces républicains imitent les nobles Vénitiens et non pas les anciens Romains, qui donnaient le droit de bourgeoisie aux peuples qu'ils soumettaient... Le vil intérêt de quelques particuliers est la vraie raison qui les (les Suisses) engage de permettre aux puissances étrangères de lever des régiments dans leur pays, puisque l'indigne trafic qu'ils font avec les charges auxquelles tout Suisse ne peut parvenir, empêche un homme à talents de les déployer et même lui ôte toute envie de se distinguer. Ce vil intérêt des Bernois les éloigne absolument du vrai intérêt de leur État, de façon que, s'ils avaient la guerre, leurs sujets du Pays de Vaud n'auraient aucun motif qui les engageât de combattre pour eux; il serait même facile de les en détacher en leur promettant de faire un quatorzième canton en leur faveur... Je suis très certain qu'il y a à Berne beaucoup d'honnêtes gens qui pensent comme moi. » Warnery avait raison, Warnery était prophète : c'étaient là des chances trop sérieuses de n'être pas écouté.

V

Je n'ai rien dit encore de l'histoire générale, un domaine où plusieurs Suisses ont récolté quelques lauriers. Je ne ferai que signaler cet aventurier de *Maubert de Gouvest*, échappé de forteresse, bohème avant la lettre, qui fut accusé par Voltaire de lui avoir volé des manuscrits, qui écrivit en Suisse le *Testament politique d'Alberoni*, une *Histoire politique du siècle*, etc., et qui mourut misérablement à Altona en 1767. Je préfère vous entretenir d'un Genevois de Genève,

qui fut un véritable historien : PAUL-HENRI MALLET[1] ; il avait succédé à La Baumelle dans la chaire de belles-lettres de l'Académie de Copenhague ; il revint ensuite dans sa ville natale, où il fut nommé professeur d'histoire ; mais il dut s'enfuir pendant la période révolutionnaire et finit obscurément en 1807 ; il était né en 1730.

« M. Mallet, dit son biographe Sismondi, avait dans l'esprit et le caractère une qualité qui est plus essentielle qu'on ne croit : c'est une crainte excessive de l'ennui. Il était meilleur juge que ses lecteurs eux-mêmes de ce qui pourrait les rebuter ; il sentait quelles longueurs il fallait supprimer, quels détails trop arides il fallait vivifier. » Il avait en plus une grande liberté de jugement, l'érudition et la faculté de généraliser, mais il n'était que médiocre écrivain, et ce n'est que grâce à son talent de saisir les côtés intéressants d'un sujet qu'il réussit à percer.

On considère son *Introduction à l'histoire du Danemark*[2] comme la meilleure de ses œuvres. Nous avons là un tableau très complet, très fouillé, du passé de la nation danoise. Mallet a en quelque sorte appliqué une nouvelle méthode à l'étude de l'histoire. L'histoire doit, selon lui, présenter une vue d'ensemble sur toute l'existence d'un peuple ; elle n'est pas destinée à étouffer entre des récits de bataille et des dissertations sur la politique. Langue, mœurs, religion, développement intellectuel et social, tout cela fait autant et plus que la stratégie ou la diplomatie le patrimoine d'un pays. D'autre part, son ouvrage est plus documenté qu'aucun de ceux publiés auparavant ; j'y relève cependant, et quoiqu'en ait Sismondi, de cruelles longueurs, une fatigante profusion de superfluités. On prendra, je crois, le plus vif plaisir aux renseignements condensés dans un appendice intitulé : *Monuments de la mythologie et de la poésie des Celtes, et particulièrement des anciens Scandinaves*. Cette partie de l'*Introduction* fut toute une révélation pour l'Europe lettrée. On peut regretter seulement que Mallet ait entrepris, avec une timidité où l'on sent la méfiance, l'éloge de la grande et mélancolique poésie du nord. Sa traduction et son analyse de l'Edda montrent clairement qu'il surveille son admiration ; il a moins d'âme et d'imagination — ou même de flair — que de bon sens.

[1] *De la vie et des écrits de P.-H. Mallet*, par J.-C.-L. Sismonde de Sismondi, Genève, in-8°, 1807. *France protestante. Sayous*, II, 47 et s. *De Montet.*

[2] Copenhague, 2 parties in-4° en un vol., 1755, 1756 ; nouvelles éditions in-8° en 1758 et 1765 (traduites en danois et en anglais). L'*Histoire du Danemark* parut en 3 vol. in-4°, 1758, 1765, 1777.

L'*Histoire du Danemark* elle-même va de 714 à la mort de Chrétien V en 1699; deux suppléments la conduisirent jusqu'en 1720, puis jusqu'en 1773. Mallet a rendu presque captivant le chaos des annales danoises, en y apportant de l'ordre et de la lumière. Certains chapitres du livre seraient, le style étant plus élégant ou plus animé, des modèles d'exposition historique.

Mais le pauvre Mallet n'eut de chance ni avec son talent, ni avec son ouvrage sur le Danemark; il était jeune, il aurait pu entreprendre des travaux qui lui eussent assuré un nom dans la littérature. Des principicules allemands, enchantés du parti qu'il avait su tirer des archives de Scandinavie, firent de Mallet, dont ils payèrent largement les services, l'historien officiel de leurs petits États. Le landgrave de Hesse et le duc de Brunswick lui arrachèrent six volumes, qui profitèrent davantage à sa bourse qu'à sa gloire.

Rappellerai-je encore son *Histoire des Suisses*, qui n'est au fond qu'un abrégé de la *Schweizergeschichte* de Jean de Muller, « avec des allusions trop fréquentes, nous dit Sismondi, aux événements dont il était le témoin? »

Puisque nous avons parlé Danemark, nous n'oublierons point ÉLIE-SALOMON REVERDIL[1] (1732 à 1808), un Vaudois, originaire de Nyon, qui fut le précepteur, puis le conseiller de Chrétien VII. Il s'était lié, à Copenhague, avec Paul-Henri Mallet; « ils vécurent, conte Sismondi, trois ans ensemble dans la même maison, ne formant qu'un ménage. » L'illustre historien des *Républiques italiennes* a prodigué l'encens à Reverdil: « On ne pouvait, dit-il, connaître sans l'aimer et l'honorer, cet homme non moins distingué par l'élévation de ses sentiments et la finesse de son esprit que par la douceur de son caractère et l'urbanité de ses manières. » Un neveu de l'auteur, M. A. Roger, publia en 1858 les *Mémoires de Reverdil*, qui sont un tableau coloré et néanmoins fidèle de la vie politique et sociale de Copenhague sous le ministère du comte de Struensée. Les *Lettres sur le Danemark* (1757 à 1764), un complément fort heureux de l'*Histoire* de Mallet, eurent beaucoup de succès à leur apparition; j'ajoute que, des deux volumes que comprennent ces *Lettres*, le dernier seul est de Reverdil.

Un autre Vaudois, *Gabriel Seigneux de Correvon*[2] (v. p. 178),

[1] *Biographie de Mallet*, par Sismondi, l. c. *pass. Revue suisse*, XXI, 264 et s. *De Montet.*
[2] *Gaullieur*, 225. *De Montet.*

fut tout ensemble philosophe, jurisconsulte, archéologue, poète même. On ne cite plus guère qu'un de ses ouvrages : *Lettres sur la découverte de l'ancienne ville d'Herculanum*, etc... Ce serait s'exposer au péril d'une énumération homérique, que de vouloir signaler tous ceux de nos compatriotes qui écrivirent sur l'histoire générale au XVIIIme siècle. Je ne donnerai que quelques noms : *Antoine-Jacques Roustan* (v. p. 136 et s.), dont le long — nos résumés eux-mêmes ne sont pas courts —, dont le long *Abrégé sur l'histoire universelle* se lit agréablement ; *Gabriel-Jean-Henri Mingard* (1729 à 1786), un Lausannois qui a, lui aussi, commis un *Abrégé élémentaire de l'histoire universelle*, livre estimé, estimable, mais point brillant ; enfin le Fribourgeois *Jean-Pierre Tercier*[1] (1704 à 1767) qui fut, dès 1747, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres ; il suivit, en qualité de secrétaire, le marquis de Monti chargé de l'ambassade de Varsovie, gagna la confiance du cardinal Fleury, puis du duc de Choiseul sur les ordres duquel il rédigea plusieurs mémoires historiques.

VI

Il faut se séparer de tous ces graves écrivains. Si nous essayions, avant de clore ce chapitre, d'une diversion aimable? Les contrastes plaisent en littérature comme dans la vie. Voici un Soleurois, très francisé, par exemple, le baron PIERRE-VICTOR DE BESENVAL [2] (1722 à 1791), qui nous a laissé de piquants *Mémoires*, anecdotiques et historiques, sur la fin de l'ancien régime, et des contes un peu lestes mais pleins de fantaisie. Le prince de Ligne a, dans ses *Mélanges*, arrêté, en quelques jolis traits de plume, la physionomie originale du baron suisse : « Sa mine franche et belle lui faisait risquer des

[1] *Étrennes fribourgeoises* de 1808, p. 182. — Ses mémoires historiques, dont je dis un mot dans le texte, parurent sans nom d'auteur dans la *Bibliothèque raisonnée* ou furent déposées aux archives des Affaires étrangères. La Bibliothèque cantonale de Fribourg possède l'un de ses travaux : *Mémoire sur la conquête de l'Égypte.*

[2] *Sayous*, II, 497 et s. *Mémoires de Besenval*, publiés par le vicomte de Ségur, Paris, 3 vol. in-8°, 1805; nn quatrième volume parut en 1806 (il a été mis à contribution par M. O. Uzanne, qui en a tiré les *Contes de Besenval*, Paris, in-8°, 1881, avec notice biographique). Nouvelle édition des *Mémoires* (avec notice sur la vie de l'auteur), par MM. Berville et Barrière, Paris, 2 vol. in-8°, 1827. Une troisième édition, publiée chez Firmin-Didot, Paris, 1857. *Causeries du Lundi*, XII, 408 et s.

insolences qui lui allaient à merveille; il avait un excellent ton dans son mauvais ton, et ses familiarités avaient l'air d'une confiance ou d'une gaîté de bonhomie. Il racontait plaisamment et avait un style et des manières à lui. Pourquoi son éditeur ne raconte-t-il pas, qu'après avoir fait tuer presque toute sa division à Ammenbourg, renvoyé au camp avec le peu qui en restait, on le vit reparaître tout à coup à l'affaire ? — Que faites-vous donc encore ici, baron, lui dit-on? vous avez fini. — Que diable voulez-vous, dit-il, c'est comme au bal de l'Opéra; on s'y ennuie et l'on reste tant qu'on entend les violons. Voilà précisément son cachet, et le baron aux coups de fusil. » Besenval avait greffé sur la bravoure suisse l'héroïque légèreté française; il avait aussi fait un courtisan *sui generis* du Soleurois un peu rustre, mais spirituel et impertinent, qu'il était.

Sa famille, originaire de Savoie, s'était établie à Soleure, où il naquit en 1722. Admis à neuf ans comme cadet dans le régiment des gardes suisses dont son père était colonel, il fit de brillantes campagnes et fut nommé, après la guerre de sept ans, inspecteur de son régiment, qu'il s'efforça de ramener à des habitudes, dès longtemps perdues, de tenue et de discipline. Lui-même s'abandonna un peu aux délices de Capoue, s'agitant et tournant autour des boudoirs. « L'air du siècle, remarque le vicomte de Ségur, l'avait touché et amolli de bonne heure, l'avait gâté ; il en avait contracté les vices, les travers, et il se piquait d'y donner un certain tour qui était bien à lui. » Il sera désormais et avant tout un courreur de galantes aventures et un raffiné du plaisir. On conçoit malaisément que Madame Campan ait vu en lui une façon de pâtre romanesque : « Il parlait de ses montagnes avec enthousiasme. Il eût volontiers chanté le ranz des vaches avec des larmes aux yeux. » Les belles lui étaient plus chères que les Alpes. Il s'intéressait néanmoins aux affaires de son pays. Je trouve, dans la collection des manuscrits de Sinner de Ballaigue (v. p. 191 et s.) cette lettre — interceptée — de Besenval à un homme d'État soleurois (15 décembre 1763) : « On m'a mandé en gros tous les excès d'un parti de mauvaises têtes et conduit par un furieux ; je pense de tout cela que c'est un feu de paille qui s'éteindra, si l'on suit les conseils que j'ai donnés » (consulter sur ce point les *Mémoires*, éd. de 1827, I, 3 et s.).

L'influence de Besenval à la Cour devint très grande sous Louis XVI. Son intimité avec la reine, son assiduité aux fêtes du petit Trianon, firent jaser beaucoup. Mme Campan rapporte que

Marie-Antoinette dut vertement admonester Besenval, que ses cheveux blancs n'avaient pas rendu sage ; les chansonniers du temps et le duc de Lauzun avaient moins bonne opinion de la vertu de « l'Autrichienne. » Le baron suisse fut, somme toute, un vert galant de fière tournure et de hautes prétentions. Il avait, à côté de cela, quelques qualités très bourgeoises : de l'intégrité, de la bonté d'âme sous une apparence de bourru, de la générosité. La Révolution survint ; il eut l'esprit de mourir au bon moment, le 2 juin 1791.

Ses *Mémoires* sont moins un livre qu'un journal écrit pour amuser les loisirs d'un homme intelligent. Il est certain qu'il ne songeait point à livrer en pâture à la curiosité publique des confidences et des historiettes fort compromettantes pour nombre de personnes qu'il a aimées. Si son premier éditeur a manqué de discrétion en donnant tels quels, sans retranchements, tous les récits et toutes les appréciations contenus dans les *Mémoires*, nous trouvons au moins en Besenval un témoin digne de foi. La peinture qu'il a faite de la société de l'ancien régime n'est ni flatteuse ni édifiante. La faute n'en est hélas ! qu'au modèle. On peut blâmer chez Besenval la passion de la médisance — non de la calomnie, entendons-nous bien — l'abus des contes graveleux ; on lui reprochera justement de s'admirer avec une complaisance infatigable, de s'ériger en grand politique méconnu et en prophète mal écouté. On louera sans réserve sa perspicacité, sa pénétration, la profondeur même de quelques-unes de ses vues. Quant au style, rien de plus alerte, de moins pédant ; c'est peu littéraire, je l'accorde, mais si prime-sautier !

Il est impossible d'analyser ses *Mémoires*, qui sont essentiellement anecdotiques et se composent de fragments à peine reliés les uns aux autres : batailles, intrigues, mariages, aventures de toute sorte, narrés pêle-mêle avec cette absence de préjugés et même de sens moral qui n'est point rare au XVIIIme siècle. Les portraits des contemporains illustres sont finement crayonnés. Si le roi de Prusse est sacré général incomparable, diplomate consommé, le maréchal de Broglie est plus mal traité : « Il a peu d'esprit. Élevé par son père qui n'en avait pas plus que lui, dans les armées ou dans les places-frontières, il n'a pas même acquis le ton que donne la bonne compagnie... mais on peut dire de lui que c'est un excellent général. » M. de Soubise « embarrassé et indécis dans le cabinet, l'est encore plus devant les ennemis. » Le duc de Choiseul « sous Louis XIV eût paru mesquin ; tout n'est que comparaison... Sous Louis XV, au contraire, tout s'étant amoindri, jusqu'au trône, il se trouva dans

son cadre. » En 1789, à propos de Bailly : « L'enthousiasme venait de proclamer Bailly maire de Paris. C'est un honnête homme qui s'avise, un peu tard, de l'ambition, qui n'entend rien au métier d'homme d'État, mais qui mérite en grande partie l'estime dont il jouit et qu'au reste il aventure. » Et, pour passer à un personnage de moindre envergure, mais qui nous tient d'assez près, le *marquis de Pesay* [1] : « A la paix, il s'établit dans une petite maison au faubourg St-Germain, où il continua le bel esprit, vivant avec Dorat, fatiguant quiconque y consentait de ses petites poésies... Bientôt M. de Pesay eut beaucoup de part à la confiance du roi... J'en fis avertir la reine, elle en parla au roi qui rejeta ce fait avec dédain, en disant : — Croyez-vous que je me compromette avec de pareilles espèces? » Les jugements de Besenval sur les hommes sont en général d'une excessive vérité. Les femmes, qu'il a beaucoup pratiquées, ne sont point ses obligées. Ce qu'il écrit de la duchesse de Luxembourg suffirait à plusieurs romans licencieux. Mme de Pompadour, la Du Barry, reçoivent quelques coups de griffes. Mme de Gontaut prit, dit-il, « le seul parti qui reste aux femmes galantes pour être encore remarquées : elle quitta le rouge et se mit dans la dévotion. »

Le chapitre, à mon gré le mieux venu des *Mémoires*, est celui où Besenval nous fait assister, dans quelques pages qui rappellent de loin le récit de la mort du dauphin par Saint-Simon, à l'agonie, puis à la mort de Louis XV : « ... Les médecins qui le faisaient vivre depuis plusieurs jours à force d'art et de choses vivifiantes, ne purent le soutenir plus loin que le 10 mai, à deux heures après midi, qu'il expira. Dès qu'il fut mort, chacun s'enfuit de Versailles... On se dépêcha d'enfermer le corps dans deux cercueils de plomb, qui ne continrent qu'imparfaitement la peste qui s'en exhalait; quelques prêtres, dans la chapelle ardente, furent les seules victimes condamnées à ne pas abandonner les restes d'un roi qui, par le désordre honteux de ses mœurs, l'indifférence pour ses devoirs et pour ses sujets, s'était rendu l'objet de la haine presque générale. J'étais de garde auprès de lui, lors de sa mort, et j'eus la curiosité de me mêler parmi le peuple qui remplissait les cours pendant cet événement. Le Fran-

[1] Alexandre-Frédéric-Jacques Masson, marquis de Pesay, naquit à Paris, en 1741, d'un père genevois; il mourut en 1777. Il a laissé de petits poèmes : *Zélie au bain* et d'autres, ainsi que des pièces fugitives dans le genre de Dorat. Ses poésies ont été réunies sous ce titre : *Œuvres agréables et morales*, Liège, 2 vol. in-16, 1791. On cite encore sa traduction en prose de Catulle, Tibulle et Gallus.

çais, naturellement gai, frivole et bon, ne témoigne point les mouvements qui l'agitent par des traits grossiers et féroces... Je n'entendis aucun propos, mais il était aisé de remarquer le contentement de tous les visages. Le corps fut conduit deux jours après jusqu'à Saint-Denis... Une vingtaine de pages et une cinquantaine de palefreniers à cheval, portant des flambeaux sans être en noir, non plus que les carosses, composaient tout le cortège, qui partit au grand trot, à huit heures du soir. » Tout ceci, cruel dans son détachement, montre mieux que des déclamations, la fin lamentable et odieusement tragique de ce roi pourri qu'on se hâte de fuir, comme un pestiféré vulgaire, dès qu'il a cessé de respirer : il n'est plus à craindre, il est bien mort, et l'on se sauve avec un dégoût mêlé d'épouvante, et on l'enterre avec une désinvolture qui crie le mépris.

Le loyalisme de Besenval ne l'aveugle point sur la débâcle qui s'annonce pour cette monarchie où « l'intrigue » gouverne plus que le roi ; seulement, le baron est trop courtisan pour conseiller ou soutenir les mesures hardiment réparatrices. Lorsque Necker s'applique à restreindre les dépenses « révoltantes » de la maison de S. M., Besenval hausse les épaules et aligne des critiques. Il dit bien, mais ce sont des mots qui lui coûtent peu : « L'opération échoue si l'on n'assomme pas du premier coup, ce qui ne produit jamais que quelques jours de cris et de plaintes, grâce à la légèreté de la nation qui détourne bientôt ses regards d'un objet qu'elle regarde comme décidé. » Il voit le danger et il philosophe au lieu de porter secours.

Il y aurait bien d'autres choses à prendre dans les *Mémoires :* ainsi tout un chapitre sur « la société des rois ; » ainsi une narration très mouvementée du duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon ; ainsi encore ce portrait de Marie-Antoinette : « La reine est loin de manquer d'esprit, mais son éducation a été nulle sous le rapport de l'instruction. Hors quelques romans, elle n'a jamais ouvert un livre, et ne cherche pas même les notions que la société peut donner ; dès qu'une matière prend une couleur sérieuse, l'ennui se montre sur son visage et glace l'entretien. Sa conversation est décousue, sautillante, et voltige d'objets en objets. Sans aucun fonds de gaîté personnelle, elle s'amuse de l'historiette du jour, de petites libertés gazées... »

Il est temps de finir. Besenval avait beaucoup d'idées et de souvenirs qui s'ennuyaient dans son esprit et qu'il voulut distraire en se les racontant ; son régiment et le vide bruyant de la cour lui faisaient désirer les délassements intellectuels. S'il mesure un peu la valeur

des gens à « la faveur qu'ils lui montrent, » s'il est trop personnel et trop vaniteux aussi pour être impartial, il retrace les événements historiques de façon vive et fidèle. Otez des *Mémoires* les propos grivois, les scènes scabreuses, vous les réduirez de beaucoup ; ce qui restera n'est pas à dédaigner : il y aura là, fixée dans une prose familière, de l'observation si aiguë et si sûre que le nom de Besenval ne périra peut-être pas tout entier.

Que dire des *Contes* réédités par M. Uzanne ? La matière est si délicate qu'il vaut mieux n'y pas toucher. L'un au moins de ces récits, le *Spleen*, qu'admirait Stendhal, est un petit chef-d'œuvre par la sobriété de la langue et la dextérité d'un écrivain qui sait, avec des moyens forts simples, amuser et émouvoir.

CHAPITRE III

Histoire de la littérature et critique littéraire.

I. J. Senebier et son *Histoire littéraire de Genève*. — II. Critiques littéraires : un mot sur J.-F. de La Harpe et J. Meister ; les *Cinq années littéraires* de P. Clément ; H.-D. Chaillet et les dernières années du *Journal helvétique* : ses jugements sur Rousseau, Mme de Charrière, le doyen Bridel, Voltaire, Shakspeare, Boileau, Delille, etc.

I

La critique littéraire est née, en Suisse, au XVIIIme siècle. Les questions de doctrine avaient, nous le savons de reste, trop absorbé jusqu'alors les écrivains pour que les questions d'art ne fussent pas complètement délaissées. Le *Mercure suisse* de Bourguet donna les premiers coups, — des coups d'encensoir. Henzi, Mallet-Dupan, Chaillet et quelques autres vinrent ensuite, apportant dans leurs jugements plus d'indépendance et de goût. Nous devrions être le pays de la critique, nous qui avons été si longtemps celui du dogme. Ne sommes-nous point parqués entre deux civilisations que nous pouvons surveiller et pénétrer l'une et l'autre ? Nous pourrions être à la fois l'école qui reçoit des enseignements et le tribunal qui distribue des arrêts. Tout compte fait, nous avons renouvelé la littérature française avec Rousseau, la littérature allemande avec Bodmer et Breitinger. Il n'est plus possible de nous tenir pour une quantité négligeable. Et

n'adopterait-on pas nos avis comme on adopta nos grands hommes ? En réalité, la Suisse eut et aura toujours quelque peine à réussir dans l'exportation de ses opinions littéraires. Nous nous sommes toujours montrés trop dédaigneux de la forme, et l'on croit un peu que chez nous tout finit par des sermons. Niera-t-on cependant que Pierre Clément, que Laharpe, deux Suisses très francisés sans doute, aient exercé, — après Jean Le Clerc, dont j'ai parlé au tome précédent, — leur part d'influence sur le mouvement des lettres françaises? Et Chaillet n'eût-il pas mérité d'être entendu? Assurément, ni Clément, ni La Harpe ne sont dans la tradition romande ; assurément, nous n'aurons personne avant Vinet, qui adresse à nos voisins, avec des chances d'être écouté, les oracles graves, profonds et un brin prêcheurs, de l'âme protestante et de l'esprit suisse. Quoi qu'il en soit, nous avons, dès le XVIIIme siècle, des critiques dont on ose parler. J'ai tort peut-être de les étudier en commençant par Senebier. Je dois tant à cet honnête et patient érudit qu'on me pardonnera de lui réserver la place d'honneur. Que de tâtonnements et de recherches ne m'a-t-il pas épargnés? Ma reconnaissance envers lui est si grande qu'elle est presque devenue de l'admiration.

Jean Senebier[1] naquit à Genève en 1742. Il étudia la théologie, fut consacré en 1765, publia, en 1768, des *Contes moraux* qui n'eurent point de succès, dirigea son activité vers les sciences naturelles, fut nommé bibliothécaire de la ville de Genève en 1773 et mourut en 1809. J'ai indiqué les travaux du savant (v. p 170). Je ne verrai ici que l'écrivain, dont je cite en passant les *Éloges historiques* de Haller et de Saussure, morceaux estimables quoique gâtés par la monotonie d'une invariable emphase. On lui doit de la gratitude pour l'excellent catalogue qu'il a dressé des manuscrits de la bibliothèque genevoise. Mais son œuvre, celle qui lui vaudra longtemps un modeste rayon de gloire romande, est cette *Histoire littéraire de Genève* (1786) à laquelle j'ai eu si souvent recours. Elle est rude et ingrate, la besogne des premiers défricheurs, — travailleurs des mains ou travailleurs de l'intelligence. On s'acharne à la tâche, des années durant, sans trêve ni merci, on s'immole à son entreprise, pour arriver à un résultat qui n'est jamais l'équivalent de l'effort. Il ne s'agit pas seulement de faire la chasse aux matériaux de son livre, il faut les conquérir un à un, les arracher à ces

[1] *Éloge historique de Jean Senebier*, par J.-P. Maunoir, Genève, in-8°, 1810. *Wolf*, III, 277 et s. *France protestante. Sayous*, II, 55 et s. *De Montet.*

terribles gardiens qui sont l'oubli et l'incurie des hommes. Le terrain exploré par Senebier était vierge, ou à peu près; Baulacre n'avait fait que le jalonner en partie et y creuser quelques sillons.

L'auteur de la *Bibliothek der Schweizergeschichte*, signalant, en 1783, le projet de Senebier de composer une *Histoire littéraire de Genève*, disait avec un grand accent de conviction : « *Von ihm kann man nichts als gutes erwarten,* » — de lui, on ne peut rien attendre que de bon. C'était là le pressentiment d'un bibliographe, non d'un littérateur. Ne demandez pas à l'*Histoire* de Senebier un exposé brillant du mouvement intellectuel de Genève, des origines à Rousseau! N'exigez de lui que des faits, des noms, des titres, des dates, — peu ou point d'appréciations! L'art du triage, la sûreté du choix, le sentiment des proportions, — le sens critique, vous ne le trouverez point chez lui. Il « a rassemblé indifféremment les noms et les ouvrages de tous les Genevois qui ont écrit pour le public; » sa crainte la plus vive est « d'en avoir oublié quelques-uns. » Les commentaires, les analyses, tout ce superflu — qui est si nécessaire — le laisse absolument froid. Quand il se hasarde à juger un auteur, il est rare qu'il sorte de l'éloge exagéré et banal. Mais ne soyons point surpris qu'il n'ait guère fait qu'un inventaire : « Son œuvre est étrangère à ses occupations favorites; » il « sent que sa manière d'écrire manque de cette chaleur, de ce coloris, de cette pureté, en un mot de cette éloquence qui captive l'âme par un vif intérêt et qui enchaîne l'attention par le plaisir. » Le patriotisme lui a mis la plume en main. S'il se résigne d'avance à plus de « petites tracasseries » que de compliments, c'est qu'il a « cru devoir sacrifier son amour-propre, l'espoir de la célébrité, son repos même, au seul désir de servir sa patrie. » Et il ajoute, dans un accès de lyrisme où il y a plus de feu que de style : « Oui, mon but unique est de servir Genève, ce lieu délicieux où je suis né, où mes yeux ne se sont ouverts à la lumière que pour contempler le séjour le plus riant, où mon cœur n'apprit à sentir qu'en éprouvant la sensibilité... » Arrêtons-là ce naïf savant qui s'échauffe et risque de divaguer! L'érudition serait une bien belle chose si elle donnait le talent; elle donne parfois la modestie, comme on peut s'en convaincre avec Senebier.

Les contemporains ne lui en voulurent point de ce qu'il s'était cantonné dans la nomenclature; ils le blâmèrent de n'en avoir point fait assez : « Quelques dates inexactes, gémit Senebier dans une lettre à Charles Bonnet, l'omission de quelques livres publiés et

de quelques hommes oubliés, voilà les objets sur lesquels roulent les reproches qu'on m'a faits! » Nous l'absoudrions sans peine, si nous n'avions à nous plaindre de ses trop prudentes indulgences, de l'ennui de ses louanges stéréotypées, de sa sécheresse de commissaire-priseur, de l'onction lourde et grise de son style. Mais souvenons-nous que l'*Histoire littéraire* parut en 1786, que ces trois volumes furent rédigés par un naturaliste, que le moment eût été mal choisi pour trancher dans le vif! Reconnaissons aussi qu'il a ses intervalles de franchise et presque d'audace! Il a le courage de déclarer qu'il n'entrera pas dans les « disputes théologiques, » car « quel usage en pourrait-on retirer? » et n'ont-elles « pas fait perdre à la raison tout le temps qu'on a employé à écrire pour ne pas s'entendre? » et n'ont-elles pas nui à la religion « en la rendant complice des inepties de quelques théologiens? » Il s'indigne contre ces docteurs de toutes sciences dont l'amour-propre « a voulu en savoir plus que le Saint-Esprit, » et qui ont fait « plus de tort au christianisme que ses ennemis les plus violents. » Ces paroles, d'un croyant sincère mais tolérant, nous autorisent à ne pas voir dans l'œuvre de Senebier qu'un essai d'enregistrement littéraire. Et puis, prenez les biographies de Calvin, de Jean Le Clerc, de Rousseau, parcourez les cinquante dernières pages du tome troisième de Senebier, et vous direz avec moi que si son livre manque de variété, d'éclat, de profondeur, il a d'incontestables qualités de méthode, d'exactitude et de conscience.

II

J'ai résisté à la tentation de restituer à la Suisse romande l'un des plus célèbres critiques du siècle : *Jean-François de La Harpe*, qui ne fut pas un enfant trouvé de Paris, comme plusieurs de ses biographes l'ont conté, mais qui est bel et bien le fils d'un gentilhomme vaudois au service de la France. L'auteur du *Cours de littérature ancienne et moderne* eût protesté le beau premier si on l'avait traité de Suisse, lui, l'un des Parisiens les plus remuants et les plus spirituels de son temps. Réservons à sa nationalité vaudoise le sort de ses tragédies : n'en parlons plus! Ne parlons pas davantage du Zurichois *Jacob Meister*, qui collabora à certaines parties de la *Correspondance littéraire* de Grimm et dont Sayous a dit tout ce qu'il importait d'en dire!

Si Paris nous a pris La Harpe, il nous a laissé PIERRE CLÉMENT[1] (1707 à 1767), un théologien genevois, qui partit très jeune pour la capitale, y fit de la littérature légère et fut invité par ses collègues de la Vénérable Compagnie à se dépouiller de son titre ecclésiastique. Il mourut fou, à Charenton[2]. Il avait débuté dans les lettres avec une tragédie : *Mérope*, dont il emprunta les principales scènes au marquis de Maffei. Il la présenta à la Comédie française, mais Voltaire ayant travaillé au même sujet, « Messieurs du tripot » — c'était le petit nom que le philosophe donnait aux acteurs de la maison de Molière — reçurent la pièce du grand homme et conseillèrent à Clément de retirer la sienne. Clément s'exécuta d'assez mauvaise grâce ; Voltaire en prit occasion de le cribler de quolibets et de le baptiser « Clément Maraud. » La critique lui réussit mieux que le théâtre.

Clément avait été précepteur d'un des fils de lord Waldegrave; celui-ci le pria, dès 1748, de le renseigner sur le mouvement intellectuel de Paris. Et nous eûmes, cinq ans durant, une correspondance qui a précédé celles de Diderot, de Grimm et de La Harpe. Encore un initiateur à notre actif! Les lettres de Clément à Waldegrave furent ensuite imprimées sous ce titre : *Les cinq années littéraires*[3]. Elles sont trop intéressantes, et Sayous les a traitées trop lestement pour que je ne les analyse pas avec quelque détail. Ce qui frappe tout d'abord, c'est le ton dégagé, la finesse du goût, le style aimable de ce Genevois qui semble avoir perdu, avec l'habit, toute la solennelle raideur des théologiens. Il n'a certes pas l'envergure de Grimm ou de Diderot; il a cette qualité précieuse entre toutes : l'indépendance, et cette vertu peu commune : la sincérité.

[1] *Senebier*, III, 247. *Sayous*, II, 469. *Œuvres complètes* de Voltaire (édit. Garnier), IV, 171 ; V, 204. *Journal de Genève* du 20 avril 1826. *Genève et ses poètes*, 161 et s. *De Montet*.

[2] On a de lui, outre quelques pièces de théâtre, ses *Cinq années littéraires* et un recueil de poésies composées à l'hospice et publiées sous ce titre étrange : *Œuvres posthumes du sieur Clément qui se vendent chez le défunt*. Le titre seul sent la folie; les vers sont encore d'un esprit fort lucide.

[3] La Haye, 4 vol. in-12, 1754 (*Senebier* parle d'une édition in-8°, Berlin, 1748 à 1752; c'est une erreur). — L'ouvrage parut par souscription. Parmi les souscripteurs, dont tous les noms figurent en tête du tome Ier, je vois, outre l'almanach de Gotha tout entier, d'Alembert, le professeur bernois S. Kœnig, le peintre genevois Liotard, d'Holbach, le Dr Tronchin, l'abbé Prevost, etc. Je trouve aussi, dans la préface, cette note curieuse : « On a reproché à l'auteur que le prix de son livre — un louis — était trop haut; mais à ceux qui ont fait une objection si bien fondée, il a conseillé de ne point souscrire; il a ajouté que l'état de ses affaires..... ne lui a pas permis de mettre l'ouvrage au prix ordinaire.»

On souhaiterait qu'il fût plus profond ; sa superficialité élégante et spirituelle n'est pas sans charme. Nous a-t-il dit qu'il livrait au public de graves dissertations, des mémoires à couronner par l'Académie, des arrêts motivés avec plus de science que ceux d'un parlement? Non, il ne songe « qu'aux gens du monde, trop dissipés pour pouvoir tout lire ou trop paresseux pour le vouloir. » Il a tant d'aisance et d'entrain, de bonne humeur et d'ingéniosité, il est avec cela si judicieux qu'on le prend volontiers tel qu'il est. Aux têtes plus philosophiques et mieux meublées, la haute et savante critique ; à lui, le gentil bavardage. Vous allez le voir à l'œuvre, papillon avisé, butinant la rose et passant à côté du chardon avec un petit coup d'aile impertinent.

« Il y a, nous dit Clément — qui le dit, notez-le bien, en 1746 et non en 1890, — un commerce de fadeurs depuis trop longtemps établi entre nos écrivains, un trafic de louanges mutuellement prodiguées... Doublement républicain, né à Genève et dans les lettres, je ne veux point tenir ma pensée dans une prison perpétuelle. » Il n'est, au surplus, pas un esprit morose qui désespère du génie français : « Il nous reste encore de grands hommes dans presque tous les genres. » Il aime son époque, il en est fier malgré les nombreux défauts qu'il se plaît à lui découvrir. Aussi la jugera-t-il un peu comme Alceste, Célimène, avec moins d'amertume toutefois et plus de pétillement dans l'indignation ou l'ironie. Il sait rire, lui : il n'étourdit pas les gens à coups de massue, il préfère les molester à coups d'épingle. Et il sait admirer. On conçoit dès lors que ses *Cinq années littéraires*, qui passèrent plus ou moins inaperçues et qui sont oubliées, méritent qu'on les exhume et les relise.

Je concède qu'il s'est glissé dans les lettres de Clément trop de badinage, de gaillardises et même de gravelures. Hélas ! on est toujours un peu de son temps et nous n'avons vraiment pas le droit de faire les délicats. Fermons les yeux sur des travers qui sont ceux du siècle, ouvrons-les sur des qualités qui appartiennent bien en propre à Clément ! Et maintenant, qu'on me permette de citer au hasard — notre Genevois écrit au jour le jour, sans système — quelques-unes de ses pages les plus curieuses !

La mort de Mme de Tencin lui suggère ces réflexions : « Elle avait un certain nombre de gens de lettres qu'elle appelait ses *bêtes*, à qui elle donnait à dîner le mardi et le dimanche, et le premier jour de l'an une culotte de velours. Ils vont maigrir et s'enrhumer si quelque autre bonne âme ne s'en charge. Heureusement, il nous en est

resté plus d'une qui aspire à sa succession onéreuse. Vous savez qu'il n'y a que deux partis à prendre pour une jolie femme que le monde va quitter ; le bel esprit et la dévotion. Le bel esprit est plus amusant, plus flatteur et plus de société, un peu sujet au ridicule, si vous voulez... Après tout, un ridicule vaut encore mieux que l'ennui. » S'il excuse le « bel esprit » chez les femmes qui ne sont plus jeunes, il le souffre difficilement chez les hommes de tous âges. Aussi voyez comme sont raillés Fontenelle et ses pareils ! Mais ces bagatelles nous intéressent moins que les idées de l'auteur sur les œuvres marquantes du moment. Voltaire est alors à l'apogée de sa gloire ; ni Montesquieu, ni Buffon n'accaparent comme lui l'attention du public, et Rousseau n'est guère encore qu'un mélomane. Clément ne se laisse pas éblouir par l'éclat de cette renommée. S'il loue, par exemple, dans le *Siècle de Louis XIV*, « la rapidité, la simplicité, la noblesse, l'impartialité hardie, la variété des vues, » il flétrit comme elles le méritent les impudences et les bassesses du courtisan. Il s'occupe beaucoup de Buffon, avec plus de désinvolture que de compétence, mais non sans malice : « Vous reconnaîtrez bien M. de Buffon, son style plein, élevé, harmonieux, rapide et philosophique sans sécheresse, sa grande manière de penser et d'écrire ; mais il me semble que, de temps en temps, il affirme un peu plus qu'il ne prouve ; j'y trouve quelquefois une certaine déclamation d'idées, un enthousiasme de raisonnement, un ton de Malebranche fait pour entraîner l'imagination mais qui ne satisfait pas toujours les esprits sévères... Vous trouverez à la tête de ce volume (le quatrième de l'*Histoire naturelle*) les propositions que MM. de la Faculté de théologie ont désapprouvées dans les précédents, avec les explications de M. de Buffon pour se réconcilier avec la foi de l'Église ; et vous verrez que ces Messieurs sont de bonne composition avec les esprits dociles. » Et dire que Grimm a colporté avec succès la légende que les *Cinq années littéraires* sortaient en réalité de la plume de Buffon ! Elles lui paraissaient « trop satiriques et mordantes » pour être de ce « coquin subalterne de Clément Maraud. »

Les meilleures lettres des *Cinq années* sont consacrées à Montesquieu, notamment à l'*Esprit des lois ;* c'est parfait de mesure et de justesse. Il n'a cependant jamais été mieux inspiré que lorsqu'il a tracé ce parallèle entre les auteurs anglais et italiens, et les français : « C'est une chose assez commune dans vos écrivains — « vos écrivains » sont les Français, car la lettre est une « réponse » supposée qu'on lui envoie de Londres, — mais infiniment rare chez les nôtres qu'un

style net et concis, également pur et naturel. La molle naïveté, l'heureuse négligence, le superflu, non de maladresse d'expression mais de gaîté d'imagination et d'abondance de sentiment, sont une chose qui ne nous est presque pas connue et qui vous l'est peut-être moins que vous ne pensez. Ce goût de précision philosophique répandu dans vos bons livres d'aujourd'hui, excellent jusqu'à un certain point que nous n'avons pas atteint et que vous avez passé, est bien près de la sécheresse. Eh ! tenez, votre La Fontaine lui-même... » Il compare le fabuliste à l'Arioste et poursuit : « Je ne sais, les contes du Français, avec toutes leurs gentillesses, me semblent maigres à côté de ceux de l'autre. Quelque goût qu'ait le premier pour la belle et simple nature, il ne me paraît point qu'il en ait aussi bien rendu la conversation, si je puis dire, le babil, la rêverie, les écarts, le vague, le plein et le *par-dessus*, que l'Italien, — ce superflu, chose si nécessaire, sans quoi l'on est pauvre, qui lie, qui sépare, qui remplit, qui égare, qui ramène et qui délasse, enfin qui fait une bonne partie du charme de la narration au grand scandale des sévères critiques. » Savez-vous que voilà un beau programme, et fort avancé, puisque la poésie française ne l'a point encore accompli ?

Je pourrais transcrire la moitié des *Cinq années*, des articles sur Marivaux, Marmontel, d'Alembert, sur la philosophie et la science, le roman et le théâtre, sur la vie intellectuelle de Paris vers 1750. J'aurais aimé y découvrir quelques notes sur nos littérateurs suisses. J'ai cherché en vain, ou plutôt je n'y ai trouvé que quelque mots sur les *Alpes* de Haller, quelques compliments chaleureux au peintre genevois Liotard[1], et cette frivole condamnation des *Lettres* de Béat de Muralt (v. p. 37 et s.): « Quoi de plus superficiel et de plus vague que celles du gentilhomme suisse qui ont tant réussi ! Ne voilà-t-il pas quelque chose de bien difficile que de dire la vérité et de ne choquer personne, quand on ne dit presque rien de particulier ? L'auteur est mort, ou dévot ; il me pardonnera. » Moi, je ne pardonne pas à Clément, qui est d'ordinaire plus avisé. Il a sacrifié à la manie parisienne de n'apercevoir que des lourdauds sous l'habit des Suisses.

Tel est avec des défauts, des préjugés et des lacunes que je ne songe point à dissimuler, ce critique clairvoyant et dégourdi, spirituel et sincère. On consultera toujours ses *Cinq années littéraires* avec un peu de profit et beaucoup d'agrément.

[1] *Jean-Étienne Liotard* (1702 à 1789), l'un des plus célèbres portraitistes du

HENRI-DAVID CHAILLET[1] (v. p. 149 et s.) est une intelligence d'une toute autre portée que Pierre Clément. Celui-ci est un Suisse de Paris, amusant, léger, ironique, volontiers licencieux; celui-là se dit vaillamment « journaliste suisse et très suisse, » est sérieux, didactique, doctoral même, mais original, incisif, hardi, avec de la raison comme quatre et presque autant d'esprit. Quand vous lui aurez tenu rigueur de quelques incorrections de langage, de quelque pédanterie dans le ton, de quelques paradoxes, vous admirerez avec moi sa large, franche et pénétrante critique.

Le « grand Chaillet » — ne souriez pas de ce titre décerné par l'amour-propre neuchâtelois et presque consacré par le mérite! — le « grand Chaillet » naquit à la Brévine en 1751, fit sa théologie à Genève, débita à Neuchâtel, quelques lustres durant, des sermons fort distingués, mais vécut surtout pour la littérature. Il mourut d'un accident, le 13 octobre 1823. Son existence s'était écoulée, en somme très paisible et très douce, dans une société préférable peut-être à celle des hommes : celle des livres.

Il avait dû se charger, après Jean-Elie Bertrand, de la rédaction de ce pauvre *Journal helvétique*, tombé bien bas. Il le continua de 1779 à 1782, essaya de le faire paraître sous un nouveau titre en 1783, mais fut obligé, l'année suivante déjà, de renoncer à son entreprise. Le *Journal helvétique* avait du moins eu son chant du cygne, car il devint, sous la direction de Chaillet, l'un des périodiques les plus estimables de la fin du XVIIIme siècle. Le pasteur de Neuchâtel y faisait à lui seul presque toute la besogne. Il avait bien à Paris un collaborateur assidu, l'avocat Grimod de la Reynière, dont les initiales (G. D. L. R.) figurent au bas d'assez médiocres correspondances sur les théâtres de la capitale; quelques versificateurs lui envoyaient des stances érotiques, des épigrammes et des logogriphes. Mais le gros de la tâche lui était réservé et nous n'en gémissons pas. Chaillet se révèle notre premier critique vraiment national. Il a toutes les qualités protestantes : la tenue, le sérieux, la conscience, — il s'attachait « comme un vampire » aux livres dont il rendait compte — et toutes les qualités neuchâteloises : la vivacité, la finesse, le don d'ironie. Il est, de plus, un lettré de savoir et de

siècle, a laissé un ouvrage fort remarquable : *Traité sur l'art de la peinture et la manière de la juger.*

[1] *Biographies neuchâteloises. Sayous*, II, 108 et s. *Gaullieur*, 181 et s. *Journal helvétique*, 1778 à 1784. *Bulletin de l'Inst. nat. genevois*, XXVII, 391 et s. *Bibl. universelle* de janvier et juin 1890 (articles de M. Ph. Godet).

goût, un écrivain formé par d'excellentes études classiques et d'innombrables lectures. Le « grand Chaillet » eût été un grand homme s'il n'avait vécu dans un trop petit monde.

Tous les sujets lui sont familiers. Il fait avec autant de compétence et de charme un article sur un traité d'apologétique de Jacob Vernet que sur l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre. Le théologien austère ne redoute pas les matières même scabreuses. Ne s'est-il pas épris de Rétif de la Bretonne ? Mais il vaux mieux lire tous les remarquables morceaux de Chaillet sur la première édition des œuvres de Rousseau, sur Shakspeare, sur Wieland, sur *Gil Blas*, sur Boileau, sur Delille, sur M[me] de Charrière, sur les *Poésies helvétiennes* du doyen Bridel. Nous y récolterons des aperçus très neufs, des pensées fort justes, d'agréables boutades et quelques jugements définitifs.

Il faudrait citer tout au long ce qu'il dit de Jean-Jacques. Il a saisi et disséqué, avec autant de vérité que d'adresse, ce génie oratoire et paradoxal. Il a eu le courage de louer, en dépit de l'orage qu'elles avaient soulevé, les *Lettres neuchâteloises* de M[me] de Charrière : « Comme elles ont été prises de travers, diversement jugées, censurées avec gravité, blâmées avec aigreur, critiquées avec prévention !... Ce n'est qu'une bagatelle assurément, mais c'est une très jolie bagatelle; il y a de la facilité, de la rapidité dans le style, des choses qui font tableau, des observations justes, des idées qui restent; il y a, dans les caractères, cet heureux mélange de faiblesse et d'honnêteté, de bonté et de fougue, d'écarts et de générosité, qui les rend à la fois attachants et vrais ; il y a une sorte de courage d'esprit dans tout ce qu'il font, qui les fait ressortir, et je soutiens qu'avec une âme commune on ne les eût point inventés. Vous parlez de la méchanceté des *Lettres neuchâteloises*. Eh ! c'est une critique bienveillante, qui ne tombe que sur des choses légères... Qui se doutait que ces minuties fussent si sacrées? » Cette généreuse défense n'est pas seulement une preuve du sens littéraire de Chaillet, elle est aussi — et pourquoi ne le serait-elle pas? — un témoignage de la bonne amitié qui l'unissait à la châtelaine de Colombier. On se brouilla plus tard, pour une niaiserie, mais M[me] de Charrière avait été bien vengée des susceptibilités neuchâteloises.

Puisque j'en suis aux études de Chaillet sur des ouvrages du cru, je ne puis mieux faire que de lui emprunter quelques-unes de ses réflexions sur les *Poésies helvétiennes* du futur doyen Bridel. Il y a là des leçons qui n'ont pas assez profité : « Enfin, notre Suisse

française a donc son poète! Il en était temps et elle était bien faite pour en avoir. Si les mœurs poétiques, bannies de nos petites villes de Suisse, se conservent à grand'peine dans quelques recoins de nos campagnes, nos paysages au moins sont et seront toujours poétiques. Nulle contrée de l'univers où la nature soit plus belle, plus variée, plus majestueuse, où elle ait plus senti le pouvoir de l'homme, qui offre plus de beautés locales. Ce sont précisément ces beautés locales, ces traits distinctifs, décidés et caractéristiques, que le peintre intelligent de la nature doit s'attacher à bien saisir et à bien rendre... Ayons donc une poésie nationale! Si la douleur nous conduit au milieu des tombeaux, pour y répéter les complaintes nocturnes du sombre ami des ténèbres, du lugubre et sublime Young, que nos *Nuits* soient autres que les siennes! Faisons des églogues nationales! Que la Suisse nous fournisse et nos tableaux, et nos épisodes! » C'est, au reste, ce que disait Bridel dans sa préface. « Le poète suisse... s'enfoncera dans les Alpes et se pénétrera de leur spectacle solennel et sublime. » Chaillet prodigue les encouragements et les conseils au jeune rimeur, le met en garde contre sa « trop grande facilité, » lui demande « d'épurer et de perfectionner son goût, de n'être pas trop indulgent à son génie. » Et il lui remet en mémoire deux alexandrins qui terminent une des meilleures pièces du volume :

Forçons le Français même à répéter nos vers
Et vengeons l'Helvétie aux yeux de l'univers!

L'article sur Bridel, encore que riche de vues originales, paraît avoir été écrit à la hâte et Chaillet y dépasse la mesure de l'éloge. Je ne conçois point, en particulier, que notre critique s'ingénie à établir entre Delille et Bridel un parallèle plutôt favorable au poète suisse, « qui a certainement plus de verve » et qui dit des choses « plus neuves. » Je m'empresse de reconnaître qu'il a découvert et signalé maints défauts dans les *Poésies helvétiennes* : mauvais goût, obscurité, langue peu harmonieuse, allure lourde et traînante de nombre de passages ; mais, ajoute-t-il,

Mais, malgré ces défauts, je vous aime à la rage.

La littérature captive Chaillet ; les ouvrages spéciaux, ceux de théologie entre autres, ne le rebutent point. Son compte rendu des tomes 8 et 9 du *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, par

Jacob Vernet, est captivant entre tous. Le « grand Chaillet » y a glissé une profession de foi très nette : « Je ne lis guère ni les apologistes, ni les antagonistes de la religion : je n'ai pas besoin de les lire. Je les laisse disputer, et je crois. Si, par hasard, mon esprit est quelquefois embarrassé par les chicanes éternelles et les subtilités pyrrhoniennes de nos incrédules, je n'ai qu'à rentrer au fond de mon cœur et j'y retrouve toujours pure, intacte, victorieuse, la preuve du christianisme. Qu'on s'en tienne à ce qu'il y a de simple ; qu'on n'admette rien que de palpable, rien de trop recherché, rien de subtil, rien d'alambiqué ; que de part et d'autre, on retranche tout ce qui n'est que spécieux, tout ce qui ne peut mener qu'à une vraisemblance obscure, tout ce qui est, ou d'une métaphysique trop déliée, ou d'une érudition trop profonde... » Et il blâme indirectement Vernet de lancer de gros et nombreux volumes contre des gens qui ne les liront point et nieront de plus belle. Décidément, l'honnête apologiste genevois abuse de sa science ; Chaillet le lui dit en termes d'un parfait atticisme : « Qui lui pardonnera d'avoir employé deux cent trente-six pages à examiner si le passage où Josèphe l'historien parle de Jésus-Christ est réellement de cet écrivain juif ou non ? Qui lui pardonnera de connaître si bien les temps anciens, d'avoir lu Eusèbe, Diogène, Sozomène, Boetius, d'être au fait des circonstances où se trouvaient tous ces gens-là, de savoir quel but ils avaient en écrivant, de les citer,— et de les citer en grec ?... M. Vernet est beaucoup trop savant et il a beaucoup trop raison. » A propos de Vernet, Chaillet décoche cette flèche à Voltaire : « Partout on trouve cet homme à son chemin ; il se mêlait de tout, il raisonnait de tout, chicanait sur tout, en homme qui avait tout feuilleté et presque rien lu. » Le trait est joliment perfide. Comme l'on voit, tous les thèmes sont bons à Chaillet qui reste ingénieux, spirituel et savoureux, même avec des théologiens. Sa finesse et son aimable ironie sont toujours de la fête, ainsi que sa langue fort travaillée et, dans sa préciosité, si pleine de choses qui frappent et de mots qui portent.

Il n'est ni plus gauche, ni moins original quand il s'attaque aux grandes réputations consacrées, ou quand il étudie les chefs-d'œuvre contestés. Il a été un juge excellent de Voltaire et de Rousseau. Il a peut-être mieux compris Shakspeare que tous les Français qui en parlèrent avant lui. Comme il n'est pas sujet aux entraînements, que ses enthousiasmes n'ont jamais rien d'irréfléchi, il le traite avec une admiration respectueuse et clairvoyante. Il « aime la critique exacte, »

et, s'il s'incline devant « le sublime génie de Shakspeare, » s'il est saisi par sa puissance tragique, s'il déclare que l'auteur d'*Hamlet* « n'a point d'égal » comme peintre de la nature humaine, il aperçoit fort bien les défauts de la cuirasse. Aussi sème-t-il la méfiance contre l'art exporté et contre les imitations dangereuses. On peut imiter Shakspeare, « mais l'imiter avec beaucoup de circonspection, et comme Bossuet imiterait l'éloquence d'un sauvage. » Quel relief dans ce style auquel l'accent suisse n'enlève pas grand'chose de son incisive et brillante précision ! Chaillet était sans doute trop attaché aux « règles, » bien qu'il eût sacrifié sans regret celle des trois unités « qui rend nos tragédies monotones, » — trop pénétré aussi de la tradition classique, pour comprendre toute l'extraordinaire beauté du drame shakspearien. Il est bien français, ou plutôt, bien latin, par son amour de l'ordre, de la mesure, de la clarté. Aussi Boileau n'a-t-il pas eu de défenseur plus résolu que le rédacteur du *Journal helvétique*. Mercier — le Mercier du *Tableau de Paris* — ayant pris à partie le législateur du Parnasse, Chaillet taille sa meilleure plume et s'écrie : « Le mérite de Boileau n'est plus à la mode ; il est tout à fait suranné. Justesse, précision, exactitude, goût, régularité, nous faisons en général fort peu de cas de tout cela; ce ne sont que des minuties. Il n'est question aujourd'hui que de force, de philosophie, de chaleur, de grandes vues, de sentiment, et voilà précisément ce qu'on ne trouve pas dans Boileau; vaut-il la peine d'être lu ? Il n'y a pas jusqu'au plus petit mirmidon de notre littérature qui ne se croie très supérieur à lui. Il faisait bien des vers ; le beau mérite ! Mais prêchait-il les rois ? Donnait-il des leçons aux gouvernements ? »

Ses sympathies très classiques ne l'empêchent point de protester contre la sécheresse fleurie et la sentimentalité artificielle des poètes contemporains. Ce qu'il écrit sur Delille est, à cet égard, très caractéristique. Il analyse, en 1782, les *Jardins* du célèbre lyrique : « Amateur passionné de la poésie, je n'en suis que plus exact dans l'investigation de ses moindres beautés et de ses moindres défauts. C'est un lit de roses : le pli d'une feuille m'y blesse, mais aussi l'éclat, le parfum, la fraîcheur d'une autre feuille me charment. » Il est donc très sévère, et il « consent à passer pour un pédant » si ses rigueurs ont appris aux rimeurs « à écrire un peu plus correctement. » Revenant à Delille, Chaillet ne lui marchande pas les épithètes louangeuses; il sent bien toutefois ce qui manque au traducteur de Virgile et le lui dit tout uniment : : « Il n'y a pas assez de *verve* dans le poème des *Jardins*; point ou presque point de ces vers

heureux qui semblent avoir échappé au poète ; jamais de ces tirades produites d'un seul jet; partout des beautés, il est vrai, mais des beautés qui ne tiennent pas les unes aux autres ;... des groupes d'images auxquels il semble que l'on pourrait, sans qu'il y parût, en retrancher quelques-unes, en ajouter d'autres. » C'est moins ennuyeux et froid que les *Saisons* de St-Lambert, que Mme Necker aimait tant, ces *Saisons* « où il y a des descriptions que vous pouvez lire à l'envers, en commençant par les derniers vers et finissant par les premiers sans vous apercevoir du moindre dérangement. » Et pourtant, ce n'est que du bon St-Lambert ! Delille commet cette irréparable erreur de croire que l'esprit supplée à l'absence d'imagination : « Il veut tout dire avec esprit, et cela lui donne un air gêné, compassé, contraint... Tout est beau, si l'on veut, mais ce n'est que beau ; on y voudrait plus de naturel, plus d'aisance,

Et la grâce plus belle encor que la beauté. »

Ces choses, banales aujourd'hui, ne l'étaient point en 1782. Et ne découvrirait-on pas, en faisant un léger effort, dans les deux morceaux sur Bridel et Delille, comme un pressentiment de ce qui sera le romantisme ?

Ne sortons pas de la poésie, dont Chaillet parle si bien ! Le bijou, dans cet écrin de fine et libre critique, est, à mon sens, une « lettre à de jeunes dames qui m'ont envoyé des vers. » Que d'esprit, et gentiment dépensé ! C'est un petit chef-d'œuvre, savez-vous ? On n'eût pas mieux dit à Paris qu'à Neuchâtel : « Votre sexe, si j'ai bien vu, souffre plus volontiers la vérité que le nôtre. Peut-être aussi me trompé-je ; peut-être cela vient-il uniquement de ce que, sans même s'en apercevoir, les plus francs d'entre nous adoucissent et raisonnent la vérité quand ils vous la disent, ou bien qu'ils la donnent crue ou mal apprêtée à ceux de leur sexe ? Je l'ignore, mais il est certain que souvent on vous fait la cour par franchise. Je vais donc vous faire la mienne : Vos vers sont mauvais. » Il le prouve sans peine et conjure ses correspondantes de ne point se fier aux compliments qu'elles peuvent avoir reçus : « Quand il s'agit de juger les vers d'une femme, nous ne sommes plus connaisseurs, nous autres hommes ; les plus spirituels, les plus judicieux d'entre nous ne le sont plus. Nous prenons trop aisément une Grâce pour une Muse. » Et voici l'excellente morale qu'il tire de sa consultation poétique : « En général, je conseillerais fort aux femmes de ne plus faire de vers : cela ne leur réussit pas ; il vaut beaucoup mieux que nous en

fassions pour elles... » Que ce ton est nouveau sous une plume suisse ! Quelques-uns de ces Béotiens que le marquis d'Argens nous reprochait d'être seraient-ils devenus, dans l'intervalle, citoyens d'Athènes?

Vous connaissez Henri-David Chaillet, critique littéraire. Je me sépare à regret de ce Neuchâtelois si vibrant, si sagace et si loyal. Mais comment excuser notre Suisse romande d'avoir laissé mourir le *Journal helvétique*, faute d'abonnés? On n'écoute dans notre pays que les sermons qui se font au temple. Et encore ! Nous avons été si énergiquement prêchés durant des siècles, et nous prêchons nous-mêmes si aisément que nous estimons un peu n'avoir plus besoin de leçons. Celles de Chaillet furent de bonnes pièces d'or jetées par la fenêtre.

CHAPITRE IV

La presse suisse avant la Révolution.

I. Éditeurs et libraires : la *Société typographique* de Neuchâtel et le baron d'Holbach : F.-B. de Félice à Yverdon : son *Encyclopédie*, ses *Lettres aux désœuvrés ;* les libraires suisses de Voltaire. — II. Journaux et journalistes : J. Romilly et le *Journal de Paris ;* la presse périodique à Genève et à Lausanne ; encore le *Journal helvétique ;* des vers de Jean-Baptiste Say.

I

La censure française, qui avait d'inexplicables tolérances, affectait aussi de singulières rigueurs [1]. Les auteurs qu'elle surveillait de près s'adressaient volontiers aux libraires d'Angleterre, de Hollande ou de Suisse. Notre pays vit ses imprimeries prendre un développement très considérable. Les sociétés typographiques rivalisèrent bientôt avec les entreprises particulières et travaillèrent en grand ; nous en possédâmes dans la plupart de nos villes. La plus importante fut

[1] Voir sur ce point, entre autres, *Études critiques sur l'hist. de la litt. franç.*, par M. F. Brunetière, 2me série, 3me édit., Paris in-12, 1889 (un article sur : *La direction de la librairie sous Malesherbes*).

celle de Neuchâtel, fondée par *Jean-Élie Bertrand*[1] (1737 à 1779) et le banneret *Frédéric-Samuel Osterwald*, un géographe distingué. Bertrand et Osterwald réalisaient de beaux bénéfices, publiant d'ailleurs tout ce qui se présentait. Ils eurent l'imprudence de se charger, en 1771, d'imprimer le *Système de la nature*, du baron d'Holbach, l'un des ouvrages les plus agressifs de la philosophie matérialiste et athée. Quelques exemplaires circulèrent dans Neuchâtel et furent l'occasion d'un *tolle* général contre la Société typographique. On destitua Bertrand et Osterwald de toutes leurs charges, le livre fut brûlé par la main du bourreau[2].

Voltaire, qui se mêlait de tout, se hâta d'intervenir. Il mande, le 21 août 1771, au roi de Prusse « qu'Osterwald est persécuté par les prêtres. » Il ajoute : « Cet homme est d'un esprit très doux, très conciliant et très sage, et en même temps d'une philosophie intrépide, capable de rendre service à la raison et à vous, et également attaché à l'un et à l'autre. Il est de votre siècle, les Neuchâtelois sont encore du treizième et du quatorzième. Ce n'est pas assez que la prêtraille de ce pays ait condamné Petitpierre pour n'avoir pas cru l'enfer éternel... Puisque ce banderet Osterwald est menacé par le Consistoire d'être damné dans l'autre monde, ne peut-on pas demander pour lui quelque agrément dans celui-ci ? » Cette démarche partait d'un bon naturel, quoique la haine de la « prêtraille » y fût bien pour quelque chose. Frédéric II, qui avait plus facilement raison des armées autrichiennes que des mauvaises têtes neuchâteloises, répondit sur ce ton résigné : « J'ai voulu, dans ce pays, protéger Jean-Jacques : on l'en a chassé ; j'ai demandé qu'on ne persécutât point un certain Petitpierre : je n'ai pu l'obtenir. Je suis donc réduit à vous faire l'aveu humiliant de mon impuissance. » Osterwald et Bertrand furent cependant, après quelques années, rétablis dans leurs droits et fonctions.

Non loin de Neuchâtel, à Yverdon, un réfugié italien, FORTUNÉ-BARTHÉLEMY DE FÉLICE[3], créa en 1762 une imprimerie qui devint rapidement célèbre dans l'Europe entière. Félice avait eu une jeunesse aventureuse. Il était professeur de physique à Naples, lorsqu'il

[1] Il ne faut point le confondre — ce qu'a fait Gaullieur — avec son père, le pasteur-naturaliste Élie Bertrand ; il dirigea le *Journal helvétique* avant Chaillet.

[2] *Biographies neuchâteloises*, I, 49 ; II, 146 et s., *pass.*

[3] *Gaullieur*, 104 et s. *Histoire de la ville d'Yverdon*, de Crottet. *De Montet. Œuvres complètes* de Voltaire (édit. Garnier), XLVI, 347, 469 ; XLVII, 103 ; XLVIII, 205. *Geheimes Manual der Stadt Bern* (aux Archives cantonales bernoises), IV, 175.

s'amouracha d'une jolie Romaine, la comtesse Panzutti, qu'il enleva. On dérangea son roman : la belle fut reconduite à son mari, le ravisseur jugea convenable de passer en Suisse. Arrivé à Berne, où il embrassa la Réforme, Félice se consola de l'amour par la littérature. Il vint à Yverdon en 1762, et c'est là que nous le trouvons libraire, éditeur, journaliste, philosophe, historien, polémiste, l'un des hommes les plus entreprenants et les plus laborieux du siècle. Il fut l'initiateur et l'âme d'une *Encyclopédie ou dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines*, qu'il publia de 1770 à 1780 et qui comprend cinquante-huit volumes in-4°, avec les suppléments et les planches. Cet immense ouvrage n'est pas qu'une simple contrefaçon de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert. Si Félice a pris beaucoup à ses devanciers, son *Dictionnaire universel* n'en est pas moins original par bien des côtés. Il y a lui-même signé plusieurs articles des initiales D. F.; il avait, comme collaborateurs, des écrivains et des savants de la Suisse romande : Alexandre-César Chavannes, Élie Bertrand, J.-P. Bérenger, Mingard, Tscharner d'Aubonne, etc. Les encyclopédistes ne virent pas sa tentative de très bon œil. Ainsi Voltaire écrit-il à d'Alembert le 4 juin 1769 : « Les éditeurs (de l'*Encyclopédie* de Paris) ont paru craindre un rival dans un apostat italien nommé de Félice. C'est un polisson, plus imposteur encore qu'apostat, qui demeure dans un cloaque du Pays de Vaud. Ce fripon, qui a été prêtre autrefois, et qui en était digne... » L'inquiétude des éditeurs de l'*Encyclopédie* s'explique aisément. Mais la rage de Voltaire? Il faut l'attribuer sans doute à ces *Lettres aux désœuvrés*, que Félice avait lancées en 1766. LL. EE. s'étaient émues de cette publication, dont elles firent arrêter provisoirement la vente. On rendit ensuite à l'auteur les exemplaires saisis, parce qu'on n'y releva « absolument rien qui pût motiver une confiscation; » on lui recommanda néanmoins de ne rien imprimer contre « la religion, le gouvernement et les bonnes mœurs. » Les *Lettres aux désœuvrés*, macédoine assez mal préparée, nous content pêle-mêle les querelles littéraires du temps. Le conflit entre Jean-Jacques et David Hume y prend une trentaine de pages, et c'est l'Anglais qui reçoit les coups. Voltaire (« Polymathos ») n'est point ménagé. On l'accuse d'avoir tisonné le feu allumé entre Hume et Rousseau, d'avoir calomnié Jean-Jacques. Et Félice de lui crier : « Tout en chérissant ton génie, on déteste ton cœur. » Il poursuit : « Oses-tu bien reprocher des contradictions à quelqu'un, toi dont les ouvrages fourmillent de contradictions et d'erreurs?... Si je voulais rapporter toutes tes contradictions et tes erreurs, je pourrais bien en faire deux

gros in-12, sans consulter les deux volumes de tes *Erreurs*, imprimés à Avignon, lesquels je méprise souverainement parce que c'est l'ouvrage d'un dévot ou d'un fanatique, et que ces deux espèces d'hommes ne connaissent ni la raison, ni la vérité. » Il imagine même la prière que Voltaire balbutiera sur son lit de mort : « Ah ! des indulgences, je désirerais bien... Je meurs... Et mon curé... O sainte philosophie... que tes leçons sont admirables... quand on est en... bonne santé ! » Le patriarche de Ferney n'a point pardonné à Félice, mais, comme le dit l'auteur des *Lettres aux désœuvrés:* « quand on turlupine les autres, il faut s'attendre à être turlupiné. »

Quoique Voltaire écrive en 1772, que « la rapsodie de Félice est méprisée de tous les gens de lettres, » l'*Encyclopédie* d'Yverdon n'est pas une œuvre vulgaire. Elle fit quelque bruit; elle est aujourd'hui complètement oubliée.

Félice, qui a édité ou réimprimé des centaines d'ouvrages, fonda en 1779 un recueil mensuel intitulé : *Tableau de l'histoire littéraire du XVIII*me siècle, qui vivait surtout d'emprunts faits aux journaux de Paris et qui disparut en 1783. Il mourut en 1789, à l'âge de soixante-six ans; il avait reçu la bourgeoisie d'Yverdon. Félice n'est guère qu'un habile compilateur, mais l'influence qu'il a exercée dans notre pays ne doit pas être méconnue : il y a réveillé et sollicité le goût des lettres.

D'autres libraires suisses acquirent presque la célébrité, grâce à leurs relations ou à leurs démêlés avec Voltaire, ainsi *Gabriel* et *Philibert Cramer*, à Genève, ainsi *Grasset*[1], à Lausanne; on a tout dit sur ce sujet, qui ne nous touche d'ailleurs que très indirectement.

II

La prospérité de la librairie devrait aller de pair, semble-t-il, avec celle des journaux. Les périodiques[2] ne manquent point, dans la Suisse romande, durant la seconde moitié du XVIIIme siècle, mais on les a vus presque tous

[1] Voici une lettre *inédite*, que Grasset écrivait à Sinner de Ballaigue, le 5 septembre 1759 : « ..... Je n'ai eu aucune part, ni directe ni indirecte, à l'impression de la *Pucelle*; la preuve en est au bout (*sic*), quand ce livre a paru pour la première fois imprimé, j'étais au fond de l'Espagne, où le Tribunal de l'Inquisition m'aurait orné d'un san benito..... si l'on eût soupçonné que j'en avais eu le dessein. » La dénégation est plus formelle que l'explication n'est plausible.

[2] *Bibl. universelle*, XII, n. pér. 161 et s. (article de M. J. Chavannes). *Gaullieur*, *pass. Sayous*, II, 59 et s. *Gindroz*, *pass.*

Naître, vivre et mourir dans la même saison.

A Lausanne, paraît et disparaît, en 1766, une revue essentiellement didactique et moralisatrice : *Aristide ou le citoyen*, qui donne des articles contre le luxe, la mollesse, etc. et ne sort pas du programme formulé dans son épigraphe :

Je veux que la vertu plus que l'esprit y brille.

Il faut louer la tendance nationale de cette publication. Gindroz, qui est un juge bienveillant, a caractérisé l'œuvre elle-même en ces termes : « C'est toujours sage, moral, utile, et parfois ennuyeux. » Grasset, qui avait continué la Société typographique de Lausanne, fondée par Loys de Bochat, lance, sur les conseils et sous le patronage de Haller, la *Gazette littéraire et universelle*, revue bibliographique générale. La *Gazette*, une compilation qui prenait son bien dans les *Annales* de Gœttingue, ne dura que deux ans (1768 et 1769). Un peu plus tard, Félice n'obtenait qu'un demi-succès avec son *Tableau*, dont je parlais tout à l'heure. Les périodiques vaudois étaient condamnés à s'abstenir rigoureusement de politique et à se surveiller dans les autres domaines : est-ce là une des causes de leur insuffisante viabilité ? Je ne sais, car la presse genevoise et neuchâteloise ne réussit pas beaucoup mieux.

Sans m'attacher pour l'instant — j'y reviendrai — aux journaux que Mallet-Dupan rédigea, sous la direction de Linguet, ou pour son propre compte ; sans rappeler, autrement que pour mention, le *Journal de Paris* que *Jean Romilly* créait en France et qui fit une assez belle carrière ; sans reparler du *Choix littéraire* (v. p. 133), qui végéta, comme on s'en souvient, — je dois mentionner au moins le premier *Journal de Genève*, lancé quelque temps avant la Révolution, par Senebier et Bérenger. Ce journal, nous apprend Senebier, « fut trouvé trop savant par les uns, trop léger par les autres ; » et, ce qui explique ses malheurs, « il fut toujours instructif, mais rarement amusant. » Tous ces recueils avaient quelque chose de gauche et de somnolent. La littérature d'imagination, qui eût pu les rendre populaires, en était trop soigneusement écartée quand elle n'y était pas trop uniformément banale. On ne saurait blâmer le public d'alors de s'être montré réfractaire à ces lectures indigestes. Et puis, toutes ces revues en étaient réduites à faire travailler *pro Deo* les écrivains ; or les revues qui vivent de collaborations gratuites en meurent infailliblement.

Le *Journal helvétique*, lui, se soutenait comme il pouvait à Neuchâtel. J'ai retracé sommairement l'histoire de cette entreprise (v. p. 59 et s.); ses débuts avaient été pleins de promesses, ses dernières années, avec Chaillet, furent assez brillantes. Mais, dans l'intervalle, que de volumes insipides et lourds, inutiles et plats ! Julie Bondeli se plaint à Usteri, en 1765, « des fumiers du *Mercure* de Neuchâtel. » C'est là une appréciation peu galante, encore que tout ce qui est littérature dans le *Journal helvétique* ne mérite pas deux lignes de souvenir, de 1750 jusqu'à Chaillet. Celui-ci le métamorphosa sans parvenir à le faire vivre ; il n'y a d'ailleurs de supportable dans le *Journal* expirant, que ce que Chaillet y a écrit. Les correspondances de Grimod de la Reynière sur les théâtres de Paris sont d'un simple faiseur ; peut-être y recueillerait-on, en cherchant bien, quelques renseignements utiles sur l'histoire de l'art dramatique en France aux approches de la Révolution. Grimod est, pour le dire en passant, un adversaire des encyclopédistes. Ainsi, il affirmera très sérieusement, en annonçant une reprise des *Philosophes* de Palissot, cette retentissante comédie jouée pour la première fois en 1760 : « Les philosophes ne se sont jamais relevés de cette attaque. »

Les vers du *Journal*, même contrôlés par Chaillet, ne sont pas beaucoup moins mauvais que ceux publiés avant 1750. François Vernes envoie quelques jolies strophes amoureuses. Et c'est à peu près tout ce qu'il convient de mentionner. Je retiens cependant ce début d'une ode de Jean-Baptiste Say [1] : *Épître d'un amant à sa maîtresse,* « sur l'ordre qu'il avait reçu de son père de le rejoindre à Paris : »

> Oui, je pars, c'en est fait; un ordre respectable
> M'éloigne à jamais de ces lieux;
> Où traînerai-je hélas ! mon destin déplorable,
> Quand je serai loin de tes yeux ?
> Faut-il que, dévorant le chagrin qui me tue,
> Je survive à mon triste sort ?
> Ou faut-il, employant l'opium et la ciguë,
> Que je m'abandonne à la mort ?
> Non, il faut que je vive.....

Ces vers trahissent déjà l'économiste, s'ils ne révèlent pas le poète. Le *Journal helvétique* eût pris volontiers le parti du jeune Say ; mais ses abonnés ne lui laissèrent pas le choix, et il mourut en 1784.

[1] *J.-B. Say*, l'illustre économiste, est né d'un père genevois, en 1767. Il avait quinze ans lorsqu'il fit les vers que je cite dans le texte (livraison de mars 1782).

LIVRE IV

LE THÉATRE ET LA POÉSIE

CHAPITRE PREMIER

Le théâtre [1].

I. Le théâtre à Genève et dans la Suisse romande; Fabre d'Églantine et Collot d'Herbois. — II. Quelques œuvres dramatiques : *Le mariage de Figaro* de François Vernes; l'*Othello* de J.-B. Butini; Fr. Tronchin, ses tragédies et son théâtre de Corneille remanié; le *Caton* de Mme de Brenles.

I

Le théâtre à Genève! Ces mots ne nous étonnent plus. N'avons-nous pas assisté (v. p. 85 et s.) à la lutte épique de Voltaire et du Consistoire, puis au triomphe de la comédie à Genève? Le 2 juillet 1782, vingt mille hommes envahirent la ville, sans coup férir, sous le prétexte, imaginé par le comte de Vergennes, ministre de France, qu'il était nécessaire que les puissances garantes intervinssent pour rétablir la paix entre citoyens; le Sénat, qui tenait à ses sièges et qui craignait une émeute, n'était pas étranger à cet événement. Une autre troupe pénétra dans Genève à la suite de l'armée d'occupation : les acteurs de la Châtelaine. L'état-major franco-sarde entendait ne pas s'ennuyer. On ouvrit une souscription, qui réussit fort bien dans l'aristocratie genevoise, pour la construction d'une salle de spectacle. Les artistes se produisirent, en attendant mieux, dans le jeu de paume de Saint-Gervais; ils étaient reçus et fêtés, au reste, dans le meilleur monde

[1] *Histoire du théâtre à Genève,* par J.-M. Besançon, Genève, in-12, 1876. *Histoire du théâtre à Genève* (extrait de l'*Album litt. de la Suisse romande*), par J.-F. Chaponnière. *Genève et ses poètes*, 137 et s. *Gaullieur*, 240 et s.

qui suivait à la lettre les recommandations de d'Alembert. C'est dans ce théâtre provisoire que nous trouvons Fabre d'Églantine, l'auteur de l'*Intrigue épistolaire* et des *Précepteurs*. Il était populaire à Genève par ses romances, dont l'une : *Il pleut, il pleut bergère*, a duré bien plus que son théâtre. Sa diction très pure, sa parfaite connaissance du métier, en faisaient un comédien aimé du public, qui lui pardonnait son léger accent méridional. Mécontent de sa condition, porté à la misanthropie, vaniteux aussi, il devait saisir la première occasion de déserter les planches. Il reparut sur d'autres tréteaux et joua, dans le drame révolutionnaire, un rôle assez actif. Le cabotinage serait-il donc une école de législateurs ? On le croirait, à voir Fabre d'Églantine et Collot d'Herbois se succéder à Genève. La nouvelle salle — qui eut quatre-vingt-dix ans d'existence — fut inaugurée en septembre 1783. Tout le monde y courut. Collot d'Herbois en obtint la direction, l'année suivante, avec Desplaces. Il avait composé quelques pièces, entre autres *Bonne justice* ou le *Paysan magistrat* — une imitation de Caldéron, — qui fit une assez belle carrière. Le comédien chez lui valait au moins l'auteur. Quoiqu'il grasseyât fortement et qu'il eût peu de prestance (il était cagneux, comme on sait), les Genevois l'admiraient pour son extraordinaire mémoire, sa verve et sa passion. Les chroniques du temps, qui rendent le plus chaleureux hommage au futur proconsul de Lyon, racontent qu'il célébra de véritables triomphes dans l'*Habitant de la Guadeloupe*, la *Vie est un songe* et le *Festin de Pierre*. Il était, d'autre part, un excellent administrateur.

On donna, en 1784, deux pièces de Mercier, l'écrivain du *Tableau de Paris*, puis le *Barbier de Séville*, qui tint l'affiche assez longtemps. On représentait, en 1785, le *Mariage de Figaro*, le chef-d'œuvre de Mozart, un opéra-bouffe, *Zémyre et Azor* de Grétry, le *Devin du village* de Jean-Jacques, le *Tableau nocturne* de Destouches, la *Gageure* de Sedaine. Les recettes étaient en général très satisfaisantes. Ainsi trois représentations rapportèrent-elles en 1786, la somme considérable de quinze cents francs par soir, tous frais payés. C'était le beau temps à Genève, pour les directeurs ! Il ne dura guère. La Révolution s'avançait, menaçante. Le *Guillaume Tell*, de Lemierre, joué à Genève par La Rive, un acteur remarquable, faillit provoquer des troubles. Les magistrats défendirent la pièce. « Guillaume Tell proscrit à Genève ! » s'écrie Chaponnière. Eh ! oui, ce nom ne signifiait-il pas liberté, c'est-à-dire sédition ? Le théâtre fut fermé jusqu'en 1798 et changé en club : autres temps, autres acteurs.

Des ordonnances ecclésiastiques et même des lois civiles interdisaient les représentations dramatiques dans les principales villes de notre pays. La comédie s'était réfugiée dans les théâtres de société ; la présence de Voltaire à Lausanne et à Genève réveilla le goût de nos ancêtres pour les jeux scéniques. La Suisse romande devint, au surplus, l'une des officines des dramaturges français. Des pièces de Fabre d'Églantine, de Collot d'Herbois, de Lemierre, y furent, comme nous l'avons vu, jouées ou publiées. Mercier fait imprimer à Neuchâtel, par la Société typographique, sa *Mort de Louis XI* et ses *Tombeaux de Vérone*, une adaptation de *Roméo et Juliette* qui finit par la réconciliation des parents et le mariage des enfants. Guyot de Merville vint aussi en Suisse, mais n'y eut point de succès; il avait tiré de l'histoire de sa propre vie son *Consentement forcé* qu'il ne pouvait lire, dit-on, sans répandre un torrent de larmes. Destouches débuta à Soleure, où les acteurs de sa troupe représentèrent son *Curieux impertinent*. L'art national nous intéresse davantage.

II

Ils sont fort clairsemés et fort médiocres, les auteurs suisses qui écrivirent pour le théâtre au XVIIIme siècle. Je ne puis que rappeler en deux mots : le *Diogène à Carouge*, pièce sifflée de *Marcet de Mézières* ; une arlequinade du sieur Papillon, l'*Événement du point et virgule* ; la *Pension genevoise* de l'acteur Patrat ; le *Suisse bienfaisant,* qui parut à Neuchâtel et « dont la scène est dans les montagnes » de la principauté ; enfin la *Prise de Sainte-Lucie* et la *Folle de seize ans*, qu'un St-Gallois, *F. Müller de Friedberg*, composa sur le modèle des drames de Mercier. Senebier, et Marc-Monnier après lui, ont parlé d'une « comédie en trois actes intitulée : *Le Mariage de Figaro*, » qui serait due « au fils du pasteur Jacob Vernes. » Monnier se hasarde même à écrire que « cette pièce fournit peut-être à Beaumarchais l'idée et le titre de celle qui continue si bruyamment le *Barbier de Séville*. » C'est beaucoup d'honneur fait gratuitement à François Vernes, qui n'est pas le moins du monde un créancier littéraire de Beaumarchais. Il y a ici une petite énigme, qui a intrigué plus d'un chercheur. Le *Mariage de Figaro* de François Vernes n'est qu'une bagatelle née dans les circonstances suivantes : le roi hésitait à donner l'autorisation de jouer la pièce de Beaumarchais ; le public se montrait fort impatient de connaître la suite du *Barbier*, et c'est en vue de railler cette impatience, que Vernes crayonna deux ou trois

scènes; il les affubla du titre que l'on sait, mais qu'il n'a point imaginé [1].

Accordons mieux qu'une simple mention à deux ou trois de nos écrivains qui s'essayèrent à la littérature dramatique ! Je ne reviendrai pas sur la *Mérope* de P. Clément. Un ancien procureur général de Genève, *J.-B. Butini* publia, en 1785, « une remarquable traduction d'*Othello.* » C'est Marc-Monnier qui décerne cet éloge à Butini ; je serais plus exigeant. Et d'abord, il s'agit moins d'une traduction que d'un assez profond remaniement. « On sent, confesse l'auteur, qu'il fallait ôter à Othello sa figure basanée (!), adoucir le dénouement, élaguer quelques scènes, simplifier la marche, réduire le sujet aux trois unités. » Butini a le mérite d'avoir concouru, en même temps que Ducis et quelques autres, à populariser Shakspeare en France. Il a le tort d'être un des plus timides adaptateurs du grand poète anglais. Sa froide et sage rhétorique réussit sans doute à modérer la fougue de Shakspeare , à plier le génie aux conventions et à la routine. Aussi n'avons-nous plus dans *Othello*, qu'une pièce d'allure disciplinée, au style terne et compassé. Si du moins une versification élégante ou chaleureuse était l'excuse de coupures malheureuses et de ridicules atténuations ! Butini n'est qu'un rimeur passable. Ce n'est pas lui qui vous donnera l'inexprimable frisson, qui vous arrachera des cris d'admiration ou de frayeur. Qu'est devenue, par exemple, la scène sublime entre Othello et Desdemone ? Ceci :

Desdemona.

Vos yeux sont menaçants; votre air, votre visage
Est empreint de soucis; il m'annonce un orage.
Et j'ignore mes torts, hélas! qu'ai-je donc fait
Pour vous déplaire ainsi?

Othello.

Déplore ton forfait!

Desdemona.

Je te donnai mon cœur sans l'aveu de mon père,
Je volai dans tes bras, jalouse de te plaire,
Voilà tous mes forfaits. Doivent-ils t'irriter?
Pourquoi vois-je ton corps se roidir, palpiter?
D'où vient sur chaque trait ce trouble inexprimable?
Et cet œil enflammé? De quoi suis-je coupable?

Othello.

D'une feinte sagesse, oses-tu te parer
Devant moi, quand d'un mot je pourrais t'attérer?

[1] Je dois ces détails à M. Vernes-Prescott, fils de l'auteur.

Desdemona.

Dites ce mot, Seigneur !

Othello.

N'as-tu pas, infidèle,
Au traître Cassio, d'une main criminelle,
Fait présent du mouchoir que je t'avais donné ?.....

Vous me priez d'arrêter là ma citation. Est-ce absolument mauvais ? Non. Cela témoigne d'un honnête effort, mais cela ne suffit point quand il s'agit de Shakspeare.

Il vaut mieux lire de Butini un livre un peu déclamatoire, écrit en assez bonne prose : son *Traité sur le luxe* (1774), où je retrouve, entre autres, l'accusation que les censeurs de tous les temps ont portée contre les œuvres de leurs contemporains. Il faut l'entendre déclamer contre « ces romans qu'un homme d'honneur ne peut lire, fruits d'une imagination flétrie dans les bras de la volupté, » contre « ces tableaux où l'on peint les Grâces nues et Vénus sans ceinture. » Les Catons meurent hélas ! mais, l'humanité ne changeant guère, il est compréhensible que les Catons se répètent.

L'avocat *François Tronchin* n'a pas craint de faire paraître en 1779 cinq volumes sous ce titre : *Mes récréations dramatiques*. « Ce n'est, dit-il fièrement dans sa préface, aucun sentiment, ni d'orgueil, ni d'humilité qui me détermine à les publier. Si je croyais indigne de paraître ce peu de productions du même genre et dont j'ai fait mes délassements, je me garderais bien de leur laisser voir le jour. » Tronchin s'est amusé, mais je ne pense pas que ses *Récréations* aient récréé beaucoup d'amateurs de tragédies : les pièces originales sont quelconques, les autres... Avant tout, un mot de biographie. Tronchin, né en 1704, avait, dès les années de jeunesse, manifesté des dispositions pour le théâtre. Il commença par écrire une *Marie Stuart*, dans laquelle il essayait de réhabiliter la reine Élisabeth; sa *Marie Stuart* fut représentée à Paris, puis à Fontainebleau, devant le roi, en 1734. Le chevalier de Mouhy, critique consciencieux et compétent, déclare dans ses *Tablettes dramatiques* que l'œuvre du jurisconsulte genevois renfermait de réelles beautés. Nous revoyons Tronchin aux Délices, où il est un des bons acteurs de la troupe de Voltaire; il a recours aux conseils et à l'appui du maître. Le grand homme envoie à d'Argental, le 10 décembre 1755, « la pièce d'un de ses amis auquel il voudrait bien ressembler — il s'agit de *Nicéphore* de Tronchin ; — il croit qu'elle peut avoir du succès. » Il fallut néanmoins la «raccommoder. » Quelques mois après, Voltaire la retourne à

d'Argental, « achevée et réparée à peu près comme vous l'avez voulu. » On travaille en vain à la faire jouer; Arouet s'en console : « Apollon-Tronchin n'aurait pas réussi à Paris comme Esculape-Tronchin. »

Les cinq volumes des *Récréations dramatiques* comprennent essentiellement des tragédies de Corneille expurgées et façonnées selon le goût du XVIIIme siècle par un poète maladroit et sacrilège. Les remaniements de Tronchin sont tout uniment des crimes de lèse-génie. Il ne se contente pas de supprimer des personnages, de retrancher des scènes; le malheureux ajoute des vers et refait ceux de Corneille. Dans le *Cid*, don Diègue dit au comte de Gormas :

... Mais on doit ce respect au pouvoir absolu
De n'examiner rien quand un roi l'a voulu.
A l'honneur qu'il m'a fait, ajoutez-en un autre,
Joignons d'un sacré nœud ma maison à la vôtre.
Vous n'avez qu'une fille et moi je n'ai qu'un fils,
Leur hymen peut nous rendre à jamais plus qu'amis :
Faites-nous cette grâce et l'acceptez pour gendre.

Tronchin corrige ainsi le discours de don Diègue :

En vous nommant, peut-être on eût pu mieux choisir,
Mais le roi m'a trouvé plus selon son désir.
A l'honneur qu'il m'a fait, ajoutez-en un autre,
Unissons pour toujours ma maison à la vôtre.
Rodrigue aime Chimène; et ses vœux et les miens
Sont de les voir unis par de sacrés liens.
Veuillez y consentir et l'accepter pour gendre.

Horace est un peu moins maltraité que le *Cid*; mais tout passe par les mains profanatrices de Tronchin, *Cinna*, *Polyeucte*, *Pompée*, *Rodogune*, *Sartorius*, et jusqu'au *Venceslas* de Rotrou. Si encore nous avions là de franches parodies, fussent-elles médiocres ou même plates! Je connais peu de cas en littérature où l'on ait poussé plus loin la suffisance et le ridicule.

Les œuvres mêmes de Tronchin, un *Coriolan*, une *Cornélie*, des *Commènes*, une *Terentia*, une *Princesse de Portugal*, ne rachètent point ses péchés envers Corneille. C'est ennuyeux et froid.

Rappelerai-je encore que *Mme de Brenles*, la femme d'un des bons amis lausannois de Voltaire, traduisit en vers français le *Caton* d'Addison? Il ne nous reste plus de cette œuvre que le monologue de Caton, dont on trouvera les beaux vers, mutilés d'ailleurs par quelque copiste, dans Sayous et dans les *Lettres* de Golowkin (261).

CHAPITRE II

La poésie satirique et lyrique [1].

I. La poésie satirique : *Le Sauvage hors de condition*, dirigé contre Rousseau ; couplets politiques ; P. Rival ; les dialectes et la satire : F. Raspieler et ses *Painies*. — II. Deux poèmes philosophiques : *Le Mal* d'E. Salchli ; *La Grâce et la nature* de J.-G. de la Fléchère. — III. La *Société littéraire* de Lausanne et le réveil de la poésie nationale ; des vers de Ph. Bridel. — IV. La poésie lyrique à Genève : E.-S. Reybaz ; des vers inédits de Jacob Vernet. — V. Poètes neuchâtelois : L. Garcin de Cottens ; quelques noms. — VI. L.-S. de Lerber, sa *Vue d'Anet*. — VII. Traducteurs de poètes allemands : les Huber, P.-F. de Boaton, B. de Tscharner, l'avocat Python et ses *Bucolicos*.

I

Ce serait peine perdue que de chercher beaucoup de littérature dans notre poésie satirique de la seconde moitié du XVIIIme siècle. Voltaire ne nous a pas livré le secret de son vers spirituel et facile, léger et mordant. Nous rimerons assez mal et sans verve. Les sujets de railler se fussent trouvés cependant. Mais nos gouvernements n'aimaient pas à voir leurs faits et gestes mis en couplets, et ils sévissaient rudement contre les versificateurs irrévérencieux. Le Conseil de Genève ne promettait-il pas, en 1769, « cinq cents écus de récompense et le secret au révélateur » pour la découverte de l'auteur d'une fort médiocre *Chanson nouvelle* (v. p. 239)?

Je ne sache pas qu'on ait soupçonné l'existence du *Sauvage hors de condition*, « tragédie allégorico-barbaresque en un acte en vers, » qui est une amusante satire dirigée contre Rousseau. Elle forme le pendant d'un « conte moral, » plus drôle encore que récréatif, le *Sauvage en contradiction*. Les personnages de la « tragédie allégorico-barbaresque » sont : Pancrace, « philosophe anthropophage, » l'Ombre de Julie, sa fille, Émilius, son fils, Helveticos, « sénateur de Neuchâtel. » La scène se passe près cette dernière ville, « à l'entrée d'une caverne. » On devine les allusions.

[1] *Sayous*, II, 66 et s., 88 et s. *Gaullieur*, 248 et s. Une bonne partie de ce chapitre se rapporte à des œuvres dont personne n'a parlé jusqu'ici.

Émilius est à la recherche du grand Pancrace. Il arrive à « Neuchâtel, » où il est reçu par Helveticos dont les sentiments à l'endroit de Pancrace — Rousseau — ne sont pas d'une tendresse extrême. A entendre le « sénateur, » le malheureux Jean-Jacques a tout perdu, même l'honneur :

Mais enfin il lui reste.....

Emilius.

Eh! quoi donc?

Helveticos.

Ses rancunes,
Un libraire, un public, la fièvre et du papier.

Emilius.

C'est assez pour le sage.

Helveticos.

Et trop pour m'ennuyer.

N'importe, Émilius brûle de voir son père. Helveticos le contient : Pancrace dort, et

Le sommeil de Pancrace est un trésor pour nous.

L'entrevue d'Émilius et du « philosophe anthropophage, » leurs discours, sont d'un grotesque achevé. L'apparition de l'Ombre de Julie n'a pas même pour résultat de mettre fin aux lourdes calembredaines du poète, et j'ai un peu honte, pour les adversaires de Rousseau, des pauvres sottises qu'ils impriment contre lui. Il y a du moins quelques alexandrins bien tournés dans le *Sauvage hors de condition*.

Les querelles de Genève ont fourni, comme l'on pense, la matière de bien des couplets; les litanies injurieuses ou narquoises des rimeurs du temps sont en général moins brèves qu'insipides. La *Chanson nouvelle* de 1769 :

Pauvres natifs, peuple d'esclaves.....

cette chanson qui intriguait si fort le Conseil de Genève, est d'une platitude rare. Et c'est peut-être le chef-d'œuvre du genre! Les Vaudois n'ont pas su se venger avec esprit de la domination de LL. EE. Le jeu eût d'ailleurs présenté quelque péril. Les années qui précédèrent immédiatement la révolution provoquèrent bien l'éclosion

de quelques vers satiriques. Mais quels vers ! La moins vulgaire de ces petites choses, où la prosodie est traitée comme un simple bailli, a été reproduite tout au long par Gaullieur dans la *Revue suisse*. Je n'ai pas même le courage d'en citer le début.

David Rival, un horloger dégourdi, le père du fameux acteur connu sous le nom d'Aufresne, est à peu près le seul de nos faiseurs de vers qui sut rimer avec esprit. Nous avons conservé ses *Torts*, une fantaisie alerte et pimpante qui se rapporte au conflit Vernet-Voltaire. Arouet ayant dit, dans une de ses lettres, que Calvin avait « une âme atroce, » Vernet se constitua le défenseur du grand réformateur et Rival donna tort aux deux combattants :

Servet eut tort et fut un sot,
D'oser, dans un siècle falot,
S'avouer antitrinitaire,
Et notre illustre atrabilaire
Eut tort d'employer le fagot
Pour réfuter son adversaire,
Et tort notre antique Sénat
D'avoir prêté son ministère
A ce dangereux coup d'État.
Quelle barbare inconséquence !
O malheureux siècle ignorant !
Nous osions abhorrer en France
Les horreurs de l'intolérance,
Tandis qu'un zèle intolérant
Nous faisait brûler un errant.
Pour notre prêtre épistolaire
Qui, de son pétulant essor,
Pour exhaler sa bile amère,
Vient réveiller le chat qui dort
Et dont l'inepte commentaire
Met au jour ce qu'il eût dû taire,
Je laisse à juger s'il a tort.
Quant à vous, célèbre Voltaire,
Vous eûtes tort, c'est mon avis.
Vous vous plaisez dans ce pays :
Fêtez le saint qu'on y révère.....
Tronchin veille à votre santé ;
Cela vaut bien en vérité
Qu'on immole à sa sûreté
Le plaisir de pincer sans rire.

L'auteur dit poliment à Voltaire, rudement à Vernet, ce qu'il a sur le cœur. A cette poésie familière, d'un bon sens parfait et d'une agréable ironie, Voltaire répondit en vers auprès desquels ceux de Rival pâlissent à peine. Rousseau estimait beaucoup le talent de notre Genevois et il avait raison d'aimer, dans les pièces de Rival,

cette aimable facilité, cette heureuse concision, que relèvent d'ingénieuses saillies[1].

Les dialectes servaient, aussi bien ou mieux que le français, la cause de la chanson ou du pamphlet rimé. Genève a ses *Lettres du manchot* (1779), Lausanne *Lo Conte dau Craisù* (1785), qui est, dit Gaullieur, « le fondement *(sic)* de la littérature patoise dans la Suisse romande. » Le chef-d'œuvre de notre poésie populaire pourrait bien être les *Painies* du curé de Courroux (Jura bernois) *Ferdinand Raspieler*[2] († 1762). Les *Painies* ne sont exempts ni de longueurs ni de crudités; ils sont écrits avec entrain, les expressions énergiques et les vers bien frappés y abondent. Raspieler, après Montesquieu, protesta contre la mode ridicule des vertugadins ou *paniers*. « Qui pourrait le croire? s'écrie Rica dans les *Lettres persanes*. Les architectes ont été souvent obligés de hausser, de baisser et d'élargir les portes, selon que les parures des femmes exigeaient ce changement, et les règles de leur art ont été asservies à ce caprice. » Nous suivons, dans les *Painies*, une grande dame qui meurt subitement, durant la messe, et part pour l'autre monde avec tous ses atours. Saint Pierre, auprès duquel arrive la belle aux « painies, » l'envoie impitoyablement en enfer :

> Maidaime, attente donc qu'en relairdjeait la pœrte,
> I n'a p'aiyu baiti po djens de votre sœrte.....
> Saint-Pierre to d'in cô yi cho lai pœrte â né,
> Digeain : « Daime di monde, allê vo pormené[3]! »

Elle est mal reçue, même chez Satan, où ses monstrueux « painies » terrifient les damnés...

Je m'étais promis de ne point toucher à nos dialectes. On me pardonnera d'avoir fait une exception en faveur du premier poète qu'ait produit l'ancien évêché de Bâle.

II

La poésie lyrique nous offre une plus ample moisson. Quelques

[1] Voir ce que j'ai dit du *Tocsin fribourgeois*, p. 189.

[2] Publiés, avec une étude et des notes intéressantes, par MM. X. Kohler et Feusier, Porrentruy, in-8°, 1849.

[3] Voici la traduction :

> Madame, attendez donc qu'on élargisse la porte,
> Elle n'a pas été faite pour des gens de votre sorte.....
> Saint Pierre tout à coup lui ferme la porte au nez,
> Disant : « Dame du monde, allez vous promener! »

poètes — presque de vrais poètes — nous attendent. J'aimerais, avant de les saluer, me débarrasser de deux œuvres plus importantes par leur volume que par leur mérite : *Le Mal* du Bernois Salchli et *La Grâce et la Nature* du Genevois de la Fléchère ; commençons par *Le Mal* (1789), qui est aussi la plus mauvaise ! Je ne suis décidément pas de l'avis d'EMMANUEL SALCHLI lui-même ; il se figurait, dans sa candeur, avoir fait une merveille : « Le sujet annoncé par le titre de cet ouvrage, nous dit-il, est peut-être le plus sublime de tous ceux que la poésie didactique ait jamais traités. » Mais « la matière est hérissée d'épines !... » Ah ! certes, et auxquelles il s'est terriblement piqué. Le but du livre est d'ailleurs, « de faire voir que le mal, qui était inévitable dans la constitution de l'univers, tend, par la direction de la Providence, à la perfection universelle, au bonheur de la société en général et à celui de chaque individu en particulier. »

Le *Mal* compte à peu près sept mille alexandrins. Je n'ai pas eu le courage de rechercher minutieusement quels sont les « maux inventifs » par lesquels Dieu « nous amène au bonheur. » Quelques heures passées à parcourir l'immense dissertation versifiée de Salchli — car il faut bien étudier le dossier avant de condamner l'accusé — m'ont convaincu qu'il y avait là plus de raisonnement que d'inspiration, et moins de bons que d'exécrables vers. C'est de la philosophie lourdement délayée, avec des digressions souvent étranges et des répétitions toujours fatigantes. Je n'y ai rien trouvé de supérieur à cette description du paradis chrétien :

Quel pinceau tracera l'éternelle verdure
De ces jardins baignés d'une onde toujours pure ?
Qui peindra ces palmiers, ces platanes pompeux,
Ces cèdres élevés qui menacent les cieux,
Cette herbe veloutée et ces arbres de vie
D'où coulent le nectar et la douce ambroisie ?.....

Laissons l'ambroisie « couler, » et passons ! Décidément, si « le mal » doit être ici-bas le « grand moyen » dont Dieu se sert pour nous conduire à la félicité, je suis bien persuadé que *Le Mal* — de Salchli — n'a fait celle d'aucun de ses lecteurs.

La Grâce et la Nature[1], poème édifiant et didactique ! Bridel a,

[1] De la Fléchère fut, dit M. de Montet, « l'un des instruments les plus puissants du réveil religieux en Angleterre, au milieu du siècle passé. » Il se distingua comme prédicateur. Son poème parut en 1785 ; il avait été publié d'abord en deux volumes intitulés : *La louange* et l'*Essai sur la paix*.

dans ses *Mélanges helvétiques*, célébré « l'imagination ardente et vaste » de JEAN-GUILLAUME DE LA FLÉCHÈRE (1724 à 1785), et regretté que Genève n'eût pas « apprécié ses talents à leur juste valeur. » *La Grâce et la Nature* n'est au fond qu'un manuel d'apologétique en vers de douze syllabes; la prose y eût été moins déplacée. Si vous voulez, c'est une longue paraphrase rimée du psaume 148 : « Louez l'Éternel dans les cieux, louez-le dans les hauts lieux!... » Ni la fougue, ni la conviction ne manquent au poète, dont les alléluias sont plus d'une fois interrompus par de rudes apostrophes à tout ce qui n'est pas chrétien. Analyserai-je les vingt-quatre chants de cette œuvre étrange? Je préfère vous dire qu'il se rencontre par-ci par-là, dans ces hymnes touffues, des vers agréables et des passages éloquents. De la Fléchère s'écrie, en citant l'exemple des poètes antiques à ceux de son temps :

Les poètes d'alors, au doux son de leurs lyres,
Bâtissaient des cités ou fondaient des empires;
Hérauts de la justice, interprètes des lois,
Ils instruisaient le peuple, ils éclairaient les rois;
Célébrant de leur règne ou la honte ou la gloire,
Ils les faisaient mourir ou vivre dans l'histoire.

Imitez ces modèles, poursuit-il, ou, si vous craignez de redescendre jusque-là, imitez au moins les poètes religieux du siècle passé, « Delvincourt et Le Franc, avec l'un des Corneille, » ou même — le « sacré concert » des oiseaux! A ce propos, je conseille aux amateurs de solennelles bizarreries la lecture de tout le chant onzième, où « l'homme est instruit par les oiseaux » à entonner des cantiques en l'honneur de l'Éternel. Ils savoureront, je n'en doute point, ce cours d'ornithologie appliquée aux actions de grâces; ils en détacheront cette perle, — un couplet à l'adresse des « canaris : »

Vous que l'on apporta des îles fortunées,
Consolez par vos chants les âmes consternées,
Et, répétant toujours vos touchantes leçons,
Chantez le Dieu de paix dans vos tristes prisons!
Ainsi Paul et Silas, que des mains inhumaines
Au fond d'un noir cachot avaient chargés de chaînes,
Contents dans leur état, joyeux dans la douleur,
Touchaient leur géolier (*sic*) et chantaient le Sauveur.

Que l'on ne m'accuse point d'irrévérence! Je ne cède pas au malin plaisir de ridiculiser des idées absolument respectables. Je tiens simplement à faire voir à quelles aberrations peut conduire la

manie de prêcher en vers. Salchli, de la Fléchère, ont transporté dans leurs poèmes cet idiome de Chanaan dont notre littérature religieuse est saturée... Peut-être me blâmera-t-on d'exhumer ces vénérables pauvretés lyriques. Il ne serait ni consciencieux ni loyal de ne prendre que la fleur de nos écrivains et de mettre le surplus au bénéfice d'un facile ou d'un habile silence.

III

Le pays de Vaud — si beau! ajoute la Muse populaire — la riante et romantique contrée chantée par Rousseau, Clarens, la Meillerie, le Léman, et, dans le lointain, les cimes neigeuses des hautes Alpes, et, tout près, les crêtes verdoyantes du Jura, quel séjour et que de sujets d'inspiration pour un poète! Les Vaudois songeaient si peu à célébrer la merveilleuse nature au milieu de laquelle ils vivaient, que l'on s'explique bien l'indignation de Chaillet écrivant dans le *Journal helvétique* : « Que de fois en contemplant ces campagnes romanesques, habitées par des gens si peu romanesques, je me suis demandé : que font-ils? est-ce à eux de vivre sous ce beau ciel, de fouler cette belle terre? Ils végètent, s'agitent, se chicanent, languissent d'ennui, et Dieu les souffre dans le paradis de l'univers! » Il semble que la domination bernoise ait étouffé chez les Vaudois la puissance de sentir et d'admirer; le cœur et l'imagination sont asservis comme le reste. Un réveil ne se produira-t-il pas? L'âme vaudoise, cette âme rêveuse, contemplative et tendre, que nous découvrons déjà dans les stances amoureuses d'Othon de Grandson, l'âme vaudoise n'a-t-elle pas assez dormi, ne s'est-elle pas tue assez longtemps?

Un génie est caché dans tous ces lieux que j'aime,

dira bientôt Juste Olivier. Ce génie existe. Ne sortira-t-il pas de sa retraite? N'est-il pas fatigué de silence et d'ombre?

Un renouveau intellectuel s'annonçait. Deyverdun, le futur traducteur de *Werther*, l'ami et le collaborateur de Gibbon, avait fondé, vers 1772, une *Société littéraire*, qui compta parmi ses membres Samuel de Constant, puis F.-C. de Laharpe, Verdeil, Levade. On y dissertait *de omni re scibili*, « de l'utilité des Sociétés littéraires, » des « sciences absolument inutiles au bonheur, » que sais-je? Un jour, Philippe Bridel, que nous retrouverons, lut un mémoire très

affirmatif sur cette question : *La Suisse française a-t-elle une poésie nationale?* Eh! non, la Suisse française n'avait pas de poésie spécialement suisse, de poésie nationale, quoiqu'en eût le futur doyen qui prenait ses désirs pour des réalités. Mais Bridel, qui avait des vers en portefeuille, allait doter l'Helvétie romande de cette « poésie nationale » dont il ne pouvait — modestie oblige — se déclarer décemment le premier représentant. Au surplus, ses compatriotes se faisaient de la poésie une singulière idée. Bridel ayant démontré à la *Société littéraire* que « le pays de Vaud pouvait fournir plus de poètes que tout autre, à cause de sa belle nature, » le romancier Samuel de Constant l'apostropha en ces termes : « Ce n'est pas en chantant les beautés de la nature qu'on en jouit le mieux. Lorsque l'âme les contemple avec admiration, elle est pénétrée d'un sentiment si doux et si pur, qu'elle ne cherche point à les mettre en rimes et en mesures. Ne pressons donc point la nature de nous donner des poètes! Nous les achèterions par de trop mauvais rimailleurs. » Samuel de Constant prêchait pour sa paroisse, car on chercherait en vain, dans les quatre volumes de *Camille*, une description de dix lignes : il ne savait pas faire en prose ce qu'il déconseillait aux autres de faire en vers. Louis Bridel, un des frères de Philippe, abondait dans le sens de ce dernier : « Le livre de la nature, écrit-il en 1787, toujours ouvert devant nos yeux est celui qu'on étudie le moins. Pour moi, c'est celui que j'étudie le plus. Il est inépuisable et il ne m'ennuie jamais. » Ces Bridel furent une famille de poètes; nous reviendrons aux *Poésies helvétiennes* de l'un, aux *Délassements poétiques* de l'autre. En attendant, quelques alexandrins du conférencier de la *Société littéraire* nous prouveront qu'une muse romande, encore hésitante et bégayante, nous est née :

Heureux qui, de son chaume au centre du vallon
Dont les Alpes au loin terminent l'horizon,
Peut distinguer le bruit de la source prochaine
Qui court parmi les fleurs désaltérer la plaine,
Et qui, sans en rien craindre, entend pendant la nuit
Le fracas éloigné du torrent qui s'enfuit!
Plus heureux qui d'un lac habitant le rivage
Le voit tour à tour calme et battu par l'orage,
Soir et matin l'observe et l'admire toujours,
Se baigne dans son onde au déclin des beaux jours
Et ne s'en va jamais, loin du toit de ses pères,
Errer au gré des vents sur des mers étrangères!
O vous que le Léman voit sur ces bords fleuris,
Des biens que vous avez, sentez-vous tout le prix?
Répondez : savez-vous qu'il n'est, d'un pôle à l'autre,
Aucun climat plus beau, plus heureux que le vôtre?.....

IV

La poésie lyrique ne fut en aucun temps la passion des Genevois. Ils ont cependant commencé, au XVIIIme siècle, à chanter d'une voix qu'on ne leur connaissait guère. ÉTIENNE-SALOMON REYBAZ[1], qui est leur poète le plus habile à cette époque, ressemble, non par la foi, mais par le talent, aux hommes de la Réforme : il a dix cordes à son arc, il est prédicateur, critique littéraire, philosophe, jurisconsulte, journaliste. Il rime, par surcroît, et en artiste exercé. Il tourne avec facilité la petite pièce spirituelle ou galante, le couplet satirique ou guilleret. Les sujets plus graves ne l'effraient point et lui conviennent également. Je goûte peu ceux de ses chants religieux qu'a publiés M. Guillot : c'est en même temps froid et déclamatoire. Quelques scènes de deux tragédies (*Charles Ier* et *Denys de Syracuse*) qu'il n'a point achevées sont, au contraire, d'un grand et beau style, avec quelques négligences et quelques incohérences. Il n'a pas eu d'accents plus heureux que dans ses stances sur la mort de Rousseau :

...Ou si notre siècle peut-être
Ne sait pas encor t'honorer,
Avec tes écrits, ô mon Maître !
Seul j'irai m'instruire et pleurer.
J'invoquerai, pour t'admirer,
Une postérité plus sage,
Qui, par un immortel hommage,
Soit digne de te célébrer.

JACOB VERNET (v. p. 127 et s.) s'effaroucha de cet hommage rendu par un pasteur de Genève à la mémoire de Rousseau. Il répondit à Reybaz :

Je me ris d'un transport de zèle
Qui s'extasie au lieu de voir.....
De tout discours, de tout écrit,
La raison doit bannir l'ivresse :
Si l'on exalte tant l'esprit,
Ah! c'en est fait de la sagesse.

Reybaz, qui n'était pas un sot, répliqua :

[1] Voir p. 140 et, ci-après, le chapitre Ier du Livre III de la période suivante. Consulter surtout : *Un poète de la Suisse romande au XVIIIme siècle (E.-S. Reybaz)*, par M. A. Guillot, Genève, in-8°, 1887.

... Grave auteur qui, dans ton récit,
De mes vers condamnes l'ivresse,
Toi-même fis excès d'esprit,
Tout en nous prêchant la sagesse.

Qui donc se doutait — puisque j'en suis à parler de Vernet, — que l'éditeur de l'*Esprit des lois*, l'adversaire de Voltaire et des philosophes, le savant dogmatiste, fût un poète dont le seul tort est d'avoir trop peu sacrifié aux Muses? Il y a, dans ses vers, une émotion sincère, une grâce un peu sévère mais pénétrante, qui nous ramène à Malherbe et qui fait penser aussi, par certains côtés, aux romantiques assagis de notre siècle, à de Laprade, par exemple. Ne direz-vous pas comme moi que ces strophes (inédites [1]) sur la mort de Mme Marie-Charlotte Boissier, fille du professeur Ami Lullin, sont mieux que de la poésie de circonstance? Je cite :

J'ai vu dans un beau corps une âme encor plus belle
Pendant trop peu de temps orner ces tristes lieux,
Et, dans son court printemps, nous montrer un modèle
Déjà digne des cieux!

Jeune sans passions et tendre sans faiblesse,
Savante sans babil, ferme sans dureté,
Riche, faisant le bien sans faste et sans mollesse,
Et sage sans rigidité.

Quel cœur rendit à Dieu d'hommage plus sincère?
Quel cœur porta jamais dans les liens sacrés
Et de fille et d'amie, et d'épouse et de mère,
Des sentiments plus épurés?

Dans cette fleur des ans où la mort l'a ravie,
Que de devoirs remplis, que de traits de vertu!
Si par l'emploi du temps on mesure la vie,
Elle a longtemps vécu.

V

Il y eut quelques rimeurs à Neuchâtel, avant la Révolution : *Hugues Ramus*, un pasteur qui traduisit des psaumes, *Charles-Albert de Pury* (v. p. 181) qui collabora au *Journal helvétique*, quelques

[1] Cette pièce de vers m'a été communiquée par M. E. de Budé. — On connaît peut-être les jolis vers envoyés par Vernet à Mlle Aïssé : « Aïssé de la Grèce épuisa la beauté....,» qui sont placés à la fin des *Lettres* de la belle Circassienne (édit. de 1787) et à deux endroits de l'édition de Lausanne et Paris, 1788.

autres encore. Le marquis d'Argens, que nous avons déjà rencontré marchant sur les plates-bandes de la poésie suisse, a écrit ces lignes à l'adresse des Vaudois et des Neuchâtelois : « S'il faut en juger par quelques vers français qui ont été composés par des auteurs de Lausanne et de Neuchâtel, je puis dire que les Suisses sont les plus mauvais poètes de l'univers. On dit qu'un habile docteur avait proposé de se servir de ces poésies à la place d'opium : au lieu de faire avaler trois grains de cette drogue à un malade, on eût lu quatre vers français composés par un poète de Neuchâtel. » Ces appréciations, vraies en 1740, ne l'étaient plus trente ans après. Neuchâtel eut, en effet, durant la période qui nous occupe, un poète au moins de réelle valeur.

Jean-Laurent Garcin [1] (1733 à 1781), seigneur de Cottens, le fils du fameux médecin de même nom, quitta de bonne heure son poste de vicaire ou de suffragant à Fleurier, pour se vouer exclusivement à la musique et aux lettres. Il publia, en 1761, une gracieuse épître en vers : *La Ruillière*, que l'on attribua généralement à Gresset. Cette erreur de juges compétents équivaut à un éloge. Il y avait, dans le poème de Garcin, la légèreté du tour, la vivacité de l'esprit; l'inspiration était, en revanche, courte et superficielle. C'était bien de la poésie du XVIIme siècle :

Je peins un séjour champêtre,
Non pas tel assurément
Qu'en maint poème charmant
Chacun pût le reconnaître.
Ce n'est point un beau vallon,
Où le ruisseau qui se cache
Sous un tapis de gazon
Avec peine s'en arrache;
Où croisse le doux jasmin
Qui, des pleurs dont il s'arrose,
Perle son tendre satin;
Où le vif bouton de rose
De l'arbrisseau dont il sort
Sans regret se dépaïse
Pour orner le sein de Lise
Et faire envier son sort
Au berger qui la courtise.

Non, la Ruillière est une retraite modeste et rustique, mais Garcin a raison de se contenter de peu et d'aimer son joli coin de terre. Il flâne volontiers. Il est gastronome; « soupe fine, » « courte

[1] *Biographies neuchâteloises. France protestante. Gaullieur*, 234 et s. *De Montet.*

sauce, » « petits plats, » transformeraient à son goût un « chenil » en « paradis. » Et puis, il n'est pas seul à la Ruillière. « Deux sœurs presque égales d'âge » et deux amis font de sa thébaïde une Capoue en miniature. Il peut donc se rire du bruit des villes et des vains plaisirs du monde; il ne s'en fait point faute :

Dans un grand cercle languir
En jurant que l'on s'amuse;
A haute voix applaudir
Ce que tout bas on accuse;
Visiter avec ennui
Et bâiller avec décence;
Cajoler en face autrui,
Et médire en son absence.....
Rechercher tout sans désir,
Rire de tout sans plaisir :
Voilà ce qu'on appelle vivre!

Cet aimable badinage, cette philosophie terre à terre qu'on retrouve dans une vive *Chanson du guet* du même auteur, n'ont pas empêché Garcin de traduire en bons vers quelques psaumes du roi David; ses *Odes sacrées* ont même eu deux éditions.

VI

Sigismond-Louis de Lerber[1] fut sans contredit notre poète le mieux doué entre Henzi et les Bridel. Il y a de l'art et beaucoup de sentiment dans ses vers qui, selon Aimé Steinlen, sont remarquables « pour la correction, la grâce, le charme du tour. » Et notez que Lerber était un grave jurisconsulte bernois et un austère philosophe, auquel on doit, entre autres, un *Essai sur l'étude de la Morale*. Nous avons appris à le connaître par l'épître agréablement rimée qu'il adressait à Voltaire en 1753 (v. p. 80). On a surtout vanté sa *Vue d'Anet*, un doux et riant poème descriptif. Quelque gaucherie dans l'expression, quelques vers discutables, ne nous gâteront pas le plaisir d'une sincère admiration. La *Vue d'Anet* débute ainsi :

Pour acquitter chez toi la dette de mon cœur,
Anet, me suffit-il de chérir ta mémoire?
Quand tu fais tout pour mon bonheur
Ne ferais-je rien pour ta gloire?

[1] *Gaullieur*, 259 et s. *Ch.-V. de Bonstetten*, par A. Steinlen, 85 et s. *Poésies et opuscules philosophiques* de feu le professeur Lerber, in-8°, 1792. La *Vue d'Anet* (à laquelle on a ajouté diverses autres pièces de vers), réimpr., Berne, in-18, 1832.

Oui, je te l'ai promis, je veux que l'univers
Admire comme moi l'éclat de ta richesse,
Et, qu'épris des attraits divers
Que tu me présentes sans cesse,
Au nombre de tes biens il mette aussi mes vers.

Lerber vous paraîtra bien sûr de son talent. Mais savez-vous, au XVIIIme siècle, un Vaudois, un Neuchâtelois, un Genevois, qui ait cette aisance et cette fraîcheur? Les plus littéraires de nos prosateurs et de nos poètes de l'époque seront-ils donc — Rousseau et Chaillet exceptés — un gentilhomme bernois, Muralt, un légiste bernois, Lerber? Il ne manque pas, dans la *Vue d'Anet*, de réminiscences, d'artificiel et de convenu. Pomone se promène dans les vergers, Flore prend ses ébats dans les jardins, et Bacchus, et Cérès, et Jupiter lui-même sont de la fête. Cependant, que de délicatesse et d'émotion !

Je vois au vaste sein d'une plaine riante
Les toits d'Anet briller sur un large coteau
Dont les feux de midi dorent la douce pente;
La côte étale au loin les plus vives couleurs
Je n'aperçois partout que de riches herbages,
De superbes moissons, de séduisants feuillages
Et des tapis semés de fleurs.....
Je vois couler la Broye à travers les roseaux.....
Rivière paisible et chérie,
Que j'aime à suivre tes détours !
Ton eau silencieuse, en son paisible cours,
Présente à mon esprit l'image de la vie :
Elle semble immobile et s'écoule toujours.....
La génisse en automne, errante sur tes bords,
Préfère à tout ruisseau ta source fraîche et pure.
Le saule qui te doit son feuillage argenté,
Prête toujours son ombre à ta rive tranquille.
Le zéphyr fugitif, au retour de l'été,
Dans ton humide sein trouve un heureux asile
Et la jeune Chloé, dont les attraits naissants
Peuvent donner déjà de l'ombrage à Glycère,
Vient, seule quelquefois, à l'insu de sa mère,
Se jouer à l'écart dans tes flots transparents.
Coule, coule sans fin, source riche et féconde,
Tu ne répands que des bienfaits
Sur les rivages pleins d'attraits
Où le destin conduit ton onde :
Ah! que tu dois te plaire à ne tarir jamais!

La *Vue d'Anet* n'est-elle pas exquise ? N'est-ce pas un tableau à la Watteau, — d'un Watteau chaste, naïf et attendrissant ?

VII

Si la poésie originale ou nationale ressemble encore, dans notre Suisse romande, à un jardin fraîchement retourné, où quelques fleurettes précoces lèvent timidement leur modeste corolle, la poésie étrangère, la poésie allemande en particulier, est transplantée chez nous avec une sorte de passion. Ils sont légion nos traducteurs en prose ou en vers. *Louis-Ferdinand Huber* et sa femme, la veuve du naturaliste Forster, étaient venus d'Allemagne se fixer à Bôle, auprès de Mme de Charrière dont ils traduisirent en allemand quelques volumes. Ils traduiront également, — le français leur est presque aussi familier que leur langue maternelle, — les *Idylles* et la *Mort d'Abel* de Gessner, sans compter nombre d'autres ouvrages, parmi lesquels les *Alpes* et les romans de Haller.

J'ai parlé tout à l'heure de Gessner, dont le nom devint presque populaire en France grâce à la traduction, non point du couple Huber, mais du chevalier *Pierre-François de Boaton* (1734 à 1794), un Vaudois qui entra au service de la Sardaigne et occupa ensuite une chaire à l'École militaire de Berlin.

Je laisse de côté *Vincent-Bernard de Tscharner*, qui nous a donné en français les poésies de Haller et la *Messiade* de Klopstock. Je ne rappelle que pour mémoire les *Bucoliques* de Virgile mises en patois gruyérien par l'avocat fribourgeois *Python*. Je renonce à citer d'autres noms. Il est temps de clore ce chapitre et d'aborder une période qui fut, tout ensemble, une ère de troubles et d'abaissement pour notre pays et l'âge d'or de la littérature romande.

SIXIÈME PÉRIODE

DE LA RÉVOLUTION AU ROMANTISME

LIVRE I

LE ROMAN ET LA POÉSIE

CHAPITRE PREMIER

Le dix-huitième siècle et la Révolution [1].

I. L'influence littéraire du XVIIIme siècle. — II. La Révolution ; la Suisse nouvelle. — III. Les lettres et les mœurs.

I

Il est de mode aujourd'hui de dénigrer le dix-huitième siècle, qui n'en a pas moins accompli son œuvre libératrice. Voltaire n'est, pour

[1] Voir outre nos diverses *Histoires suisses* et les écrits du temps analysés ci-après (ad *Mallet-Dupan*, *Mme de Charrière*, *Bonstetten*, *Sismondi*, etc.) : *Revue suisse*, XXI, 243, 323, 378 (*Lettres de Sophie Laroche*, par E.-H. Gaullieur), *Ibid.*, 493 et s. (*Lettres de C.-V. de Bonstetten*, par le même). *Le Salon de Mme Necker*, l. c. II, 236 et s. *Gaullieur*, 297 et s. *Biblioth. universelle* de novembre 1876 (article de M. A. de la Rive). *Das Wiedererwachen*, etc., par J.-J. Hottinger, Zürich, in-8, 1858. *La Suisse sous le pacte de 1815*, par M. B. van Muyden, Lausanne et Paris, in-8, 1890 (spécialement les p. 249 et s., 328 et s., 460 et s.). *Ph.-A. Stapfer*, par M. R. Luginbühl, Bâle, in-8, 1887 (éd. franç., Paris, in-8, 1888). *Genève et les rives du Léman* de R. Rey, 159 et s., *pass.* *D'un siècle à l'autre* (correspondances inédites des XVIIIme et XIXme siècles), par J.-B.-G. Galiffe, Paris, 2 vol. in-8, 1878. *Extraits du Journal inédit du prof. Pichard*, par M. E. Mottaz, Lausanne, in-8°, 1890.

quelques-uns de nos critiques les plus estimés, qu'un écrivain très spirituel, assez malfaisant et parfaitement superficiel ; Diderot, qu'un gros viveur, éloquent et inspiré entre ou pendant deux vins; les encyclopédistes qu'une bande de mauvais patriotes et d'intelligences étroites; Rousseau qu'un sophiste doublé d'un rhéteur chaleureux. Quant aux hommes de la Révolution, M. Taine les a jugés on sait comment. Toutes les louanges, tous les hommages, tous les dithyrambes sont pour le siècle de Louis XIV, pour cette littérature admirable sans doute, mais purement intellectuelle et qui n'a pas fait avancer l'humanité d'un pas. Et c'en est assez pour s'associer presque, par besoin de réaction contre la partialité dont la grande famille des précurseurs est victime, à cette condamnation que M. Renan prononçait naguère et dans laquelle il enveloppait tous nos classiques : « Je me révolte dès qu'on veut faire de cette pensée lourde et sans critique, un modèle de la beauté absolue... » Mais il ne s'agit pas pour nous de nous mêler à une querelle qui intéresse exclusivement la France. Dans notre petite Suisse romande, le XVII[me] siècle a compté si peu, qu'il ne saurait soutenir la comparaison avec l'âge suivant. Il ne fut qu'un écho affaibli et monotone des temps de la Réforme. Sa littérature est essentiellement calviniste et se confond à bien des égards avec sa théologie; elle n'a, en particulier, rien de suisse, et, ce qui est plus grave encore, rien de littéraire. Quelle différence avec celle d'une époque où nous allons de Muralt à Chaillet, en passant par Rousseau ! Le protestantisme avait, d'autre part, effacé les originalités, ployé sous une même loi les esprits et les consciences. Il n'y avait plus ni Genevois, ni Vaudois, ni Neuchâtelois, il n'y avait plus de Suisses français : tous huguenots ! Le dix-huitième siècle vint et signifia un peu la liberté de croyance, beaucoup le réveil du caractère national, la résurrection, avec leurs diversités d'avant la Réforme, des différents types romands. Il eut, chez nous comme ailleurs, des tendances révolutionnaires, bien que ses hardiesses y aient eu un caractère tout particulier de réserve et de gravité, et bien que les efforts n'aient point manqué pour le maintenir dans la voie des anciennes traditions. L'Église, longtemps souveraine incontestée, a vu se lever deux puissances rivales : la science et la politique. La politique est, de son essence, fort militante et non moins irrespectueuse; elle s'attaque à tout ce qui la gêne, les obstacles même vénérables ne sont pour elle que des obstacles à renverser. La science, elle, vit de liberté.

Tout fut battu en brèche, à partir de Rousseau, malgré les

résistances d'une autorité qui songeait davantage à son intérêt qu'à ses principes. La littérature, autrefois la vassale de la théologie, fit, surtout à Genève et durant la seconde moitié du siècle, sa part dans l'œuvre de la Révolution, moins émancipée sans doute, et moins vigoureuse qu'elle ne l'avait été aux heures de la Réforme commençante, mais plus variée, et non moins riche, et plus soucieuse d'être littéraire, quoiqu'elle conserve ses habitudes didactiques, ne se débarrasse pas tout à fait du « style réfugié, » soit essentiellement dissertante, manque en général de souplesse et de brillant, se distingue plutôt par la solidité et la passion obstinée.

II

La Révolution peut venir.

L'ancien régime ressemble à quelque vieux château dont les murs lézardés et les tours branlantes s'écrouleront au premier choc. Et il faut entendre par ancien régime, outre les institutions civiles et sociales du passé, tout le patrimoine religieux et moral d'une longue suite de générations. Le XVIIIme siècle, brutal et généreux, curieux et frondeur, fatigué d'obéissance ou de servitude, poussé moins encore par la foi qui renouvelle que par le mécontentement raisonneur qui sape et détruit, — le XVIIIme siècle a préparé bruyamment la crise formidable que tout annonçait et que personne cependant ne croyait aussi prochaine. La Réforme paraissait épuisée et n'avait, au surplus, exécuté que certains points de son programme de civilisation et de liberté; la révolution anglaise de 1688 n'était en somme qu'un événement local, où le continent vit un beau sujet de métaphysique politique au lieu d'y chercher de fécondes leçons; la révolution américaine de 1774 exerça peu d'influence sur l'opinion européenne. Les philosophes français sont les véritables artisans du bouleversement qui va disloquer la vieille société. Les sourdes rancunes, les profondes misères de la multitude, remuées, étalées, exaspérées, éclateront soudain en vengeances terribles, et la gloire ruineuse de Louis XIV, et la cruelle frivolité de Louis XV, tout ce lourd fardeau de guerres folles, de gaspillage insensé, de despotisme imprévoyant, qui pesait sur le peuple, retombera sur la royauté et l'écrasera, 89 ne devant, ne pouvant être que la préface de 93.

La Révolution ne s'étendra pas qu'à la France. Les gouvernements aristocratiques de nos petits États immolaient l'intérêt public à leur égoïsme, étouffant sous une tyrannie, tracassière comme à Genève,

hautaine comme à Berne et à Fribourg, les revendications les plus modestes et les plus légitimes. Ils proscrivaient ou décourageaient les hommes assez imprudents pour se constituer les avocats du droit contre la force ; et nous retrouverons à Paris, vers 1789, quelques-uns de ces exilés ou de ces mécontents, les Genevois Clavière, Dumont, Duroveray, Reybaz, les Vaudois Perdonnet, Reynier, Laharpe, Cart, les Fribourgeois Rey, Castella, Guisolan, qui furent presque tous les fondateurs ou les soutiens d'un club helvétique destiné à travailler les régiments suisses et à les gagner à la cause révolutionnaire. Mais, dans le pays même, les tentatives insurrectionnelles se succèdent à brefs intervalles. Le Bas-Valais ouvre les feux. Les Vaudois célèbrent, à la barbe de LL. EE., l'anniversaire de la prise de la Bastille. Les sujets de l'évêque de Bâle se révoltent contre leur prince. Ces émeutes, d'abord apaisées ou réprimées, allaient recommencer, plus violentes, plus irrésistibles, avec le concours matériel ou moral de la République française. C'est à la France que des Suisses, le tribun bâlois Pierre Ochs, l'agitateur vaudois Laharpe, demanderont la régénération de leur patrie. Les États de Vaud, convoqués le 24 janvier 1798, proclament la République lémanique. A Genève et à Fribourg, la révolution déborde l'ancien régime. La Suisse est envahie par les Français, la Confédération des treize cantons succombe après une résistance héroïque ; la République helvétique, une et indivisible, inaugure, sous la protection des vainqueurs, son orageuse et courte existence.

Pauvre République helvétique ! Elle faillit nous donner cette unité pour laquelle nous luttons encore ; elle vécut de belles aspirations, de buts élevés, — et d'incessantes querelles. Tributaire de la France, déchirée par les factions, menacée constamment de la guerre civile, elle ne sut, au fond, que végéter et s'agiter jusqu'à l'Acte de médiation de 1803, qui, rédigé par Bonaparte, apportait à notre pays les bienfaits des principes de la Révolution et reconstituait la Confédération suisse sur des bases démocratiques. Le médiateur attendait de nous plus que de la reconnaissance ; il nous imposa une alliance défensive et une capitulation militaire qui obligea les cantons à entretenir sous les drapeaux français, un corps de seize mille auxiliaires. Et nous fûmes associés, jusqu'en 1813, à la fortune de l'empereur, et nous eûmes, à partir de 1815, notre période de restauration. La Suisse redevenait une Confédération, avec vingt-deux États souverains. Le Pacte de 1815 subsista pendant trente ans, « interprété, dit fort bien Vulliemin, de 1815 à 1830, dans un sens

réactionnaire, et, de 1830 à 1847, dans l'esprit d'une renaissance.» La Suisse nouvelle était créée ; elle engloba toute cette petite famille romande dont nous étudions la vie intellectuelle.

III

Le temps de la Révolution rappelle à bien des égards celui de la St-Barthélemy : des émigrés et des fuyards, Servan, Lenoir, Lally-Tollendal, Necker, Mounier, cent autres, se réfugient en Suisse. Ces hommes, la plupart éminents ou distingués, contribuent à entretenir la vie intellectuelle dans ces foyers de culture qu'étaient Genève et Lausanne. Des troubles sans cesse renaissants, l'instabilité de toutes choses ne parviennent point à y étouffer l'amour des occupations de l'esprit. Sophie Laroche, l'amie de Wieland, écrit de Nyon, en 1792 : « J'entendis parler d'un tour de force littéraire auxquel ces dames se sont livrées, à l'exemple de Genève, ville qui est naturellement un petit Paris pour le pays de Vaud. A Genève donc, des dames ont imaginé de passer en revue, pour se désennuyer dans ces temps difficiles, des collections de gravures et de s'imposer pour tâche ou pour pénitence, d'inventer et d'écrire des histoires là-dessus, — une histoire par estampe. Ce jeu d'esprit n'a pas moins bien réussi à Nyon qu'à Genève. Mme de Montolieu a composé une histoire arabe sur l'image d'une femme assise entre un lion et un âne ; Mme d'Arlens a fait une charmante nouvelle à propos d'une gravure représentant une femme mélancoliquement assise au bord de la mer, par un soleil couchant... Nos soirées se passent très agréablement avec les familles Reverdil, Varicourt et de Marcellange... Parfois nous avons de la musique... On a pu jouer et chanter d'un bout à l'autre l'opéra intitulé en français : l'*Inconnu*... Il n'y a qu'une chose qui gâte le charme de ces soirées consacrées à l'harmonie ; une partie de la société est aristocrate et l'autre démocrate : cela cause parfois de désagréables interruptions dans la conversation. » On s'amuse comme on peut, on pratique assez volontiers le : après nous le déluge, de Louis XV. Mais la politique désorganisera les salons. Les cafés deviennent le rendez-vous des gens qui s'intéressent aux affaires. Chacun veut être patriote à sa façon, et l'on conspire, et l'on intrigue, et l'on débat. Les clubs et la rue ont absorbé l'activité de tous. Mais voici les guerres de l'Empire, l'Europe est sous les armes ; l'on s'émeut davantage du sang qui coule que de l'encre.

La littérature ne chôme pas néanmoins. Polémistes et tribuns riva-

lisent de verve et d'éloquence. De grands écrivains se révèlent. Des lettrés ou des savants, lassés par le tumulte du siècle, se font des retraites bien inaccessibles et travaillent. Les idées lancées par Rousseau, Voltaire, l'*Encyclopédie*, sont en train de passer du domaine de la théorie dans celui de l'application. D'un autre côté, les livres et les hommes se mêlent aux livres et aux hommes de la France, et l'on écrit, et l'on parle à Genève comme à Paris ou à peu près. Nous finirons par exporter des idées, des œuvres et des gloires qui, romandes d'origine et de caractère, obtiendront aisément leurs lettres de naturalisation française.

CHAPITRE II

Madame de Charrière [1].

I. La vie de Mme de Charrière. — II. Ses romans : les *Lettres écrites de Lausanne* et *Caliste*, le *Mari sentimental*, les *Lettres de mistress Henley*, les *Lettres neuchâteloises*, les *Trois femmes*, etc. — III. Le moraliste et l'écrivain.

I

Benjamin Constant a tracé, dans *Adolphe*, ce portrait de Mme de Charrière vieillie et désabusée : « J'avais, à l'âge de dix-sept ans, vu mourir une femme âgée [2] dont l'esprit, d'une tournure remarquable et bizarre, avait commencé à développer le mien. Cette femme, comme tant d'autres, s'était, à l'entrée de sa carrière, lancée vers le monde, qu'elle ne connaissait pas, avec le sentiment d'une grande force d'âme et des facultés vraiment puissantes. Comme tant d'autres aussi, faute de s'être pliée à des conventions factices,

[1] *Portraits littéraires* de Ste-Beuve, III, 185 et s. *Portraits de femmes*, par le même, 411 et s. *Gaullieur*, 116 et s. *Sayous*, II, 110 et s., 403 et s. *Galerie suisse* (article de M. Ch. Berthoud), II, 79 et s. *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1844. *Revue suisse*, XX, 161 et s. (Lettres-mémoires de Mme de Charrière, publ. par E.-H. Gaullieur). *Bibl. universelle*, XII, 4me sér., 57 et s., 209 et s. *Musée neuchâtelois*, 1886, 211, 229. *Ibid.*, 1888, 14. *De Montet. Genève et les rives du Léman*, de R. Rey, 316, 317.

[2] Constant commet, dans ce portrait, deux inexactitudes, d'ailleurs volontaires, touchant l'âge et la mort de Mme de Charrière.

mais nécessaires, elle avait vu ses espérances trompées, sa jeunesse passer sans plaisir; et la vieillesse enfin l'avait atteinte sans la soumettre. Elle vivait dans un château voisin d'une de nos terres, mécontente et retirée, n'ayant que son esprit pour ressource et analysant tout avec son esprit. Pendant près d'un an, dans nos conversations inépuisables, nous avions envisagé la vie sous toutes ses faces et la mort toujours pour terme de tout... J'avais contracté, dans ma conversation avec la femme qui, la première, avait développé mes idées, une insurmontable aversion pour toutes les maximes communes et pour toutes les formules dogmatiques. » A quelle école, Mme de Charrière avait-elle donc pris ces leçons de sagesse clairvoyante et désenchantée? Avait-elle assez souffert ou assez observé le monde pour échouer dans un scepticisme si amer et si résolu?

Agnès-Isabelle-Élisabeth de Charrière, fille du baron de Thuyll van Zuylen, naquit à Utrecht, en 1740. Elle vécut par la tête plus que par le cœur, dans le milieu morose de sa famille. Livrée à elle-même, très prime-sautière, très spirituelle et très fine, elle devint un petit être rare dont la franchise, la décision, les caprices, plaisaient et surprenaient tout ensemble. On l'appelait *Belle* — un diminutif d'Isabelle — dans le triste château de son père. Elle était vraiment charmante, d'une grâce exquise, singulière et légèrement inquiétante. Elle n'était pas heureuse. « Des sensations trop vives et trop fortes pour sa machine, une activité excessive qui manque d'objets satisfaisants, » tourmentaient cette jeune fille, plutôt froide d'ailleurs qu'enthousiaste, plutôt avisée qu'extravagante, « allant sur toutes choses au fond, » démêlant avec une habileté précoce l'imbroglio de la comédie humaine, s'intéressant à tout, ne s'attachant à rien. Et déjà, pour tuer le temps, elle écrivait. Je ne parle pas des lettres à son frère, si piquantes, si pleines de traits. N'avait-elle pas essayé, en 1763, de combattre son infélicité en rédigeant, dans le français le plus alerte, un conte où la noblesse est raillée sur ce ton un peu sec, mais vif et tranchant, qui s'aiguisera avec les années?

Les demandes en mariage étaient venues, — un défilé de soupirants éconduits avec plus ou moins de regrets. Le fiancé idéal n'arrivait point; il n'arriva jamais. La jolie Hollandaise, qui avait manqué son rêve, n'entendait cependant pas coiffer sainte Catherine; et, quand elle se vit chargée de trente et un printemps, elle comprit qu'il fallait s'accommoder du premier gentilhomme présentable. Ce

fut à un Vaudois, M. de Charrière, ancien précepteur chez les van Zuylen, que Belle confia le soin de la désennuyer pour la vie. M. de Charrière l'épousa; il ne sut point la distraire. Il était grave et « méthodique ; » il avait plus de science que d'intelligence, plus de distinction que d'agrément. Comment voudriez-vous qu'il eût inspiré une grande passion à celle qui, deux ou trois jours avant le mariage, « se récriait sur la solennité, l'indissolubilité de la chose ? » Elle concédait, il est vrai, « que c'est une bonne chose que de se marier, en ce qu'on ne peut presque pas faire autrement. » Elle avait dit, d'une sienne cousine qui l'imitait : « Elle pleurera; c'est dans l'ordre. »

M. et Mme de Charrière firent un assez long voyage de noce et vinrent s'installer à Colombier, dans une maison de campagne qu'avait habitée Béat de Muralt. La société de Neuchâtel fit presque regretter à Belle, la Hollandaise capricieuse et dégourdie, les gens d'Utrecht et de la Haye. L'isolement la menace, l'abandon et le silence. Elle a quelques amis, le poète d'Ivernois, Dupeyrou, l'éditeur de Rousseau, le couple Huber, le pasteur Chaillet. Mais la tristesse et le découragement persistent en face de la « sécheresse de la situation. » La peinture, dont elle s'éprend, la musique, dont elle raffole — elle a composé des opéras, dont l'un, *La Phénicienne*, a été publié — ne lui donnent que des joies passagères ou mêlées. « La gloire n'est rien au prix du bonheur; » elle ajoutait, sans doute : « mais je ferais encore bien des pas pour la gloire. » La gloire? Ni sa peinture, ni sa musique ne pouvant la lui apporter, Mme de Charrière se jeta dans la littérature. Ses romans hélas! ne lui valurent guère que des mécomptes — et une célébrité posthume. Il fallut bien vite se résigner à avoir plus d'esprit qu'on ne lui en accordait. La Suisse romande était, au demeurant, terre ingrate pour les livres de Mme de Charrière. On y avait des étroitesses et des susceptibilités auxquelles se heurtèrent rudement un talent incisif et irrévérencieux. Petits pays et petites villes ne souffrent pas qu'on les représente tels qu'ils sont, avec leurs petites qualités moyennes et leurs petits vices vulgaires ; ils n'aiment point qu'on parle d'eux, qu'on les mette en scène, qu'on les donne en spectacle, car, s'ils sont très fiers, ils ne sont pas très sûrs de n'être jamais ridicules. Et tenez! Lorsque sortirent de Colombier les *Lettres de Lausanne* et les *Lettres neuchâteloises*, ce fut un gros scandale. Des critiques anonymes dardèrent des flèches empoisonnées contre l'auteur ou tirèrent du canon contre Colombier. « Je la connais, cette savante dame, par ricochet, raillait le plus poli de la bande, parce que je suis intime de sa fille

de chambre, avec laquelle elle est tout à fait populaire... Elle écrit pour un peu se désennuyer, pour tuer le temps, pour se dégonfler. » D'autres criaient bien plus fort. Le *Mari sentimental* fut le prétexte de récriminations très désobligeantes. Le bruit circula que les deux principaux personnages du volume, M. et Mme Bompré, s'étaient appelés dans la vie réelle : M. et Mme Caillat. M. Caillat, qui avait épousé Mademoiselle de Chapeaurouge, de Genève, s'était suicidé à Aubonne pour échapper à une situation conjugale qui ressemblait fort, avouons-le, à celle qu'avait exposée Mme de Charrière. La veuve Caillat fit imprimer, avec pièces à l'appui, une justification de sa conduite. La châtelaine de Colombier, contrariée de ce vilain tapage, se défendit publiquement de toute allusion au ménage Caillat. L'ex-demoiselle de Chapeaurouge riposta : ... « Votre honneur exige qu'on ne vous croie pas capable, pour faire briller votre esprit, de dénaturer et ternir le caractère d'une veuve sans appui, fille d'un respectable magistrat, dont les longs, pénibles et utiles services méritaient qu'on respecte sa mémoire et ses enfants. » La querelle tournait au grotesque; Mme de Charrière ne répondit plus. Joignez à ces tribulations, des débats et des déboires avec les libraires! L'éditeur de *Caliste* n'en retarda-t-il pas la mise en vente de plusieurs mois, pour ne venir « qu'après les almanachs? »

Le métier d'auteur ne la consolait donc point d'un mariage mal assorti. Elle n'eut pas d'enfants. Elle n'avait que son esprit pour la sauver de la faillite de sa vie. Et puis, elle s'était fait des ennemis par ses livres; et puis, le cercle de ses amis ne s'agrandissait point.

Mme de Charrière, qui avait séjourné à Paris en 1786, y vit un jeune homme énigmatique et séduisant : Benjamin Constant, qui vint se réfugier, dans d'assez tristes conjonctures, à Colombier, quelques mois après. On s'aima. Rosine touchait à la cinquantaine, Chérubin avait vingt ans. Cette étrange liaison, avec quelque chose de maternel chez elle et de filial chez lui, dura jusqu'au moment où Mme de Staël s'empara de Constant. Mme de Charrière traitait un peu en enfant gâté ce « polisson extraordinaire, » que l'on « entendait danser toute une nuit avec un gros chien qu'il avait pris pour son compagnon de voyage, » et qui écrivait son grand ouvrage : *De la religion* « sur des cartes de tarots qu'il se proposait d'enfiler ensemble. » Constant est à cette époque un vieux gamin, fort intelligent et prodigieusement blasé. On le marie; il divorce et retourne à Colombier, — « pauvre pigeon blessé » comme jadis, espiègle déconcertant comme toujours. En 1794, il est présenté à Mme de Staël;

« elle lui a témoigné, écrit Mme de Charrière, un extrême engouement, et il est venu me dire le sien pour elle. » Que d'amertume dans ce bulletin de sa navrante défaite ! Mais que fonder sur la fidélité d'un « Constantinus? » Il allait, en amour comme en politique, au soleil levant. Colombier se vengera ; on aura de cruelles sévérités pour Coppet, où *il* s'enchaîne et où *l'autre* pérore. Mme de Charrière s'indigne « du plat et vil esclavage » de Benjamin. Elle s'exprime ainsi sur l'*Influence des passions* de Mme de Staël : « Quel amphigouri ! Quand je crois comprendre le commencement d'une phrase, la fin me déroute et je ne sais plus où j'en suis. »

Les événements du siècle la dédommageront-ils de ses déconvenues personnelles ? On pouvait certes se dépréoccuper un peu de sa propre vie, à une époque où l'existence de l'Europe se jouait aux dés révolutionnaires. C'était un drame passionnant, pour un esprit comme le sien, que celui du monde nouveau qui s'élevait, frémissant et sanglant, sur les ruines de l'ancien. « Je suis née républicaine, confessait-elle... La liberté et l'égalité étaient faites pour me plaire, et, jusqu'au 10 août 1792, j'ai approuvé les Français bien plus souvent que je ne les ai blâmés. Depuis, j'ai eu des impressions bien différentes. » Ses romans nous la montreront fort libérale, mais nullement entichée de démagogie. La Révolution lui suggéra quelques ouvrages, entre autres sa comédie l'*Émigré*, qui est une fine satire des sottises commises par les deux partis. La principauté n'étant pas préservée de la fièvre insurrectionnelle, le conseiller d'état Godefroy de Tribolet la conjura de tailler sa meilleure plume pour combattre les idées jacobines. Cette proposition la tenta ; les jolies *Lettres trouvées sous la neige* parurent, et les Montagnes, les « bonnets rouges » eux-mêmes, y prirent plaisir. Quant aux Neuchâtelois, « ils sont toujours portés à croire que ce qui est simple ne renferme rien d'intéressant... Avec le goût qu'ils montrent, leur approbation n'est pas quelque chose qu'on puisse beaucoup priser... »

La vieillesse était venue. Mme de Charrière mourut à Colombier en 1805. Son mari lui survécut de quelques années ; « c'est ce que j'en ai su de plus vif, » a dit malicieusement Sainte-Beuve.

II

Spirituelle et désabusée, plutôt que maussade et détachée, une mécréante en religion, une révoltée en politique et en morale, généreuse avec cela, large de sa bourse et de son cœur, telle fut Mme de

Charrière, telle nous la reconnaîtrons dans ses nombreux romans. Je ne prendrai de ceux-ci que la fleur, qu'on l'ait déjà cueillie ou non. Ils sont simples, courts et pleins de choses. Ils étendent l'horizon de la pensée, et surtout ils le précisent, si je puis ainsi dire, le colorent de tons un peu crus, le sèment de points brillants.

Mme de Charrière avait quelque aversion pour Neuchâtel. Lausanne lui eût mieux convenu, un Lausanne qui arrachait à Benjamin Constant ces accents d'un lyrisme d'ailleurs passager : « Si l'on pouvait ne s'occuper qu'à jouir des agréments journaliers que l'on y trouve, il n'y aurait pas de paradis égal à la Suisse. » Aussi avait-elle une préférence marquée pour ses *Lettres écrites de Lausanne* [1], dont *Caliste* forme la deuxième partie ; la critique a renchéri sur cette prédilection d'auteur et n'a plus guère vu que *Caliste* dans l'œuvre de Mme de Charrière. Il y a en ceci de l'injustice. Que les opinions traditionnelles peuvent donc être tenaces et fausses ! Je ne prétendrai pas que *Caliste* soit l'une des inspirations les moins bien venues d'un écrivain qui n'a rien fait de médiocre. Toujours est-il que les *Lettres neuchâteloises* et les *Trois femmes* sont au moins dignes de *Caliste*.

Le premier volume des *Lettres écrites de Lausanne* est, en même temps qu'une esquisse de la vie lausannoise, un guide du mariage à l'usage des jeunes filles nobles, pauvres et bien élevées. De roman, pas de trace. Cécile et sa mère habitent la capitale vaudoise. Cécile est de bonne famille, point riche, fort instruite, d'une éducation parfaite, — une aimable Lausannoise qui pourrait remplacer Suzanne Curchod à la présidence de la Société de la Poudrière. La mère, qui correspond avec une parente du Languedoc, nous conte que les adorateurs ne manquent point à la fille. Il y a un « ministre mort, » petit pasteur égoïste, suffisant et creux, un « ministre en vie, » autre petit pasteur trop éveillé, un négociant assez insignifiant, un beau Bernois tout rose, un lord anglais fort avenant, mais qui se dérobe à l'heure où il l'emporterait sur ses rivaux. L'intérêt du récit est, encore une fois, tout psychologique, d'une psychologie délicate et qui laisse deviner autant que voir : « Nos paroles ont fini là, et non pas nos pensées. »

La « continuation » des *Lettres de Lausanne* porte le titre de *Caliste*, qui est presque devenu célèbre. *Caliste* est moins universellement connu que *Manon Lescaut* ou *Corinne* ; je ne suis pas assez fanatique de Mme de Charrière pour m'en indigner, et il me paraît même

[1] Toulouse (Lausanne), in-8, 1781. *Caliste* ne parut, à la suite des premières *Lettres*, que dans une 2me édition, Paris, in-8, 1788 ; on l'a réédité en 1845 (avec une notice de Ste-Beuve) et en 1853.

qu'on a fait à ce petit livre, où l'influence de la *Nouvelle Héloïse* est trop visible, une place bien considérable dans l'œuvre de son auteur. *Caliste* est un roman sentimental ; or la sentimentalité ne convient pas à l'esprit si vivant et si net de Mme de Charrière.

L'héroïne du récit, — Caliste, — jeune actrice fort belle, a été remarquée au théâtre par un lord anglais qui s'en est épris et l'a décidée à le suivre. Il est pour elle un père plus encore qu'un amant; elle devient, grâce aux soins de son « bienfaiteur, » une personne accomplie. Elle n'en est pas moins la maîtresse de lord X. et, lorsque celui-ci meurt, après huit années de vie commune, elle n'est pour le monde qu'une perfection très compromise. Mais voici qu'un compatriote du « bienfaiteur » tombe amoureux de cet ange déchu, qui reste cependant un ange par le charme et la distinction. Les parents s'opposent à un mariage, Caliste ne veut pas reprendre les irrégularités de son passé, et l'on se sépare, et l'on épouse chacun de son côté. Plus tard, chassée par celui auquel elle a donné sa main et qui ne peut souffrir qu'elle pense encore à William — le compatriote du « bienfaiteur, » — Caliste quitte Norfolk et son mari pour aller à Londres soigner un vieil ami de lord X. Elle rencontre William; ils n'ont été heureux en ménage ni l'un ni l'autre. L'amour va les réunir? Non, la vertu de Caliste est plus forte que son cœur, et William n'empêche que mollement cette victoire de la sagesse. Ils ne se reverront plus; elle se résigne, languit et s'éteint. C'est là, résumée sèchement, la touchante histoire rattachée par un lien très fragile aux *Lettres de Lausanne*. On y retrouve les thèses favorites de Mme de Charrière : l'opinion ou les conventions exigent le sacrifice du bonheur; les grandes passions purifient tout, mais l'égoïsme et la pusillanimité des hommes reculent devant elles et devant ce que Mme de Staël appelait les « partis irrévocables. »

Sainte-Beuve tenait *Caliste* pour le prélude de *Corinne*. S'il existe quelque ressemblance entre la fable et la moralité de ces deux ouvrages, on peut hardiment affirmer que l'émotion discrète et un peu courte de Mme de Charrière est aussi éloignée que possible de l'exaltation oratoire de Mme de Staël. On découvrirait aussi dans *Delphine* des traces fort apparentes de *Caliste*, mais le génie et le jargon qui font de *Delphine* la plus inégale des œuvres supérieures, appartiennent en propre à la fille de Necker. *Caliste* est, comme tous les minces volumes de notre écrivain, une mine de curieuses et précieuses pensées. Mme Necker de Saussure pouvait dire que les plus médiocres productions de Mme de Charrière « lui ont laissé l'idée d'une femme qui sent et qui pense. » Cette appréciation est autre-

ment juste que celle-ci, de Sainte-Beuve : « Elle compose pour elle et ses amis, au jour le jour, à bâtons rompus, c'est-à-dire qu'elle ne compose pas. » Il faut distinguer chez elle entre le travail de préparation intérieure et l'exécution. Tout ce qu'elle exprime est profondément vécu ou merveilleusement observé; seulement, elle l'exprime à la bonne franquette, sans phrases, amoureuse qu'elle est du naturel et de la simplicité, dans un siècle de rhéteurs. Elle professe avec une souveraine aisance une philosophie que l'on est tenté de juger superficielle parce qu'on y voit très clair. Elle prêche la relativité de la morale, mais de quelle franche et vive manière! Son cœur, tout meurtri qu'il soit, n'est, au surplus, pas annihilé par son esprit. « Au lieu de raisonner, dira-t-elle, au lieu de moraliser, donnez à aimer à quelqu'un qui aime; si aimer fait son danger, aimer sera sa sauvegarde; si aimer fait son malheur, aimer sera sa consolation : pour qui sait aimer, c'est la seule occupation, la seule distraction, le seul plaisir de la vie. » Et que ceci est bien le cri d'une âme qui a souffert : « On a tort de penser que c'est dans les premiers temps qu'une véritable perte est la plus douloureuse; il semble qu'on ne soit pas encore tout à fait sûr de son malheur. On ne sait pas tout à fait qu'il est sans remède, et le commencement de la plus cruelle séparation n'est que comme une absence. Mais quand les jours, en se succédant, ne ramènent jamais la personne dont on a besoin, il semble que notre malheur nous soit confirmé sans cesse, et à tout moment l'on se dit : c'est donc pour jamais! » Les passages de cette sobre et délicate sincérité sont fréquents dans *Caliste*, et c'est par cela que le roman m'attire. Les lignes suivantes, tirées d'une lettre de la mère de Cécile et que j'extrais des premières pages du livre, ne sont pas moins belles : « Ah! que je suis contente de voir qu'elle n'a pas cette sensibilité qui fait qu'on fuit les morts, les mourants, les malheureux! Au reste, je ne lui vois pas non plus l'activité qui les cherche, et j'en suis bien aise aussi. Je ne l'aimerais que chez une Madeleine pénitente : les Madeleines pécheresses elles-mêmes ne devraient faire du bien qu'à petit bruit; autrement elles ont l'air d'acheter, du monde comme de Dieu, non des pardons, mais des indulgences [1]... C'est l'aumône secrète qui est la plus agréable à Dieu, et la plus satisfaisante pour notre cœur, parce que le motif en est plus simple, plus pur, plus doux, moins mêlé de cet amour-propre qui tourmente la

[1] Un critique, qui doit avoir fait de Mme de Charrière le sujet d'études spéciales, plaçait, dans un livre récent, ces paroles (« les Madeleines pécheresses, » etc.) dans la bouche de Caliste, pour nous donner la clef du caractère de l'héroïne du roman. On n'a pas plus de fantaisie.

vie. » N'est-ce pas le langage même de la raison et de l'âme? Comme cela repose de la fausse sentimentalité et de la prose boursouflée de l'époque! Comme elle est bien d'un vrai talent, cette littérature que la mode affecte à peine! La note est juste et limpide. Pas de fioritures, point de pédanterie : la vie et la nature elles-mêmes. On peut être plus éloquent, on n'a pas fait beaucoup de psychologie moins prétentieuse et plus pénétrante.

Pas ou peu d'intrigue de nouveau dans le *Mari sentimental* [1] qui a, entre autres mérites, celui de ne pas compter plus de deux cents pages. Point d'imagination et nul souci de l'effet, mais une analyse exacte et minutieuse de ce que nous appelons un « état d'âme. » M. Bompré, gentilhomme campagnard moins la particule, surveille l'exploitation d'un domaine qu'il possède au pied du Jura, dans le canton de Vaud. Il a dépassé la quarantaine, il est célibataire. Pourquoi se marierait-il? Il n'est pas beau, sans être laid, il n'est pas sot, sans être spirituel. On ne l'a point remarqué, sa timidité n'a pas ému de jeune cœur. Et puis, il a ses idées sur le bonheur à deux : « C'est la fortune, c'est l'ambition, c'est le rang, ce sont les convenances de famille que l'on cherche et qui décident; on dirait que l'amour est une guenille qui se trouve toujours, et on dit qu'elle n'est pas nécessaire pour être heureux; alors, le mariage.... » Vous comprenez. Il a des goûts fort arriérés en matière de félicité conjugale. La solitude lui pèse cependant. Il voit un de ses amis couler, auprès d'une femme charmante, des jours tissés de fil rose. Ses préventions s'atténuent, disparaissent. Et le voilà qui épouse une citadine de dix ans moins âgée et dix fois plus rouée que lui! Bientôt, il s'aperçoit que la lune de miel est, de tous les astres, le plus changeant. Sa compagne bouleverse la maison, éloigne les serviteurs les plus éprouvés, rompt de vieilles et chères relations, le jette dans des habitudes de luxe et d'excessive dépense, éveille en lui le démon de la jalousie, l'accuse du même coup de libertinage... Il n'a plus de refuge que dans le suicide.

Ce mari « sentimental » et cette femme qui ne l'est point, sont dessinés avec un art subtil et méticuleux. Il y a autant de finesse et

[1] Lausanne, in 8, 1783. — On a attribué ce roman à Samuel de Constant; c'est une erreur (voir entre autres *Verdeil*, III, 305). Tout ce qu'on peut dire, c'est que deux ou trois dissertations (sur la politique genevoise, sur l'agriculture dans le pays de Vaud) ont été rédigées peut-être par une autre plume que celle de M[me] de Charrière. Sayous s'est, d'autre part, trompé quand il a dit que M[me] de Ch. avait pris dans *Camille* de S. de Constant « la donnée et quelques inventions de détail » du *Mari sentimental*. Ce dernier livre a paru un an avant *Camille*.

de vérité que de logique dans la peinture de leurs caractères. Supprimez deux ou trois digressions — que je ne juge point inutiles, — passez condamnation sur quelques négligences et même quelques fautes de style, vous aurez une œuvre où la sûreté du psychologue le dispute à l'ingéniosité du penseur. Il faudrait citer abondamment. Je ne puis que glaner. L'auteur parle ainsi des paysans qui acceptent sans révolte leur sort misérable : « Heureusement que l'humanité peut s'accoutumer à souffrir; c'est plus vite fait d'en prendre l'habitude que d'en chercher le remède, presque toujours incertain. » Une réflexion sur la politique : « Il est très difficile de trouver le point où la liberté doit s'arrêter, et alors c'est plus facile de l'enchaîner. » De très sages considérations sur les lectures des femmes : « Les femmes lisent beaucoup de romans et très peu d'autres livres. Il faut qu'un livre d'histoire, de science ou de morale soit bien court, bien gai, bien piquant, pour qu'elles en lisent quelques feuilles; c'est-à-dire que, pour l'ordinaire, elles occupent leur esprit de fictions, de fausses peintures de la nature, de sentiments exaltés, de choses qui les mènent loin de la vérité; et si, par hasard, elles n'ont pas l'esprit juste, l'écart peut devenir immense. »

Il y a beaucoup d'idées, beaucoup d'observation aussi, dans les *Lettres de mistriss Henley* (1784), avec cette pointe de scepticisme qui fait les analystes clairvoyants. Ces *Lettres* sont la contre-partie du précédent ouvrage : une femme très « sensible » est unie à un homme trop raisonnable... Mais mistriss Henley ne serait-elle pas Mme de Charrière elle-même? N'avons-nous pas ici un roman autobiographique? Ce mari très sensé, très correct, très vertueux, qui ne prête pas le flanc à la critique, mais passe auprès de sa femme sans la comprendre et sans la savoir aimer, ne serait-il pas l'ancien précepteur des fils van Zuylen? Le roman, dont le sujet est déjà curieux par une étonnante similitude entre la situation conjugale de l'auteur et celle de l'héroïne, renferme plus d'un morceau comparable aux meilleurs de notre écrivain. Après *Mistriss Henley*, livre rare, et l'un de plus suggestifs de Mme de Charrière, elle nous donna son chef-d'œuvre : les *Lettres neuchâteloises* (1784). Ce n'est pas là, je le sais bien, un grand chef-d'œuvre; c'est, parmi les petits trésors de la littérature française, l'un des plus exquis. Ces *Lettres* sont neuves par ce qu'elles contiennent de réalisme de bon aloi, par l'exactitude de l'observation immédiate, par l'absence de tout artifice de rhétorique, enfin par la vérité de la couleur locale. On y a relevé l'imitation de Marivaux; Mme de Charrière se serait inspirée de *Marianne*. On

ressemble toujours à quelqu'un; l'essentiel est de ne pas ressembler au premier venu. Les analogies, peu frappantes à coup sûr, que l'on découvrirait à la rigueur entre Mme de Charrière et Marivaux, s'expliquent par ce qu'on a toujours vu de féminin dans le talent de l'aimable auteur français. Me trompé-je, il y a, dans les *Lettres neuchâteloises*, avec une psychologie un peu plus courte, avec moins d'art peut-être, de subtilité et de raffinement, que dans *Marianne* ou le *Paysan parvenu*, un naturel si parfait, une si belle franchise, une telle fermeté d'analyse, qu'il est permis de tenir Mme de Charrière pour une créatrice, sans compter que le moraliste y apparaît bien plus que dans les romans de Marivaux.

Henri Meyer, un jeune étranger, vient faire à Neuchâtel son apprentissage dans une maison de commerce. Il est content de son nouveau séjour : on y est « joli » du côté des femmes; on y donne des bals; on y joue la comédie. Henri rencontre au concert Mademoiselle de la Prise, qui n'a pour tout bien que du charme et de l'esprit. Le coup de foudre classique leur fait éprouver à tous les deux le trouble délicieux de l'amour qui s'éveille. Ni elle ni lui ne sont des êtres passionnés; ils se plaisent plutôt qu'ils ne s'adorent, sans être pour autant pareils à ces fiancés dont la jeune fille dit dans une de ses lettres à une amie : « Tu as vu commencer leurs amours; elles ont été tièdes et — constantes; ils s'aimeront faute de rien aimer d'autre. » Une aventure, que je voudrais taire et qui me gâte les *Lettres neuchâteloises*, complique d'un détail vulgaire cette délicieuse idylle. Henri n'avait point, à son arrivée à Neuchâtel, dédaigné les avances d'une couturière peu prude... Un soir, au bal, Marianne de la Prise, qui s'est armée d'une résolution héroïque, annonce à Meyer que Juliane — la couturière — s'est confessée à elle et qu'il va être père. Sainte-Beuve reste confondu d'admiration devant cette scène; elle est bien conduite, je l'accorde, avec une discrétion chaste et presque touchante, mais elle n'est qu'un hors-d'œuvre scabreux. Tout s'arrange : Henri s'intéressera à Juliane et à l'enfant; Marianne aime trop pour ne point pardonner une faute rachetée généreusement. Et le roman finit sans finir. Henri est rappelé dans son pays. Les amoureux se reverront-ils? C'est un dénouement à la Marivaux. « On ne sait pas bien, dit Sainte-Beuve; l'œil est encore humide, on a tourné la dernière page, et l'on rêve. »

Les Neuchâtelois, qui ne sont pas de tempérament rêveur, furent tout simplement outrés de certaines libertés prises par Mme de Charrière. Rousseau avait-il donc ses motifs de les juger ainsi :

« Ils se croient polis parce qu'ils sont façonniers, et gais parce qu'ils sont turbulents... La vanité est leur vice dominant; elle perce partout et d'autant plus aisément qu'elle est maladroite. » Si Jean-Jacques n'a pas exagéré, la fureur des Neuchâtelois est concevable, encore que Mme de Charrière fût plus malicieuse que méchante. On se convaincra que les sujets de S. M. prussienne étaient bien chatouilleux, quand on aura lu à peu près tout ce qui pouvait les blesser dans les *Lettres*. Voici l'état des crimes commis par l'auteur contre l'amour-propre de ses voisins :

« On ne rit guère ici et je doute qu'on y pleure, si ce n'est aussi pour la bonne grâce... Nous avons des talents — c'est un indigène modeste et maussade qui a la parole, — mais pas les moindres lumières; nos femmes jouent joliment la comédie, mais elles n'ont jamais lu que ce qu'elles voulaient jouer; personne de nous ne sait l'orthographe; nos sermons sont barbares; nos avocats parlent patois... Nous ne sommes pas méchants, mais nous sommes fins, et nous nous en piquons; chacun se hâte de soupçonner et de deviner de peur d'être prévenu par quelque autre. Or, comme nous ne connaissons presque pas les passions, nous ne saurions, dans certains cas, soupçonner qu'une intrigue... » C'est tout. Les coups étaient adroitement portés, aux places sensibles. Ce petit peuple, qui ne se renouvelait pas, qui avait l'orgueil facile et la grandeur d'âme moins aisée, ne tolérait point que l'on n'eût pas de lui une aussi bonne opinion que lui-même. Mme de Charrière ne désarma pas les rigueurs des bourgeois de Neuchâtel, en faisant écrire par Henri, vers la fin du volume : « Je te dirai ce que j'ai pu comprendre du caractère des habitants du pays. Sociables, officieux, charitables, ingénieux à demi, pleins de talents pour les arts d'industrie, et n'en ayant aucun pour les arts de génie; le grand et le simple leur sont si étrangers en toute chose, qu'ils ne le comprennent et ne le sentent même pas. » Il y avait encore trop de réserves dans ces éloges. Et pourtant, on n'a jamais dit mieux, ni plus vrai.

Il fallut — on s'en souvient — que Chaillet fît appel à tout son courage pour défendre les *Lettres neuchâteloises* dans le *Journal helvétique*. Ce trait de mœurs littéraires a sa triste éloquence; il montre combien l'indépendance d'esprit était périlleuse dans nos petites provinces et combien nous aurions tort de nous soumettre à un régime de blocus intellectuel. « Vivons de notre vie, » soit; surtout, apprenons à vivre !

Que dire des *Trois femmes* (1797)? Il y faut voir de nouveau moins un roman qu'une thèse, et aussi un prétexte à énoncer de

spirituelles vérités. L'intrigue est insignifiante dans la première et nulle dans la seconde partie du livre. Mme de Charrière, moraliste indulgent, nous dépeint le caractère et la vie de trois femmes : l'une qui n'est rien moins que chaste, l'autre qui se laisse enlever par son amant, la dernière enfin qui jouit en paix d'une fortune dont elle n'ignore point la louche provenance. Mais elle s'applique à nous les rendre sympathiques les unes et les autres, en nous prouvant que leurs défauts ou leurs faiblesses sont rachetés pas des qualités trop estimables ou trop charmantes pour ne point mériter l'absolution. Elle y a presque réussi. Joséphine, la domestique aussi dévouée à sa maîtresse que légère avec les gars, Émilie, la jeune personne bien élevée qui se sauve avec son Théobald pour rendre inévitable un mariage contrarié, Constance dont les millions suspects passent en bonnes œuvres, — toutes seraient infailliblement condamnées par un juge austère. Tant pis pour le juge austère! Mme de Charrière se rit de la perfection, qui n'est point de ce monde, et goûte les honnêtes gens qui pèchent sans doute mais qui ont du moins des vertus actives. Elle dit bravement : « Si je vous eusse parlé d'un de ces êtres, comme j'en connais beaucoup, qui, même lorsqu'ils ne font pas de mal ne font pas de bien, ou ne font que celui qui leur convient ; qui, n'ayant que leur intérêt pour guide n'en soupçonnent jamais aucun autre au cœur d'autrui, vous l'eussiez sûrement méprisé. Il faut voir en un homme, pour le pouvoir admirer, que quelque chose lui paraît être *bien*, quelque chose être *mal;* il faut voir en lui une moralité quelconque. » Ce sont là des idées ou des principes qui sentent un peu l'hérésie. Mme de Charrière y tenait. N'est-ce pas elle qui rompit avec son ami, le pasteur H.-D. Chaillet, parce qu'il voulait l'obliger à renvoyer une servante mise à mal? Elle congédia le ministre et garda la pauvresse.

Sans effort, avec une simplicité de moyens et une loyauté de langage incomparables, Mme de Charrière offre à l'esprit des jouissances précieuses, au cœur une nourriture saine, quoique légèrement pimentée. Elle a des libertés qui sont de l'époque ; elle n'abaisse ni ne pervertit, et, si elle n'élève pas le caractère, elle l'adoucit et l'humanise. Sa sincérité est absolue. Un de ses personnages pose cette question : « Regarde-t-on marcher un homme qui marche tout simplement, quand on est accoutumé à ne voir que tours de force, que sauts périlleux ? » La réponse est typique : « Oui, on regarderait encore marcher quiconque marcherait avec passablement de grâce et de rapidité vers un but intéressant. » C'est ainsi

que marche Mme de Charrière, avec le « passablement » en moins. Vous désirez que je cueille à votre intention, dans les *Trois femmes*, un bouquet de fines ou fortes pensées? Voici : « Il n'est de jours vraiment heureux que ceux où l'imprévoyance est totale. » Cette phrase en dit plus long que bien des pages de métaphysique. Et celle-ci, qui ne manque point de hardiesse : « L'innocence est une fort belle chose; mais ce n'est pourtant qu'une vertu négative, elle n'offre aucune ressource pour les occasions difficiles; elle n'amuse ni ne console, elle ne donne ni conseil, ni secours. » Plus loin, nous lisons : « J'aurai toujours plus de plaisir à admirer de belles choses qu'à m'amuser de choses ridicules; mais l'un, j'ose le dire, est autant dans notre nature que l'autre, et je crois la comédie aussi ancienne qu'aucune autre production de l'esprit. » Mme de Charrière, bas-bleu par besoin de l'intelligence et crainte de l'ennui, déteste les écrivains de profession : « Tous ces gens-là sont sujets, non seulement à préférer leur gloire à leurs amis, mais à ne voir dans leurs amis, dans la nature, dans les événements, que des écrits, des tableaux, des réflexions à faire et à publier. » Il se trouve aussi un peu de politique dans les *Trois femmes*. D'abord une invocation à la liberté : « Oh! quel mot! on ne l'entend point et personne ne l'explique. C'est un drapeau tout barbouillé; mais, dès qu'il se déploie, on marche pour le suivre à toutes les vertus, à tous les crimes et à la mort. » Et puis, un programme de réformes sociales : « Je ne crois pas que le nivellement des fortunes soit possible, et je conviens sans détour que je suis fort éloigné de le désirer; mais j'espère que partout on va épargner le bruit du tourne-broche à celui qui ne devra pas manger de rôti. J'espère que partout chacun voilera son luxe : la prudence le veut; la générosité exige davantage, elle veut qu'on diminue le luxe privé, les jouissances égoïstes et que les grandes fortunes se popularisent... Il est difficile de donner le bonheur, mais facile de donner quelque plaisir. Amusez le pauvre, partagez avec lui vos amusements : en hiver, ayez pour lui, s'il se peut, quelque spectacle qui l'égaie, en été, des bains qui le rafraîchissent, des promenades qui le récréent; ainsi vous étoufferez dans son âme la réflexion triste ou envieuse, et jamais il ne songera à vous arracher une fortune à laquelle il devra que sa pénible carrière soit semée de quelques fleurs. »

Me serais-je trop attardé aux *Trois femmes*, un des romans les plus *pensés* de Mme de Charrière? Mademoiselle de Meulan, qui fut plus tard Mme Guizot, avait déjà vu dans cette histoire, amoureuse-

ment étudiée par Sainte-Beuve, « une des compositions les plus morales, comme les plus originales et les plus piquantes qui ait paru depuis longtemps. »

Il n'est pas nécessaire de parler des autres œuvres de Mme de Charrière. Sa volumineuse correspondance, que j'ai utilisée pour la partie biographique de cette étude, n'est qu'un aimable délayage de la philosophie de ses livres ; je l'analyserais volontiers, s'il n'était temps de conclure.

III

« C'est en Hollande, à ce que je crois qu'on apprend le mieux notre langue, » écrivait Mme de Staël à Mme de Charrière. Le compliment est tout ensemble juste et gracieux, s'il veut dire que l'auteur des *Lettres neuchâteloises* a l'élégance et la netteté du plus pur français. La Hollande de la seconde moitié du XVIIIme siècle, au reste, n'était plus celle du Refuge ; la correspondance de Ch. de Bentink, les ouvrages philosophiques de François Hemsterhuys, à défaut des premières lettres de Belle van Zuylen, le prouveraient au besoin. La romancière de Colombier n'avait heureusement plus grand'chose à acquérir en fait de style, lorsqu'elle arriva dans notre pays. Elle ne pouvait que perdre, — et, peut-être, perdit-elle, à vivre dans la même atmosphère que le *Journal helvétique* d'avant Chaillet, — cet amour de la correction, du fini, du parfait, qu'il semble qu'elle ait dû éprouver, avec sa nature foncièrement artistique. Ses récits sont insuffisamment composés, vont un peu à l'aventure. Son français, sobre, alerte, d'une admirable précision est à peine *écrit;* cela coule de source, bien que ce clair filet de bonne eau charrie quelque limon. Sainte-Beuve l'a noté gentiment : « C'est du meilleur français, du français de Versailles... elle ne paie en rien tribut au terroir ; » mais il ajoute, en relevant une phrase de *Caliste* (« Mon parent n'est plus si triste d'être marié, parce qu'il oublie qu'il le *soit* ») : « toujours, si imperceptible qu'il se fasse, se retrouve le signe. » J'ai découvert un « *se rappeler de quelque chose* » dans le *Mari sentimental*, et il y aurait quelques autres vétilles à enregistrer. Il vaut mieux citer encore de Sainte-Beuve ce jugement définitif : « C'est de la plus pure littérature française, et de la plus rare aujourd'hui, de celle de *Gil Blas*, d'Hamilton et de *Zadig*. »

Il est tout naturel que Mme de Charrière ait conservé les traditions du meilleur langage. « Je ne voyage pas, écrivait-elle, sans Racine

et Molière dans mon coffre, et La Fontaine dans mon souvenir. » Elle adorait aussi Mme de Sévigné. A Colombier, on passait les soirées en compagnie de Molière : « Avant-hier soir, je m'assis entre Henriette et Lisette (ses femmes de chambre) et leur lus le *Bourgeois gentilhomme*. Quels éclats de rire ! Lecteur et auditoire se tenaient les côtes. » A Utrecht, Mme de Charrière avait déjà fait connaissance des auteurs les plus gaulois : Rabelais, Montaigne, Hamilton étaient ses livres de chevet.

L'originalité de son esprit n'en demeure pas moins supérieure à celle de son style. Ses romans sont neufs par le choix des sujets, la manière rapide et sobre, la richesse d'observations et de pensées. A l'ordinaire, ses personnages sont de simples bourgeois ou de petits gentilshommes de province. Les gens du peuple, les paysans, les domestiques, ne tiennent pas, chez elle, que des rôles secondaires et banals. Une psychologie très aiguë et très exercée, qui s'est portée d'abord sur son entourage et sur son âme même, nous laisse voir au plus profond des caractères. La fable, d'autre part, est quelconque. Pas d'événements dramatiques, point de complications, un nombre fort restreint d'acteurs se mouvant dans un cadre fort simple, absence totale de descriptions ; en revanche, l'auscultation des cœurs et des consciences, une enquête lestement et adroitement conduite sur la vie et les leçons de la vie. Ni Mme de la Fayette, ni Marivaux n'avaient fait comme elle du roman où l'art du moraliste — de l'observateur qui conclut — s'unît si intimement à l'art du psychologue — de l'observateur qui analyse. A cet égard, elle est bien l'aïeule littéraire de cette famille de romanciers qui va de Benj. Constant à M. Bourget, en passant par Stendhal ; mais les après-venants raffinent et se singularisent, tandis que ses livres étaient la clarté et la franchise mêmes.

Et d'ailleurs, Mme de Charrière est une initiatrice dans d'autres domaines. Ses conceptions politiques, ses vues sur la question sociale, ses principes moraux et philosophiques, portent l'empreinte d'un esprit supérieur. Elle n'a rien bouleversé, elle a presque tout indiqué. En montrant la misère et le travail qui vont de compagnie, l'égoïsme de la richesse oisive, les vexations et les iniquités de toute sorte, les conditions abrutissantes de la vie du paysan, elle a mis le doigt sur des plaies qu'on ne songeait pas même à panser, signalé des réformes qu'on n'entreprendra pas de longtemps et, quand on lit entre les lignes, eu des témérités qui nous feraient crier au scandale. Elle a été pour la liberté contre la convention, elle a eu surtout pour les faibles, et les pauvres, et les déchus, un cœur fra-

ternel et les deux mains toujours tendues. On a considéré comme une boutade ce passage de Sainte-Beuve où il n'y a qu'une grande vérité : « Mme Sand peut faire encore bien du chemin, avant d'arriver, en fait d'idées sociales, où Mme de Charrière est allée droit, sans phrase et du premier coup. » Mathurin Régnier aurait dit :

..... Elle lut dans la vie
D'autres secrets plus fins que de philosophie.

CHAPITRE III

Conteurs et Romanciers.

I. Samuel de Constant : *Laure de Germosan*, *Camille*. — II. Mme de Montolieu : *Caroline de Lichtfeld* et les *Châteaux suisses;* Rosalie de Constant, Jeanne Polier, Marie-Élisabeth Polier, Éléonore Polier, J.-E.-L. Develey, Mme Desvoignes, Louis Bridel, quelques noms. — III. Deux humoristes : Gaudard de Chavannes et son *Voyage de Genève à Londres* ; F. Vernes de Luze, son *Voyageur sentimental à Yverdun* et *en France sous Robespierre*.

I

Le roman est, en Suisse, un genre littéraire nouveau jusqu'à la *Confidence philosophique* de Jacob Vernes, ou mieux, jusqu'à la *Nouvelle Héloïse*. Il n'est entré chez nous, par la grande porte, qu'avec Mme de Charrière. Celle-ci, bas-bleu de vocation, comme Mme de Staël, George Sand, George Eliot, avait du talent et le goût des lettres. Par malheur, nous vîmes apparaître les bas-bleus de prétention, une tourbe agitée de vieilles filles inoccupées et d'épouses ennuyées, qui prirent Sainte-Catherine pour une Muse et le mariage pour un bureau de rédaction. C'est de cette dernière catégorie de bas-bleus que Louis Bridel parlait dans cette jolie lettre du 20 janvier 1787 : « Nos têtes femelles, jalouses de la réputation d'une de leurs compagnes (Mme de Montolieu), barbouillent une incroyable quantité de papier. Mais, Dieu merci, nos papeteries sont en si bon état et nos oies si bien portantes, qu'elles n'ont pu amener la disette de ces deux articles. Elles passent leurs journées à composer des romans; leurs toilettes ne sont plus couvertes de chiffons, mais de

feuilles éparses, et, si l'on déroule une papillotte, on est sûr d'y trouver des fragments de lettres amoureuses, de descriptions romantiques. » Et l'on sait que Bonaparte, recevant des députés vaudois, lors de l'Acte de médiation, demandait à l'un d'eux si Lausanne était toujours la « ville des romans, » — car c'est à Lausanne que l'épidémie fit le plus de ravages.

Je voudrais, avant de constater les dégâts occasionnés par le fléau, retracer en quelques mots la carrière et dire le mérite d'un romancier assez habile, — SAMUEL DE CONSTANT DE REBECQUE[1] —, pour qu'on ait pu lui attribuer le *Mari sentimental* de Mme de Charrière. Samuel de Constant est l'oncle, et non pas, comme on ne cesse de le répéter, le père de Benjamin Constant[2]. Il naquit en 1729, entra au service de la Hollande et fut à Lausanne un des familiers de Voltaire. Il était beau garçon et cavalier galant; Mme Denis s'en aperçut, et, dans une lettre fort tendre, le lui dit sans détour. Mais Mme Denis, pour être la nièce du patriarche, n'en avait pas moins quarante-sept ans; et puis, Samuel de Constant aimait Mlle Charlotte Pictet, qu'il épousa peu de temps après et perdit trop tôt. Toujours à court d'argent, — c'est un peu le signe de la famille Constant, — prodigue avec cela, charmant auprès des femmes et point commode avec les hommes, il connut Mme d'Épinay, Mme de Charrière, Mme de Staël, composa quelques ouvrages et trop de volumes, et mourut pauvre, en 1800.

Il aurait pu, s'il s'était borné, se faire une jolie place en littérature, tout près de Mme de Charrière. Aussi peu économe de ses phrases que de ses deniers, il délaya son talent en d'interminables récits : *Laure de Germosan* en cinq, et *Camille* en quatre volumes, etc. L'auteur s'est proposé de dresser, dans *Laure de Germosan* (ou « lettres de quelques personnes de Suisse »), un tableau des mœurs de notre pays et spécialement des conditions diverses de la société vaudoise à la fin du siècle passé. L'observation, assez fine en général, est noyée dans une profusion de détails et un luxe de romanesque sentimental à rendre jalouse Mme de Montolieu elle-même. On se prend à n'y voir qu'un long bavardage. *Camille* est plus captivant. Nous avons là un livre à thèse, une quasi-réhabilitation de la courti-

[1] *Gaullieur*, 282. *Sayous*, II, 96, et s.; *Œuvres complètes* de Voltaire, l. c. XLVIII, 181, 460, 594; XLIX, 206, 348, 490. *Lettres de Benj. Constant à sa famille*, Paris, in-12, 1888, p. 5 et s., et *pass. De Montet.*

[2] Lady Blennerhasset, dans son remarquable ouvrage sur *Frau von Staël und ihre Freunde*, etc. (II, 193), et M. E. Faguet, dans une étude que je citerai sur Benjamin Constant, ont encore commis cette erreur.

sane et une démonstration nouvelle de cette idée qu'une première faute est un obstacle permanent au bonheur. Camille Bakinson est la fille d'un ecclésiastique de Palmill, qui lui a tout enseigné, même la théologie, « son dessein étant, raconte-t-elle, de me faire faire ses sermons lorsqu'il serait las et ennuyé de les composer. » Son père meurt, sans rien lui laisser d'autre qu'un peu de science inutile. Il l'a confiée à un vieil ami, infirme et bourru. Un gentilhomme de vingt ans, mylord Drumore, enlève Camille mais est bien vite reconduit à ses parents. Elle arrive seule à Londres, où elle fait la connaissance de miss Nancy et ne tarde pas à s'enrôler dans le régiment des « demoiselles de Westminster. » Elle tombe malade, se retire dans un village où on la croit une personne de qualité et s'empresse d'entretenir tout le monde dans cette précieuse erreur. Sir Robert Walmore, un jeune noble du voisinage, la remarque; elle s'en fera épouser, coûte que coûte, quoiqu'elle ait été « un peu enlevée, » et qu'elle ait « un peu vécu à Londres. » On tente en vain de dissuader Robert, de lui représenter que Camille peut être une aventurière, qu'on ne sait rien d'elle ni de sa famille. Le guignon veut, qu'à la veille du mariage, se découvrent l'affaire de l'enlèvement et le reste. Robert meurt de désespoir. Camille, qui s'était mise à l'aimer sérieusement, se jette à la mer afin d'échapper aux assiduités de Drumore, qui l'a rejointe, et de demeurer fidèle à son amour.

La trame de cette singulière histoire se déroule lentement, mais avec une certaine logique. L'analyse des sentiments dénote un psychologue ingénieux. Le style manque de chaleur et surtout de relief; c'est le langage d'une causerie abondante et peu choisie. Quelques réflexions et quelques particularités sont originales. J'indique aux curieux l'épisode de Juliette Dagby, puis une scène qui rappelle le *Mari sentimental* et s'achève sur ces mots : « presque jamais les femmes ne se soucient de faire le bonheur de ceux qu'elles rendent heureux. » Quelques pensées éparpillées dans le roman sont caractéristiques. Constant estime « que le tempérament fait plus que les principes et que rarement les femmes sont heureuses par le cœur. » Il n'est d'ailleurs pas très tendre au sexe faible : « J'ai souvent entendu accuser les hommes de légèreté; je me ferai haïr des femmes, mais j'ai toujours trouvé cette accusation injuste; cette constance, que nous exigeons si vivement, avouons que, le plus souvent, nous ne nous en soucions guère, et que rarement les femmes savent la mériter. » Il est malicieux à ses heures : « Dimanche est un jour de repos, mais non pas pour la coquetterie et les prétentions... Trois femmes qui ont vu

trois hommes ne laissent pas languir la conversation... Quand tu voudras t'ennuyer, fais des parties de plaisir. » *Camille* en deux cents pages, eût été fort joli; en douze cents, il n'est que joliment lourd, et terne, et froid.

II

Samuel de Constant a défini, dans *Camille*, le roman que Mme de Montolieu va mettre à la mode : « Un pauvre auteur se tue de peine à conduire là (au « mariage ou à la mort ») un homme et une femme qu'il a tâché de rendre intéressants aux dépens de la vraisemblance et par des événements extraordinaires... on n'y apprend rien pour le cœur, et il n'y a que fausseté pour l'esprit. » Que c'est bien cela ! Isabelle de Montolieu [1], née de Polier (1751 à 1832), n'en a pas moins été, quelques lustres durant, la reine de notre littérature locale, et ses fameux *Châteaux suisses* donnent encore aujourd'hui des bénéfices aux éditeurs qui les font réimprimer. Elle avait été mariée, une première fois, à Benjamin de Crouzaz, dont elle eut un fils qui devint le collaborateur anonyme de cette écrivassière sentimentale. Veuve à vingt-quatre ans, elle épousa en secondes noces M. de Montolieu, un baron languedocien qui mourut de bonne heure. Si l'on s'en rapportait à quelques-uns de ses biographes, Mme de Montolieu aurait édifié son entourage par ses vertus et ravi l'Europe par ses talents. La vérité, que j'aime à dire, — et pourquoi ne la dirait-on pas ? — la vérité est que son existence fut assez agitée. Je n'insisterai toutefois ni sur sa liaison avec M. de Brenles, ni sur d'autres défaillances.

Mme de Genlis a conté la scène suivante, qui ne cadre point avec le caractère de son amie : à l'en croire, Gibbon serait un jour tombé aux pieds de Mme de Montolieu et celle-ci aurait dit sèchement à un domestique : « Relevez M. Gibbon ! » Il est certain que l'historien anglais, parlant de Mme de Montolieu à lord Sheffield, dit en propres termes : « Il y a eu du danger pour moi. » Mais Gibbon, qui ne s'agenouillait pas facilement, même devant les dames, et pour cause, n'a pas été vu dans la posture imaginée par Mme de Genlis. Mme de Montolieu elle-même a déclaré : « De sa vie, Gibbon ne s'est jeté à mes pieds ; toute l'histoire est inventée. » Ce démenti, bien connu, n'a pas détruit la légende, qu'un livre paru l'an dernier donnait encore

[1] *Gaullieur*, 280. *Sayous*, II, 93 et s. Notice d'Eug. Rambert et biographie en tête de la dernière édition des *Châteaux suisses*. *De Montet*.

comme une aventure authentique. Mme de Charrière, encline à déchirer ses rivales de gloire ou d'amour, n'admirait pas beaucoup l'auteur de *Caroline*, dont elle raille la « naïveté villageoise » et le « vulgarisme d'une marchande de toilettes. » Ajoutons que la vieillesse de Mme de Montolieu fut très digne ; l'âge, mieux que le remords, fait les Madeleines repentantes.

Cent cinq volumes de romans ou de traductions, tel est l'immense bagage avec lequel Mme de Montolieu se présente au jugement de la postérité. La postérité n'a pas eu le temps d'examiner le dossier; elle a condamné sans lire ou sur le peu qu'elle a lu. L'accusée s'était chargée au surplus de rédiger elle-même les motifs de l'arrêt : « Je n'ai qu'une certaine facilité à combiner des événements et des personnages, à choisir des ouvrages bons à traduire, à élaguer ou bien à ajouter; j'ai trop écrit, trop vite, avec trop peu de soin. » Elle a effectivement moins tiré de son propre fonds que pillé les littératures étrangères, traduisant « librement, » arrangeant, transformant, déformant avec la plus candide désinvolture une foule d'ouvrages allemands ou anglais. Sa traduction du *Robinson suisse* (1813) n'a pas cessé, je crois, d'amuser les collégiens. Ses autres « imitations » ne lui ont pas survécu, ni *Agathoclès*, ni *Ludovico*, ni cinquante autres. Elle demeure avant tout l'auteur de *Caroline de Lichtfeld* (1786), qu'on a réédité plusieurs fois, et des *Châteaux suisses*. *Caroline* alla aux nues, et Mme de Charrière enrageait littéralement lorsqu'on osait comparer les fadeurs de Mme de Montolieu à ses vifs et brillants récits. Le sujet de *Caroline*, pris dans une nouvelle allemande, est banal au possible : une jeune fille très sentimentale a été mariée, par un père « cruel et intéressé, » à un comte très riche et fort laid; elle s'est amourachée d'un jeune seigneur qui est Adonis et Bayard en une seule personne, mais elle découvre enfin que son mari est digne de la plus profonde tendresse. Ce conte à dormir debout est écrit en un français ampoulé et fluide, sans pittoresque et sans autre saveur que celle de provincialismes déplaisants et de fâcheuses incorrections. Les personnages sont dessinés d'après les clichés du temps; ce sont des fantômes plus ou moins héroïques, plus ou moins « sensibles, » tous phraseurs. *Caroline* a fait verser des larmes à nos aïeux ! Qui sait, après tout, si nos petits-enfants ne verront pas de simples *Caroline de Lichtfeld* dans tant de romans que nous dévorons à bonnes dents ?

Je préfère encore les *Châteaux suisses* (1816), que « vous avez solidement rebâtis pour la postérité, » écrivait à Mme de Montolieu

le galant ou malicieux doyen Bridel. Il y aurait de l'injustice à ne pas convenir que les *Châteaux suisses* sont un des premiers essais de littérature d'imagination appliquée à notre histoire nationale et, qu'à ce titre, ils ont bien quelque valeur. Et puis, comme le dit Rambert, « il y a un âge pour cette poésie. » Et puis, comme le remarque finement le même critique, « il n'y a ni recherche, ni affectation personnelle dans le faux goût de Mme de Montolieu. » Ce qui préserve le livre du ridicule, c'est la foi de l'auteur, son enthousiasme presque communicatif pour les beautés captives et les vaillants chevaliers. Mme de Montolieu croit aux personnages de ses histoires, à la Gertrude de *Thorberg*, à Élisabeth de *Grandson*, à ses Gisèle et à ses Hermance, à ses tyranniques Grimoald et à ses preux Roudolf. Mais quel moyen âge, en dépit de plusieurs « moult » et des quelques « gentes damoiselles » égrenés dans ces longues rapsodies!

Mme de Montolieu avait pris un tel empire sur ses contemporaines, que *Rosalie de Constant*[1] elle-même, la spirituelle fille de l'auteur de *Laure de Germosan*, commit un roman : *Respina*, dont la société de la rue de Bourg se moquait, paraît-il. *Respina* ne nous est point parvenu, mais la correspondance récemment publiée de Benjamin Constant nous a révélé en la cousine de l'illustre sceptique une épistolière fort remarquable, enjouée, incisive, passionnée, au style plein de naturel et de vivacité. Nous retrouverons Rosalie de Constant.

Le roman eut sa dynastie dans notre pays : les Polier. Mme de Montolieu était fille de ce théologien Polier, dont on a pu suspecter l'orthodoxie (v. p. 121); une de ses sœurs *Jeanne-Françoise Polier* (1759 à 1839) lutta de fécondité littéraire, sinon de réputation, avec elle : ses romans, *Félicie et Florestine*, *Anastase et Nephtalie*, etc., qui tenaient toutes les promesses de leurs titres, ne sont plus même des souvenirs. Deux autres dames Polier rivalisèrent de zèle avec leurs parentes : *Marie-Élisabeth Polier* (1742 à 1817) est cependant moins connue par ses nouvelles, presque toutes imitées de l'allemand, et par le *Journal littéraire de Lausanne*, qu'elle dirigea de 1793 à 1800, que par l'édition revue et mutilée qu'elle donna d'une *Mythologie des Indous*, laissée à l'état d'ébauche par son cousin, le fameux orientaliste Antoine-Louis-Henri Polier[2]; *Éléonore Polier*

[1] Voir, pour elle et les noms qui suivent : *Gaullieur*, 278 et s., et *De Montet*.

[2] « La rédaction en est détestable — écrit Benjamin Constant, dans une lettre du 1er décembre 1812, — et tout ce qu'elle a mis d'elle-même ne vaut rien du

(1738 à 1807), qui n'a guère fait que traduire des romans d'Outre-Rhin. Une émule des précédentes, *Mme de Pont-Wullyamoz* (1751 à 1814) s'est essayée dans le conte historique; on n'a pas complètement renoncé à lire ses deux séries d'*Anecdotes suisses*, qui ont au moins l'avantage d'être, avec les *Étrennes helvétiennes* du doyen Bridel, les *Châteaux suisses* de Mme de Montolieu, un pas dans la voie d'une littérature nationale.

Ajoutons que *Louis Bridel* (1759 à 1821), un frère du doyen et un collaborateur du *Conservateur suisse* — d'ailleurs poète très médiocre, mais moraliste et théologien distingué — a tracé dans son roman ultra-sentimental : *Les infortunes du jeune chevalier de Lalande* (1787), un tableau assez vivant, malgré le ton déplorablement déclamatoire, de la société helvétique avant la Révolution. Et, puisque nous sommes encore dans le Pays de Vaud, citons de Mme *Adèle Desvoignes née du Thon* (1792 à 1828), outre deux notices sur Mme de Krudener et Pestalozzi, de *Petits contes moraux* où il entre moins d'art que d'édification; et d'*Isaac-Emmanuel-Louis Develey* (1764 à 1839), un pédagogue, un naturaliste, et un astronome, une excursion dans le roman historique : *Simon de Montfaucon, dernier évêque de Lausanne* (1828), ainsi qu'un *Guide pour les lecteurs des romans de sir Walter Scott et de Cooper*... Arrêtons-là cette nomenclature[1] !

III

Les œuvres de deux humoristes nous dédommageront un peu du fatras des romans. Le mieux doué des deux est sans conteste ce spirituel Antoine-Joseph-Samuel Gaudard de Chavannes[2], dont je sais qu'il était d'origine bernoise et qu'il fut membre du Petit Conseil de Berne en 1775; ces renseignements, que j'ai trouvés dans le *Lexicon* de Leu, sont tout ce que je possède sur la vie de cet écrivain. Il

tout. Mais ce qui vous étonnera, c'est que l'ouvrage en lui-même est ce qui a paru de plus précieux sur cette partie si peu connue de l'histoire, et que les savants d'Allemagne, qui sont bons juges à cet égard et qui n'ont pas de préventions pour les ouvrages français, le citent à chaque page comme la plus respectable autorité. »

[1] Faut-il dire ici que les baillis avaient donné l'élan? Le bailli d'Yverdon, *Victor de Gingins de Moiry*, n'avait-il pas lancé, en 1765, son *Pacha de Bude*, histoire ingénieusement contée et brodée d'un chevrier vaudois qui se distingue au service de la Turquie? *Engel*, bailli d'Échallens, n'avait-il pas publié son *Illustre paysan*, récit des aventures romanesques d'un autre Vaudois qui avait fait fortune en Inde?

[2] *Gaullieur*, 284. *Leu* (supplément, II, 425).

est l'auteur du *Journal d'un voyage de Genève à Londres* (1781), où il sème sa prose de couplets satiriques et agrémente le récit de son odyssée, de piquantes anecdotes sur les mœurs du temps ; ce qu'il dit de Lausanne, de Berne, de Bâle lui valut de nombreux ennemis et provoqua une série d'enquêtes. Gaudard de Chavannes était singulièrement irrespectueux ; on conçoit que les lecteurs aient pris plus de plaisir que les gouvernements à ses malicieuses hardiesses. Je négligerai tout ce qu'il dit de l'Allemagne et de la Hollande. Mais on ne me pardonnerait pas de n'avoir point extrait du *Journal* quelques jolies méchancetés. Sa plume est, au reste, agile et mordante, et puis, ses joyeuses et vives médisances tranchent heureusement — je hasarde cet adverbe — sur les fadeurs que Mme de Montolieu va mettre à la mode.

Notre voyageur, accompagné de son « aimable et fidèle épagneul, Castor, Anglais d'origine et Genevois de naissance, » traverse le Pays de Vaud « dans un coche public, » où se passent mille scènes égayantes qu'il narre fort lestement. Il n'oublie pas d'égrener tout un chapelet d'historiettes sur chacune des villes où la patache fait halte. Voici quelques lignes à l'adresse de Moudon : « Les gens de Moudon furent les derniers qui se décidèrent à embrasser la réformation, en rechignant, regrettant fort leur saint de bois doré, tout neuf, qui leur avait beaucoup coûté et qui devenait inutile par leur changement ; ils le revendirent, à quelques écus de perte, à une paroisse du canton de Fribourg, sous la réserve expresse qu'ils pourraient le racheter au même prix, dans l'espace de dix ans, au cas qu'ils vinssent à reprendre leur ancienne religion. » A Berne, la fosse aux ours inspire ces réflexions à cette mauvaise langue de Gaudard de Chavannes : « L'ours est, sans contredit, de tous les animaux après l'homme, celui qui a le plus de dextérité, d'adresse, de souplesse et de grâce. Ceux de Berne (j'entends ceux de la fosse) sont dressés à diverses gentillesses, pour amuser le peuple et le distraire par ce spectacle innocent de la pensée de vouloir se mêler des affaires publiques et de fomenter des cabales pour altérer ou troubler la constitution du meilleur gouvernement possible. » Il rit ou ricane à l'ordinaire. Quand il redevient sérieux, c'est pour proposer, entre autres, que, dans toutes les assemblées délibérantes, les lois soient décrétées par la minorité, « car il est à présumer que, partout où il y a plus de deux hommes assemblés, il y a toujours moins de sages que de fous. »

Tel est le ton du *Voyage de Genève à Londres*. C'est un badi-

nage de touriste gouailleur, écrit en bon français alerte et nerveux. Tout n'y est pas d'un goût très fin, ni même d'une parfaite décence,

Mais cela fait toujours passer une heure ou deux.

François Vernes de Luze[1] (1765 à 1839), un fils du pasteur Jacob Vernes, s'est essayé dans tous les genres de littérature ; nous avons déjà parlé de ses vers et nous pourrions en citer quelques-uns de fort honnêtes, entre autres ceux de la prière universelle par laquelle s'achève son *Homme religieux et moral*. De ses ouvrages en prose, très nombreux, je ne veux analyser ni *Adélaïde de Clarancé* « ou les malheurs et les délices du sentiment, » ni la *Franciade*, un gros poème non rimé sur « l'ancienne France, » ni surtout des traités de morale et de politique, qui nous montrent en lui un esprit plus libre que profond. Son *Voyageur sentimental* ou *Ma promenade à Yverdun* a joui d'une certaine vogue ; ce n'est que l'œuvre d'un aimable conteur, ni grand philosophe, ni grand observateur, ni grand styliste, comme vous allez voir. L'Anglais Sterne n'a pas à craindre un rival dans le Genevois Vernes de Luze.

Ma promenade à Yverdun, qui pourrait, qui devrait, nous offrir une précieuse image de la vie vaudoise vers la fin du siécle dernier, n'est guère qu'une suite de récits égrillards ou larmoyants, — violons et cyprès mêlés, — dans le goût du temps. Il s'agit bien, sans doute, de se rendre au bal à Yverdon pour y valser avec l'incomparable Mademoiselle de Blas; mais Vernes, au lieu d'arriver au but de son équipée, de nous faire assister à la danse, de nous confier ses impressions, rencontre à chaque instant un « boucher sensible, » un « aveugle et sa fille, » un cocher intéressant, gens dont il nous retrace longuement les banales aventures. Est-ce à dire que Vernes soit ennuyeux? Non certes. Un Aristarque pourrait mépriser ce bavardage littéraire, un moqueur affirmer que Joseph Prudhomme écrivait, sous le pseudonyme de Vernes, bien avant qu'Henry Monnier eût découvert son héros. Admirez plutôt comment le « voyageur sentimental, » ayant dépeint la désolation d'enfants qui ont perdu leur mère, s'écrie avec une emphatique candeur : « O Province qui la retirais de ton sein... c'était une mère ! Je respecte le nuage dont tu couvres ta marche. » Ceci n'est-il pas d'une exaltation qui frise le ridicule : « O Genève ! ô ma patrie ! si le désordre règne encore dans ton sein, que tes habitants contemplent la nature au moment où

[1] *Genève et ses poètes*, 171 et s. *De Montet*. Voir p. 233.

l'astre du jour couronnant les Alpes, les remplit du premier jet de sa lumière!... A cet aspect, tous les cœurs doivent être en paix. » Cette méthode de pacification est recommandable, à coup sûr; je crains qu'elle ne manque son effet. Et cette incontestable vérité n'avait-elle pas cessé d'être neuve en 1790 : « La mort frappe tous les hommes indistinctement. » Ces taches sont toutefois plus rares dans le livre de Vernes que les pensées ingénieuses : « La vie est une coupe d'eau limpide, qui se trouble à mesure qu'on la boit... Ses mouvements — en parlant d'une jeune fille — ont quelque chose de si doux qu'elle fait un vol aux spectateurs chaque fois qu'elle se repose... On ne peut en sortir — du village de Cossonay — sans désirer emmener ailleurs tous ses habitants... Après le plaisir de bien faire, en est-il un plus doux que celui d'avoir bien fait? » Mais je m'arrête, en me demandant si toutes les maximes ou les réflexions de Vernes sont bien tirées de son propre fonds. Ce qui est bien à lui, c'est son voltairianisme en religion. Il nous présente un « orthodoxe » en ces termes peu flatteurs : « Il avait une figure si grave, si cagote, si croyante aux peines éternelles! » Et il lui fait commettre une assez vilaine action. Ce qui est bien à lui encore, c'est son enthousiasme pour Rousseau, « âme bonne, âme sublime. » Ce qui est bien à lui enfin, c'est sa bonhomie parfois narquoise, souvent naïve.

La *Promenade à Yverdun* eut du succès; plusieurs éditions attestent l'estime des contemporains pour ce petit livre. Le *Voyageur sentimental en France sous Robespierre*, pour être trois fois plus long que la *Promenade*, m'a décidément moins intéressé. Où l'on cherche de l'observation et du trait, on ne récolte qu'anecdotes grivoises, romanesques ou funèbres. J'y ai cependant lu sans ennui une description de la fête des vignerons de Vevey : « Aux sons d'une musique éclatante, le divin cortège s'avance sur la place; bientôt toute son enceinte est garnie de faunes, de bacchantes, de tous les corps de divinités subalternes qui composent la cour de Bacchus et de Cérès. Quatre chars de triomphe portent les attributs des Saisons et représentent ces filles de l'année. Toutes les aimables fictions du paganisme »... Ce n'est point là du style, mais c'est, agréablement fixée, par un témoin oculaire, la manière dont la plus gracieuse de nos fêtes était célébrée au siècle passé, et cela reste précieux comme un beau souvenir.

CHAPITRE IV

La poésie.

I. L'éveil de la poésie nationale : les frères Bridel; deux poètes vaudois : le pasteur Manuel; le général Frossard et ses *Dernières folies*. — II. Poètes neuchâtelois : C. d'Ivernois, Mme Morel de Gélieu, de Wattel, le fils, et ses *Premiers pas*. — III. Le Caveau genevois : J.-F. Chaponnière, Gaudy-Lefort et quelques noms; J.-L. Mallet et ses *Idylles helvétiques*. — IV. *Les Helvétiens* de C.-F.-P. Masson; Mme Steck née Guichelin; P. Ochs, le tribun bâlois et ses tragédies; une autobiographie en vers du chartreux fribourgeois Dom Hermann.

I

Nous avons assisté (v. p. 243) à une sorte d'éveil de la poésie nationale, grâce aux *Poésies helvétiennes* de ce brave doyen Bridel, qui fut, au dire de M. Daguet, « un Walter Scott, moins le génie. » PHILIPPE-CYRIAQUE BRIDEL[1] est plutôt, on le verra, un « antiquaire » aimable et instruit. Il avait eu le mérite de faire connaître la Suisse dans ses journaux et ses ouvrages; il eut la bonne idée de la chanter. Ses débuts de poète furent assez médiocres : une imitation des *Tombeaux* d'Hervey, en 1779; mais les *Tombeaux* étaient déjà dédiés « à ma chère patrie, » mais Bridel priait déjà ses lecteurs de ne point oublier « que c'est aux pieds des Alpes et non au bord de la Seine que sa Muse mélancolique habite. » Les *Poésies helvétiennes* suivirent, en 1782. Retenons bien ce titre et cette date, qui rappellent la naissance de la Muse romande! Bridel avait, au reste, fait dans sa préface l'apologie et tracé le programme de notre poésie nationale : « Dans aucun pays, cette poésie ne brillera d'un plus grand éclat que dans l'heureuse Helvétie... Ses sujets seront tirés de la nature alpestre, de l'histoire nationale, et des mœurs et habitudes du peuple. » Ainsi l'inspiration sera-t-elle toute locale, — ni protestante, ni française : suisse. Bridel fut récompensé de son initiative par un vrai succès; le « grand Chaillet » lui fit bel accueil dans le *Journal helvétique* (v. p. 220). On trouve, en réalité, plus de rémi-

[1] Voir bibliogr., Livre III, chap. III ci-après. En outre : *Les poètes vaudois contemporains*, par M. A. Vulliet (Lausanne, in-12, 1870), 15 et s.

niscences que d'accents originaux dans les vers du doyen. Notre poète est un « rêveur, » et si sa vie n'est plus un « triste voyage » comme au temps où il publiait ses *Tombeaux*, elle n'en vaut guère mieux :

Croître et tomber, homme, c'est ton partage...
Après avoir compté quelques instants,
Nous descendons sur le fleuve du temps,
Et, loin des bords du plaisir et du monde,
L'éternité nous cache dans son onde.

J'aimerais que la fibre patriotique tressaillît davantage, qu'au lieu de rimer des romances sentimentales et d'aligner d'assez monotones alexandrins descriptifs, l'auteur nous donnât quelques-uns de ces fiers poèmes où chante l'âme d'un pays. Il m'importe fort peu que l'un de ses morceaux : *La feuille*, « nous fasse tous penser involontairement — comme dit M. Vulliet — aux *Feuilles de saule*, cette admirable poésie qui passe pour le chef-d'œuvre de Mme Amable Tastu. » Nous voudrions que Bridel eût devancé Albert Richard et Juste Olivier; il a bien été de son époque, et c'est bien une façon de Delille helvétique, plus sincère mais plus gauche que l'autre. Il avait, un jour, consigné dans son calepin, cette pensée qui aurait pu servir d'épigraphe à ses *Poésies* : « Il suffit d'avoir fait quatre bons vers, pour se croire le droit d'en faire cent mauvais. » Un « quatre pour cent » de bons vers? Je ne crois pas que Bridel ait jamais dépassé ce taux modeste. Encore une fois, remercions-le d'avoir compris que la Suisse était assez riche, par l'éclat de son histoire et les splendeurs de sa nature, pour avoir une poésie nationale; ne nous évertuons pas à goûter les « Helvétiennes » de Bridel[1] !

Un des frères du doyen et un collaborateur du *Conservateur suisse*, Samuel-Élisée Bridel [2] (ou de Bridel, car il avait été anobli à la cour de Gotha), me paraît être un poète infiniment mieux doué. Il est d'abord plus artiste ; les vers prosaïques ou mal tournés sont plus

[1] On parle souvent des *Poésies helvétiennes*, sans savoir exactement ce qu'elles renferment. Dédiées à « la Société littéraire de Lausanne, » elles se composent de deux parties et sont précédées d'un « discours préliminaire sur la poésie nationale. » La première partie comprend des élégies, des épigraphes, des épîtres, des épigrammes, peu de descriptions, — peu de choses *suisses*. La seconde partie contient les Chants de *Selma*, imités d'Ossian, des « romances, » — qui sont plutôt des récits lyriques, — comme le *Mari sauvé* et le *Vieillard suisse*, toutes très fades, et enfin une *Course dans les Alpes*, où la prose alterne avec des vers qui sont peut-être les meilleurs de Bridel.

[2] *Gaullieur*, 266. *De Montet.*

rares dans les *Délassements poétiques* (1788) et dans les *Loisirs d'Euterpe et de Polymnie* (1808), que dans les *Poésies helvétiennes*. Samuel Bridel — né en 1761, à Crassier, et mort en 1829 dans la terre qu'il possédait près de Gotha — a été à la fois un savant et un littérateur. Ses ouvrages de botanique furent très lus; ses volumes de vers renferment de jolies pages et même quelques bonnes pièces patriotiques. M. Henri Warnery dit très justement, dans des notes manuscrites qu'il a bien voulu me communiquer sur Samuel Bridel : « Il m'a semblé trouver dans ses vers un ton plus vibrant, quelque chose de plus net que dans ceux de son frère Philippe. » Ne pensera-t-on pas que les alexandrins suivants sont d'un rimeur exercé et d'un poète? Il s'agit d'un officier suisse qui a quitté sa patrie, pour s'engager au service de la Hollande; la nostalgie lui arrache ces plaintes que d'autres eussent mises en alexandrins ampoulés et prolixes:

Mais qu'un instant d'erreurs m'a coûté de tourments!...
Insensé! j'ai quitté les bords qui m'ont vu naître.
Dans ces tristes climats, esclave et fait pour l'être,
J'ai cherché la fortune et trouvé le malheur...
Les plaines dont le ciel borne seul l'étendue,
Sans agrandir mon âme importunent ma vue;
Rien n'y flatte mes yeux; rien n'y parle à mon cœur.

Il a toujours cette franchise dans le style et cette sobriété dans le ton; il est un peu sec, mais sa sécheresse est aussi correcte qu'élégante et même distinguée. Je choisis, dans un autre genre, un morceau sur l'*Utilité des voyages*. La forme est celle d'un dialogue entre un Parisien qui vante la politesse française, « une fleur de grâce, un charme, une magie, » et un Suisse qui l'apprécie moins. Le Suisse a placé son fils en France, et le Parisien de lui dire :

Comme à son avantage il doit être changé!

Le Suisse.

Il faut que j'en convienne, après dix mois d'absence,
Je l'aurais, je le jure, à peine reconnu...
Cet Alfred, autrefois bon, modeste, ingénu,
Gauche il est vrai, sans grâce et sans expérience,
Prodigue maintenant d'esprit et de science,
Si parfait en un mot qu'il fait mon désespoir,
Parle de tout, sait tout, ou prétend tout savoir,
Se moque du vieux temps, de la Bible, des prêtres,
Et nomme rêve creux ce qu'ont cru nos ancêtres...
Lois, finances, beaux-arts, tout subit sa critique,

Il veut à Carnot même apprendre la tactique...
Il faut que ceci change ou je fais un éclat.
Voici, si je dois dire enfin ce que je pense,
Ce qu'a gagné mon fils à voyager en France.

Le Parisien.

Eh bien?

Le Suisse.

Il partit sot, il est revenu fat.

J'aime cette note vive et simple; et je l'aime d'autant plus chez un de nos poètes suisses, qu'ils cherchent en général à dissimuler leur gaucherie sous un lourd appareil de déclamation.

Deux autres frères du doyen, *Louis Bridel* (v. p. 278) et *Pierre-Jean Bridel* (1764 à 1853), ont aussi commis quelques pièces de vers insérées dans le *Conservateur suisse*; il n'y a rien à en dire.

Les Bridel n'ont pas eu le monopole de la poésie dans le canton de Vaud. Voici deux de leurs concurrents ou plutôt de leurs émules : un pasteur et un soldat. Le pasteur est ce LOUIS MANUEL[1], dont Vinet a parlé avec tant d'émotion et sur les *Sermons* duquel j'aurai l'occasion de revenir. Il avait passé par Coppet : « J'ai fait avant-hier, devant Mme de Staël — écrit-il le 28 août 1811 — un essai de prédication qui m'enhardit... Elle est d'une indulgence parfaite. » Il avait rimé des compliments en l'honneur de Mme de Staël :

... Jouis des temps futurs où ton âme s'élance :
Aux cris injurieux de son siècle irrité,
Ton père opposait en silence
L'avenir et l'éternité.

Sainte-Beuve a dit de lui : « Doué des talents littéraires les plus éminents, il n'en avait tiré nul parti, n'avait entrepris aucun ouvrage, avait projeté toujours, et s'était répandu et véritablement épuisé dans les charmes et les fatigues d'une conversation multiple qu'on lui demandait sans cesse, et à laquelle il ne savait pas résister..» Cela n'est peut-être pas très exact pour le théologien; cela est très vrai pour le poète. Manuel a sans doute fait beaucoup de vers; nous en connaissons quelques-uns seulement, une demi-douzaine de pièces détachées, le *Tombeau d'Homère*, le *Lever du soleil au Righi*, le *Sommeil du mendiant*, et d'autres; ce sont là des pages d'un

[1] *Les poètes vaudois*, l. c. 35 et s. *Gazette de Lausanne* du 21 juillet 1888 (article de M. E. Ritter). Voir en outre ci-après, livre IV, chapitre I.

lyrisme contenu et d'une langue sobre, mais tout à fait dans le goût des Delille et des Fontanes. Il chante :

O lyre! ô seul espoir de ma jeunesse obscure!
Au sein de cette auguste et sauvage nature,
De magiques attraits tu sais combler mes jours;
Mais un plus doux loisir m'est acquis pour toujours:
Et, dans ce ciel peuplé d'étoiles magnifiques,
J'unirai tes accords aux célestes cantiques.

La littérature, la poésie en particulier, avait été l'enthousiasme de ses vingt ans. Mais c'était la « tentation » qu'il fallait fuir. Vinet nous apprend « qu'après deux nuits de lutte... la funeste vision disparut, le laissant meurtri, brisé, mais saintement humilié et persuadé qu'il avait choisi la bonne part. » La dogmatique fut plus forte que la Muse, — cette « funeste vision » comme l'appelle Vinet. Combien notre histoire littéraire serait plus riche encore, si certains esprits, et des plus influents et des plus grands, n'éprouvaient une sorte de remords ou de honte à aimer les lettres pour elles-mêmes! « Funeste vision, » — et c'est Alexandre Vinet qui écrit cela !

Le général Marc-Étienne-Gabriel Frossard [1] n'avait pas tant de scrupules. Il courtisa la Muse gaillardement, la traitant un peu comme il eût fait d'une cantinière accorte. Né à Nyon, en 1757, il était entré au service de l'Autriche; il se distingua dans la campagne de 1778 contre les Turcs, se battit contre la France en 1793 et se retira, quelque temps après, à Lausanne, avec le grade de général-major; il mourut en 1815. Ses *Dernières folies*, « opuscules d'un jeune militaire, » avaient paru en 1790. Ces quatre cents pages de rimes, entremêlées d'amusants commentaires en prose, sont, dit-il dans sa préface, « le fruit de quelques instants de loisir que j'ai mieux aimé donner aux lettres qu'au tumulte fatigant de la société. » Il ajoute : « La situation momentanée où je me trouvais, un mouvement de mélancolie suivi bientôt d'un retour de gaîté, une promenade, une lecture, quelques regrets, une passion que je croyais éternelle, le vide qui lui succédait dans mon cœur, un nouveau goût, voilà ce qui me faisait écrire. »

Quelques morceaux d'un genre sérieux détonnent dans ce volume de « folies; » ainsi une ode fort émue, et plus boursouflée, sur la *Mort de J.-J. Rousseau*, « l'auteur chéri des jeunes gens et des sages. » Le soldat est plus à l'aise dans les sujets légers. Il se plaît

[1] *Mes dernières folies*, Vienne, deux parties in-12, 1790, pass. *De Montet.*

aux choses du cœur; les dames lui apparaissent volontiers comme de gracieuses ennemies qui ne résistent pas à un adversaire entreprenant : « Il faut brusquer pour être heureux, » et « finir par de l'estime » en « commençant par le plaisir. »

Compliments d'une pressante galanterie, brûlantes déclarations, philosophie d'un don Juan très gai, quelques pointes de fanfaronnade, quelques airs de mélancolie vite consolée, il y a de tout cela, ou, si l'on veut, il n'y a guère que cela dans les *Dernières folies* de Frossard, qui me rappellent le *Printemps* d'Aubigné, un *Printemps*, à la vérité, moins étoffé et moins savoureux, plus près de la prose rimée, en deux mots, plus sec et plus vulgaire.

Je reviens aux pièces d'où Vénus et Bacchus sont absents. Frossard, qui a pleuré sur la mort de Rousseau, a versé d'abondantes larmes sur celle de Voltaire. Il a aussi chanté sa patrie et nous retiendrons quelques alexandrins de ses stances à l'*Helvétie* :

C'est dans les lieux charmants où je reçus la vie,
Loin des Phrynés, du bruit et du faste des cours,
Que j'irai me choisir une épouse chérie,
Et l'amour vrai suivra tant de folles amours...
Helvétiens, songez aux vertus de vos pères,
Soyez braves comme eux, comme eux soyez unis :
Faites que vous nommer ce soit nommer des frères,
Formez une famille, un seul peuple d'amis.

Le patriotisme suisse a inspiré de plus mauvais vers. Somme toute, Frossard n'est qu'un poète facile, de ton léger et de belle humeur. Mais un général-major qui taquine la lyre est un phénomène bon à signaler.

II

Les poètes neuchâtelois d'avant le romantisme ont passé ou semblent avoir passé par le salon de Mme de Charrière. Ils ont de l'esprit, de la facilité, de l'ironie ; il volent presque au ras de terre, mais d'une aile agile et gracieuse. César d'Ivernois [1] (1771 à 1842), maire de Colombier, conseiller d'État, etc., est le plus connu d'entre eux. Sa tante, Mme Guyenet, — cette Isabelle d'Ivernois, qui fut

[1] *Biographies neuchâteloises. J.-J. Rousseau et Isabelle d'Ivernois*, par M. A. Petitpierre, Neuchâtel, in-8°, 1878, p. 38 et s. *Poètes neuchâtelois* (anthologie publ. par la Société de Zofingue), 71 et s. *Gaullieur*, 177. *Musée historique* de Matile, II, 330 et s.

l'amie de Rousseau — lui aura peut-être appris à tourner agréablement les jolis petits vers pimpants et fleuris, quoique un peu guindés, du *Mari consolé* et de l'*Épître sur les jeux de société* ; la tante, en effet, et le neveu ne s'écrivaient guère en prose. Épicurien et voltairien, ami et commensal de Mme de Charrière, César d'Ivernois est demeuré, malgré la tempête révolutionnaire, le Neuchâtelois moqueur et pincé qui déteste « réformateurs pédants — sermons mystiques, — vers romantiques, — les enterrements, — et les Allemands, — plaisants. »

Il ne cesse pas, même après Lamartine qu'il aimait un peu et Victor Hugo qu'il aimait moins, de rimer suivant l'ancien modèle. Son siége était fait, et il disait avec un accent de regret :

Des Boileau les dieux sont avares.

Le style du maire de Colombier a de la délicatesse et de la pureté, l'inspiration de la finesse et du piquant avec, parfois, — comme dans la *Promenade de Voens*, — un accent de naïveté cherchée. Voici quelques vers de l'*Épître sur les jeux de société* qui nous rappelleront les indiscrétions de D.-F. de Merveilleux sur le péché mignon des Neuchâtelois au XVIIIme siècle :

Mon cher ami, pour être du bon ton,
Il faut apprendre à battre le carton,
Et s'escrimer dans cet art difficile...
Mais de nos jeux nous n'avons pas le choix.
De la maison l'élégante maîtresse,
Cartes en mains, nous poursuit et nous presse.
On quitte tout; on accourt à sa voix...
Tout doit cesser lorsque le jeu commence.

Telle est la note familière à César d'Ivernois. La verve gouailleuse de notre poëte ne s'est jamais dépensée avec plus d'entrain que dans le *Mari consolé*, une joyeuse anecdote contée en vers charmants de souplesse et d'humour. Mais tout cela n'étend pas l'esprit, n'élève point le cœur, n'est que philosophie de madrigal et d'épigramme :

Soyons heureux sans tambour ni trompette,
C'est le moyen de l'être encor longtemps.

C'est à Colombier aussi que s'écoulèrent l'enfance et la jeunesse de l'amie préférée de Mme de Charrière : Mme ISABELLE MOREL DE GÉLIEU [1]

[1] *Biographies neuchâteloises.* Notice de M. le Dr Schwab (ext. des *Bernische*

(1779 à 1834), la fille de ce Jonas de Gélieu qu'on a surnommé le « père des abeilles ; » elle épousa, en 1801, le pasteur Morel, de Corgémont, et quitta Neuchâtel pour le Jura bernois ; le mariage ne la fit pas renoncer à la poésie. Ses vers originaux sont moins appréciés — et avec raison — que ses imitations et, entre autres, ses traductions d'un certain nombre de pièces de Schiller, qu'elle publia en 1825. Elle n'a rien laissé qui soit supérieur à sa *Complainte de David sur la mort de Jonathan :*

... Vous, vierges d'Israël, pleurez les destinées
De ce roi qui, pour vous, prodiguant son trésor,
Se plaisait à vous voir élégamment parées
De robes de lin fin, d'anneaux et colliers d'or.

On a dit de cette élégie qu'elle était « digne de Racine, » digne d'*Esther* et d'*Athalie.* N'exagérons donc pas toujours ! Elle est digne de Mme Morel, et c'est déjà quelque chose.

Un autre traducteur de Schiller, Charles-Adolphe-Maurice de Vattel (1765 à 1827), le fils du grand jurisconsulte dont j'ai étudié le *Droit des gens* (v. p. 51), a cultivé la poésie fugitive. Il avait fait du service en Hollande jusqu'en 1796 ; il rentra dans sa patrie, où il devint avocat général et conseiller d'État. La plupart de ses vers se trouvent dans un curieux volume : *Mes premiers pas* (1791), « ou essais de poésie et de prose, » qu'il composa, comme le général Frossard, durant les loisirs de son métier de soldat. Les *Premiers pas* de Vattel et les *Dernières folies* de Frossard sont dus à la même inspiration et sacrifient aux mêmes dieux ; ceux-là ont encore moins d'art et de spirituelle légèreté que celles-ci.

III

Il ne reste plus grand'chose à dire, après Marc-Monnier, sur le « Caveau genevois[1], » ce joyeux cénacle de joyeux chansonniers, où ce « ce n'était pas, » non plus, « comme à l'Académie. »

L'esprit de corps, c'est la gaîté,

Biographien), Berne, in-8°, 1888. *Actes de la Soc. jur. d'émulation*, IV, 104 ; VIII, 222 ; XXI, 152.

[1] *Poésies genevoises*, 3 vol. petit in-8° (avec notice de L. Reybaud), Genève, 1830. *Poésies genevoises*, Genève, 3 vol. in-18, 1881 (consulter les vol. I et II). *Genève et ses poètes*, 191 à 258. Biographie de Chaponnière (par M. J. Vuy) dans le *Bull. de l'Inst. nat. genevois*, V, 160 et s. *De Montet*, pass.

chantait Béranger ; ce vers pourrait être la devise des braves Genevois que la gloire de Panard empêcha de dormir, entre 1790 et 1830, et qui furent les chevaliers servants de la Muse locale.

La Révolution et l'Empire avaient agité, la Restauration attrista Genève, que le « Réveil » n'émoustilla guère. La ville haute, en particulier, la ville de l'aristocratie et de la finance, se roidissait dans une gravité de convention, qui rappelait le siècle de Calvin ; elle ressemblait

A cette vierge de trente ans,
Droite, pincée et minaudière,

que Chaponnière persifle dans sa *Promenade à Plainpalais*. La ville basse, la cité ouvrière et commerçante, avait moins de goût pour l'ennui. Les hommes d'esprit de la petite bourgeoisie jugèrent qu'il était d'une bonne politique et d'une sage philosophie, d'opposer aux « visages qui allaient — dit Monnier — s'effilant, se pétrifiant, » dans les quartiers nobles et riches, la vieille humeur rieuse et frondeuse des « enfants de Genève. » Ils se réunirent, et bientôt le « Caveau genevois » fut créé. L'âme de cette alerte association lyrique, Jean-François Chaponnière (1769 à 1856), — l'un des fondateurs du *Journal de Genève* — en a lui-même retracé l'amusante et trop courte existence. Patriote sincère, il déplorait l'annexion de son pays à la France et il fut l'un des premiers à saluer, en vers enthousiastes, la délivrance de Genève.

Mais sa lyre patriotique était assez mal accordée. Il était mieux doué pour la chanson, pour le couplet malicieux ou léger, pour les lestes et spirituels refrains. Il est, dans ce genre inférieur — s'il y a des genres inférieurs en littérature ; il y a plutôt de mauvais, de médiocres et de bons écrivains, — il est presque un maître. Il a de l'à-propos, de la gentillesse, une parfaite sincérité, et d'exquises trouvailles. Il n'eut qu'un défaut : il improvisait tout, et Marc-Monnier a fait justement observer « qu'il ne manque à ses petites pièces qu'une demi-heure de travail. » Il eut une belle et rare vertu : la modestie. Ses vers, qu'il laissait courir le monde manuscrits et non signés, étaient dans toutes les bouches ; son nom n'était connu que de quelques initiés.

Je ne sache pas qu'il ait rimé de meilleure chanson que celle-ci, écrite en 1823, à l'occasion d'un pont jeté par le général Dufour sur les fossés de Genève :

Passez, galants; passez fillettes!
Passez, bénévoles maris!

Passez grands faiseurs de courbettes,
Passez, Midas et beaux esprits!
Mérite que poursuit l'envie,
Enfants qui commencez la vie,
Et vieillards qui la finissez,
Passez, passez!...

... Que j'aime à voir, de ma cellule
Où le vieux vin me réjouit,
La foule qui toujours circule,
Roule, passe et s'évanouit!
Bientôt j'irai joindre la troupe,
Mais il faut épuiser ma coupe...
Je bois et dis aux plus pressés :
Passez, passez!

Chaponnière s'est aussi essayé au conte et à l'épître ; il apporte ici les mêmes qualités de naturel et de brio, de bonhomie narquoise et d'aimable facilité. Son *Barbier optimiste*, où les Français du temps sont incarnés en un Figaro gascon qui passe avec une admirable désinvolture d'un régime à l'autre, mais qui est toujours du parti victorieux ; *Mourgue*, ou *Le bonheur d'être sourd*, le *Rêve*, l'*Épître à D.*, le *Paresseux*, tous ces morceaux, un brin longuets, conviennent moins cependant au talent de Chaponnière que le couplet :

Les Jean-Jacques, les Socrates,
Les Corneilles, les Rameaux,
Les Catons, les Hippocrates,
Ne seront point mes héros...
Si je prenais un patron,
Ce serait Anacréon...

Il était modéré en politique. Lorsque, vers la fin de sa vie, il vit la révolution radicale bouleverser la vieille Genève, il crut que la planète s'arrêterait :

Dans ce moment où le radicalisme
Agite encor ses brandons odieux...

Le radicalisme a triomphé, Chaponnière est mort, et la terre tourne toujours.

Autour de cet excellent chansonnier, s'étaient groupés plusieurs poètes dont l'un ou l'autre a sa place marquée dans une histoire littéraire de notre Suisse française. Écrivain élégant, aiguisé et correct, *J.-Ant. Thomeguex* (1761 à 1845), qui était musicien par surcroît et que plus d'un vaudevilliste a pillé, fut au Caveau ce que Chapon-

nière eût aimé y être, l'Anacréon de la bande joyeuse ; il en est l'un des rimeurs les plus habiles.

Je ne puis que citer les noms : de *Paul Tavan*, dont on fredonne encore le refrain de la *Parque ;* de *Jérémie Subit*, qui — prénom oblige — finit par des cantiques ; de *Marc-Antoine Mulhauser*, un fabuliste distingué et l'auteur d'une *Lessive* en dialecte genevois, qui a tout le charme des « vaudoiseries » de M. A. Cérésole :

L'on t'en frira de ces plaisirs sans peine,
Esprit gouillard qui veut agoûter tout,
Sans le payer d'un petit peu de gêne...

Salomon Cougnard (1788 à 1868), un avocat et un magistrat fort apprécié, était, au dire de Louis Reybaud, « franc et ouvert à la façon des Panard, des Collé ; on le retrouve toujours le verre en main ou le mousquet au bras. » On a de lui une des complaintes de Fualdès, des chansons à boire, des couplets satiriques, des hymnes patriotiques. C'est composé à la diable, et c'est mieux fait pour être chanté que lu.

Le plus littéraire des membres du « Caveau genevois » et celui auquel nos anthologies romandes continueront à faire le plus d'emprunts, est JEAN-AMÉ GAUDY-LE FORT (1773 à 1850), l'éditeur et l'un des principaux collaborateurs de l'*Almanach genevois* — un petit volume de poésies qui parut toutes les années de 1823 à 1829 ; — il représentait au Caveau la décence, l'ordre et la sagesse. C'était le Boileau de l'académie chansonnante ; nous le voyons n'insérer dans l'*Almanach genevois* qu'un choix scrupuleux des productions de ses gais compères, gens toujours brouillés avec la gravité et parfois avec la grammaire ou la prosodie. Il ne réussit point, malgré tout, à ne pas indisposer Genève et l'Europe. La diplomatie autrichienne et sarde le fit citer devant le premier syndic pour quelques-uns de ses vers.

Chacun sait par cœur l'une ou l'autre fable de Gaudy-Le Fort, la *Diligence*, par exemple, cette fameuse diligence dont le conducteur fait tant de tapage à l'entrée en ville :

Quel fracas ! Qu'est-ce donc ? Ministres, grands seigneurs,
Princes du sang, ambassadeurs ?
La voiture s'arrête ; on accourt, on s'avance :
C'était la diligence
Et personne dedans.
Du bruit, du vide, amis, voilà, je pense,
Le portrait de beaucoup de gens.

Son volume : *Apologues*, publié en 1844, contient plusieurs morceaux dans lesquels La Fontaine se plairait à reconnaître un bon disciple, ingénieux et incisif. Ses *Promenades historiques*, ses *Fleurs de l'arrière-saison*, ses *Esquisses* surtout n'ont pas lassé le goût des Genevois pour ce poète original et fécond. Aux yeux d'un étranger à Genève, beaucoup des pièces lyriques ou des contes même les plus estimés de Gaudy-Le Fort ont un peu vieilli. C'est le cas d'un petit poème (*Le vrai philosophe*) sur Abauzit, où se rencontrent néanmoins quelques jolis traits, de *Ludovico* et même des *Deux voisins*, qui sont bien l'œuvre du Genevois qu'il a croqué ainsi :

Le Genevois, non celui qui réside
Sur la colline où brillent nos palais,
Mais l'habitant des bords du flot limpide,
Mais le bourgeois des murs de St-Gervais,
Est gai, plaisant, un peu caustique même...

La vieillesse de Gaudy-Le Fort fut triste. Il était devenu mélancolique et misanthrope ; on l'oubliait, on ne le lisait plus, les jeunes avaient couru au romantisme, au « galimatias pindarique » dont il s'était moqué bien fort jadis. Marc-Monnier l'a réhabilité en ces termes auxquels on ne peut que s'associer : « Il est peut-être de tous les poètes de son âge celui qui avait le plus de goût, connaissait le mieux son instrument et a conservé le plus de charme et de fraîcheur. »

Ce fut un passant plutôt qu'un habitué du Caveau que J.-L. MALLET (1757 à 1832) l'auteur des *Idylles helvétiques*, — un volume arrivé à sa troisième édition lors de l'occupation française, et « destiné à inspirer aux jeunes Helvétiens l'amour de la patrie, de l'union et de la liberté. » Lorsque Mallet voulut donner, sous l'empire, une quatrième édition de son recueil, le ministre s'y opposa « en disant que les Genevois n'étaient déjà que trop amoureux de leur liberté, pour qu'il les excitât encore par la publication des *Idylles*. » Décidément, le ministre avait une peur bien étrange des mauvais vers. Le petit recueil de Mallet s'ouvre par une longue et insipide, quoique emphatique, dissertation en prose sur « l'origine et les mœurs de la Confédération ; » il s'achève par des « lettres sur la Suisse, » qui sont bien insignifiantes. Les *Idylles* elles-mêmes, pot-pourri où alternent les airs de flûte et les coups de clairon, où Pan et Bellone chantent tour à tour, sont d'un rimeur inhabile et d'un poète fort mal doué. Tous ces morceaux sur « Coppet, » le « Staubbach, » la « bataille de Marignan, » les « Confédérés du Rütli, » « Vevey, » « Léopold à

Sempach, » ne valent pas mieux qu'une ode boursouflée « aux mânes de Jean de Müller, » ou des alexandrins sur la « Jungfrau, » dédiés à « M. de la Martine. »

O toi, qui, jeune encore, au festin de la vie,
Crois avoir du malheur bu jusques à la lie,
Veuf d'Elvire! tu n'es malheureux qu'à demi.
Moi, j'ai perdu mon fils, ma femme et mon ami.
Dis-moi, roi des accords, dis-moi, dieu de la lyre,
Si, dans cet avenir que notre cœur désire,
Nous reverrons enfin l'objet de nos amours,
Ou s'ils nous sont, hélas! enlevés pour toujours?
Majestueux enfant de la terre étonnée,
O Jungfrau, près de toi semble une taupinée
Cette tour gigantesque...

J'aime mieux vous dire que Mallet compare la Jungfrau à la tour de Babel et que Babel n'a pas l'avantage. Lamartine, « veuf d'Elvire, » faisait chez nous plus d'admirateurs que de poètes.

IV

Je veux encore, pour être à peu près complet, mentionner le nom d'un collaborateur français du *Journal helvétique*, de *C.-F.-P. Masson*[1], né à Blamont en 1762; il se réfugia en Suisse — il était protestant — pour ne pas être inquiété dans ses opinions religieuses. Il publia, en 1808, un vaste poème : les *Helvétiens*, que, dans la séance de l'Institut national de France du 15 Nivôse au VIII, le citoyen François de Neufchâteau qualifiait « d'ouvrage original, espèce de phénomène en poésie et en politique. » C'est bien long et bien diffus. Je ne ferai non plus que citer l'une ou l'autre pièce dramatique de *Pierre Ochs*, le fameux agitateur bâlois. Laquelle choisir? La meilleure ne vaut pas grand'chose. Sa tragédie *L'Incas d'Otahiris* (1807) n'est que du théâtre de sentiment et de propagande humanitaire. Je n'ai pas le courage de l'analyser et je renonce à transcrire d'autres titres. Les pièces d'Ochs sont ennuyeuses; les vers sont, en revanche, assez supportables.

On a retrouvé à Berne, en 1885, des poésies de Mme Marie-Aimée Steck née Guichelin[2] (1776 à 1821), une Française de Versailles,

[1] *Musée neuchâtelois*, 1881, 269 et s.
[2] *Mme Steck et ses poésies*, par M. E. Michaud, La Chaux-de-Fonds, in-8°, 1885.

qui épousa en 1797 le Bernois Jean-Rodolphe Steck. Elle a surtout fait de bonnes traductions en vers, rendant fort bien en français du Haller, du Goldsmith, etc. Quelques-unes de ses compositions originales — *Les Vœux*, *L'Amitié*, *La Nuit*, — témoignent d'un goût sûr et sont agréablement écrites. On y reprendrait peut-être de la monotomie et de l'apprêt. Elle n'a jamais été mieux inspirée que dans une ode sur *La Chute de Bonaparte :*

... Respectez ce colosse abattu par la foudre,
Tout couvert des lauriers qu'il vous fit moissonner;
Songez qu'en le frappant le ciel vient de l'absoudre;
Quand les dieux ont puni, l'homme doit pardonner.

Un phénomène pour clore ce chapitre! « Il y a peu de temps, raconte Louis Veuillot dans ses *Pèlerinages en Suisse*, vivait à la Part-Dieu (près de Bulle) un Père que le plus invincible penchant au sommeil contrariait étrangement. Avec la meilleure volonté du monde, il ne pouvait s'éveiller à onze heures pour aller chanter matines. Or la nature qui l'avait fait si dormeur, l'avait fait aussi très bon mécanicien. » On n'a longtemps connu ce singulier personnage que comme un dormeur déterminé et comme une façon de Jaquet-Droz fribourgeois. *Dom Hermann*[1] fut aussi un poète, ou du moins un rimeur; je soupçonne un peu le poète d'avoir endormi l'inventeur : n'a-t-il pas écrit une incommensurable autobiographie en vers, — en vingt mille vers, je crois? Il a eu le bon goût de ne pas s'exagérer la valeur littéraire de ses exercices de prosodie :

Imprimer mes erreurs, ce serait me confondre,
Et, pour les corriger, il faudrait tout refondre!

Son style plus trivial encore que familier, parfois naïf, le plus souvent banal, ne rehausse pas l'intérêt d'une œuvre qui, dans les proportions qu'elle a prises, ne pouvait être que fastidieuse. J'aime mieux Dom Hermann quand

Il construit un « morbier » sonnant l'heure et le quart,

que lorsqu'il s'évertue à chevaucher Pégase, monture rétive que le solitaire de la Part-Dieu ne sut jamais conduire.

[1] *Revue de la Suisse catholique*, XI, XII et XIII, *pass.* (article très détaillé du R. P. Antoine-Marie, capucin).

LIVRE II

MADAME DE STAEL ET BENJAMIN CONSTANT

CHAPITRE PREMIER

M. et Mme Necker.

I. Jacques Necker; l'homme intime, le moraliste et le philosophe. — II. Mme Necker : un bas-bleu vaudois : un salon suisse à Paris; les *Mélanges*.

I

Banquier heureux, rapidement enrichi par de fructueuses spéculations, Jacques Necker[1] songeait, en 1772, à se donner des loisirs et à se vouer exclusivement aux lettres, lorsque sa femme, qui savait se faire écouter, lui conseilla de se jeter dans la politique. Son *Éloge de Colbert*, couronné en 1773 par l'Académie française, son traité sur *La Législation et le commerce des grains*, ne le désignaient-ils pas à l'opinion publique comme un administrateur compétent et un réformateur? Son rôle d'homme d'État fut ce que l'on sait. Disgrâcié une première fois, puis exilé, Necker rentra au ministère en 1788; très populaire, il suscita des jalousies, il encourut la méfiance du roi; l'une ou l'autre de ses opérations échoua. Il quitta la France en 1790 pour se retirer dans son domaine de Coppet, qu'il avait acheté en 1784. Il était né en 1732; il mourut en 1804. Ce Genevois, qui avait fait toute sa grande carrière en France, est resté aussi Genevois que possible par l'esprit et le caractère.

[1] Tous les recueils biographiques et les ouvrages cités tant ad *Mme Necker* qu'ad *Mme de Staël*. En outre, *Causeries du Lundi*, VII. *Sayous*, II, 512 et s. *De Montet*.

« Il me paraît jusqu'ici, écrivait Besenval en 1780, que c'est un excellent intendant de maison, qui porte ses regards sur tous les objets, qui tâche d'en réformer les abus, qui fait des retranchements avantageux et des emprunts forcés à meilleur marché que ses prédécesseurs... J'ai peur que ses résultats ne sentent plus le banquier que l'homme d'État. » Necker fut avant tout un ministre intègre à une époque de relâchement moral, et le conseiller bien intentionné d'un roi faible et mal entouré. Il n'avait pas ce coup d'œil qui perce l'avenir, cette énergie qui rompt avec les traditions et la routine. Il eût fallu renouveler l'ancien régime de fond en comble: il supprima quelques abus, refit un peu d'ordre et crut que la France était sauvée.

Mais l'homme intime et l'écrivain seuls nous intéressent. On se représente généralement Necker, Genevois solennel et roide, d'une austérité empesée et d'une dignité ennuyeuse. On se trompe; son honnêteté façonnière, sa vanité naïve lui donnaient peut-être un air maussade et gauche aux yeux de courtisans qui avaient la suffisance plus dégourdie et la vertu moins farouche. Il n'était pas brillant, sans doute; il était, au fond, aimable et cordial, avec un peu de nonchalance. Son mariage nous prouve même qu'il eut son heure de passion amoureuse. On sait que Suzanne Curchod, délaissée par Gibbon, orpheline, sans ressources, était demoiselle de compagnie de Mme de Vermenoux, quand Necker la remarqua. Il avait d'abord fait sa cour à la maîtresse du logis; la « belle Curchod » eut le talent de lui plaire davantage que la noble dame. La baronne d'Oberkirch prétend, il est vrai, dans ses *Mémoires*, que Mme de Vermenoux, désireuse de se débarrasser d'un adorateur qui la fatiguait, ne fut pas étrangère au succès de la jeune Vaudoise: « Ils s'ennuieront tant ensemble, aurait-elle dit, que cela leur fera une occupation. » Ces propos, s'ils sont exacts, n'annonceraient-ils pas quelque dépit?

Necker se déclara. Suzanne Curchod lui répondit: « Il faut donc vous écrire, Monsieur, ce que je n'aurais osé vous dire. Si votre bonheur dépend de mes sentiments, je crains bien que vous n'ayez été heureux avant de le désirer. » Le mariage se célébra en 1764. On s'aimait et on s'aima toujours.

Ce ménage protestant, très uni, scandalisait beaucoup de gens à Paris. On crut qu'il fallait un peu de sottise pour goûter tant de bonheur à deux. La marquise Du Deffand mande à Walpole: « La femme est roide et froide, pleine d'amour-propre, mais honnête personne... L'homme n'aide point à développer ce que l'on pense,

et l'on est plus bête avec lui qu'on ne l'est seul ou avec d'autres. » Leur mariage ne fut guère troublé que par les misères de la politique et l'exaltation maladive de Mme Necker. Ils n'eurent qu'une fille : Germaine, qui fut Mme de Staël. Le père raffolait de cette enfant spirituelle et débordante de vie. L. Simond a raconté dans son *Voyage en Suisse*, qu'un jour, pendant le déjeuner, on appela Mme Necker pour quelque affaire ; elle fut très étonnée, en rentrant, d'entendre du tapage dans la salle à manger : Necker et Germaine, leur serviette nouée autour de la tête en forme de turban, dansaient à cœur joie. Quand le père correspond avec la fille, c'est sur le ton de la plus entière familiarité ; il la nomme : « ma chère Minette, » ou « M. de Sainte-Écritoire, » lorsqu'il veut railler ses prétentions littéraires.

Il est temps de parler des ouvrages de Necker. La plupart de ses mémoires sur l'administration ou les finances sont des documents historiques, ainsi son fameux *Compte rendu* de 1781, qui étalait imprudemment tous les désordres du régime qu'il s'agissait de consolider, ainsi le *Mémoire justificatif* de 1787 et d'autres encore. Il débuta dans les lettres par son *Éloge de Colbert*, déjà cité, un morceau d'ample et solide philosophie politique, où des idées neuves et hardies sur le gouvernement sont malheureusement délayées dans une phraséologie onctueuse et emphatique. Necker eût vraisemblablement écrit avec plus de naturel et de précision, si sa femme ne l'avait surveillé et ne l'avait poussé par surcroît au culte du « galithomas. » Walpole, excellent juge, a dit : « Je trouve l'*Éloge* d'un très bon esprit, et d'un homme de bien pas fort éloquent. Il y a des endroits obscurs et trop pressés... Il ne frappe pas, mais il développe. Il persuade plus qu'il ne charme. » L'abbé Morellet a été sévère pour le style de Necker, « où l'on remarque trop souvent de la recherche, des tournures peu naturelles, des incorrections assez choquantes et surtout une emphase qui fatigue l'esprit. » Voltaire, lui, dans une épître en vers, adressée à Mme Necker, — il avait doublement le droit de n'être pas sincère — décerne à l'auteur de l'*Éloge*, le prix « que le goût donne à l'éloquence. »

L'*Éloge de Colbert*, publié avant fut en réalité composé après le *Bonheur des sots*, qui est une fantaisie de moraliste et d'humoriste. L'influence de Mme Necker est moins sensible dans ce dernier ouvrage ; aussi n'y rencontre-t-on point de ces périodes alambiquées qui gâtent d'habitude la prose du ministre. Necker est, dans ce badinage un peu grave, un homme d'esprit alourdi par les affaires.

Toutefois, il se moque des sots gentiment, et comme le sujet n'a pas cessé d'être actuel, il vaudrait la peine de rééditer cette œuvre d'ironique sagesse.

Il fit paraître en 1785, après sa première disgrâce, son livre le plus travaillé et le plus personnel : *De l'importance des opinions religieuses*, qui conclut au christianisme. On verra ce que Mme de Staël pensait de ce traité, que sa tendresse filiale rangeait parmi les plus belles productions de l'intelligence humaine. C'est du moins une réfutation ingénieuse, éloquente, mais sentimentale et déclamatoire à l'excès, des opinions philosophiques du siècle. L'inspiration et la foi y sont plus fortes que les arguments, toujours oratoires et vagues. Mais il y avait quelque courage, de la part de Necker, à s'élever résolument contre la mode d'incrédulité railleuse que suivait presque toute la France lettrée.

Necker écrivain n'a pas la vocation. Les événements, le désir de briller, sa femme, lui mirent la plume en main. Il avait l'ambition d'incarner l'austérité protestante et la simplicité républicaine, en pleine décadence catholique et monarchique. Cette ambition ne lui donna pas un grand ni même un bon style; elle lui attira ces malicieuses paroles d'une amie, Mme du Marchais : « M. Necker aime la vertu comme on aime sa femme, et la gloire comme on aime sa maîtresse. » Il ne demeure plus rien de l'auteur; le ministre a survécu et fait assez belle figure dans l'histoire.

II

Mme SUZANNE NECKER NÉE CURCHOD[1] était de sept ans plus jeune que son mari. Nous l'avons entrevue, reine du petit cénacle lausannois où Gibbon apprit à l'aimer. Elle marchait dans la vie, avec un cortége d'adorateurs qu'elle traitait à la façon de Mme Récamier. Les uns la harcelaient de leurs tendres déclarations, d'autres lui décochaient des vers enflammés :

Ces yeux, cette gorge, ces traits...
Mon cœur forme mille désirs,
Mais votre éternelle morale,
Qui me fut toujours si fatale,
Empoisonne tous mes plaisirs.

[1] Préfaces des *Mélanges* et des *Nouveaux mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker*. *Le salon de Mme Necker*, par M. d'Haussonville, 2 vol. in-12, 1882.

Elle s'est excusée de n'avoir pas été moins coquette : « Je n'avais guère alors le sentiment des bienséances. » Étudiants en théologie et en belles-lettres avaient, sous sa direction, organisé une réunion littéraire, qu'on baptisa fièrement : Académie des Eaux ou de la Poudrière, — nom tiré d'une source auprès de laquelle on s'assemblait. Les membres de la confrérie, qu'on croirait tous sortis du pays du Tendre, s'appellent *Céladon*, *Nizance*, *Sylvandre ;* Suzanne Curchod, — la belle et sage *Thémire* — préside les séances. Les statuts de l'Académie sont calqués sur ceux des cours d'amour de la Renaissance : « Si l'amour veut occuper les cœurs des membres de l'Académie, on n'exige point qu'ils se fassent de violence pour lui en fermer l'entrée ou l'en chasser. Mais la légèreté étant une qualité aussi utile qu'agréable, elle pourra leur conseiller de ne point se piquer d'une constance héroïque. » Les questions discutées roulaient toutes sur les choses du cœur... C'est aux séances de l'Académie, ai-je dit, que Gibbon s'éprit de Thémire. Il se conduisit comme l'on sait (v. p. 83).

La fille du pasteur de Crassier fut visitée par les deuils ; elle se trouva un jour sans parents et sans fortune. Les prétendants ne se découragèrent pas ; aucun de ceux qui se présentèrent ne pouvait être le mari de son rêve. Il fallut cependant se décider ; elle laissa quelque espérance à un avocat d'Yverdon, qu'elle aurait fini par épouser, si Jacques Necker ne s'était mis sur les rangs. Le pauvre légiste vaudois fut mortifié, lorsqu'il apprit qu'on avait endormi ses impatiences pour donner au *tertius gaudens* le temps de venir : « Je m'aperçois aisément, écrivait-il à l'infidèle, que vous ne me regardiez que comme un misérable pis-aller. Mais pourquoi troubler votre joie ?... Quand on a le bonheur d'épouser un homme qui a trente-cinq mille livres de rentes, on n'a plus besoin du secours de personne... *Non equidam invideo, miror magis.* » Des gens dont la douleur parle latin sont à moitié consolés.

Paris, où elle accompagna son mari, ne ressemblait ni à Lausanne, ni à Genève. Elle y fut d'abord très dépaysée ; cela ne dura pas longtemps. « Venez vivre quelque temps avec nous, mande-t-elle à son amie Mme de Brenles, et vous serez moins surprise de l'illusion qui nous fait préférer Paris à tout autre séjour. » Elle avait, au surplus, comme Mme Geoffrin et Mme Du Deffand, un salon qui flattait son amour-propre et la distrayait. Ses vendredis et ses mardis, — ceux-

Causeries du Lundi, IV, 240 et s. *Lettres diverses recueillies en Suisse*, l. c., 232 et s. *Sayous*, II. 524 et s. *De Montet. Ch.-V. de Bonstetten*, par A. Steinlen, p. 76.

ci plus intimes — furent courus par ce que nous appellerions le Tout-Paris des lettres. Hélas ! elle avait plus l'ambition que le talent de plaire : n'a-t-on pas dit qu'elle avait, non point la faim, mais la « famine » de l'esprit? Sa conduite, d'une décence parfaite d'ailleurs, indiquait la provinciale intelligente, imprudente et bruyante. « Toujours de l'engouement, jamais rien voir de sang-froid, » gourmandait Mme Geoffrin. Impatiente de se distinguer, d'éclipser ses rivales, mais mal préparée à bien tenir une grande situation mondaine, elle agissait avec peu de discernement et d'adresse. Marmontel, qui a mangé ses bons dîners, l'accabla plus tard d'acerbes critiques, lui reprochant de ne savoir ni s'habiller, ni causer, ni attirer. Ajoutons que Mme Necker, très religieuse et d'une vertu qui n'a pas été soupçonnée, se laissait guider dans le choix de ses invités et de ses relations, par l'unique besoin de respirer une atmosphère de gloire. N'avait-elle pas — n'étant encore que Suzanne Curchod — assisté aux représentations dramatiques de Ferney et n'entretint-elle pas, dans la suite, toute une correspondance avec Voltaire? Et comme, dans ses lettres, elle cajolait le patriarche, afin d'obtenir de lui quelques lignes à montrer ! La vanité est la plus perfide des conseillères : elle a fait que le salon de cette bonne calviniste et de cette épouse modèle fut traversé par toute l'incrédulité et par quelques-unes des amours les plus irrégulières du siècle. Mme Necker disait bien de ses philosophes : « Leurs arguments n'ont jamais même effleuré mon esprit, et, s'ils ont été jusqu'à mon cœur, ce n'a jamais été que pour le faire frémir d'horreur. » Elle n'avait cependant aucune arrière-pensée de conversion; elle s'amusait de leurs paradoxes, quoiqu'on raconte que Grimm et Diderot, négateurs agressifs, étalèrent un jour devant elle des principes si audacieux qu'elle fondit en larmes en présence de tous ses convives. Elle permettait, d'autre part, qu'on lui parlât sentiment sur un ton auquel les « proposants » de Lausanne ne devaient pas l'avoir accoutumée. L'abbé Galiani — le spirituel et l'insolent petit abbé — lui écrit de Naples, le 6 juillet 1771 : « J'ai appris la langue chatte depuis mon départ de Paris ; je la parle assez couramment pour un homme et je crois que, si vous veniez me trouver, au lieu de vous dire : « je vous adore, je languis, je me meurs » et cent autres fadaises de la langue humaine, je vous dirais : *miaoù!* et tout serait dit, et même énergiquement. Savoir ce que vous répondriez ! Répondriez-vous? » Assurément, Mme Necker n'est point déshonorée pour autant; sort-elle sans éclaboussure d'une semblable correspondance ? Et comment juger le rôle singulier d'intermédiaire, qu'elle remplit

avec une déconcertante ingénuité, entre Mme d'Houdetot et St-Lambert, entre Mme du Marchais et M. d'Angevillier? Le *Salon de Mme Necker*, de M. d'Haussonville, a levé bien des voiles, dépoétisé bien des légendes. Et, dans le salon même, on bâille un peu; Bonstetten a, dans une lettre de 1770, fait une peinture, poussée au noir, de ces assemblées « où l'on ne disait rien, s'entre-regardait, ou bien parlait de la pluie ou du beau temps, » où « tout le monde avait un air contraint et où l'on mourait d'ennui. »

Toujours souffrante pendant les dernières années de sa vie, Mme Necker mourut en 1794. Son mari publia, en 1798 et 1801, cinq volumes de *Mélanges* et de *Nouveaux mélanges* « extraits des manuscrits de Mme Necker. » Il est regrettable que l'amour et l'amour-propre[1] aient eu plus de part que la critique dans cette entreprise. Il eut été plus sage, et plus utile pour la mémoire de Mme Necker, de se borner à un petit recueil qui aurait pu être une sorte de petit chef-d'œuvre. M. Necker « doute qu'aucun livre renferme un plus grand nombre d'idées. » « Pensées » serait plus juste qu' « idées. » Quoi qu'il en soit, voici quelques fragments, bons et mauvais, des *Mélanges* : « Lire est une habitude, ceux qui l'ont perdue dans les affaires ont bien de la peine à la reprendre... L'amour-propre, dans les gens à talents, est une maladie qui fait contre-poids à tous les avantages qu'ils ont sur les autres hommes; les inquiétudes qu'ils éprouvent dans le moment où leurs ouvrages paraissent, les font ressembler au phénix qui ne peut se reproduire que dans des torrents de flammes dont il est consumé... Les Allemands sont en général plus occupés de nos petites productions que nous ne le sommes : les bagatelles prennent de la consistance à leurs yeux, parce qu'ils sont incapables d'en produire; et, pour nous, l'habitude de faire des riens en diminue l'importance... Il faut bien que les hommes aient quelquefois occasion de lutter contre la nature pour connaître les forces de leur âme et pour les augmenter : c'est l'image de Jacob luttant contre l'ange, que l'homme luttant contre la douleur; le corps reste boîteux, mais l'âme est anoblie (*sic*)... L'esprit est le zéro qui ajoute aux qualités morales, mais qui, seul, ne représente que le néant... L'exercice de l'esprit, comme celui du corps, n'est utile et

[1] Le « génie de M. Necker, » la « tendresse de M. Necker, » M. Necker que l'on compare à « l'astre dont le disque est plus grand à son couchant qu'à son méridien, » l' « ascendant invincible de sa vertu et de sa bonté, » — tout cet attirail de panégyrique tient trop de place dans les *Mélanges* édités par le même M. Necker. Cette famille a l'air d'une société d'admiration ou d'adulation mutuelle.

salutaire qu'à celui qui le prend ; et c'est pour cela qu'il ennuie souvent les spectateurs... L'épée suspendue sur la tête d'un courtisan assis à un festin, est la véritable image des dangers et des succès de l'amour-propre dans le tourbillon des grandes villes. » Restons-en là ! Il y a, dans les *Mélanges*, des pensées ingénieuses et qui vont au fond des choses, mais surtout des pages et des bouts de pages laborieux, tourmentés, confus, gâtés par ce que M[me] Necker elle-même décorait du nom de « tortillage. » La fraîcheur et la sincérité du sentiment, la nouveauté et la vigueur des aperçus y disparaissent plus d'une fois sous l'amphigouri. Et que de comparaisons baroques, et que d'explications contournées, et que de pénibles subtilités, et que de lourdes simagrées ! Ces fragments de lettres et de journal, détachés d'un texte qui leur aurait peut-être donné un air moins sentencieux et plus libre, lassent et indisposent le lecteur. Il faut payer trop cher quelques rencontres heureuses.

Mentionnons encore de M[me] Necker, ses *Réflexions sur le divorce*, où elle plaide avec éloquence l'indissolubilité du lien conjugal. Rappelons aussi son travail sur l'*Hospice de charité* et disons bien haut — puisqu'elle ne l'a jamais dit que tout bas — combien son cœur fut généreux aux pauvres et compatissant aux affligés.

CHAPITRE II

Madame de Staël[1].

I. Sa vie et son caractère : documents inédits sur son séjour à Coppet. — II. Ses ouvrages, en particulier : ses *Lettres sur J.-J. Rousseau*, son *Essai sur les fictions*, son *Influence des passions*, sa *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, *Delphine*, *Corinne*, *De l'Allemagne*, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française ;* son influence et ses idées.

I

M[me] de Staël, a-t-on dit souvent, est plus qu'une femme distinguée, plus même qu'une femme supérieure : c'est une femme extra-

[1] *Œuvres complètes de M[me] de Staël*, Paris, 17 vol. in-8°, 1820 (notice de M[me] Necker-de Saussure en tête du vol. I[er]). *Frau von Staël, ihre Freunde und ihre*

ordinaire. Extraordinaire, elle l'est par toute sa vie qui, selon Mme de Rémusat, « ne fut pas précisément celle d'une femme et ne pouvait être celle d'un homme. » Très femme par son cœur ardent et changeant, elle n'est point de son sexe par le cerveau. Elle est souvent, avec moins de cynisme dans les idées et plus de poésie dans l'expression, un Diderot enjuponné, toute d'inspiration et de premier jet, comme le fameux encyclopédiste, ayant, comme lui, l'humeur batailleuse et la fureur de la contradiction, laissant, comme lui toujours, des livres qui sont un pâle reflet de ses rares facultés. On l'avait élevée moins comme une jeune fille que comme un jeune phénomène. Dès sa onzième année, elle compose des portraits et des éloges selon la mode du jour. A quinze ans, elle règne sur le salon de sa mère, discute avec Raynal, Grimm, Marmontel, et leur tient tête. « Mme Necker, raconte Mme de Genlis dans ses *Mémoires*, avait fort mal éduqué sa fille, en lui laissant passer dans son salon les trois quarts de ses journées avec la foule des beaux esprits de ce temps, qui dissertaient avec Mlle Necker sur les passions et sur l'amour. La solitude et de bons livres auraient mieux valu pour elle. » Assurément, Mme de Genlis parle d'or, et M. d'Haussonville cherche en vain à excuser Mme Necker, en citant de cette dernière des lettres qui nous initient à une méthode d'éducation beaucoup trop sèche, trop solennelle, trop maîtresse d'école, et, à d'autres égards, trop ambitieuse, pour que la spirituelle Germaine fût mise à même de résister à l'influence pernicieuse des applaudissements faciles, des sophismes aventureux et des exemples peu édifiants d'une société où l'on avait plus de morgue que de dignité, plus de talent que de vertu. Son père, d'autre part, l'aimait ou l'idolâtrait au point qu'il était incapable de la diriger. Et puis, il était emporté par le tourbillon des affaires et, pendant longtemps, il ne considéra sa maison que comme un endroit où se reposer, manger et dormir.

Bedeutung, par lady Blennerhasset, Berlin, 3 vol. gr. in-8°. 1887 à 1889 (l'ouvrage le plus complet que l'on possède sur Mme de Staël, mais où l'on trouve plus de renseignements que de critique; il est traduit en français, Paris, 3 vol. in-8° 1890). *Nouveaux portraits* de Sainte-Beuve, III, 27 et s. *Causeries du Lundi*, XI, 438 et s. *Revue suisse*, XIII, 501 et s. *Galerie suisse*, II, 417 et s. *Portraits de femmes* par Sainte-Beuve, 81 et s. *Bibl. universelle*, IX, n. pér. 607 et s. *Revue des Deux-Mondes*, LXXXIII, 357 et s. (article de M. E. Faguet). *Hist. de la litt. franç. au XIXme siècle*, par A. Vinet, I, 9 et s. *Ch.-V. de Bonstetten*, par A. Steinlen, 219 et s. *Revue des Deux-Mondes* du 1er juin 1890 (article de M. F. Brunetière sur « les romans de Mme de Staël. » *Mme de Staël*, par M. Albert Sorel, Paris, in-18, 1890. *De Montet*. Consulter en outre *Villemain*, *Paul Albert*, *Godefroy*, etc., et tous les recueils biographiques.

Germaine Necker, qui était née en 1766, touchait à ses vingt ans, et, si quelques épouseurs s'étaient présentés, aucun n'avait été agréé. Unique héritière d'un financier très riche et d'un homme d'État populaire, non point belle ni jolie, mais rayonnante d'intelligence et presque célèbre, elle pouvait, comme le voulait sa mère, n'accepter qu'un mari qui eût « l'auréole, » — qui rehaussât le prestige des Necker par l'éclat de son nom et de sa situation. On espéra un moment que ce mari serait William Pitt ; Germaine manifesta une invincible répugnance, le projet, caressé par M[me] Necker, fut abandonné. Un frère du duc régnant de Mecklembourg aurait été un parti admirable, s'il n'avait eu quarante ans et s'il n'avait déclaré qu'il recherchait la main de M[lle] Necker, « parce que, étant cadet de famille et depuis vingt ans major dans l'armée impériale, il avait été forcé de contracter des dettes considérables. » Il fallut se résigner à prendre M. de Staël, qui était alors simple attaché de la légation de Suède à Paris, mais qui passa ambassadeur avant la cérémonie du mariage. Les deux époux se connaissaient peu, les convenances seules avaient présidé à leur union. M[me] de Staël s'installa chez son mari, à l'hôtel de l'ambassade de Suède, rue du Bac, où elle s'appliqua tout de suite à tenir son rang. Mais elle donnait la plupart de ses soirées à ses parents, qui avaient conservé leur domicile de la rue Bergère. M[me] Necker était malade et vieillie, son salon s'était peuplé de figures nouvelles, les amis des premiers jours étaient morts, ou n'en valaient guère mieux ; M[me] de Staël la remplaça jusqu'à l'heure où la Révolution ferma les salons pour ouvrir les clubs.

M. et M[me] Necker s'étaient réfugiés à Coppet, dès 1790. L'« ambassadrice » leur avait fait visite l'année même de leur arrivée, mais ce séjour paisible l'ennuyait : « On vit ici dans un silence, dans une paix infernale ; on frémit, on se meurt dans ce néant. » Elle dut cependant les rejoindre, sur cette terre suisse qu'elle avait « dans une magnifique horreur, » après les massacres de septembre 1792. On la voit alors s'employer généreusement à sauver des victimes de la Terreur, à rédiger même, pour la famille royale, tout un plan d'évasion, qui parut à la reine venir d'une source suspecte. La présence à Coppet de M[me] de Staël inquiétait le gouvernement de Berne [1]. On mande, en 1792, au bailli de Lausanne que le désir de

[1] Les renseignements qui suivent sont inédits et ont été puisés dans les Archives cantonales bernoises. (*Geheimer Manual der Stadt Bern*, X, 48, 75, 365; XI,

LL. EE. serait « que Mme de Staël ne se fixât pas dans le pays, » et on l'invite à « employer les moyens les plus appropriés et les plus convenables » pour la dissuader de s'établir à Coppet. Le bailli échoua dans sa mission. Mme de Staël arriva. Elle fut prévenue aussitôt que, « si elle pénétrait plus avant dans le pays, » on se réservait de recourir à des mesures de rigueur. Elle feint de ne pas remarquer les difficultés qu'on lui suscite, et, de guerre lasse, on la tolère, ainsi que son mari, « bien qu'on eût fort souhaité qu'ils allassent résider ailleurs. » Le bailli de Nyon reçoit l'ordre de surveiller Coppet, « qui est le refuge de toutes sortes d'étrangers auxquels il est interdit de séjourner sur territoire bernois » (on parle surtout de Mathieu de Montmorency). Les émigrés continuent à y affluer. On finit par fermer les yeux, et l'on se borne, en 1796, à faire prier Mme de Staël, « en termes convenables, » d'observer la plus grande circonspection dans ses actes, ses paroles et ses ouvrages.

Mme Necker était morte en 1794. Sa fille rentra à Paris en mai 1795, y ouvrit un salon où se rencontrèrent hommes influents et gens d'intrigue, de quelque parti qu'ils fussent. Benjamin Constant qui était, pour l'heure, en coquetterie avec Tallien, se présenta à l'hôtel de l'ambassadeur de Suède et fut très bien accueilli; Mme de Staël, qui l'avait entrevu en 1794, devait contracter avec lui cette liaison tumultueuse dont je retracerai les péripéties au chapitre suivant. Elle partageait, au reste, son temps entre Paris et Coppet, où elle allait désennuyer son père. Quant au mari, il avait encouru la disgrâce de son roi et n'avait jamais su s'attirer les bonnes grâces de sa femme; il s'en consolait en se livrant à de ruineuses prodigalités. Mme de Staël se rapprocha de lui, lorsque l'âge et la maladie le contraignirent à redevenir sage; il mourut en 1802. M. Necker s'éteignit deux ans après.

L'auteur de *Delphine* n'avait fait, à partir de 1795, que de plus ou moins longues apparitions dans la capitale; vint le moment où il fallut renoncer à Paris. Bonaparte, qui avait d'abord essayé de s'assurer l'appui de Mme de Staël, dut se convaincre qu'elle travaillait contre lui. La publication des *Dernières vues de politique et de finance*, ouvrage de M. Necker, fut le signal des hostilités; le livre,

378, 383, 453; XIII, 313; XIV, 22; XVI, 79, 127). — Mme de Staël était suspecte à tout le monde. Vers la même époque, F.-C. de La Harpe, le chef du parti révolutionnaire dans le Pays de Vaud, écrivait ceci : « C'est la Staël... Elle part, je voudrais que le feu commençât par leur château de Coppet, car c'est une infernale gueuse. » (*Mélanges d'hist. nationale*, par M. P. Vaucher, 88, note 2).

auquel on disait que Mme de Staël avait collaboré, était une attaque assez peu voilée, dirigée contre le Consulat. Et puis, Bonaparte était fatigué plus encore qu'inquiet de ce génie agité, sans cesse en mal de projets. Mme de Staël fut exilée. On connaît trop ses démêlés avec Napoléon Ier pour que je les raconte une fois de plus.

Coppet, Genève et l'Europe furent tour à tour l'asile de Mme de Staël. On la voit courir l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche, la Russie, la Suède, l'Angleterre. Mais c'est à Coppet qu'elle s'était résignée à séjourner d'habitude. Une société extrêmement brillante s'y rassemblait autour de la châtelaine. On y donnait des représentations théâtrales, *Mahomet*, *Mérope*, *Phèdre*, — *Phèdre*, où Mme de Staël retrouvait presque des scènes de sa vie et des cris de son cœur; on y recevait les passants illustres[1]; on tuait le temps en conversations éblouissantes. Cette existence entremêlée de voyages, de passions, de séances que donnait son génie et de livres qu'il improvisait, de conspirations qui n'aboutissaient point et de tragédies qui n'étaient pas toutes écrites, ne l'empêche pas de couronner le tout par une sorte de roman d'arrière-saison : elle se remaria secrètement, en 1811, à un jeune officier genevois au service de la France, *Jean de Rocca*[2]. Quelques beaux jours lui étaient encore réservés. Sa tendresse sincère pour Rocca l'avait comme rajeunie et transfigurée. La chute de l'Empire lui permit de retourner à Paris et d'y exercer un pouvoir souverain sur le monde de la politique et des lettres. Mais ce bonheur et cette gloire durèrent peu. Mme de Staël contracta une maladie mortelle, en 1816, lors du voyage qu'elle fit en Italie pour accompagner son mari souffrant; elle y succomba en 1817, à Paris, entourée, à sa dernière heure, de tous ceux qui l'aimaient et qui la pleurèrent, car elle avait été bonne malgré ses travers et toutes ses irrégularités de conduite. Benjamin Constant est « touché au vif, » écrit le duc de Broglie dans ses *Souvenirs*. Schlegel est « foudroyé, » Sismondi atteré. De Brême disait à Bonstetten : « Voyez comme tous les sots ont grandi depuis qu'elle n'est plus. »

[1] Rosalie de Constant écrit, le 20 octobre 1804 (M. Necker était mort quelques mois auparavant!) : « Coppet a été tout l'été le rendez-vous de savants allemands et genevois. Il s'y est fait des assauts prodigieux d'esprit et de savoir. Jamais dit M. de Bonstetten, on n'a versé autant d'idées; il m'assure qu'il y avait de quoi en mourir de fatigue, et qu'après cela, les personnes disant des lieux communs faisaient plaisir à rencontrer. »

[2] Il est l'auteur de *Mémoires sur la guerre des Français en Espagne* (1814), réédités dernièrement par M. G. Revilliod. — Né en 1788, il avait donc vingt-deux ans de moins que Mme de Staël; il mourut un an après celle-ci, en 1818.

Une force a dominé cette femme illustre : une passion d'agir tyrannique et débordante. Amour ou littérature, gloire ou politique, elle apercevait tout comme dans un rêve orageux. Son extrême sensibilité, son imagination fiévreuse, ses merveilleux talents lui ont fait vivre deux vies. « Son âme était plus vivante qu'une autre, » a remarqué justement Mme Necker de Saussure. « Son activité, dit le duc de Broglie, était impétueuse, impérieuse, irrésistible. » Comme sa mère, elle n'avait pas la faim, mais la famine de l'esprit, avec, en plus, la famine du cœur. Tout en elle avait un extraordinaire retentissement, — les Italiens l'appelaient : *Donna Tremola,* — les événements, même les plus insignifiants, les sympathies et les haines. Et pourtant, si fougueuse que fût cette nature, elle conservait, grâce à je ne sais quel don mystérieux, non pas ce « bon sens inexorable » que lui prête gratuitement le duc de Broglie, mais une certaine clairvoyance, un certain empire sur soi-même qui l'ont préservée des fautes absolument irréparables.

On conçoit qu'une telle puissance d'action ait dû être accaparante au plus haut point. Mme de Staël — « l'ambassadrice qui engloutit tout, » disait une contemporaine — ressemble à une reine exigeante et spirituelle, qui entend que sa cour soit toujours prête à l'écouter et à l'admirer. La solitude, l'oisiveté, l'ennui, étaient pour cette âme de feu des sujets de crainte perpétuelle. Elle avait besoin de société, de fêtes, de bruit, de bruit surtout. Avec son étonnante facilité de travail, sa prestigieuse faculté d'improvisation, elle pouvait suffire à un rôle sous lequel d'autres eussent ployé cent fois. « On ne la dérangeait jamais. » Et que d'animation elle répandait autour d'elle ! Comme cette flamme intérieure qui la dévorait et la charmait se communiquait aux plus indifférents ! Comme, Mme de Staël partie, le monde qu'elle avait entraîné et fasciné, se trouvait morne et desséché ! « Je n'ai pas d'idée, écrit Bonstetten, de ce que la conversation deviendra, lorsqu'elle ne sera plus ici. Il me semble que nous allons être tous, ou muets ou crétins. » Elle était la vie, la vie qui brille et se consume à briller, la vie qui s'enivre d'elle-même et meurt de son ivresse.

II

Vinet a fort bien parlé des œuvres de Mme de Staël qui furent, selon lui, « un effort constant vers la lumière. » Elle a aimé le vrai, si elle ne l'a pas toujours professé ; sa pensée n'a pas connu la mauvaise foi. Elle a cette spontanéité, cette franchise, cette énergique

droiture, qui peuvent s'égarer mais qui ne trompent jamais. Ses doctrines ne sont pas très solides, ni ses principes incontestables ; elle a des hardiesses d'affirmation qui ne sont point d'une dialecticienne, elle est toute « en éclairs de philosophie et de sentiment. » Paul Albert l'a dit : « Rien de plus étranger à sa nature loyale que les manèges de la coquetterie, les grimaces de l'hypocrisie, les habiletés et les calculs... Il y a des inconséquences en elle, il n'y a jamais d'artifice. » L'expansion avait même chez elle quelque chose de déluré et de provoquant. Ce n'est pas elle qui ne mettrait en circulation que des idées en grande toilette ; elle les enverra plutôt toutes nues par le monde, au risque de causer du scandale.

Mme de Staël débuta très jeune dans le métier d'auteur. N'avait-elle pas vingt-deux ans à peine, quand parurent ses *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau* (1786), qu'on tenterait en vain, j'en tombe d'accord, de faire passer pour le premier chef-d'œuvre d'un écrivain de génie? Il y a là de la déclamation, des appréciations erronées et d'ennuyeuses digressions ; certaines parties n'en sont pas moins éloquentes et justes. Si le *Contrat social* a été mal compris, si l'importance du *Discours sur les sciences et les arts* est singulièrement exagérée, si le caractère de Rousseau a été jugé avec plus d'indulgence que de pénétration, le travail de Mme de Staël a le mérite d'avoir détruit quelques sophismes et rappelé bien des conquêtes du « citoyen de Genève. » Les *Lettres* sont en somme, à part quelques réserves — qui « l'importunent, » — un long cri d'admiration. Mme de Staël est jeune, elle est enthousiaste, elle est — disciple. Elle explique les erreurs et les chutes, les excuse, les pare, les rend presque séduisantes. Je relève, au passage, que sa piété filiale est assez ingénieuse pour tresser, à propos du *Vicaire savoyard*, de belles couronnes à l'auteur de *L'importance des opinions religieuses*, « un livre que les hommes réunis pourraient présenter à l'Être suprême comme le plus grand pas qu'ils aient fait vers lui, » un livre « d'une sensibilité majestueuse et sublime, » un livre « qui fera époque dans l'histoire des pensées, » un livre de M. Necker enfin.

Les *Réflexions sur le procès de la reine* (1793) suivirent d'assez loin l'essai sur Jean-Jacques. Elles sont décidément plus mauvaises comme style. On y trouve des « chances qui errent sur la destinée » et d'autres bizarreries. On y lit, en revanche, un appel émouvant et chaleureux à la conscience et à la sensibilité du peuple français, des femmes françaises particulièrement : « Je reviens à vous, femmes

immolées toutes dans une mère si tendre, immolées toutes par l'attentat qui serait commis sur la faiblesse, par l'anéantissement de la pitié ; c'en est fait de votre empire, si la férocité règne, c'en est fait de votre destinée si vos pleurs coulent en vain. »

Deux brochures vigoureuses et sensées signalent l'année 1795 : les *Réflexions sur la paix*, adressées à M. Pitt et aux Français, et les *Réflexions sur la paix extérieure et intérieure*. La première, citée par Fox dans le Parlement anglais, est un heureux exposé des avantages que la cessation des hostilités vaudrait à tous les belligérants ; la seconde qui invite, en termes pressants, tous les Français à oublier dans une réconciliation sincère les tristes souvenirs des discordes civiles, renferme cette phrase prophétique : « La France peut s'arrêter dans la République ; mais, pour arriver à la monarchie mixte, il faut passer par le *gouvernement militaire*. »

Les temps furent trop troublés jusqu'au 9 Thermidor et immédiatement après, pour qu'on pût songer à écrire des livres de haute portée et de longue haleine. Les jours de la Terreur révolus, il devint possible de se remettre au travail, et nous eûmes le premier des grands ouvrages de Mme de Staël : *De l'influence des passions sur le bonheur des individus et des nations* (1796). Les passions avaient bouleversé le monde, bien plus qu'elles ne l'avaient gouverné. Il s'agissait que l'homme s'occupât enfin de les maîtriser, l'État de les diriger ; mais Mme de Staël s'est bornée à indiquer en deux mots le rôle de l'État dans cette entreprise, et elle a consacré tout son traité à l'œuvre de la volonté individuelle.

Elle conseille la sagesse parfaite, la résignation stoïque, je dirais presque le désespoir serein. Plus de folies, — mais plus d'élan, mais plus d'amour, mais plus de bonheur ! Elle s'est trompée : les passions sont la raison même de la vie. Disciplinez-les, soit, ne les enchaînez point ! Tout le livre repose à cet égard sur une fausse psychologie ; il aboutit à une désolante utopie morale, et venant de Mme de Staël, la passion incarnée, il est d'une étrange inconséquence. Au surplus, la politique a par trop déteint sur l'*Influence des passions*. Les années terribles, closes à peine, obsèdent l'auteur, qui, s'il condamne les horreurs de la Révolution, ne se détache d'ailleurs point de la République et crie à l'Europe ces fières paroles : « Laissez-nous en France combattre, vaincre, souffrir, mourir dans nos affections, dans nos penchants les plus chers, renaître ensuite, peut-être, pour l'étonnement et l'admiration du monde ! »

En 1800, Mme de Staël s'en prend aux mœurs dissolues, au scepticisme frivole de la société. « Rome remplaçait Sparte ! »

Jamais gouvernement républicain n'avait été plus pauvre de ce qui est, selon Montesquieu, le ressort des Républiques : de vertu. Les folles spéculations, une impudente immoralité, la vente des consciences, la servilité et, par-dessus tout, une insouciance de dépravation et une soif de plaisir inouïes, avaient rongé jusqu'à la moelle une tourbe de parvenus, de renégats et d'ambitieux qui s'engraissait au râtelier de la France. Les deux volumes de Mme de Staël : *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales* sont une protestation indignée et douloureuse contre cette Basse-République qui risquait de faire, dans l'histoire, pendant au Bas-Empire. Le découragement aurait-il envahi cette âme vaillante? Non, elle se ranimera sans cesse « par l'enthousiasme fécond de l'espérance. » L'humanité n'est pas vouée à la déchéance finale, elle va « livrer ses voiles au vent rapide qui l'entraîne vers l'avenir. » Et Mme de Staël formule avec assurance la théorie du progrès, de la perfectibilité indéfinie du genre humain. Ses connaissances philosophiques sont insuffisantes, et son érudition; elle ne recule pas devant le paradoxe. Qu'importe! Elle a été un semeur d'idées, développant d'une façon lumineuse cet axiome de M. de Bonald que « la littérature est l'expression de la société; » montrant avec une saisissante vérité les différences sociales qui ont engendré l'esprit de l'antiquité et l'esprit moderne; établissant éloquemment la supériorité de la civilisation chrétienne sur celle des Grecs et des Romains, peuples exclusivement matérialistes, avec beaucoup d'art chez l'un et un extrême bon sens chez l'autre; faisant une enthousiaste apologie de la République et de la liberté; caractérisant en traits ineffaçables la puissance de rajeunissement qui gît dans ces races septentrionales que le goût des aventures pousse contre le vieux monde latin, déjà croulant; s'élevant avec vigueur contre le mépris ignorant ou calculé du XVIIIme siècle pour ce moyen âge, qui nous offre après tout une riche floraison de poésie chevaleresque et de christianisme exalté; tournant ses sympathies vers les hommes et les littératures du Nord; s'efforçant de comprendre et d'admirer le génie des peuples étrangers; substituant la large notion du Beau universel à celle du Beau réglementé de l'*Art poétique;* ouvrant ainsi des sources inépuisables à la pensée; traçant un magnifique programme au romantisme qui va venir et renouvelant, par surcroît, la critique française avec le goût français. On s'est moqué de quelques grosses inexactitudes, de quelques tableaux superficiels. L'ensemble du livre est plein de révélations et de divinations.

La *Littérature* de Mme de Staël et le *Génie du Christianisme*, qui sera publié un an après, ont admirablement lancé le mouvement littéraire de notre siècle. L'imagination a fait dans l'art une rentrée victorieuse.

L'*Influence des passions*, la *Littérature*, ont trop de parties romanesques pour que leur auteur ne passe pas romancier à la première occasion. Deux livres de Mme de Staël vont marquer, tout à l'heure, la transition entre la *Nouvelle Héloïse* et *Lélia*. Elle avait exposé sa théorie du roman dans un *Essai sur les fictions*, qui sert de préface à trois nouvelles écrites en 1794. Elle s'attaquait au « merveilleux, » à celui de la mythologie comme à celui des vastes allégories du moyen âge. Bien plus, elle voulait que « les romans entés sur l'histoire » fussent « bannis. » Les romans philosophiques, en vogue depuis Voltaire, ne rimaient à rien, selon elle. Quant aux romans à but politique, « rien ne dénature les ouvrages d'imagination » comme d'y mettre de la politique, dira-t-elle dans *Corinne*. Le roman ne doit être que le fidèle miroir des passions humaines, — il doit « analyser toutes les passions; » — Richardson et Fielding sont les modèles qu'elle propose.

Refeuilleter sans cesse et son âme, et sa vie,

chantait André Chénier. Refeuilleter ses passions et les passions des autres, rédiger une histoire ou plutôt un commentaire des passions, tel sera le dessein de Mme de Staël romancière ; la preuve en soient *Delphine*, un ouvrage rare, quoique inégal, de haute psychologie, et *Corinne*, un simple chef-d'œuvre aux yeux de quiconque ne s'effraiera pas d'un peu de déclamation et de quelques longueurs.

Delphine date de 1802. Le livre porte cette épigraphe, tirée des *Mélanges* de Mme Necker : « Un homme doit savoir braver l'opinion, une femme s'y soumettre[1]. » Mme de Staël, — qui a trop souvent oublié qu'elle était une femme, mais qui est fort bien inspirée lorsqu'elle s'en souvient en écrivant, — Mme de Staël s'applique à dépeindre la déplorable condition faite à son sexe dans notre monde, le danger que courent les plus nobles sentiments lorsqu'ils se heurtent à la morale conventionnelle. Delphine est un caractère « sensible, imprudent, inconsidéré. » La société « est constituée

[1] Elle a paraphrasé elle-même avec aigreur ces paroles dans un passage de ses *Réflexions sur le but moral de Delphine* : « Il est convenu qu'elles (les femmes) doivent respecter toutes les barrières et supporter tous les jougs. »

pour l'intérêt de la majorité, c'est-à-dire des gens médiocres; lorsque des personnes extraordinaires se présentent, elle ne sait pas trop si elle doit en attendre du bien ou du mal; et cette inquiétude la porte nécessairement à les juger avec rigueur. » Mais tout en plaidant pour ce que M. Brunetière appelle « le droit de la femme à vivre pour elle-même, » et ce qui est, en somme, l'égalité des sexes revendiquée au moins en faveur des femmes exceptionnellement douées, Mme de Staël ne songe pas à donner Delphine « comme un modèle à suivre. » C'est pure modestie, car Delphine et Mme de Staël sont plus que deux sœurs. « *Corinne*, a dit Mme Necker de Saussure est l'idéal de Mme de Staël, *Delphine* en est la réalité durant sa jeunesse. » On a même prétendu que les autres personnages du récit étaient, la plupart, fort reconnaissables; je les tiens pour des êtres abstraits qui discutent beaucoup et bien, qui sont ingénieux, délicats, distingués, même dans le mal, mais qui n'ont pas de vie. Les hommes et les femmes de *Delphine* sortent en effet de la vérité. Tout le mérite de l'ouvrage consiste dans la peinture fort heureuse de la société mondaine durant la Révolution, dans la nouveauté de la thèse soutenue et du grand rôle dévolu à la femme, et puis, dans de beaux accès d'éloquence, et des observations morales, et des vues, et des idées, et des clartés de tout, qui dénotent autant de finesse que d'expérience.

On a vu en *Delphine* un roman dangereux. Le *Journal des Débats* le traitait, en décembre 1802, de « très mauvais ouvrage, écrit avec beaucoup d'esprit et de talent. » Dangereux, *Delphine* ne l'est plus que comme les hautes cimes qu'escaladent seuls des touristes exercés : il n'est guère lu aujourd'hui que d'un public restreint et dont l'esprit ne connaît pas le vertige : le public lettré.

De cinq ans postérieur, *Corinne* (1807) marque un progrès immense accompli par Mme de Staël. J'ai, après tant d'autres, qualifié de chef-d'œuvre ce noble livre. Il est et restera classique par la superbe allure du style, la belle flamme de l'inspiration. Corinne, c'est toujours Mme de Staël, qui a demandé le bonheur à l'amour et qui constate avec épouvante qu'elle n'a, dans le domaine spirituel, rien de commun avec l'homme de son choix. Peintre, poète, improvisatrice, tragédienne, douée de toutes les perfections, comme Delphine, affectée comme elle aussi et prétentieusement lyrique, mais éblouissante de génie, Corinne se voue au martyre de l'amour et de la gloire. Elle s'est éprise d'Oswald, nature généreuse, bien que raisonnable et froide, « le caractère anglais ayant, comme dit Vinet,

captivé l'imagination italienne. » L'eau et le feu! Les incompatibilités d'humeur et de tempérament éclatent soudain, en inconstance et en lassitude chez lui, en souffrances et en désespoirs chez elle. Corinne meurt, un peu comme on meurt au théâtre, et le roman s'achève sur ces mots : « Lord Nelvil donna l'exemple de la vie domestique la plus régulière et la plus pure. Mais se pardonna-t-il sa conduite passée? Le monde qui l'approuve le consola-t-il! Se contenta-t-il d'un sort commun après celui qu'il avait perdu? Je l'ignore, je ne veux, à cet égard, ni le blâmer, ni l'absoudre. » C'est presque le dénouement de *Caliste*. Au fond, *Corinne* est surtout une élégie passionnée sur la misérable condition terrestre de l'humanité, ainsi qu'un prétexte à de magnifiques dithyrambes sur les grandeurs passées et à d'éloquentes complaintes sur la décadence actuelle de l'Italie. Le livre est trop connu pour que je m'y arrête plus longtemps. Jamais Mme de Staël n'a été plus artiste ; ce n'est pas beaucoup dire peut-être, mais je ne sache pas qu'elle ait mieux composé, ni mieux écrit. Il y a encore, dans *Corinne*, bien des hors-d'œuvre et beaucoup d'emphase, mais aussi des pages que l'on peut hardiment comparer aux plus grandes de notre littérature. *Delphine* était un remarquable essai de roman psychologique ; *Corinne* reste le premier des romans lyriques.

Après un poème en prose sur l'Italie, voici un livre, toujours oratoire, mais solide, de critique et d'historien sur l'Allemagne. Les trois volumes de l'*Allemagne* [1] (1810) nous représenteront un peu une Germanie conventionnelle de patriarches, de guitares, de tresses blondes, de philosophie nuageuse et d'amour platonique. Mme de Staël a regardé la patrie de Gœthe avec des yeux de Française enthousiaste et dépaysée. Elle n'a pas très bien compris cette nation, tout ensemble indolente et brutale, rêveuse et pratique. Elle en a mieux expliqué la littérature que les mœurs, le génie littéraire que le fonds moral. Si elle a volontiers confondu la mélancolie avec le sérieux, la gaucherie avec la vertu, elle a fort bien saisi ce qu'il y a de sain, de généreux et d'original dans les écrivains de la période classique. Sainte-Beuve a pu dire : « Je ne crois pas qu'il y ait

[1] Toute la première édition fut mise au pilon, bien que l'impression en eût été autorisée après examen scrupuleux de la part de la censure (une 2me éd. parut à Londres, en 1813, une 3me à Paris, en 1814). Cet acte d'arbitraire n'a pas été sans encourager Mme de Staël à écrire ses *Dix ans d'exil,* ouvrage posthume qui est un violent réquisitoire contre Napoléon Ier. Elle avait dit elle-même : « Je suis l'Oreste de l'exil, » et il est imprudent d'irriter Oreste.

encore à chercher ailleurs la vive image de cette éclosion soudaine du génie allemand, le tableau de cet âge brillant et poétique qu'on peut appeler le siècle de Gœthe. » Bien plus, l'honneur de l'initiation de la France à l'Allemagne littéraire revient à Mme de Staël, qui s'est acquittée de sa tâche avec une sympathie intelligente, un art et une compétence absolument admirables. *De l'Allemagne* a, peut-être plus que tous ses autres ouvrages, précipité l'avènement du romantisme, sans compter que le livre est neuf autant par la forme adoptée que par le sujet choisi. Schlegel y a bien collaboré; mais le principal auteur et, en tout cas, l'écrivain, s'appelle Mme de Staël.

On ferait un joli chapitre, rien qu'à prendre dans l'*Allemagne* les passages où sont marquées les profondes dissemblances entre Allemands et Français : « C'est l'imagination plus que l'esprit qui caractérise les Allemands. J.-P. Richter, l'un de leurs écrivains les plus distingués, a dit que l'*empire de la mer était aux Anglais, celui de la terre aux Français et celui de l'air aux Allemands*... Vous entendrez dire en Allemagne cent fois : *c'est impossible*, pour une en France... L'esprit allemand est presque nul à la superficie; il a besoin d'approfondir pour comprendre; il ne saisit rien au vol... Les hommes supérieurs en France sont indulgents, les hommes supérieurs en Allemagne sont très sévères; mais, en revanche, les sots chez les Français sont dénigrants et jaloux, et les Allemands, quelque bornés qu'ils soient, savent encore se montrer encourageants et admirateurs... Le talent de conter, l'un des plus grands charmes de la conversation, est très rare en Allemagne. Les auditeurs y sont trop complaisants, ils ne s'ennuient pas assez vite... » Ces traits justes et fins abondent; Mme de Staël n'a pas dédaigné de faire de l'esprit en faisant de la psychologie littéraire[1].

La dernière et l'une de ses œuvres les plus considérables, les *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, ne fut publiée qu'après sa mort et n'a pas subi, dans toutes ses parties, le travail de la mise au point. Nous avons déjà surpris maintes fois Mme de Staël oubliant son sexe et abordant des sujets qui, d'habitude, ne tentent point les femmes. Les *Considérations* semblent bien,

[1] Je lui reprocherais — pour m'arrêter à une question de détail — de la monotonie dans les procédés de style; les phrases de pages entières, vingt, trente à la suite, commencent et se développent de la même manière. J'en ai été frappé, — et fatigué.

par la fermeté des principes et la sûreté de la main, écrites par un homme; elles demeurent, par les sentiments, un livre très féminin. Que sont-elles, en effet, autre chose qu'une longue et ardente apologie de M. Necker? Toute la Révolution tourne autour de cet habile financier. On a remarqué ironiquement que l'ouvrage devrait avoir ce sous-titre : *Mon père et moi.* Les personnages politiques, Necker en particulier, y jouent un trop grand rôle au détriment des faits. On y voit aussi que les idées de Mme de Staël se sont modifiées. La républicaine de jadis a passé, avec armes et bagages, à l'anglicanisme, et cela — pour le faire observer en passant, — est bien genevois, car Genève fut précisément, entre 1815 et 1830, une Angleterre en miniature. Si elle s'abandonne par instants à cette « impulsion libérale, » dont elle a parlé dans l'*Allemagne*, elle a déserté le drapeau de la Révolution pour élever celui du doctrinarisme, — n'inventant point le mot, je le veux bien, mais créant la chose. Quoi qu'il en soit, la liberté n'a pas cessé d'être son idole; l'idole n'a fait que changer de temple. Et les *Considérations* pourraient assurément porter comme épigraphe ce beau cri de *Delphine :* « La liberté est le premier bonheur, la seule gloire de l'ordre social; l'histoire n'est décorée que par les vertus des peuples libres; les seuls noms qui retentissent de siècle en siècle à toutes les âmes généreuses, ce sont les noms de ceux qui ont aimé la liberté... »

La mort frappa Mme de Staël au moment où cette noble femme, débarrassée de ses manies romanesques, de certaines affectations déplaisantes, de certaines exagérations toujours un peu ridicules, fortifiée par l'expérience et par la lutte, délivrée enfin des passions qui avaient rempli et gâté sa vie, allait n'être plus qu'une grande intelligence sereine et qu'un grand écrivain original. « On ne saurait, a dit Chateaubriand, trop déplorer la fin prématurée de Mme de Staël; son talent croissait; son style s'épurait; à mesure que sa jeunesse pesait moins sur sa vie, sa pensée se dégageait de son enveloppe et prenait plus d'immortalité. » Elle était sortie de l'existence tumultueuse pour entrer dans les *templa serena* du poète. *De l'Allemagne* et les *Considérations* sont les brillants efforts d'un génie qui réussit à se posséder, qui n'est plus seulement actif, aventureux, débordant, mais élevé, puissant et maître de soi; et ce qui lui aurait manqué du côté de la mesure, du goût, de la correction, elle l'eût racheté cent fois par des qualités d'ordre supérieur. Telle quelle, son œuvre était destinée plutôt à exercer une influence réelle qu'à inspirer un attrait durable : on n'improvise point pour la postérité.

Mme de Staël n'a laissé aucun livre définitif : de superbes ébauches, tant qu'on voudra, des fragments d'une ample éloquence, des vues neuves et précieuses perdues dans beaucoup de déclamation, rien d'achevé. Corinne a chanté : les contemporains ont subi le charme de cette voix chaude et vibrante; puis est venu le silence de la mort.

La gloire de Mme de Staël n'est plus peut-être après trois quarts de siècle, que de la célébrité de tradition. Mme de Staël elle-même nous apparaît plutôt comme un phénomène intellectuel que comme un écrivain. Nous gardons son souvenir, que nous n'entretenons, que nous ne rajeunissons, que nous ne vivifions plus comme nous faisons pour celui d'un Bossuet, d'un Rousseau ou d'un Chateaubriand. Ceux-ci, nous les lisons, par goût ou par devoir, peu importe; nous les lisons. Elle, nous pouvons presque nous dispenser de la lire, et nous ne la lisons plus guère. Nous aurions tort cependant de renoncer à la société de ce fécond et généreux esprit. Ses œuvres sans doute sont, dans leur ensemble, de la haute littérature très inégale, mais singulièrement suggestive et vivante, — de la pénétrante et passionnée « littérature à idées. » Le tour sérieux et les formes didactiques de ses livres trahissent son éducation protestante, qui se reconnaît encore au sentiment très vif qu'elle a, ou qu'elle professe, de la responsabilité morale. La Suisse romande peut, je le crois, revendiquer une part dans le développement de cette intelligence si libre et si large, de « cet esprit européen — le mot est de M. Faguet — dans une âme française. » On a cherché plus d'une fois à contester ses mérites d'initiatrice. Si Mme de Staël n'a pas révolutionné l'esprit français, elle l'a sûrement excité et comme rafraîchi, lui soumettant quelques graves problèmes de morale et de politique, le tournant vers de belles et fructueuses études, le familiarisant avec de nouvelles manières de concevoir et de sentir. A combien d'auteurs pourrait-on adresser semblable éloge?

Son style n'atteignit jamais, par suite d'un travail hâtif, ni à la perfection, ni même à cette propreté de la langue dont un auteur français ne saurait se passer sans dommage. Mme de Genlis, qui avait la fatuité de se croire une rivale de Mme de Staël, a criblé cette dernière de petites perfidies, où il entre cependant plus de médisance que de calomnie : « Mme de Staël eut le malheur d'être élevée dans l'admiration du phébus, de l'emphase et du galimatias. La diction ampoulée de M. Thomas fut pour elle, dès sa première jeunesse, le type de l'éloquence. Elle joignit à ce malheur celui d'avoir toujours négligé la lecture des grands écrivains du siècle de Louis XIV... C'est ainsi

qu'elle écrivait : *qu'il est doux d'aimer et de l'être,* et qu'il lui arrivait fréquemment de féminiser des mots masculins. » Sans m'arrêter aux vétilles, je constate que son style n'a pas la flexibilité, l'élégance, la richesse, le pittoresque surtout. « Mme de Staël, disait Chênedollé, a été dix ans en présence des Alpes sans voir une image, » et Bonstetten affirmait que « le Beau, quand ce n'est pas de l'éloquence ou de l'esprit, n'existe pas pour elle. » Son talent de conversation lui a été fatal, comme ses habitudes d'improvisatrice. Écrire, ce n'est pas simplement causer la plume à la main; c'est faire de l'art avec ses sentiments et ses pensées. La composition, chez elle, souffre d'un certain désordre et plus encore de la discontinuité de l'inspiration. Ses ouvrages ont l'air d'une suite d'entretiens, rompus et repris par de brillants interlocuteurs qui ne se rappellent plus très nettement, le lendemain, leurs propos de la veille. En revanche, sa langue frappe et séduit par le mouvement, la chaleur, l'éclat, la poésie. Ses livres, mal ordonnés, sont d'un moraliste pénétrant, d'un philosophe qui a des idées et du plus généreux sinon du plus clairvoyant des esprits. Si elle avait pu vivre vingt ans de plus, assagie et calmée ! Hélas ! Mme de Rémusat l'a dit : « Le repos lui a manqué ; c'est une privation sans remède pour le bonheur comme pour le talent. »

CHAPITRE III

Benjamin Constant[1].

I. Le roman d'un sceptique : *Adolphe* et la vie de Benjamin Constant. — II. L'écrivain politique (*Cours de politique constitutionnelle*) et le philosophe (*Du polythéisme romain*, *De la religion*). — III. Le poète : *Wallstein;* un poème inédit.

I

« On n'a pas écrit *Adolphe* sans être presque un grand artiste, ni inventé le libéralisme sans être presque un grand esprit. » C'est ainsi que M. Faguet terminait naguère une abondante et vivante

[1] *Journal intime* (publ. dans la *Revue internationale* de 1887). *Lettres de Benj.*

étude sur Benjamin Constant, que Sainte-Beuve appelait « le plus grand des hommes distingués, » M[me] de Staël « le premier esprit du monde. » Il n'est au fond qu'un talent brillant et souple, au service d'un pauvre ou d'un malheureux caractère.

Une question se pose avant tout : Henri-Benjamin Constant de Rebecque est-il Suisse? Cette question de nationalité est sujette à controverse. L'auteur d'*Adolphe* a changé d'opinions comme d'amours, et d'amours comme de patries. *Sola inconstantia constans*, telle était sa devise qui, pour avoir l'apparence d'un calembour, n'en résume pas moins l'existence de ce « tribun parisien croisé d'allemand » et de cet « élégant musqué du Directoire. » On sait que sa qualité de Français lui fut contestée et qu'il ne put la faire reconnaître qu'en invoquant le décret du 15 décembre 1790, fort libéral en matière de naturalisation. Nous avons donc contre nous un texte de loi et un état de fait, sans parler du peu de sympathie que Constant a manifesté pour la Suisse : « Je n'aurai jamais le courage, écrit-il de Londres le 17 mars 1816, d'entrer dans le pays d'Europe où l'on a fait le plus d'infamies contre le malheur et la faiblesse, et où, après avoir rampé douze ans devant des hommes qui se conduisaient alors fort mal, on a persécuté, arrêté, chassé ces mêmes hommes dès qu'ils ont été désarmés. La Suisse peut mettre sur ses frontières une inscription portant : Si vous n'êtes pas les plus forts, n'entrez pas ici... J'avais un bon instinct quand j'ai senti que ce n'était pas là ma patrie. » Mais Constant est Suisse par l'origine, et plus encore par certaines habitudes d'esprit, certaines associations d'idées, et certain air de famille dont Paris ne l'a point débarrassé. Il naquit à Lausanne en 1767. Son père, Juste de Constant, un général au service de la Hollande (v. p. 273 note 2), qui a perdu en sa vie plus de procès qu'il n'a gagné de batailles, s'occupa assez peu de l'éducation de Benjamin. L'enfant était digne d'intérêt cependant. D'intelligence très vive, portée de bonne heure à se singulariser, d'humeur joyeuse avec quelque chose de nerveux et de maladif dans

Constant à sa famille, publ. par M. J.-H. Menos, Paris, in-12, 1888. *Lettres de Benj. Constant à M[me] Récamier*, Paris, in-8°, 1881. *Bibl. universelle*, VI, 4[me] sér., 236 et s., 344 et s. (« La jeunesse de Benj. Constant d'après de nouvelles lettres inédites »). *Ibid.*, VIII, 4[me] sér., 50 et s., 271 et s. (« B. C. pendant la Révolution, d'après de nouvelles lettres inédites »). *Portraits littéraires* de Sainte-Beuve, III, 185 et s. *Portraits contemporains*, V, 275. *Gaullieur*, 116 et s. *Revue des Deux-Mondes*, LXXXVII, 598 et s. (étude de M. E. Faguet). *Souvenirs* du duc de Broglie, Paris, 4 vol. in-12, 1886, I, 283 et s., 383 et s.; IV, 85, et *pass*. *Revue suisse*, XV, 639. *De Montet*. *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand (Bruxelles, 6 vol. in-12, 1849), II, 279 et s., *pass*.

sa gaîté, il croissait librement, soustrait bientôt à toute influence féminine. Il étudia à bâtons rompus, sous la surveillance d'un précepteur indulgent, Homère, Pline, Cicéron et Sénèque. En 1777, ce gamin émancipé et précoce a tranché en ces termes la grosse et l'inépuisable querelle des anciens et des modernes : « Que m'importe, avoue-t-il à la générale de Chandieu, ce que les anciens ont pensé; je ne dois pas vivre avec eux. Aussi, je crois que je les planterai là dès que je serai en âge de vivre avec les vivants. Je vois quelquefois ici une jeune Anglaise de mon âge, que je préfère à Cicéron, Sénèque, etc. Elle m'apprend Ovide qu'elle n'a jamais lu et dont elle n'a jamais ouï parler, mais je le trouve entièrement dans ses yeux. J'ai fait pour elle un petit roman que je vous envoie. » Benjamin, qui a déjà un style étonnamment correct, préfère les petites Anglaises à Sénèque et se moque de l'antiquité! Sa famille ne songe à discipliner ni ses facultés, ni ses sentiments. Nous le voyons commencer tout jeune l'apprentissage du plus tenace de ses vices de l'âge mûr : « Le jeu et l'or qui roule devant moi me cause quelque émotion » (lettre du 19 novembre 1779)... Il visite plus tard les Universités d'Angleterre, d'Écosse et d'Allemagne, se livre sans la moindre passion à l'étude de la jurisprudence, vient à Paris en 1787, aperçoit M[me] de Charrière, qui subit le charme de cet espiègle infiniment spirituel (v. p. 259), se lie avec les représentants les plus en vue de la littérature, glisse dans la fainéantise et la dissipation. Son père le rappelle, lui impose une façon d'exil, puis une sorte d'expiation, le contraignant à accepter, en 1788, une place de chambellan à la cour de Brunswick.

Constant a vingt et un ans, belle mine et des talents. Il épouse, en 1789, une dame d'honneur de la duchesse de Brunswick, qui, faisant sienne la devise de son mari, fut inconstante à souhait. On divorcera, et, dès 1794, Benjamin n'aura plus rien de commun « avec cette femme que mon cœur avait choisie et dont ma tête s'est si mal trouvée. » Il jette par la fenêtre sa clef de chambellan et retourne en Suisse. La politique lui avait été jusqu'alors assez indifférente; elle l'attire. La cour de Brunswick l'a dégoûté des monarques, grands et petits. Il est pour la Révolution. Il mande, en juin 1794 : « Ces coquins de républicains sont toujours ivres et ils battent toujours les sobres coalisés. » Ses amis arrivent au pouvoir, mais « il n'a accepté aucune place, et ne veut partager de leurs destinées que les dangers, s'il y en a. » Il avait essayé, entre-temps, de renouer avec la solitaire de Colombier une liaison qu'une diffé-

rence d'âge de vingt-sept ans et l'humeur versatile de « Constantinus » ne pouvaient rendre éternelle.

Un événement, fort ordinaire semblait-il, fut, dans la vie de Constant, la cause d'un bouleversement profond. Sa rencontre avec Mme de Staël, en 1794, ne lui avait inspiré que de l'admiration; il la revit. Le cœur de Mme de Staël était libre; Narbonne y avait laissé un vide que l'ex-chambellan vint combler fort à propos. Elle l'avait ébloui, il l'avait intriguée et ravie. L'esprit pétillant de l'un, la magnifique éloquence de l'autre rapprochèrent d'abord ce mari divorcé et cette femme délaissée. C'est de Mme de Charrière elle-même que, par un raffinement d'ironique cruauté ou par une vilaine indélicatesse d'ami fatigué, Benjamin Constant fit la première confidente de ses impressions : « Je l'ai bien vue et surtout entendue. Il me semble que vous la jugez un peu sévèrement... C'est la connaissance la plus intéressante que j'aie faite de longtemps. » Trois semaines après, lettre du même à la même : « J'ai rarement vu une réunion pareille de qualités attrayantes et étonnantes, autant de brillant et de justesse, une bienveillance aussi expansive et aussi cultivée, autant de générosité, une politesse aussi douce. C'est la seconde femme que j'ai trouvée qui m'aurait pu tenir lieu de tout l'univers... Vous savez quelle a été la première. Enfin, c'est un être à part, un être supérieur, tel qu'il s'en rencontre peut-être un par siècle. » Ceci était d'une cynique clarté. Mme de Charrière comprit, pardonna en maugréant, et n'en continua pas moins avec Benjamin une correspondance qui dura, avec des hauts et des bas, jusqu'à la mort de la châtelaine de Colombier.

On s'aima passionnément. Il fut même question de mariage; Mme de Staël était disposée à divorcer avec son ambassadeur, qui n'était d'ailleurs pas gênant : « Elle a l'air hautain et méprisant, nous apprend Rosalie de Constant, parle devant lui (M. de Staël) de sa coquetterie et de son adoration pour Benjamin, auquel elle a voué sa vie. » On recula devant le scandale d'une séparation judiciaire. Lorsque M. de Staël mourut, en 1802, les deux amants se préoccupèrent de nouveau de l'irrégularité de leur situation. Mais la lassitude apparaît, la coupe du bonheur est épuisée, Constant voudrait bien s'en aller. Impossible à Mme de Staël de se passer de lui. Rosalie de Constant nous a dépeint ce moment de leur liaison, dans une lettre à son frère Charles (5 août 1804) : « Elle eut d'autres amants, lui eut de grandes velléités de suivre d'autres pas que les siens; mais ils se tiennent par l'esprit. Aucun autre homme ne lui offre les

ressources du sien. Elle veut absolument le conserver... Il reste, mais en murmurant. » Mme de Staël, avec son humeur tumultueuse et dominatrice, sa bruyante et violente ténacité, devait faire peser quelques années encore sur Constant, un joug auquel il n'échappait que pour s'y soumettre l'instant d'après, ennuyé, désolé, dégoûté peut-être, humble et vaincu malgré tout.

Benjamin imagina un stratagème, pour rompre définitivement : il se marierait à l'insu de Mme de Staël, comptant qu'elle s'inclinerait devant le fait accompli. Ses orageuses amours l'exaspèrent et le rongent. En 1801 déjà, il s'est souvenu « d'une dame qui l'avait fort intéressé autrefois, » Charlotte de Hardenberg, personne tranquille et modeste. Et lorsque Constant éprouve sérieusement, « le besoin de respirer, après plusieurs années de quelque chose de beaucoup plus serré qu'un mariage, » c'est à Charlotte qu'il court demander de la paix et de la joie. Et il est enchanté, et la poésie n'est point morte dans son cœur plus ravagé que desséché. Mais comment se marier, Mme de Staël « ne voulant toujours pas se borner à l'amitié, » et Constant n'osant ou ne pouvant s'enfuir de Coppet, où il joue encore *Andromaque* en 1807, *elle* dans le rôle d'Hermione, lui dans le rôle de Pyrrhus qui en faisait, disait-on, tout ensemble le roi d'Épire et le pire des rois? Au surplus, un lien magique l'attache à Corinne, qui entend, moins que jamais, lui laisser la liberté. Un jour, après une scène d'accusations et de reproches, il s'est réfugié à Lausanne, il espère que la rupture est consommée. Cette lettre de Rosalie de Constant nous les montre tous les deux aux prises avec leur passé : « Benjamin commençait à se tranquilliser, lorsque nous entendîmes des voix dans le bas de la maison. Il reconnaît sa voix. Mon premier mouvement fut de sortir de la chambre en la fermant à clef. Je sors, je la trouve à la renverse sur l'escalier, le balayant de ses cheveux épars et de sa gorge nue, criant : — Où est-il? il faut que je le retrouve. — Je veux dire qu'il n'est pas ici. Elle vient de le chercher en ville. Ma tante la relève. Pendant ce temps, Benjamin frappe à la porte du salon. Il faut que je lui ouvre. Elle entend, accourt, se jette dans ses bras, puis retombe à terre en lui faisant des reproches sanglants... Elle l'a ramené à Coppet pour six semaines. » L'ancienne vie recommença, les fuites, les rechutes, les tempêtes. Que devient Charlotte, dans l'intervalle? Elle a été séduite, elle découvre tout, les faiblesses, les dissimulations, les trahisons de Benjamin ; elle aime, et pardonne. Constant l'épouse enfin, en janvier 1809, sans en prévenir Mme de Staël. Ce mariage ne dénoua rien ; il n'y eut, dans le drame, qu'un personnage de plus...

Benjamin Constant recouvra enfin son indépendance. Il quitta Lausanne en 1811, pour se rendre à Gœttingue et travailla, dans cette dernière ville, à son ouvrage sur les *Religions*. De retour en France, il préluda en 1814 à ses palinodies politiques par des séances de mysticisme chez Mme de Krudener et des prosternements d'amoureux attardé aux pieds de Mme Récamier. Sa passion pour Mme Récamier en fit, l'espace de quelques mois, un mystique sérieux. « Il lui arrivait, raconte le duc de Broglie, de passer, lui et maints autres néophytes, des nuits entières dans le salon de Mme de Krudener, tantôt à genoux et en prières, tantôt étendu sur le tapis et en extase... Épris de Mme Récamier, belle encore à cette époque, mais déjà sur le retour, ce que Benjamin Constant demandait à Dieu, c'était les bonnes grâces de cette dame, et, Dieu faisant la sourde oreille, il ne tarda pas à s'adresser au diable, ce qui était plus conséquent. » Sa folie pour Mme Récamier est bien de l'espèce la plus déplaisante et la moins digne. Cet homme, qui se débarrasse de Mme de Staël, amante géniale bien qu'inconstante et tyrannique, va se traîner, à quarante-sept ans, aux genoux d'une coquette qui a, toute sa vie, joué la Vestale galante, — et ses adorateurs. Son *Journal intime*, ses *Lettres à Mme Récamier*, sont navrants. « Mme Récamier se met en tête de me rendre amoureux d'elle. J'avais 47 ans (elle 37). Rendez-vous qu'elle me donne sous prétexte d'une affaire... Sa manière d'être dans cette soirée : *Osez*, me dit-elle. Je sors de chez elle amoureux fou. Vie toute bouleversée. » Mme Récamier avait, par une habile gradation d'encouragements, tourné la tête de ce don Juan amolli. Ne s'agissait-il pas de le gagner à la cause des Bourbons, ce qui ne fut ni long, ni malaisé? Constant, bel et bien compromis, se consume en soupirs inutiles, en vaines menaces. Il supplie, récrimine, s'abaisse, déraisonne, se console à demi dans le jeu et par des voyages; la blessure était profonde et ne se cicatrisa pas complètement. Il mourut en 1830.

Nous connaissons l'auteur d'*Adolphe*[1], nous pouvons étudier le livre, où il s'est peint, avec une cruelle sincérité. Et qui sait si nous ne serons pas, en fin de compte, indulgents à ce personnage énigmatique, chez qui, en dépit des tares et des vices, tout n'est pas corrompu? Cette âme flottante, instable et tendre, sans cesse rassasiée

[1] *Adolphe*, « anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu, » Paris 1816, 1824, 1845, etc.

et toujours avide, se créant des angoisses et se préparant des martyres, plus faible peut-être que mauvaise et plus inquiète que versatile, déconcerte la sympathie sans glacer la pitié. Constant est un névropathe, un malade de la volonté et du sentiment, avec des intervalles lucides. Cette scène, décrite par le duc de Broglie, n'a-t-elle pas sa douloureuse signification? *Adolphe* avait été lu chez Mme Récamier, avant d'être publié : « Nous étions douze ou quinze assistants. La lecture avait duré près de trois heures. L'auteur était fatigué ; à mesure qu'il approchait du dénouement, son émotion augmentait, et sa fatigue accroissait son émotion. A la fin, il ne put plus la contenir ; il éclata en sanglots ; la contagion gagna la réunion tout entière. » Ce n'était pas là qu'un effet de lecteur adroit. Il y avait tant de souvenirs remués, dans *Adolphe*, que les yeux ont traduit en chaudes larmes les serrements de cœur. Est-ce donc un être irrémédiablement perdu, celui qui se rappelle et qui pleure?

La mode, avec ses engouements que dicte le caprice, est revenue au roman de Benjamin Constant. Nos contemporains y ont vu le commencement d'une école ou plutôt d'une race littéraire, dont fut Stendhal et qui se distingue par l'obsession de l'analyse. *Adolphe* est bien le type du roman analytique ; il est, par surcroît, un véritable fragment d'autobiographie. Cette créature fine, indécise, vaniteuse, ennuyée et tourmentée, dure sans méchanceté, généreuse sans élan, dont les amours s'achèvent en satiété et en dégoût, pour qui la vie n'est qu'un peu de bruit et de néant, c'est bien Constant lui-même. Mais Ellénore? Saint-René Taillandier écrivait, en 1862 : « Aujourd'hui même, après que les lettres de Benjamin Constant à Mme de Charrière ont été mises au jour par M. Gaullieur, et commentées par Sainte-Beuve, les juges les plus fins n'osent répondre. » Quelques lignes plus bas, il reproduisait une lettre de Sismondi à Mme d'Albany, qui éclaircissait le mystère : « Il a voulu évidemment éloigner le portrait d'Ellénore de toute ressemblance ; il a tout changé pour elle, patrie, condition, figure, esprit. Ni les circonstances de la vie, ni celles de la personne, n'ont aucune identité... Mais à l'impétuosité et à l'exigence dans les relations d'amour, on ne peut la méconnaître. Cette apparente intimité, cette domination passionnée, pendant laquelle ils se déchiraient par tout ce que la colère et la haine peuvent dicter de plus injurieux, est leur histoire à l'un et à l'autre. » Mais nous n'aurions pas même besoin du témoignage d'un familier de Coppet pour nous représenter Mme de Staël sous les traits d'Ellénore. Ces « emportements de caractère, » cette

« extrême susceptibilité, » ces « scènes orageuses, » cet amour que l'on croit ranimer « en excitant la jalousie » de l'infidèle, « en se précipitant de nouveau dans la coquetterie avec une espèce de fureur, » tout cela n'est-ce point le triste et scandaleux roman de M[me] de Staël et de Benjamin Constant? *Adolphe* est bien plus, quoiqu'on en ait dit, une paraphrase littéraire des *Lettres* et du *Journal intime* qu'une imitation de *Werther*, ou de *René*.

Je néglige le récit lui-même pour ne m'occuper que de la valeur du livre. On a surfait *Adolphe*. Si l'on songe qu'il n'y a là que de la réalité vivante transportée dans un roman, l'on doit avouer que la part de la mémoire est au moins égale à celle du talent. Constant n'avait qu'à se souvenir et à raconter; son imagination pouvait dormir. Mais ne se souvient pas qui veut, avec cette minutie, avec cette précision, et ne reconstitue pas qui veut, si profondément émouvante et véridique, l'histoire de son âme. La faculté d'analyse est puissante chez Benjamin Constant, si puissante qu'elle brise le cadre dans lequel elle se meut, qu'elle interroge non seulement un homme, mais l'homme dans ce qu'il a de plus impénétrable. Chacun de nous rencontrera, dans ce procès-verbal d'une conscience, un mot, une phrase, une page, où il tressaillira et baissera les yeux. L'inflexible et scrupuleuse franchise de Constant, l'acuité et la multiplicité de ses vues sur les ressorts les mieux cachés de l'être intime, feront toujours l'originalité supérieure d'*Adolphe*. « C'est un *René* plus terne et sans rayons, mais non moins rare, » a dit Sainte-Beuve. La comparaison est hasardée. *Adolphe* et *René* ont bien un caractère commun : ils sont de la littérature personnelle et pessimiste au premier chef. La ressemblance s'arrête là. Voici l'énorme différence, outre celle du sujet et toutes les autres : René est un héros mélancolique de légende sentimentale, un Chateaubriand ossianique, admirablement éloquent; Adolphe est une créature de chair et d'os, dont nous voyons couler le sang et les larmes; René est sublime, Adolphe est vrai; Chateaubriand a écrit un magnifique poème sur un thème dont Constant n'a su tirer qu'un remarquable document psychologique. Et puis, *René* est du grand art, et puis, Chateaubriand a du génie, tandis qu'*Adolphe* n'est point d'un esprit de haut vol, ni d'un artiste : la langue est, de même que le livre, très distinguée, mais d'une teinte grise et comme fanée, sans le mouvement, le nombre, la force ou la poésie qui eussent fait le chef-d'œuvre.

II

La carrière politique de Benjamin Constant ne fut pas beaucoup plus glorieuse ni surtout plus honorable que les nombreux romans de sa vie. Il a du moins été le promoteur d'une idée nouvelle et féconde, le libéralisme, s'il érigea la palinodie en règle de conduite. « Talliéniste » ardent, orateur du club du Salut public en 1795, membre du Tribunat en 1799, adversaire du premier consul qui l'oblige à s'exiler, rallié aux Bourbons en 1814, ennemi acharné jusqu'en 1815 de ce « monstre » et de ce « lâche coquin » de Napoléon, familier du « monstre » pendant les Cent-Jours, conseiller d'État et rédacteur de l'Acte additionnel aux constitutions impériales, plus tard un des chefs de l'opposition libérale sous Louis XVIII et Charles X, il mourut à temps pour avoir de magnifiques funérailles :

> Un peuple entier lui fit cortège en route,

a chanté Béranger. Il fut plutôt un idéologue, un orateur et un polémiste qu'un homme politique. On le considérait un peu comme un brouillon nécessaire, joûteur brillant au demeurant. Sainte-Beuve qui est devenu, avec les années, très sévère et presque injuste pour Constant, a prononcé cette rude sentence de condamnation : « Il a eu le triste honneur d'offrir le type le plus accompli d'un genre de nature contradictoire, à la fois sincère et mensongère, éloquente et aride... Il passa sa vie à faire de la politique libérale sans estimer les hommes, à professer la religiosité sans pouvoir se donner la foi. »

Ses écrits politiques sont fort nombreux. Publiés la plupart, à l'origine, sous forme de brochures, ils furent réunis en partie dans le *Cours de politique constitutionnelle*, puis par E. Laboulaye en 1862, et enfin, dans les *Œuvres politiques de Benjamin Constant*, éditées par M. Ch. Louandre en 1874. Je n'ai nullement le projet de passer en revue tous ses *Discours*, ses *Appels*, ses *Lettres*, adresses aux électeurs, harangues parlementaires, petits traités sur « la responsabilité des minorités, » ou sur « la distribution des pouvoirs. » L'essentiel sera de dégager de cette littérature d'actualité les principes qui sont devenus comme la charte du libéralisme français. « Ses différentes brochures, a dit un bon juge, le duc de Broglie, ont éclairé les plus habiles, illuminé le gros public et transformé en

lieux communs des vérités ignorées ou méconnues. » Quelles sont ces « vérités? » Constant est un individualiste déterminé. La liberté individuelle, selon lui le grand facteur du progrès humain, doit être garantie d'une manière absolue par l'État, dans toutes celles de ses manifestations qui ne nuisent point à autrui, et, ainsi limitée, elle ne saurait être à la merci même de la souveraineté populaire ; les lois seront donc les protectrices de la liberté avant tout et dans tous les domaines : conscience, croyance, enseignement, presse, industrie, commerce. Il s'élève vivement contre la théorie de Rousseau, sur le règne des majorités, — « tout despotisme est illégal ; rien ne peut le sanctionner, pas même la volonté populaire, » — et contre l'excessive centralisation de l'Empire ; il cherche une forme de gouvernement qui concilie et sauvegarde les intérêts et les droits de chaque citoyen. Cette forme de gouvernement sera la monarchie constitutionnelle, comme en Angleterre, avec des municipalités fortement organisées.

Ses œuvres politiques sont presque toutes des modèles du genre, par la puissance de la dialectique, la clarté du raisonnement, la limpidité du style. Les deux meilleures me paraissent être une étincelante défense de la *Liberté des Brochures*, où il démontre que « la liberté des journaux donnerait à la France une existence nouvelle, l'identifierait avec sa constitution, son gouvernement et ses intérêts publics, » — et l'*Esprit d'usurpation et de conquête*, un livre de haute polémique. Ses discours ne sont comparables ni à ceux du général Foy, ni à ceux de Casimir Périer ou de Manuel. Il n'a pas la grande éloquence ; il est disert, très habile, presque retors, volontiers ironique et même injurieux, car ce sceptique a des nerfs sensibles et des coups de passion.

Sola inconstantia constans ! Il n'a été fidèle qu'à la doctrine libérale. Il a, en particulier, changé d'opinions religieuses comme de partis politiques, allant de l'Encyclopédie à Mme de Krüdener avec une désinvolture étonnante. Mais, après une campagne de mysticisme que nous avons vue étrangement intéressée [1], il est retombé dans les négations. Son irréligion n'a rien d'agressif, à la vérité ; elle est triste et découragée, elle aboutit à un néant dont elle a trop nettement conscience pour être militante ou railleuse [2]. Il a composé

[1] N'a-t-il pas dit lui-même : « La religion a cela d'admirable que les antécédents ne la gênent pas. On la greffe sur l'ambition, sur l'amour, sur toutes les passions, et la greffe prend à tout âge. » *Lettres à sa famille*, l. c. 227.

[2] « Je n'ai que des doutes, et je suis trop sceptique pour être ridicule, » écrivait-il à sa cousine Rosalie de Constant.

deux ouvrages, qui ne reflètent pas sa pensée intime sur ces matières. On trouverait néanmoins dans son traité *Du Polythéisme romain* quelques indications sur la nature même de son incrédulité. Il est permis de se demander, en effet, s'il n'y a pas en ce livre autant d'expérience personnelle que d'érudition, dans les pages où l'auteur marque les progrès et les conséquences de l'impiété chez les anciens. Ses cinq volumes : *De la religion considérée dans sa source, sa forme et ses développements* (1824 à 1830), ont des apparences de gageure. C'est en 1787 — alors qu'il en écrivait les premières pages sur des cartes à jouer — qu'il conçut le plan de cette vaste entreprise. Et, toute sa vie, il traîna ce projet, qu'on avait annoncé avec quelque fracas, dont Mme de Staël célébrait à l'avance les mérites, il le traîna à travers les vicissitudes de la politique et de l'amour, les métamorphoses de ses opinions, ennuyé de cette dette à acquitter envers sa gloire et la payant, avec les intérêts hélas ! par acomptes successifs péniblement amassés, convaincu d'ailleurs qu'il abordait un sujet sur lequel « ni vous ni moi ne saurons jamais rien, du moins dans ce monde. » L'œuvre a deux graves défauts : elle est trop délayée ; elle n'est ni spontanée ni sincère. Longue dissertation, faite de morceaux plus ou moins mal soudés ensemble, elle accuse cependant une forte dépense de science et de talent. Constant y retrace l'histoire de l'évolution des idées religieuses, en s'arrêtant prudemment au christianisme. Il concède que « le sentiment religieux est un attribut essentiel, une qualité inhérente à notre nature. » Il ajoute que « la civilisation étant progressive, les formes religieuses doivent se ressentir de cette progression. » L'État ne doit, d'autre part, « tenter d'entraver, de détourner, ni même d'accélérer les améliorations apportées à la religion par les efforts de l'intelligence. » Au reste, s'il déteste le « pouvoir intolérant, » il craint un peu le « pouvoir philosophe. » Il s'écrie enfin : « Que l'autorité soit neutre ! L'intelligence de l'homme... se chargera du reste. » Toujours la théorie libérale du laissez-faire.

III

Ce philosophe et cet homme d'État eut ses heures de poésie. Son esprit était — malheureusement pour ses vers — trop raisonneur et trop analytique. Mais Constant ne s'est pas ingénié à forcer son talent ; il a préféré nous donner quelque intéressante imitation, à nous soumettre de mauvais poèmes de son cru. Je me borne à rap-

peler que M. N. Waille[1] a publié naguère des extraits d'une œuvre inédite de notre écrivain : *Le siège de Soissons*, « roman du VIme siècle en vers libres. » Ce prétendu « roman du VIme siècle, » qui doit être une traduction d'un vieux texte français, n'est en réalité qu'une longue diatribe contre l'Empire. L'inspiration en est bien froide, la versification bien médiocre.

Je crois que Constant n'a aimé aucun de ses ouvrages autant que sa tragédie de *Wallstein* (1809). Il en parle, dans nombre de ses lettres, avec une chaleur et une confiance qui surprennent chez ce sceptique. On n'ignore pas que la pièce est tirée de la fameuse trilogie de Schiller : *Wallenstein;* elle fut une véritable révélation, car l'*Allemagne* de Mme de Staël n'avait point encore paru; elle eut du succès auprès du public lettré, mais la critique ne l'épargna guère.

Il était impossible à Benjamin Constant de s'en tenir étroitement au « *dramatisches Gedicht* » de Schiller, qui ne ressemblait en rien à la tragédie classique des XVIIme et XVIIIme siècles. Il voulait « respecter les règles de notre théâtre, » en particulier celle des unités. Il ne s'émancipa des traditions françaises que sur un point important : il ne « peindra pas un fait ou une passion, » comme Corneille, Racine ou Voltaire, il « peindra une vie entière et un caractère entier, » comme Shakspeare, Schiller ou Gœthe. Quant à la trilogie elle-même, elle est resserrée en cinq actes; les quarante-huit personnages de l'original sont réduits à douze; il n'est pas une seule page qui ait été traduite purement et simplement; quelques-uns des morceaux les plus admirés de Schiller ont été retranchés, la scène des généraux de Wallenstein, la scène des assassins et d'autres encore. Bien plus, si le caractère de Wallenstein est rendu dans ses grandes lignes avec une fidélité presque scrupuleuse, il serait difficile de reconnaître dans Thécla, la douce et mélancolique amoureuse de Constant, l'héroïne farouche et passionnée de Schiller. Toutes ces modifications font de *Wallstein* autre chose qu'une adaptation, et c'est peut-être regrettable. Cette tragédie n'en est pas moins un événement dans l'histoire du théâtre en France; elle innove timidement, mais elle innove. Elle n'est, comme œuvre d'art, qu'un curieux effort, car elle ne se distingue ni par la puissance de l'imagination, ni même par l'éloquence du style. « Il faut bien du travail, gémissait l'auteur dans une lettre à la comtesse de Nassau, pour varier les vers

[1] *Revue Bleue*, XLIII, 266 et s.

alexandrins, dont le vice inhérent, même dans les meilleurs poètes, dans l'abbé Delille par exemple, est une monotonie excessive. » Les tirades de Constant ne sont pas même du bon Delille. Qu'est devenue la chaleureuse et grande poésie de Schiller :

Le passé tout entier semble m'abandonner;
Ce n'était pas ainsi que je comptais régner!
Trop aveugles humains déçus par la distance,
Nous bornons de nos vœux l'avenir qui s'avance.
Il se venge de nous même en nous exauçant;
Il trompe nos désirs même en les remplissant,
Et nos regards à peine, en le voyant paraître,
Sous des traits si changés, peuvent le reconnaître...

Le poète ne fut jamais en Benjamin Constant qu'un être artificiel; il ne demeure plus du prosateur que le souvenir de beaux ou volumineux traités sur la religion et la politique, et le roman d'*Adolphe*. Cet homme, qui faisait tout avec fièvre, même son travail qu'il n'aimait point; ce philosophe « sans aucun sentiment religieux, qui a écrit toute sa vie un livre sur la religion; » ce polémiste étincelant et ce parlementaire redouté qui a servi tous les régimes en professant invariablement un libéralisme moins vénal que son talent; ce joueur que de perpétuels embarras d'argent exposent à toutes les tentations; ce sceptique dont les amours ont connu toutes les exaltations, et tous les dégoûts, et toutes les plus humiliantes faiblesses; ce romancier sans imagination, si sincère et si vrai toutefois, qu'en le méprisant on ne peut se défendre de l'aimer un peu; ce protestant qui apporte, bien plus encore que Rousseau et Mme de Staël, dans les habitudes littéraires de la France, la manière grave, l'allure disciplinée, le ton pédagogique de Lausanne ou de Genève; cet esprit, non très élevé ni très vigoureux, en revanche délié, fertile et lumineux; ce Benjamin Constant a provoqué dans ce monde plus de répulsion que de sympathie, plus d'intérêt que d'admiration. Il a laissé une doctrine qui est restée assez jeune après plus d'un demi-siècle, et son *Adolphe* qui ne vieillira pas de sitôt; mais l'homme fera toujours tort à l'auteur.

LIVRE III

ÉCRIVAINS POLITIQUES, PÉDAGOGUES, MORALISTES ET HISTORIENS

CHAPITRE PREMIER

Les écrivains politiques.

I. J.-L. De Lolme et sa *Constitution d'Angleterre*. — II. Les collaborateurs genevois de Mirabeau : J.-A. Duroveray, S.-E. Reybaz, Etienne Dumont; leur part dans l'œuvre oratoire de Mirabeau; les *Souvenirs* de Dumont. — III. J. Mallet-Dupan; documents inédits sur ses relations avec Berne; sa collaboration au *Mercure de France;* ses *Mémoires et sa correspondance*, son *Essai sur la destruction de la ligue helvétique*, ses *Considérations sur la Révolution française*, etc. — IV. Les écrivains politiques vaudois : F.-C. de Laharpe et ses *Mémoires*; J.-J. Cart et ses *Lettres à Bernard de Muralt*; L.-F. Cassat, Ph.-A.-L. Secrétan, M. Glayre, D.-F.-R. Clavel, Aug. Pidou et le Dr Miéville. — V. Quelques noms : les Genevois Jacques Grenus et J. Des Arts; les Neuchâtelois Fauche-Borel et Sandoz-Rollin.

I

Nous sortons de la politique, nous allons y rentrer, car elle règne bruyamment sur l'Europe. Les idées de 89 et d'après, qui triomphent en France, et en Suisse par contre-coup, se répandent ou s'insinuent dans tous les pays et chez tous les peuples. La Suisse a collaboré littérairement à la Révolution, par Rousseau d'abord, par Necker ensuite, par les Reybaz, les Dumont, les Duroveray, tous ces républicains rompus aux affaires et qui furent plus que les conseillers de Mirabeau. Genève et les Genevois étaient, vers la fin du siècle passé, convertis au régime parlementaire des Anglais; c'est la monarchie constitutionnelle que prêchèrent à leurs amis de France Dumont et la plupart de ses compatriotes établis ou réfugiés à Paris. Le mécanisme politique de l'Angleterre avait, du reste, été expliqué aux Français,

avec une rare compétence, par un autre Genevois, JEAN-LOUIS DE LOLME[1] (1740 à 1806), qui s'était retiré à Londres en 1766, chassé par les autorités de sa ville natale. « J'avais vingt-sept ans, dit-il dans la préface de sa *Constitution d'Angleterre* (l'édition définitive est celle de 1790), lorsque je vins pour la première fois dans ce pays, et il n'y avait qu'une année que j'y étais, quand je commençai mon ouvrage; je le publiai environ neuf mois après, et j'ai été étonné depuis d'avoir commis si peu de fautes. » Ceci n'est pas exact : De Lolme se fixa à Londres en 1766 ou 1767, son traité ne parut qu'en 1771, en sorte qu'il eut quatre ans au moins pour le préparer. On l'a en général cru sur parole, et le bon doyen Bridel s'écriait en 1792, dans ses *Mélanges helvétiques :* « Il est presque incroyable qu'un étranger, arrivé à Londres à peine depuis un an, ait pu écrire sur une Constitution aussi compliquée que celle d'Angleterre assez bien pour contenter les Anglais et même être cité au Parlement comme faisant autorité. »

La *Constitution d'Angleterre* procède d'une vive réaction contre le *Contrat social.* L'esprit solide et net de de Lolme, son habitude des discussions politiques, son expérience des institutions de sa patrie, lui permirent de faire comme en se jouant ce qu'aucun Anglais n'avait osé entreprendre avant lui : d'exposer « l'état du gouvernement anglais comparé à la fois avec la forme républicaine et avec les autres monarchies de l'Europe. » Il s'étend sur les causes de la liberté de la nation, sur les organes de l'État, sur le régime parlementaire, et démontre que le système représentatif est infiniment supérieur au système démocratique. Son argumentation serrée est sortie victorieuse, malgré les incorrections et les redondances du style, de sa lutte contre la dialectique oratoire de Jean-Jacques. De Lolme se demande, dans un curieux chapitre, « s'il serait avantageux à la liberté publique — car la liberté est le bien qui lui paraît le plus précieux — que tout le corps du peuple donnât ses suffrages pour faire passer les lois. » Il constate d'emblée qu'il ne faut pas attendre de la « multitude » les « lumières et l'esprit de persévérance » qu'exigerait la pratique de la démocratie pure, et il conclut par des raisons qui ne perdront de leur force que lorsque le niveau intellectuel des nations sera au moins aussi élevé que celui de nos assemblées délibérantes. En résumé, l'Angleterre politique est le grand modèle à imiter. L'admiration de de Lolme pour la Constitution

[1] *Sayous*, II, 440 et s. *France protestante. De Montet.*

anglaise l'a toutefois empêché d'être conséquent avec ses doctrines, qui auraient dû se résumer en ceci : royauté ou gouvernement *électif*, avec régime parlementaire.

II

Quelques réfugiés genevois et vaudois, établis à Paris, influèrent plus directement que de Lolme sur les destinées de la politique française. Ainsi *Ami-Louis-François Cassat* (1758 à 1842) publia-t-il à Paris, de 1789 à 1792, le *Journal de la cour et de la ville*, petite feuille satirique dévouée aux intérêts de la couronne; le même Cassat, revenu au pays, mettra son esprit au service de la cause de l'indépendance vaudoise. Les Genevois Clavière, Duroveray, Reybaz, Dumont, que les événements de 1782 avaient éloignés de leur patrie, ont joué un rôle singulièrement plus important. *Étienne Clavière* (1735 à 1793), qui fut avant tout un financier, ne retiendra pas notre attention. Nous ne nous arrêterons pas davantage à *Jacques-Antoine Duroveray* (1747 à 1814), que l'avocat Grenus surnommait « Dur au vrai; » il rédigea le *Courrier de Provence*, de concert avec Dumont et sous la direction de Mirabeau. Mais les deux autres, littérateurs distingués qui ont collaboré à plusieurs des meilleurs discours du grand orateur de la Constituante, quand ils ne les ont pas faits tout entiers, sont dignes du plus vif intérêt.

ÉTIENNE-SALOMON REYBAZ (1737 à 1804)[1], Vaudois d'origine, fut admis à la bourgeoisie de Genève en 1772. Il étudia la théologie dans cette ville, y fut consacré en 1765, y prêcha dès lors avec beaucoup de succès, et en sortit pour se rendre à Paris après les troubles de 1782. Il avait de réels talents oratoires et même poétiques (v. p. 140 et 244), des connaissances fort étendues, du style et de la modestie. Son compatriote Dumont s'efforça de l'attirer chez Mirabeau, qui avait de la besogne pour tous les gens de mérite et d'expérience. Reybaz ne voulut d'abord « pas y aller. » Mirabeau lui-même lui adressa, le 30 septembre 1789, une requête si flatteuse,

[1] *Un collaborateur de Mirabeau*, par Ph. Plan, Paris, in-8°, 1874. *Souvenirs sur Mirabeau* de Dumont (v. plus loin), 32, 104, 128, 205, 284, 310, 446 et *pass. Un poète de la Suisse romande au XVIIIme siècle*, par M. A. Guillot, Genève, in-12, 1887. *Das Leben Mirabeaus*, par M. A. Stern, Berlin, 2 vol in-8°, 1889, II, 112, 156, 195 et s., et *pass. Corresp. entre Mirabeau et Lamark*, publ. par A. de Bacourt, Bruxelles, 2 vol. in-8°, 1851, I, 183 et s., et *pass. Journal de Perlet*, 9 Frimaire an V. *De Montet*.

que le Genevois céda enfin; et, comme dit M. Ph. Plan, « une fois Reybaz gagné, Mirabeau ne le lâcha plus. » C'est que l'illustre homme d'État n'avait pas assez de temps pour ses affaires, ses plaisirs et son génie. Il lui fallait du secours, tout un atelier — « la fabrique » — où d'honnêtes ouvriers travaillassent pour le maître, développant ses données, complétant ses études, préparant, — ou, quand il était pressé, — composant ses harangues. Le comte de Lamark, et son témoignage n'est point suspect, rapporte à ce sujet : « Il chargeait Pellenc[1] — un Méridional, son secrétaire en titre — des discours qui exigeaient plus particulièrement de l'analyse et de la dialectique, parce que c'étaient les qualités les plus remarquables de cet homme; tandis que M. Dumont, accoutumé, comme ministre de l'Église protestante, à employer les formes oratoires, préparait les adresses et les discours qui réclamaient une certaine pompe... » A Dieu ne plaise que j'essaie de faire de Mirabeau un simple plagiaire doublé d'un bon acteur! De nombreuses collaborations, très intenses à coup sûr, ne laissent pas d'entamer sa gloire littéraire. Il est difficile de démêler, dans ses discours les plus retentissants et les mieux venus, ce qui lui appartient en propre et ce qu'il doit à des prêteurs anonymes. Quelques superbes cris, certains éclats passionnés, des traits audacieux, des épigrammes acérées, quelques grandes idées, sont bien de lui. Le reste? On ne saura jamais, d'une manière exacte, si parfois l'on n'admire pas Pellenc, ou Reybaz, ou Dumont, en admirant Mirabeau. La part de Reybaz dans l'œuvre du fameux constituant est cependant assez bien établie, depuis le travail et les documents publiés par Philippe Plan.

Gœthe disait en 1832 : « Les Français voient dans Mirabeau leur Hercule, et ils ont pleinement raison. Toutefois, ils oublient que le colosse est composé, lui aussi, de pièces de rapport, et que l'Hercule même des anciens est un être collectif. » Examinons de plus près les « pièces de rapport! » M. Lucas-Montigny fit paraître, en 1835, un discours de Mirabeau sur « le célibat des prêtres; » ce discours, qui n'a pas été prononcé, est l'œuvre de Reybaz, comme on peut s'en convaincre en comparant l'édition de M. Lucas-Montigny avec le

[1] Mirabeau écrit à Lamark (*Correspondance*, II, 253), le 24 mars 1791, à propos de la loi de régence : « Envoyez chercher Pellenc; qu'il scrute dans le plus grand détail le décret; qu'il en recherche tous les dangers pour la liberté publique; qu'il l'envisage sous tous ses rapports; qu'il ne prenne que des notes, mais qu'il développe assez ses notes pour que je *les parle avec fécondité.* » Ces instructions sont le type de celles qu'il donnait à ses secrétaires. Voir dans *Stern*, l. c. II, 322, 323, la liste complète des discours et travaux composés en totalité ou en partie par des collaborateurs de Mirabeau et attribués à ce dernier.

brouillon du pasteur genevois, qu'on trouve à la fin de l'étude de Plan. Les lettres de Mirabeau sur ce point sont, au surplus, très catégoriques : « Me permettrez-vous maintenant (lettre à Reybaz, du 24 août 1790), tout riche, mais non rassasié ni près de l'être, de vos bienfaits, me permettrez-vous de vous recommander de raccorder le mariage des prêtres, que je compte incessamment pousser? Après quoi, vous passerez au divorce... Ce qui n'empêche pas (c'est la soif de l'hydropique) que je n'aperçoive dans l'horizon la grande question de la réélection et même l'espoir de vous engager à un travail sur l'éducation publique. » Trois jours après, lettre du même au même : « Demain matin..., j'irai causer avec lui (Mirabeau emploie volontiers la troisième personne) sur le mariage des prêtres. Je ne sais pourquoi il m'attend pour les corrections et retranchements, car il a *certainement la dictature.* » Après le discours sur les assignats : « Je vous envoie tous les compliments que m'a valus l'excellent discours dont vous m'avez doté. Ne soyez pas fâché de deux ou trois mots que j'y ai dissimulés : ils resteront dans l'impression... Je vous demande la permission d'aller corriger les épreuves avec vous. Je vous demande aussi d'exercer sur-le-champ la *dictature* la plus absolue sur le discours où voulez bien donner droit de cité au petit nombre de pages que j'y ai ajoutées[1]. » Le 5 septembre 1790 : « Trouvez moyen, je vous prie, de placer une noble réponse au reproche que l'on me fait d'avoir varié dans mes principes sur le papier-monnaie... Sur le tout, ma confiance est en vos lumières et en votre dextérité. » Mais la lettre du 21 novembre suivant nous montre mieux que toutes les autres les droits de Reybaz sur quelques-uns des meilleurs morceaux de Mirabeau. Il s'agit de la question de l'organisation des pouvoirs : « Vous sentez combien il me convient d'être prêt. Je le suis grâce à vos bienfaits, mais il me semble qu'il faut maintenant tourner directement le morceau admirable que je vous renvoie, y placer un ou deux paragraphes d'introduction à la tête et en élaguer peut-être quelques détails trop particuliers. » Reybaz est un élève remarquable dont le maître peut, avec quelques retouches, s'approprier toutes les compositions.

Le 25 décembre 1790, Mirabeau s'adresse de nouveau à son ami : « Oserai-je vous demander si vous avez un avis fait sur la peine de mort?... Quels sont vos principes à cet égard, et puis-je compter

[1] Il dit même : « Au reste, je me suis aperçu que l'écriture, toute charmante qu'elle soit, est un peu petite pour la tribune. » C'était sans doute l'écriture de Mlle Reybaz.

que vous vous chargerez de les exposer? » Mais le discours auquel Reybaz a collaboré le plus énergiquement est bien celui sur le droit de tester que l'on peut envisager, selon M. Lucas-Montigny, « comme l'un des travaux les plus dignes des principes, de la haute raison et du talent de Mirabeau, » et qui, si nous en croyons le *Moniteur*[1], obtint un succès éclatant. Rien de plus instructif que de collationner le texte du *Moniteur* avec le brouillon de Reybaz; il est probable, au reste, que la plupart des différences entre les deux versions proviennent d'une revision faite par l'écrivain genevois lui-même, au moment de l'impression. Voici le début du discours :

Texte du MONITEUR :

Ce n'est que par degrés qu'on peut opérer la réforme d'une législation vicieuse, soit que le législateur craigne de renverser d'un seul coup le fondement de toutes les erreurs que son génie lui découvre, soit qu'il n'aperçoive ces erreurs que successivement, et qu'il ait besoin d'avoir déjà beaucoup fait pour connaître tout ce qu'il doit faire. Vous avez commencé par détruire la féodalité, vous la poursuivez aujourd'hui dans ses effets. Vous allez comprendre dans vos réformes ces lois injustes que nos coutumes ont introduites dans les successions. Mais, Messieurs, ce ne sont pas seulement nos lois, ce sont nos esprits et nos habitudes qui sont entachés des principes et des vices de la féodalité. Vous devez donc aussi porter vos regards sur les dispositions purement volontaires qui en sont l'effet. Vous devez juger si ces institutions d'héritier privilégié, de préciputs, majorats, substitutions, fidéicommis, doivent être permises par les lois qui régleront désormais nos successions...

Brouillon de Reybaz :

Ce n'est que pas à pas qu'on peut s'avancer dans la réforme d'une législation vicieuse, soit que le législateur n'ait pas le courage de renverser d'un seul coup le fondement de toutes les erreurs que son génie lui découvre, soit qu'il n'aperçoive ces erreurs que successivement, et qu'il ait besoin d'avoir déjà beaucoup fait pour connaître tout ce qu'il doit faire. Vous avez commencé par détruire la féodalité. Vous la poursuivez aujourd'hui dans ses effets; on vous a dénoncé ces lois barbares que nos coutumes ont introduites dans les successions. Il y a plus, Messieurs, et ce sont non seulement nos lois mais nos esprits et nos habitudes qui sont tachés (*sic*) des vices et des principes de la féodalité. Vous devez donc aussi porter vos regards sur les dispositions purement volontaires qui en sont l'effet. Vous devez juger si ces institutions de préciputs, majorats, substitutions, fidéicommis, doivent être permises par nos lois qui doivent désormais régler nos successions...

Il ressortira de ceci, pour tout lecteur non prévenu, que Mirabeau a souvent déclamé la prose de Reybaz[2]. « Le roi n'a qu'un

[1] Ce discours a été lu, comme étant de Mirabeau, le jour même de la mort du grand orateur.

[2] Et puis, Reybaz a prouvé autrement, par ses *Sermons* (voir p. 140), ses dons réels d'orateur. Et puis, lorsqu'il remit ses lettres de créance à la Convention, en sa qualité de représentant diplomatique de Genève, il improvisa un discours que l'Assemblée décida de faire traduire dans toutes les langues, tant le morceau fit d'impression.

homme, c'est sa femme, » écrivait le tribun au comte de Lamark. On pourrait paraphraser cette spirituelle boutade, en disant : Mirabeau a fait plus d'un beau discours qui n'est pas de lui. Encore un coup, je ne songe point à m'exercer au paradoxe, ni à démolir une grande renommée. Le Mirabeau d'avant la Révolution n'était point un talent ordinaire; le Mirabeau de la Révolution s'est révélé un génie, qui, pour s'être paré maintes fois de l'esprit des autres, n'en demeure pas moins fécond et puissant. Il m'a paru qu'il était équitable de rendre à Reybaz ce qui est à Reybaz. L'humble, le laborieux et l'intelligent Genevois n'a point trahi la confiance de son ami. Il a modestement accepté quelques éloges, quelques menus services, pour son active collaboration. Mirabeau a été plus discret; s'il parle souvent de Dumont, de Duroveray, il laisse ignorer l'existence de Reybaz, et il écrit même à Lamark, en janvier 1790 : « Les autres collaborateurs — en dehors de Pellenc, de Dumont et de Duroveray — que de temps à autre j'emploie, ne sont pas disponibles et sont peu capables. »

Étienne-Salomon Reybaz fut ministre de la République de Genève à Paris, durant les terribles années 1793 et 1794. Il revint mourir dans sa patrie en 1804, pauvre et fatigué. Il ne lui manqua, pour se faire un nom, qu'un peu d'intrigue et une plus haute opinion de lui-même, — deux faiblesses que tant d'autres n'eurent et n'auront jamais.

PIERRE-ÉTIENNE-LOUIS DUMONT[1] (1759 à 1829) a été, bien plus encore que Reybaz, l'Égérie du célèbre tribun. La plupart des grandes œuvres oratoires et politiques de Mirabeau, le discours du 16 juin 1789, l'adresse du 27 même mois, l'adresse au Roi du 9 juillet, et d'autres, sont du Dumont plus ou moins revu et corrigé.

C'est à Genève que naquit et fut élevé Dumont. Consacré au ministère en 1781, il quitta sa patrie l'année suivante : ses opinions eussent pu le brouiller avec les vainqueurs du moment. Il se fixa d'abord à Saint-Pétersbourg et occupa dans cette ville, en 1784 et 1785, le poste de pasteur de l'Église française. Mais l'Angleterre l'attirait. Il vint à Londres, rencontra d'Ivernois, se lia avec Romilly, puis avec Bentham dont il publia plus tard, en traduction

[1] Les *Souvenirs sur Mirabeau*, cités ci-après. *France protestante*, 2me édit. *Stern*, l. c. I, 255; II, 6, 23, 100, 111, 250, 322, et *pass. Correspondance entre Mirabeau et Lamark*, l. c , *pass. Bibl. universelle*, novembre 1829. *Revue encyclopédique* (étude de Sismondi) XLIV, 258. *De Montet. Mém. et doc. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, XIX, 296 et s.

française, le *Traité de législation civile et pénale* (1802), la *Théorie des peines et des récompenses* (1811), la *Tactique des Assemblées législatives* (1816), etc. Il ne fut même longtemps connu que pour avoir été le propagateur des idées de Bentham, et encore ne se doutait-on point de ce qu'il avait ajouté, de son propre fonds, aux ouvrages du philosophe anglais.

Pendant un séjour de près de deux ans qu'il fit à Paris, Dumont devint l'intime de Mirabeau et vit de près quelques-uns des premiers rôles du drame révolutionnaire. Il retourna ensuite à Londres, reprit le chemin de Genève en 1824, siégea dans le Conseil représentatif, introduisit diverses réformes dans le régime pénitentiaire et l'enseignement public, rédigea le Code de police pénale de 1829 et mourut à Milan, au cours d'un voyage d'agrément. On regretta beaucoup ce savant, cet actif et ce jovial vieillard, dont la rondeur et l'entrain contrastaient avec le ton pédant et les airs ennuyés de la société genevoise du temps.

Son nom demeure inséparablement uni à deux grandes mémoires : celles de Bentham et de Mirabeau. Non point qu'il fût incapable de travailler autrement qu'en sous-ordre; sa modestie, où il entrait plus de délicatesse que de timidité, la vive sympathie que surent lui inspirer l'écrivain anglais et le tribun français, une fierté à laquelle suffisait l'estime de quelques bons juges, la peur d'être mêlé directement au tapage du siècle et de se charger de trop bruyantes responsabilités, tout l'engageait à préférer à la renommée les suffrages discrets d'un entourage d'élite et l'incomparable douceur des satisfactions intérieures. Ainsi, lorsqu'il se résout à s'éloigner de Paris en mars 1791, n'est-ce point qu'il n'eût aimé à y prolonger son séjour. Mais on commence à le signaler, dans quelques libelles, comme un banquier littéraire de Mirabeau, et il dit ingénument dans ses *Souvenirs* : « La réputation d'un faiseur subalterne n'avait rien de flatteur pour l'amour-propre. » Dumont certes avait assez de talent pour marcher seul; il plut au hasard de l'associer à des compagnons de route si glorieux qu'il s'est perdu dans leur ombre. Un livre, que son neveu, J.-L. Duval, publia en 1832[1], nous a révélé Dumont, et c'est de ce livre qu'il convient de parler avec détail, car il est peu

[1] *Souvenirs sur Mirabeau et sur les deux premières Assemblées législatives*, par Étienne Dumont, Paris, in-8° 1832. — Cet ouvrage, précédé d'une notice de M. Duval sur E. Dumont, est accompagné de pièces justificatives, entre autres de lettres (en fac-simile) de Mirabeau; j'ajoute qu'il n'a pas été mis au point par l'auteur.

d'ouvrages qui, par leur exactitude, leur sincérité, la richesse des informations de première main, l'intérêt du sujet, la clairvoyance de l'observateur, soient une meilleure source de renseignements pour l'histoire des débuts de la Révolution française.

On accusa Dumont d'avoir, dans ses *Souvenirs*, dénigré systématiquement Mirabeau, ainsi que l'œuvre de la Constituante et de la Législative. On prétendit qu'il avait cédé, en les composant, à un vulgaire besoin de vanité. Jules Janin a dit : « Compatriote du philosophe de Genève, il en a l'importance et l'emphase. » Rien n'est plus faux que ces insinuations ou ces critiques. Les *Souvenirs*, rédigés en 1799, par un très honnête homme qui les garde en portefeuille, alors qu'il aurait pu se faire une belle réputation avec ce précieux manuscrit, les *Souvenirs* ont un indéniable accent de loyauté et même de candeur. Dumont raconte uniquement ce qu'il a vu, confesse en maints endroits que, s'il n'est pas plus explicite, c'est qu'il n'en sait pas davantage, ne songe jamais à faire étalage de ses mérites. Voilà pour « l'importance » que lui reproche Janin. Quant à « l'emphase, » il faut un peu de mauvaise volonté pour ne point remarquer combien la manière des *Souvenirs* se distingue, par le naturel et la simplicité, du jargon de l'époque ; il y a bien quelques pages sur lesquelles l'amphigouri à la mode a laissé sa trace ; l'ensemble est de la saine et limpide littérature. Des esprits superficiels et chauvins n'ont pu admettre que Mirabeau dût énormément à la collaboration d'un simple ministre de Genève, et que ce simple ministre de Genève osât ne manifester qu'un enthousiasme relatif en évoquant les débats des deux premières Assemblées de la Révolution. J'accorde que Dumont a été un juge trop sévère. Fanatique de l'Angleterre et du parlementarisme anglais, vieux républicain habitué aux débats, qui ne furent pas toujours édifiants et paisibles, des conseils de Genève, intelligence méthodique et disciplinée, il n'a pas compris la puissance parfois bienfaisante de la passion en politique, il a moins vu les nobles générosités que les dangereuses impatiences, l'inexpérience et les fautes de législateurs improvisés. Ce qu'il a écrit sur Mirabeau est définitif.

Mirabeau était un charmeur. Sa mauvaise réputation, ses embarras d'argent, le scandale de ses aventures galantes, l'inconsistance de ses principes, sa vénalité elle-même, étaient sauvés par quelque chose de chevaleresque et de séduisant. Dumont, pasteur protestant, large et tolérant sans doute mais de mœurs intactes et de sentiments élevés, subit l'irrésistible ascendant de cet enjôleur de génie.

Et tandis qu'entre Mirabeau et Reybaz, par exemple, les relations furent toujours réservées et cérémonieuses — il est vrai que Reybaz avait vingt-deux ans de plus que Dumont, — l'amitié fut confiante et cordiale entre Mirabeau et l'auteur des *Souvenirs*. Les « flatteries et les caresses affectueuses » du Méridional conquirent tout à fait le Genevois. Quand celui-là demande à celui-ci un service, petit ou grand, c'est avec tant de gentillesse! Ses lettres en sont presque amusantes : « Mon cher Dumont, je vous conjure de vous lever de bonne heure et de faire un effort de civisme et d'amitié, et d'arrêter du moins les principaux points de la réponse; vous m'obligerez infiniment et, ce qui est plus, vous ferez, je crois, une bonne œuvre. » Ou bien : « Je vous avertis, mon cher Dumont, comme un bon et franc hérétique, que c'est Mardi jour de la vierge et que, par conséquent, le coup de maître est d'avoir fait pour Lundi. » Ou encore : « Je vous envoie, mon cher Dumont, les premières feuilles de ce discours, qui a tant besoin que vous le caressiez. » L'activité de Dumont fut très variée — inutile d'ajouter qu'elle était désintéressée — dans la « fabrique » de Mirabeau : il avait le « département des adresses, » la correction ou la préparation de certains discours, puis, Duroveray l'y assistant, la direction et la rédaction du *Courrier de Provence*. Mais il n'est pas nécessaire de reprendre par le menu toutes les circonstances de sa collaboration aux diverses entreprises de Mirabeau. Quelques traits, choisis à droite et à gauche dans les *Souvenirs*, nous apprendront tout ce qu'il importe de connaître.

Les *Souvenirs* renferment ces notes piquantes à propos de l'adresse au roi, qui est tout entière de la main de Dumont : « Garat, qui faisait partie du comité chargé de rédiger cette adresse, vint chez Mirabeau pour s'informer de l'heure à laquelle il pourrait s'y rendre. Mirabeau n'en savait rien, car j'étais alors dans la verve de la composition. Il tergiversait dans ses réponses et détournait obliquement ses questions. Le lendemain, dînant chez M. de la Rochefoucauld, un autre membre du comité, dont j'ai oublié le nom, s'extasia sur le mérite de cette adresse et sur la modestie de Mirabeau qui avait consenti à tous les changements demandés, comme si son amour-propre n'avait été pour rien dans cet ouvrage... J'aurais pu, dans la suite, trouver des défauts dans cette adresse, mais il ne m'aurait pas été permis de les dire à Mirabeau. Son amour-propre embrassait si bien ses enfants adoptifs qu'il prenait d'abord pour eux des entrailles de père... Il les aurait défendus contre moi; bien plus, il m'aurait permis de les admirer comme un trait d'estime et d'ami-

tié pour lui-même. » Sur l'adresse à l'Assemblée nationale, les *Souvenirs* nous apprennent ceci : « Cette composition ne fut pas aussi rapide que l'adresse au roi, parce que l'objet était plus compliqué et plus délicat... Je fus trois jours à ce travail ; il fut très bien reçu, mais il fit à peu près sur la nation l'effet d'un sermon sur un auditoire... J'ai retrouvé dans mes papiers l'original de cette adresse, telle que je la donnai à Mirabeau ; il y a deux ou trois traits de sa plume, et le comité de rédaction y fit quelques légers changements. » Je pourrais multiplier les indications de cette sorte. Mais je dirai comme Dumont : « Qu'importe ! Si Mirabeau sait mettre à contribution ses amis, s'il sait leur faire produire ce qu'ils n'auraient jamais fait sans lui, il en est véritablement l'auteur[1]. »

Au *Courrier de Provence*, Dumont et Duroveray faisaient tout. Ils étaient chargés spécialement de la chronique de l'Assemblée. Dumont a donc assisté à la plupart des séances en 1789 et 1790 ; il a été littéralement aux premières loges. J'ai marqué tout à l'heure que ses appréciations sur la Constituante et la Législative sont poussées au noir. La nuit du 4 août lui apparaît même comme une sorte de folie : « Cette renonciation à tous les privilèges, cet abandon de tant de droits onéreux au peuple, ces sacrifices multipliés avaient un *certain air* de magnanimité, qui faisait oublier l'*indécence* de cette fougue et cette précipitation si peu convenable à des législateurs. » Il raillera la Constituante : « On n'a jamais vu tant d'hommes s'imaginer qu'ils étaient tous législateurs et qu'ils étaient là pour réparer toutes les fautes du passé, remédier à toutes les erreurs de l'esprit humain et assurer le bonheur des siècles futurs. » De la déclaration des droits de l'homme, dont il fut l'un des rédacteurs, il dira dédaigneusement : « Ce n'était qu'une fiction puérile. » Eh ! oui, un Genevois, très raisonnable, très soucieux du décorum, pouvait rire ou s'indigner de cet avenir qu'on improvisait sous ses yeux, comme s'il se fût agi d'un impromptu. Le cœur a des raisons que la raison n'aura jamais, et Dumont qui a d'ailleurs écrit ses mémoires long-

[1] Dumont donne ces détails extraordinaires sur la rédaction des *Lettres à Sophie*, qu'on pourrait croire l'œuvre la plus spontanée de Mirabeau : « Garat avait fait sur cette composition un travail assez singulier dont j'ai entendu la lecture chez M. de Talleyrand ; c'était un examen du pillage et des plagiats dont elle était composée. L'auteur, écrivant à sa maîtresse d'effusion de cœur, copiait des pages entières de plusieurs morceaux qui paraissaient alors. « Écoute, ma bonne amie, je vais verser mon cœur dans le tien ; » et cette confidence intime était la transcription littérale d'un article du *Mercure de France* ou d'une page d'un roman nouveau. » Jamais conscience littéraire eut-elle moins de scrupules ?

temps après 89, Dumont qui était encore hanté par les souvenirs de la Terreur, Dumont n'a pu se faire à l'idée que la Révolution « sonnait la diane des peuples, » et qu'on ne renverse pas un passé plusieurs fois séculaire comme on discute un Code rural.

Les *Souvenirs sur Mirabeau* sont, malgré tout, un livre agréable et sûr, la déposition d'un témoin oculaire instruit et sagace. Ils ne sont pas quelconques au point de vue littéraire, bien que, suivant Lamark, « Dumont manque en général de nerf et de profondeur dans son style ; » ils n'ont été ni revus, ni corrigés, ils ne sont qu'un brouillon retrouvé dans les tiroirs d'un homme de grand bon sens et d'esprit très ouvert. Ils ont cependant le mouvement, la netteté, l'abondance, sans être d'une langue très savoureuse ni même très correcte. Ils eussent été goûtés vraisemblablement en Angleterre plus qu'en France, si, comme Mirabeau le disait à Dumont, « la raison est un hameçon pour les Anglais comme le style pour les Français. »

III

L'une des premières places revient de droit à Mallet-Dupan parmi les juges de la Révolution. Il a, non point des connaissances plus solides que Dumont, ni une plus grande pénétration, ni dans le coup d'œil plus de sûreté, mais plus de lecture, une énergie singulièrement plus militante, une puissance d'expression infiniment supérieure, avec une âme plus sombre et plus tourmentée, un caractère moins inattaquable, un cœur moins généreux encore pour la cause des peuples. JACQUES MALLET-DUPAN [1], que son homonyme J.-L. Mallet traite de « nouveau Tacite, » que Sainte-Beuve appelle « l'un des meilleurs médecins consultants dans les crises sociales, » qui tient, à tout prendre, bien plus du pamphlétaire que de l'homme d'État ou de l'historien, est né à Céligny, en 1749. Il étudia la philosophie et la jurisprudence à Genève. Dès la vingtième année, il se mêla aux querelles de ses concitoyens, appuya les revendications des

[1] *Mémoires et correspondance de Mallet-Dupan*, publ. par A. Sayous, Paris, 2 vol. in-8°, 1851. *Bibl. universelle*, XVIII, 4me pér., 161 et s. *Causeries du Lundi*, IV, 461 et s. *Histoire de la litt. franç. pendant la Révolution*, de Gérusez, 5me éd., 263 et s. *Sayous*, I, 357 ; II, 527. *Gaullieur*, 305 et s. *France protestante*. *De Montet*. *Œuvres complètes* de Voltaire (éd. Garnier), XLVI, 423 : XLVIII, 32. *Tableau hist. des dissensions de la République de Genève*, par J.-L. Mallet, in-8°, 1805, p. 149 et s. Préface (de M. Taine) de la *Correspondance inédite de Mallet-Dupan avec la Cour de Vienne*, Paris, 2 vol. in-8°, 1884. *Revue des Deux-Mondes* (« Un publiciste de la Révolution, » par M. E. Montégut), n° du 1er décembre 1851.

« natifs, » et débuta dans la carrière de publiciste, en 1771, par une violente diatribe contre les « représentants, » qui fut condamnée à être brûlée devant la porte de l'hôtel de ville comme un libelle « séditieux. » Cette juvénile escapade, qui annonçait un démocrate convaincu et qui allait être le péché de jeunesse d'un réactionnaire farouche, n'eut pas de suites sérieuses. Elle valut cependant à Mallet l'amitié de Voltaire, qui obtint pour lui une chaire d'histoire et de littérature française à Cassel. Le landgrave remercia le patriarche de lui avoir trouvé « ce jeune homme qui paraît très sage et qui s'annonce très bien. » Mallet n'était point d'humeur à jouer le courtisan, même pour les beaux yeux d'un prince philosophe. Sa fierté le fit se démettre de sa place ; il s'en retourna à Genève, travailla avec ardeur, s'attaquant de préférence aux problèmes de la politique, hostile déjà aux systèmes tout d'une pièce, persuadé « qu'il faut laisser là les définitions et les traités métaphysiques pour revenir à la politique expérimentale. »

Sa bonne ou sa mauvaise fortune voulut qu'il se liât avec l'avocat Linguet, le paradoxe et la contradiction incarnés. Linguet lui offrit la collaboration à ses *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIIIme siècle* ; il n'est pas douteux que Mallet ait subi l'influence de cet original et de ce frondeur qui bataillait contre l'*Encyclopédie* et la liberté : on ne se frotte pas impunément, à vingt-six ans, à un esprit de la trempe de Linguet. Mais le rédacteur des *Annales* commit l'imprudence d'aller à Paris en 1780 ; on le garda, — à la Bastille. Mallet entreprit à Genève, en avril 1781, une nouvelle série d'*Annales*, plus étendues que les anciennes, un tableau raisonné — de 120 pages par mois — des événements politiques des deux mondes. Lorsque Linguet sortit de prison, il dénonça Mallet comme son contrefacteur. Celui-ci répondit avec dignité, et, pour ne point s'exposer à de nouvelles chicanes, fonda un journal qui parut à Genève dès le mois de mars 1783, sous le titre : *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur l'état présent de l'Europe* ; cette publication n'eut qu'une durée éphémère. On peut deviner, en parcourant les *Annales* et les *Mémoires*, quelle sera la ligne de conduite de Mallet-Dupan, une fois la tempête révolutionnaire déchaînée.

Il se déclare partisan du principe d'autorité, son républicanisme a moins de rigueurs pour la tyrannie des rois que pour les révoltes des sujets. Son style se forme aussi ; il a cette âpreté, cette véhémence, cette solidité un peu massive, qui lui siéront admirablement. Mallet s'essaie à la critique littéraire, mais ce n'est guère pour lui qu'un

prétexte à faire de la morale et à refaire de la politique. Analysant l'ouvrage, un instant fameux, de l'abbé Raynal, sur les Indes ou à côté des Indes, il s'écrie : « Quel remords n'aurait pas M. Raynal, si son fanatisme allait empoisonner la chaumière d'un laboureur ou l'atelier d'un artisan? S'il était lu dans ces classes obscures, qu'y porteraient ses maximes incendiaires, sinon d'impuissants regrets et la rage du désespoir? *Heureusement, les peuples ne lisent point...* » Vous avez bien compris? N'est-ce pas toute une profession de foi, que cette petite phrase qui semble jetée négligemment au coin d'un compte rendu? Ce publiciste très conservateur est cependant le moins discipliné des esprits. Tel il s'insurgera bientôt contre les préjugés politiques de ses amis, tel il s'indigne, déjà en 1783, contre leurs préjugés philosophiques. On avait annoncé une souscription aux œuvres de Voltaire; ce fut, dans l'entourage de Mallet, une clameur de protestation contre l'audacieuse entreprise. Le journaliste genevois fut accusé de tiédeur anti-voltairienne; il n'a jamais passé pour un trembleur et il s'expliqua nettement. Je blâme, dit-il, les fautes de Voltaire, surtout « cette espèce de rage dont il était animé contre les prêtres et contre l'Écriture, » mais les ridicules exagérations d'une coterie ne me permettent pas de m'associer, à ces « déclamations de capucins. » Mallet-Dupan avait au plus haut degré le courage de l'écrivain; je me suis demandé souvent s'il n'éprouvait pas quelque joie secrète à contredire ou à braver l'opinion, et si nombre de ses plus hardis coups de plume n'étaient pas affaire de dillettantisme plutôt que de passion. Je signalerai ici, puisque j'ai touché à la critique littéraire de Mallet-Dupan, une curieuse dissertation, qui date de ses dernières années et qu'il a insérée dans son *Mercure britannique* (N° XIV, 14 et s.). Ce travail porte sur « le degré d'influence qu'a eu la philosophie sur la Révolution française. » Il rend « les grands noms, » Voltaire, Rousseau, moins responsables du bouleversement politique et social, que « le torrent d'aveugles disciples, de fous et de furieux, » la « tourbe des petits raisonneurs sans génie et sans principes, » les jacobins en un mot. Il n'amnistiera pour autant ni Voltaire ni Rousseau; il accomplira envers eux cet acte de justice ou d'injustice distributive : « Voltaire, plus goguenard que raisonneur, plus satirique que véhément, repoussait par son cynisme et refroidissait par son rabâchage. Parlant à l'esprit plus qu'au sentiment et à l'imagination, trop superficiel pour les hommes instruits, trop scandaleux pour les hommes un peu scrupuleux, toujours prohibé, vendu clandestinement et peu lu

des classes intermédiaires et populaires, il vit son influence circonscrite dans ce qu'on nommait la *bonne compagnie* et dans quelques corps littéraires... Rousseau, au contraire, a égaré l'honnêteté même : jusqu'à ses doutes persuadaient ses lecteurs de sa sincérité ; en écrivant avec gravité, il fixait l'attention; en écrivant avec éloquence, il entraînait la sensibilité. Il a eu cent fois plus de lecteurs que Voltaire, dans les conditions moyennes et inférieures de la société. » Et il fait de Rousseau le père intellectuel de Marat et de Babeuf, dont les théories sont autant « d'applications » des doctrines de Jean-Jacques. Mais les « véritables chefs de l'école révolutionnaire » auront encore été Diderot et Condorcet, qui ont suscité et armé les sots tragiques de la Terreur... Je cite et résume sans commenter.

Il s'agit de reprendre la biographie de notre écrivain, à l'heure où ses *Mémoires historiques* attirèrent sur lui l'attention de l'éditeur Panckoucke. Celui-ci l'engagea vivement à se charger de la partie politique du *Mercure de France*, à la partie littéraire duquel Mallet collabora également lorsque cessa de paraître le *Journal historique et politique de Genève*, dont Panckoucke lui avait confié la direction. Mallet hésita ou feignit d'hésiter; enfin, dans une lettre[1] où l'on constate qu'il n'est pas maladroit en affaires, il se déclara disposé à prêter sa plume contre une jolie rénumération. Ses talents valaient ce qu'on les payait. Il n'aliénait, au surplus, rien de son indépendance. La fermeté ou l'opiniâtreté de son caractère, sa science étendue et sûre, son énergie au travail firent, en dépit de quelque roideur dans le ton et de quelques incartades, le succès du *Mercure de France*. Il mena deux très belles campagnes de presse en faveur de Warren Hastings et de Necker. Lorsque la Révolution devint imminente, il se rappela ce qu'il avait dit, en 1782, sur les querelles du ménage genevois : « Vingt nations heureuses ont reçu des chaînes en cherchant un gouvernement sans abus, et pas une seule ne l'a trouvé. » Tout dévoué qu'il soit aux principes de la monarchie constitutionnelle, il s'accommoderait sans effort de la monarchie absolue de Louis XVI et croirait volontiers, avec Machiavel, que *il popolo sempre perdè nelle rivolte*. Et pourtant, la situation est difficile, des changements s'imposent. Mais combien grande est l'insuffisance du roi et de ses conseillers! Je lis dans le *Journal intime* de Mallet : « Le soleil ne se lève pas trois jours à Versailles pour éclairer le même avis. Incertitude de faiblesse et d'incapacité totale. » Il aurait

[1] *Mém. et doc. de la Soc. d'hist. et d'arch. de Genève*, XXII, 357 et s.

fallu à la cour un conseiller clairvoyant et sincère ; il est vrai qu'on ne l'eût pas écouté.

En attendant, Mallet vivait dans l'obscurité, n'appartenant qu'à son dur labeur, vivant en solitaire, simple dans ses goûts, ayant l'horreur de la déférence et des compliments qui sont monnaie courante avec les gens du monde, esprit méditatif et ombrageux qui ne sacrifiait pas la dignité de son isolement volontaire à de vaines satisfactions d'amour-propre. Il avait eu beaucoup à souffrir de la censure, quoique l'ennemi des novateurs. Quand 1789 lui eut donné la liberté de la parole écrite, il accentua encore son opposition au parti des réformes. Le *Mercure* prospérait, atteignait le chiffre de 13,000 abonnés. La position de son rédacteur n'était toutefois rien moins qu'enviable. A résister au courant qui allait à la révolution, à ne point ménager la Constituante, à railler le côté gauche de l'Assemblée, il amassa sur sa tête de tenaces et violentes rancunes. On ne fait pas impunément, de cette rude façon, ce que M. Taine nomme « la monographie de la fièvre révolutionnaire. » Les folliculaires le désignent aux fureurs de la multitude. Il tient bon, il a bec et ongles, et il les montre : « On m'accuse d'être l'*ennemi de la révolution*, terme sacramentel et mystique qui sert de signal aux meurtriers comme celui de huguenot leur en servait au XVIme siècle... Si l'amour prétendu de la révolution n'est qu'un cri d'inimitié et de violence ; s'il consiste à provoquer tous les trois mois des catastrophes et à y applaudir ; ... si c'est là ce qu'il faut préconiser comme le plus beau système de gouvernement humain, qu'on me ramène aux carrières ! »

Il fut, après la fuite de Varennes, surveillé de très près et dut même interrompre pendant deux mois sa collaboration au *Mercure*. Les abonnés s'étant plaints de son mutisme, Mallet leur adressa cette verte et spirituelle mercuriale : « Ils paraissent considérer un auteur, dans les conjonctures où nous sommes, comme un serviteur qu'ils ont chargé de défendre leurs opinions et qui doit monter à la tranchée pendant qu'ils dorment ou se divertissent. Ils trouvent commode qu'un homme s'occupe, tous les huit jours, au risque de sa vie, de sa liberté, de ses propriétés, de leur faire lire quelques pages qui amusent leurs passions durant l'heure du chocolat ; et ils regardent comme un devoir, comme une dette, qu'on s'immole à leur incurie et à leurs ridicules illusions... Je répondrai à ces égoïstes que la mesure de mon courage, fixée par la raison ou par les sentiments, ne le sera jamais par les forfanteries des têtes exaltées qui, sans

mettre un écu ni une goutte de sang dans la balance des dangers, sont des Euménides pour y pousser les autres et des puissances mortes pour les en tirer. » Que cette énergique apostrophe était méritée, et que de fois elle aurait pu servir depuis Mallet-Dupan !

La période de la Législative ne fut pas plus paisible pour notre journaliste que celle de la Constituante. Au mois d'avril 1792, il quitta le *Mercure* et accepta, du roi, auprès des cours de Vienne et Berlin, une mission qui devait aboutir au malheureux manifeste du duc de Brunswick. Il ne rentra plus en France.

On s'est exagéré, semble-t-il, le rôle de Mallet-Dupan, chroniqueur des premières années de la Révolution. Suivant M. Taine, il est le seul ou presque le seul qui ait jugé avec compétence et impartialité les travaux de la Constituante et de la Législative. Le *Courrier de Provence*, moins agressif, moins réfractaire aux idées nouvelles que le *Mercure*, n'aurait-il pas été fait avec moins de préventions et autant de conscience ? Mallet n'a-t-il pas pas préféré bouder, blâmer et vaticiner, à s'ériger en modérateur et en directeur de l'opinion ? Qu'il ait vu juste parfois, qu'il ait eu ses heures de haute sagesse et de profonde politique, nul le contestera. Toujours est-il que la tâche d'un critique irresponsable exige, pour être remplie sans injustice, des qualités de sang-froid et de mesure que Mallet n'a jamais possédées.

L'amour de la contradiction et l'amour de la vérité sont choses bien différentes. Ce calviniste a protesté contre la sécularisation des biens du clergé catholique ; ce républicain a combattu pour la cour et contre les représentants du peuple ; ce Genevois s'est immiscé avec passion dans les affaires intérieures de la France : voilà, certes, des attitudes originales et qui ne sont pas d'un esprit ordinaire. Me forcera-t-on d'applaudir à tout cela ? J'aime mieux le Mallet-Dupan qui frappe sur les courtisans cyniques ou stupides, comme sur les démagogues éhontés ou déments, qui distribue la verge aux fous et aux sots d'en haut et d'en bas. Mais c'est alors le pamphlétaire et le moraliste que j'admire ; l'homme d'État me paraît être de la race de Timon le philosophe. Les *Considérations sur la nature et la durée de la Révolution* (1793) modifieront-elles mon sentiment ? Je conviens que ce livre est supérieur aux articles du *Mercure*, autant qu'un ouvrage d'ensemble, écrit avec réflexion, peut l'être à une série d'improvisations lancées au jour le jour, sous l'impression du moment. N'y aurait-il rien à retrancher de cet ouvrage, en fait de déblatérations ridicules, de furieux anathèmes, d'absurdes calomnies, de conseils tardifs, de récriminations stériles, de déplorables appels à

l'étranger? Assurément, bien qu'il y ait davantage encore à retenir de ce large et vivant tableau. Mallet-Dupan a bien vu que les révolutions ne créent rien que de passager, qu'elles suscitent de terribles réactions et que leurs conquêtes ne profitent qu'à un lointain avenir. Il avait peut-être raison de dire que « la France ne pourrait supporter la liberté politique qu'après trente ans d'éducation préliminaire. » Il savait son métier de prophète, lorsqu'il annonçait une dictature militaire. Et, tout en prêchant une croisade de l'Europe monarchique contre la France républicaine, il ne s'était point trompé sur la puissance de cette Révolution que les rois coalisés n'ont pas domptée. Enfin, il a donné aux gouvernements une leçon qui, si elle était venue plus tôt et si elle avait trouvé des oreilles mieux disposées, aurait probablement sauvé le trône de Louis XVI : « Il faut abandonner aux gascons de la politique l'idée que la force seule réussirait à soumettre le royaume. La soumission possible ne résultera jamais que de la *force* et de la *persuasion* réunies. » Au fond, cette « persuasion » même ne me tranquillise pas et garde, sous la plume de Mallet, un certain air de brutalité.

Les *Considérations* étant l'œuvre la plus connue de notre Genevois, je ne puis m'en tenir à ces remarques sommaires. Mallet est désormais le chef littéraire de la contre-révolution. C'est à lui que Joseph de Maistre avait demandé d'être le parrain de son premier livre : « Qui vous a lu vous estime, » lui disait l'ambassadeur de Savoie. C'est à lui que regardent tous ceux auxquels la cause royale est chère. Son activité, une activité dévorante, se dépense, à compter de cette époque, en correspondances avec les cours de Vienne, de Londres, de Lisbonne, qu'il renseigne sur l'état politique, financier et militaire de la France. Comme il est Genevois, il n'y a pas lieu de s'indigner d'une besogne et d'une posture que bien des Français ne dédaignaient point. Était-il aussi désintéressé que ses panégyristes l'ont avancé ? Il se faisait bel et bien payer des services, qui, notez-le toutefois, ne juraient pas avec ses opinions. Et puis, il était pauvre, il avait une famille à nourrir. Mais il ne subsiste rien de la légende qui l'a créé le paladin bénévole ou l'avocat *pro Deo* du droit contre-révolutionnaire. Quelques détails inédits[1] et quelques indications à ce sujet. Le Conseil secret de la République de Berne charge, le 22 août 1791, le bailli de Nyon de remercier Mallet-Dupan, en

[1] *Geheimes Manual der Stadt Bern*, IX, 116, 125; XI, 61. Voir *ibid.*, VII, 235, 236, 243, 244, et *Akten des Geheimen Rathes*, XXVI, n° 19.

l'assurant que LL. EE. « se souviendront toujours des services qu'il leur a rendus et qu'Elles n'oublieront pas ceux qu'il pourrait leur rendre. » Les protocoles du même Conseil portent ceci, à la date du 29 avril 1793 : « Décidé d'allouer au sieur Mallet-Dupan, qui est actuellement gêné, une gratification de 40 louis à raison des services rendus et de l'empressement qu'il a toujours montré à nous être utile. » En 1790 déjà (11 juin), LL. EE. achetaient son concours, lui allouaient pour frais de voyage une somme de 20 louis, et lui « promettaient à l'avenir un salaire en rapport avec ses services. » On peut admettre qu'il ne correspondait pas gratuitement avec lord Elgin et le comte de Souza-Cotinho, représentants de l'Angleterre et du Portugal. L'Autriche le rétribuait de son côté, moins peut-être pour ses renseignements que parce qu'on redoutait les éclaboussures de sa plume. Le 7 juillet 1795, le baron de Thugut, ministre de l'Empereur, mande à son collègue Colloredo : « Il est bien vrai que ce verbiage, presque toujours tiré des gazettes, ne vaut pas, la plupart du temps, l'argent qu'il coûte ; aussi serais-je d'avis, qu'à la fin du trimestre prochain, on en pourrait supprimer l'envoi en y donnant cependant des tournures pour que cet enragé de Mallet-Dupan ne s'avise pas de nous déchirer dans ses écrits. » On réfléchit avant de casser aux gages ce dangereux allié qui égratignait au moins tous ceux qu'il ne mordait ou n'assommait pas. On dut se résigner à ne pas rompre. Le même Thugut mande, le 18 juin 1797, au même Colloredo : « Mallet-Dupan, *quoique ses semestres et l'état de ses frais extraordinaires lui soient toujours payés* (ces mots sont soulignés dans l'original), ne néglige pas pour cela de nous donner des coups de patte. Au fond, Mallet-Dupan est un Genevois équivoque, qui ne vaut pas mieux qu'un autre ; mais il faut prendre ces sortes de gens comme on les trouve [1]. » N'oublions pas que Thugut s'était montré moins difficile au début et qu'il avait commencé par lire « avec attention » les communications de Mallet. Je pourrais compléter ces indications ; j'en ai dit assez [2].

La *Correspondance de Mallet-Dupan avec la cour de Vienne* a été exhumée dans les deux volumes, déjà cités, de M. A. Michel. Sa cor-

[1] *Vertrauliche Briefe des Freiherrn von Thugut*, publ. par A. von Vivenot, Vienne, 2 vol. in-8°, 1872, I, 238, 239; II, 40, 41.

[2] Voir encore *Papiers de Barthélemy*, IV, 408 (lettre de Frisching à Barthélemy du 1er nov. 1794 : « Mallet-Dupan intrigue auprès de la Cour de Saint-James, peut-être pour avoir du pain. ») *Ibid.*, IV, 500 (un émigré français écrit à M. Stürler : « Ne pourriez-vous pas faire taire ce diable d'homme? »)

respondance avec Londres et Lisbonne est demeurée inédite en grande partie ; M. Sayous l'a utilisée, trop parcimonieusement, dans son ouvrage sur notre publiciste. Nous avons encore la *Correspondance pour servir à l'histoire du républicanisme français* (1796). Il y a, dans tous ces écrits, des aperçus magistraux, des pages d'une mâle éloquence et un ensemble de faits commentés avec un art consommé de polémiste et de logicien. L'or n'est pas franc de tout alliage. Et d'abord, si Mallet a en France des « personnes de confiance » qui lui font part de ce qu'elles savent, il vit sur terre d'exil et n'a que des renseignements de seconde main. Et puis, l'insuffisance de ses informations l'oblige à combler les lacunes de sa correspondance par des esquisses de projets, des dissertations sur les événements, des diatribes contre la Révolution. Les chancelleries d'Europe eussent désiré moins de philosophie ou de satire, et plus de données positives. Sans doute, son humeur morose, son pessimisme invétéré, le préservent des illusions. Sa clairvoyance n'en est pas moins en défaut très souvent. Un exemple entre dix. Ne parle-t-il pas de la campagne d'Italie avec cette désinvolture : « Lorsqu'on voit un général qui n'a pas trente ans et nulle expérience de la guerre faire ce que ne firent ni le prince Eugène, ni Catinat, le Piémont envahi en 15 jours, ses forteresses livrées, Gênes à la merci des vainqueurs et le Milanais en danger... » Ce général inexpérimenté, qui bat toujours les vieux généraux de l'Autriche, c'est Bonaparte. Décidément, Mallet fait parfois de la fantaisie. Il fait surtout de l'indignation, traite Barras de « Démosthène de cabaret, » Benjamin Constant de « petit Suisse, » Garat de « garçon ivre de la philosophie moderne, » Siéyès « d'homme capable d'ordonner les plus grands crimes pour faire adopter ses théories, » et les autres à l'avenant. Mais quel tableau saisissant, bien que ou parce que chargé, ne trace-t-il pas de la société française pendant le Directoire !

Les affaires d'Europe ne le rendent pas indifférent à celles de la Suisse. Son *Essai historique sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétique* (1798) nous touche d'assez près pour que nous le parcourions. Le farouche écrivain et le terrible livre ! Si nous l'approuvons de fulminer contre l'invasion française, de stigmatiser les généraux impitoyables et les proconsuls rapaces, nous protestons dès qu'il s'applique à transformer en vétilles les torts graves des gouvernements aristocratiques. E. H. Gaullieur, qui n'est pas un démagogue, a fort bien dit : « Est-ce un régime politique si parfait, celui où un ministre de l'Évangile, le pasteur Martin de Mézières, était

accusé de sédition, saisi dans sa cure, traîné à Berne et jeté en prison, rien que pour avoir dit à ses paroissiens vaudois que les pommes de terre, n'étant pas du grain, ne devaient pas payer la dîme ? » Que l'enthousiasme de Mallet-Dupan est donc mal placé, lorsqu'il s'extasie en périodes de cette prose : « Ah ! ma plume imparfaite ne célébrera jamais assez les attributs éclatants de ce régime d'ordre et de suite (il s'agit de LL. EE.), cette intelligence dans les créations utiles, cette constance à perfectionner, cette attention à prévenir, ces égards pour les sujets, cette profonde connaissance de leurs qualités et de leurs intérêts, ces ménagements pour leurs inclinations, ce caractère toujours tempéré qui à propos savait instruire et ordonner, réprimer plutôt que punir, concilier la justice et la bonté ! » Combien d'imagination ne faut-il pas pour retrouver sous ces traits enchanteurs l'image du patriciat bernois ? Et quelle estime avoir de l'impartialité de Mallet, quand on rapproche ces plats dithyrambes des insultes lancées contre Laharpe et ses amis ? Il les qualifie « d'enfants perdus de la philosophie de Paris ou de l'université de Gœttingue, qui se croyaient des gens de lettres parce qu'ils avaient enseigné à des Russes ou à des Anglais le patois du pays de Vaud. » Et il poursuit : « Dans ce misérable comité de singes révolutionnaires, il n'existait ni une étincelle d'énergie, ni une ombre de talent. » Je ne puis souffrir qu'on décerne à ce féroce mangeur d'hommes éminents et de nobles idées, les palmes de l'historien véridique et réfléchi. Gardons-nous bien de copier servilement ses ouvrages ou même de les consulter trop souvent, si nous avons à cœur de juger équitablement la révolution helvétique et la révolution française !

J'ai laissé sa biographie au moment où il quitta Paris. Il mena dès lors une existence errante, allant de Genève à Lausanne, de Lausanne à Bruxelles, de Bruxelles à Berne, où il se fixa jusqu'en 1797, puis de Berne à Londres où il mourut en 1800, abandonnant en pleine prospérité son nouveau journal : le *Mercure britannique*.

Quoi qu'on pense de son caractère et de la valeur historique de son œuvre, Mallet-Dupan est l'un des écrivains les plus brillants de la Révolution. Son style, moins déclamatoire et théâtral que celui de Joseph de Maistre, est aussi énergique et presque aussi savoureux ; il n'est pas très correct ; les provincialismes y apparaissent comme dans cette locution genevoise : *absenter leur patrie ;* les gaucheries semblables à celles-ci : « un homme incompatible avec une succession de perturbateurs effrénés » n'y sont pas d'une extrême rareté : le ton emphatique, important et prêcheur, s'y donne volontiers carrière,

mais y est moins soutenu que chez la plupart de ses compatriotes ou même de ses contemporains. Mallet a, en revanche, une belle verve de sarcasme, une extraordinaire puissance d'indignation, et des mots superbes, et d'étonnants raccourcis d'expression, et de frappantes images, et de mâles accents quoiqu'un peu tendus et forcés, et, aux moments de passion, une ampleur oratoire qui en font un écrivain supérieur. C'est un grand, — c'est notre plus grand pamphlétaire.

IV

On sait avec quel mépris Mallet-Dupan a exécuté les auteurs de la révolution vaudoise, braves gens cependant, patriotes désintéressés et politiques sérieux. Le plus illustre est sans contredit Frédéric-César de Laharpe[1]. Il naquit à Rolle en 1754, étudia le droit, exerça la profession d'avocat. Des vexations qu'on ne sut pas lui épargner et d'autres dont on le menaçait, le décidèrent à s'expatrier. Chargé, en 1785, par l'impératrice Catherine de Russie, de diriger l'éducation des grands-ducs Alexandre et Constantin, Laharpe devint l'ami de ses élèves et leur conseiller. Lorsque la Révolution éclata, il en adopta chaleureusement les principes et contribua même à dissuader Catherine II de se joindre à la coalition qui se formait contre la France. Mais il se préoccupait surtout de l'avenir de son cher pays de Vaud. Il lança, de St-Pétersbourg, des appels et des pamphlets qui tendaient au renversement du régime de LL. EE. Celles-ci s'adressèrent (13 octobre 1791) au duc de Wurtemberg, le priant de s'informer officieusement si l'on ne pourrait agir contre Laharpe auprès de la cour de Russie ; on représentait le précepteur des grands-ducs comme « aigri pour des raisons qui nous sont inconnues. » Les intrigues des agents bernois, la haine de quelques émigrés français et aussi les idées insuffisamment monarchiques de Laharpe le contraignirent bientôt à rentrer en Suisse. Il se fixa près de Genève, en 1795 ; LL. EE., qui avaient de bons motifs de voir en lui un dangereux adversaire, donnèrent des ordres pour l'arrêter s'il mettait le pied sur sol bernois. Laharpe comprit qu'il ne pouvait obtenir que de la force l'émancipation de sa patrie ; il intéressa la France

[1] *Notice biographique sur F.-C. de Laharpe,* par Ch. Monnard, Lausanne et Genève, in-8°, 1838. *La Révol. helvétique dans le canton de Vaud*, par Juste Olivier, Lausanne, in-8°, 1842. *Galerie suisse*, II, 243 et s. *De Montet*. Consulter aussi : les *Mémoires* de Laharpe dont je parlerai, et le *Geheimes Manual der Stadt Bern*, vol. IX et XV, *pass.* où l'on trouvera quelques détails qui sont inédits, je crois.

à ses projets. La révolution s'étendit bientôt à la Suisse, les Vaudois secouèrent le joug de Berne.

Il usa plus tard de l'influence qu'il avait acquise sur son ancien élève, l'empereur Alexandre, pour faire reconnaître par les puissances l'indépendance de la Confédération helvétique et des nouveaux cantons. Il mourut en 1838, laissant le souvenir d'un cœur vaillant et généreux.

Il y avait en Laharpe l'étoffe d'un littérateur; l'homme d'État absorba l'homme de lettres. De nombreuses brochures sont sorties de sa plume, pas un seul livre. Ses *Lettres de Philanthropus*, ses *Lettres à Helvétus*, son *Essai sur la Constitution du pays de Vaud*, ses *Trois lettres sur l'état des partis en Helvétie*, et des « mémoires, » et des « observations, » et des « protestations, » et des « appels, » sans parler de sa correspondance[1], tout cela, rédigé dans le style déclamatoire de l'époque, avec une chaleur sincère et de belles indignations, fournira plutôt des documents à l'historien qu'au critique littéraire. Son écrit le plus volumineux et le plus important — à part les *Mémoires* dont je vais parler — date des années de vieillesse; j'entends ses *Observations sur l'ouvrage intitulé : Précis historique de la révolution du canton de Vaud* (1832), qui sont une réponse violente mais riche de précieux renseignements — tous n'étant pas d'ailleurs d'une exactitude absolue — aux attaques de G.-H. de Seigneux, « un auteur qui paraît avoir reçu, avec la mission de prodiguer les invectives, l'argent nécessaire pour les publier. » Laharpe reprend l'histoire de sa vie politique à partir de son séjour en Russie, et la poursuit jusqu'au Congrès de Vienne.

S'il était nécessaire de prouver que Frédéric-César de Laharpe avait quelques-uns des dons de l'écrivain, la facilité, la netteté et la verve, j'ouvrirais, non ses brochures, mais ses *Mémoires* adressés à Zschokke, et dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque d'Aarau[2]. Il y raconte, entre autres, avec gaîté, les émouvantes péripéties de son évasion, en 1800. Il était devenu suspect à la Commission exécutive, qui le fit arrêter à Lausanne et transférer à Berne pour y être jugé. Il déjoua en route la vigilance de ses gardiens et s'enfuit en

[1] Voir, entre autres, *Archives de la Soc. d'hist. du canton de Fribourg*, IV, 325 et s., d'intéressantes lettres de Laharpe, où se trouvent de curieuses appréciations sur les membres du Directoire helvétique (p. 329, 330).

[2] La première partie des *Mémoires* (la suite est entre les mains de la famille Laharpe) a été publiée par J. Vogel dans ses *Schweizergeschichtliche Studien* (p. 65 à 221), Berne, in-12, 1864.

France : « A Payerne, tandis que les officiers (de l'escorte) pressaient l'arrivée des chevaux... je sortis et enfilai un escalier détourné... Je sortis par la porte d'Estavayer..... J'étais malade depuis huit jours et à jeun depuis deux ; ainsi, peu préparé à courir les aventures. Je possédais dix louis, mais je n'avais ni passe-port ni armes... Trente cavaliers stationnaient à Payerne ; ainsi je serais chaudement poursuivi. Quelle tranquillité pour moi, si j'avais su que les portes de la ville avaient été fermées aussitôt après ma fuite ! Un bruit sourd de chevaux que j'entendis en arrivant en pays fourré, m'engagea à me tapir dans les avoines ; le froid mortel dont je fus saisi me contraignit bientôt d'en sortir. Trois fois de suite, le même bruit me fit répéter la même manœuvre. Enfin, j'arrivai à un pâturage creux occupant l'intervalle de deux fortes haies, où les chevaux du voisinage étaient rassemblés la nuit ; nous nous étions fait peur mutuellement ; cela me fit rire..... Autre malheur ! En sautant une haie, je déchirai mes chausses, mais aussi rien ne me gênait plus dans mes mouvements..... A peine je m'étais enfoncé dans la forêt que je rencontrai trois bûcherons. Je demandai le plus court chemin pour arriver au village d'Yvonens. A leur tour, ils désiraient savoir qui j'étais ; je répondis : *pasteur ;* mon habit noir ne prêtait pas mal à l'erreur..... Les forces m'abandonnaient ; je commençais à craindre d'être réduit à passer la journée dans le bois. Comme je m'étais arrêté machinalement dans un ravin, il sort d'un buisson un pauvre hérisson qui arrive jusqu'à mon pied, sans défense. Voilà, me dis-je, de quoi me soutenir pendant le journée, et peu s'en fallut que je ne succombasse à la tentation de faire ma proie de cet animal ; il en fut quitte pour la peur.... » On cite en général ce récit d'après une « lettre » (cette « lettre, » c'est les *Mémoires* eux-mêmes,) qui aurait été envoyée par Laharpe à Zschokke, et qu'on aurait égarée. Heureusement, ajoutait-on, Zschokke l'avait traduite en allemand, d'où Ch. Monnard la retraduisit en français. Et, c'est la version de Monnard que l'on donnait encore pour du Laharpe authentique dans un livre paru dernièrement ; la mésaventure est d'autant plus singulière que les *Mémoires* ont été publiés déjà en 1864, et d'autant plus regrettable que la langue de l'original, moins châtiée si l'on veut, est incontestablement plus agile, plus mouvementée, plus pittoresque, que celle de la traduction.

L'écrivain le plus littéraire de la révolution vaudoise est Jean-

[1] *Lettres de J.-J. Cart à F.-C. de Laharpe,* Lausanne, in-8°, 1798, p. 4 et s. *Essai sur la révol. vaud.* d'Olivier, 37 et *pass. De Montet.*

JACQUES CART[1] (1747 à 1813), un pamphlétaire de race, dont le style âpre et vigoureux plaît malgré quelques négligences. Il était avocat à Morges, lorsque sa haine du régime bernois lui fit rédiger, en 1791, un mémoire où il établissait que LL. EE. n'avaient pas le droit de décréter des impôts dans le pays de Vaud sans le consentement des contribuables. Il dut s'enfuir, se retira en France et joua ensuite un rôle prépondérant dans les affaires politiques vaudoises. On connaît au moins le titre de ses *Lettres à Bernard de Muralt* (1793), qui sont tout un cours de droit public et d'histoire, en même temps qu'un vif assaut donné à la domination bernoise. Cart commence par prouver que, sous les ducs de Savoie, « le droit de législation appartenait aux États de la province concurremment avec le souverain, » et que celui-ci ne pouvait « nous soumettre à aucun impôt, pas même pour faire la guerre. » Lors de la conquête du pays en 1536, les Bernois s'engagèrent à « le maintenir dans ses privilèges, libertés et coutumes. » Comment ont-ils tenu leurs promesses, ces protecteurs de jadis et ces maîtres d'aujourd'hui ?

Ils ont fait passer leurs nouveaux sujets au protestantisme, « à la bienheureuse réformation, » et c'est tout. « Certes, remarque l'auteur des *Lettres*, si elle a été bienheureuse pour eux, elle ne l'a pas été pour nous ; non seulement nous avons été dépouillés de la jouissance de nos biens ecclésiastiques, mais, malgré la réforme, nous payons aujourd'hui tout ce que nous payions sous la catholicité et peut-être davantage, quoique les causes de la plupart de ces redevances abusives, dans le principe, soient maintenant éteintes. Telles familles dont les ancêtres s'étaient engagés à une finance au diocèse ou au curé paroissial, pour avoir le droit de faire dire une messe dans une chapelle particulière, la paient aujourd'hui, à titre de cens seigneurial et sans le savoir. J'en connais une qui paie annuellement une redevance de quelques cents pots de vin, stipulée sous la condition que l'on chantera tous les mois une messe dans une certaine abbaye pour le soulagement des âmes de la famille dotatrice qui pourraient être en purgatoire. L'État de Berne a aboli le purgatoire et la messe, mais Monseigneur le bailli retire chaque année le cens... » Les *Lettres* de Cart ne sont pas, on le voit, une vulgaire diatribe où les meilleures raisons sont les plus gros mots. Elles constituent, sous une apparente modération de forme, la critique la plus sanglante que l'on ait jamais faite de ce régime qui, au dire le Mallet-Dupan, « conciliait si bien l'équité et la justice. » Pas de violences ni d'éclats, un tableau probant, pressant, ironique, des hauts faits de l'administration bernoise : le pays de Vaud n'est bon qu'à

pressurer ; « la pluie et la rosée n'y tombent plus que pour leurs Illustres, Hautes et Puissantes Seigneuries. » Et J.-J. Cart conclut ainsi : « L'on me menace du courroux de LL. EE., de la brûlure ; — que l'on me brûle et l'on rende à mon pays ses droits, ses propriétés, j'aurai fourni l'aliment d'un bien beau feu. »

Je citerai encore, parmi les ouvrages de Cart, son *Catéchisme vaudois*, un code populaire « de philosophie, de morale et de politique républicaine, » et ses *Lettres à F.-C. de Laharpe*, qui contiennent une sorte d'apologie de sa conduite, ainsi que des plaintes amères sur la marche du gouvernement de la République helvétique. Cart y déclare entre autres que, de 1773 à 1791, « il ne se réveillait pas une seule fois durant la nuit sans s'écrier intérieurement (*sic*) : Grand Dieu, qu'un honnête homme doive être sujet de ces..... de Bernois ! » Il proteste contre l'exagération des dépenses publiques, contre cette « myriade de gueules béantes » qui hurle : *places! places!* et qu'il faut rassasier ; il conseille d'importantes et faciles économies ; il affiche crânement ses sympathies pour le peuple français : « Vivre avec lui, ou périr avec lui, voilà notre devise ! » Le patriotisme de Cart dégénère, ainsi que l'a noté Juste Olivier, « en inquiétude et en acerbité. » On lit, dans ses *Quelques mots sur le projet de la commission décrétale du canton de Vaud* (1801) : « Au lieu d'être Helvétiens, nous voulons être exclusivement Vaudois... Nous serons la proie de quiconque voudra nous passer sur le ventre. » Il ne croit pas à la vertu de ce que le *Bulletin helvétique* appellait les « casaques cantonales. » Il est vieux, il est aigri — c'est parfois le défaut des gens qui voient trop clair —, il crie : « Courons, courons au Maroc ! » Les bons Vaudois ont préféré monter à leurs vignes, laissant se débrouiller la politique et les politiciens.

Je ne puis guère que mentionner d'autres écrivains politiques vaudois[1] : *Philippe-A.-L. Secrétan* (1756 à 1826), le compagnon de disgrâce de Laharpe au Directoire, l'auteur de *Réflexions sur les gouvernements* (1792), une œuvre dont les tendances ne sont rien moins que révolutionnaires ; *Maurice Glayre* (1743 à 1819), dont on a des *Lettres sur l'Helvétie* (1801) ; le landammann *D.-F.-R. Clavel* (1767 à 1837), qui a laissé un ouvrage estimé : *Essai sur les communes et sur le gouvernement municipal dans le canton de Vaud* (1828) ; *Auguste Pidou* (1754 à 1821), l'un des magistrats les plus

[1] Voir, pour tous les noms qui suivent : *Juste Olivier*, l. c. 43 et s. *Bibl. universelle*, octobre 1865 (article de M. J. Chavannes sur la « presse périodique vaudoise »). *De Montet.*

populaires de son canton, un orateur et un lettré ; enfin le docteur GABRIEL-ANTOINE MIÉVILLE (1766 à 1852). Ce conspirateur résolu et ce pamphlétaire émérite fonda la *Gazette de Lausanne*, qui devait remplacer le *Bulletin officiel du Directoire helvétique*, supprimé en 1800. Il avait composé, en 1791, la *Lanterne magique aristo-démocratique* et *Ainsi va le monde*, deux libelles très mordants — dans l'un desquels il traitait Genève de « misérable, infecte et petite étincelle » — ; il avait été condamné, en 1792, à cinq ans de prison « pour avoir fait partie d'une société fermée ou *club*, » et n'était sorti de son cachot que pour jeter à la tête des Bernois le sel un peu gros de ses plaisanteries. Il a écrit divers volumes, d'une science plus agréable que solide, sur l'histoire et l'archéologie : *Voyage dans l'ancienne France, sous Clovis et Charlemagne* (1810), *Voyage dans l'ancienne Helvétie sous les empereurs romains Antonin le Pieux et Marc Aurèle* (1806).

J'arrête ici cette nomenclature qu'il serait aisé de compléter. La révolution vaudoise n'a, en somme, produit qu'un écrivain politique digne de ce nom : J.-J. Cart ; elle nous a donné, en revanche, deux historiens, Monod et de Rovéréa, que nous retouverons.

V

Il me reste à passer en revue quelques personnages qui tiennent à la politique et à la littérature. Commençons par Genève, où nous rencontrons le remuant et fécond brochurier JACQUES GRENUS[1] (1751 à 1819). Il était avocat, mais il ourdit plus d'intrigues qu'il ne plaida de procès. Zélé « représentant, » exilé en 1782, nous le voyons, dès sa rentrée à Genève, exciter la peuple contre l'autorité, travailler en faveur de l'annexion à la France, se calmer ensuite pour entamer, à la fin de sa vie, une grosse querelle avec la Compagnie des pasteurs..... Ces détails importent peu. Étienne Dumont a, dans ses *Souvenirs*, fort malmené ce « crispin Catilina » et ce « démagogue de la canaille, » dont il fait une sorte de Méphistophélès de la politique genevoise, — un peu parce que Grenus a été un partisan ardent de la Révolution. Je ne réussis pas à m'indigner contre ce folliculaire qui avait le courage de ses opinions, le souci des intérêts populaires et un bout de plume joliment taillé. On a de lui des

[1] *De Montet. Souvenirs* de Dumont, 451 et s.

journaux, des libelles, des plaidoyers, des mémoires et même de piquants *Fragments sur l'histoire ecclésiastique de Genève au XIXme siècle*. Citons son *Éloge de Mirabeau* (1791), qui est d'un assez mauvais style, désordonné et boursouflé ; ses *Sifflets de St-Claude*, un petit pamphlet hebdomadaire, qui parut dès le 14 mai 1791 et qui signale avec une verve taquine tous les abus du gouvernement de « l'infernale aristocratie ; » sa *Vedette nationale* ou *Moniteur genevois*, dont Grenus se sert pour convertir à la Révolution ses concitoyens, auxquels il dit sans ambages : « Volez au secours de vos frères de France ; que tous ceux d'entre vous qui le peuvent se réveillent au *cri de la guerre ;* qu'à la vue de cette ardeur sublime d'un peuple menacé dans ses droits d'hommes et de citoyens, l'homme libre s'élance et crie à son tour : *aux armes! aux armes!* »

Un autre Genevois, *Joseph Des Arts* (1743 à 1827), marche dans une voie complètement opposée à celle de Grenus; il est l'auteur d'un ouvrage qu'on a beaucoup vanté : *Les principes de la Révolution française sont incompatibles avec l'ordre social* (1816).

A Neuchâtel, le libraire LOUIS FAUCHE-BOREL[1] (1761 à 1829) fut l'un des agents les plus dévoués de la contre-révolution. Banni en 1793, pour avoir inséré dans un almanach le testament de Louis XVI, il renonce à son établissement typographique, se consacre tout entier à la cause de la monarchie française. Il fut chargé de corrompre Pichegru — on lui avait promis un millon, en cas de réussite, et la direction de l'Imprimerie nationale ; — il parvint au but après avoir subi maints échecs et traversé mille dangers. Son activité ne fut pas moins grande pendant toute la durée de l'Empire. Mais Fauche-Borel éprouva bientôt que l'ingratitude fleurit ailleurs que dans les républiques. La Restauration, qui devait lui apporter la fortune, ne lui valut que d'amères déceptions, — *poenam pro munere*. Ces trois mots latins sont l'épigraphe d'un *Précis historique* de ses différentes missions, qu'il publia en 1815 pour attirer sur lui l'attention de la Cour, et qui fut saisi. Enfin, Monsieur, frère du roi, lui fit une pension de cinq mille francs, le roi de Prusse lui délivra des lettres de noblesse et lui décerna le titre de conseiller d'ambassade. Hélas! la manie des grandeurs s'était emparée de lui : son million, sa direction de l'Imprimerie nationale lui emplissaient la

Biographies neuchâteloises. *Mémoires* de Fauche-Borel, Paris, 4 vol. in-8°, 1829. *France protestante*.

tête. Il se retira à Neuchâtel, en 1829. Peu de temps après, les journaux annoncèrent qu'il s'était jeté par la fenêtre, dans un moment de désespoir, et qu'il était mort sur le coup. Tant de sacrifices et d'efforts avaient abouti à la misère et au suicide !

Fauche-Borel fit paraître, en 1829, quatre volumes de *Mémoires ;* il comptait gagner à cette entreprise assez d'argent pour apaiser ses créanciers, mais il ne vendit qu'une faible partie de son édition. Ses *Mémoires,* qu'il n'a pas rédigés lui-même, car il était peu lettré, contiennent, parmi beaucoup de fables et de fatras, des renseignements acquis désormais à l'histoire.

Son compatriote, le BARON D. A. DE SANDOZ-ROLLIN [1] (1740 à 1809), eut une existence moins active mais plus brillante et surtout plus heureuse. Frédéric le Grand lui aurait confié volontiers le poste d'ambassadeur en France ; Sandoz-Rollin refusa, mais représenta la Prusse en Espagne, à la fin du règne de Charles III et au début de celui de Charles IV. Le *Musée neuchâtelois* a exhumé plusieurs manuscrits de ce diplomate. Je laisse de côté un tableau idyllique de la vallée de Pont-Martel, et je signale un intéressant *Journal,* où le baron se révèle observateur ironique et sagace. « Où en sommes-nous en politique? dit-il. Les rois aspirent à être empereurs, les électeurs à être rois ; tous ont raison. » Ailleurs, il fait cette remarque d'une éternelle actualité : « L'art de faire des livres avec des livres s'est beaucoup perfectionné aujourd'hui. » Il avait, pour un serviteur de S. M. prussienne, des idées assez hétérodoxes en politique. Ne traite-t-il pas la monarchie de « vice, » la démocratie de « vertu? » N'apprécie-t-il pas en ces termes la révolution naissante : « Ce n'est jamais par le désir d'être rebelles que les peuples se soulèvent ; c'est uniquement par l'impatience de souffrir. » Dans une « épître aux insurgents » d'Amérique, il s'exprime avec non moins de vivacité, en petits vers qui ne sont pas mal tournés du tout :

Et vous, peuple injuste et malin,
Sans papes, sans rois et sans reines,
Vous danseriez au bruit des chaînes
Qui pèsent sur le genre humain!...
Vous auriez le front d'être libres,
A la face du monde entier?...
L'Europe demande vengeance :
Armez-vous, héros d'Albion!...

C'est un encyclopédiste. Sa volumineuse correspondance, dont nous ne connaissons que des fragments, doit être bien curieuse.

[1] *Biographies neuchâteloises. Musée neuchâtelois,* année 1867. 181, 229, 253, 286.

CHAPITRE II

Pédagogues et moralistes.

I. Pédagogues : le Père Girard et le chanoine Fontaine ; L.-H.-F. d'Olivier : Mme Necker de Saussure et l'*Éducation progressive ;* F.-M.-L. Naville, Mme de la Rive, Auguste Rochat et L.-F.-F. Gauthey. — II. F.-R. de Weiss et ses *Principes philosophiques ;* Ch.-V. de Bonstetten, sa vie et ses œuvres : *Études sur l'homme, L'homme du Midi et l'homme du Nord ;* le comte de Sellon : Lullin de Chateauvieux.

I

Il y a loin de la politique à la pédagogie, de Mallet-Dupan à Grégoire Girard. Mais n'est-il pas vrai que la politique aurait parfois besoin d'aller à l'école, et n'est-il pas singulier que le seul métier pour l'exercice duquel on n'exige aucune instruction préliminaire soit précisément le plus difficile ? Il faut des certificats de capacité pour enseigner l'alphabet aux enfants ; il n'en faut point pour diriger les nations. En attendant l'heure de la pédagogie politique, voyons un peu ce que la Suisse romande a fait, littérairement, dans le domaine de l'éducation, à partir de 1790 !

C'est de GRÉGOIRE GIRARD[1] (1765 à 1850) que nous allons parler tout d'abord, puisque aussi bien il est notre Pestalozzi et notre Diesterweg, et, sans exagération aucune, l'un des pédagogues les plus éminents de son époque. Il naquit à Fribourg et fut, dès son jeune âge, destiné à l'état ecclésiastique. A seize ans, il entra, en qualité de novice, dans le couvent des cordeliers de Lucerne. « Il éprouvait déjà, rapporte M. Naville, le besoin de se frayer des voies personnelles dans le champ de la science ; non par le triste désir de faire autrement que les autres, mais pour arriver à des connaissances qui

[1] *Souvenirs du P. Girard écrits par lui-même*, dans *Émulation* (nouvelle), I, 3. 33, 97, 161, 193, 289. *Galerie suisse*, II, 275 et s. (notice de M. A. Daguet, qui nous promet, depuis longtemps, un grand travail sur le P. Girard et qui, espérons-le, nous le donnera un jour). *Bibl. universelle*, XIV, 153 et s. (article de M. E. Naville). *Album littéraire de la Suisse romande,* IV, 153 et s. *Revue suisse,* XII, 218, 219 (article de M. Marc Debrit sur « l'avenir de la philosophie en Suisse »). — Tous les traités et dictionnaires de pédagogie.

lui appartinssent véritablement, qui fussent *siennes.* » Il refit ainsi tout ce qu'il avait fait, désireux de posséder non seulement la lettre mais l'esprit de toutes sciences. Merveilleusement doué d'ailleurs, il obtint, avec cette méthode, des résultats surprenants. Il était bien, trop bien préparé peut-être, pour suivre à Wurtzbourg des cours de théologie. Il a consigné, dans ses *Souvenirs*, que « la théologie de l'école lui inspira d'abord du dégoût, et que le dégoût l'amena au doute. » S'il était resté chrétien de cœur, « d'esprit, il avait cessé de l'être. » La sécheresse et l'insuffisance de la dogmatique avaient ébranlé cette foi si vivante, qui ne demandait qu'à s'affirmer en dévouements et en adorations. « Il se dit un jour — je cite d'après ses *Souvenirs* — que cette théologie de l'école pourrait bien ne pas être le christianisme; il se mit donc à étudier l'Évangile pour son compte. La comparaison fut sérieuse et longue, mais la récompense fut douce. » Ses idées religieuses étaient arrêtées désormais; il les professa toute sa vie avec une candeur et une sérénité inaltérables.

Le P. Girard, qui exerça à Fribourg jusqu'en 1799 les fonctions du ministère, trouva des loisirs pour approfondir les théories de la métaphysique moderne, — et se voua tout particulièrement à l'étude de Kant. En 1799, Stapfer, ministre des arts et des sciences de la République helvétique, reçut du P. Girard un *Plan pour l'éducation de la Suisse entière.* Le ministre appela le cordelier fribourgeois et en fit l'un de ses collaborateurs. La République helvétique dura peu; le P. Girard, dont « l'avis n'était jamais demandé, » dit-il dans ses *Souvenirs*, échangea sa sinécure contre le poste de curé de la paroisse de Berne, où il réussit, nous apprend M. Daguet, « à entourer d'une estime générale, non seulement sa personne mais le catholicisme lui-même. »

Le Conseil municipal de Fribourg le réclama en 1804; il venait de remettre aux cordeliers la direction des écoles primaires de la ville. Le noble ecclésiastique fut désormais dans son élément. Il n'avait pas le génie de Pestalozzi; il avait, plus que le grand pédagogue zurichois, les qualités d'ordre, de tact et de mesure qui assouplissent et fécondent le talent. Préfet des écoles françaises de Fribourg de 1807 à 1823, il les transforma, ou mieux, il les créa, substituant à de misérables classes qui comptaient en tout 40 élèves un établissement modèle où quatre cents jeunes gens recevaient une admirable instruction première. Il avait fallu tout trouver : une organisation, un personnel enseignant, les méthodes, les manuels. Une école de filles, à la tête de laquelle on avait placé les Ursulines,

une école secondaire, furent fondées. Girard, comme le disait Pestalozzi, « opérait des miracles, » faisait de « l'or avec de la boue. » Mais le rappel des jésuites, l'hostilité croissante de l'évêque, la jalousie et l'intrigue, provoquèrent en 1823 la retraite du « préfet, » qui se fixa à Lucerne où il mourut en 1850. Le duc de Broglie, qui l'a connu dans les années de vieillesse, a vanté, dans ses *Souvenirs*, « son bon sens pratique, sa sagacité prudente, sa prompte décision, une certaine liberté d'esprit; » et il ajoute ceci, qui est un éloge à mes yeux : « s'il n'était pas homme du monde, il était tout au moins un homme de ce monde, se trahissant sous le froc et le capuchon. » Il fut trop sincère, trop actif, trop inaccessible à la routine et aux préjugés pour ne pas éveiller des inquiétudes et susciter des rancunes. On ne lui pardonnait pas non plus la connaissance parfaite qu'il avait de Kant et de tous les systèmes philosophiques, la science ayant toujours sa petite odeur d'hérésie; on ne lui pardonnait pas davantage ses succès qui l'avaient rendu célèbre dans toute l'Europe.

Le système du P. Girard n'a rien de très original : c'est l'éclectisme appliqué à la pédagogie, une ingénieuse combinaison de Rollin, de Fénelon, de Rousseau, — et de Girard, quelque chose d'attirant et de pratique, avec, surtout, la constante préoccupation de solliciter l'enfant à observer et à réfléchir. Je ne puis mieux en exposer les caractères qu'en empruntant ces lignes à M. Marc Debrit : « Son système a beaucoup moins pour but d'entasser dans l'esprit de l'élève une érudition indigeste, que de lui enseigner la manière d'apprendre, de le mettre en état de s'assimiler toute espèce d'étude, de lui faire découvrir la vérité dans son propre fonds, plutôt que d'aller chercher ailleurs des notions souvent erronées, toujours insuffisantes et incomplètes. La réflexion, le sens intime, la conscience dans tous les sens de ce mot sont la base de ce système d'éducation, qui se trouve être ainsi un véritable cours de spiritualisme, puisqu'il a pour effet de développer chez l'enfant les qualités actives, l'intelligence et la volonté. Dans cette méthode, les rôles du professeur et de l'élève sont changés, au moins en apparence. C'est de la bouche du second, et non de celle du premier, que sort l'affirmation de la vérité; c'est le maître qui questionne et l'enfant qui résout ses doutes; tous deux sont également actifs, et il s'établit entre eux une sorte de lutte ou d'excitation mutuelle éminemment favorable au développement intellectuel de l'un et de l'autre. Le seul défaut de cette méthode, si c'en est un, est de supposer chez celui qui l'emploie une aptitude parfaite et surtout un véritable

amour pour le résultat qu'il se propose. Jamais un indifférent mercenaire ne réussira à faire avec cette méthode que de jeunes pédants ; un homme de cœur et d'intelligence en fera mieux que des savants, il en fera des hommes. »

Le littérateur, l'auteur même, est, dans le P. Girard, éclipsé par le pédagogue. Son style est clair, facile, un peu quelconque. Je ne rappellerai de ses nombreux ouvrages, parus ou inédits, que son *Cours éducatif de langue maternelle à l'usage des écoles et des familles* (6. vol. 1844 à 1848), qui fut « l'idéal de sa vie, le vœu de son cœur, sa dette la plus sacrée envers la jeunesse. »

Si le P. Girard eut à subir une injustifiable disgrâce, il conserva de vives et précieuses amitiés, entre autres celle du chanoine fribourgeois CHARLES ALOYSE-FONTAINE[1] (1754 à 1834), prêtre libéral et fort instruit, qui le soutint avec un désintéressement et un courage qu'on ne saurait trop louer. Le chanoine Fontaine a laissé, outre plusieurs manuscrits importants, une savante étude sur les écoles de sa ville natale — la *Notice historique* etc., citée en note — et une brochure d'érudition alerte et solide : *Dissertation historique et critique sur le sacre de la cathédrale de Lausanne* (1791). Il n'est pas un styliste ; il a de l'abandon et du naturel, avec quelque penchant à la prolixité.

L'histoire de la pédagogie romande nous offre encore des noms estimables, et un nom illustre. Si je ne puis accorder qu'une mention à *Louis-Ferdinand d'Olivier* (1759 à 1815), dont la méthode d'enseignement de la lecture a fait faire de grands progrès à la phonétique, je dois consacrer quelques pages à Mme Necker-de Saussure et quelques lignes à trois ou quatre autres écrivains qui ont composé des traités d'éducation.

ALBERTINE-ADRIENNE NECKER-DE SAUSSURE[2], la fille du naturaliste H.-B. de Saussure, naquit à Genève en 1766, la même année que Mme de Staël. Elle épousa en 1785 le botaniste Jacques Necker, un neveu du ministre de même nom. Une surdité précoce, en la condamnant à la solitude, lui fit chercher des distractions dans les lettres et la philosophie. Douée d'une vive et lumineuse intelligence, qu'elle

[1] Notice biographique (par le Dr Berchtold), en tête de la *Notice historique sur la Chambre des scolarques de la ville de Fribourg*, Fribourg, in-8°, 1850.

[2] Biographie en tête de la 3me éd. de l'*Éducation progressive*, Paris, 2 vol. in-8°, 1844. *Histoire littéraire de l'éducation*, de L. Burnier, II, 203 et s. *L'éducation, la famille et la société*, par A. Vinet, Paris, in-8°, 1855, 19 et s. *Galerie suisse*, II, 523 et s. (article de M. A. Daguet). *Bibliothèque universelle*, IX (4me sér., 265 et s. (notice et fragments inédits). *Ch.-V. de Bonstetten*, par A. Steinlen, 235, *pass.* *De Montet.*

conserva jusqu'à sa mort, — survenue en 1841 —, Mme Necker, commença par traduire, en 1814, le *Cours de littérature dramatique* de Schlegel. Trois ans après, elle écrivit, pour l'édition des *Œuvres complètes* de Mme de Staël, une abondante notice, qui respire une admiration et une sympathie profondes. Il y aurait beaucoup à dire sur cet ouvrage, panégyrique outré bien plus que biographie solide. Je lui reprocherais surtout la gravité empesée du ton, cette solennité qui redoute l'émotion ou lui prête un air désagréable de fausse sentimentalité, cette dignité qui semble pétrie de gêne et de raideur. Combien les éloges, ingénieux et pénétrants d'ailleurs, de Mme Necker eussent gagné à se parer d'un peu de naturel et de simplicité!

Mais son *Éducation progressive*, que l'Académie française couronna en 1839 et que M. L. Burnier « n'hésite pas à considérer comme la production pédagogique la plus remarquable de notre siècle, » est une œuvre d'une toute autre envergure et d'une incontestable originalité. Entourée de ses petits-enfants qui grandissaient à ses côtés, observatrice attendrie et sagace de cette jeunesse qui avait remis de la joie dans sa vie, elle n'eut qu'à rédiger les inspirations de son cœur et les enseignements de son expérience. Les trois volumes de l'*Éducation progressive* sont bien, comme on l'a dit, le « produit condensé » de toute une existence. Il n'y a point de système dans ce livre, qui est une suite d'aperçus sur la psychologie morale et religieuse de l'homme. Mme Necker ne se piquait pas de méthode, ne voulant que coordonner ses réflexions et ses souvenirs. Une critique de la *Bibliothèque universelle* le constatait en ces termes : « Même quand on se sent le moins d'accord, elle est si peu exclusive, si entourée de restrictions, si juste-milieu, qu'on ne sait par où l'attaquer. » Donc, point de pédagogie dogmatique ou même didactique, mais des vues fines ou élevées, des pensées heureuses et fécondes, quelques vérités nouvelles, le tout arrangé sans grand souci de l'unité et souvent répandu au hasard.

L'*Éducation progressive* se compose de trois parties, l'une sur « la première enfance, » l'autre sur « la dernière partie de l'enfance, » la troisième « sur la vie des femmes. » Cette division donne à l'ouvrage une certaine apparence de manuel de pédagogie; je viens de dire qu'il n'a rien d'un manuel. Nous assistons à la naissance de l'enfant[1], à l'éveil de son esprit et de son cœur; nous

[1] Il y a un chapitre de 23 pages sur « la naissance et les premiers mois, » un autre sur « les habitudes de deux ans, » d'autres encore sur « l'imagination à trois ans, » sur « la conscience avant quatre ans, » etc.

apprenons à connaître les dessous mystérieux de ses petites vertus et de ses nombreux travers, de ses caprices, de ses gentillesses, de son égoïsme, de ses ruses ; et nous sommes séduits par tout ce qu'il y a de pénétration, de raison et de poésie dans ce tableau si vivant de l'âme enfantine. Mais le bambin a poussé. Son intelligence exige des soins persévérants et délicats. L'éducation est entrée dans la période active. Ici encore, Mme Necker de Saussure songe moins à l'instituteur qu'à l'élève, dont elle analyse la constitution morale, pour ensuite tirer les conséquences pratiques de son enquête.

Elle arrive enfin, après avoir traité l'époque critique de l'adolescence, à la troisième partie de l'*Éducation progressive*, à cette *Étude sur la vie des femmes*, qui est comme une œuvre distincte, autant par la nature du sujet que par le tour de la pensée. Nous avons ici, après des considérations générales sur « l'état actuel des femmes dans la société, » et « leur destination, » tout un cours de haute psychologie, portant sur « l'enfance, l'adolescence, la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse. » Vinet, qui accusait Mme Necker d'être demeurée fidèle à la tradition rationaliste du clergé genevois du XVIIIme siècle, ou du moins de se montrer par trop indifférente aux vérités révélées, M. L. Burnier qui lui a reproché les « couleurs passablement mondaines » sous lesquelles apparaît « ci et là son système d'éducation, » n'entendaient point parler, je suppose, de l'*Étude sur la vie des femmes*, écrite sur le tard et tout empreinte d'une piété fervente qui s'est abreuvée aux sources du « Réveil. » Mme Necker a beaucoup souffert de son affligeante infirmité : « quand les mots les plus chers ne sont plus entendus, le monde qu'on aimait encore devient un désert. » Elle a cherché, contre les tristes réalités d'ici-bas, un refuge dans les hautes espérances de la foi. Son livre se fait plus grave et plus édifiant. « L'éducation progressive » s'achève par la science d'une mort sainte et glorieuse. « L'intérêt de sa vie à elle, c'est bien de mourir, de mourir avec espérance ; c'est de pressentir assez de bonheur sur l'autre rive pour ne pas craindre le trajet. Il semble que la bonté divine, en enlevant à la vieillesse les forces actives, l'ait par là destinée à un état de contemplation..... Sa conversation, comme dit l'apôtre, est dans le ciel. »

J'ai signalé les qualités de Mme Necker. Ses défauts sont un peu ceux de la famille dans laquelle elle est entrée : le manque d'aisance et de mesure, une ingéniosité subtile jusqu'à l'obscurité, une solennité si persistante qu'elle tourne à la monotonie, de l'abstraction,

du vague et du tortillage. M. Daguet exagère lorsqu'il parle de l'*Éducation progressive* comme d'un « chef-d'œuvre de style. »

Mme Necker est-elle un meilleur écrivain dans les sujets où l'on peut croire que le naturel n'exclut pas la distinction ? Des fragments inédits que la *Bibliothèque universelle* a publiés en 1848, je ne goûte ni l'*Essai sur ce qui plaît*, décidément trop alambiqué, ni l'*Essai sur l'étude de la botanique*, d'un lyrisme trop verbeux. Que de jolies pages, en revanche, dans les *Souvenirs d'un voyage en Suisse!* J'en détacherai deux ou trois phrases, qui nous donneront, en belle prose, une idée élevée et poétique des aspirations de Mme Necker, et qui seront comme le résumé de son *Éducation progressive* : « La vie elle-même n'est-elle pas un vaste plan d'éducation religieuse, où notre âme, d'abord réveillée par cette immense variété d'objets sensibles qui composent la création, les traverse pour arriver aux idées morales qui les rallient ? Celles-ci mènent bientôt à des principes plus généraux, qui la conduisent au principe unique et universel : *Dieu.* Ainsi l'hirondelle, en arrivant dans des régions inconnues, cherche sur le rivage l'arbre qui doit lui servir d'asile ; elle ne voit d'abord que des myriades de feuilles, dont la verdure charme et réjouit ses yeux, mais où elle ne peut se reposer ; en cherchant à percer cette enveloppe riante, elle parvient à des rameaux légers qui la soutiennent un instant, mais qui fléchissent bientôt sous son poids ; plus elle se rapproche du tronc, plus les branches fragiles et vacillantes se raffermissent, et c'est enfin tout près de lui qu'elle bâtit son nid, qu'elle dépose ses plus chères espérances, qu'elle éprouve tout ce que sa nature lui permet d'éprouver de bonheur et d'amour. » N'est-ce pas là toute l'*Éducation progressive*, — une ascension de l'homme vers Dieu, où, si l'on préfère, une rédemption de l'âme humaine par le christianisme? L'hirondelle, c'est l'homme qui cherche, qui erre, qui souffre, jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'asile accueillant et sûr : le ciel.

Si la Suisse romande fournit l'Europe de pédagogues, elle lui prodigue, par surcroît, les manuels ou les traités de pédagogie. De ceux-là, je n'ai rien à dire ; de ceux-ci, je ne puis rien dire que de très bref, et les lecteurs qui désireront plus de détails n'ont qu'à prendre l'*Histoire littéraire de l'éducation* de Burnier ou les études que je citerai en note.

J'anticipe sans doute en rappellant ici quelque noms dont la place serait plutôt marquée dans la période suivante. Qu'importe,

d'ailleurs ! François-Marc-Louis Naville[1] (1784 à 1846), un prédicateur zélé au début de sa carrière, se sentit attiré vers l'enseignement. Il fonda à Chancy — il le transporta plus tard à Vernier — un institut de jeunes gens qu'il organisa sur la modèle des établissements d'instruction les plus réputés de la Suisse. Le P. Girard l'honora pendant trente ans de son amitié. Son ouvrage sur l'*Éducation publique* (1832) est non point le plus orginal, mais l'un des traités de pédagogie les plus solides et les plus distingués qui soient sortis d'une plume française. Naville est l'auteur de diverses publications d'intérêt pédagogique ou philosophique. Il faut encore citer son remarquable travail sur la *Charité légale* (1836) et les *Fragments inédits de Maine de Biran*, qu'il donna, en 1845 et 1846, à la *Bibliothèque universelle*.

L'*Essai sur l'éducation de l'enfance* (1837) de Mme *Mathilde de la Rive*[2] n'est qu'un remaniement habile de l'ouvrage anglais de Mrs Hoare. M. Burnier y « sent péniblement le vague de la piété. » Ce livre sera néanmoins une saine et agréable lecture pour les mères de famille ; il est gentiment écrit, et l'on voit avec plaisir que Mme de la Rive a beaucoup ajouté de ses observations personnelles à celle de Mrs Hoare.

Un Vaudois, *Auguste Rochat* (1789 à 1847), s'est borné à populariser, sans y mettre de préoccupations littéraires, les principes de l'éducation évangélique, dans son *Esquisse d'une mère chrétienne au milieu de sa famille* (1847). « C'est, dit-il entre autres, avec la Parole de Dieu que vous enseignerez, et, parlant de là, je vous exhorte à commencer cette instruction aussi vite que vous le pourrez. » On se souvient peut-être que ce n'était point là le sentiment de Charles Bonnet. Un compatriote de Rochat, *L.-F.-Fréd. Gauthey* (1795 à 1864), a composé un livre important : *De l'Éducation ou principes de pédagogie chrétienne* (1854 à 1856), qui, nous apprend M. L. Burnier, toujours exigeant sur la question dogmatique, n'est « ni plus purement, ni autrement évangélique que celui de Mme Necker de Saussure. » Gauthey suit l'enfant dans la famille et à l'école. Il puise, quoi que prétende M. Burnier, aux sources de l'orthodoxie la plus authentique; il n'en donne pas moins de sages conseils et d'utiles directions. Ses *Principes*, écrits d'un style où

[1] Notice biographique dans *Bibl. universelle*, II, 4me série, 465 et s., et III, 5 et s. *Album litt. de la Suisse romande*, V, 161 et s. *De Montet*.

[2] *Burnier*, l. c. II, et *De Montet*, pour cet auteur et les suivants.

l'on aimerait plus de vivacité et d'élégance, sont en somme une véritable encyclopédie pédagogique.

II

Nous nous éloignons un peu de la pédagogie avec le général François-Rodolphe de Weiss[1] (1751 à 1818), un philosophe et un fantaisiste, qui a touché cependant aux questions d'éducation dans un curieux ouvrage que j'analyserai tout à l'heure. De Weiss était Bernois. LL. EE., qui eurent le tort de croire à ses talents militaires, l'investirent, en 1798, du commandement en chef des troupes qui avaient pour mission de réprimer l'insurrection vaudoise. Suffisant et généreux, il se persuada facilement qu'il avait assez de prestige pour soumettre les rebelles sans effusion de sang. Il rédigea des proclamations intempestives mais sonores, et se déroba au moment du danger. Cet extraordinaire général paraît avoir eu le pressentiment de ses infortunes guerrières. On trouve, dans ses *Principes philosophiques* (II, 352 et s., éd. de 1785), à la suite d'un chapitre sur « le Militaire, » une série d'attestations qui doivent établir qu'il fut aussi bon stratégiste que brave soldat. Ces *testimonia paupertatis* ne signifiaient pas grand'chose et n'empêchèrent point de Weiss de se mal conduire en 1798. Il passa quelques années en Allemagne, après sa malheureuse équipée, revint dans le canton de Vaud et y vécut isolé et triste. Les moqueries et les rancunes auxquelles il s'exposa déterminèrent en lui une sorte de mélancolie ; il se suicida dans une auberge de Coppet.

Il est peu de livres suisses, du moins parmi ceux de second ordre, qui aient eu autant de vogue que les *Principes philosophiques, politiques et moraux* de F.-R. de Weiss ; dix éditions, la première de 1785, la dernière, si je ne me trompe, de 1828, indiquent un vif succès, que leur firent surtout l'Allemagne et la Russie ; je conçois que la France ait eu moins d'enthousiasme. Les *Principes* sont pauvrement composés et insuffisamment écrits. Le doyen Bridel, qui n'est jamais à court d'éloges, n'y a vu que « du génie, des idées hardies, plusieurs aperçus justes et importants, quelques chapitres que l'auteur d'*Émile* n'eût point désavoués, » avec, ne le taisons pas, des paradoxes et du libertinage (« il prostitue sa plume à la licence. ») Il n'y a point de « génie » dans le cas de de Weiss, à moins qu'on ne prenne pour

[1] *Conservateur suisse. Verdeil*, l. c. *Gaullieur*, 310 et s. *De Montet.*

du génie le désordre du style et les extravagances de la pensée. Mais il y a, à côté de bizarreries un peu lourdes et d'imaginations saugrenues, un bon sens courageux, une verdeur d'esprit tout à fait remarquables.

Qu'est-ce en fin de compte que les *Principes philosophiques, politiques et moraux?* Une série de brèves dissertations sur la vérité, les préjugés, les vertus sociales, les conditions des gouvernements et la religion naturelle, le tout distribué en chapitres assez mal reliés les uns aux autres. Si, comme l'affirme l'auteur, « le premier pas vers la sagesse c'est d'oser douter de son savoir, » de Weiss n'a jamais fait ce premier pas. Il a cette belle confiance qui aborde tous les problèmes et propose toutes les solutions avec une assurance inébranlable. Il n'est cependant ni étroit, ni dogmatique : « N'admettons rien sans examen, rejetons ce qui révolte la raison... et suspendons nos jugements sur le reste. » Lui se garde bien de « suspendre ses jugements, » mais un bon conseil est toujours moins difficile à donner qu'à suivre. Il ajoute, et je lui en sais gré : « Respectons toute opinion, fût-elle fausse, dès qu'elle contribue au bonheur de la société. Un préjugé utile est plus raisonnable que la vérité qui le détruit. » De Weiss est donc, pour la méthode, un rationaliste ; toute sa doctrine tient dans une façon d'épicuréisme sentimental. Il vaut mieux, au surplus, emprunter à ses deux volumes quelques enseignements et quelques traits amusants que de s'épuiser en vain à y découvrir un système philosophique.

L'amour est un thème sur lequel de Weiss s'étend volontiers. Il a émis cette idée dont les poètes seront choqués : « Il est faux qu'on ne puisse aimer véritablement qu'une fois. On peut, à la trentième, être plus éperdument épris qu'à aucune précédente. » Les femmes ne lui auront point d'obligations pour la manière dont il les a jugées : « Parlez d'une coiffe, elles s'animent ; traitez du salut de l'État, elles tombent en langueur. » Il fulmine contre le luxe avec non moins de vivacité. Il est, à d'autres égards, pour « la religion naturelle » et, en politique, pour un despotisme éclairé et pacifique : « Vingt batailles gagnées, dix peuples soumis, ne renferment pas autant de vrais titres à l'admiration qu'un édit abolissant la servitude ou réprimant la superstition... »

M. Daguet a loué le style « gracieux, clair et naturel » des *Principes*. Il faut absolument en rabattre. De Weiss est un écrivain facile, sans doute, mais peu choisi et souvent peu correct, et volontiers emphatique, et parfois d'une fantaisie macabre. Ce passage, que

j'extrais de son chapitre sur les *Tombeaux*, aurait pu servir de modèle à des vers bien connus de Baudelaire : « C'était une jeune femme... Son corps à moitié décharné était couvert de vieux ulcères. La moitié de sa chevelure était détachée, l'autre tenait encore faiblement. Ses yeux, dont l'expression était si tendre, n'offraient plus que le doute s'ils étaient chair ou os. Sa bouche... » Je m'arrête. On n'a pas poussé plus loin ce réalisme de mauvais aloi que les industriels, les impuissants et les excentriques de la littérature pratiquent à l'envi. Il m'a paru qu'il était curieux de signaler, en 1785, dans un livre suisse, une de ces peintures auxquelles nos contemporains nous ont habitués, mais qu'ils ne font ni plus minutieuses ni plus repoussantes.

« A vingt ans, je me croyais un sage ; à trente ans, je soupçonnai que je n'étais qu'un sot, » a écrit de Weiss dans la préface de ses *Principes*. Bonstetten aurait pu paraphraser ces paroles, ce me semble, en disant : J'étais bien jeune à vingt ans, un peu moins à trente, mais beaucoup plus à quatre-vingts. Cet homme que nous verrons si aimable, si spirituel et si gaîment sensé jusqu'à l'extrême vieillesse, eut une adolescence assez turbulente. CHARLES-VICTOR DE BONSTETTEN [1] (1745 à 1832) était le fils d'un des patriciens les plus estimés de la ville de Berne. Son éducation fut assez négligée ; il apprit tout pêle-mêle, sans direction suffisante. Comme il était fort intelligent, il se forma vite. Ses nombreuses lectures, faites au hasard, exercèrent une grande influence sur lui. Aucun auteur ne s'empara de lui comme Rousseau ; le contrat social et la religion naturelle eurent en lui un adepte enthousiaste. Il n'était d'ailleurs pas une tête servile jurant aveuglément *in verba magistri*. Ainsi se révolte-t-il contre le temps perdu au grec et au latin : « Ne peut-on se passer des Grecs et des Latins, et, s'il en faut, n'avons-nous pas des traductions ? » Il peste contre « les leçons de religion, aussi ennuyeuses que des sermons. » Quant à ses idées sur la politique, les voici, exposées par Charles Bonnet dans une lettre au père de Bonstetten : « Son amour pour l'indépendance s'est nourri du fanatisme de nos démagogues, et si le gouvernement le plus paternel (celui de Genève) lui a paru une tyrannie naissante, l'aristocratie de Berne lui a paru une

[1] *Causeries du Lundi*, XIV, 416 et s. *Ch.-V. de Bonstetten*, par A. Steinlen (déjà cité). *Karl von Bonstetten*, von Ch. Morell, Winterthur, 1861. *Bibl. universelle*, XV, n. pér. 661 et s. (lettres de Bonstetten). *Souvenirs de Ch.-V. de Bonstetten*, Paris, in-12, 1832. *Schweizergeschichtliche Studien* de Vogel, l. c. 3 et s. (ses relations avec J. de Müller). *Galerie suisse*, II, 301 et s. Le *Prometheus* de Zschokke (où l'on trouve une partie de sa correspondance). *De Montet*.

tyrannie consommée. » Bonstetten avait été placé à Genève en 1763, et c'est là que nous l'avons rencontré, plus émancipé qu'il ne convenait à un fils de famille bernois. Ses parents, fort inquiets, le rappelèrent en 1766. Il séjourna pendant l'hiver à Lausanne, partit pour Leyde afin d'y compléter ses études de droit et parcourut ensuite l'Angleterre.

Après avoir fait en Italie un voyage dont il garda de profondes impressions, il entra, au printemps de 1768, dans le Grand Conseil de la République bernoise et y débuta par une opposition déclarée; il était infiniment plus Français que Suisse et ne comprenait rien aux lois de son pays. Son mariage avec une demoiselle du patriciat le calma sans le brider. Au reste, l'amitié a tenu plus de place dans son cœur que l'amour conjugal. Mme de Bonstetten est presque absente de la correspondance de son mari; en revanche, Jean de Muller, avec lequel il s'était lié en 1773, y revient à chaque instant. Le futur historien des Suisses avait un tempérament fougueux et déséquilibré; Bonstetten, plus rassis et déjà fort avisé, l'encouragea, le protégea, le releva avec une affectueuse sollicitude qui ne se démentit point. « J'étais, a-t-il pu dire sans forfanterie, son ancre de salut, qu'il n'oubliait jamais dans les jours de malheur. Je lui avais, dans sa jeunesse, appris à croire à son génie. » A son tour, Muller fécondait la pensée, enrichissait l'imagination de son ami, se répandait en témoignages de la plus sincère gratitude : « Je t'en prie, ami de mon cœur, lui écrivait-il en 1778, d'accepter mes remerciements, toi à qui je dois tout ce que je ferai de bon et de glorieux; Épaminondas considérait la bataille de Leuctres pour sa fille, envisage-moi comme ton œuvre. » Ces relations, si chaleureuses et si honorables pour l'un et l'autre, ne finirent qu'en 1809, à la mort de Muller.

Bonstetten était arrivé à trente-cinq ans sans avoir rien publié. Il composa en français (1781) ses *Lettres pastorales sur une contrée de la Suisse*, que Muller traduisit et fit insérer dans le *Mercure allemand* de Wieland. Cette petite chose, qu'on remarqua, fut suivie des notes *Uber die Erziehung der bernischen Patrizier*. Il avait, quoique mal en cour auprès de LL. EE., été nommé bailli de Gessenay, puis, en 1787, de Nyon. On n'écouta pas, aux approches de la Révolution, ses conseils d'homme d'État modéré et de philosophe libéral. Sa conduite, ajoutons-le, n'inspirait qu'une médiocre confiance. N'assiste-t-il pas à Rolle, en 1791, à un banquet commémoratif de la prise de la Bastille, recommandant et organisant lui-même les réjouissances publiques? Le gouvernement bernois lui

donna à entendre qu'un bailli ne pouvait être l'*impresario* de l'insurrection. Bonstetten s'empressa de renoncer à ses fonctions et se retira à Valeyres qu'il quitta, en 1798, pour le Danemark où il passa trois ans dans la société de son amie Frédérika Brun. Il se fixa définitivement à Genève en 1802. Est-ce à dire qu'il fut heureux dans la cité de Calvin ? Non point : il se plaisait partout mieux qu'à Berne. Selon lui, « les Genevois sont excellents, mais froids; l'esprit leur couvre le cœur. » Il se lia avec le physicien Pictet, avec Sismondi, avec Mme Necker de Saussure qu'il admirait beaucoup. Ses vieilles amitiés avec Muller, Mme Brun, le poète Matthison, ne s'altéraient point. Et puis, Coppet n'était pas loin de Genève, et puis l'Europe jouait en permanence la plus passionnante des tragédies.

Il redoute autant la défaite que le triomphe de Napoléon : « Il n'y a qu'un certain équilibre de succès qui puisse nous sauver. » En attendant les événements, il a repris la plume. Je n'ai pas même à mentionner ses divers ouvrages allemands. Mais, en 1804, son *Voyage sur la scène des six derniers livres de l'Énéide* signala son nom à l'attention du public lettré de France. On y goûta le naturel du style, la fraîcheur de l'imagination, l'alliance de la vivacité latine et de la rêverie germanique, une poésie tout ensemble spirituelle et naïve, qui parut neuve et qui l'était. On y déplora les grosses lacunes de l'érudition de Bonstetten et une facilité qui pouvait devenir un danger. Les *Recherches sur la nature et les lois de l'imagination* (1807), suivies, longtemps après, des *Études de l'homme* (1821) ou « Recherches sur les facultés de penser et de sentir, » furent les œuvres de prédilection de Bonstetten. Il s'était persuadé — ces convictions-là se forment si aisément ! — qu'il avait renouvelé la philosophie; la vérité est qu'il traite, avec plus de liberté que de compétence, des sujets qu'il eût mieux fait de ne pas aborder, n'ayant rien ou presque rien lu des penseurs d'Allemagne et les Français ne lui étant guère plus familiers. « Il tenait du reste à honneur, rapporte Aimé Steinlen, d'ignorer autant que possible ses devanciers pour ne baser ses observations que sur sa propre expérience. » Mais, en philosophie, s'écarter des chemins battus, c'est courir le risque de s'égarer plus sûrement encore. L'originalité aimable et sereine de Bonstetten n'était pas de celles qui révolutionnent quoi que ce soit, sans compter que le dialecticien était chez lui aussi mal préparé que le métaphysicien. Même dans la psychologie, qui est le domaine où il est le plus à l'aise, il ne brille que par quelques aperçus heureux et quelques idées ingénieuses; l'ensemble est diffus.

Son œuvre la meilleure, celle qui a le plus duré, est assurément

L'homme du Midi et l'homme du Nord (1824); il la jugeait, lui, un travail sans importance, bien qu'elle soit l'une des études les plus pénétrantes que nous possédions sur « l'influence du climat. » Les traits incisifs et profonds, comme aussi les larges et lumineuses généralisations, ne sont point le fait de Bonstetten. Mais il voit juste, il voit clair surtout, et il y a, dans ses tableaux, une fraîcheur d'esprit et une finesse de bon sens qui charmeront toujours. « Peu d'hommes, avoue-t-il dans sa préface, ont joui autant que moi du plaisir de s'observer soi-même. Je dois ce goût à mon ignorance et à ma singulière éducation. » Il est trop modeste. Il n'a pas analysé que son moi; il a cherché à deviner, à comprendre, à fixer les caractères des hommes et des peuples. Rien de moins méthodique, au surplus, de moins prétentieux. que *L'homme du Midi et l'homme du Nord.*

C'est une alerte conversation à bâtons ou à systèmes rompus, poétique, élégante et pétillante, un livre de causeur et d'humoriste, et, par endroits, de philosophe qui a du moins le talent de n'être pas maussade. Tout l'ouvrage est résumé dans ce passage, qui indique également la manière de Bonstetten: « Dans les pays d'hiver on est heureux lorsqu'on ne souffre pas; on sait y jouir de l'absence de la peine. Lorsqu'on entend mugir le vent, lorsque la neige vient en flocons remplir les airs et couvrir la terre, le père de famille, qui sent toutes les jouissances près de lui, se plaît à retrouver sa femme, ses enfants, son feu et sa demeure abritée; il sait jouir de l'espérance et vivre de sa pensée; moins la nature lui donne, plus il trouve de ressources dans son cœur, dans son esprit, dans sa famille et dans tout ce qui l'entoure. Dans le Midi, au contraire, l'absence de la peine est moins sentie; c'est la jouissance positive, c'est le plaisir qu'on cherche partout et toujours. L'homme du Midi, placé comme le roi de l'univers sous le magnifique dais d'un ciel toujours pur et serein, retrouve chaque jour des fleurs et des fruits. Ébloui par l'éclat et la présence de la vie, enivré de jouissances non idéales, mais sensuelles, l'avenir éloigné et les charmes des souvenirs n'existent pas pour lui. » Et il insiste avec complaisance sur l'infériorité des Méridionaux. Tandis que l'homme du Nord est « doué de la plus sublime des puissances, celle de faire quand il le veut sa propre destinée, » l'homme des pays du soleil vit à l'aventure, d'une vie superficielle: « En revenant du Midi de la France, je voyais à l'horizon des moulins à vent négligés tourner à vide. C'est là, me disais-je, l'image de l'esprit du Midi, toutes les fois que beaucoup de travail ne répare pas les défauts nés de son abondance et de sa vivacité. »

L'homme du Midi et l'homme du Nord a des parties judicieuses et spirituelles, avec des paradoxes et des hors-d'œuvre. J'y découvre, parmi les hors-d'œuvre, ces lignes que Bonstetten dédiait gaillardement à ses compatriotes : « Parce que, dans la Suisse allemande, on a deux langues à parler à la fois, le bon allemand et le patois, ce n'est pas une raison de n'en apprendre aucune ; et, parce qu'on parle mal les deux allemands, ce n'est pas une raison de négliger la troisième langue, le français, qu'on est appelé à parler tous les jours ; et c'est cependant ce qui arrive. » Mais à vouloir tout apprendre, on s'expose à ne rien savoir très bien ; Bonstetten en fut une preuve vivante. Son français, pour être clair et assez savoureux, n'est qu'approximatif; les répétitions de mots et les tournures pénibles y sont prodiguées. Sainte-Beuve a, il est vrai, vanté « ce français librement — librement est bien le mot — manié par un charmant esprit. »

Bonstetten avait près de quatre-vingt-dix ans. Sa santé, au lieu de décliner, semblait se fortifier chaque jour ; sa vieillesse était comme un long rajeunissement. Mais on meurt à tout âge, et il s'éteignit doucement en 1832.

Sainte-Beuve, qui fut indulgent à ce « Bernois aussi peu Bernois que possible, » a dû constater néanmoins qu'à « cette longue carrière semée d'épisodes, il n'a manqué qu'un moment, » — le génie, je pense, en tous cas la faculté de se concentrer et une syntaxe moins incertaine. Troxler, plus enthousiaste, déclare dans sa *Naturlehre*, que Bonstetten a, « comme personne avant lui, sondé les mystères du cœur et du sentiment. » M. A. de la Rive, dans sa *Notice sur la vie et les écrits de A.-P. de Candolle*, a dit plus justement que Sainte-Beuve et Troxler : « Bonstetten représentait l'esprit germanique assoupli par la grâce française, et offrait l'originalité piquante d'un esprit indépendant et quelque peu excentrique. » Bonstetten n'a d'ailleurs laissé aucune œuvre achevée, et il ne paraît pas que, dans ses ébauches, il ait donné l'exacte mesure de son talent. Sa correspondance, les appréciations de ses amis, nous le feraient estimer plus que ne peuvent le faire ses livres. J'aimerais m'étendre sur ses lettres à Muller, à Matthison, à Frédérika Brun ; elles sont presque toutes écrites en allemand, et c'est peut-être l'explication de tout ce que j'y vois d'aisance, d'atticisme, de bon sens charmant et d'entrain.

Il faudrait encore parler d'un ouvrage posthume de Bonstetten, les *Souvenirs*, qui nous renseigne gentiment sur la société bernoise, sur sa jeunesse à lui, sur ses amitiés, sur quelques incidents ou quelques rencontres de sa vie. Il y a là des pages intéressantes consa-

crées à Mme d'Albani, la veuve du dernier des Stuarts, au grand Haller, à Matthison. C'est de l'excellent Bonstetten, du Bonstetten à la verte vieillesse et qui n'a point connu la lamentable décadence de l'esprit : s'il n'est pas allé très haut, il est sans cesse allé plus haut, jusqu'à la fin.

Deux noms, qui n'eurent point l'éclat de celui de Bonstetten, ont encore droit ici à un mot de souvenir. Je n'ai rien à dire des œuvres du philanthrope genevois *Jean-Jacques de Sellon* (1782 à 1839), sinon qu'elles sont presque toutes dirigées contre la peine de mort et qu'elles ne visent point à la littérature; mais je ne puis passer aussi légèrement sur un autre Genevois, *Jacob-Frédéric Lullin de Chateauvieux* (1772 à 1842). Il a donné, outre de bons mémoires sur l'économie rurale, de jolies *Lettres sur l'Italie*, qui sont d'un observateur et d'un moraliste aimable, et ce *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*, où l'auteur, par une ingénieuse fiction, se substitue au grand vaincu, dont il fait connaître les projets, les sentiments, le caractère. Cette habile mystification fut longtemps attribuée à Mme de Staël, à Benjamin Constant et à d'autres écrivains politiques.

CHAPITRE III

Le journalisme et l'histoire.

I. Les journaux dans la Suisse romande : la *Bibliothèque britannique;* Jean Lanteires et le *Journal de Lausanne;* le doyen Bridel et le *Conservateur suisse.* — II. Historiens vaudois : les *Mémoires* d'Henri Monod; les *Mémoires* de F. de Rovéréa ; D.-A. Chavannes; Louis Levade; les généraux Jomini et Reynier. — III. Historiens genevois : F.-Th.-L. de Grenus; J.-A. Galiffe; Jean Picot et son *Histoire de Genève;* J.-J. Rigaud et son *Histoire des beaux-arts à Genève;* Guillaume Favre; le *Voyage en Suisse* de L. Simond; J.-L. Mallet. — IV. Historiens neuchâtelois, fribourgeois et jurassiens : J.-P. et J.-F. de Chambrier, Ch.-G. de Tribolet, D.-G. Huguenin ; N. de Gady; le doyen Morel et son *Histoire de l'ancien évêché de Bâle.* — V. J.-C.-L. Sismonde de Sismondi : sa vie ; ses ouvrages historiques (*Histoire des républiques italiennes, Histoire des Français,* etc.); Sismondi « socialiste d'État » et ses *Nouveaux principes d'économie politique.*

I

Je n'ai nullement l'intention de faire l'histoire du journalisme

dans la Suisse romande durant la Révolution et l'Empire. Je voudrais seulement rappeler les noms de quelques feuilles ou recueils périodiques dont l'influence a été plus ou moins grande sur le développement intellectuel de notre pays. La plus considérable, sinon la plus romande, de ces publications est la *Bibliothèque britannique* (1796 à 1815), fondée à Genève par les deux frères Marc-Auguste et Ch. Pictet, avec le concours de F.-G. Maurice et la collaboration de Pierre Prévost, Louis Odier, Gustave de la Rive. Rédigée presque exclusivement par des Genevois, elle était destinée à faire connaître en Suisse et en France le mouvement scientifique et littéraire de l'Angleterre. Elle réussit. Le duc de Broglie l'a saluée comme la seule revue « qui ne craignît pas de protester contre les rigueurs du régime impérial, en parlant de l'Angleterre avec égards, en conservant entre ce pays et le continent quelque peu de communications intellectuelles. » Mais elle est essentiellement « britannique; » la Suisse, en particulier, n'y tient aucune place. Quoi qu'il en soit, elle a certainement contribué à élargir notre horizon, et c'est elle qui, la première, a présenté au public français les romans de Walter-Scott, les poèmes de Byron, la philosophie de Dugald Stewart. Elle contribua beaucoup aussi à faire de Genève, suivant le mot de J. Hornung, une « oasis pour les idées anglaises. »

La *Bibliothèque britannique* parut, dès 1816, sous le titre de *Bibliothèque universelle*. Une autre revue, que *Jacques-Louis Manget* essaya de lancer à Genève, n'eut qu'une existence éphémère; la *Revue genevoise*[1], en effet, vécut et mourut en 1819.

Jean Lanteires[2] (1756 à 1797), un pharmacien vaudois, que ses drogues ennuyaient, créa, en 1786, le *Journal de Lausanne* « hebdomadaire, littéraire et scientifique. » Le doyen Bridel y eût désiré « plus de variété, plus de piquant. » On y faisait pourtant de la bibliographie, de la poésie, de l'administration, de l'agronomie et des logogriphes. J'ajoute que les reproches de Bridel se retournent un peu contre lui, qui était le grand fournisseur de Lanteires. Quelques versificateurs, F. Vernes de Luze, J.-L. Mallet, Samuel Bridel, publiaient dans le *Journal de Lausanne*, à côté du doyen, des morceaux de mérite fort inégal et qui n'étaient pas tous d'une gravité olympienne. Sophie Laroche écrivait, en 1792, qu'elle avait du plaisir à rencontrer « dans ce journal de bonnes remarques sur les

[1] *Bulletin de l'Inst. nat. gen.*, XXIV, 213, 214.

[2] *De Montet.* — Voir, entre autres, dans le *Journal de Lausanne* de 1790, un curieux et long poème du Parisien Lescarbot sur la Suisse de 1620.

arts, l'agriculture, des vers, des anecdotes, des demandes et des réponses sur des sujets d'utilité publique. » Le *Journal de Lausanne* expira en 1793; Marie-Élisabeth Polier (v. p. 277) reprit la succession de Lanteires.

A Fribourg, *Louis d'Épinay*, le fils de l'amie de Grimm, publia, de 1805 à 1808, une sorte d'almanach historique et littéraire, les *Étrennes fribourgeoises*, auxquelles j'ai eu l'occasion d'emprunter divers renseignements biographiques.

Mais tous ces recueils n'ont, ou bien rien de national, ou bien rien de remarquable. C'est à PHILIPPE-CYRIAQUE BRIDEL [1] qu'il faut demander une véritable revue suisse. Le doyen Bridel naquit en 1757. Consacré en 1781, après de sérieuses études à l'Académie de Lausanne, il fut choisi en 1785 comme précepteur du prince héréditaire de Brunswick, devint, à la fin de l'année suivante, pasteur de l'Église française de Bâle, desservit ensuite la paroisse de Château d'Oex et enfin celle de Montreux, où il mourut en 1845. Nous connaissons ses essais poétiques (v. p. 282). Son rôle d'historien, de restaurateur du passé de l'Helvétie, vaut bien qu'on en parle longuement. Et puis, c'est une figure originale, sympathique et bien vivante que celle du doyen Bridel, — un brave homme, très patient, très laborieux, très intelligent, spirituel à ses heures, avec trop d'imagination pour un érudit et trop peu de sens artistique pour un poète, un savant d'autrefois, aimable et lettré, un théologien bon enfant; un Vaudois paisible aussi, qui s'accommodait le mieux du monde du joug bernois, et dont le patriotisme sommeilla aux jours du réveil de la *Patria Vaudi*, un patriarche, en somme, instruit, désintéressé et souriant, qui reste l'une des gloires, non les plus éclatantes, mais les plus pures et les plus avenantes de la Suisse romande.

L'histoire nationale, l'histoire suisse dans son ensemble, n'était guère cultivée que dans les cantons allemands. Bridel se proposa d'initier ses concitoyens romands aux traditions, aux légendes, aux gloires de l'Helvétie. « Faire connaître et aimer sa patrie, a dit Louis Vulliemin, tirer les Suisses endormis, surtout ceux de la Suisse française, de l'indifférence qu'ils témoignaient pour une nature aussi belle, pour une histoire aussi riche qu'étaient les leurs, tel était le but de Bridel... Il chercha, dans l'histoire des siècles passés, des exem-

[1] *Le doyen Bridel*, par L. Vulliemin, Lausanne, in-12, 1885. *Conservateur suisse*, XIV (notice de J.-L. Moratel). *Gaullieur*, 263 et s. *Étrennes nationales* de 1845. *Galerie suisse*, II, 314 et s. *Bibl. populaire de la Suisse romande*, avril 1884. *Revue de Belles-Lettres*, avril 1886. *De Montet*.

ples de valeur, de désintéressement, de simplicité, pour les présenter à l'imitation de ses contemporains. Descriptions de la nature suisse, récits des hauts faits des aïeux, anecdotes vives ou touchantes, poésies nationales, tels furent les éléments dont il composa les premiers volumes des *Étrennes helvétiennes*. » Les débuts des *Étrennes* furent plus que modestes ; elles parurent toutes les années, dès 1783, en petit volume format in-32. Le public les accueillit avec tant de faveur qu'on dut réimprimer les quatorze premières années (sous le nom de *Mélanges helvétiques*, 1787 à 1797). Les trente-quatre premières années furent réunies, d'autre part, de 1813 à 1817, en huit volumes auxquels on donna le titre de *Conservateur suisse ;* et c'est, sous ce nouveau titre, que les *Étrennes*, agrandies et, semblait-il, prospères, allèrent jusqu'en 1831. On érigea, de 1855 à 1858, le meilleur monument qu'on pût élever à la mémoire de Philippe-Cyriaque Bridel : une édition complète[1] du *Conservateur suisse*.

Les destinées de cette publication furent bien diverses pendant sa longue existence. De 1783 à la Révolution, rien de plus anodin que les *Étrennes helvétiennes* : l'archéologie, l'histoire, la poésie s'y mêlent aux anecdotes et aux contes patriotiques, aux bons conseils et aux sages pensées, le tout agrémenté de quelques coups de clairon en l'honneur du génie national dont la jeunesse ne sait ni s'inspirer ni se pénétrer assez. Les *Étrennes* se transforment peu à peu, donnent volontiers, dès 1792, dans la politique, tournent parfois au pamphlet, prennent violemment parti contre les idées libérales et françaises, célèbrent la vieille Suisse de Sempach et de Grandson, qui n'était plus hélas ! que la Suisse du mercenariat et de quelques oligarchies plus ou moins tyranniques. Mais le mouvement révolutionnaire a tout emporté. Morte, bien morte, l'antique Helvétie ! A quoi servirait de gémir et de bouder ? Travaillons plutôt ! Et les *Étrennes*

[1] Le mot n'est exact qu'en ce que cette édition renferme tout ce qui pouvait offrir un intérêt durable. — Je ne ferai que mentionner en note les autres ouvrages en prose de Bridel : sa *Course de Bâle à Bienne* (1789), plus didactique que descriptive, et pleine d'utiles indications, son *Voyage pittoresque de Bâle à Bienne* (1802), sa *Statistique du canton de Vaud* (1815) et *du Valais* (1820), ses *Sermons* (1816) et enfin son *Glossaire romand* (publié en 1868). Le Glossaire est précieux pour l'étude de nos dialectes, bien qu'on puisse reprocher à Bridel ses étymologies extraordinaires : « J'ai vécu, avouait-il ingénument, dans un temps où l'on croyait qu'Adam parlait bas-breton, et je me suis longtemps trompé en cherchant du celte dans tous nos patois... Je n'ai pas le courage de revenir sur mes pas et de corriger mes erreurs. » Le brave doyen aurait eu beaucoup trop de chemin et de corrections à faire.

de retrouver, à compter de 1801, leur physionomie de jadis. Alertes, variées, instructives, amusantes, elles auront été, durant plus de quarante ans, les bien venues à beaucoup de foyers romands.

Ah! si tout ne finissait par lasser ici-bas! Le temps marche plus vite que les hommes, les générations nouvelles arrivent avec d'autres préoccupations, d'autres goûts; le doyen Bridel se croit toujours en 1790, et nous sommes en 1830, et nous allons trouver qu'il retarde un peu. L'auteur et le public ne s'entendent décidément plus. Les derniers volumes du *Conservateur suisse* ne firent pas leurs frais. Vulliemin remarque à ce propos : « Le public de la Suisse française, plus froid, plus raisonneur qu'il n'était enthousiaste,... l'accusait d'être trop pesant, trop léger, trop gai, trop mélancolique, trop épris d'une patrie que les philosophes avaient déclaré n'être qu'une chimère. Les femmes se plaignaient de ne trouver dans les *Étrennes* ni modes, ni mesmeries, ni chroniques scandaleuses. Bridel poursuivit son chemin, chargeant de son apologie le meunier du bon La Fontaine. » L'heure de la justice a sonné depuis longtemps pour le doyen de Montreux. Les *Étrennes* ont, chacun l'admet, réveillé, dans la Suisse française, le sentiment national et poussé à l'union sous la bannière helvétique. Elles sont encore précieuses à l'heure qu'il est, par tout ce qu'on y trouve de documents, de notices biographiques, de monographies et d'indications sur mille sujets. Leur valeur reste considérable au point de vue historique, bien que Bridel « embarrassé entre les deux Muses qui lui parlaient à l'oreille, écoute plus celle de la poésie que celle de l'histoire. » Cette critique de Moratel est sans doute fondée. Mais pourquoi chicaner? Pourquoi faire les difficiles? Bridel n'est pas si mauvais puisqu'il s'est trouvé une foule de gens qui l'ont plagié avec délices. Le savant bibliographe Quérard a publié dans son journal (*Le Quérard* de 1855) une lettre inédite du pasteur de Montreux, où je lis ceci : « Je pourrais réclamer pour ma part la moitié au moins des ouvrages suivants, copiés mot à mot des miens : *Tableaux pittoresques de la Suisse* par M. le marquis de Langle ; *Dictionnaire d'anecdotes suisses* ; l'*Hermite suisse*. J'ignore le nom de ces deux derniers collègues, et je ne me plains pas de leurs plagiats, puisqu'au fond il me font l'honneur d'être reproduit dans leurs compilations. Les Allemands sont plus loyaux et ont indiqué leurs sources. La piraterie littéraire, au reste, ne m'affecte point. »

Bridel est bien, comme écrivain, l'un des plus romands de nos auteurs, peut-être le seul qui soit romand de façon si exclusive. Son

style est disparate au possible, avec des vivacités suivies de fatigantes lourdeurs, une gracieuse naïveté se mariant à des gaucheries et à des vulgarités, une belle simplicité allant de pair avec de l'emphase maladroite et pâteuse, — des pages sobres, fraîches, éloquentes, à côté de morceaux où le mauvais goût, l'inhabileté et le phébus éclatent à chaque ligne. Ces qualités et ces défauts sont plus sensibles dans la partie descriptive de l'œuvre de Bridel que dans les narrations; on ne les rencontrera pas moins dans tous les travaux de quelque étendue. Le doyen n'a, comme esprit, rien de transcendant ni même de brillant. C'est une tête éveillée, curieuse et bien meublée, plus solide, au demeurant, que fine, et ne s'échauffant guère. J'ai dit qu'il avait combattu la Révolution; il n'était cependant pas une intelligence étroite ni égoïste, et il a pu se rendre le témoignage d'avoir « prêché la tolérance, » soutenu qu'il « fallait s'instruire pour gouverner, » représenté « comme une chose sacrée les droits du plus faible, » jugé « la noblesse au tarif des vertus personnelles et non pas d'après la vertu de ses pères. » Il a surtout aimé et su faire aimer la patrie, ce bon Vaudois et cet excellent Suisse.

II

Voici deux contemporains de Bridel, mais deux hommes d'action auxquels les nécessités de la vie politique ou les loisirs forcés de la vieillesse ont mis la plume en main : Henri Monod et Ferdinand de Rovéréa, l'un patriote et révolutionnaire vaudois, l'autre partisan dévoué et militant du régime de LL. EE., tous deux loyaux et énergiques, et tous deux écrivains chez qui la passion n'a pas étouffé la rectitude du jugement et le besoin d'impartialité.

Henri-Joel-Emmanuel Monod [1] (1753 à 1833) lutta pour l'indépendance du pays de Vaud et fut ensuite l'un des magistrats les plus écoutés de son canton, qu'il représenta dignement à la diète helvétique. On a de lui quelques brochures, et des *Mémoires* qui renferment « les détails de sa conduite dans la révolution qui a fait du pays de Vaud un des cantons suisses, les principaux événements auxquels il a pris part, et la comparaison de ce qui est avec ce qui

[1] *Galerie suisse*, II, 287 et s. *De Montet.* Les *Mémoires* de Monod (Paris, 2. vol. in-8°, 1805); il existe encore des mémoires inédits de notre écrivain, à ce que nous apprend M. B. van Muyden dans la préface de *La Suisse sous le pacte de 1815*.

était. » L'auteur « qui voudrait calmer, loin d'exaspérer, » omettra « tout ce qu'il ne pourrait publier sans trop désigner les individus, surtout s'il a à blâmer. » Reconnaissons qu'il n'a pas dévié de cette ligne de conduite bienveillante et sage ! On lui pardonne quelques coups d'épingle à ces Bernois qu'il avait fallu aduler « avec une bassesse de notre part qui n'est guère au-dessous de celle des Orientaux vis-à-vis de leurs sultans. » Il rapporte tout au long les réflexions de Gibbon sur l'administration bernoise (I, 45 à 58). Puis, passant à la Révolutition helvétique, il en décrit toutes les péripéties avec une modération qui s'émeut à peine et une clairvoyance qui ne dissimule rien. Il est plein de ce bon sens vigoureux et prudent qui vaut bien les turbulences et les audaces des imaginations échauffées. Il avait dit : « Nous voulons notre réunion à l'Helvétie, nous voulons être sur le pied de tous les Suisses, nous ne voulons point d'avilissantes distinctions. » Ce but, il le poursuivit en patriote avisé et tenace. Et il a le droit d'écrire, à la fin de ses *Mémoires* : « Mais si tout ce que je viens de dire prouve que ces mots : *Indépendance de l'Helvétie*, ont été mon cri de ralliement ; s'il prouve qu'on a refusé de m'entendre parce que je demandais aussi la *liberté de mon canton*, que prouvent ces reproches qui lui ont été faits, qu'on s'est plu à répandre au loin, qu'il avait compromis l'*indépendance* et la *liberté* de la Suisse ? Rassure-toi, ô ma patrie ! ces odieuses insinuations de l'esprit de parti retombent sur leurs auteurs...., et l'histoire ne tardera pas à t'assigner une place parmi les peuples qu'elle distingue. » Monod est à l'ordinaire plus maître de soi ; mais l'homme tout entier est dans ces lignes, le patriote satisfait de son œuvre et sûr de sa conscience. Parlerai-je du style des *Mémoires?* Monod n'a point songé faire de belles phrases, et il n'en a pas fait.

Tandis qu'Henri Monod servait de toutes ses forces la cause de la Révolution, FERDINAND DE ROVÉRÉA[1] (1763 à 1829) s'engageait sous les drapeaux de la réaction armée et prenait le commandement d'un corps de volontaires — la « légion romande » — qui s'était formé pour combattre les Français. Il fut ensuite colonel de la « légion helvétique, » composée de Vaudois émigrés et soldée par l'Angleterre ; il se distingua, pendant la campagne de 1799, à Næfels et Wollishofen. Retiré à Rolle dès 1801, il n'eut plus d'autre ambition que d'user, en faveur de sa patrie, de l'influence que lui donnaient

[1] *Mémoires*, Paris, 4 vol. in-8°, 1848. *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars 1849. *Bibl. universelle,* IX, 205 et s. ; X, 269 et s. (article de L. Vulliemin). *De Montet.*

ses hautes relations à Londres et à Vienne, et de rédiger ses *Mémoires* qui ne parurent que vingt ans après sa mort.

Les *Mémoires* de Rovéréa portent donc sur d'importants événements et sont le récit substantiel d'un témoin et d'un acteur. Écrits non point au fort de la mêlée, mais durant les heures graves et recueillies d'une vie qui s'achevait, ils n'ont rien ni d'un pamphlet, ni d'un réquisitoire; ils ne respirent pas non plus la neutralité froide ou l'indifférente impartialité d'un procès-verbal. « A la lecture de ces *Mémoires*, dit Monnard, on se prend d'affection et de respect pour cette âme sincère; on est frappé de cette fusion d'éléments ordinairement contraires et qui ne s'amalgament qu'à une certaine hauteur de l'atmosphère morale. » C'est, pour être plus exact que lyrique, l'œuvre d'un homme qui sent vivement et juge de même, sans cesser pour autant d'être assez équitable. Les *Mémoires*, qui comptent quatre volumes, retracent l'histoire de la Révolution en Suisse, de 1790 à 1798, des efforts tentés en 1799 par les émigrés suisses pour la délivrance de leur pays, des transformations politiques accomplies de 1800 à 1810, des dernières années de la domination napoléonienne et enfin de la restauration helvétique pendant et après le Congrès de Vienne. De Rovéréa n'est pas tendre « aux sectes révolutionnaires; » il blâme rudement la « faction » qui attendait de la France l'émancipation du canton de Vaud; il fait le panégyrique du gouvernement bernois, qui « dès son berceau sembla marcher sur les traces de l'ancienne Rome » et qui « répandait un bonheur général sur toutes les classes de ses sujets; » il tonne, en 1814, contre « la coupable audace de ce grand ambitieux » de Napoléon, qu'il faut considérer comme « une verge du ciel. »

Ces *Mémoires* sont, on le voit, beaucoup plus les mémoires du peuple suisse que ceux de l'écrivain. Celui-ci s'efface devant les événements et disparaît presque dans toute la dernière partie de son ouvrage. Il serait inutile de chercher dans les *Mémoires* de hautes considérations politiques et des mérites littéraires quelconques. Ils sont faits de main plus experte à frapper de l'épée qu'à tenir la plume. Ils ont quelque chose de si spontané dans l'expression, de si franc dans la pensée, qu'on les lit avec intérêt et même avec plaisir. En tout cas, ils constituent un document de sérieuse valeur pour l'intelligence de la période qui va de 1790 à 1815. Mais il serait imprudent de tout prendre à la lettre : les sympathies de l'auteur l'abusent plus d'une fois et ses antipathies le conseillent encore plus mal.

Je citerai, pour finir gaîment cette grave notice, une curieuse anecdote sur la première éducation religieuse de Rovéréa, qui passa, dans sa vieillesse, de la philosophie de Rousseau à l'orthodoxie. Il avait été préparé à la communion par le pasteur de Sainte-Marie-aux-Mines, à un moment où, en France, les réformés eux-mêmes ne se piquaient point de christianisme positif. « Un jour, raconte-t-il, on nous annonça, à trois autres élèves et à moi, que nous allions être examinés sur notre instruction religieuse. Un officier-général, coiffé en ailes de pigeon, m'adressa la parole et me dit : — Vous êtes protestant, Monsieur? — Oui, Monsieur. — Mais vous croyez en Jésus-Christ? — Oui, Monsieur. — Eh bien! mais cela ne laisse pas d'être fort agréable. — Là-dessus, il fit une pirouette et nous fûmes admis à la Sainte Cène. »

Ajoutons aux deux noms vaudois de Monod et de Rovéréa, ceux de *Daniel-Alexandre Chavannes* (1765 à 1848), un pasteur éloquent auquel on doit une bonne *Notice nécrologique* sur F.-C. de Laharpe et divers autres travaux où sont traitées des questions d'histoire, de politique et d'utilité publique; *Louis Levade* (1748 à 1839), un médecin qui fut un bibliophile et archéologue, et qui a laissé un *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud* (1824), ouvrage consciencieux.

Je n'ai pas l'intention de m'arrêter à deux historiens militaires, Vaudois d'origine, qui sont en réalité des Français : le baron *Antoine-Henri Jomini*, l'un des grands statégistes du siècle dont Sainte-Beuve et M. le colonel Lecomte ont dit tout ce qu'on pouvait et tout ce qu'il fallait dire, — et le comte *Jean-Ébénézer Reynier*, un des chefs d'état-major les plus estimés de Napoléon Ier. Ni l'un ni l'autre ne sont d'ailleurs des écrivains à dédaigner. Mais quand des Romands sont aussi peu romands que ceux-là, le mieux est, je crois, de les abandonner à la France à laquelle ils appartiennent.

III

Les Genevois ont toujours eu un faible pour les sciences historiques. Sans m'occuper, pour l'instant, de Sismondi que j'étudierai longuement à la fin de ce chapitre, je constate que Genève a produit de nombreux historiens pendant la Révolution et l'Empire. Si je n'avais affaire à la littérature proprement dite, je consacrerais volontiers quelques pages à l'un de nos meilleurs et de nos plus patients

chercheurs, au baron François-Théodore-Louis de Grenus[1] (1785 à 1851), qui sut, au reste, allier la philanthropie à l'archéologie : n'a-t-il pas légué des sommes considérables tant à des institutions genevoises de bienfaisance qu'à la Confédération suisse, à laquelle il donna plus d'un million comme premier fonds d'une caisse fédérale de secours pour les invalides? Ses travaux, que j'ai mis plus d'une fois à contribution, sont entre autres : des *Fragments biographiques et historiques* (1815), « extraits des Registres du Conseil d'État de la République de Genève de 1535 à 1792 ; » des *Documents relatifs à l'histoire du pays de Vaud dès 1293 à 1750*, qu'il faut consulter dans l'édition définitive de 1817; des *Fragments historiques sur Genève avant la Réformation* (1823) et des *Notices biographiques* sur divers membres de sa famille. Grenus a dit lui-même de ce dernier ouvrage : « Il deviendra peut-être classique dans deux mille ans, car aujourd'hui on regarderait comme d'un prix inestimable la découverte d'un pareil travail écrit au commencement de l'ère chrétienne sur une famille grecque ou romaine. » Est-ce trop de scepticisme de ma part? J'ai bien peur que les Genevois du XVIIme et du XVIIIme siècles n'intéressent que médiocrement leurs aprés-venants de l'an 3800.

Un autre érudit, plus militant et dont la science très réelle faisait bon ménage avec de violents partis pris, *Jacques-Augustin Galiffe* (1776 à 1853), a rassemblé ou utilisé de précieux documents dans ses *Matériaux pour servir à l'histoire de Genève* (1829, 1830), ses *Notices généalogiques sur les familles genevoises* (1829, 1831, 1836, 1858), etc. Gardons-nons bien d'accepter comme jugements définitifs ses appréciations sur Calvin, Bonivard et tous ceux qui, de près ou de loin, ont coopéré à Genève, pendant le XVIme siècle, au triomphe de l'élément étranger sur l'élément indigène ou national !

Des nombreux volumes, tous estimables, du Genevois *Jean Picot* (1777 à 1864), professeur à l'Académie, je ne mentionnerai que l'*Histoire de Genève* (1811) « depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours. » Ces « annales de la famille genevoise » sont un livre ingénu, où l'on remarque le souci d'être exact et complet, avec le besoin d'être clair et la volonté d'être impartial. La pierre de touche, dans un ouvrage de ce genre, est nécessairement la partie qui traite de la Réformation. Le rôle de Calvin a été assez bien compris et retracé par Picot, qui n'est point un admirateur aveugle et qui ose,

[1] *Revue suisse*, XIV, 379 et s. *Mém. et doc. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève*, VIII, 22 et s. *Bibl. universelle*, XII, 120. *De Montet.*

par exemple, à propos de la condamnation de Bolsec, s'indigner de ce qu'on enferme les gens et les bannit « pour avoir soutenu quelques opinions particulières sur un point de doctrine (la prédestination) fort controversé parmi les théologiens. » Picot est sobre de réflexions et de renseignements sur le XVIIIme siècle. Quant à la Révolution, « il tire le rideau sur des scènes cruelles et déplorables, qui sont encore trop récentes pour qu'on puisse y arrêter les regards sans un sentiment trop profond de douleur. » C'est un livre ingénu, vous disais-je, que l'*Histoire de Genève*, et un livre prudent.

Un compatriote de Picot, le syndic JEAN-JACQUES RIGAUD[1] (1786 à 1854), qui exerça des fonctions importantes dans son canton et dans la Confédération, a trouvé des loisirs pour rédiger un ouvrage qui n'est malheureusement qu'une ébauche, pleine de choses au surplus : *Recueil de renseignements relatifs à la culture des beaux-arts à Genève*. Ce travail, publié dans les *Mémoires et Documents* de la Société d'histoire et d'archéologie (tomes IV, V et VI), puis en volume (1876), va dès origines à l'année 1840 environ. La biographie et les faits y dominent; on y eût aimé des considérations générales sur l'art genevois, une éloquente ou lumineuse synthèse qui reste à écrire. Rigaud a ouvert la voie; il a prouvé aussi, et ce n'était point superflu, que la Genève des théologiens et des savants a eu des architectes, des peintres, des sculpteurs de grand talent.

GUILLAUME FAVRE[2] (1770 à 1851) peut aussi être rangé parmi les historiens, bien que les problèmes de linguistique et d'archéologie l'aient plus particulièrement attiré. M. J. Adert a retracé en termes émus la vie si digne et si remplie de cet érudit modeste et consciencieux, qui jouissait de l'estime de Guillaume Schlegel, d'Angelo Mai, de Raynouard. Favre a laissé nombre d'excellents travaux, réunis après sa mort sous le titre : *Mélanges d'histoire et de littérature* (1856). Les plus intéressantes de ces études, qui affectent la forme d'abondantes et savantes monographies, sont celles sur l'histoire littéraire de l'Italie au XVme siècle (à propos de Jean-Marius Philelfe), sur les histoires fabuleuses d'Alexandre-le-Grand, — qui témoignent de vastes connaissances philologiques, — sur la littérature des Goths, sur les livres imprimés à Genève dans le XVme siècle. Sainte-Beuve, qui a parlé avec tant de compétence et de sympathie de toutes les manifestations importantes de notre vie intellectuelle,

[1] *Galerie suisse*, II, 448 et s. *De Montet*.

[2] Notice en tête des *Mélanges* (Genève, 2 vol. in-8° 1856). *Bibl. universelle*, XXXV, 4me sér., 191 et s. *Causeries du Lundi*, XIII, 230. *De Montet*.

devait saluer les *Mélanges* de Guillaume Favre ; il l'a fait avec bienveillance et mesure : « Son érudition était étendue comme son beau lac, mais un peu stagnante ; il y manquait au milieu le Rhône. Il ne s'y élevait jamais de tempête. » A la vérité, je conçois mal une érudition orageuse, ou simplement agitée ; j'aurais peur qu'elle ne fût pas très solide.

Il faudrait encore parler de Louis Simond[1] (1767 à 1831), dont j'ai mentionné plus d'une fois le *Voyage en Suisse fait dans les années 1817, 1818 et 1819;* le tome second du *Voyage* est, en effet, un bon résumé de l'histoire suisse, depuis « la découverte de l'Helvétie par les Grecs (*sic*) » jusqu'à l'Acte de Médiation. Mais le livre, pour être intéressant, n'offre au critique littéraire rien qui sollicite à une analyse et à une étude détaillée ; j'y signale les chapitres sur Coppet et la société genevoise de la Restauration.

Je dois enfin dire un mot du poète Jean-Louis Mallet (v. p. 293) métamorphosé en historien. Son *Tableau historique des dissensions de la République de Genève* (1803) est une description « en raccourci de la grande tourmente qui a bouleversé l'Europe. » Spectateur et même acteur du drame, Mallet n'invoque rien moins que « l'exemple de Salluste et de Tacite » pour s'excuser d'avoir entrepris une tâche qui demandait plus de talent et de sang-froid qu'il n'en a. Il s'attend à de vives critiques, à d'amères rancunes ; mais il a pensé « que le jugement de la postérité le dédommagerait peut-être de la justice que ses concitoyens lui refuseraient. » La postérité s'est moins émue que les hommes de 1803 de ce libelle déclamatoire, où il y a plus de confusion et de passion que d'ordre et de clarté. Et, même elle ne l'a pas lu, de peur sans doute de s'y heurter à des phrases comme celle-ci : « Genève qui avait été jusqu'ici le foyer du tourbillon de la liberté, n'est plus désormais qu'un satellite entraîné malgré lui par l'impulsion de sa planète principale..... » J'ajoute que le *Tableau* de Mallet renferme (p. 137 à 140) une nomenclature assez complète des illustrations genevoises au XVIIIme siècle ; les appréciations qu'on y trouve sont parfois amusantes.

V

D'autres parties de la Suisse romande, Neuchâtel, Fribourg, le Valais, le Jura bernois, ont produit quelques historiens plus esti-

[1] *Bull. de l'Inst. nat. genevois*, XXIV, 75 et s. (notice de M. Fontaine-Borgel). *De Montet.*

mables que distingués. Le baron *Jean-Pierre de Chambrier d'Oleyres*[1] (1753 à 1832), un savant magistrat neuchâtelois, a publié une série de notices, essais et mémoires, sur des questions d'histoire nationale et universelle. Il ne faut pas le confondre avec le baron *Jean-François de Chambrier* (1740 à 1814), auquel on doit une description de la collégiale de Neuchâtel et un bon *Inventaire* raisonné des archives de l'État. Il y a lieu de s'arrêter plus longtemps à Charles-Godefroy de Tribolet (1752 à 1843), qui fut président et doyen du Conseil d'État; son ouvrage posthume, paru en 1845, une *Histoire de Neuchâtel et Valangin*, était destiné à demeurer inédit. Il l'avait « écrit, nous dit-on, plutôt par forme de mémoire et pour l'instruction de sa famille. » L'*Histoire* de Tribolet, qui va « depuis l'avènement de la maison de Prusse jusqu'en 1806, » — celle de Frédéric-Alexandre de Chambrier, dont nous parlerons plus tard, et qui est bien supérieure, va des origines à l'an 1707, — est en effet moins une histoire qu'une chronique détaillée, mais composée avec nonchalance et comme sans plaisir. Les faits se suivent, narrés d'une plume qui ne sait leur communiquer ni chaleur, ni vie. Les petites choses prennent autant de place que les grandes dans ces annales; les événements tragiques et les questions de procédure y sont traités du même style correct et sec. M. F. de Chambrier, l'auteur des *Mensonges historiques sur Neuchâtel*, prétend, dans la préface de son violent réquisitoire contre les *Mémoires* de Grandpierre (voir ce nom), « qu'un ouvrage peut être écrit avec passion sans cesser d'être historique pour cela. » C'est précisément la passion qui manque dans Tribolet, la passion, généreuse ou non, peu importe, mais seule capable de faire un livre avec des documents et des souvenirs. N'oublions pas, avant de nous séparer des Neuchâtelois, un chercheur laborieux : *David-Guillaume Huguenin* (1765 à 1842), dont il faut au moins rappeler le bon travail sur les « châteaux anciens et modernes » de son pays.

Je ne vois guère à Fribourg que *Nicolas de Gady*[2] (1766 à 1840), un patricien qui entra au service de Louis XVI, puis à celui de l'Autriche, et qui parvint au grade de général. Il a laissé des *Souvenirs*, fort dignes d'être lus, sur la Révolution en province, la fuite de Varennes et l'agonie de la Confédération helvétique.

Le Jura bernois, lui, n'a pas eu beaucoup de meilleurs citoyens que

[1] Voir pour ce nom et ceux de ses compatriotes, les *Biographies neuchâteloises*.
[2] *Archives de la Soc. d'hist. du canton du Fribourg*, IV, 429 et s. (notice biogr. et *Souvenirs*, publ. par M. L. Grangier). *Étrennes fribourgeoises*, XXII, 11.

Charles-Ferdinand Morel[1] (1772 à 1848), auquel l'avoyer Neuhaus décernait ce témoignage flatteur : « vous êtes de ceux qu'on n'oublie pas et qu'on aime toujours. » Le doyen Morel, qui fut le créateur et la cheville ouvrière de presque toutes les institutions d'utilité publique du district de Courtelary, fit paraître, en 1811, un *Abrégé de l'histoire et de la statistique du ci-devant Évêché de Bâle*. Cet ouvrage, le premier qui ait été rédigé en français sur l'histoire du Jura bernois, est tout ensemble très impartial et très consciencieux ; les pages les plus attrayantes sont celles où Morel décrit les mœurs du pays avec une animation qui tranche sur sa sécheresse habituelle.

V

Il est temps de passer à un homme qui sera non seulement un investigateur ou un conteur, mais un grand historien. La Suisse romande est la patrie de Jean-Charles-Léonard Simonde de Sismondi[2] (1773 à 1842). « A peine âgé de dix ans, nous apprend l'un de ses amis, Sismondi s'amusait à fonder une petite république idéale avec ses compagnons. Réunis dans un bosquet de verdure, où ils avaient élevé un monument à Rousseau, les petits républicains avaient décrété, comme de raison, que tout le monde serait vertueux et heureux dans la république. Sismondi s'était chargé sans cérémonie d'en être le Solon, et l'avait constituée à la suite d'un discours de quatorze pages. » C'est ainsi que le jeune Genevois préludait à ses travaux d'historien, de législateur, de réformateur politique et social.

Des revers de fortune obligèrent plus tard ses parents à lui faire

[1] *Actes de la Soc. juras. d'Émulation*, XIII, 63. *Le doyen Morel*, par M. le Dr Schwab, Berne, in-8°, 1887 (extrait de *Bernische Biographien*).

[2] *Bibl. universelle*, XL, n. sér. 5 et s. (article de Ch. Monnard). *Revue suisse*, XV, 645 et s. (étude de J. Hornung sur Sismondi économiste; consulter sur le même sujet: *Der sozialpolitische Standpunkt des schweiz. National-Œkonomen Sismondi*, par M. C. Spahn, Schaffhouse, in-8°, 1886). *Album litt. de la Suisse romande*, II, 68 et s. *Nouveaux Lundis*, de Sainte-Beuve, 2me éd., VI, 24 et s. *Nouv. études sur la litt. contemp.* par Ed. Schérer (Paris, in-12, 1865), 145 et s. *Mém. et docum. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève*, III, n. sér. 62 et s. (« Sismondi citoyen genevois, » par M. A. de Candolle). *Fragments de son journal et de sa corresp.*, Genève et Paris, in-8°, 1857. *Bull. de l'Inst. nat. genevois*, XXIV, 204 et s. (lettres inédites). *Lettres inédites* (avec notice), publ. par Saint-René Taillandier, Paris, in-12, 1863. *Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1862 (article du même). *Revue historique*, III, 86, 319; IV, 139, 347; V, 347; VII, 106; IX, 360 (lettres — à sa mère — écrites pendant les Cent-Jours). *Bull. de l'Inst. nat. genevois*, XXIV, 204 et s. (lettres inédites, publ. par M. H. Fazy). *France protestante*. *Galerie des contemporains illustres*, de Loménie. *Galerie suisse*, II, 345 et s. *De Montet*.

interrompre des études de droit qu'il venait de commencer et à le mettre en apprentissage dans une maison de commerce de Lyon. La Révolution le ramena à Genève, en 1792; elle le força bientôt de s'expatrier, avec sa famille. On se fixa en Angleterre, puis en Toscane. Charles de Sismondi profita de ces séjours involontaires à l'étranger pour s'initier aux mœurs et aux institutions anglaises et italiennes. Il put enfin rentrer à Genève; son *Tableau de l'agriculture toscane* (1801), son remarquable traité *De la richesse commerciale*, engagèrent l'Université de Vilna à lui offrir une chaire d'économie politique; il n'accepta pas, résolu à ne point se séparer de sa mère, qu'il adorait, et à conserver cette parfaite indépendance de toute attache officielle qui lui fit refuser, dans la suite, une belle situation au Collège de France.

Sismondi, — déjà célèbre, car ses *Républiques italiennes* avaient eu du retentissement, — Sismondi fit, pour la première fois en 1813, une apparition prolongée à Paris. Il y contracta, pour la nation française, une sympathie que les patriotes genevois eurent beaucoup de peine à lui pardonner. Et il s'abandonna au tourbillon de la vie parisienne : « Je me suis trop amusé, écrit-il à la comtesse d'Albani; j'ai trop joui, j'ai trop vécu en peu de temps... Je sens bien que c'est un carnaval qui doit être suivi tout au moins par de longs intervalles de sagesse; mais, — mais j'aimerais bien recommencer. » Il recommença; le « carnaval » de 1815 finit tragiquement pour la France, sinon pour Sismondi.

La publication des tomes IX à XI de ses *Républiques italiennes* l'avait appelé à Paris quelque temps avant les Cent-Jours. Ses impressions de cette époque nous sont connues par sa correspondance et notamment par de charmantes lettres à sa mère que la *Revue historique* a tirées de l'inédit. Nous voyons le Genevois libéral, que Napoléon avait effrayé jusqu'alors, applaudir au retour de l'île d'Elbe, à l'Acte additionnel, constater avec plus de mépris que de regret le lamentable effondrement du régime des Bourbons, puis gémir sur la chute irréparable de l'Empereur. Mais il vaut mieux lui laisser la parole; nous nous familiariserons ainsi avec un Sismondi plus délié et moins austère que celui des livres. Il passe d'un salon à l'autre, de chez Mme de Staël — qu'il avait suivie jadis en Allemagne et en Italie, — chez Mme la duchesse de Lévis, ou chez Mme de Rohan, ou chez Mme Récamier. Il est surtout heureux d'assister « à une crise aussi importante et aussi digne d'être bien observée. » Napoléon s'est montré, le Bourbon s'est évanoui, « les princes

ayant en général écarté tous les moyens de défense comme trop coûteux, parce qu'ils voulaient emporter l'argent comptant. » Sismondi avait compris d'emblée que l'Empereur remonterait sur le trône, sans coup férir : « Il est impossible de voir un gouvernement — celui de Louis XVIII — plus papier mâché que celui-là ; il est tombé quelques gouttes de pluie là-dessus, et le voilà tout de suite fondu dans la boue. » Napoléon a conquis Sismondi, bien que certaines appréhensions persistent.

Au reste, « tout est parfaitement calme. » L'Empereur s'est fait indulgent et souriant : il ne se souvient ni des dévouements qui s'étaient vite découragés, ni des trahisons que les intéressés oubliaient plus facilement encore que lui. Et Sismondi n'aura tantôt plus que des louanges pour Bonaparte ; il « donne, dans le *Moniteur*, quatre longs articles sur la Constitution ; » il est présenté à l'Empereur... Mais la guerre éclate. Sismondi déplore que la Diète helvétique ait pris « la plus fausse et la plus coupable détermination, celle d'accorder le passage aux Alliés en cas d'urgence, c'est-à-dire si cela leur convient. » Il est outré d'un « acte malheureux de démence, » que vient de commettre le Conseil de Genève, en décrétant, par 150 suffrages contre 86, « de rompre la neutralité et de se joindre à la coalition. » Les hostilités sont engagées et les Waterloo vont vite. « Cette belle France est perdue, s'écrie Sismondi ; nous nous acheminons vers un partage semblable à celui de la Pologne. » Il retourne à Genève, en passant par Coppet, où il est « reçu avec de grands témoignages d'amitié et de plaisir. »

Sismondi vécut depuis lors dans la retraite, absorbé par ses travaux d'histoire et d'économie politique. Il trouva néanmoins le temps d'épouser, en 1819, miss Jessie Ellen, la sœur du fameux orateur James Makintosh. Cette union fut très heureuse et le consola des cruelles épreuves qui l'avaient attristé, — la mort de sa mère et la mort de Mme de Staël. Les problèmes religieux, qui le laissaient jadis indifférent, commencèrent à inquiéter sa conscience. Sa femme, une chrétienne fervente, un peu mystique, le mène insensiblement d'un scepticisme paresseux à une foi très active, non point à la foi littérale, à l'orthodoxie traditionnelle, mais à une religion de devoir et d'amour. Il s'indigne contre la tiédeur railleuse de Bonstetten, et « contre tous ces débris de la secte de Voltaire. » Le culte officiel n'est point ménagé non plus : « Plus j'avance, et plus je sens de répugnance pour l'esprit sacerdotal. Cette année de ma vie — nous sommes en 1835 — me l'a montré hostile à la raison et à la charité,

chez les méthodistes, chez les calvinistes, chez les anglicans. Nous avons été nourris de haines religieuses. N'est-ce pas une honte qu'il faille mettre ces deux mots ensemble? » Le christianisme de Sismondi est donc celui de Channing, une féconde et généreuse fusion de la morale évangélique avec les principes de la société moderne; il est essentiellement moral, il n'est guère que cela, ou mieux, il est tout cela.

Sismondi mourut le 25 juin 1842. Il n'avait pas eu d'enfants; sa famille s'éteignit avec lui.

On a affecté longtemps de le tenir pour une intelligence médiocre, ayant à son service une volonté forte et une remarquable capacité de travail. Honnêteté, droiture, solidité, on lui concède tout cela; le génie et même le talent lui sont refusés. Amiel s'est fait, dans son *Journal intime* (I, 117), l'écho des juges difficiles qui ont relégué Sismondi parmi les esprits d'ordre inférieur : « Avec des facultés moyennes, peu d'imagination, peu de goût, peu de talent, sans finesse, sans grande élévation, ni étendue ni profondeur d'esprit, il a pourtant fourni une carrière presque illustre et laissé une soixantaine de volumes avec un beau nom. » Cette appréciation me paraît bien injuste. Les dieux me préservent d'admirer la prose de Sismondi! Mais beaucoup de gens arrivent à écrire proprement, tandis que fort peu savent rajeunir une science et en transformer une autre. Or Sismondi a été en histoire un initiateur, et un véritable créateur en économie politique : cela vaut bien des pages d'excellent style, car des idées valent bien des mots.

Sismondi un novateur? me dira-t-on. Je confesse qu'il fut, dans la politique genevoise, un des champions les plus ardents du parti anti-démocratique. Je m'empresse d'ajouter qu'il était infiniment moins conservateur, moins attaché aux opinions reçues et aux solutions acceptées par les hommes de son temps et de son monde, que les chefs les plus hardis de l'opposition. Il ne siégeait pas au plafond, comme Lamartine; il y regardait souvent.... Mais il est temps d'aborder l'examen de ses ouvrages.

Son *Histoire des Républiques italiennes*, une vaste entreprise, absolument neuve et d'une vigoureuse originalité, avait consacré la réputation de Sismondi. Sa *Littérature du Midi de l'Europe* (1813), une consciencieuse, sinon étincelante, révélation du mouvement intellectuel de l'Europe méridionale; son *Histoire de la renaissance de la liberté en Italie* (1832), qui rend du moins témoignage de sa vaillance d'esprit et de ses généreuses espérances; son *Histoire de la*

chute de l'Empire romain et du déclin de la civilisation de l'an 250 à l'an 1000 (1835); son *Histoire des Français*[1] enfin (1821 à 1842), qui se termine à l'avènement de Louis XVI, toutes ces œuvres sont d'un historien éminent. Je ne puis m'étendre ni sur l'une ni sur l'autre; il suffira que j'essaie de les caractériser d'une manière générale et que je détermine, du même coup, la place de Sismondi dans la littérature de notre siècle. L'auteur de l'*Histoire des Français* (qui compte, à elle seule, vingt-neuf volumes) était le contraire de ceux dont Sainte-Beuve a dit qu'ils ont « en tous sujets, par l'éloquence, une grande route toujours ouverte, et qui se croient dispensés de fouiller le pays. » Il n'est certes pas éloquent. Sa phrase, à l'ordinaire lourde, grise et verbeuse, ses expositions insuffisamment nouées, sa méthode diffuse et prolixe, sont d'un érudit et d'un philosophe trop dédaigneux des ressources de l'art; ses livres contiennent à peine un chapitre absolument beau : ils tirent tous leur mérite sévère d'une science qui n'ignore à peu près rien et qui comprend tout. On reste d'ailleurs confondu devant sa puissance de travail, la fécondité et la vigueur de son esprit.

Nul avant lui ne s'était livré à une aussi laborieuse exploitation des sources. Son savoir est immense. Il a scruté tous les documents, il possède tous les faits. Il est observateur aussi perspicace que chercheur adroit, patient et heureux. S'il remarque ici « que les politiques du XVIIIme siècle ont établi en principe que tout gouvernement était institué pour le bonheur des peuples qui lui sont soumis, quoique les princes eussent cru jusqu'alors n'avoir d'autre intérêt et d'autre but que leur conservation ou ce qu'ils nommaient leur gloire; » il constate là le relèvement de l'Italie qui, « malheureuse et dégradée, » va de nouveau « figurer honorablement » dans l'histoire. Il s'est ingénié, d'un autre côté, à restituer la première place au peuple dans la vie des États, à peindre la condition, à noter les aspirations de cette multitude que ses prédécesseurs avaient traitée en quantité négligeable. Bien plus, il a donné le branle aux études historiques, il vient avant Thierry, il fraie la voie à l'école philosophique de Guizot comme à l'école descriptive de Barante. M. de Loménie a vu en lui « l'historien le plus éminent du siècle en

[1] Je ne mentionnerai qu'en note son roman historique : *Julia Severa*, qui contient une peinture des mœurs de la Gaule au Vme siècle de notre ère et où, disait le comte de Ségur, « on voit réunis, avec autant de plaisir que de surprise, la touche délicate d'un romancier et le burin ferme d'un historien. » L'éloge, sans doute exagéré, a son prix néanmoins.

ce qui touche la science des faits et la solidité de l'érudition. » Le duc de Broglie a dit en particulier de l'*Histoire des Français* — et ce qu'il en a dit peut s'appliquer à toute l'œuvre de Sismondi : — « L'ouvrage sans être, à coup sûr, exempt de reproches, est d'un mérite réel et considérable ; l'érudition est saine et variée ; c'est un travail consciencieux... C'est dommage que le style en soit toujours un peu terne, un peu incorrect, un peu *style réfugié*. »

« Ma vie, écrivait Sismondi, s'est partagée entre l'étude de l'économie et celle de l'histoire. » Les volumes et les brochures qu'il a publiés sur l'économie politique sont d'un dialecticien bien armé, d'un penseur et d'un philanthrope. Il s'est résolument séparé, dès 1819, d'Adam Smith et des théoriciens de l'individualisme, critiquant avec énergie l'organisation sociale de son époque, exposant la nécessité et indiquant les moyens d'une régénération profonde. Ses *Nouveaux principes d'économie politique* (1819) tablent sur cette idée fondamentale que « la science du gouvernement doit se proposer pour but le bonheur des hommes réunis en société ; » et ce bonheur consistera « dans la participation de *tous les citoyens* aux jouissances de la vie physique que la richesse représente. » Tandis que le smithianisme poursuit l'agrandissement de la richesse sans se demander à qui celle-ci profitera, Sismondi veut que toutes les classes de la nation y aient part. Aussi combat-il la maxime : Laissez faire, laissez passer, et arrive-t-il à ce que nous appelons le socialisme d'État : « Nous regardons le gouvernement comme devant être le protecteur du faible contre le fort, le défenseur de celui qui ne peut point se défendre par lui-même, et le représentant de l'intérêt permanent, mais calme, de tous, contre l'intérêt temporaire, mais passionné, de chacun. » Tout cela était extrêmement neuf, en pleine Restauration. Sismondi eut le tort ou le malheur de ne point formuler ses doctrines en un traité systématique. C'est bien pour cette raison que l'économiste s'est, aux yeux de la postérité, effacé devant l'historien, quoiqu'il soit peut-être plus remarquable. M. Eisenhart, dans sa *Geschichte der Nationalökonomik* (1881) l'a enfin signalé comme le créateur du système d'économie politique actuellement en faveur. Sismondi avait eu l'ambition de trouver, pour cette science, « une base nouvelle ; » il l'a trouvée.

Tel est cet esprit grave, prodigieusement actif et singulièrement audacieux. On ne le lit plus guère ; on continue ou commence à le copier, et c'est là peut-être une des meilleures formes de la gloire.

LIVRE IV

LES THÉOLOGIENS ET LES SAVANTS

CHAPITRE PREMIER

Le Réveil religieux et la théologie[1].

I. La théologie et le « Réveil » à Genève; César Malan et J.-J.-C. Chenevière. — II. Dans le canton de Vaud : le doyen Curtat, H. Pyt, J.-L.-H. Manuel; à Neuchâtel; P.-A. Stapfer, philosophe chrétien.

I

La baronne de Krudener, une Madeleine repentante et un bas-bleu sentimental, qui avait vécu plus de romans encore qu'elle n'en avait fait et qui s'était jetée dans les excès d'un mysticisme exalté, vint à Genève en 1813. Elle avait quitté le monde à quarante-trois ans (1807), juste à l'heure où le monde allait l'abandonner. Sa conversion, son bruyant apostolat et son zèle la mirent en évidence. Elle eut bien vite, lorsqu'elle vint enseigner à Genève la doctrine des frères moraves, une sorte de cour très fervente où plusieurs étudiants en théologie ne craignirent point de se montrer. L'un d'entre eux, nommé Empeytaz, lança même des brochures qui représentaient le clergé de Genève suspect de socinianisme. De petites persécutions chassèrent de l'Église officielle les auteurs du schisme, qui fondèrent la « Nouvelle Église » dirigée par des chefs remuants: *Ami Bost* (1790

[1] *Genève religieuse au XIXe siècle*, par H. de Goltz (traduit de l'allemand), Genève, in-8°, 1862. *Vie de Mme de Krudener*, par Ch. Eynard, 1849. *La Suisse sous le pacte de 1815*, par M. B. van Muyden, l. c. *Le mouvement religieux et ecclésiastique dans le canton de Vaud*, par M. J. Cart, les deux premiers volumes. *De Montet. Biographies neuchâteloises.*

à 1874), Drummont, un Anglais que le professeur Chenevière appelait « le banquier » des mystiques, et ensuite *Félix Naef* (1797 à 1829), un type de jeune apôtre dévoré par le besoin de sacrifice.

Le « Réveil » n'eut pas de plus ardent promoteur que César Malan (1787 à 1864), auquel fut appliquée pour la première fois, paraît-il, l'épithète de *mômier*, un mot qui a fait fortune. Malan a a été réellement l'âme et le bras de la dissidence, toujours évangélisant, toujours écrivant, prédicateur éloquent à force de conviction et de chaleur, publiciste infatigable, poète même, auteur de quelques-uns des meilleurs, ou des moins mauvais, cantiques chantés dans nos églises. Il ne m'appartient pas de porter sur le « Réveil » un jugement quelconque; je suis trop peu théologien pour cela. Ma qualité de laïque et de profane serait peut-être un gage d'impartialité, mais il est toujours dangereux d'intervenir dans les débats confessionnels. Je puis dire du moins que le mouvement inauguré par Mme de Krudener fut aussi moral que religieux. La Révolution et l'Empire n'avaient pas fait de Genève une cité sainte; les temples étaient peu fréquentés, on n'y prêchait guère qu'un christianisme approximatif, tout en phraséologie creuse et bien tournée. Il est naturel que des esprits inquiets, des cœurs chauds, aient accueilli comme une bonne nouvelle la doctrine qui signifiait au début un retour pur et simple aux Écritures et à la vie chrétienne.

Quelques ecclésiastiques genevois avaient devancé, d'autres soutinrent l'œuvre du « Réveil, » sans se croire obligés de rompre avec le culte national. Ainsi *Jean-Samuel Cellérier* (1753 à 1844), ce « pasteur de jour et de nuit, » dont la prédication entraînante, la brûlante piété et l'inaltérable dévouement conquéraient les âmes; ainsi *Ch.-E.-F. Moulinié* (1757 à 1836), qui a combattu l'indifférentisme par la plume et par la parole; ainsi *F.-S.-R.-L. Gaussen* (1790 à 1863), qui fut révoqué de ses fonctions pastorales pour avoir participé à la fondation de la Société évangélique; ainsi *Édouard Diodati* (1787 à 1860), qui fut un orateur éminent et un écrivain distingué. Cependant le clergé genevois était, en majorité, gagné au rationalisme du siècle précédent. Son représentant le plus en vue a été J.-J.-C. Chenevière[1] (1783 à 1871), théologien tolérant et instruit, dont Edgard Quinet a dit « qu'il était l'esprit voltairien personnifié, un véritable survivant des Délices. » M. P. Vaucher nous

[1] *Professeurs, historiens et magistrats suisses*, par M. P. Vaucher, Genève, in-12, 1886. *Lettres d'exil* d'Edgar Quinet, II, 348.

apprend, en effet, que « jeune encore, Chenevière s'était épris d'un beau zèle pour les croyances mitigées » du XVIIIme siècle, et « qu'il les a professées avec une pleine conviction dans l'église comme dans l'école. »

II

Le canton de Vaud eut, lui aussi, son « Réveil. » Le doyen Louis-Auguste Curtat (1759 à 1834) en fut l'initiateur inconscient. Il ne songeait nullement à favoriser l'esprit sectaire, mais il donna une vive impulsion aux sentiments religieux de sa paroisse de Lausanne, préparant ainsi les voies du schisme, qui allait se déclarer à l'instar de celui de Genève, et contre les excès duquel il s'élèvera bientôt avec une extrême vigueur. La loi ecclésiastique vaudoise de 1824 est en bonne partie son œuvre, cette loi qui faisait écrire à Vinet : « Les relations qu'on a établies entre l'État et la religion, entre la société politique et le royaume des cieux, me paraissent, je l'avoue, adultères et funestes. » Guers, Gonthier et *Henry Pyt* (1795 à 1835), qui devint le grand missionnaire du « Réveil » en France, avaient fondé une Église séparée en 1818. Le mouvement se dessina, se propagea, motiva une action énergique des pouvoirs publics contre ceux que Vinet, tout d'abord revêche à leurs idées, qualifiait de « fous ambulants. » Mais c'est des livres et des écrivains que nous cherchons.

Il est parfaitement inutile de s'occuper des sermons du *doyen Bridel*, des traductions et des opuscules d'*Étienne Levade*. Un seul, parmi les théologiens vaudois, retiendra notre attention : c'est Jean-Louis-Henri Manuel [1] (1790 à 1838), un poète (v. p. 185) et un apologiste qui, s'il n'a pas la chaleur entraînante et l'éclat du style, va droit au cœur de ceux qui l'écoutent, grâce à la touchante simplicité de son langage et aux accents pénétrants d'une foi vivante. Il n'y a, dans ses *Sermons*, pas grand souci de la logique ni même de la composition. « Laissez-moi tranquille, j'écris un sermon pour la servante à Perret, » disait-il un jour à un ami qui venait le troubler dans un travail auquel il s'appliquait plus encore qu'à l'ordinaire. Il était familier et populaire, car il voulait être accessible à tous. Un critique

[1] Voir, en outre, p. 285, note 1. Notice biographique (par Ch. Monnard), en tête des *Sermons*, 2 vol. in-8°, Lausanne, 1839 à 1841. *Mélanges* de Vinet (Paris, 1 vol. in-8°, 1869), 235 et s. *Revue suisse*, II, 593 et s. *De Montet. Lettres* de Vinet (citées plus loin), II, 56 et s.

de la *Revue suisse* a remarqué que sa prédication consistait dans « une série d'intuitions vivement saisies et admirablement rendues. » Selon Victor Cousin, « sa théologie n'est point raffinée ; c'est celle de Calvin avec les nuances de mysticisme et de tolérance qu'y mêle involontairement la belle âme de M. Manuel. » Vinet, rappelant le mot de Pascal, que « la vraie éloquence se moque de l'éloquence, » vante les arguments lumineux, « la mesure parfaite de l'expression » dans les *Sermons*, et ajoute : « Il n'y a pas de prose d'une simplicité plus originale, ni d'une pureté plus soutenue ; le plaisir qu'elle donne ne s'analyse pas ; on découvre enfin que son charme, c'est la *vérité*, le plus exquis, et, dans un certain degré, le plus rare des mérites. » Les *Sermons* sont effectivement très littéraires, en dépit, ou à cause de la préoccupation de l'auteur d'être compris de tous ; Vinet ne veut en voir que les qualités ; les défauts sont un peu de monotonie et un style souvent fluide et terne.

Les Neuchâtelois, eux, ne sont pas gens d'enthousiasme et de ferveur. Le « Réveil » les effleure à peine. Mais ils auront, pendant la période qui nous arrête, une série de théologiens dignes au moins d'être mentionnés. *H.-F. de Larsche* (1790 à 1822), qui eut, il est vrai, plus de suffisance que de talent, s'était imaginé qu'il y avait en lui l'étoffe d'un grand penseur ; il publia en 1822, un *Essai sur la raison*, où il maltraitait, pour se donner du relief, les philosophes les plus fameux de tous les temps. Un écrivain de la *Bibliothèque universelle* le rabroua comme il convenait, en apprenant au jeune présomptueux que Kant n'avait fait paraître sa *Critique de la raison pure* qu'après cinquante ans de méditations. *M.-S. Dieu de Bellefontaine* (1759 à 1850), un Français d'origine reçu bourgeois de Valangin, desservit, trente-quatre ans durant, l'église des Verrières, et montra autant de modestie que de Larsche avait laissé voir de vanité. Il travailla toute sa vie à une histoire de la prédication dont on connaît de remarquables fragments ; l'ouvrage est resté manuscrit. *Jean Henry*, l'éloquent pasteur de Berlin ; son fils *P. E. Henry*, qui vécut en Allemagne et composa l'une des meilleures biographies de Calvin ; *G.-F. Jaquemot*, qui a écrit trop peu, car il écrivait fort bien ; *Élie-Emer Peters*, un partisan du « Réveil, » bon prédicateur ; *Samuel-Auguste Petitpierre* (1800 à 1831), qui est peut-être l'orateur de la chaire le mieux doué que Neuchâtel ait produit pendant ce siècle ; — tous ces hommes, de mérite inégal mais réel, avaient droit, je pense, à une mention dans ce livre, qui veut non point tout dire, mais au moins tout indiquer.

Il ne m'est pas permis de clore ce chapitre avant d'avoir parlé de Philippe-Albert Stapfer[1] (1766 à 1840), le ministre des sciences et des arts de la République helvétique. A l'exemple de tant d'autres, il a commencé par la théologie pour tomber dans la politique : mais il est revenu à la théologie. Il semble que l'évolution de ses idées religieuses ait été assez lente. Le P. Girard, qui fut son collaborateur — purement nominal, au surplus, — raconte dans ses *Souvenirs* la scène caractéristique que voici : « Je pris congé du ministre (Stapfer)... Notre conversation devint fort grave ; elle roula d'abord sur la première des libertés, la liberté religieuse, et sur le respect que doit avoir un gouvernement pour ses administrés. Ici, il échappa à mon principal une expression du jour que je relevai : Il faut, me dit-il, une religion *positive* pour les peuples. — Et pour nous, fut ma réponse, la religion positive serait-elle inutile? Socrate et Platon l'appelaient du ciel ; sommes-nous plus sages que nos maîtres en philosophie? D'ailleurs la question est de savoir s'il existe une religion positive, et nous deux, comme théologiens, pouvons-nous en douter? J'ai lu avec plaisir votre petit écrit sur la divinité du christianisme, prouvée par le céleste caractère de son fondateur. Souffrez que je vous le rappelle dans cette circonstance. — Là-dessus, la conversation se prolongea un peu. Elle fut calme et amicale. En nous quittant, nous étions pensifs tous les deux. »

Stapfer, établi comme homme de lettres à Paris dès 1804, s'y créa de précieuses relations par son mariage. Sa société fut le monde protestant de la capitale. Ses croyances, qui avaient été à l'origine celles d'un disciple de Kant, devinrent celles d'un disciple du Christ. « Notre ami — c'est Vinet que je cite — jusqu'alors avait vu distinctement, mais d'un peu loin peut-être, Gethsémané et le Calvaire ; il s'en rapprocha davantage ; il respira tout ce qu'il y avait de terreur, de mystère et de deuil dans cette divine histoire ; et son cœur, dès longtemps rempli d'adoration et de tendresse, se brisa aux pieds de l'homme de douleur. » Il ne faut pas prendre à la lettre cette phraséologie précieuse dont Vinet n'a jamais su s'affranchir. La vérité est que Stapfer, simple déiste au début, n'admettait que « pour les peuples » la nécessité d'une « religion positive. » Il se convertit.

[1] *Ph.-A. Stapfer*, par M. R. Luginbühl, Paris, in-8°, 1888 (ce remarquable travail a d'abord paru en allemand). Notice de Vinet en tête des *Mélanges* de Stapfer (on la retrouve dans les *Mélanges* de Vinet lui-même, p. 398 et s.) *Galerie suisse*, II, 384 et s. *Musée neuchâtelois*, 1887. p. 157, 196 (article de M. A. Daguet). *Souvenirs* du P. Girard, l. c. 295. *Revue suisse*, XXII, 216.

Ses articles et ses discours de néophyte attardé ont été réunis, après sa mort, en deux volumes de *Mélanges* (1844). Il avait collaboré à la *Bibliothèque universelle* et au *Semeur*, mais s'était voué bientôt, et presque exclusivement, aux œuvres de propagande religieuse. Sa théologie, qui n'a rien d'original, — il n'a été, en effet, un « grand semeur d'idées » que dans la politique, — s'est appliquée à résoudre le problème insoluble : la réconciliation de la science et de la foi. Son style est celui d'un Allemand qui a beaucoup aimé et pratiqué notre langue; s'il pèche parfois contre le goût, s'il n'est ni très clair ni très sûr, il a, en revanche, de l'ampleur et la poésie. Vinet, admirateur sincère de Stapfer, veut que « cet esprit qui arrivait au fond de tout, fût aussi arrivé au fond de sa langue adoptive, et que ni l'expressive justesse des termes, ni l'intelligence heureuse des mouvements propres à notre idiome, ne se laissent désirer dans les beaux passages. » Dans « les beaux passages, » soit; sont-ils très nombreux[1] ?

CHAPITRE II

Les savants[2].

I. Les sciences expérimentales : A.-P. de Candolle: quelques noms. — II. Un jurisconsulte : P.-F. Bellot.

I

C'est toujours Genève qui tient la tête du mouvement scientifique; cette petite ville continue à doter le monde de grands savants, dont le plus illustre est certainement, au début de ce siècle, AUGUSTIN-PYRAME DE CANDOLLE[3] (1778 à 1841), l'auteur de la *Flore française*,

[1] Dans la Suisse catholique, je ne vois qu'un nom de théologien à signaler, celui du curé de Genève *Jean-François Vuarin* (1769 à 1843), un habile et fécond polémiste (v. *De Montet*).

[2] Voir *Wolf*, *De Montet* et *Galerie suisse*.

[3] *A.-P. de Candolle*, sa vie et ses travaux, par M. A. de la Rive, 1851. *Mémoires et souvenirs* (cités dans le texte). *Galerie suisse*, II, 354 et s. *Wolf*, IV, 349 et s. *De Montet*.

du *Prodromus systematis regni vegetalis*, où il classe et décrit une moitié des végétaux du globe, et d'une quantité d'ouvrages et de travaux qui firent de lui le plus éminent botaniste de son temps. Il a écrit de très intéressants *Mémoires*, publiés par son fils en 1862. Nous y constatons qu'il ne fut pas d'homme plus érudit, plus sage, plus aimable et plus heureux que de Candolle. Le secret de cette belle vie est peut-être dans ces mots de l'éditeur des *Mémoires* : « Personne n'a porté plus loin que lui l'économie du temps dans les affaires insignifiantes. » N'a-t-il pas dit lui-même que la tactique la plus favorable au bonheur comme au talent était de régler son existence de manière à en retrancher tous les moments perdus?

Je ne citerai qu'en passant : *F.-C. Achard*, un chimiste distingué ; le baron *J.-F.-Th. Maurice*, un excellent astronome ; *J.-P. Maunoir*, l'un des oculistes les plus habiles de l'époque : *J.-L.-F.-A. Reynier*, les frères *M.-A.* et *Ch. Pictet*, etc. PIERRE PRÉVOST (1751 à 1839), lui, fut non seulement un physicien émérite, mais un littérateur, dont le doyen Bridel disait : « Il a une façon très originale d'écrire et même de traduire ; il a déjà traduit une partie d'Euripide. » Il a fait mieux que traduire Euripide et divers ouvrages anglais, il a rédigé plusieurs notices très consciencieuses sur des savants de Genève. Sa *Notice* (1805) sur G.-L. Le Sage, en particulier, est une étude biographique des plus attachantes. On y peut reprendre l'abus de détails parfois enfantins. Mais que de renseignements curieux et fort bien présentés ! Quel joli chapitre que celui sur « les qualités morales » de Le Sage !

II

Quelques jurisconsultes nous attendent. Mais un seul d'entre eux a acquis une réputation qui dépassât l'ombre de son clocher : c'est *Pierre-François Bellot* (1776 à 1836), le principal auteur et le commentateur, aussi ingénieux que savant, du *Code de procédure civile* de Genève.

SEPTIÈME PÉRIODE

LA LITTÉRATURE
CONTEMPORAINE [1]

LIVRE I

LE ROMANTISME ET LA POÉSIE

CHAPITRE PREMIER

La vie sociale et intellectuelle depuis la Restauration.

I. La société genevoise; Sainte-Beuve à Lausanne; Neuchâtel. — II. Associations littéraires et scientifiques. — III. Revues et journaux littéraires : la *Bibliothèque universelle* et la *Revue suisse;* la *Suisse romande*, la *Revue de Genève*, etc. — IV. Le mouvement scientifique : Agassiz, Desor, Guyot, J.-A.-S. Pictet, Pictet de la Rive, Thurmann; quelques noms de savants et de jurisconsultes.

I

Les idées anglaises, fort en honneur à Genève avant la Révolution, y subirent une éclipse qui dura pendant toute la période française. Elles reparurent dès la fin de l'Empire. L'influence de l'anglicanisme

[1] *Revue des principaux écrivains de la Suisse française*, par M. A. Daguet (dans l'*Émulation* de Fribourg, V, 1 et s., 65 et s., 325 et s., 360 et s.; cette étude a été aussi publiée à part). *Genève et ses poètes*, 259 et s. *Écrivains nationaux* d'Eug. Rambert (Ire série : *Genève*), Genève, in-12, 1874. *Écrivains de la Suisse romande*, du même, Lausanne, in-12, 1889. *Le mouvement littéraire dans la Suisse romande*, par H.-F. Amiel, Genève, in-12, 1849. *Les poètes vaudois*, de M. A. Vulliet, 57 et s., et nos diverses anthologies romandes (*Poésies genevoises*, *Anthologies* des poètes

fut surtout décisive sur les mœurs. La société de la Restauration put être brillante par l'intelligence; elle fut ennuyée et maussade. La pléiade de savants et de lettrés qui répandait un si vif éclat sur la glorieuse cité ne parvenait point à guérir l'esprit genevois de cette rechute d'austérité. Pyrame de Candolle, le grand botaniste, s'étant mis à rimer pour émoustiller ses concitoyens de la ville haute, y perdait ses fleurs de rhétorique. Étienne Dumont et Bonstetten, qui n'étaient point de tempérament mélancolique, les frères Pictet, Lullin de Chateauvieux, Guillaume Favre, Sismondi, le syndic Rigaud, le jurisconsulte Bellot, l'Italien Rossi, qui fut professeur de droit à l'Académie, le philhellène Eynard, tous ces gens de talent et de science ne s'amusaient pas beaucoup plus que les autres. Je trouve, dans l'*Album littéraire* (nº de septembre 1833), qu'avaient fondé le poète Blanvalet et quelques amis, cette exacte et piquante peinture de la Genève mondaine d'alors : « L'Angleterre nous a inoculé ses raoûts raides et ennuyeux... Une révolution s'est opérée dans nos mœurs et dans nos usages..... Les dames sont assises tout autour de l'appartement; point de conversation générale; chacune d'elles cause à demi-voix avec sa voisine, à moins que quelque vieux célibataire, héritier de notre ancienne politesse, ne soit debout devant ces dames, se mettant en tiers dans leur conversation, tout en buvant à petits coups la tasse de thé qu'il tient à la main. Les hommes faits, restés autour de la cheminée ou relégués dans quelque coin du salon, y forment un cercle, et, comme dans leur club, y causent, à haute et intelligible voix, politique, hausse et baisse des fonds, agriculture et industrie. Les jeunes gens se tiennent au milieu de la chambre, sous le lustre, et passent gaîment leur temps à considérer le fond de leurs chapeaux, à ôter et remettre leurs gants, à rajuster leur cravate à l'aide de la glace voisine; puis, ils échangent quelques paroles sur le mérite respectif des acteurs, des chevaux et des chiens célèbres... Et cela s'appelle s'amuser! »

Louis Simond, dans son *Voyage en Suisse*, n'a pas tracé un tableau plus flatteur de la vie sociale à Genève[1] : « Les femmes assises les

vaudois et des poètes neuchâtelois, *En pays romand, Chants du pays*, etc.) *Genève et les rives du lac Léman*, de R. Rey, 188 et s., 320 et s. *Souvenirs* de Juste Olivier (dans les *Œuvres choisies*, Lausanne in-12, 1879, I, 3 et s.). *Souvenirs* de Ls Vulliemin, Lausanne, in-12, 1871. Voir, au surplus, les notes bibliographiques ci-après. — M. *A. de Montet* a bien voulu me communiquer de précieux renseignements biographiques pour ceux d'entre les écrivains genevois et vaudois qui ne figurent pas dans son *Dictionnaire*.

[1] La ville basse était cependant moins gourmée et moins morne que la ville haute; nous l'avons vu en parlant du *Caveau genevois* (v. p. 290).

unes à côté des autres ont l'air de causer, bâillent en cachette derrière leurs mouchoirs, changent de place sous quelque prétexte pour aller s'ennuyer dans un autre coin... Les hommes, en groupe dans le milieu de l'appartement, débitent les nouvelles du jour. » Les *Menus propos* de Tœpffer ne sont pas moins vifs; ils sont plus connus et je puis me dispenser d'y prendre des citations. La Genève aristocratique de Simond, de Tœpffer et de l'*Album littéraire* n'avait pas changé beaucoup, au moment où éclata la révolution de 1846, qui enleva le pouvoir aux anciens maîtres de la ville, réorganisa l'État dans un sens démocratique, mais ne réussit point à étouffer l'esprit de caste. A Genève, comme à Lausanne et Neuchâtel, nous avons encore tout un petit monde dont les titres et les prétentions n'ont point désarmé, et qui se cloître, et qui boude, et qui fronde, et qui se survit tant bien que mal, condamné d'ailleurs à suivre tôt ou tard le courant des idées modernes ou à périr dans son noble isolement. Les membres les plus distingués de cette société ont, j'ai hâte de l'ajouter, renoncé depuis longtemps à n'être que d'inutiles débris d'une époque disparue : ils travaillent, ils luttent, ils ont du talent comme de vulgaires plébéiens.

C'est dans l'atmosphère morose de cette Genève anglicanisée que dut naître et respirer le romantisme. C'est à travers tous ces gens sérieux, physiciens, économistes, légistes, savants de toute sorte, qu'il eut à se frayer un chemin. « Qu'est-on à l'âge d'homme, quand on est de glace à vingt ans? » s'écriait Rossi, en parlant des jeunes Genevois. On abandonna à quelques têtes chaudes, auxquelles on ne ménagea point les douches, le soin de renouveler la poésie, de vivre — ou de mourir, hélas! — pour les beaux yeux de la Muse. M. H. Fazy a exprimé une incontestable vérité quand il a dit « que les pays de Vaud et de Neuchâtel ont toujours mieux compris et apprécié les genres purement littéraires que l'austère Genève. » Amiel avait gémi déjà sur « l'impopularité de la poésie, qui paraît perpétuellement exotique » dans la ville de Rousseau. M. A. Thourel, l'auteur d'une *Histoire de Genève*, écrivait plus crûment, dans une lettre-préface à la première édition des *Poèmes helvétiques* d'Albert Richard : « Les actions de la poésie indigène s'y cotent en baisse ; si elle est libérale et forte, elle ne s'y cotent plus. » M. E. Julliard, paraphrasant naguère deux alexandrins d'*Athalie*, remarquait malicieusement :

> Au moindre des savants tu donnes la pâture,
> Mais ta bonté s'arrête... à la littérature.

Lausanne n'était pas plus Lausanne du temps de Voltaire, que Genève n'était la Genève des Délices. La capitale vaudoise aurait-elle perdu, avec ses baillis, quelque chose de son insouciante et paresseuse gaîté? La liberté lui avait imposé des devoirs, et le devoir ne fait pas danser. Tout le mouvement littéraire vaudois se concentra autour de l'Académie, école sévère, où enseignèrent, avant 1845, Ch. Monnard, Vinet, Juste Olivier. Le terrain était peut-être moins mauvais à Lausanne qu'à Genève pour le romantisme. Le génie du lieu est amoureux d'indolence et de rêve; mais il ne s'ouvre pas aisément aux influences extérieures, il n'est point curieux, il faut en quelque manière l'arracher de force à son oisiveté contemplative.

Le séjour de Sainte-Beuve à Lausanne, pendant l'hiver de 1837 à 1838, est, ce me semble, un fait très important dans l'histoire de la littérature vaudoise; l'auteur de *Joseph Delorme*, des *Pensées d'Août*, étendit l'horizon, enhardit le goût d'un petit peuple fort timide dans les questions d'art. Juste Olivier s'était lié avec Sainte-Beuve en 1830; il lui avait fourni des notes sur quelques-uns de nos écrivains, entre autres sur Vinet; la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1837 annonçait au public français, sous la signature du critique déjà célèbre, qu'il y avait des poëtes, des lettrés et un grand homme à Lausanne. Peut-être les éloges que Sainte-Beuve distribuait ainsi n'étaient-ils pas tout à fait désintéressés et devaient-ils servir à lui ménager un bel accueil là-bas. On savait, en effet, qu'il avait entrepris un ouvrage sur *Port-Royal;* Olivier venait de suggérer à quelques gros personnages l'idée d'appeler Sainte-Beuve à l'Académie pour y donner un cours sur la vénérable maison religieuse. Les pourparlers ne traînèrent point, quoiqu'il fallût de l'audace pour présenter aux bons Lausannois un professeur étranger, que précédait une réputation inquiétante et qu'on ne voyait pas sans étonnement s'attaquer à Port-Royal.

Étudiants, pasteurs, rentiers, membres du gouvernement, et les demoiselles de Lausanne, et les dames, tout le monde courut néanmoins l'entendre. Ce n'est pas qu'il eût exercé, dès le début, un attrait irrésistible. Et puis, Paris tremblait un peu devant cette province inconnue, où il devinait des préventions. « Il arrivait — je cite Olivier — la tête enfoncée dans son vieux manteau de poëte, et montait les degrés de la chaire, je crois bien avec le même sentiment qu'une chaire m'a toujours causé pour ma faible part..., mais que j'ai vu non moins fort chez des hommes supérieurs, chez Mickiéwicz entre autres, qui me disait, le jour de sa première leçon, aussi à Lau-

sanne : Il me semble que je monte à l'échafaud. » Le Parisien avait l'émotion courte et la gêne passagère. Au reste, son cours, écrit et rédigé d'avance, ne coûtait que la peine de le débiter. Incisif, abondant, minutieux, descendant jusqu'au fond du sujet, le tournant et le retournant, Sainte-Beuve ne plut d'abord qu'à une partie de son public. Les mécontents — il y en avait bien une centaine sur trois cents auditeurs — l'eussent voulu plus accessible et plus pétillant, moins sévère et plus éloquent. Il faut avouer que Saint-Cyran et la mère Angélique ne sont point divertissants, que la vie et la doctrine de Port-Royal repoussent plutôt qu'elles ne séduisent le commun des mortels. Les hommes marquants des deux partis, radical et conservateur, — Druey et Vinet en tête — appréciaient fort le talent de Sainte-Beuve. Quelques railleurs, comme il s'en rencontre partout, s'amusèrent à parodier dans les cafés les leçons du maître, à travestir en personnages de bouffonneries Lancelot, le docteur Singlin et les autres. Quelques consciences austères ne surent point pardonner au professeur une certaine désinvolture qui détonait à l'Académie et qui était tout simplement de la spirituelle vivacité française. Cependant Port-Royal fit ou refit peu à peu la conquête de quelques admirations perdues en chemin ou déconcertées un moment. Vers la fin du cours, Lausanne n'eut plus qu'un regret et une crainte : Sainte-Beuve allait partir, la France ne le redonnerait plus de sitôt.

Ajoutons que des âmes naïves avaient entrevu la conversion possible de Sainte-Beuve. N'exposait-il pas, avec une ardeur communicative, les doctrines des solitaires de Port-Royal ? N'était-il pas un commencement de janséniste ? Or, de Jansénius à Calvin, la distance n'est pas infranchissable. Nous aurons donc toujours des arrière-pensées de prêcheurs ! Lui subissait, avec une complaisance à peine ironique et une politesse charmante, le siège de ses doutes. Sous cape, « il riait et se gaudissait, » nous dit Rambert. Il était déjà le sceptique déterminé des années de vieillesse. Et je me demande si, plus tard encore, il ne s'est pas égayé aux dépens de ceux qui le harcelaient de leurs prédications importunes ou discrètes. Ainsi garde-t-il, avec Vinet qu'il estimait fort mais dont le zèle religieux, tout enveloppé de formes insinuantes, l'embarrassait quelquefois, un ton qui n'est point naturel sous la plume du fameux lundiste. Je ne puis considérer ses déclarations en apparence les plus pénétrées comme des preuves d'un effort sérieux ou sincère vers la foi. La terre l'intéressait bien autrement que le ciel, et je vois son malin

sourire quand il écrivait des choses aussi édifiantes que celles-ci, après la lecture d'un article de Vinet dans la *Revue suisse* : « On achève la dernière page en regardant là-haut. »

La vie parisienne, dans laquelle il rentra sans tristesse, n'effaça point les souvenirs de Lausanne. Des lettres, plusieurs poésies, quelques articles et de nombreux passages de ses *Lundis* montrent que sa sympathie pour la Suisse a été durable. Il y a mieux : l'hiver qu'il consacra au pays de Vaud ne fut pas sans profit pour le réveil intellectuel de cette contrée. Sainte-Beuve était la France nouvelle ; il avait les audaces, les curiosités, les raffinements d'un grand artiste. On se familiarisa insensiblement avec des idées et des goûts littéraires que l'on condamnait ou ignorait avant son arrivée. On s'habitua dans la suite à consulter ses arrêts, à noter ses évolutions, à s'approprier quelques-uns de ses enseignements ; on s'intéressa surtout, à cause de lui ou par lui, à la vigoureuse floraison du romantisme. L'eût-on fait, si on ne l'avait connu de près, au cours sur Port-Royal ?

Lausanne demeure, jusqu'en 1845, la ville académique par excellence. L'Académie absorbe tout, gouverne tout, façonne la société, dirige la politique. A la longue, cette tutelle devint fatigante. La Révolution de 1845 visa moins peut-être les conseillers d'État dans leurs fauteuils que les professeurs dans leurs chaires.

La vie sociale et littéraire n'offre à Neuchâtel aucun trait bien caractéristique. La mode y était à l'ennui comme à Genève. Ne sait-on point, par exemple, que les séances de l'improvisateur de Pradel furent interdites, parce qu'on s'y amusait trop ? Des savants d'ailleurs, comme Agassiz, des peintres comme de Meuron et Robert, y éclipsent les écrivains, tous de second ou de troisième ordre. La littérature ne gagnera pas même beaucoup à la fondation de l'Académie en 1839 ; qu'y vient-on chercher, sinon la science d'Agassiz, puis celle d'Arnold Guyot, et un peu de théologie ?

Les années 1845 à 1848 apportèrent de profonds changements à la situation politique de la Suisse. Une revision de la Constitution fédérale se fit dans le sens unitaire, après la malheureuse équipée du Sonderbund. Les cantons de Genève, de Vaud, de Fribourg et du Valais renversèrent leurs gouvernements conservateurs et marchèrent désormais — la métamorphose fut de courte durée dans les États catholiques — avec le parti radical, plus jeune, plus vigoureux, plus entreprenant. Neuchâtel, de son côté, rompit violemment les liens qui l'unissaient à la Prusse. Une ère nouvelle s'ouvrait pour notre pays ; elle n'est pas close.

II

La Suisse donne presque partout, à partir de 1830, le spectacle d'une véritable course au progrès. Je songe ici non seulement aux institutions politiques, sur le mérite desquelles on peut disputer, mais à l'essor intellectuel que nul sans doute ne voudrait déplorer ou nier. Ce n'est pas de notre époque, si libre, si laborieuse, avec ses élans et ses générosités, avec sa belle passion de tout comprendre et de tout résoudre, ce n'est pas d'elle que Louis Vulliemin eût dit ce qu'il écrivait de la fin du XVIIIme siècle : « Les gouvernements prêtaient peu d'appui aux gens de lettres. Ils craignaient pour leurs privilèges et redoutaient tout mouvement. Les études historiques leur paraissaient surtout dangereuses. » Le monde est renversé. Dorénavant, l'initiative officielle et privée se manifeste avec une réjouissante activité dans tous les domaines de l'intelligence, et c'est précisément de ces « dangereuses sciences historiques » qu'on s'occupera le plus, avec une indépendance d'esprit, un sens critique, un amour de l'exactitude qui ne permettraient pas d'appliquer à nos historiens le fameux « conspirateurs contre la vérité » de J. de Maistre. La Société d'histoire de la Suisse romande est créée en 1837. Ses principaux membres fondateurs sont : L. Vulliemin, le Dr Berchtold, le doyen Bridel, M. Daguet, de Gingins-La-Sarra, le général de Laharpe, Ch. Monnard, Juste Olivier. Elle est destinée à « offrir un centre aux amis de l'histoire répandus dans le canton de Vaud et dans les cantons qui parlent la langue française. » Elle a vécu, elle a prospéré, elle prospère, publiant presque chaque année un volume de mémoires substantiels ou de documents précieux, l'*Histoire du comté de Gruyère* d'Hisely ou le *Mireour du monde*, les études de Gingins-La-Sarra ou celles d'Eugène Secrétan, les résultats des savantes recherches de F. de Charrière ou de M. J. Gremaud.

Les Genevois resteraient-ils en arrière? Le supposer, ce serait peu les connaître. Mais ils aiment à vivre de leur propre vie, ils sont genevois bien plus que romands ; ils travaillent pour leur compte. La Société d'histoire et d'archéologie de Genève, fondée en 1837, constituée en 1838, a fourni une longue et brillante carrière ; j'ai eu trop souvent à mettre à contribution ses *Mémoires et documents*, pour qu'il soit nécessaire de revenir sur son œuvre. L'Institut national genevois des sciences, des lettres, des beaux-arts et de l'agriculture, a, non pas des visées plus ambitieuses, mais des buts plus divers.

Établi par une loi du 7 mai 1852, divisé en cinq sections qui ont rivalisé de zèle, il a inséré dans son *Bulletin* et ses *Mémoires*, sans parler d'autres travaux qu'il n'y a pas lieu de signaler ici, une quantité de monographies et de documents indispensables à quiconque tentera d'écrire l'histoire politique ou littéraire de Genève.

La Société d'histoire de Neuchâtel a lancé, en 1864, le premier fascicule du *Musée neuchâtelois;* elle a persévéré : une trentaine de volumes attestent son zèle intelligent. A Fribourg, le Dr Berchtold, Hisely, M. A. Daguet, se livrent avec succès aux études historiques; une Société d'histoire, moins active que ses sœurs de la Suisse romande, y a publié ses *Archives* qui comptent actuellement quatre volumes. Le Valais ne sort pas de sa léthargie. Le Jura bernois, au contraire, voit se former, en 1847, la Société jurassienne d'émulation dont les *Actes* sont parvenus à leur tome trente-sixième. Et n'oublions pas les entreprises individuelles — en dehors des revues et journaux, — les *Étrennes nationales* de Gaullieur, les *Étrennes genevoises* de Roget, et des *Étrennes* et des *Esquisses neuchâteloises*, et des *Étrennes fribourgeoises*, et toute cette littérature locale qui a son prix !

Bien mieux, la jeunesse entend suivre — joyeusement — ses aînés. En 1806, Ch. Monnard et quelques amis se réunissent, et la plus ancienne de nos sociétés d'étudiants suisses, la Société de Belles-Lettres est née; elle a survécu, elle survivra encore à bien des générations. La Société de Zofingue, qui n'est pas essentiellement romande comme Belles-Lettres, ni exclusivement littéraire, fête son baptême en 1819 : soixante-dix anniversaires, célébrés par de gais *studiosi*, toujours plus nombreux, témoignent de la vitalité de Zofingue. L'Helvetia, arborant hardiment le drapeau radical, se recrute à l'origine parmi les Zofingiens qui veulent faire de la jeunesse universitaire une avant-garde pour le bon combat du progrès. La Société des Étudiants suisses enfin rassemble les jeunes gens de confession catholique. Toutes ces associations possèdent leurs *Revues*, où la plupart de nos écrivains et de nos hommes d'État ont brûlé leur première poudre. Toutes aiment d'un égal amour la patrie et les lettres. Toutes chantent avec le même enthousiasme le *gaudeamus igitur* de la vingtième année. Se scandalisera-t-on de les trouver mentionnées dans une histoire littéraire? Elles sont de libres et d'allègres écoles où les talents éclosent et s'apprêtent à mûrir. Elles s'inspirent d'un besoin d'émulation et d'une pensée de solidarité. Si elles ne produisent pas de chefs-d'œuvre, elles en préparent peut-être. Que demanderions-nous de plus?

III

Notre histoire littéraire doit beaucoup à quelques robustes et courageuses revues, qui ont tout bravé, débuts pénibles, indifférence du public, sacrifices pécuniaires, critiques des uns, hostilité des autres, pour doter la Suisse de publications qui tiennent un rang honorable parmi les périodiques modernes. On se souvient que la *Bibliothèque britannique* (v. p. 376) se transforma en 1815, et devint la *Bibliothèque universelle*, qui parut en deux séries, l'une consacrée aux questions de philosophie, d'histoire et de littérature, l'autre aux sciences expérimentales. Les deux séries furent réunies, puis séparées de nouveau. Je ne parlerai ici que de la *Bibliothèque universelle*, revue littéraire. Elle fut, jusqu'en 1836, assez peu hospitalière aux lettres pures; c'est la *Bibliothèque britannique*, prenant comme champ d'étude l'Europe au lieu de l'Angleterre. La Suisse romande lui fournit presque tous ses collaborateurs : Pictet de Rochemont, de Candolle, Sismondi, Dumont, Lullin de Chateauvieux; elle ne lui fournit pas le sujet d'un article de quelque importance.

Petit-Senn raillera plus tard, avec raison, ce parti pris de cosmopolitisme : « *Bibliothèque universelle de Genève!* Cette dénomination nous surprendrait peu en France, où tous les journaux sont *complets*, toutes les revues *universelles*, et où les recueils les plus modestes dans le genre s'intitulent simplement *européens;* mais chez nous, où la science et le talent ont leur pudeur et leur probité, ces mots : *Bibliothèque universelle* font une singulière dissonance à notre oreille. » Il lui reprochera encore de proscrire de ses pages « la religion et la poésie, » — un reproche qui n'était pas tout à fait justifié. Mais quoi! on désirait un « journal général, du même genre que ceux dont l'Angleterre présente de si bons modèles, » — une revue encyclopédique. Toujours l'anglicanisme genevois! Dès 1836 cependant, la littérature, même suisse, gagne du terrain.

La *Bibliothèque* n'est pas, au surplus, qu'un vulgaire bulletin de nouvelles littéraires. Elle ne se borne pas à enregistrer des faits; elle a volontiers des allures militantes. Il faut la voir battre en brèche le romantisme « dont les magnifiques théories n'ont rien produit. » La direction du journal se vante, en 1848, d'avoir été un des « organes de la résistance » au mouvement de 1820 et 1830. Joël Cherbuliez se constitue l'interprète indigné de la réaction « contre un Lamartine réhabilitant Robespierre, un Michelet déclarant le christianisme usé, stérile, mort. »

Une entreprise concurrente, plus nationale et plus littéraire, la *Revue suisse*, fut mise en train par un imprimeur avisé de Lausanne, Marc Ducloux. Elle se suffit rapidement à elle-même. M. Ch. Secrétan en a été le premier directeur. Ses fonctions, qu'il résigna en 1839, passèrent à Fréd. Chavannes et F. Espérandieu. Vinet, Juste et Caroline Olivier surtout, devinrent les piliers de la *Revue* (Olivier en fut même le propriétaire de 1845 à 1855). Une collaboration anonyme, celle de Sainte-Beuve, ajouta, deux ans durant, un attrait inappréciable aux cahiers mensuels de ce recueil. Olivier avait demandé à son ami des nouvelles pour la chronique parisienne. Sainte-Beuve fit mieux que d'envoyer des notes ; il se chargea d'une correspondance régulière, à condition qu'on « la mît comme rédigée par un compatriote. » Tâchez, « mon cher Olivier, écrivait-il, de fonder là-bas quelque chose, un point d'appui quelconque, un organe à la vérité... Osez seulement ! » La *Revue suisse* osa. Profitant de son incognito, Sainte-Beuve y disait ce qu'il ne pouvait aisément dire à Paris, ne ménageant à personne les coups d'épingle et les coups de boutoir. C'était là, pour lui, un asile de sincérité ou de révolte. Sa collaboration cessa en juillet 1845, lorsque Juste Olivier abandonna la *Revue* à un éditeur neuchâtelois pour aller chercher à Paris le pain que la révolution vaudoise lui avait enlevé. Le poète des *Chansons du soir*, assisté parfois de sa femme, continua les chroniques parisiennes, jusqu'à la fusion de la *Revue suisse* avec la *Bibliothèque universelle*, soit jusqu'à la fin de l'année 1861.

On trouvera dans ses lettres et dans celles de Sainte-Beuve une mine inépuisable, et rare, et d'ailleurs peu exploitée jusqu'ici, de renseignements sur l'histoire de la littérature française pendant une période de près d'un quart de siècle. Des études littéraires et biographiques, des travaux d'histoire et de philosophie, des œuvres d'imagination comme l'émouvante nouvelle de Mme Olivier : L'*honneur et l'argent*, ou le *Malessert* de son mari, ou les récits d'un « Charles d'Autigny » qui était le pseudonyme du couple Olivier, — tout cela semblait justifier les espérances auxquelles on se livrait en tête du premier fasicule du tome VII : « Lorsqu'un recueil de ce genre a pu se soutenir ici, sans autres ressources que celles qu'il trouve en lui-même, dans le milieu où il est né, sans autre protection, sans autre dépendance que celle du public, on peut bien augurer de son avenir. »

La *Revue suisse* disparut après vingt-quatre ans d'existence. Les éditeurs annoncèrent sa mort à la fin du volume de 1861 : « Dès

longtemps, plusieurs circonstances nous avertissaient que l'heure était venue de réaliser, dans le domaine littéraire, ce qui, dans la Suisse de ces dernières années, a été tenté avec succès dans la sphère politique. Les barrières qui séparaient les cantons voisins s'abaissent de jour en jour. Une plus grande communauté de vie s'établit entre eux... Pourquoi nos forces littéraires resteraient-elles disséminées dans deux publications du même genre et qui poursuivent le même but? » La *Revue suisse* se fondit donc, en 1862, avec la *Bibliothèque universelle*. La *Bibliothèque universelle et revue suisse*, placée, dès 1866, sous la direction de M. E. Tallichet, qui a su la faire prospérer, est moins cosmopolite que l'ancienne *Bibliothèque universelle*, moins nationale que la *Revue suisse*. Elle est bien romande par le ton général et par ses collaborateurs qui sont, la plupart, des Genevois, des Neuchâtelois et des Vaudois. Une de ses spécialités — et l'un de ses incontestables mérites — est son système de chroniques mensuelles qui résument le mouvement intellectuel de tous les grands pays de l'Europe.

On a maintes fois essayé de donner des rivales à la *Bibliothèque universelle et revue suisse*, qu'on jugeait ou bien trop « universelle, » ou bien trop réfractaire aux idées modernes en matière d'art, de philosophie et de politique. Ces tentatives ont échoué; je ne rappellerai que les noms de deux revues qui promettaient et que le public n'a point soutenues : la *Suisse romande* (1885) et la *Revue de Genève* (1886), toutes deux lancées par des « jeunes, » toutes deux mortes au bout de l'année. Le *Semeur* [1], fondé en 1887, mais plus parisien que suisse, a eu moins de malchance et aura sans doute longue vie.

Dans les cantons catholiques, nous avons à signaler trois journaux littéraires : deux d'entre eux n'ont eu qu'une courte existence; le troisième promet de durer. L'*Émulation* (l'ancienne) de Fribourg parut de 1841 à 1843; M. A. Daguet, le Dr Berchtold, N. Glasson, Louis Bornet, lui donnaient de bonne prose et, par-ci par-là, de bons vers. L'*Émulation* (nouvelle) alla de 1852 à 1856. Les mêmes écrivains s'y retrouvent, avec quelques excellentes recrues : Pierre Sciobéret, Eulalie de Sénancour — fille de l'auteur d'*Obermann* et Fribourgeoise par sa mère qui était une demoiselle Daguet, — le

[1] Le *Semeur* de Paris, qui parut dès 1831 et qui dura près de vingt ans, avait en Suisse la plupart de ses collaborateurs : Lèbre, Sayous, Ch. Secrétan, de Félice, Vinet, Alb. Rilliet, etc.

Franc-Comtois Max Buchon, traducteur d'Hebel et de Gothelf, et poète de la vie rustique. Je reviendrai sur presque tous ces noms. Il faut dire ici que Mlle de Sénancour, qui fut plus tard le mentor trop peu écouté de son neveu Étienne Eggis, adressait à l'*Émulation* de jolis contes et des causeries spirituelles ; ses pages sur « l'influence du costume » seront toujours lues avec plaisir, sa réhabilitation de Voltaire (*L'accusé Voltaire*) est vivement écrite et sagement pensée ; il y a là de la finesse, de l'originalité et de l'entrain. Max Buchon, lui, faisait connaître les romans de Jérémias Gothelf et scandalisait un peu ses lectrices en chantant les *Deux commères* en strophes qui n'avaient rien de fleuri, ou le *Cochon* en vers robustes et savoureux.

Le *Mémorial de Fribourg*, qui se publia dès 1854, et qui était essentiellement historique, eut le même destin que l'*Émulation*. Aujourd'hui, Fribourg et le Valais ont leur organe, la *Revue de la Suisse catholique ;* ses tendances confessionnelles nettement affirmées ne l'empêchent point de faire une place à la littérature.

IV

Ce n'est pas la science qui périclitera jamais dans notre Suisse romande. Neuchâtel devint, en 1839, grâce à la fondation de son Académie, la rivale scientifique de Genève. Louis-Jean-Rodolphe Agassiz[1] (1807 à 1873) s'y était établi en 1832 ; il y resta jusqu'en 1846 et passa le reste de sa vie en Amérique. Son enseignement avait attiré de nombreux élèves à la jeune Académie ; ses ouvrages en firent un des naturalistes les plus éminents de l'Europe. Ses *Recherches sur les poissons fossiles*, ses *Études sur les glaciers*, puis son *Système glaciaire*, furent et sont considérés comme des travaux de premier ordre, pleins de faits nouveaux et de vues originales. C'est dans le dernier de ces livres qu'on trouve l'admirable hypothèse d'une période glaciaire, hypothèse admise par toute la science moderne. Le chef-d'œuvre de la maturité d'Agassiz, l'*Espèce et les classifications*, qui parut d'abord en anglais, renferme une quantité d'ingénieux aperçus sur la classification des animaux ; Agassiz y a

[1] *Revue des Deux-Mondes*, août 1875 (étude de M. E. Blanchard). *Bibl. universelle*, 3me période, XXX, 449 et s. ; XXXI, 116 et s. (biographie par M. A. Glardon). *Louis Agassiz, sa vie et sa correspondance*, par Mme E.-C. Agassiz (traduit de l'anglais), Neuchâtel, in-8°, 1886. *Album litt. de la Suisse romande*, V, 1 et s. *Galerie suisse*, III, 209 et s.

repris la méthode et les idées de Cuvier. Son ami et collaborateur *Édouard Desor* (1811 à 1882) était d'origine allemande; naturalisé Neuchâtelois, il servit et honora pendant de longues années sa nouvelle patrie. Ses nombreux récits d'ascensions, en particulier ses deux volumes d'*Excursions et séjours dans les glaciers*, — je laisse de côté ses études d'un intérêt purement scientifique — ont de l'aisance, de la fraîcheur et de la vivacité. « On cause volontiers, disait Desor, de ce que l'on aime; » j'ajouterai qu'il cause très bien, comme un savant qui serait à la fois un humoriste et un poète. *Arnold Guyot* (1807 à 1884), qui professa, comme Agassiz, à Neuchâtel puis en Amérique, s'est efforcé, dans sa *Création*, de concilier les données de la science avec celles de la cosmogonie biblique. *Léo Lesquereux* (1806 à 1889), auquel Fritz Berthoud a consacré, dans le *Musée neuchâtelois*, une émouvante étude — ses dernières pages, — Léo Lesquereux a conquis une grande réputation parmi les botanistes et les paléontologistes des deux mondes, par ses remarquables travaux sur la formation des tourbes et sur les plantes fossiles; ses *Lettres d'Amérique*, insérées dans la *Revue suisse*, sont, d'autre part, une fort intéressante lecture.

Ces hommes, dont notre pays peut être fier, ont, un moment, éclipsé ou suivi de très près leurs émules de Genève; mais Genève, mais le canton de Vaud, mais le Jura bernois, ont enrichi les sciences expérimentales de précieux travaux. Voici *J.-A.-L. Pictet* (1795 à 1865), auquel la zoologie et paléontologie doivent tant; voici le fameux physicien *A.-A. Pictet de la Rive* (1801 à 1873); voici encore *Édouard Claparède* (1832 à 1871) et ses travaux sur l'embryogénie des animaux inférieurs, *Alphonse Favre* (1815 à 1890) avec ses *Recherches géologiques*; voici parmi les Vaudois, *B. Delessert* (1773 à 1847), bien connu comme botaniste et conchyologue; voici l'anatomiste *H. Hollard;* voici *Fréd. Troyon*, l'auteur de l'*Homme fossile*, et l'archéologue distingué, qui fut en quelque sorte, l'inventeur des *tumuli*. J'en passe, et d'aussi distingués. Mais il m'en coûterait de ne point nommer le Jurassien *Jules Thurmann* (1804 à 1855), un géologue éminent et un fin lettré.

J'ajoute à ce chapitre, à titre d'appendice, un bout d'alinéa consacré aux jurisconsultes de nos cantons romands. Quelques-uns de nos légistes veulent au moins être signalés. Ainsi le Genevois *Pierre Odier* (1803 à 1859), auquel on est redevable d'importantes études, qui ont fait autorité, sur le contrat de mariage et le régime hypothécaire. Le Vaudois *Ch.-J.-G.-B. Secrétan* (1784 à 1858) a écrit

un ouvrage estimé : *Remarques sur le Code civil du canton de Vaud*. Le Neuchâtelois *Henri Jacottet* (1828 à 1878) a laissé un commentaire abondant et lucide de la législation civile de son petit pays. Il y aurait encore à citer *Henri Brocher*, qui s'est occupé avec beaucoup de compétence des questions de droit international, *H. Carrard*, et d'autres. Ces quelques notes montrent du moins que la Suisse française n'est indifférente à aucune des branches de l'activité scientifique et que, dans tous les domaines, elle a produit des œuvres de valeur et des hommes de talent.

CHAPITRE II

Le romantisme et ses poètes[1].

I. Le romantisme en Suisse. — II. Les romantiques de Genève : Charles Didier: un Malfilâtre genevois : J.-J. Galloix et ses *Méditations lyriques;* Étienne Gide; André Verre; Jules Mülhauser; H. Blanvalet et ses *Poésies complètes.* — III. Les romantiques vaudois : Frédéric Monneron; Albert Richard et ses *Poèmes helvétiques;* Juste Olivier, le poète et l'historien national. — IV. A Neuchâtel : A. Ramus et H.-Fl. Calame. — V. Un romantique fribourgeois : Étienne Eggis.

I

Charles Didier écrit de Paris, en 1830, « qu'il entend marcher avec son siècle. » La Suisse romande voit se constituer, vers la même époque, un parti littéraire, qui, lui aussi, veut « marcher avec son siècle, » courir sus aux classiques. Les flonflons du Caveau genevois, l'éclectisme de la *Société littéraire* de Genève, la poésie artificielle des versificateurs de l'Empire, ne suffisent plus à la jeune génération. Tout ce qui a vingt ans « fait sa caisse intellectuelle, » a dit Marc-Monnier, et la trouve horriblement vide. L'aimable épicuréisme des rimeurs légers, Gaudy-Le Fort, Cougnard, Chaponnière, Petit-Senn même, la sagesse peu lyrique des rimeurs plus graves, Bridel ou J.-L. Mallet, ne pouvaient qu'attirer des sceptiques ou que faire som-

[1] J'ai publié, dans la *Nouvelle Revue* (nos des 15 juin et 1er juillet 1889), une étude : *Le romantisme et ses poètes dans la Suisse française;* je l'ai mise à forte contribution pour ce chapitre, qui n'en est pas moins nouveau sur bien des points.

meiller des gens rassis. Il s'agissait bien, pour les adolescents nés avec le siècle, d'aligner des refrains légers ou des alexandrins monotones. Plusieurs avaient étudié dans les Universités d'Allemagne. Quelques-uns puisèrent la théorie du doute universel et du désespoir final dans les systèmes obscurs mais hardis des métaphysiciens de Germanie. D'autres, moins épris des grands problèmes, se contentèrent de lire Schiller, Gœthe, Wieland, tous ces romantiques avant la lettre. D'autres enfin, séduits par le génie chaleureux de Corinne, gagnés par la belle mélancolie de René, se bercèrent d'idéals que la vieille littérature était incapable de satisfaire. Tous descendirent en eux-mêmes et laissèrent chanter leur âme. Je ne crois pas qu'il faille attribuer beaucoup d'importance, au point de vue de leur effet sur nos écrivains indigènes, à certaines circonstances que je signalerai cependant : la cour de Mme de Staël à Coppet, le séjour de lord Byron à la villa Diodati près de Genève, la nation suisse unie et libre désormais. Les origines du romantisme sur le sol helvétique sont moins extérieures. Au reste, Coppet ne prétendait exercer d'action que sur la France, Byron n'était qu'un voyageur s'attardant aux bords du Léman, le pacte fédéral de 1815 ne devait inspirer que des hommes d'État. Ce furent les livres, non pas les événements, qui donnèrent des disciples à Lamartine et à Victor Hugo. Ajoutez à cela, si vous voulez faire du chauvinisme littéraire, qu'en fin de compte le romantisme a été importé en France par Rousseau et Mme de Staël. Le romantisme suisse n'en est pas moins un reflet, rien de plus.

Lorsque parurent les *Méditations*, lorsque, plus tard, l'auteur des *Orientales* et ses amis lancèrent leurs manifestes et prirent d'assaut le vieil art poétique, il y eut en Suisse une bonne demi-douzaine de jeunes enthousiastes, tout prêts à confesser la foi nouvelle. Albert Richard ne craindra pas de mettre, en 1835, ses *Poèmes helvétiques* sous la protection de Victor Hugo, et de déclarer fièrement :

Jadis, marchant sous la mitraille,
Lorsqu'au milieu d'une bataille,
Un jeune soldat faiblissait,
Si Napoléon, son idole,
L'électrisait d'une parole,
Son âme se raffermissait...
Sous une plus juste bannière,
Ainsi parfois, dans la carrière,
Je sentais mon cœur ébranlé
Redouter l'arène glissante,
Lorsque soudain ta voix puissante
M'a crié : « Va!... » Je suis allé.

Si la poésie de nos romantiques n'est qu'un reflet, elle n'en est pas réduite pour autant à l'imitation servile. Si Didier, Galloix, Richard, n'ont pas été des initiateurs, ils n'en conservent pas moins une certaine originalité. Leur langue, plus embarrassée ou plus terne, moins savante ou moins harmonieuse, sera plus sobre et moins cherchée que celle d'un Victor Hugo ou d'un Théophile Gautier. Le fond de leur poésie aura, chez presque tous, des qualités de mesure, de réflexion, de vertu, qui rachèteront un peu le manque de métier et la médiocre éloquence. Ils seront, en revanche, aussi larmoyants que leurs émules de France. « Vie de leurres, de déceptions et de dégoûts, écrira Tœpffer, dans sa *Bibliothèque de mon oncle*, en parlant des poètes. Ils souffrent dans leurs vers, ils gémissent dans leurs vers, ils y traînent à vingt ans un reste éteint de vie décolorée, ils y meurent; presque tous commencent par là. » Presque tous les nôtres ont également fini par là; presque tous ont vraiment souffert et quelques-uns sont morts en leur printemps. Ce que Tœpffer avance en manière de raillerie, Galloix, Monneron et d'autres l'ont éprouvé. La chimère, vainement poursuivie, du bonheur et de la gloire, les dures expériences de la réalité, tel est le sujet de la longue plainte, aussi sincère qu'uniforme, sanglotée en quelques milliers de vers par la plupart de nos romantiques. Des notes plus mâles, comme chez Albert Richard, ou plus gaies, comme chez Juste Olivier, animeront cette mélopée douloureuse, en la semant d'airs de bravoure ou de charmantes ariettes. Quoi qu'il en soit, les uns et les autres ont chanté de tout leur cœur, faisant en général mieux que des vers corrects, — de la poésie.

Nous sommes hélas! très conservateurs en matière d'art : la nouveauté nous inquiète quand elle ne nous effraie pas. Tous ces rêveurs et tous ces tristes furent malmenés à souhait. On leur reprocha moins encore leur mélancolie que leur versification : des bambins de lettres qui s'insurgeaient contre Boileau et tournaient le dos à Delille! La chose était plaisante. Et la guerre d'éclater. La société de nos Faubourgs Saint-Germain en miniature sourit dédaigneusement à tous ces extravagants. La bourgeoisie, le monde académique, les ignorèrent ou les raillèrent. Le pauvre Galloix tenta, sans succès appréciable, de faire connaître à Genève ceux qu'on y appelait les « folâtres » : Lamartine, Hugo. Une indifférence ironique le récompensa de son zèle. La *Harpe helvétique* de Didier, ses *Mélodies*, se heurtèrent à toute sorte de préventions. Un gros personnage bernois souhaitait la bienvenue en ces termes à Richard : *chaime pas la poécie.*

« Le romantisme, expliquait le *Journal de Genève* du 16 mars 1826, n'est point un genre particulier, mais un affranchissement des règles prescrites par le goût et la raison. » Il est vrai que, deux mois auparavant, Charles Durand, un des rédacteurs du *Journal*, avait défendu, avec bien des réserves encore, le premier volume de Didier. Gaudy-Le Fort, lui, épuisait, au nom du Caveau, sa verve contre les novateurs :

> Quel dieu presse mes flancs? Où suis-je? où vais-je? où cours-je?
> Suis-je sur le trépied du temple d'Apollon,
> Ou bien dans mon fauteuil, comme l'âne de Bourge,
> Loin du sacré vallon?

L'anecdote suivante, contée par Marc-Monnier, vaut des pages de commentaires : « Un jour, dans une librairie, Petit-Senn rencontre un vieillard, fort galant homme au fond, qui lui avait enseigné les belles-lettres. Le vieillard l'aborde et lui dit : — Ah ! je vous trouve à propos; j'ai une question à vous faire sur ce folâtre, vous savez? — Qui donc? — Hugo, je crois. N'est-ce pas Hugo qu'on l'appelle? — Vous ne l'avez donc pas lu? — Je m'en serais bien gardé, mais vous devez l'avoir lu, vous qui êtes jeune. Dites-moi donc quelque chose de lui, quelques vers, mais là, bien ridicules, afin que nous en fassions des gorges chaudes à l'Académie. — Ma foi, dit Petit-Senn, ce folâtre a quelque talent, et je viens de lire de lui une pièce qui est fort belle... — Allons donc! — Où je n'ai trouvé à reprendre qu'un vers. — Ah! voilà mon affaire. Dites-moi ce vers bien vite, mon jeune ami! — Le voici :

> Son front de coups de foudre fume.

— Ah! parfait, parfait! *Son front de coups de foudre fume;* est-ce assez joli? C'est tout ce qu'il me faut; je vais faire ma leçon. » La leçon dut être délicieuse. Le vieillard de Petit-Senn n'était pas isolé. Nos critiques les plus écoutés et les plus sérieux avaient de vives tendresses pour les classiques. Vinet lui-même, les écrivains de la *Bibliothèque universelle*, ont dû faire effort pour ne point condamner le romantisme en bloc. Mais il était de ces enfants robustes qui, battus et repoussés, croissent gaîment en dépit des rebuffades et des coups.

II

J'ai jusqu'ici beaucoup parlé de Genève; je dois m'y arrêter

encore. Celui qui ouvrit officiellement en Suisse l'ère du romantisme est un Genevois : CHARLES DIDIER[1] (1806 à 1864). Il annonce un poète, dès ses années de collège. Il est, ainsi qu'il le note, dans son journal intime, un « romanesque, » — ce qui n'est pas loin d'un romantique. Vous ne serez pas surpris de le voir passer sans hésitation dans le camp des « folâtres. » Châteaubriand et Byron sont ses livres de chevet, en attendant Lamartine et Hugo. Il lit et voyage. Il rimera bientôt avec ardeur. Mais il apporte à son travail moins de feu sacré que d'obstination et d'adresse, plus de réminiscences que d'originalité. La *Harpe helvétique* paraît en 1825, un petit volume de soixante-dix pages, avec cette épigraphe empruntée aux *Luisiades :* « L'amour de la patrie et le plaisir pur de le célébrer, ont seuls inspiré mes chants. » Les quelques morceaux d'assez longue haleine qui composent ce recueil, la *Vierge du Léman*, le *Jeune chasseur*, le *Grütli*, les *Derniers efforts de la liberté helvétique*, sont d'un versificateur de dix-neuf ans, — une très jeune œuvre de jeunesse, dont on ne sait vraiment quoi citer. La forme n'est pas encore franchement romantique :

Délices des mortels, fille de la vertu,
Seule divinité du monde à son aurore,
Toi pour qui nos aïeux ont longtemps combattu,
Et que partout le sage adore,
Liberté, douce Liberté !...

Les *Mélodies*, qui suivirent de près, en 1827, dénotent un progrès réel. Le malheur est qu'il n'y ait pas d'éclairs dans cette poésie. C'est du lyrisme correct, parfois élégant, avec un accent de juvénile fraîcheur et d'attendrissement. Il n'est pas rare que Didier soit un romantique de l'espèce éplorée. Et pourtant, il n'a pas la vocation du désenchantement, l'idylle lui convient mieux que l'élégie ; il y a, dans ses vers, surtout des choses légères et gracieuses.

L'accueil plutôt hostile fait à ses deux volumes, la chute d'une petite feuille à laquelle il collaborait, le *Courrier du Léman*, l'engagèrent sans doute à garder le silence pendant quelque temps. Nous le retrouvons à Paris, en 1830. Il croit au succès. Il est des amis de Victor Hugo. Il conçoit de vastes projets. Ne rêve-t-il pas d'écrire

[1] *Genève et ses poètes*, 259 et s. *Bibl. universelle*, XXXVII, n. pér., 25 et s., 141 et s., 357 et s., 401 et s. (étude très complète par M. Fr. Frossard). Rapport de J. Hornung (lu à la séance de l'Inst. nat. genevois, du 15 avril 1869) sur le « concours ouvert sur Ch. Didier. » *De Montet. Galerie Suisse,* III, 343 et s.

l'épopée du genre humain, dans le passé, dans le présent, dans l'avenir? L'entreprise était au-dessus de ses forces ; elle le dégoûta même de la poésie.

Les versificateurs désabusés se vengent volontiers sur le roman des infidélités de la Muse. Didier, dont l'imagination n'était pas opulente, crut qu'il se ferait un nom dans un genre qui allait être le genre littéraire par excellence du XIXme siècle. Il publia successivement : *Rome souterraine*, histoire dramatisée de la lutte des patriotes italiens contre l'Autriche, *Chavornay*, le *Chevalier Robert*, *Thécla*, qui révèlent un bon descriptif, un psychologue assez fin, un pauvre metteur en scène. Le romancier récolta aussi peu de lauriers que le poète. Découragé, fatigué de la vie civilisée, Didier s'abandonne à cette passion des voyages, qui nous valut le meilleur peut-être de ses ouvrages, la *Campagne romaine* (1842). La manie des courses aventureuses s'est emparée de lui ; elle le conduira au fond des solitudes de l'Orient, jusqu'à la Mecque, où il tente en vain de pénétrer, à Kassala, à Kartoum, que sais-je? Il aimera le désert, l'étrange douceur des grands isolements, les pèlerinages sans but, seul à seul, vers des contrées inconnues. Et quelle volupté que celle des solitudes lointaines! Il ne regrette guère, par intervalles, que sa patrie, son ingrate et douce Genève,— *dulces reminiscitur Argos*. Mais c'est le désert qu'il chérit par-dessus tout : « Rien de pareil, écrit-il à la fin de ses *Cinquante jours au désert*. L'individu y existe par lui-même et pour lui-même ; il se meut dans son cercle d'action avec indépendance, sans qu'il soit condamné aux sacrifices perpétuels de sa personnalité, et cela au profit de fictions sociales qui ne sont en réalité que la plus dure, la plus étroite des servitudes... Heureux qui, de bonne heure, s'est fait homme du désert! il s'est épargné par là bien des douleurs, bien des mécomptes. » Le monde le trouble et l'ennuie. Quand il revient à Paris, il est vite las « du désert peuplé, de cette ville de boue, de bruit et de fumée. » Son journal contient de curieux détails sur l'état de cette âme inquiète. J'en extrais quelques lignes : « Le soir, chez la marquise de Villa-Campo... On danse... Je suis pris d'un sentiment profond d'isolement et de tristesse, au point que mes yeux se mouillent. » Quelques jours après, au sortir d'un bal : « Je rentre chez moi, à une heure, dans un état affreux... Jamais je ne me suis senti si seul, si abandonné, si enfant perdu du monde. » Un mois plus tard : « Je traverse le monde comme un spectre, et les joies de la terre ne sont pas pour moi. Il n'y a que l'infini. » La grande poésie des choses le consolera des petites vanités ou des petites misères de la vie.

Le romantique persiste ; cette affectation de désespérance est bien un trait d'école : Didier, déçu, vieilli, ne s'en est point corrigé, et les récits de ses voyages le prouveraient au besoin. Le romantique reparaît d'ailleurs, en 1848, avec sa *Porte d'ivoire*, puis, avec son *Helvétia*, deux volumes de vers où l'on découvre, en les cherchant un peu, quelques sonnets de prix, quelques morceaux philosophiques de grande allure — la *Vision*, par exemple, — et quelques belles pages de poésie descriptive. On y rencontre, en les cherchant moins, plus d'une injure, méritée ou non, à l'adresse de la Suisse :

... race brave, aguerrie,
Il en sort des soldats fidèles, des cœurs francs;
Mais elle aime un peu trop les écus de cinq francs.

Il dit aussi qu'à Genève « le parasite dîne et le poète a faim. » Toutes ses ironies ne l'empêchent point de jeter des cris d'appel et d'amour vers cette patrie, qui fut « la première et la seule. »

Didier mourut en 1864. Ses opinions politiques avaient bien changé. Il était devenu le féal serviteur du comte de Chambord, après avoir fondé, en rêve, la république universelle de George Sand et de Victor Hugo.

Voici un contemporain de Didier, mais un poète mieux doué, JACQUES-IMBERT GALLOIX[1] (1807 à 1828), dont Hugo a parlé longuement dans *Littérature et philosophie mêlées*. Ce Malfilâtre genevois, d'une constitution chétive, défiguré par des tics nerveux qui l'exposèrent dès l'enfance aux moqueries de ses camarades, exubérant de sensations et d'idées, excentrique, agité, malade, était prédestiné, semble-t-il, à cette existence et à cette fin misérables qui ont fait autant, sinon plus pour sa gloire, que des œuvres de quelque valeur.

Nous l'avons vu s'efforcer en 1826, dans une série de conférences, bientôt décriées (v. p. 416), d'initier ses concitoyens aux origines et aux tendances de la révolution anti-classique. Il sut mieux que prêcher, ce qui est facile ; il prêcha d'exemple, ce qui est plus méritoire. Ses *Méditations lyriques* passèrent inaperçues, bien que ce début fût plein de promesses. « Les beaux esprits du pays,

[1] *Genève et ses poètes*, 292 et s. *Revue suisse*, XII, 701 et s.; XV, 319 et s. *Étrennes nationales* (de Gaullieur), 1854. Notice en tête de l'édition de ses *Poésies* (Genève, in-12, 1834), par Étienne Gide. *Revue de Belles-Lettres* (étude de M. A. Guilland), de décembre 1884. *Semeur* des 25 juin, 10 et 25 juillet, 10 août 1889 (une étude très complète de M. E. Julliard). *De Montet. Galerie suisse*, III, 341 (notice de J. Hornung).

rapporte son ami Étienne Gide, qui daignaient parler de lui, assez généreux pour n'en pas faire un sot, ne pouvaient s'empêcher d'en parler comme d'un fou. » Certes Galloix, qui n'a pas vingt ans, n'est encore qu'un poète précoce. Il a déjà un style, il a incontestablement du souffle. On est assez étonné d'avoir affaire à un panthéiste en herbe, qui formule sa doctrine en vers souvent incorrects mais toujours éloquents :

Et l'âme n'est qu'un mot par le faible inventé.

Ce philosophe imberbe avait franchi d'un pas bien rapide la distance qui sépare la foi de la négation. Petit-Senn avait pu dire d'une des premières odes de Galloix, *Ferveur*, qui avait provoqué l'admiration du pasteur méthodiste César Malan : « Si notre poète n'avait fait que cela, sa place eût été plus assurée au Paradis qu'au Parnasse. » En réalité, Galloix se sentait malheureux, gémissait sur la « comédie de la vie, » mettait en alexandrins le système qui cadrait le mieux avec sa désolation. Les Genevois n'apprécièrent ni le matérialiste Galoix, ni ses brusques retours au spiritualisme. La froideur du public est si décourageante, que l'auteur des *Méditations lyriques* prend le chemin de Paris en 1827 ; il part conquérir la toison d'or.

Aussitôt arrivé, Galloix se présente chez les littérateurs en vue. Alexandre Soumet nous a laissé des notes caractéristiques sur la visite que lui fit ce provincial en quête de gloire parisienne. Il décrit cette apparition pittoresque d'un grand garçon « un peu courbé, l'œil brillant, les cheveux noirs, les pommettes rouges, une redingote blanche assez neuve, un vieux chapeau, » le montre « un rouleau de papier sous le bras, balbutiant d'abord des phrases embarrassées, » s'asseyant enfin, « cachant ses pieds sous la chaise d'un air honteux, » causant poésie, toussant un peu, sortant comme il était venu, heurtant de nouveau à la même porte, le lendemain, par une pluie battante, restant trois heures, toussant beaucoup, cachant toujours sous la chaise ses pieds chaussés de souliers éculés, « sans avoir parlé d'autre chose que des poètes anglais. » Galloix tire volontiers vanité de ses fréquentations littéraires. Il est bien reçu chez Nodier, « homme de génie et bon homme, » chez Ancelot où « il s'amuse de cinq ou six plats classiques originaux, rococo, tels que Baour-Lormian, Delaville, etc., » chez Soumet « qui est tour à tour Swendenborg, Diafoirus, poète au sucre, et, par-dessus tout cela, Soumet, Soumet, Soumet, » chez Benjamin Constant « noble vieillard un peu usé, prenant du tabac dans une caisse ronde, habi-

tant un galetas d'érudit du moyen âge, avec une bibliothèque de livres antiques, » et puis chez Hugo avec lequel « il se lie chaque jour davantage. » Soudain, la fièvre des premières heures est coupée, le besoin d'argent se fait plus pressant, les banales nécessités de la vie imposent au coureur de chimères les besognes humiliantes du bohème qui a faim. Galloix, dont l'âme n'est pas plus vigoureuse que le corps, est bientôt la proie du désespoir; il a « peur de devenir fou. » Quelques satisfactions d'amour-propre sont un maigre festin pour un esprit ambitieux comme pour un estomac exigeant. Dépeindrai-je les angoisses et les misères de Galloix? Le travail lui pèse, la détresse le menace, l'indifférence et l'égoïsme des autres achèvent de briser cette lamentable existence de raté. Et puis la phtisie le mine, et puis les privations aggravent son mal, et puis il meurt, en 1828, à la maison de santé du docteur Dubois.

Galloix n'aurait-il été qu'un vulgaire poète de mansarde, plus digne de compassion que d'estime? Non pas. Il n'est assurément qu'une intelligence de second ordre, mal équilibrée, tiraillée en sens contraires, plaçant le but trop haut pour que ses ailes puissent l'y porter, — un vaincu de la volonté. Ni son rêve, ni les œuvres qu'il a laissées n'étaient du premier venu. Victor Hugo, dont les éloges sont à l'ordinaire de simples formules hyperboliques, s'est écrié avec un accent de réelle sincérité : « Imbert Galloix qui souffre vaut Byron. »

Si Galloix ne put acquérir cette possession de son art à laquelle une vie moins brève et plus facile lui eût permis d'atteindre, il a chanté quelques-unes des strophes les plus lyriques, sinon les plus parfaites, de la poésie romande. Presque tous les morceaux qui nous restent de lui sont des ébauches; de véritables beautés éclatent par endroits, dans les *Oiseaux blancs*, dans *Salève*, dans *Solitude*, la pièce la meilleure de Galloix, celle où il mit le plus d'art et d'inspiration :

J'aime, après le banquet, les salles solitaires,
Où circulait la joie, où semble errer la mort,
Où les fleurs sans parfums surnagent dans les verres,
Où le bruit de mes pas semble un écho qui dort.

J'aime, au fond des forêts, le château dont les portes
Se couronnent de lierre et de gais nids d'oiseaux;
Je l'aime quand l'automne, avec ses feuilles mortes,
Imite dans la nuit le bruit lointain des eaux.

Je suis plus seul encor que ce château rustique,
Plus seul que ce désert où nul n'est attendu,
Plus que le châtelain sombre et mélancolique :
Il perdit le bonheur, et je n'ai rien perdu...

La cruelle réalité de cette douleur rend la poésie de Galloix singulièrement pénétrante. Répétitions de mots, vers d'écolier, une certaine inconsistance dans la pensée, une certaine nonchalance dans la forme, l'absence d'élan et d'imprévu, ne peuvent faire que ce pauvre malade ne soit pas un poète harmonieux et tendre, le chantre plaintif et résigné de la mélancolie.

Étienne Gide et Petit-Senn ont rassemblé, en 1834, les *Poésies* de Galloix. La première édition n'en est pas épuisée à cette heure, après plus d'un demi-siècle! On plaint, on n'achète pas ce « Joseph Delorme authentique. »

Le modeste et le sage d'entre les romantiques de Genève fut ÉTIENNE GIDE[1] (1803 à 1869), un jurisconsulte qui ne pensa pas déroger à cultiver la Muse, mais qui n'eût point dit comme Galloix : « Vivre inconnu me semble affreux. » Il fut un homme de vie régulière et de talent discipliné. Orateur politique estimé, avocat remarquable, professeur de droit éminent, il était un esprit étendu et charmant. Seuls, quelques amis soupçonnaient un poète en lui; ils firent, à la mort de Gide, des recherches dans ses papiers, et réussirent à mettre au jour un recueil de *Poésies d'Étienne Gide*, qui, tiré à cent exemplaires, est fort rare aujourd'hui.

Les vers de Gide, pour n'être point d'un très habile ouvrier, sont pleins de grâce et d'émotion. Tristes en général, mais d'une tristesse rêveuse et discrète, ils procèdent évidemment de Lamartine. N'exigez point de lui la verve abondante, le souffle prodigieux, les superbes envolées du maître! Gide n'est qu'une âme paisible et un rimeur intermittent. Et puis, il n'a fait vibrer qu'une note, mais sobre et franche. Qui, dans notre Suisse romande, ne sait par cœur son *Sentier perdu?* On cite moins *Le Clocher*, dont les dernières stances sont fort belles :

Je voulus le revoir à la naissante aurore,
Le clocher d'autrefois...

Il m'apparut bientôt s'éclairant comme un phare
Rougi par le soleil,
Jetant comme jadis sa joyeuse fanfare
A l'horizon vermeil.

Mais il chantait en vain la fraîche matinée,
Le printemps et l'espoir;
L'âge sonnait pour moi la fin de la journée
Et l'Angelus du soir.

[1] *Genève et ses poètes*, 345 et s.

Lisez l'*Énigme*, *A mes contemporains*, l'*Idéal*, le *Néant*, *Excelsior*, imité de Longfellow, vous aimerez cette douce et grave poésie, qui parfois s'élève très haut. Vous y trouverez bien des négligences et des faiblesses; vous les excuserez, car Gide ne composait pas pour l'éditeur.

Didier, Galloix, Gide, sont, avec Blanvalet leur successeur, les noms marquants du romantisme genevois. A côté d'eux, au-dessous d'eux, si l'on veut, il convient de signaler deux poètes au moins : André Verre et Jules Mülhauser. ANDRÉ VERRE[1] (1801 à 1861) est cet étrange personnage qui, après avoir essayé de la gravure et de la peinture, part enseigner le français dans un pensionnat de Pultawa, rentre au pays après un accès de nostalgie noire, se convertit au catholicisme, donne des leçons dans un collège de jésuites à Turin, va ensuite se fixer à Paris, pour disparaître un jour dans quelque solitude de l'Amérique. Verre est de la famille intellectuelle de Didier, une de ces âmes inquiètes, un de ces tempéraments nomades, — un de ces oiseaux voyageurs qui n'ont pas le courage de choisir la branche où faire leur nid.

Ses vers, éparpillés dans quelques anthologies locales, sont la plupart du genre larmoyant. Je n'infligerai pas au lecteur le supplice des jérémiades peu originales de Verre. Ce que les curieux de poésie romande parcourront encore, c'est le *Dernier jour*, une dissertation apocalyptique sur la fin du monde, et le poème d'*Endymion*, dont le commencement est gracieux :

C'était un tiède soir de la saison des fleurs,
La lune aux cieux passait, resplendissante ou pâle,
Selon qu'un vent chargé de brillantes vapeurs,
Voilait ou dévoilait sa couronne d'opale...

JULES MÜLHAUSER[2] (1803 à 1871) est l'un des rares Suisses romands qui aient écrit pour le théâtre. Il s'est fait connaître, en 1838, par sa traduction, en vers français, du *Guillaume Tell* de Schiller. La version de Mülhauser vise plus à l'exactitude qu'à la poésie; on y trouvera plus d'un alexandrin comme celui-ci :

Et le bœuf de charrue, emblème de douceur...

Elle témoigne néanmoins d'un talent très souple et de beaucoup

[1] *Genève et ses poètes*, 322 et s. *De Montet. Galerie suisse*, III, 346.
[2] *Genève et ses poètes*, 339 et s. *De Montet.*

de conscience. Les œuvres de son cru : *Philibert Berthelier*, drame en cinq actes, qui eut — succès extraordinaire ! — dix représentations à Genève ; l'*Escalade*, autre drame en trois actes ; *Nos Joyeusetés*, contes et récits, lui vaudront une place estimable dans notre littérature. Ajoutons que Mülhauser fut, à deux reprises, en 1851 et 1865, le poète officiel de la fête des Vignerons de Vevey. On ne lit plus guère de lui que son *Berthelier* et sa traduction de *Tell*. Un recueil de ses vers, *Exil et Patrie*, publié en 1840, est complètement oublié.

J'ai réservé quelques pages de ce livre à un Genevois qui, venu après Didier, Galloix et les autres, a fait du romantisme militant et me paraît être, au surplus — avec Monneron, Juste Olivier et Mlle de Chambrier — un des poètes les plus distingués que notre Suisse romande ait produit jusqu'ici, non pas l'imagination la plus riche, ou la plus forte et la plus vive, mais l'écrivain en vers le plus nerveux, le plus coloré. J'ai nommé HENRI BLANVALET[1], dont quelques strophes, et non des plus heureuses, sont fort populaires dans notre pays ; ainsi celles de la *Petite sœur :*

Bon passant, dis-moi, je t'en prie,
N'as-tu point vu dans la prairie
Dans le bois ou sur le chemin,
N'as-tu point vu mon petit frère,
Qui doit errer tout solitaire ?
O mon Dieu ! je le cherche en vain...

Il nous a donné infiniment mieux que cette naïve et d'ailleurs touchante élégie, bien que sa réputation vive de ces strophes attendrissantes et que, pour le grand public, Blanvalet n'ai rien écrit d'autre. Il semble condamné à la *Petite sœur* à perpétuité. Je n'aurai aucune peine à obtenir la revision de cet arrêt.

Dès 1833 — il est né en 1811 — notre poète se déclare vaillamment un adepte des romantiques. Il fonde même, avec quelques amis, cet *Album littéraire*, auquel j'ai emprunté quelques détails sur la société genevoise du temps (v. p. 402) et qui fut un peu le *Globe* du romantisme sur les rives du Léman. Dans cette modeste revue, qui dura modestement un an, Blanvalet publie de Berlin — où il achève ses études — nombre de poésies vibrantes de juvénile

[1] Notice en tête de l'édition de ses *Poésies complètes*, Genève, in-12, 1871. *Genève et ses poètes*, 357 et s. *Écrivains nationaux* de Rambert, 159 et s. *Notice* d'Ant. Carteret (lue en séance de l'Inst. nat. genevois du 5 mai 1870). *Revue de Belles-Lettres*, numéro de juin 1889. *De Montet. Galerie suisse*, III, 348 et s. *Illustration nationale* de 1890 (article de M. E. Julliard).

et fougueuse inspiration, entre autres un morceau étrange, intitulé le *Cabanon*, où il dépeint le délire amoureux d'un fou :

> Je me meurs, j'ai du vague à l'âme,
> J'aurai dix-neuf ans vienne l'Août,
> Je demande un baiser de femme,
> Comme un pauvre demande un sou.

C'est un passionné. A d'autres la versification méticuleuse, le style patiemment caressé ! Lui veut frapper, étonner, éblouir.

Quoique la plus grande partie de son existence se soit écoulée en Allemagne et en Italie, comme précepteur ou professeur de langue française, il n'a jamais renié le culte des pures belles-lettres et l'amour de la poésie. Combien il eût aimé arriver bon premier dans la course au laurier ! Il fallait vivre d'abord, songer à la femme et aux enfants. Mais son caractère, prédisposé à la souffrance, s'aigrit et s'assombrit dans la monotonie, fort douce cependant, d'une existence ignorée et sans gloire. L'isolement l'irrite encore plus qu'il ne l'attriste. Et quand, en 1854, Blanvalet rentrera dans sa ville natale, le pli de mélancolie et d'amertume sera pris invinciblement, son printemps de poésie sera passé pour toujours. *Une lyre à la mer*, avait-il intitulé son volume de début, en 1844. Un homme à la mer, un talent à la mer, devait-il gémir souvent, en songeant à sa jeunesse gaspillée en besognes de maître d'école. Et c'est pourquoi, s'il lui arrive encore de chercher les notes tendres, s'il chante volontiers les petits, s'il a laissé de délicieuses *Enfantines*, son esprit est plutôt tourné à la satire. Ses cris d'ironie, de colère ou de haine, ne ressemblent en rien aux plaintes d'Imbert Galloix. Celui-ci pleure ses propres larmes. Blanvalet, lui, a érigé le pessimisme en système. Ses infortunes, ou mieux, ses renoncements forcés et ses espoirs déçus, l'ont fait réfléchir sur l'éternelle injustice et sur l'impitoyable incurie du destin. Et il s'indigne ou se lamente moins de ce qu'il serait lui-même un déshérité de ce monde, que de ce que le monde est méchant, la vie mauvaise. Cette philosophie désenchantée est un fruit d'exil. Ses camarades l'ont vu le plus enjoué des hommes.

Quand, pauvre étudiant, plus léger d'argent que d'illusions, il fit à pied, le voyage de Genève à Berlin, il rimait gaîment ses vingt ans et ses rêves. Plus tard, à l'étranger, heureux époux, heureux père, il eut ces paisibles joies de famille qui n'incitent point à tout juger détestable ici-bas. Mais quoi ! Il eût souhaité demeurer au pays, demander et donner de la gloire à sa Genève, et voilà que la néces-

sité le chassait au loin, à la poursuite du pain quotidien. La société ne s'occupe point d'élever des poètes. Et les poètes qui, semblables à Blanvalet, ont de la tête et du cœur, prennent le parti de gagner leur vie comme les plus humbles d'entre nous. « Ils ont compris, a dit Rambert, que les belles-lettres ne sont pas lettres de rente; ils ont été vendre de la grammaire, battre monnaie avec des participes et les voici de retour, tels que les a faits la sagesse des bourgeois, talents mutilés, tristes restes d'eux-mêmes! »

L'exil a corrompu bien des intelligences, il a gâté Blanvalet en le rendant ombrageux et morose. J'ai hâte de montrer que Blanvalet ne fut pas qu'un contempteur maussade de la vie. Une profonde sympathie pour les opprimés, une grande charité, perçent à travers ses imprécations et ses sarcasmes. Il a soif de dévouement et d'amour pour l'affliction et la misère :

Il prie avec qui prie et pleure avec qui pleure.

Nul, d'autre part, n'a plus que lui malmené l'Italie, « ce peuple sans vigueur, au sommeil hébété, » mais il la convie au réveil, mais il la somme de rompre ses chaînes, mais la satire s'achève en cantique de liberté. Rien ne lui est plus odieux, enfin, que l'égoïsme et les appétits matériels. Qui donc a flétri, en termes plus énergiques, la cupidité insatiable et vile des hommes? Sa *Prière du siècle* finit ainsi :

Mais si j'élève à toi ma prière de flamme,
Si mon front bat le sol, si ma lèvre est en feu,
Si mes bras sont tendus, — ce qu'ici je réclame,
C'est de l'or, ô mon Dieu!

Son *Mauvais riche* a des accents d'une belle véhémence :

Le Christ a flagellé les vendeurs dans le temple,
Le Christ avec son sang nous légua son exemple,
Et, disciple du Christ, j'ai le fouet en main.

Il maudit aussi l'hypocrisie du pharisien, qui triche en invoquant Dieu :

Et sait à deux sous près ce qu'un renom chrétien
Peut donner de crédit quand on manœuvre bien.

Mais à côté de ces pages vengeresses, que d'appels généreux à la bienfaisance, dans *Les deux pauvres sous le chaume*, *La Glaneuse*, *L'Aube au grenier!*...

Ai-je trop insisté sur le pessimiste à la fois humanitaire et révolutionnaire qu'est le poète Blanvalet? Je dois citer encore, dans le même ordre d'idées, ses « Ruades, » petites fables agressives dans le ton de Heine, mais d'un Heine plus rude et plus serré :

Un veau pleurait comme un veau pleure.
A l'étable on l'avait laissé...
L'étable était ombreuse et fraîche,
Pleine d'arome et de confort,
Le sainfoin filtrait de la crèche; —
Mon veau n'en beuglait que plus fort.
Alors une poule couveuse,
Craignant qu'il n'effrayât son œuf,
Lui dit d'une voix doucereuse :
« Console-toi, tu seras bœuf. »

Je ne dois point négliger de montrer en Blanvalet l'envers du satirique mordant et révolté. Cet écrivain farouche eut d'exquises délicatesses de sentiment, d'adorables effusions de cœur. Sont-ils d'une assez fraîche tendresse, ces vers au premier-né :

Tu n'as trouvé chez moi ni dentelle à tes langes,
Ni berceau pavoisé qu'un héraut blasonna;
Je t'ai reçu, vois-tu, comme on reçoit les anges,
Avec des bras ouverts, le cœur gros de louanges,
Et le peu que l'on a...

Et ces quelques alexandrins, détachés d'un épithalame qui ne figure point dans l'édition des *Poésies complètes :*

N'as-tu pas vu passer la douce mariée,
Avec son blanc bouquet bien moins blanc que son cœur,
Et de tant de beauté, tant de grâce, parée,
Que les fleurs s'inclinant lui disaient : « Bonjour, sœur?... »

Blanvalet a plusieurs morceaux de cette touchante et charmante simplicité. Il en a d'une inspiration plus grave et plus religieuse, comme *La Rencontre*, un poème qui serait admirable s'il était plus travaillé, comme les fragments du *Sentier du poète*, ou encore le *Te Deum*, qu'il composa en 1834, à l'occasion du Jubilé de la Réformation et qui a passé, outrageusement tronqué et défiguré, dans l'un ou l'autre de nos psautiers :

... C'est le nom du Seigneur qui gronde avec la foudre;
C'est le nom du Seigneur que le ver dans la poudre
Trace en se déroulant où le pied va marcher;
C'est ce nom que décrit le soleil dans l'espace,
C'est ce nom que le flot, quand l'ouragan le chasse,
Jette avec son écume aux flancs noirs du rocher.

Où fuirai-je, Seigneur, pour braver ta puissance?
Les astres dans les cieux proclament ta présence,
Et les astres partout éclairent mon chemin;
Si je vais loin du jour, au profond de la terre,
Si je sonde, Seigneur, l'abîme solitaire,
La grande voix des temps m'annonce encor ta main...

Il y avait l'étoffe d'un vrai, peut-être d'un grand poète en Blanvalet. L'expatriement, le travail mercenaire, la solitude littéraire, le défaut d'émulation, l'absence d'encouragement, empêchèrent ce beau talent, aux ressources si variées, de croître et de s'épanouir. Il donne bien l'impression d'une haute intelligence arrêtée dans son développement par les exigences de la vie et l'influence du milieu. Il mourut en 1870, déçu, fatigué et presque seul. Faudrait-il donc croire que, dans notre Suisse française, « le poète qui n'est que poète est un être déclassé, sans position comme sans avenir, » et qu'il n'a qu'une chance de salut, celle « de naître riche? » Rambert le disait en 1871. Les choses ont-elles changé?

J'ai fait le tour du romantisme genevois[1]. Il est bon de constater une fois encore que chez Didier et ceux de son groupe, les idées romantiques se manifestent par la floraison d'un lyrisme que caractérisent un penchant très vif à la mélancolie et la prédominance de la note personnelle. Chez Blanvalet, les théories humanitaires et le pessimisme ironique frapperont plus particulièrement. La forme ne procédera directement ni de Lamartine, ni d'Hugo; elle tient davantage de Casimir Delavigne. Seul, Blanvalet parle une langue poétique originale, bien que son style soit, par intervalles, rugueux, heurté, bizarre, ou même négligé et fluide. Ni les uns ni les autres n'auront la grâce nonchalante, la merveilleuse facilité, la riche harmonie, toutes qualités qui sont le propre de Lamartine; ils n'auront pas non plus la hardiesse, l'ampleur, la sonorité, l'extraordinaire puissance verbale de Victor Hugo. Hélas! nous avons peine à nous renouveler; nous craignons de nous signaler, même par le talent. Nous ne sommes pas gens

A mettre un bonnet rouge au vieux dictionnaire,

ni à quoi que ce soit. Nous suivons volontiers les chemins battus, où le pied est sûr, mais où l'œil n'aperçoit rien que les autres n'aient

[1] Je mentionnerai au moins en note le nom du compositeur *Franz Grast* (1803 à 1871), l'ami de Galloix et de Didier, dont les vers ne valent pas les charmantes mélodies.

déjà vu. Et ce trait essentiel de notre caractère national se retrouve, fortement empreint, dans les œuvres des romantiques genevois, romantiques timides en général et qui évitent avec autant de soin de commettre des excentricités que d'avoir du génie.

III

Les romantiques vaudois auront été plus prime-sautiers que les genevois. Lausanne était, après 1820, une Genève plus tranquille sur laquelle rayonnait une Académie, dont quelques hommes distingués, bien que fort encombrants, avaient fait un foyer intellectuel assez brillant. Le Vaudois est, de nature, rêveur et méditatif; si le Genevois a plus d'esprit, lui a plus d'âme. « Ce pays-ci, écrivait Sainte-Beuve en 1837, est un pays bien à part. On n'y vit pas de la vie de la France ; on va peu à Paris, on ne s'en inquiète guère. C'est une vie en soi : la pente est tournée vers le lac, » — vers le beau Léman à l'onde indolente et profonde. On se prit donc, et même sans se défendre trop, à voir de la poésie dans les *Méditations*. On écouta sans déplaisir, nous le savons, le cours du romantique Sainte-Beuve sur *Port-Royal*. Sainte-Beuve parti, on continua de s'intéresser à lui et l'on en vint à suivre le courant d'idées nouvelles qui entraînait la littérature française vers d'autres destinées. Au reste, Vinet, intelligence trop élevée pour ne pas admirer à peu près tout ce qui était digne de l'être, Juste Olivier, organisation trop poétique pour ne point sympathiser avec les « folâtres, » et d'autres encore, n'étaient pas gens à ne pouvoir respirer que la poussière des vieilles formules. Le romantisme pénétra par infiltration ; on le subit en général, ou l'accepta, plutôt qu'on ne le professa. Il ne s'affirme pas moins, dès 1837, dans une déclaration de principes d'Albert Richard, accueillie par la *Bibliothèque universelle*, qui n'avait guère été et qui ne devait jamais être bien favorable aux novateurs. Richard appelle le classicisme « une ornière dans laquelle la poésie traîne sans fruit. » Il excuse le romantisme « d'avoir enfoncé les portes qu'on ne voulait pas lui ouvrir. » Il se réjouit de ce que « le bégueulisme — le mot y est — de la langue française, l'aristocratie du vocabulaire soient vaincus. » Il voue « les incurables du classicisme à un juste oubli. »

La contagion romantique ne laisse pas d'être bénigne pour beaucoup : pour le fabuliste Porchat, qui traduira l'*Ars poetica* en 1841, pour Auguste Béranger, pour les Chavannes. Ils sont rares, en somme, ceux dont l'âme a réellement vibré aux accents des *Médi-*

tations ou des *Feuilles d'automne*. J'en connais trois : Monneron, Richard, Olivier. J'en pourrais nommer un quatrième, HENRI DURAND[1] (1018 à 1842), poète aimable et délicat, dont le petit recueil posthume a eu cinq éditions; il avait donné des promesses qu'une mort prématurée ne lui a pas permis de tenir. Ses vers montrent comme à nu un cœur naïf et pur. Sa vie n'a été qu'un court matin; sa poésie n'est qu'une tendre fleur de printemps.

De FRÉDÉRIC MONNERON[2] (1813 à 1837), Sainte-Beuve a dit : « Un vrai poète, qui pouvait devenir un grand poète, mort à vingt-cinq ans en Allemagne, et qui avait du génie. » Du génie! Ne souriez pas : le mot est de Sainte-Beuve. Attendez : vous allez connaître Monneron. Ce fut un rêveur, un contemplatif et un triste. Bien qu'il eût un jour poussé ce cri : « Oh! n'embrassons pas trop d'espace, » il se consumait à poursuivre l'explication des grands mystères, il avait soif d'infini. Ce n'est pas un René ou un Obermann de fantaisie que Frédéric Monneron. Quand la foi l'abandonnera — « je t'ai perdue, ô foi naïve et sainte, » — quand surgiront les doutes, quand il sera seul avec sa raison affranchie et déconcertée, une insondable mélancolie s'emparera de lui. En proie d'ailleurs au *Heimweh*, car il étudia longtemps en Allemagne, il s'abîme dans la pensée et le désir de la mort.

Monneron a une tournure d'esprit et un style bien à lui. Il vole de ses ailes et il monte à se donner le vertige. La langue des dieux est sa langue naturelle. Pas de ces longs tâtonnements, et peu de ces faux pas qui trahissent le débutant appliqué. Les vers coulent de source, la strophe est largement rythmée, l'idée asservit la forme. « Rien de commun, a dit Rambert, de banal, de connu d'avance; point de ces images que les versificateurs se passent de la main à la main et qui s'usent par la circulation, comme font les gros sous. » Qu'il y ait des taches ici ou là, je le concède; Monneron n'a pu ni corriger, ni polir, et il sied de voir dans son œuvre de remarquables ébauches plutôt qu'il ne convient d'y chercher des pièces définitives.

Sainte-Beuve admirait beaucoup ce chant chrétien qui date de la première jeunesse de Monneron :

[1] Notice de Vinet en tête des *Poésies* de H. Durand, Lausanne, in-12, 1842. *Écrivains de la suisse romande* de Rambert, 23 et s. *Feuille centrale de Zofingue*, numéro de juin 1888. *A. Vulliet*, l. c., 231 et s. *De Montet*.

[2] Notice en tête des *Poésies* de Monneron, Lausanne, in-18, 1852 (2me éd. 1879). *Écrivains de la Suisse romande*, l. c., 27 et s. *A. Vulliet*, l. c., 213 et s. *Revue suisse*, XV, 457 et s. *Galerie suisse*, III, 318 et s. *De Montet*.

Quel est ce roi sublime et tendre
Qui, vers nos déserts attiédis,
Les yeux en pleurs, paraît descendre
Les bleus coteaux du paradis...

D'autres pièces, l'*Alouette*, par exemple, ont bien l'accent inquiet du pauvre poète qui aimerait tant à « dormir sa vie » et qui traverse jusqu'à la fin les luttes mortelles de l'esprit et de la conscience. Et que dire de cette plainte — *A vous* — d'une si pénétrante tristesse :

Quand sur les champs du soir la brume étend ses voiles,
Lorsque, pour mieux rêver, la nuit au vol errant
Sur le pâle horizon détache en soupirant
Une ceinture d'or de sa robe d'étoiles;

Lorsque le crépuscule entr'ouvre aux bords lointains
Du musical éther les portes nuageuses,
Alors, avec les vents, les âmes voyageuses
Vont chercher d'autres cieux dans leurs vols incertains.

La mienne s'en retourne auprès de vous, fidèle;
Mais bientôt un remords la surprend en chemin,
Et, jeune mendiante implorant votre main,
Elle vous tend la sienne en se couvrant d'une aile.

Car c'est le repentir d'avoir aimé trop peu
Qui, de l'exil, vers vous la rappelle angoissée,
Comme une ombre sortant de la tombe glacée,
Surprise par la mort sans avoir fait d'adieu.

Non, je n'ai pu comprendre et votre âme et la terre
Que de loin, quand les ans sont venus tout finir,
Et mon cœur n'a fleuri qu'autour du souvenir,
Comme autour du tombeau l'églantier solitaire.

Ces jours où ma jeunesse a fait souffrir des cœurs,
Je n'en pourrai gémir que seul avec moi-même,
Alors qu'il n'est plus temps de dire à ceux qu'on aime :
« A genoux, me voici, pardonnez-moi vos pleurs !... »

Ainsi, c'est le passé, c'est la fuite des choses,
Le souvenir des maux qu'on ne peut réparer,
Qui m'évoquent vers vous, quand la nuit vient errer
Sur le large horizon, parmi l'or et les roses.

Voilà de la poésie. Changez un ou deux mots, passez sur une inversion un peu lourde, et vous aurez une adorable chanson d'amour.

Le morceau le plus considérable que nous ayons de Monneron est son *Poème des Alpes*. Monneron, pour échapper à la prose de la réalité, s'est réfugié vers les sommets, dans les hautes solitudes du monde alpestre. Il plane, il respire, il chante, il « va se cacher dans les cieux. » Sans doute, la pensée est inintelligible parfois — « la poésie a son vertige, » — l'idée générale du *Poème des Alpes* est

elle-même indécise et flottante. Mais quel souffle et quelle flamme! Quelle intimité, quelle communion entre cette poésie et la poésie même de la nature! Que de vers exquis ou profonds!

Un autre Vaudois, de trempe plus vigoureuse que Monneron, mais d'un talent moins distingué, rêva, je crois, d'être le poète épique de la Suisse française : il y avait là « une mine inexploitée, » il n'y avait « qu'à se baisser et à prendre. » Ce Vaudois, né à Orbe, en 1801, est notre vaillant ALBERT RICHARD[1], dont j'ai cité déjà une invocation à Victor Hugo et une vive profession de foi romantique.

Sa vie fut laborieuse et recluse. Il a raconté avec bonhomie, dans une autobiographie placée en tête de ses *Mélanges poétiques*, son enfance et sa jeunesse qui rappellent souvent l'enfance et la jeunesse de l'auteur des *Confessions*, avec les tares en moins. Il y avait en lui du ressort, une énergie et une vitalité sans pareilles qui le sauvèrent du découragement. N'est-ce pas bien tout Richard que ce bambin qui a résolu « d'endurcir son corps à la manière des anciens, d'être un homme de fer comme les Spartiates et comme nos vieux Suisses? » Mis en pension à Plongeon, il dévore la bibliothèque de la maison, Rétif de la Bretonne et le Tasse, des romans de chevalerie et de l'histoire, le tout pêle-mêle. Mais son père est mort, sa mère est pauvre. Il faut chercher un métier. La lecture de l'*Émile* a communiqué à Richard le goût de la menuiserie. Le voilà en apprentissage chez un maître « ignare, servile et brutal. » Il est maltraité, il prend en horreur la scie et le rabot, il entre dans une imprimerie genevoise, étudie beaucoup, part ensuite pour Paris, « muni à défaut d'argent d'un vaudeville fraîchement élaboré, » joue au naturel les *Scènes de la vie de Bohème* de Murger, devient correcteur d'épreuves, se lie avec les romantiques, est de la bataille d'*Hernani*, se distingue pendant les journées de juillet 1830, retourne à Genève, passe en qualité de *pion* dans un pensionnat, est nommé par vocation professeur de littérature française au Gymnase, puis à l'Université de Berne, n'éprouve que de l'ennui dans la future ville fédérale — *his ego babarus sum*...., — est congédié parce qu'il manque de

[1] *Notice* de Marc-Monnier en tête des *Poèmes helvétiques*, nouv. éd., Genève et Paris, in-8°, 1882. Notice du même et autobiographie de Richard en tête des *Mélanges poétiques*, Genève et Paris, In-12, 1884. *Actes de la Soc. jurass. d'émul.*, XXXIII, 3 et s. (un article que j'ai publié sur notre poète). *Albert Richard*, par M. E. Julliard, Genève, 1890. *Notice sur A. Richard*, par M. J. Vuy, Genève, in-8°, 1882. *A. Vulliet*, l. c., 267 et s. *La Famille*, de 1869, 459 et s., 494 et s. *Programm der Staedtischen Schulen* in Aarau de 1882 à 1883 (bon travail de M. Schachtler).

souplesse, revient à Genève, est vengé par la révolution de 1846, qui lui donne une chaire de littérature comparée à l'Académie, des dédains dont l'avait abreuvé le précédent régime, reste dans l'enseignement jusqu'en 1870, est atteint de cécité presque totale et meurt en 1881, brave homme un peu rude mais franc comme l'or, professeur plus savant que disert, poète plus vigoureux que séduisant.

On aime Richard, ou on ne l'aime point; il n'est pas homme à inspirer des demi-sentiments. Je confesse ingénument que je l'aime. Je lui suis reconnaissant de quelques-unes de mes premières admirations littéraires. De douze à quinze ans, on ne s'inquiète pas de la consonne d'appui, on s'éprend tout bonnement de ce qui est grand. La poésie de Richard est grande, et je me souviens que *Wala de Glaris*, le *Blessé de Saint-Jacques*, me transportaient d'enthousiasme. Depuis lors, et c'est peut-être tant pis pour moi, j'ai vu se refroidir ma belle flamme d'antan, j'ai noté les vers boiteux, les déplaisantes cacophonies, l'ithos et le pathos qui déparent bien des poëmes de Richard. Et pourtant, je lui suis demeuré fidèle, excusant les défaillances de la forme, pour me retremper dans cette atmosphère d'héroïsme où la poitrine se dilate et où le cœur bat plus fort. Je le remercierais presque de me crier :

Non, nous n'avons plus rien du sang de nos aïeux...
C'étaient là des guerriers; nous, nous sommes des femmes.
Dans la marche, il nous faut toujours des cieux sereins;
Le sac et le fusil courbent nos faibles reins,
Les fatigues d'un jour épouvantent nos âmes.
Oh! de quel rire amer, vieux et durs compagnons,
Votre bouche eût sans doute accueilli ces poupées!
D'un souffle, vous eussiez fait ployer ces mignons,
De trois doigts rompu leurs épées.

Il est utile que ces coups de clairon sonnent dans notre siècle le réveil des énergies et des courages. Il est nécessaire que la Suisse, au milieu de l'Europe en armes, ne s'endorme pas dans sa neutralité que garantissent mal des arrangements diplomatiques assez vieux pour être lettres mortes. Et puis, Richard a fait mieux que protester contre des habitudes vite prises de somnolence ou d'affaissement. Il a évoqué pour nous tout le glorieux passé de l'Helvétie, Saint-Jacques, Morat, la défense du Nidwald, il a chanté la patrie avec orgueil et avec amour. Et n'allez pas croire que ses *Poèmes helvétiques*, auxquels il serait mesquin d'appliquer les procédés d'une

critique minutieuse, soient l'œuvre d'un versificateur toujours médiocre ! Que penserez-vous de cette strophe de *Wala de Glaris* :

> Pâtres, chantez Wala! Jamais dans une charge,
> Plus rude combattant, par l'ennemi cerné,
> Ne sut s'ouvrir chemin plus sanglant et plus large.
> Jamais dans les périls son cœur n'a frissonné;
> De deuil et de terreur, il marche environné;
> Son bras, qui fait toujours de nouvelles blessures,
> Comme un bras de géant enfonce les armures.

Peut-être est-ce d'une solidité trop massive. C'est puissant ; c'est bien l'alexandrin de celui en qui Marc-Monnier, MM. Marc Debrit et Em. Julliard ont salué le plus populaire de nos poètes nationaux, « celui qui a chanté du plus mâle accent, avec le plus d'originalité et de succès, les faits héroïques de l'histoire suisse. » Le début du *Blessé de Saint-Jacques* — le chef-d'œuvre de Richard, — plusieurs pages de *Morat* — qui est, a dit Edgard Quinet, « l'épopée de la Suisse comme la *Chanson de Roland* est l'épopée de la Gaule, » — des pièces presque entières comme *Trahison*, ou la *Tour de Schwanau*, ne le cèdent en rien aux vers de *Wala*.

Richard est notre Kœrner et notre Barbier. Ses poésies sont des cris. Il dédaigne les artifices de prosodie, les recherches de style, la correction classique de la langue, l'harmonieuse cadence. La force et la chaleur dominent chez lui au détriment de la grâce. Sa lyre est bien la lyre aux cordes d'airain. Béranger, qui ne gaspillait pas ses compliments, l'auteur des *Iambes*, Laprade, tous ont loué en Richard le noble et robuste « grand poète. »

Je ne veux pas étudier une autre partie de son œuvre, des fables amères et lourdes, et des pièces purement lyriques qui sont généralement faibles : les *Mélanges poétiques*, où ces fables et ces pièces ont été recueillies, n'ajouteront rien à sa gloire.

Aucun de nos poètes ne sut être à la fois mieux de son temps et de son pays que JUSTE OLIVIER [1]. Esprit très ouvert, nature sensible et rêveuse, bon Vaudois et bon Suisse, il n'a pas l'envergure de Mon-

[1] *Œuvres choisies de J. Olivier*, Lausanne, 2 vol. in-12, 1879 (notice très complète d'Eug. Rambert, en tête du 1er vol.; reproduite dans les *Écrivains de la Suisse romande* du même auteur, 155 et s.) *A. Vulliet*, l. c., 139 et s. *Galerie suisse*, III, 433 et s. *Actes de la Soc. jur. d'émul.*, XXI, 371 et s. (notice que j'ai publiée sur la vie et les œuvres d'Olivier). *Sainte-Beuve et ses inconnues*, par A.-J. Pons, 10me éd., Paris, in-12, 1879, p. 141 et s. (un livre où l'on cherche à détruire plus d'une illusion sur le compte de M. et Mme Olivier). *Études sur la litt. franç. au XIXe siècle*, de Vinet, III, 188 et s.

neron ou la vigueur de Richard, mais il a plus qu'eux la clarté, la variété et le charme. Au reste, il n'a pas été qu'un poète. Il fut un historien, dans son *Canton de Vaud*, où l'investigateur heureux et patient le dispute au patriote enthousiaste et éclairé; il fut un historien encore dans son *Major Davel*, dans son abondante étude sur la révolution vaudoise, et dans d'autres travaux qui attestent une intelligence curieuse, éveillée et pénétrante, un écrivain savoureux et coloré. Il fut un critique sagace et bien informé dans nombre d'articles égrenés de-ci et de-là; il le fut surtout dans ces lettres parisiennes qu'il envoyait à la *Revue suisse* et dont j'ai dit précédemment le rare mérite (p. 410). Il fut un romancier, trop lyrique assurément, dans son *Batelier de Clarens*, dans le *Pré aux noisettes*, dans *Luze-Léonard*, un récit dramatique emprunté à la chronique de Pierrefleur (v. ci-devant, tome I, 256, 257); il a de l'imagination, mais il n'est ni un psychologue, ni un moraliste. Ses nouvelles, *Malessert*, les *Fins-Hauts*, valent déjà mieux que ses romans. Ses *Souvenirs* sur Paris et sur Sainte-Beuve, où il se met en scène avec quelque complaisance et où sa naïveté provinciale l'a parfois bien mal servi — qu'on lise les dernières lettres échangées entre Sainte-Beuve et lui, si humiliantes au fond pour Olivier! — sont gentiment écrits et fort intéressants...

Le poète m'attire surtout. Sa vie fut agitée et besoigneuse. Né en 1807, mort en 1876, il n'eut de repos — et encore! — que durant les dernières années d'une carrière laborieuse entre toutes. Il a passé près d'un quart de siècle à Paris — après la révolution de 1845, qui lui enleva sa chaire à l'Académie de Lausanne, — prote dans une imprimerie, directeur de pensionnat, se livrant toujours et malgré tout à ses chères études littéraires. Longtemps méconnu de ses concitoyens, il sut quand même entretenir dans son cœur l'amour du coin natal. A Paris, il demeure Suisse d'âme et d'esprit. Il n'ignore pas que sa fidélité au culte de la patrie ne lui apportera ni la gloire ni la fortune. Il aimera jusqu'au bout la terre ingrate mais sacrée.

Vers la fin, la mélancolie viendra. Il sera un rassasié du monde. Il ne songera plus qu'à l'éternité :

Quand aurons-nous enfin des ailes,
Quand pourrons-nous nous poser là,
Au delà, au delà?

Juste Olivier est essentiellement lyrique. Organisation impression-

nable et délicate, esprit religieux et même mystique, tempérament d'artiste original et chercheur, Juste Olivier a été, est encore et sera le plus aimé de nos poètes, sinon le plus grand. Je ne ferai point la nomenclature de ses recueils de vers. Je mentionnerai cependant les *Deux voix*, qu'il publia en collaboration avec sa femme, *Caroline Olivier* née *Ruchet* (1803 à 1879), un poète elle aussi, bien que, par un mauvais jeu de mot, on l'accusât de ne pas chanter *juste*. Mme Olivier a parfois de hautes envolées, si elle pèche un peu du côté de l'art; cette dernière strophe d'un morceau intitulé : *Le Sapin* la défendra éloquemment.

Un jour, luttant avec l'orage
Qui tourmentait ses longs rameaux,
Il gémit, et d'un cri sauvage
Salua des destins nouveaux.
Car la nue agitant ses ailes,
Sur lui jetant des étincelles,
Semblait un céleste envoyé.
Et, l'embrassant avec furie,
L'arbre au tonnerre se marie;
Puis il retombe foudroyé.

Elle a le don des nobles évocations, elle sait créer des symboles : cela vaut bien des rimes riches, allez! Mais revenons à Juste Olivier et jetons un coup d'œil au moins sur celles de ses œuvres qui méritent de rester. Ignorons, en revanche, tout ce qui est mal venu, *Héléna* et *Donald* aussi bien que les premiers essais de jeunesse. Ignorons même *Jean Wysshaupt*, qui est décidément trop inégal.

Ses poèmes suisses n'ont pas l'allure fougueuse, les airs rugissants de ceux de Richard. Ainsi son *Canton de Vaud* est-il du genre descriptif plutôt qu'héroïque. C'est presque du Brizeux; il semble, en maints endroits, qu'on lise les vagues et suaves mélodies du rêveur breton. Les hymnes patriotiques sont, comme forme et comme inspiration, bien supérieurs à la poésie souvent monotone et diluée du *Canton de Vaud*. Quoi de plus fier et de plus entraînant que cette ode à l'*Helvétie* :

Il est, amis, une terre sacrée
Où tous ses fils veulent au moins mourir.
Du haut des monts dont elle est entourée,
Lequel de nous la vit sans s'attendrir?
Cimes qu'argente une neige durcie,
Rocs dans les airs dressés comme des tours,
Vallons fleuris, Helvétie, Helvétie,
Nous qui t'aimons, nous t'aimerons toujours.

Juste Olivier est éloquent; il est spirituel. Plusieurs de ses chansons politiques sont de fort jolies boutades, où il y a de l'ironie sans colère et sans fiel. Lisez, par exemple, le *Bon conservateur* :

Tel qui descend le matin dans la rue
Ne sait où prendre, hélas! son pain du soir.
La faim le presse, il cherche, il s'évertue,
Presque toujours il finit par l'avoir.
Oh! l'appétit est un bon chien de chasse!
Moi je n'ai plus celui d'un sénateur;
Pourtant je dîne et bois ma demi-tasse:
Conservez-moi, je suis conservateur.

Cependant Oliver remonte vite aux sources d'une poésie plus élevée. Et nous avons les *Pèlerins suisses*, *Et in Arcadia*, *Pardonnons-nous*, et tant d'autres pièces d'un souffle généreux, où l'on ne désirerait qu'un peu plus d'art.

La vie rustique a toujours tenté la muse de Juste Olivier. Il est un amoureux des verts paysages, du bleu Léman, « miroir du ciel, » des plaines riantes, des vignobles ensoleillés de la *Patria Vaudi*. Tableaux de genre, églogues, idylles, tout cela, écrit par un rural, défile en croquis aimables ou en larges compositions, d'une touche facile et sincère; on n'y voudrait que quelques pages ou quelques strophes de moins. Mais la prolixité est un défaut romand; la sagesse ou la malice des nations veut que nous mangions ferme et buvions sec; nous croyons nos lecteurs d'aussi bon appétit un livre en mains que la serviette sur les genoux, et, dame, nous chargeons les menus littéraires comme les autres. Voici le grand poème des *Campagnes*, où l'on ferait des citations et des retranchements également heureux; je n'y prendrai que cette esquisse, dans laquelle apparaissent défauts et qualités d'Olivier:

Une fille tricote auprès de la fenêtre,
Une autre est au lavoir; puis, viennent à paraître
Par une porte basse, entr'ouverte en un coin,
Et d'où l'on voit la grange, et la paille, et le foin,
Le père et les garçons, grands, forts, aux yeux candides,
Et lui robuste encore et joyeux sous les rides.

Voici de gentilles fantaisies: *Brise matinale, Dans les bois*. Voici le *Messager des Alpes*, voici quelques morceaux décidément mauvais, tel le *Vieux berger*, où je me heurte à nombre de ces « vers de bois » que Rambert reprochait un jour à quelque rimeur de Neuchâtel. Voici enfin le *Rosellier*, le *Val d'Azeinde*, le *Ranz des vaches*, traduit du patois gruyérien et fort habilement.

Ce que je préfère dans Olivier, c'est encore la note intime ; elle est fraîche, sereine, attendrie, elle est originale. Je ne sais rien de lui qui ait la mélancolie résignée de ces quatre strophes, *Chanson du soir*, qui servent de préface à un de ses volumes :

Le soir, quand on est deux dans l'ombre qui s'amasse
Et monte à la fenêtre où l'on aime à s'asseoir,
Il nous revient des airs qu'on se chante à voix basse,
Le soir

Le soir, quand on est vieux, dans l'ombre qui s'avance
Pour nous conduire au terme où l'on ne peut rien voir,
Il nous revient des airs que chantait notre enfance,
Le soir.

Le soir, quand on est deux dans l'ombre à se comprendre,
Fût-on bien loin du temps où tout brillait d'espoir,
Le cœur chante toujours le chant qu'il sait nous rendre
Le soir.

Le soir, lorsque du sien le grillon nous régale,
N'eût-on pas plus de voix que lui dans son trou noir,
On chante comme chante une vieille cigale,
Le soir.

Et que de sentiment dans les *Enfantines !* Comme il est un père indulgent et ravi ! Les enfants ont beau faire tapage dans la maison, rendre impossible tout travail sérieux, le poète ne gronde que du bout des lèvres ses « coquins d'enfants, chers petits bien-aimés. » Et que de charmantes choses d'amour, d'un amour si paisible et si profond, que l'on pardonne au style un peu mou, à l'inspiration un peu terne ! Mais les joies mêmes du foyer ont leur cortège de misères et de douleurs ; le désespoir s'empare de l'âme à l'heure des déceptions et des deuils. Tout s'apaise néanmoins, à la pensée du lendemain éternel :

Le temps s'en va, mais l'éternité reste,
L'éternité, l'éternité.

Nous n'avons rencontré en Juste Olivier qu'un poète assez agréablement doué. Beaucoup d'autres eussent fait aussi bien, plusieurs ont fait mieux. Si nous suivions maintenant le petit chemin perdu qu'il a découvert en cherchant des rimes ? Le premier, il a suivi ce sentier, et, tandis que d'autres battaient les routes battues, il a trouvé un coin de terre nouvelle pour la poésie :

Les vieux refrains ont une voix qui charme.

C'est de vieux refrains et de vieilles légendes populaires qu'il a tiré ce qu'on a appelé prétentieusement peut-être la chanson philosophique, — un genre cultivé à peine en Allemagne et en Italie, inconnu en France. Il a repris d'anciennes formes de poésie qui se sont conservées longtemps dans la Suisse romande, de ces formes qui, selon lui, « offrent l'avantage éminemment poétique de parler à l'âme sans tout lui dire, de susciter des pensées et des tableaux que l'imagination, volontiers rêveuse de sa nature, peut achever ou poursuivre à son gré. » C'est là presque le « symbolisme. » Mais Olivier a mis en vers des idées, non des rébus, a écrit en français, non en jargon de l'avenir, dans ses ritournelles aux contours indécis, au rythme musical, à la grâce vaporeuse. Il y a même effleuré les plus hautes questions, s'élevant, a dit Vinet, « à une contemplation philosophique et religieuse de la vie de l'homme et des destinées de l'humanité. » Jugez-en plutôt! Vous goûterez la *Reine du bal*, et le *Troubadour du comte Pierre*, et les *Compagnons de la marjolaine*. Vous vous arrêterez de préférence aux *Marionnettes;* de tous les « vieux refrains » d'Olivier, il n'en est pas un qui les vaille. Tout ne ressemble-t-il pas ici-bas aux « follettes marionnettes? » Beauté, gloire, puissance, richesse, amour, tout naît, s'agite, grandit, s'évanouit dans le perpétuel flux et reflux de la vie. La toile se lève sur la tragi-comédie humaine. En scène ! crie le régisseur :

Ainsi font, font, font
Les follettes
Marionnettes,
Ainsi font, font, font
Trois p'tits tours... et puis s'en vont.

Faiseurs de traités,
Diplomates
En cravates,
Faiseurs de traités,
Toujours inexécutés ;

Potentats assis
Sur un trône
Grand d'une aune,
Potentats assis
Sur un trône de soucis.

Soldats et tambours,
En bataille!
A la mitraille!
Soldats et tambours,
En avant... trois petits tours!
Ainsi font, font, font...

Ces quelques strophes, détachées des *Marionnettes*, indiqueront sans la rendre cette impression de poésie parfois négligée, mais alerte, naïve ou narquoise, sérieuse ou profonde, ailée en tout cas et suggestive, qui se dégage des vieux refrains. J'eusse aimé donner quelques stances de *Frère Jacques :*

Frère Jacques,
Frère Jacques,
Chantez donc,
Dansez donc!
La vie et son rêve
En trois mots s'achève :
Dig, din, don,
Dig, din, don...

Mais il faut conclure. Olivier comptera, je crois, grâce à ses « chansons lointaines, » — « cette fine fleur de *vaudoiserie*, » disait Amiel, — parmi les plus originaux de nos poètes. Avec un peu plus d'art, avec des préoccupations moins locales, il serait arrivé à conquérir un rang à part dans la littérature française de ce temps. Il a, malheureusement pour sa gloire, confirmé cette parole de Sainte-Beuve sur les Vaudois : « On est poète ici, on y est peu artiste. » Et le style, c'est souvent l'œuvre même, pour la postérité.

IV

Après avoir récolté à Genève et à Lausanne, il ne reste plus qu'à glaner en pays romand.

Positif, calculé dans toutes ses affaires,
Jamais il ne s'égare en de sublimes sphères.

Ce portrait des Neuchâtelois, tracé par JULES GERSTER[1] (1813 à 1867), n'annonce pas précisément, pour Neuchâtel, une bien riche moisson romantique. Et, de fait, César d'Ivernois a plus d'émules que Lamartine et Victor Hugo n'ont de disciples. Jules Gerster lui-même, dont je viens de citer le nom, n'a imité la nouvelle école que dans la forme, surveillant et caressant ses rimes, qui ont parfois toute la beauté de l'opulence et tout le charme de l'imprévu. Au fond, ce libraire spirituel et lettré, qui avait fait de sa boutique un salon

[1] *Poètes neuchâtelois*, l. c., 337 et s. *Revue de Belles-Lettres*, numéro de novembre 1854. *Revue suisse*, XI, 577.

où, pour parler littérature, se rencontraient « tous les partis politiques, toutes les tendances, tous les états, » — ce libraire ne fut guère qu'un aimable dilettante et un versificateur adroit. Il avait une adresse particulière pour tourner un couplet, imaginer un refrain ou lancer une épigramme. Il n'atteignit jamais à la grande poésie ou, quand il essaya d'y atteindre, ce fut pour retomber bien vite et ne pas se relever.

Si Gerster faisait et vendait des vers romantiques, d'autres poètes neuchâtelois ne se gênaient point de persifler les novateurs. Ainsi Ch.-Auguste Ramus[1] (1807 à 1870) — qui n'en a pas moins cherché à imiter Musset et dont les *Poésies* complètes, publiées en 1859, permettent de le rattacher au mouvement littéraire de 1830, — raillait-il gaîment, dans son poème : *Paul Raymond* ou *Femme et Muse*, les pleurards, les poitrinaires et les troubadours de la jeune école :

> Lecteur, qui que tu sois, si j'étais Lamartine,
> Hugo, Musset, Barbier, Béranger, j'imagine
> Que je me gênerais un peu moins avec toi ;
> Je pourrais sans façon t'entretenir de moi,
> Dire qu'un mal cuisant déchire ma poitrine,
> Ou qu'Elvire, à vingt ans, me tenait sous sa loi...

Ramus n'est, d'ailleurs, qu'un poète de troisième ordre ; il est sincère, il a souffert du mal du siècle et l'a chanté, mais il a l'inspiration très intermittente et le vers négligé ou banal.

> Sois artiste c'est bien, mais avant tout sois homme,

s'écrie-t-il à la fin d'une longue « scène dramatique, » intitulée : *Didier ;* il a complètement oublié d'être artiste. Son *Amour filial* est cependant une œuvre délicate, une véritable fleur d'anthologie.

Je ne découvre en somme à Neuchâtel, de 1820 à 1860, que les *Méditations poétiques* d'Henri-Florian Calame[2] (1807 à 1863) qu'il soit possible de tenir pour de la poésie directement inspirée du romantisme. Calame fut un jurisconsulte et un homme politique fort distingué. Ses *Méditations*, fruits des loisirs de l'homme public, parurent en 1852 (réimprimées en 1861) ; elles sont la plainte d'un cœur brisé par un deuil cruel. Il y a, en réalité, plus de sentiment

[1] *Poètes neuchâtelois*, l. c., 289 et s. *Revue suisse*, XXIV, 179.
[2] *Biographies neuchâteloises*, II, 474 et s. (supplém.). *Galerie suisse*, III, 151 et s. *Poètes neuchâtelois*, l. c., 247 et s.

que de talent dans le volume de Calame. La versification est faible, l'expression reste toujours au-dessous de la pensée. J'ai cherché presque en vain une strophe, une page, un morceau, qui fussent relevés par une trouvaille, par un de ces vers superbes et triomphants, en faveur desquels on pardonne chevilles, rimes indigentes, souffle haletant. Je rends hommage à l'honnêté de la pensée, à la noblesse de l'accent, en regrettant peut-être que l'on me fasse des confidences qu'il vaut mieux ne pas mettre en volume. Je demande le beau vers, qui ne vient pas. Si j'excepte le début d'une large, mais assez obscure composition (*Je suis l'alpha et l'oméga*), des stances sur *La mort de Mme M****, quelques parties d'une pièce éloquente (*J'ai vécu*), je ne vois dans Calame que du lyrisme sans relief et sans nerf :

Ces monts, ce sont bien eux; ma prunelle émoussée
Rencontre encor l'éclat de leur beauté passée.
Ce lac, dans la splendeur de sa nappe d'azur,
Je le retrouve encor, et grand, et calme et pur.
Ce rivage qui cède et revient avec grâce
Parle encor souvenir à mon œil qui l'embrasse.
La cité qui s'incline à l'abri de ces tours
De mes jours écoulés recèle en ces détours
Le bruit qui vibre encore. Et vous, montagnes sombres,
Dont l'astre qui s'abaisse étend au loin les ombres...

Poursuivrai-je? Je m'arrête à cet alexandrin passable. Quand un poète n'a pas de génie, il est perdu s'il ne sait très bien son métier.

Ni le Valais ni le Jura bernois n'ont pris une part directe au romantisme. Fribourg nous offre, en revanche, un cas littéraire bien intéressant, celui d'ÉTIENNE EGGIS [1] (1830 à 1867), un romantique attardé mais un romantique à tous crins. Eggis était neveu par alliance de Sénancour, l'auteur d'*Obermann*. Dès l'adolescence, la littérature fut sa passion. Ah! si la Muse donnait à dîner! Eggis fut placé, en qualité de précepteur, dans la famille d'un comte bavarois. Il n'y put tenir, s'évada, passa bientôt à l'Université de Munich, étudia peu et rima beaucoup :

Je n'avais pour tout bien qu'une pipe allemande,
Les deux Faust du grand Gœthe, un pantalon d'été,
Deux pistolets rayés non sujets à l'amende,
Une harpe légère, et puis... la liberté.

[1] *Poésies de Étienne Eggis*, avec une notice biographique et littéraire par M. Ph. Godet, Neuchâtel, in-12, 1886. *Bibliothèque universelle*, XVII, 4me série, 142. *Émulation* (nouvelle), V, 371 et s. (article de M. Daguet).

L'art est naturellement un sacerdoce pour Eggis, que rebute la monotonie du travail et de la science. Et notre poète de commencer un tour d'Allemagne, chantant toujours, mangeant moins souvent, couchant à l'hôtellerie du bon Dieu. Il avait, au cours de ce poétique vagabondage, composé la valeur d'un volume de vers; il lui vint à l'idée d'adresser à Victor Hugo l'une ou l'autre de ses pièces. On lui répondit, et, serrant sur sa poitrine un autographe élogieux du maître, il entra fièrement dans Paris, le 23 juin 1850.

S'il n'avait été pétri d'heureuse insouciance, il eût vraisemblablement fini comme Galloix. Il lui fallait peu pour vivre; il était, à ses heures, plus industrieux que Schaunard lui-même; il avait des relations : Maxime Du Camp, Arsène Houssaye étaient de ses amis. Ce dernier nous a conté une anecdote caractéristique sur le bohème fribourgeois : « Eggis vint à moi. J'étais directeur du Théâtre-Français. Je menais dans un château, aux Champs-Élysées, une vie assez luxueuse. J'avais destiné un pavillon à Gérard de Nerval, un noctambule qui ne rentrait jamais chez lui et qui ne rentra plus chez moi dès que ce fut chez lui. Je donnai le pavillon à Eggis; il fut ravi. Mais, le lendemain : — Que voulez-vous que je fasse ici, si je n'ai pas un piano et des cigares? Il était beau fumeur et beau musicien. Il eut le piano et les cigares... Mais, voilà qu'un beau jour le poète disparut. Dans l'inquiétude, on enfonça la porte du pavillon. Que trouva-t-on? Rien, ni Eggis, ni piano, ni mobilier. Je croyais rêver, quand je reçus ce billet d'Eggis, qui prenait gaîment l'aventure et qui signait : *Votre affectionné voleur, Étienne Eggis.* J'oubliais de dire que la lettre commençait par ces mots : *Mon cher volé.* Je ne lui en voulus pas : j'avais ri, j'étais désarmé. Je le rappelai; nous fûmes encore très bons amis... Il croyait qu'entre poètes tout doit être en commun. » Eggis donna coup sur coup deux recueils de vers : *En causant avec la lune* (1850) et *Voyages au pays du cœur* (1852). Il collaborait en même temps à divers journaux et revues. Mais il adorait flâner, tout travail régulier lui était supplice. Il battit les pavés de la grande ville, traîna sa vie dans les caboulots littéraires et les autres, alla végéter ensuite à Berlin où il mourut de phtisie, en 1867.

C'est proprement un Pétrus Borel suisse que notre Eggis, un fantasque et un détraqué. S'il n'a pas les violences du Lycanthrope, il en a les étrangetés et la fantaisie macabre. Il a, plus que l'auteur des *Rhapsodies*, le tempérament et la vocation poétiques. Peut-être le comparerait-on, avec plus de justesse encore, au Glatigny des

Vignes folles, mais à un Glatigny qui aurait aimé la bière et vécu à Berlin. Jules Janin le qualifiait de « poète gallo-allemand. » C'est cela, un mélange de Musset, de Murger, d'Henri Heine et de Geibel, qui dut plaire à Paris à l'époque où l'on fêtait la blonde et pacifique Allemagne. La langue d'Eggis est, au demeurant, souple et bien rythmée ; il a de l'éloquence et de la vigueur. Il avait « quelque chose là, » ce poète errant de l'arrière-romantisme ; il le savait, et, naïvement, le disait :

Dans quarante ans d'ici, nous serons tous illustres.

Mais cet amant des clairs de lune, des chanteurs nomades, des buveurs mélancoliques, des héros fatals, manquera de simplicité et de naturel. Il sera fougueux et chimérique, il fera des folies en beaux vers. Nous ne sommes pas accoutumés à ce mépris de toute sagesse. Eggis fut à l'origine peu goûté dans son pays, où un critique maussade de la *Revue suisse* tança cet écervelé « qui gâche son talent. » Si tout n'est pas à louer dans les *Poésies* d'Eggis, plusieurs pages en sont excellentes ; les alexandrins bien frappés, les images gracieuses et neuves, les riches tirades lyriques y abondent. Ceci n'est-il pas exquis :

En cousant une rime aux deux coins d'une idée,
Je m'en allais rêveur, le bâton à la main,
La tête de soleil et de vent inondée ;
En laissant au hasard le soin du lendemain,
Je dérobais mon lit aux mousses des clairières,
Ma harpe me donnait la bière et le pain noir,
Et je dormais paisible aux marges des carrières,
Sous le ciel qu'empourpraient les nuages du soir...

On n'a pas inséré dans la dernière édition de ses *Poésies* — et c'est dommage — les strophes intitulées : *Le doute amer :*

... Allez, au bruit profond des chênes et des fleuves,
Oublier l'homme infime et ses vaines cités,
Et, dans cet air puissant, féconder les épreuves
Qui roulent leur limon sur vos jours agités.

Partout l'homme est méchant, mais la nature est bonne.
Les hommes vous font mal, mais les bois font du bien,
Et l'hymne des forêts rend sa verte couronne
Au cœur désespéré qui ne croit plus à rien.

Eggis n'a pas toujours eu de ces accents sincères. Sa poésie a sou-

vent quelque chose de théâtral et de faux : l'*Éclat de rire d'un bohème* est un modèle dans ce genre, qui est mauvais :

Du haut de mes haillons, vierge de tout affront,
Dominant cette foule et penché sur ma lyre,
Je jette au monde entier un vaste éclat de rire.

Tout le Ghetto littéraire manifeste ce suprême dédain du bourgeois qui travaille six jours de la semaine, se crée un foyer, remplit simplement son devoir. Ce sont là pures fanfaronnades. Après avoir été « comme un mousse joyeux chantant dans les cordages, » le bohème se retrouve hélas ! « morne comme un forçat à son boulet rivé. »

Je note encore *Blasphème, Aspirations insensées, Chant de route*, et enfin ces étonnantes *Impressions d'un buveur allemand*, où la bière mousse, où le champagne pétille, tout ensemble, où il y a des trésors de candeur, des infinis d'attendrissement, et de l'extravagance, et du vertige.

Avec Eggis, est mort le dernier romantique romantisant de la Suisse romande. Si j'avais à résumer, en quelques mots, le travail de la nouvelle école dans notre pays, je dirais qu'elle nous a donné une poésie. Quels sont, en effet, nos poètes vers 1820 ? Presque tous, des imitateurs et des pasticheurs de ce qui était déjà imitation et pastiche, de petits Delille, de vagues Baour-Lormian, sans verve et sans originalité. Tout à coup, sous la bienfaisante poussée des grands lyriques de France, une génération de braves jeunes gens se lève, qui chante comme un vol d'oiseaux. Et, ce qui est digne de remarque, ce mouvement ne se laisse point absorber entièrement, par celui de la France. Il est et restera suisse, il a toutes les qualités et tous les défauts du tempérament national. Ce qui lui a manqué, c'est d'abord un poète de premier rang, c'est ensuite la sympathie du public, c'est aussi un peu de génie, un peu de fièvre et de folie. On ne s'est jamais assez pénétré, dans notre pays, de ce mot profond de Vinet : « Le fanatisme est beau en poésie [1]. »

[1] Je signale, en note seulement, l'un ou l'autre trait caractéristique de l'influence du romantisme dans la Suisse française. On s'y occupe du théâtre. *Théodore Braun* traduit en vers français, vers 1845, le *Don Carlos* et le *Guillaume Tell* de Schiller. *J. Haldy*, un instituteur vaudois, imite la *Jeanne d'Arc* du même Schiller ; sa pièce avait été reçue à l'Odéon, mais n'y fut pas jouée, la direction de ce théâtre ayant passé en d'autres mains. Voir *Revue suisse*, VIII et X.

CHAPITRE III

Les contemporains et les successeurs des romantiques.

I. Petit-Senn, le moraliste et le poète : ses relations avec Chateaubriand. — II. Poètes genevois : Pictet de Sergy et Ch. Fournel, auteurs dramatiques; A. Écoffey; Ph. Corsat et Méril Catalan; C. Pronier; Benj. Dufernex; L. Tognetti; A. Carteret; H.-F. Amiel; L[s] Vaucher. — III. Marc-Monnier : ses *Poésies*, ses comédies de *Marionnettes; Genève et ses poètes;* ses autres ouvrages. — IV. Poètes vaudois : J.-J. Porchat; A. Béranger; Félix Chavannes; J.-L. Moratel; Ch.-F.-S. Recordon; C.-O. Viguet; Aug. Colomb; Oyex Delafontaine; E. Bussy. — V. Les poètes neuchâtelois : J. Sandoz-Travers; P. Guébhard; Aug. Droz; L.-Eug. Borel; G. Hisely; F. Caumont; A.-F. Pétavel. — VI. Alice de Chambrier : *Au-delà*. — VII. Les poètes du Jura bernois : le chansonnier L.-V. Cuenin; Paul Gautier; Paul Besson; Aug. Krieg; E. Tièche; Napoléon Vernier; R. Caze. — VIII. Les poètes fribourgeois : N. Glasson, J. Baron, L. Bornet; les poètes du Valais : Ch.-L. de Bons, Louis Gross, Roger de Bons. — IX. Conclusion.

I

John Petit-Senn [1] (1792 à 1870), contemporain et protecteur des romantiques genevois, n'est, à tout prendre, que le dernier de nos classiques, mais un classique ouvert et bienveillant, attaché à l'ancienne école plutôt par les habitudes et le tour de l'esprit, que par de vives sympathies. M[lle] Mars, qui l'avait connu tout jeune, lui avait dit : « Attendez-vous à voir un jour votre nom sur tous les journaux et sur toutes les lèvres. » Il n'eût pas demandé mieux que de ne pas faire de la grande actrice une mauvaise prophétesse; son père, plus positif, l'envoya en apprentissage de commerce à Lyon. Petit-Senn avait la vocation; la comptabilité ne sut pas triompher de la Muse. Le jeune homme retourna à Genève, fut reçu membre du Caveau, devint le poète à la mode. La *Société littéraire*, une concurrente du Caveau, s'efforça de l'attirer à ses séances; elle y réussit, et c'est elle qui entendit la première lecture de la *Miliciade*.

De petits succès, sa collaboration au *Journal de Genève*, ne suffi-

[1] *Genève et ses poètes*, 381 et s. *Galerie suisse*, III, 336 et s. *Bibl. universelle*, XLII, 3[me] pér., 5 et s. (article très complet de M. E. Julliard). *De Montet. Notice nécrologique*, par J. Hornung, lue le 5 mai 1870 à l'Institut nat. genevois. *Bull. Inst. nat. gen.*, XXVI, 319 et s. (notice de M. J. Duvillard).

rent pas longtemps à l'ambition de Petit-Senn. Il voulut avoir et il eut son organe à lui : *Le Fantasque*, une feuille humoristique, plus malicieuse que méchante, dont il était l'unique rédacteur. Il y dépensait des trésors de verve et de fine ironie, distribuant gaîment des horions à droite et à gauche, se multipliant en prose alerte et en vers sautillants, « amuseur attitré de Genève, » comme l'appelle M. E. Julliard. Une large aisance lui permettait de se donner tout entier à la littérature. « Vous êtes un Atlas littéraire, » lui écrivait Balzac. « Où est située la mine dont vous tirez tant de choses délicieuses? » lui demandait Eugène Sue. Lamartine n'était pas moins aimable : « Qu'est-ce que Sterne? lui mandait-il à propos du recueil de *Bluettes et Boutades*. Une boutade de génie. Vous avez de cette grâce et de cette excentricité charmantes. » Le nom de « La Bruyère genevois » lui chatouillait agréablement l'oreille. Toute cette gloire, qui avait cessé de n'être que locale, des voyages successifs en France, en Allemagne, en Autriche, un *home* très confortable et très paisible, tout cela ne le rendait heureux qu'à moitié. Dans sa retraite de Chêne-Bourg — un Ferney en miniature, — il jouait un peu le malade imaginaire, tout en combinant ce rôle avec celui d'un Mécène spirituel et délicat. Il mourut, après avoir cherché à distraire sa vieillesse par une correspondance avec la plupart des célébrités parisiennes de l'époque. Sa collection d'autographes faisait sa joie et sa fierté; elle lui avait cependant procuré quelques mécomptes; ainsi Scribe n'avait-il jamais pu se décider à lui envoyer un mot, mais Petit-Senn s'en consola par une plaisanterie : « d'où vient qu'on appelle Scribe le seul auteur qui ne m'écrive pas? »

Ses vers sont disséminés dans le *Fantasque* et divers volumes ou opuscules. Albert Richard avait publié, en 1840, des œuvres choisies de Petit-Senn; des *Œuvres anciennes et nouvelles* parurent en 1871, un an après sa mort. Bien que le prosateur soit plus connu que le poète, celui-ci fut mieux qu'un habile rimeur. Ses productions lyriques, pour manquer un peu d'éloquence et de sentiment, pour être d'un Chaulieu, d'un Parny ou d'un Delille de Genève, ne sont jamais banales; son chef-d'œuvre dans ce genre est la pièce intitulée : *Vieux et vieilles :*

Moi dont la soixantaine a mûri la sagesse,
Qui n'ai plus pour l'amour qu'un sourire moqueur,
Je viens de rencontrer ma première maîtresse
Dont l'image dormait au fin fond de mon cœur...
Nous parlâmes beaucoup du beau temps, de la pluie,
Hélas! nous ne parlions jadis que du beau temps!...

Mais, émus tous les deux, pourtant, nous nous quittâmes,
Car de nos jours passés les soleils s'éveillaient ;
Nous nous prîmes la main, et puis nous la portâmes
A nos yeux moins éteints où des larmes brillaient.

Son grand poème *Nice* contient, avec beaucoup de poncif, quelques strophes vraiment inspirées, mais presque toujours gâtées par des vers comme ceux-ci :

La *main* du temps fait tout, sous *ses pas* tout se brise...
Jésus est sa boussole et l'Éternel son nord...

Petit-Senn est, de plus, un satirique fort bien armé, dont la plume mord ou pique avec une remarquable dextérité. Ses chansons et ses épigrammes, la *Noblessomanie*, *La canne et le chapeau*, *Monsieur des courbettes*, un *Ami d'enfance*, ne dépareraient aucune de nos anthologies. Mais il n'a rien écrit qui approche de sa *Miliciade*, « poème en quatre chants, » datant de 1828. La *Miliciade*, c'est tout Petit-Senn, de la fantaisie, de l'humour, de l'esprit et du meilleur, du plus fin, du plus aiguisé, du plus spontané ; quelques faiblesses dans la versification, un peu de rococo, des longueurs, ne sauraient compromettre sérieusement le mérite de cette épopée héroï-comique des milices genevoises. Le chant troisième (*La Revue*) est tout bonnement exquis :

Oh! combien d'écuyers dont la science est neuve
Font de leur peu d'assiette une cruelle épreuve !
Les fusils, les canons, effrayant les coursiers,
Leur peur se communique aux pâles cavaliers.
L'un empoigne avec feu le pommeau de la selle ;
Du désir de descendre un poltron étincelle ;
Mais un faux point d'honneur, fatal à son repos,
Le retient sur sa bête et le cloue à son dos :
Celui-ci se confie à l'âge respectable
D'un cheval efflanqué, Nestor de son étable...

Voilà le ton de la *Miliciade*. « Les officiers et les soldats — dit M. É. Julliard — qui en rirent comme les autres, prouvèrent qu'ils étaient gens d'esprit ; ceux qui s'en fâchèrent, et ils étaient bien quelques-uns, prouvèrent simplement... le contraire. »

Le moraliste n'en est pas moins supérieur au poète. Louis Reybaud, l'auteur de *Jérôme Paturot*, constatait dans sa préface aux *Bluettes et Boutades :* « Depuis quelques années, Genève et Lausanne semblent se piquer d'honneur et menacer la France d'une levée de bou-

cliers... Conscience et talent, voilà ce qu'ils portent écrit sur leur drapeau, et c'est une devise que l'ennemi déploie autour de nous. » Petit-Senn, lui, était un « ennemi » d'autant plus redoutable qu'il se montrait excellent dans un domaine où les Français n'ont point de rivaux. La Rochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues, aucune littérature n'a des noms à leur opposer. Eh bien, Petit-Senn, qui eut sans doute le tort — pardonnable — de venir après eux, n'est pas indigne d'eux. Il ne les a point imités, ni de près ni de loin, il est aussi personnel qu'on peut l'être, et, s'il ne les égale point, il les continue très honorablement. Il a de la finesse, de la force, avec de la profondeur. Ses boutades sont de la sagesse, de la philosophie et de l'esprit condensés; il les assaisonne peut-être d'un grain d'amertume qui est de trop. Enfin, lisez et jugez! Je cueille et je transcris au hasard de mes notes :

« On rend si peu de services aujourd'hui, qu'il n'y aura plus d'ingrats demain... Il n'y a que les gens qui prêtent au ridicule qui soient certains d'être remboursés... L'amour-propre est le plus délicat et le plus vivace de nos défauts: un rien le blesse, mais rien ne le tue... L'homme modeste ressemble un peu à la balance, qui ne s'abaisse d'un côté que pour s'élever de l'autre... En fait d'écus et d'amour, l'avare et la vieille coquette ne font jamais leur compte juste... Si l'hypocrisie mourait, la modestie devrait au moins prendre le petit deuil... Respectons les cheveux blancs, mais surtout les nôtres... On n'a jamais raison de ne pas croire en Dieu, mais on peut avoir ses raisons pour n'y pas croire... La timidité n'est bien souvent que la gaucherie de l'amour-propre... Il semble à l'envieux que ce qu'on accorde de mérite aux autres soit retranché du sien... L'homme d'État incapable de rien créer, est capable de tout pour détruire... » Il faudrait tout, absolument tout citer. Les *Bluettes et Boutades* sont « le panier de cerises » de Mme de Sévigné parlant des fables de La Fontaine; « on choisit toujours les plus belles, et l'on s'aperçoit bientôt qu'on les a toutes mangées! »

Petit-Senn n'est pas seulement, comme on voit, ce qu'en disait Châteaubriand, « un auteur qui sait rire avec grâce. » C'est un grand moraliste. Et, puisque j'ai nommé l'auteur des *Martyrs*, que l'on me permette d'emprunter une demi-page aux *Souvenirs de Châteaubriand* laissés par notre Genevois! Châteaubriand s'étant arrêté à Genève, à l'époque où paraissait le *Fantasque* de Petit-Senn, celui-ci eut l'idée de composer une épître en vers pour célébrer l'illustre écrivain, auquel il avait été présenté. Pris de scrupules, il ne voulut

pas lancer son petit dithyrambe avant de l'avoir lu à Châteaubriand. Et maintenant, je le laisse raconter : « La lecture finie, M. de Châteaubriand me dit : Il me semble, Monsieur, que vous parlez peu de ma vie politique et que vous passez bien légèrement sur mon ministère, mes ambassades et mes brochures en faveur des Bourbons.

« — Il est vrai, répondis-je, sans me douter le moins du monde de l'orage que j'allais susciter ; mon épître n'est que la paraphrase de cette idée mère : que *la postérité admirera plus en vous l'écrivain que l'homme politique*.

« La pâle figure du grand écrivain se colora légèrement tout à coup, ses yeux perdirent l'expression de bienveillance qui les animait... Un nuage sombre se formait sur le front de l'illustre auteur ; des éclairs partaient de ses yeux ; le vent de la colère semblait agiter tous les traits de son visage mobile ; l'orage éclata... »

Et Châteaubriand de lui narrer avec véhémence tous ses exploits politiques et de conclure gravement :

« — Voyez, Monsieur, si vous n'avez rien à mettre en plus ou en moins à votre charmante pièce de vers. »

II

Je ne promets point de donner la liste complète des poètes et poétereaux qui ont chanté, de 1830 à nos jours, entre Genève et Porrentruy. Et qui sait ? on me blâmera plutôt d'en dire trop que trop peu. Du moins serai-je bref pour tous ceux dont le talent n'a rien d'éclatant, ni même de distingué. Commençons par Genève !

Deux poètes dramatiques, qui se sont fait une place à part, modeste d'ailleurs, dans notre littérature, ont droit à une mention. A.-P.-J. Pictet de Sergy[1] (1795 à 1888) acquit une certaine notoriété comme auteur de travaux historiques, entre autres d'une *Histoire de Genève*, qu'il n'a malheureusement pas achevée. Il publia, en 1850, une trilogie : *Les Eidgnots ou Genève sauvée*, trois pièces en cinq actes et en vers : *Pécolat*, *Berthelier*, *Besançon Hugues*, toutes assez médiocrement rimées. La deuxième seule — *Berthelier* — offre un certain intérêt dramatique ; elle s'achève sur ces beaux alexandrins prononcés par Jean Pécolat à l'adresse de l'évêque Pierre de la Baume :

[1] *Revue suisse*, XIII, 840. Articles nécrologiques dans les journaux de 1888.

... Assassin d'un héros, tu n'atteins pas son âme :
Elle survit et plane, insensible à tes coups,
Sur ce peuple au berceau, qui tremble à tes genoux.
Ce peuple grandira pour punir tous tes crimes,
Ses défenseurs naîtront du sang de tes victimes,
Et le ciel, trop longtemps par ton règne outragé,
Verra Genève libre — et Berthelier vengé!

Toute la Genève d'avant la Réforme revit dans les *Eidgnots*, qui sont l'une des rares et courageuses tentatives faites pour doter la Suisse d'un théâtre national. Hélas ! il aurait fallu mieux que de sérieux efforts et de la vaillance, — du talent ou du génie, — pour lutter contre l'indifférence du public. Un critique de la *Revue suisse* a fort bien jugé, en ces quelques mots, la trilogie de Pictet de Sergy : « L'historien a entraîné le poète. » C'est de l'histoire versifiée.

L'Institut national a publié en 1869 les œuvres posthumes de *Charles Fournel*[1], — des *Essais dramatiques*, dont Marc-Monnier a dit avec raison « qu'ils avaient peu de valeur. » Fournel a cependant quelques jolis vers à son actif dans ses *Légendes dorées* (1862). aventures de saints et de chevaliers mises en rimes. Ses *Folles images* (1859) sont du réalisme amer et cru.

Nous revenons à la poésie lyrique avec ALEXANDRE ÉCOFFEY [2](1829 à 1878), écrivain modeste et charmant, qui a la grâce facile et l'émotion sincère :

On a beau vivre seul et détester la vie,
Du besoin d'être heureux on n'est pas délié;
Mon cœur est sans espoir, mais n'est pas sans envie,
Et, s'il a tout perdu, n'a pas tout oublié.

Illusion trompeuse, et toujours poursuivie,
Destin, maître sévère humblement supplié,
Fantôme de bonheur, chimère inassouvie,
Tu ne m'as pas encore assez humilié.

Je me sens entraîné vers une autre tendresse
Et ne demande pas au bras qui me redresse,
S'il est la défaillance ou s'il est la vertu.

Tandis que je marchais les yeux fixés à terre,
Enfant, sur mon chemin aride et solitaire,
J'ai vu passer ton ombre et mon cœur a battu.

Tous les lyriques genevois n'ont pas eu cette note pénétrante. Ainsi PHILIPPE CORSAT[3] (1809 à 1874), Vaudois d'origine mais Gene-

[1] *Bibl. universelle*, LXII, 463 et s. (article de Marc Monnier).
[2] Notice de M. Marc Debrit, en tête des *Poésies* d'Écoffey, 1 vol., Genève, 1879. *Genève et ses poètes*, 404.
[3] Le *Semeur* de 1888, p. 391 et s., 416 et s. (notice de M. E. Ducommun).

vois de cœur, qui avait établi son échoppe de barbier dans une maison de la rue des Étuves, eut-il tout simplement plus de principes que Figaro, mais beaucoup moins d'esprit et d'adresse.

Son premier volume : *Églantines* (1842) renferme plus de pensées généreuses que de bons vers. Corsat est avant tout un chansonnier démocratique et un poète humanitaire, qui met en vifs ou chaleureux couplets son amour de la liberté et sa sympathie pour les pauvres de ce monde. Pourquoi faut-il que sa langue soit si insuffisante comme syntaxe et comme vocabulaire? L' « ami Pippo, » — c'est sous ce pseudonyme, devenu populaire, que Corsat collaborait au *Carillon*, feuille humoristique de Genève, — amusa néanmoins ses contemporains, les émut et les enthousiasma parfois. Quand ses amis, James Fazy en tête, arrivèrent au pouvoir, il n'eut pas à se défendre, comme Béranger : « Non, mes amis, non, je ne veux rien être... » On le laissa dans l'isolement, et il se résigna sans peine à « n'être rien. »

Meril Catalan exerça comme lui le double métier de Jasmin. Il a publié quelques recueils de vers aisés et gracieux : *Couronne de bluets* et d'autres.

Il y a plus de talent dans les œuvres de CÉSAR PRONIER[1] (1831 à 1873), un théologien genevois, qui avait été envoyé par l'Église libre de sa ville natale pour la représenter à une assemblée évangélique de New-York et qui mourut, au retour, dans la catastrophe de la « Ville du Havre. » Je ne parlerai point de ses brochures religieuses. Ses *Jeunes années* (1873) et nombre de poésies qui ont vu le jour après sa mort, nous dévoilent une âme délicate et tendre, portée au sourire. La versification manque de souplesse et d'éclat; elle est nette et claire :

Aimer, — si dans un mot tenait toute la vie,
Ami, dans ce mot-là, je voudrais l'enfermer,
Il dit tout, il peut tout, gloire, espoir et génie.
Ce qui se dit tout haut ou ne peut s'exprimer,
Ce qui souffre ou jouit, grandeur, deuil, poésie,
Terre et ciel, tout est là, dans ce seul mot : aimer.

De BENJAMIN DUFERNEX († 1886) nous n'avons guère que des essais de jeunesse. Ce magistrat — il a exercé longtemps les fonctions de procureur général à Genève — n'a cependant point cessé tout com-

[1] *Vie de César Pronier* et fragments de ses écrits, par M. L. Ruffet, 1 vol. in-12, Genève, 1875. *De Montet.*

merce avec la Muse, dès son entrée dans la carrière pratique ; quelques pièces de vers, insérées dans le *Bulletin de l'Institut national genevois* et ailleurs, nous prouvent que Dufernex n'a pas été qu' « un poète mort jeune en qui l'homme survit. » Il a de la force, peut-être intermittente, de la grâce, un peu abandonnée, de la verve, qu'on souhaiterait plus contenue et plus concentrée. J'extrais ce passage, d'une belle ode aux *Élus de l'amour :*

Tourbillons printaniers, jeunes gens, jeunes belles,
Vous qui jetez au temps votre défi railleur,
Et chantez votre ivresse au sein des fleurs nouvelles,
Et penchez, en dansant, la coupe du bonheur...

Tumultueux essaims, cœurs légers, frais visages,
O vous dont le sourire est habile à charmer,
En croisant vos regards pleins de tendres présages,
Vous parlez tous d'amour, — et peu savent aimer !...

LOUIS TOGNETTI[1] (1852 à 1888) a été certainement un versificateur plus habile, — un artiste dans l'entière acception du mot. Il fut hélas ! trop amoureux de liberté et trop peu pénétré du sérieux de la vie :

Je suis comme un oiseau; mon âme ainsi qu'une aile
Frissonne quand je vois passer une hirondelle,
Et je voudrais la suivre en son vol, je voudrais
M'en aller avec elle au loin, sous les forêts.
J'ai le cœur gros de pleurs, ma gorge frémissante
S'agite comme pour appeler la passante,
Et je fais des efforts, des bonds désespérés
Pour passer à travers les barreaux trop serrés...

L'hirondelle a couru le monde, l'Amérique et les Indes, un jour en qualité de simple pilotin, le lendemain, en nomade avide de choses lointaines et d'horizons inconnus, contractant des goûts aussi funestes à son talent qu'à son bonheur, jetant « plus d'un saint devoir au ruisseau. » La fatalité est dure à ces tempéraments qui ne consultent, pour se gouverner, que la seule loi de leur caprice. Mais il sera beaucoup pardonné à Tognetti, parce qu'il n'a jamais fait de tort qu'à lui-même et aussi parce qu'il a beaucoup aimé les humbles et les affligés. Son volume de début (*Pour une bonne œuvre*) et sa dernière plaquette, *Quelques vers*, vendue au profit des pauvres, sont de bonnes actions que des gens plus posés et plus vertueux n'eussent point commises avec cette générosité modeste et

[1] Le *Genevois* (article de M. L. Duchosal).

détachée. Ses autres recueils : *Au jour le jour* (1875), *Grisailles* (1879), les contes en prose plus indécents que savoureux d'*Olla Podrida*, quelques œuvres de moindre importance, voilà un bagage non point riche, mais curieux, mais varié et, en somme, très aimable, où il y a de l'esprit, de la fantaisie, de l'émotion, et où nombre de morceaux révèlent un auteur soucieux et maître de sa forme. Je crains seulement qu'il n'ait trop produit pour le temps qu'il y mettait.

Il restera de lui quelques pages absolument exquises : *Histoire de Jadis*, *Lune de miel*, *I cari bambini*, ses *Épîtres à Niflet*, et cette romance :

Ce que n'a jamais dit le papillon aux roses,
Alors qu'il caressait leur sein demi-fermé,
Ou bien qu'il chiffonnait leurs corolles décloses,
C'est combien je t'aimai.

Ce que n'a jamais dit la nue au roi superbe,
Le zéphyr aux roseaux dans les doux soirs de mai,
Le rayon de soleil à l'insecte de l'herbe,
C'est combien je t'aimai...

Car ni l'oiseau, ni le zéphyr, ni le nuage,
Ni le frais papillon, cet insecte d'un jour,
Ni les rayons du ciel n'auraient eu de langage
Pour un si grand amour !

M. L. Duchosal, qui lui a consacré une notice empreinte de pénétrante et d'indulgente sympathie, a fort bien dit : « Son œuvre apparaîtra comme un petit monument durable, séduisant et d'une grande variété d'aspect. »

Quel contraste entre Tognetti, le bohème capricieux, et ANTOINE CARTERET[1] (1813 à 1889), le tribun enthousiaste et tenace ! Je n'ai point à parler du rôle politique considérable qu'a joué à Genève ce chef longtemps incontesté du parti et du gouvernement radical. Je puis dire tout au moins que sa franchise, sa droiture, son vif sentiment du devoir, son inattaquable probité, et, d'autre part, sa mâle éloquence, son entente des affaires, son énergie au travail, les services rendus, compensent largement ce qui lui manquait d'entregent et d'envergure. Les titres du littérateur ne sont pas aussi brillants que ceux de l'homme d'État. Son roman de mœurs genevoises, *Deux amis*, se lit sans trop de peine ; les caractères cependant flottent, dans une sorte de facile et vague lyrisme, la trame du récit se

[1] Le *Genevois* du 30 janvier 1889. Les journaux suisses de l'époque.

déroule bien lentement, la couleur locale est insuffisamment rendue. De bonnes intentions et une certaine chaleur de style ne sauveront pas de l'oubli cette longue histoire. Ses vers vaudraient-ils mieux que sa prose? Oui, mais les seuls vers, au reste peu élégants, de ses *Fables*, — des fables qui ne sont pas toutes des chefs-d'œuvre, mais qui ont presque toutes, avec plus de rudesse et moins de trait que celles de Gaudy-Le Fort, par exemple, ingénieusement exprimé de ces vieilles et saines vérités qu'on peut toujours entendre parce qu'elles ne cessent point d'être de saison. Le solennel poète qu'il a cherché à être, dans des morceaux de poids, comme l'*Égalité*, s'est égaré en des dissertations de cette désinvolture :

Mais le plus beau triomphe est l'urne électorale,
Car, par elle, le peuple a puissance royale,
Surtout quand d'y faire acte aucun n'est empêché.
Mais aujourd'hui le peuple a-t-il en suffisance
Libre arbitre et savoir pour éviter la chance
De voir mal ou d'être triché?...

Malheur à la poésie qui échoue dans les lieux communs de la politique!

Il me resterait plus d'un nom à citer, mais la nomenclature n'est point mon fait. Je consacrerai une étude spéciale, dans un chapitre subséquent, à *Henri-Frédéric Amiel;* j'aurai l'occasion d'y apprécier ses vers. Il convient de mentionner encore *Louis Vaucher* (1832 à 1882), dont on a publié, en 1883, sous le titre : *In memoriam*, une spirituelle comédie, *Les avis charitables*, et des vers qui se distinguent par le pittoresque de l'expression et la noblesse du sentiment; il n'a manqué à Vaucher que d'être un plus habile rimeur... Mais un bon poète et un excellent rimeur nous attend : c'est Marc-Monnier.

III

MARC-MONNIER [1] nous a conté lui-même, en vers charmants, l'histoire de son esprit :

[1] *Revue de Belles-Lettres*, mai 1885 (souvenirs de Ph. Plan); *ibid.*, février, avril et mai 1888. *Bibl. universelle*, XXVI, 3me pér., 381 et s. (souvenirs de M. E. Tallichet). *Ibid.*, XXXVII, 3me pér. (« L'esprit de Marc-Monnier, » par M. Ph. Godet). *Écrivains nationaux* d'Eug. Rambert, 233 et s. *Inauguration du buste de Marc-Monnier* (Genève, in-12, 1888), recueil de discours de MM. P. Vaucher, A. Gavard, E. Redard, etc., suivis d'une conférence de M. Ph. Godet.

Dans les belles saisons passées,
J'eus trois amis d'esprit divers...

... L'un front pâle et blond qui s'incline,
Est né dans les brumes du Rhin;
L'autre, au soleil de Mergelline :
Son cœur bat comme un tambourin.

La Suisse a produit le troisième,
Calme et simple enfant des hivers...

La Muse ne s'est jamais piquée d'exactitude. Le récit des incarnations de Marc-Monnier doit être refait. Je ne puis croire que les « brumes du Rhin » aient déteint sérieusement sur ce brillant fantaisiste, aussi alerte que limpide. Le « soleil de Mergelline » lui aura versé de la tendresse et de la grâce. « La Suisse ? » Mon Dieu, je crains qu'elle ne lui ait donné qu'une chaire de littérature. Marc-Monnier est un Parisien de Naples, ou un Napolitain de Paris, un aimable, un spirituel, un adroit écrivain, qui eut dans la tête un peu plus de rêve qu'un Français et, dans le cœur, un peu moins de passion qu'un Italien. C'est un Latin moderne, — un Horace qui aurait connu le christianisme, étudié Kant et traversé la période romantique, sans d'ailleurs s'attacher bien fort ni s'arrêter longtemps nulle part. Intelligence ouverte à tout, ne sachant pas tout mais ayant cueilli la fleur de toutes choses, plus remarquable au demeurant par la facilité et la verve que par la profondeur, tempérament de travailleur et d'artiste tout à la fois, caractère de bon bourgeois avec une pointe de pétulance et de moquerie, homme d'esprit et d'entregent, voilà non une photographie mais un portrait assez ressemblant de Marc-Monnier.

Notre poète naquit à Florence, en 1829, d'un père français et d'une mère genevoise. Son enfance se passa tout entière en Italie. Ses études le conduisirent à Paris, au lycée Louis-le-Grand, puis à l'Académie de Genève, où il étonna bientôt ses condisciples par ses extraordinaires talents d'improvisateur. C'était un Méry rajeuni, un virtuose inépuisable et toujours en train. « Il est né à quatorze ans, » disait un de ses amis. En effet, il était arrrivé de très bonne heure à la pleine maturité : ses vers ou sa prose de la vingtième année sont déjà d'un écrivain sûr de sa plume. Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire ses rimes d'étudiant et son premier article à la *Bibliothèque universelle*. Mais le futur professeur jugeait trop léger son bagage de savoir. Il partit pour l'Allemagne, fréquenta les cours des universités de Heidelberg et de Berlin, se plongea dans la *Critique de la*

raison pure de Kant, vit presque clair dans Hégel. Le « soleil de Mergelline » préserva Monnier des « brumes du Rhin[1]. » Marc a soin, au surplus, de rétablir les communications entre son cerveau et le génie français. Il a bientôt ses entrées dans plusieurs journaux et revues de Paris. Si sa comédie en un acte *La ligne droite* est reçue, mais n'est pas jouée à la Comédie française, l'Odéon donne, en 1858, sa *Mouche du coche*, le Vaudeville, en 1869 et 1875, la *Soupe aux choux* et *Madame Lili;* ces petites pièces eurent quelque succès[2].

Le nom de Marc-Monnier était à peu près inconnu en 1860, l'année où parut : L'*Italie est-elle la terre des morts?* Ce volume, suivi de *Garibaldi* (1861), du *Brigandage dans l'Italie méridionale* (1862), de la *Camorra* (1863), lui valut la notoriété en France, des sympathies dans la péninsule. Son bel ouvrage de science agréable et d'habile vulgarisation : *Pompéi et les Pompéiens* (1864) consacra sa réputation. Puis, l'Italie fut, dans ses préoccupations littéraires, reléguée au second plan. Ses « chroniques italiennes » à la *Bibliothèque universelle*, des articles à la *Revue des Deux-Mondes*, sur « l'Italie est à l'œuvre, » sur Manzoni, etc., puis ses jolies *Nouvelles napolitaines*, son *Roland de l'Arioste*, raconté en vers français, son travail sur Gorani, nous prouvent cependant qu'il n'oublia jamais la terre natale. J'ajoute que ce ne sera pas son mérite le plus mince que d'avoir initié et même intéressé le public de France aux choses de l'Italie moderne.

Marc-Monnier vécut à Genève dès 1864. Il y fut nommé, en 1874, professeur de littérature comparée à l'Académie, transformée depuis en Université; il succédait à Albert Richard. Genève sut l'attirer et le garder. Il a chanté, dans quelques strophes émues, « sa Genève, » sa « mère adoptive et seconde patrie. » Il l'aima et en fut aimé. Son enseignement était d'un charmeur plutôt que d'un savant. Délicieux causeur, abondant et fin, il prêtait à la science les grâces de la poésie, se mouvait à l'aise dans l'immense domaine de la littérature universelle, passait, comme en se jouant, de Roland à Don Quichotte, d'Hamlet à Wilhelm Meister. Ses leçons n'étaient ni très substantielles ni très correctement ordonnées; elles étaient

[1] Amiel, dans son *Journal intime* (1, 54), note ceci en 1852 : « Monnier est toujours le même, souple, fort, aisé, heureux, plein de verve, de gaîté... avec son goût sûr et sa facilité féconde. »

[2] Je ne sache pas qu'on ait publié un drame en vers de notre auteur : *Agrippa d'Aubigné*, reçu à la Comédie française, mais non représenté jusqu'ici. « Ce n'est pas mon drame, — c'est moi qu'on joue, » disait gaîment Monnier à ceux qui s'étonnaient que son œuvre tardât à voir le feu de la rampe.

exquises, et, pour la jeunesse qui les écoutait, un admirable stimulant. Que dirai-je de l'homme? Marc-Monnier était bon, d'une bonté où il entrait surtout de l'indulgence, de la politesse et de l'esprit. Son cœur n'appartenait guère qu'à sa famille, à quelques amis et au travail. Il n'avait pas pour l'altruisme plus d'inclination que pour les autres vocables en *isme*. Le problème de la destinée préoccupait à peine cet écrivain très affairé. Ses cours et ses livres ne lui laissaient pas le temps de philosopher.

Mais que valent ses livres? Je ne reviendrai pas sur ceux des ouvrages de Monnier qui se rapportent à l'Italie. Je ne veux étudier en lui que le poète, — et un peu le critique et le romancier.

La grande gloire ne s'acquiert pas sur de petites scènes. Monnier, qui fut un poète distingué et, en tout cas, l'un des meilleurs rimeurs du siècle, n'a pas été apprécié en France autant que bien des gens auxquels il est supérieur. Il n'ignorait aucune des finesses de notre langue. Il avait, dès la première jeunesse, versifié avec passion, alimentant sa verve aux sources les plus riches de la poésie, vivant dans la familiarité de tous les génies dramatiques, épiques et lyriques des littératures modernes, Shakespeare et Byron, Schiller et Gœthe, le Dante et le Tasse, Lamartine et Victor Hugo. Ses vers auraient dû, semble-t-il, lui faire une des places les plus enviées sur le Parnasse contemporain ; il n'atteignit pas au premier rang. Pourquoi? Genève n'est point Paris. Et puis, Monnier a trop de réserve, peut-être aussi trop d'esprit pour être un poète de haut vol. Et puis, il s'est trop complu dans ces besognes qui tentent à l'ordinaire des talents moins prime-sautiers que le sien : les adaptations et les traductions en vers. Il est un excellent traducteur, élégant et fidèle. Mais qu'est-ce qu'un traducteur? Certes sa *Vie de Jésus racontée en vers français* est un chef-d'œuvre de patience, de dextérité et même d'inspiration. Son *Faust* et son *Roland de l'Arioste* ne seront pas surpassés. Ces ouvrages, qui ont coûté à Monnier des mois et des années de travail, lui rapportèrent plus de considération que de gloire. Il faut avouer, d'autre part, qu'à force d'interpréter la pensée d'autrui, l'on voit son originalité s'amoindrir, son talent se fatiguer.

Heureusement pour sa mémoire et pour notre agrément, Monnier n'a pas fait que mettre en vers français des poèmes allemands ou italiens. Il sait allier, dans ses poésies à lui, l'émotion et la grâce, la malice et le rêve. J'ai dit que la Suisse ne lui avait donné qu'une chaire de littérature. Elle fut peut-être plus généreuse envers lui. Si Monnier n'est à proprement parler d'aucune école, s'il a des qualités

de naturel et de bon sens que ses confrères de France n'ont pas au même degré, s'il est bien resté lui-même, n'est-ce pas un peu à la Suisse qu'il le doit? N'est-ce pas sur notre sol qu'il a pu bâtir cette tour d'ivoire, d'où il regardait, avec une curiosité tout ensemble ironique et bienveillante, la bataille des systèmes littéraires? Certes. Mais n'aurait-il pas moins reçu qu'il n'a perdu? La mêlée ne grandit-elle pas ceux qui s'y jettent?

Monnier a publié quelques plaquettes de vers; il ne les a réunies qu'assez tard sous ce titre : *Les Poésies de Marc-Monnier*, qui ont eu deux éditions. Je puis les caractériser en quelques mots : ses poésies sont attendries avec une nuance de scepticisme, ou moqueuses avec un parfum d'aimable indulgence : s'il est romantique et même parnassien par le souci de la forme, il ne l'est point par le choix des sujets; il va son bonhomme de chemin, cueille au bord de la route les fleurs préférées, s'abandonne gaîment au hasard d'une fantaisie qui n'a rien de désordonné :

... J'aime la colombe, et Dieu la bénit :
Elle ne sait pas, bien qu'elle ait des ailes,
Monter dans les cieux plus haut que son nid.

Qu'il chante l'amour et la jeunesse, qu'il mette en vers ailés refrains d'Italie ou *lieds* d'Allemagne, qu'il rie, qu'il aime, ou qu'il pleure, il évite, avec un soin qui va jusqu'au scrupule, la grosse raillerie, le sentimentalisme passionné ou la mélancolie tapageuse. Il est absolument sincère; il est presque trop sage. Ce sonnet donnera la note exacte de Monnier, poète lyrique :

Soyons heureux, veux-tu? Plus de folle contrainte!
Que notre jeune amour un moment obscurci,
Se ranime entre nous dans une douce étreinte,
Et quand je te dis : Viens! réponds-moi : Me voici.

Oh! c'est si bon la foi, quand elle est pleine et sainte!
Si bon de vivre ensemble et de n'avoir souci
Que d'être l'un à l'autre et de marcher sans crainte
Appuyés l'un sur l'autre, et de s'aimer ainsi!

Laisse entrer le soleil en ouvrant ta fenêtre;
Laisse, en ouvrant ton cœur, y chanter les amours...
Nous avons devant nous tant de printemps à naître!

Sans compter les mauvais, saluons les beaux jours;
Et, sans nous demander ce que demain peut être,
Aimons-nous, en croyant que ce sera toujours!

« Aimons-nous, — *en croyant que ce sera toujours!* » Sancho Pança n'est point dupe de Don Quichotte. Que d'autres partent pour les étoiles, Monnier n'oublie pas que l'on mesure

A la hauteur des bonds la profondeur des chutes.

Mais cet homme avisé n'est pas triste. Son existence est trop remplie pour qu'il ait le temps de se lamenter. « Sue tes larmes! » disait-il à son ami Écoffey, qui lui contait ses désespoirs. Et aux jeunes gens, qui s'évertuaient à vieillir avant l'âge, aux pessimistes de la vingtième année :

Enfants, il faut manger son pain quand il est frais;
Il faut cueillir, enfants, la fleur quand elle est rose.

Le talent de Marc-Monnier n'a jamais été plus dégourdi, plus original, plus vivant, que dans le *Théâtre des marionnettes*, ce joli recueil de toutes petites comédies imaginées (le *Violon magique* de Ch. Fournel l'a peut-être mis sur la voie) par le plus spirituel des observateurs, ciselées par le plus savant des artistes. C'est là proprement son chef-d'œuvre. Monnier, qui pouvait être un égoïste, n'était pas un indifférent. Il se plaisait à fustiger les ridicules et les hontes de son époque. Plutôt que d'emboucher la trompette, il enveloppait ses malices d'allusions voilées et d'ironie légère. Les coups, pour être moins violents que d'autres, frappaient plus sûrement.

Quelle folie, n'est-ce pas? de faire un « théâtre de marionnettes! » Victor Cherbuliez, dans l'ingénieuse préface qu'il écrivit pour le livre de son ami, nous défend de nous scandaliser : « ... En notre qualité de poupées de chair, nous avons l'esprit et le cœur plus déliés, notre machine est plus compliquée, nos idées sont moins simples et nos passions moins candides; nous raisonnons longuement, nous nous guindons... Que les poupées de bois ont plus de sans-façon, de franchise et d'ingénuité! Elles ignorent nos tortillages, nos propos alambiqués... Ces petites machines-là chantent et pleurent selon que le cœur leur en dit, sans se mettre en peine de composer leur maintien; elles articulent tout crûment ce qui leur passe par l'esprit; elles savent rire à pleines lèvres ou crier à pleins poumons, et quand une mouche les pique, on les voit jeter leur bonnet par-dessus les moulins de la manière la plus grotesque du monde, et il éclate entre les planchettes de leurs poitrines de belles colères furieuses, près desquelles les nôtres sont bien pâles et bien froides. » Marc-Monnier, qui fut

tout le contraire d'un politicien, s'amusait à regarder les « marionnettes » de la politique. Les « poupées » diplomatiques excitaient particulièrement sa verve. Tout son petit théâtre vise — j'en excepte le *Roi Babolein* — à démasquer les grands hommes et à se rire des « grandes pensées » qui ont fait plus de bruit que de bien dans l'histoire contemporaine. Le poète excelle, avec son bon sens subtil, à montrer les fils invisibles au gré desquels dansent les fantoches humains. Et combien ses piécettes sont lestement troussées ! Et combien elles pétillent de joyeuse moquerie et de scepticisme clairvoyant ! Les rois, les peuples, les traités, les batailles, tout cela nous est présenté dans son déshabillé, et tout cela est plus drôle qu'édifiant.

Les sujets du *Théâtre des marionnettes?* me demanderez-vous. *Polichinelle* n'est autre chose que le peuple français depuis Louis-Philippe à Napoléon III, — « Monseigneur Sabre-de-bois. »

La *Princesse Danubia*, c'est l'histoire de la guerre de Crimée; Chauvin, qui en est le personnage principal, dit à son allié Malbrouc :

Nous suivrons le chemin qui mène
A la gloire antique et romaine.

A quoi Malbrouc répond, en aparté :

Et moi, j'y ferai des trottoirs,
Pour aller jusqu'à mes comptoirs.

Avec *Regina*, nous sommes emportés dans l'Italie de 1859. Le *Curé d'Yvetot* met en scène un pape idéal, qui fait pendant au roi chanté par Béranger. *Paillasse* est un abrégé rimé des métamorphoses gouvernementales de la France. L'*Équilibre* enfin célèbre les exploits des diplomates européens, de Magenta à Sadowa.

Il faudrait pouvoir s'arrêter à presque tous ces agiles pamphlets en vers, signaler encore, mais autrement qu'en courant, la *Comédie du Renard*, le *Docteur Gratien*. Je voudrais que l'on eût quelque idée de l'une au moins des pièces du *Théâtre des marionnettes*. Essayons d'en analyser une ! Dans *Paillasse*, la plus mordante, je crois, la scène est à la foire. Paillasse, sur un tréteau, débite son boniment. Le Populaire accourt : « Saute, Paillasse ! » L'autre ne se le fait pas redire :

Je t'apprendrai, peuple galant,
Ton histoire en cabriolant.
On va commencer. Je débute
Hardiment par une culbute,

Et je deviens de prime-saut
Le roi-soleil. J'ai le front haut;
L'univers entier me reluque...

Suit un panégyrique du « roi-soleil. » Le Populaire murmure : « Assez!... Change d'habit!... Saute, Paillasse! » Défilent lestement Louis XV, « tout poudré, fardé, parfumé, » puis, les Brutus de la Révolution :

Ah! puisqu'il vous faut des vertus,
Vous en aurez : je suis Brutus!
Et puisqu'il vous faut d'autres fêtes,
Vous en aurez : cent mille têtes!
Nous sommes libres : — à genoux!
Nous sommes frères : mangeons-nous!

Voici César, voici le « roi très chrétien, » voici le « roi marchand, » voici la République « élégiaque, évangélique » de 1848, et le Populaire de hurler : « Saute! saute! »

Tout à coup, l'on entend du bruit dans une maison voisine. Agnès descend sur la place; elle est poursuivie par son oncle, l'abbé Arnolphe. Querelle de ménage, entre la nièce, « qui veut garder ses trois couleurs » et le vieux Bartolo. Agnès chasse Arnolphe. Paillasse s'entremet :

Agnès est au fond bonne fille
Et consent à rester sous grille...

Mais à quoi bon s'attacher à l'intrigue de *Paillasse*, dont on devine le dénouement? C'est dans les détails surtout, que cette œuvre et les autres sont ravissantes! Prenez, par exemple, cette tirade d'Arnolphe, à laquelle se rattache une piquante anecdote :

C'est moi qui suis le vrai Paillasse,
Et de vos cœurs ayant souci,
Je viens vous déclarer ceci :
Que le froc a des parfums d'ambre,
Que le printemps vient en décembre,
Que la paix règne entre les rois,
Enfin que deux et deux font trois.
Mais si jamais un téméraire
Vient vous soutenir, au contraire,
Que le froc sent mauvais parfois,
Que décembre est un vilain mois,
Que l'on a vu des rois se battre,
Enfin que deux et deux font quatre,
Celui-là cuira tout perclus
Dans les enfers...

J'ai transcrit la tirade. Je vous dois l'anecdote. Les « marionnettes » de Monnier étaient imprimées à Genève ou à Neuchâtel; sous l'Empire, on les arrêtait régulièrement à la frontière. Un jour, Laurent-Pichat commit le crime d'insérer le discours d'Arnolphe dans le *Phare de la Loire*. Certain procureur impérial vit un cas de lèse-majesté dans le vers que j'ai souligné; Laurent-Pichat fut condamné à trois mois de prison, sans compter mille francs d'amende, pour avoir reproduit l'octosyllabe où Décembre était appelé un « vilain mois. » Ce qu'il y a de plus piquant dans l'affaire, c'est que l'allusion incriminée — Monnier l'a déclaré plus tard, après 1870 — n'était pas dans la pensée de l'auteur.

Les premiers rôles de la comédie humaine sont caricaturés à merveille dans le *Théâtre des marionnettes*. Le poète est un esprit aiguisé et sagace, que l'apparence n'éblouit point. Il cingle de main de maître-railleur les sots engouements, les générosités hypocrites, les suffisances grotesques, les sentiments faux et les faux bonshommes qui se tiennent en bon rang sur la scène du monde.

Marc-Monnier ne fut pas qu'un poète. Ainsi est-il un critique fort intéressant. Il donna en 1868 ses *Aïeux de Figaro*, un volume où, sous une forme légère mais attachante, nous avons toute l'histoire du « valet de comédie, » d'Aristophane à Beaumarchais. *Genève et ses poètes* (1874) devait révéler à la France — et peut-être à Genève même — une des parties les moins connues de la littérature française en Suisse. Cet ouvrage, qui a tout l'appareil d'un travail scientifique et qu'on jugerait à première vue bien spécial, se lit avec beaucoup d'agrément. Le sujet n'est pas épuisé sans doute, mais comme il est traité avec cette intelligence, cette sympathie, cette éloquence, qui font aimer tous les livres de Monnier! Le professeur genevois, que nous voyons se passionner pour les littératures locales, et s'efforcer de les tirer de l'ombre, forma, vers la fin de sa vie, un vaste et glorieux projet. Il n'a écrit hélas! que les deux premiers tomes de son *Histoire générale de la littérature moderne*. Mais Monnier était-il de taille à mener à bien cette entreprise? N'avait-il pas trop présumé de son talent? Quoiqu'il eût autant que personne le génie de la vulgarisation, il n'était pas assez érudit ni assez puissant pour bien concevoir et bien étreindre la prodigieuse synthèse qu'il avait rêvée. Son *Histoire* nous apparaît moins comme un large tableau d'ensemble que comme une suite d'étincelantes monographies; ainsi que M. Bérard-Varagnac l'a fait observer, les petits sujets et les petits cadres convenaient mieux à Monnier que les grandes compositions.

L'*Histoire générale* n'en est pas moins de premier ordre, si l'on veut n'y chercher que des aperçus originaux et lumineux sur les littératures modernes ; elle témoigne d'une admirable virtuosité de style et d'un sens artistique singulièrement pénétrant. Marc-Monnier possède le don de faire revivre tout ce qu'il touche ; ses portraits littéraires sont étonnamment vivants, Pétrarque comme Machiavel, Marot comme Calvin, l'Arioste comme Savonarole. C'est de la critique oratoire sans doute, mais plus intelligente et plus avenante que l'autre, si moins savante et moins profonde.

Que dire de Monnier romancier ou nouvelliste? On sait de reste que l'esprit sert à tout, mais ne suffit à rien. Or Marc-Monnier n'est, dans ses romans ou ses nouvelles, qu'un homme d'esprit. Il n'a pas la faculté créatrice; il a peu d'imagination. Il invente des histoires, qui seraient des contes à dormir debout, si l'auteur n'était le plus amusant des humoristes. Il ratiocine à plaisir, fait de la morale, de la politique, à propos de tout, et cela sur un petit ton d'ironie, et cela dans un langage absolument séduisant. Les pages délicieuses ne lui coûtent rien, mais... Mais ses romans ne sont que de longues causeries à bâtons rompus, avec un bout d'intrigue. L'un ou l'autre est presque ennuyeux; la plupart émoustilleront le lecteur qui aime les saillies pittoresques et les riens joliment tournés. Ses *Nouvelles napolitaines* sont certainement ce qu'il a fait de mieux. *Un détraqué, Après le divorce, Gian et Hans*, le *Dossier de Raimbaud* lui-même, rappellent Edmond About, mais d'assez loin. J'ai une prédilection pour *Gian et Hans*, cette fine étude des trois tempéraments italien, allemand et français. J'en détache, au passage, ces deux phrases sur la cuisine d'Outre-Rhin : « Le souper d'hier a été une vraie fête. Le plat de résistance était un rôti de bœuf aux pommes cuites, — la douceur dans la force : les gens de ce pays mettent une idée partout ! » J'y prends encore ce commentaire de la philosophie d'Hégel. Hans a prétendu que le système d'Hégel était l'évolution de l'homme dans la nature et dans l'histoire; Gian lui répond, avec le plus grand sérieux : « Nullement; c'est la circonvolution de l'infini dans l'ordre immémorial du devenir. De là, l'ascension des catégories, la conciliation des dualismes, la conjonction des parallélismes, l'identité s'irradiant dans l'ubiquité pour redescendre, décomposée par l'analyse, jusqu'au draconculisme primordial. Voilà, mon ami, la philosophie de Hégel, — et, si vous n'êtes pas content, vous n'avez qu'à le dire. » Tout cela est fort égayant, mais tout cela ne fait pas un roman.

Ce poète charmant, cet ingénieux critique, ce conteur spirituel mourut à Genève, en 1885, à l'âge de cinquante-six ans. M. P. Vaucher a dit ces mots très justes, le 25 février 1888, lors de l'inauguration d'un modeste monument érigé à la mémoire de Monnier : « Vulgarisateur et improvisateur tant qu'on voudra, il n'y a guère d'apparence qu'on en retrouve de sitôt un semblable. »

IV

C'est bien la fleur de la poésie vaudoise que nous avons cueillie précédemment avec Monneron, Olivier et Richard. Il ne me reste plus à parler ici que des *poetæ minores* ou *minimi* (je m'occuperai des poésies de Vinet et de Rambert dans les chapitres spéciaux consacrés à ces deux écrivains). Le plus délicat, le plus vif, le plus varié, est sans contredit JEAN-JACQUES PORCHAT[1] (1800 à 1864). Professeur de droit à Lausanne, puis de littérature latine, destitué ensuite du coup d'état académique de 1846, il se fixa à Paris jusqu'en 1857 et revint mourir dans sa campagne de Florency, sur les bords du Léman toujours aimé. Son bagage littéraire, composé de petites pièces, ne laisse pas d'être important. Poèmes, chants patriotiques, drames en vers, fables, brochures, contes, nouvelles, légendes, traductions, il s'est un peu essayé à tous les genres. Son gracieux récit, devenu populaire : *Trois mois sous la neige*, ses *Contes merveilleux*, jolies histoires de fées que toute la jeunesse romande a lues et lit encore, ses *Trois jours à Vevey*, « souvenirs de la fête des vignerons, » sont d'un fort aimable prosateur, qui a du naturel, de la finesse et l'imagination aussi fraîche qu'ingénieuse. Mais ni sa *Mission de Jeanne d'Arc*, ni même son *Winkelried* n'ont réussi à doter la littérature dramatique de la Suisse française d'œuvres de réel mérite. *Winkelried*, en particulier, est d'une poésie trop monotone et trop flasque, si je puis ainsi dire ; il y a une grosse solution de continuité entre les premiers actes et le dernier ; des chœurs, sur le modèle de Racine et de Schiller, déparent l'ouvrage au lieu de le relever. Et puis, franchement, Winkelried est un sujet de poème ou d'épopée ; on ne délaie pas un fait héroïque en cinq actes de drame. Le Lucernois Feierabend, qui s'est aussi inspiré de Sempach,

[1] *Bibl. universelle*, XXII, n. pér., 5 et s. (article de Ls Vulliemin). *J.-J. Porchat et la poésie vaudoise*, par J. Hornung, Berne, 1864. *Vulliet*, l. c., 117 et s. *Galerie suisse*, III, 621 et s. *Litt. franç. au XIXe siècle* de Vinet, III, 206 et s. *De Montet*.

n'a pas été beaucoup plus heureux, bien qu'il y ait dans son *Winkelried* plus de couleur et de vie. Le poète, en Porchat, ne vaut que par ses bonnes traductions de *Tibulle*, de l'*Ars poetica*, et par ses fables. Désirez-vous savoir comment il a rendu l'un des passages les plus connus de l'Art poétique? Voici :

... L'enfant, sitôt qu'il sait bégayer son langage,
Qu'il marche d'un pas ferme, à ses jeux prend l'essor,
Rit, se fâche, s'apaise, et rit et pleure encor.
L'adolescent enfin, sans gouverneur et libre,
Veut des chevaux, des chiens, la lutte aux champs du Tibre.
L'âge mûr change tout...

Les fables de Porchat, ses *Glanures d'Ésope*, demeureront son meilleur titre à un peu de gloire. Ah ! disait-il à sa Muse :

Ah ! pauvrette, qu'avons-nous fait?
Des fables après La Fontaine !

On n'écrirait plus depuis longtemps, si l'on avait renoncé à toute imitation. Le *bis repetita placent* a été inventé par les auteurs, qui jugent volontiers leurs répétitions originales. Et le public est de leur avis, puisqu'il ne dédaigne pas de manger, dans d'autres plats ou avec d'autres assaisonnements, les reliefs des grands festins littéraires. Mais Porchat n'est pas un de ces fabulistes à la douzaine qui plagient le Bonhomme avec plus ou moins d'adresse. Un critique lui faisait déjà ces compliments en 1840 : « talent d'observer, justesse de pensée, tact, grâce, délicatesse et bon goût dans le style ; » — il y a de tout cela dans les apologues de Porchat. Philareste Chasles l'a traité de « fabuliste d'un esprit très remarquable. » Il me paraît que Porchat a sinon renouvelé, du moins étendu un genre que La Fontaine avait presque épuisé. N'est-ce rien, en effet, que d'avoir approprié la fable à l'expression des plus hautes vérités morales et des sentiments les plus élevés de notre cœur? N'est-ce rien que d'y avoir apporté, moins les sévérités et les ironies du censeur, qu'une inaltérable sollicitude pour la pauvre humanité? Certes, il n'est pas toujours neuf et distingué, le brave Porchat ; il a la science du dialogue, la variété des tours, un style non très pur mais alerte, concis, peut-être même trop ramassé et versant parfois dans le rébus. Ces qualités ne courent pas la littérature. Une douce philosophie chrétienne, à laquelle je reprocherais d'appuyer quand il serait préférable de glisser, traverse toute cette œuvre, en somme

charmante, qui faisait les délices de la reine Marie-Amélie. Le secret de Porchat? Vinet nous l'a révélé : « L'apologue lui est tellement naturel qu'on est tenté de croire que, s'il n'y avait pas eu de fable dans le monde, il en aurait fait[1]. »

Tous les autres poètes[2] du pays de Vaud sont essentiellement, sont exclusivement lyriques. Le caractère national, indolent et rêveur, se plaît aux harmonies et aux contemplations qui enveloppent l'âme et la bercent. Quelques morceaux patriotiques, quelques couplets à la raillerie douce et presque nonchalante, se perdent dans un concert d'hymnes où l'attendrissement s'unit à une religiosité volontiers mystique. Ah! s'ils étaient des écrivains plus habiles, des rimeurs plus exercés, des artistes! Ils chantent: leurs amours, leurs prières, leurs extases sont dites dans une langue naïve et fruste, qui en fait de la poésie très sincère mais de la littérature approximative.

Auguste Béranger (1830 à 1878) n'a rien laissé qui appelle la citation; quelques-unes de ses strophes (*Sur le Léman*) ont passé dans nos recueils de chants populaires et y font bonne figure. FÉLIX CHAVANNES (1802 à 1863), un des fondateurs de la Société d'histoire de la Suisse romande, l'éditeur de ce curieux *Mireour du monde* dont j'ai parlé dans mon premier volume, est un talent plus facile et plus varié que Béranger. Ses *Étrennes vaudoises* (1858) et deux autres petits livres contiennent des vers inspirés par l'amour de la patrie et les glorieux souvenirs de l'histoire suisse. Qui de nous ne connaît sa *Reine Berthe*, ses *Vieux Suisses* et sa *Vaudoise? J.-L. Moratel* (1809 à 1866), qui attacha son nom à la dernière édition du *Conservateur suisse* du doyen Bridel, n'est qu'un médiocre versificateur; sa fille, *Lina Moratel* (1838 à 1887) ne l'a point surpassé dans ses *Protectrices*, poésies religieuses pour l'enfance. *Ch.-F.-S. Recordon* (1800 à 1870) un grave théologien, avait débuté, en 1823, par les *Poésies lyriques d'un étudiant suisse*; il demandait « que l'on n'y cherchât qu'un bon Suisse et non pas un littérateur; » le « bon Suisse » y est. *C.-O. Viguet*, un autre théologien vaudois, mort récemment, a, dans une œuvre posthume, *Post tenebras lux* (1886), montré qu'il avait mieux que la plupart de ses compatriotes, le sens et la science du rythme. Il n'a pas les graves accents et les hautes envolées d'AUGUSTE COLOMB (1798 à 1880) qui a chanté *La Nuit* en ces beaux alexandrins:

[1] Je ne mentionnerai qu'en note sa grande traduction de Gœthe, sa traduction de Ranke (*Histoire de France aux XVI*e *et XVII*e *siècles*), sa traduction des œuvres historiques de Schiller, etc.

[2] Voir *Vulliet*, l. c. pass. *Anthologie des poètes vaudois* (*Voix de la patrie*), Lausanne, in-12, 1887). *De Montet*.

... Nous marchons ici-bas sous des nuages sombres;
A nos regards distraits se voile l'Éternel;
Mais, au fond de la nef, la lampe est sur l'autel,
Luttant contre la nuit, ses terreurs et ses ombres.

De l'amour infini, la terre entend la voix,
Et déjà, dans le ciel, je vois poindre l'aurore.
Mon cœur, pourquoi frémir? Pourquoi douter encore?
Apaise-toi, mon cœur, à l'ombre de la croix!

Sur le front de la nuit pâlissent les étoiles :
Plus de lutte cruelle et plus d'obscurité;
Voici le jour sans fin, voici le jour sans voiles;
Recueille-toi, mon cœur, voici l'éternité!

Si Aug. Colomb a trop peu écrit, *F. Oyex-Delafontaine* (1817 à 1884), un petit berger très intelligent, qui réussit, à force de travail, à se créer une honorable position dans l'enseignement et dans la presse, a publié de nombreuses plaquettes de vers doux et frais, *Villageoises*, *Aubépines*, *Nouvelles aubépines*, etc. Cela n'a aucune prétention ; ce sont de modestes fleurs écloses à mi-côte, sans riches couleurs, sans parfums subtils, mais agréables à voir comme à respirer.

ERNEST BUSSY[1] (1864 à 1886) qui fut enlevé en son printemps par un mal sans remède, une longue et cruelle phtisie, eut du moins, avant de mourir, cette suprême joie de croire qu'il ne périssait pas tout entier. Son premier volume : *A mi-voix* (réédité depuis) avait été très favorablement accueilli. On y aimait la distinction et la grâce dans le ton, le soin et la sûreté dans la facture du vers, toutes choses auxquelles les poètes vaudois des précédentes générations ne nous avaient guère habitués. Bussy était un jeune ; il avait, comme ses contemporains immédiats, le culte de la forme, il avait étudié les Parnassiens, il s'était affranchi de presque toutes nos gaucheries natives. En revanche, il a l'inspiration courte, sa langue est plus pure que brillante. Mais n'abusons pas du droit de critiquer!

Eugène Rambert lui écrivait un jour : « Je n'ai qu'à rendre un nouvel hommage à votre talent délicat, à votre entente précoce du rythme, à cette sensibilité ingénieuse, tendre, un peu douloureuse, qui donne à vos vers un charme mélancolique. » Il est naturel que les souffrances physiques et les angoisses de Bussy aient passé dans ses poésies. Son martyre fut discret. Ses plaintes sont des soupirs résignés bien plutôt que des cris :

[1] *Poésies* de Ernest Bussy, publ. avec une notice biographique par M. Ph. Godet, Lausanne, in-12, 1888. Ce volume comprend : *A mi-voix* et quelques morceaux inédits. *Revue de Belles-Lettres*, janvier 1887.

Quand on aura clos ma paupière,
Cloué le cercueil pour jamais,
Je voudrais être au cimetière
Conduit par tous ceux que j'aimais...

Et je voudrais qu'aux soirs paisibles
Vous pensiez quelquefois, amis,
A ces étoiles invisibles
Où le revoir nous est promis.

C'est du stoïcisme chrétien, — l'impassibilité antique, avec la tranquille espérance d'une âme croyante. Au reste, Bussy n'a pas chanté que sa course lente et sûre vers la mort. « Il existe un bleu dont je meurs, » a dit Sully-Prudhomme. Il existait un « bleu » qui faisait vivre Bussy, le bleu de la Méditerranée. O les rives enchantées de Nice ! Il a vu les cieux de là-bas, d'un azur plus chaud et plus joyeux que le nôtre, et, au-dessous, la mer infinie roulant ses vagues; il s'est pénétré de l'enchantement, il a goûté l'ivresse du divin Midi. Le soleil lui eût redonné la santé peut-être ; il a fallu le fuir, retourner en Suisse, courir l'Allemagne, gagner son pain. Mais,

Mais c'est Bordighère la belle
Qui prit mon cœur dans ses réseaux.

Que de pages, délicieuses dans leur simplicité, n'a-t-il pas écrites sur le pays de ses rêves !

Il n'y avait pas en Bussy l'étoffe d'un Monneron ou d'une Alice de Chambrier. C'était un talent de moins d'envergure, plus frêle et plus timide, formé d'ailleurs ou à peu près dès la vingtième année. J'ai l'impression qu'il n'aurait, dans la suite, fait ni autrement ni mieux. La source de poésie où il s'est désaltéré est d'une clarté et d'une fraîcheur telles cependant, que la jeunesse romande y viendra boire longtemps.

V

Il fut un temps où le Neuchâtelois,
Suivant en paix les vieux us de ses pères,
Ne fabriquait ni vins mousseux ni lois,
Allait parfois voir brûler des sorcières,
Buvait son vin et parlait en patois...

C'est bien l'accent particulier de la poésie neuchâteloise, et nul ne

l'a mieux rendu que Jules de Sandoz-Travers (1814 à 1847). Cet habile et spirituel rimeur a commis deux contes, qui sont deux petits chefs-d'œuvre, le *Merveilleux songe du comte Loys* et le *Cabaret de Brot*. Le dernier, auquel j'ai emprunté les quelques vers transcrits plus haut, est une fine satire dirigée contre le « bon vieux temps. » Nous y trouvons l'histoire, vivement narrée, d'un voyageur qui faillit être assassiné dans une hôtellerie, ou mieux, un coupe-gorge du pays. La moralité du récit? Écoutez:

Or, de nos jours, de Travers jusqu'en ville,
Le voyageur peut cheminer tranquille,
Sans voir ni loups, ni sorciers, ni brigands;
Sans crainte, on peut coucher à la Couronne,
Et l'hôte à Brot n'assassine personne.
Mais ce n'est plus, hélas! le bon vieux temps.

Ni *Paul Guébhard* (1827 à 1862) qui a cultivé le pamphlet et la romance; ni *Auguste Droz* (1803 à 1838) un des promoteurs du mouvement insurrectionnel de 1831, l'auteur bon enfant et même un tantinet vulgaire de la *Lyre des montagnes*, de *Mes souvenirs* et des *Bluets du Jura;* ni *L.-Eugène Borel* (1802 à 1866), l'éditeur bien connu d'un choix de poésies françaises (*Album lyrique*) qui serait excellent, si Borel n'y avait fait la part trop belle à ses vers médiocres, où il y a plus de réminiscences et d'honnêtes banalités que d'inspiration; ni *Gustave Hisely* (1847 à 1877) dont les *Premiers* (et les derniers!) *coups d'aile* attestent un talent facile, une verve abondante, mais la rapidité du travail et l'insuffisance de la pensée; ni *Frédéric Caumont* (1807 à 1876) avec ses *Loisirs*, un volumineux recueil où il n'y a presque rien à prendre; ni même *Abraham-François Pétavel* (1791 à 1870), qui, dans son épopée religieuse: *La Fille de Sion ou le rétablissement d'Israël*, s'ingénie à convertir les Juifs en leur servant une pesante, mais parfois chaleureuse, apologie du christianisme, — ni les uns ni les autres ne méritent qu'on s'arrête à leurs œuvres, que les contemporains ont peu lues et dont la postérité ne se souciera point. Il semble qu'aussitôt que les Neuchâtelois ont tenté de s'élever jusqu'au lyrisme, ils soient retombés lourdement. Leurs poètes n'ont jamais réussi que lorsqu'ils ont soufflé dans ce que l'un d'entre eux appelait naguère son « mirliton, » avec une pittoresque justesse d'expression. Peut-être arriverait-on, en cherchant bien, à faire une exception au profit de quelques-uns, de Blaise Hory, par exemple; on la fera, sans chercher, en faveur de M[lle] Alice de Chambrier.

VI

Adieu! j'entends la mort qui s'approche et m'appelle;
Mon âme est sur le seuil de l'immortalité...

Ce pressentiment de la fin prochaine est la note dominante et caractéristique du plus remarquable des poètes neuchâtelois. Ce poète lui-même est une jeune fille : Mlle ALICE DE CHAMBRIER [1] (1861 à 1882), déjà nommée.

Ayant peu lu, douée d'une imagination très vive, dévorée par le feu sacré, Mlle de Chambrier fut poète avant presque d'avoir vécu et senti, comme elle fut originale du premier coup d'aile. Il lui a fallu du travail pour conquérir sa forme, mais elle s'est vite frayé une voie bien à elle, droite et large, comme elle s'était créé un monde de pensées bien à elle aussi, élevées et d'un vol singulièrement hardi. Croirait-on que les vers suivants de ses *Métempsychoses :*

Peut-être que debout sur le seuil de nos tentes,
La plaine devant nous, l'infini sur nos fronts,
Nous écoutions, rêveurs, les notes éclatantes
Des cymbales et des clairons...

croirait-on que ces vers sont les essais d'une jeune fille de dix-huit ans?

Sa versification n'est pas toujours irréprochable ; elle a les inexpériences et la gaucherie des débutants ; le sens des riches harmonies serait venu, et il y aurait eu bientôt correspondance exacte entre la pensée très ferme et l'expression très belle. Car, ainsi que l'a noté Sully-Prudhomme, dans une lettre publiée en tête du volume d'*Au-delà :* « La facture des vers n'est pas molle et banale... La distinction singulière de ses pensées et de ses sentiments s'est communiquée à son style par un don naturel d'appropriation des mots aux choses, du mouvement de la phrase à l'émotion, qui me surprend vivement. »

Nous savons que l'esprit de Mlle de Chambrier se plaisait dans les hauts et mystérieux domaines. Le problème de la destinée exerçait sur elle comme une fascination. Elle a sans cesse les yeux tournés vers l'au-delà d'immortalité que tous nous essayons au moins d'espérer ; elle en parle avec une grave sérénité qui frappe :

[1] *Au-delà*, poésies de Mlle Alice de Chambrier, publ. avec une notice biographique et littéraire de M. Ph. Godet, Lausanne, in-12, 1884 (ce livre a eu quatre éditions). *Écrivains de la Suisse romande* de Rambert, 447 et s. — Voir *Musée neuchâtelois*, 1884, un roman posthume de Mlle de Ch. (*Le Chatelard de Bevaix*).

Où donc la vie humaine a-t-elle pris sa source?
Vers quel but inconnu son cours est-il poussé?
Vers d'autres univers portons-nous notre course?
L'avenir sera-t-il l'image du passé?

Mystère de la vie, ô grand pourquoi des choses!
Arche immense d'un pont sur les siècles construit,
Et dont les deux piliers, les effets et les causes,
Plongent, l'un dans le vague et l'autre dans la nuit!

Le « grand pourquoi des choses! » Elle y revient dans le meilleur de ses poèmes, *Les sphinx :*

Ce que vous contemplez dans le vague lointain,
N'est-ce pas l'homme, hélas! cette énigme suprême,
Dont nul ne sait le mot, qui s'ignore elle-même,
Et ne peut désigner sa source ni sa fin?
Et, tandis que devant votre face immobile,
Qui sur l'horizon bleu vaguement se profile,
Pour vous interroger, nous arrêtons nos pas,
Vous poursuivez toujours votre recherche vaine,
Sans parvenir jamais à sonder l'âme humaine,
Ce problème éternel que l'on ne résout pas.

Cette poésie d'une allure si mâle, d'une si tranquille grandeur, me remplit d'admiration autant pour le moins que d'étonnement. Si la passion y éclatait parfois! Elle serait arrivée... Je sais que Mme Ackermann a chanté ses doutes et ses désespoirs en vers superbes. Je sais que Mme Desbordes-Valmore, Louisa Siefert, ont fait pousser à la Muse des plaintes ou des cris éloquents. Si Mlle de Chambrier ne leur est peut-être pas supérieure, elle se distingue en tout cas des unes et des autres, elle est en quelque sorte un phénomène de femme-poète, par l'impersonnalité de son inspiration. Lisez le *Chant du cygne*, la *Comète*, l'*Inaccessible*, et vous me comprendrez. Et puis, sa lyre n'a pas qu'une seule corde. Mlle de Chambrier chante les joies du foyer (*Aïeule*), les saintes fièvres de la poésie (*Captif, Qui est-tu?*), les courts bonheurs (*Plaisir d'enfant*), les longues tristesses (*Deux magots*, la *Mare, Sentier perdu*), la patrie, la nature, comme dans ce très beau *Soir au village*, mais toujours de sa façon extérieure et purement objective:

Le village s'endort en son lit de verdure,
Une vague fumée encor monte des toits,
Un indicible calme envahit la nature
Et gagne lentement la campagne et les bois...

Et les bœufs tachetés, couchés dans l'écurie,
Ruminent lentement leur provende du soir,
Pendant que leurs grands yeux tout pleins de rêverie,
Errent dans l'ombre épaisse et regardent sans voir.

Ce qui caractérise encore le talent d'Alice de Chambrier, c'est l'aptitude à créer des symboles, et c'est bien là l'indice le plus sûr de la vocation. Eugène Rambert a insisté avec raison sur toutes les sources de poésie qui jaillissent pour elle d'un simple regard jeté sur les choses, sur tous les rapprochements que lui suggèrent ce vieux château abandonné, cette comète qui s'abîme dans l'espace, cette plume de pigeon blanc tombée dans la fange. Et il conclut : « Si Mlle de Chambrier a jamais eu un frère en poésie, c'est Monneron. Seul il peut se mesurer avec elle pour l'ampleur du vers et la magnificence du jet. »

Mlle de Chambrier paraissait aller au-devant d'un glorieux avenir, quand elle dut s'aliter, en décembre 1882, à la suite d'un refroidissement. Elle mourut quelques jours après, à vingt et un ans, en plein labeur. La veille de sa mort, elle corrigeait les épreuves de vers qui allaient être insérés dans une de nos anthologies romandes : *Les Chants du pays*... C'est à se révolter contre les cruels caprices du destin. Que ne nous annonçaient pas ces magnifiques prémices d'une intelligence virile et d'une âme riche de tous les dons ! Il ne reste plus rien, de toutes ces promesses, qu'un petit livre entre nos mains et un nom aimé sur une tombe.

VII

Ici plus qu'ailleurs — nous sommes arrivés au Jura bernois [1], — la petite patrie n'a produit que de petites gloires. L'horizon est borné, la vie besoigneuse ; les lecteurs sont rares. Il faut un certain courage pour se vouer à la seule poésie nationale, quand le pays d'origine est un coin de terre, qu'à vol d'oiseau l'on traverserait en dix heures. Mais quoi ! le sol natal est si cher. On peut, d'un regard, en mesurer l'étendue, et ce regard vous le met tout entier si près du cœur ! Et voilà pourquoi ceux dont je vais rappeler les

[1] Voir des études détaillées que j'ai publiées sur « les poètes du Jura bernois, » dans la *Suisse romande* (1885), I, 465 et s., 553 et s. ; II, 650 et s., 741 et s. J'y ai indiqué les principales sources bibliographiques.

œuvres modestes ne se sont pas souciés de chanter autre chose que leur Jura, ni pour d'autres que leurs concitoyens. Tous ils ont eu plus de talent que d'ambition, et, quoiqu'on les ait en général peu soutenus, tous ont été poètes jusqu'à la fin.

Louis-Valentin Cuenin (1819 à 1868) est le plus jurassien de tous ; sa Muse n'a rien vu au delà du Chasseral. Ce gai chansonnier — « notre Béranger, » dit-on couramment à Porrentruy — fut professeur de français et homme politique, car, dans cette contrée partagée au point de vue confessionnel en deux moitiés presque égales, les luttes de partis furent si ardentes que la neutralité n'y était pas de saison. Ses opinions et ses goûts le jetèrent dans le camp radical. Dès son enfance, qu'il a racontée en strophes joyeuses, il se sent un peu mécréant :

... J'étudiais, je sondais la nature,
Je préférais Béranger au latin;
Je me plaignais des longueurs de la messe,
Et tous les mois venait ce bulletin :
« Votre garçon ne va pas à confesse... »

Ses couplets politiques, aux refrains mordants, sonnèrent en 1854 le glas du régime conservateur dans le canton de Berne. La langue en est très française, bien qu'embarrassée parfois de réminiscences classiques et obscurcie par un amour excessif de la concision. Mais tout cela est de l'histoire ancienne, et comme son biographe, M. X. Kohler, l'a remarqué : « Quand on relit ces couplets aimés, on est quelque peu désenchanté : sont-ce bien les paroles entendues jadis? le même souffle anime-t-il ces vers? » L'actualité n'a qu'un jour, et la littérature qui en vit. L'âme de ces chansons ne nous est plus familière ; nous ne la comprenons plus qu'en faisant un effort de mémoire ou de passion.

Nous sommes plus près de Paul Besson (1829 à 1877), dont on ne connaissait que quelques morceaux, éparpillés dans nos journaux et nos anthologies, avant l'étude que je lui ai consacrée dans la *Suisse romande* de 1885. Pasteur à Renan, durant de longues années, Paul Besson ne rimait qu'à loisir. Mais il a le signe. Qui ne serait saisi d'émotion en lisant son *Berceau vide :*

Je l'ai revu là-haut, sous les tuiles, dans l'ombre,
Cachant son bois vieilli sous un long voile sombre,
Pauvre berceau découronné!
Je t'ai revu là-haut, avec ton nid de plume,
Tes petis oreillers que la poussière enfume,
Et puis, mon cœur a frissonné.

Un jour, — c'était alors dans les jours de ta gloire, —
Tu régnas parmi nous quand, sous l'alcôve noire,
Tu gazouillais comme un oiseau;
Fier de ton beau duvet, la bouche demi-close,
Tu semblais nous sourire avec ton voile rose,
Et nous t'aimions, petit berceau...

L'inspiration de Besson est très variée. Ses cahiers, pour être minces, renferment des enfantines et des fables, des boutades et des romances, des odes religieuses et des poèmes philosophiques. Il a pleuré, il a lutté, il a souffert; il est sorti vainqueur du combat : il a gardé « la foi, l'espérance et l'amour : »

Qu'importent les regrets, la tristesse et le doute,
Qu'importent les écueils semés sur notre route,
Que nous importe que, le jour,
Nuages ou soleil au ciel naissent ou meurent,
Qu'importe enfin! pour nous, ces trois choses demeurent :
La foi, l'espérance et l'amour.

Plusieurs de ses pièces sont animées d'un grand souffle; on souhaiterait seulement qu'elles fussent moins délayées et plus achevées. La main délicate, le regard attentif du poète qui revoit son œuvre avant de la soumettre au jugement du public, n'ont point passé sur les vers de Paul Besson. Ils sont là, dans le brillant négligé du premier jet. Les idées abondent, les images se pressent; il n'y faudrait qu'un peu plus de travail. Il a, du moins, les qualités essentielles : l'imagination, l'éloquence, la flamme, — le don.

Mais, de tous les poètes jurassiens, aucun ne fut plus poète que PAUL GAUTIER [1] (1843 à 1869). Il avait l'âme de ce Célio que Th. de Banville a chanté dans ses *Exilés* :

Ce pâle Célio, ce fils de la chimère,
Qui passa comme un rêve et qu'on pleure aujourd'hui.

Il mourut à vingt-six ans, un peu parce qu'il n'avait pas su ménager sa vie. Il assista tranquillement au drame de sa fin rapide :

Je le sais bien, quand la saison des roses
Ramènera sur le sol émaillé
Les cheveux blonds et les écharpes roses,
Heureux amis, vous m'aurez oublié.
Tous jouiront : nulle voix de colombe
Ne pleurera celui qui ne fut rien;
Le ver, lui seul, visitera ma tombe,
Je le sais bien.

[1] *Poésies de Paul Gautier*, publ. avec une préface et une étude biographique par Virgile Rossel, Delémont, in-12, 1882.

Paul Gautier s'est essayé dans tous les genres ; il pouvait réussir dans tous. Mais il est éminemment un lyrique par la facilité et l'abondance de sa poésie. Il sait se borner d'ailleurs, sachant écrire, ne se perd jamais dans les nuages. Sa versification, encore que certaines inhabiletés la déparent, qu'elle ne se distingue ni par l'opulence de la rime ni par les grandes harmonies du rythme, est aisée et franche. Les images et les symboles sont les heureux accidents de la plupart de ses strophes :

Ainsi qu'un diamant sur un manteau d'azur,
Au ciel étincelait une joyeuse étoile.
Des nuages du soir elle perçait le voile
Et jetait ici-bas un regard doux et pur.
Quel souffle frémissant dans la voûte éthérée
Saisit la blanche étoile en sa course égarée
Et l'abattit comme un fruit mûr.

Espoir de la campagne en sa verte saison,
Frêle encor, le froment ondoyait dans la plaine;
Le zéphyre pour lui retenait son haleine
Et pour lui l'alouette égrenait sa chanson.
Il n'est plus là, Seigneur. Répondez, Dieu superbe,
D'où vient le moissonneur sombre qui fait sa gerbe
Avant l'heure de la moisson?

Il vient de l'Infini, du plus profond des cieux,
Car le sombre faucheur, c'est vous, Être insensible...

Un autre des côtés saillants du talent de Gautier, c'est la verve satirique et révolutionnaire. Guerre aux tyrans! gloire aux opprimés! criera-t-il, après Victor Hugo. Les fanfares de la *Marseillaise*, les furieux éclats des *Châtiments* résonnent dans son cœur. Et l'on renversera les trônes, fulminera contre les rois, flétrira les abus, au risque de briser beaucoup de vitres que l'on n'a cure de payer; la poésie juvénile a ses immunités. De là son poème en vers iambiques : *Assassins et régicides*, qui est une apologie de Bérézowski, l'auteur d'un attentat dirigé contre Napoléon III. Gautier ne mâche pas plus ses paroles, qu'il ne prend soin de ses rimes ; il y a, dans toutes ces pages, l'entrain, le diable au corps d'une farouche conviction de vingt ans.

Il faut encore dire un mot de ses traductions de poètes étrangers, Heine, Chamisso, Uhland. « Gautier avait compris, écrivait Eugène Rambert dans la *Bibliothèque universelle* de 1870, que la poésie est un art, comme le dessin, comme la musique, et qu'il ne suffit pas, pour y exceller, de s'abandonner à tous les hasards de ce qu'on

appelle inspiration. Nul doute, s'il eût vécu, qu'il ne fût parvenu à traduire la meilleure partie d'Uhland. Quelle conquête pour la langue que nous parlons! Quelle bonne fortune pour notre littérature romande! » Effectivement, il est un virtuose dans la traduction en vers. Je me suis amusé à comparer, avec celle de Marc-Monnier, sa version de la *Loreley* de Heine. L'avantage reste incontestablement à Gautier. Et que l'*Amour trahi* de Chamisso, par exemple, est admirablement rendu! On ne me pardonnerait pas de ne point citer :

Nul quand je t'embrassais, ô jeune Athénienne!
Ne fut témoin de nos ébats...
Une étoile en tombant dans la mer s'est glissée,
Elle a parlé de nous au flot,
Et le flot à la rame, et la rame empressée
A tout redit au matelot.
Sur ce thème, il a fait des couplets pour sa belle
Et, depuis ce funeste jour,
Fillettes et garçons chantent, troupe cruelle,
Les mystères de notre amour.

L'œuvre de Gautier me rappelle cette fine réflexion d'Alphonse Karr : « Entre la beauté qui se prouve et la beauté qui s'éprouve, le choix ne saurait être ni bien long ni bien douteux. » Elle a précisément cette « beauté qui s'éprouve, » ce charme qui n'a rien d'artificiel, cette poésie sincère qui est faite, non point seulement de mots mélodieux, mais des cris, des plaintes, des rêves et des sourires de l'âme.

Je ne m'arrêterai pas aux *Poésies* d'*Auguste Krieg* (1828 à 1863), éditées, comme celles de Cuenin, par M. X. Kohler. Ce pasteur, qui versifiait à ses heures, est un disciple direct de Lamartine; il a de la fraîcheur et de l'émotion, peu ou point d'originalité. Deux de ses pièces, le *Nid*, et le *Réveil du Dante*, invitent à l'analyse; l'espace me manque. *Édouard Tièche* (1843 à 1883), moins doué encore que Krieg, a la note simple, tendre et attardée de quelques-uns des rimeurs vaudois que j'ai mentionnés au cours de ce chapitre. Quant à *Napoléon Vernier* (1807 à 1885), son volume de *Fables, pensées et poésies* (1865) annonce moins un poète qu'un moraliste ingénieux.

Un Français, un Gascon, devenu Suisse — Jurassien — par naturalisation, ROBERT CAZE[1] (1854 à 1886), a rédigé, quelques années durant, le journal *Le Progrès* à Delémont, puis enseigné la

[1] Le *Démocrate* du 1er avril 1886. *Grande Encyclopédie.*

littérature française à l'École cantonale de Porrentruy. Ses *Hymnes à la Vie* (1875), ses *Ritournelles* (1879), ses *Poèmes rustiques* (1880) ont vu le jour dans notre pays. De ces recueils, les deux premiers sont parisiens d'allure et de forme; le dernier est bien romand, chante la « montagne, » le « Chasseral, » les « vendanges, » en vers agiles et nerveux. Si vous y cherchiez de la grande poésie, vous y perdriez votre temps. Si vous y cherchez quelque chose d'alerte, de pimpant, d'*enlevé*, vous aurez plus que votre compte ; l'inspiration est suisse, la langue est de Paris :

Sur les coteaux de Colombier,
Les belles filles sont aux vignes;
Leur lèvre a l'éclat du sorbier
Sur les coteaux de Colombier.
Elles ont de beaux cous de cygnes,
Tout blancs, marqués de petits signes.
Sur les coteaux de Colombier,
Les belles filles sont aux vignes.

Tout, dans les *Poèmes rustiques*, a cette vivacité et cette grâce.

Caze reprit en 1881 le chemin de Paris. Il entra dans le journalisme, publia quelques romans, emboîtant d'abord le pas à M. Zola, puis, s'émancipant, se ressaisissant, redevenant le lettré de goût sûr et d'allure indépendante qu'il était. *Grand'mère*, qui parut en feuilleton dans la *République française*, fut un succès et lui fit un nom. M. Zola lui en voulut. « Daudet, m'écrivait-il, a d'ailleurs fait chorus avec Zola et il nous a appelés les *petits*. Nous comptons bien grandir et ne pas nous montrer aussi exclusifs que nos aînés quand nous aurons poussé... Personne ne sera content, sauf moi et quelques amis, des *petits*, qui déclarent avec raison qu'il n'y a pas d'école, que les procédés sont la négation de l'originalité et que chacun doit être libre de suivre son tempérament. » J'ai de lui de bien curieuses lettres, que j'utiliserai peut-être un jour, sur le mouvement littéraire, entre 1881 et 1885... En mars 1886, Robert Caze, qui avait un peu de la susceptibilité et beaucoup de la pétulance méridionales, mourait des suites d'un duel provoqué par une futile querelle de journaliste. Il me souvient que je l'avais vu à Paris, quelque temps auparavant. Nous causions gaîment, heureux de cette rencontre passagère sur le chemin de la vie. Il m'exposait ses plans d'avenir. Il avait des livres et des livres en tête. Il amasserait pour ceux qu'il aimait. Et voilà que tout s'est écroulé, pour un rien, les rêves et celui qui s'en berçait !

VIII

Ni le Valais, ni Fribourg, n'ont tenu jusqu'ici beaucoup de place dans cet ouvrage. Du moins nous ont-ils donné quelques poètes. L'avocat fribourgeois NICOLAS GLASSON[1] (1817 à 1864) a éparpillé ses vers dans les *Étrennes fribourgeoises*, la *Revue suisse*, etc. Sa poésie : *A ma faux* figure dans toutes nos anthologies.

Retentis, ô ma faux! sous le marteau sonore,
Ma belle, pour ton bien, subis un peu sa loi,
Car il faut que demain, levée avant l'aurore,
Les herbes de mon pré se couchent devant toi...

La muse de Glasson est une joyeuse et robuste Gruyérienne, qui est bien de son pays et confondrait aisément le Molézon avec le Parnasse. Rien d'apprêté, rien de distingué non plus, la bonne et franche nature. Ses tableaux champêtres sont fortement conçus et largement dessinés. Un peu plus d'art ne leur messiérait point. J'aime Glasson quand il chante la saison des foins et la volupté :

De s'endormir pendant que, près des chars rustiques,
Ruminent accroupis les taureaux pacifiques,
Et que, tout en broutant, les chevaux dételés
Chassent de leurs crins noirs les vampires ailés.

La note sentimentale lui convient beaucoup moins.

Avec un talent plus souple et plus varié, mais moins vigoureux, IGNACE BARON[2] (1817 à 1873) est demeuré, dans notre Suisse romande, plus inconnu que Glasson. Frappé de cécité complète à l'âge de trente ans, il chercha des distractions intellectuelles ; il rima, et sans se lasser. Ses poésies, publiées par Hubert Thorin[3] en 1876, nous offrent de graves morceaux religieux, de gracieuses idylles, des fables qui sont plus d'une fois de petits cailloux jetés dans le jardin

[1] *Arch. Soc. d'hist. du canton de Fribourg*, III, 63. *Émulation* (de Fribourg), V, 370 (article de M. Daguet).

[2] *Étrennes fribourg.*, VIII, 22. *Revue de la Suisse catholique*, VII, 173 et s.; XV, 11, 12.

[3] M. H. Thorin (1817 à 1888), fut conseiller d'État; il a publié diverses brochures, quelques travaux historiques, quelques vers même et collaboré à la *Revue de la Suisse catholique*, dont il a longtemps rédigé les « chroniques du mois, » et où M. le prof. J. Genoud lui a consacré une étude très complète.

des « vieux-catholiques. » Des pastorales, aux vers aimables et faciles, sont supérieures aux autres parties de l'œuvre de Baron. Le *Chevrier au village*, et surtout l'*Armailli du Molézon* plairont toujours :

Je suis le roi de la montagne,
Trônant au séjour des hivers;
Je suis plus grand que Charlemagne,
Puisqu'à mes pieds j'ai l'univers...

Un mot de souvenir en passant à *Louis Bornet*[1] (1818 à 1880), qui, après la chute, en 1856, du régime radical fribourgeois, dirigea les collèges du Locle, puis de la Chaux-de-Fonds; il est l'auteur du délicieux poème rustique *Les Tsévréis*, en patois roman, « poème tout riant de grâce et parfumé, a dit M. Daguet, du sain et fortifiant arome de la gentiane et de la rose des Alpes gruyériennes. » Enfin, le D[r] *J.-F.-M. Bussard* (1800 à 1853), professeur de droit à Fribourg et auteur de bons *Éléments de droit naturel* (1830), a, dans un accès de lyrisme, composé l'un des chants les plus populaires de la Suisse romande :

Les bords de la libre Sarine...

Je dois dire que la musique de Vogt a sauvé les paroles de Bussard.

Le Valais, où le français n'est, au reste, que la langue d'une partie des habitants, a une littérature plus pauvre encore que Fribourg. Néanmoins, quelques poètes y naissent dans notre siècle. Charles-Louis de Bons[2] (1809 à 1879), homme politique et jurisconsulte, n'a publié qu'un volume de vers, les *Hirondelles* (1858), suivies de *Divicon*, un poème couronné en 1855 par l'Institut national genevois. La forme est, en général, très insuffisante. La noblesse et la vigueur de la pensée, la verve lyrique, rachètent les faiblesses du versificateur; « le Divicon de M. de Bons, a dit avec quelque emphase le philosophe Amiel, est un personnage historique qui a toute la majesté de l'épopée. » Je trouve ces beaux alexandrins dans *le Mont-Cervin au Mont-Rose;* le Cervin, vierge alors de pas humains, — on en a fait plusieurs fois l'ascension depuis, — console en ces termes le Mont-Rose, gravi pour la première fois en 1848 :

Frère, console-toi, le Mont-Cervin te venge :
Pour me vaincre jamais, il faudrait qu'un archange

[1] Le *Confédéré* du 17 mars 1880. *Daguet*, l. c., 370.
[2] *Bulletin de l'Inst. nat. genevois*, XXV, 17 et s. *Daguet*, l. c., 376.

Prêtât son aile à l'homme et qu'un rapide éclair
Le saisît palpitant et l'emportât dans l'air...

Le *Réveil des hirondelles*, *Sous-Vent*, le *Vieux curé*, *Ce que je sais*, sont tous des morceaux d'un sentiment si élevé qu'on oublie presque les défaillances du style. Ces strophes, où le poète nous confie ce qu'il aime à chanter, sont d'entre les mieux venues de Ch.-Louis de Bons :

... Je ne sais rien, hélas! qu'écouter en silence
La solennelle voix du Rhône ou de la Dranse,
Les bruits de la montagne et le chant des ruisseaux.

Je ne sais rien que suivre, au penchant des collines,
Les chèvres pâturant parmi les aubépines,
Les nuages que berce un zéphyr attiédi,
La cigogne pêchant au bord des joncs verdâtres,
Ou le troupeau qui rentre escorté de ses pâtres,
Ou les vols d'oiseaux noirs partant pour le Midi.

Aussi n'attendez pas de moi que je retrace
Le monde extérieur où je n'eus point de place,
Et que dans le lointain à peine j'entrevois.
Quelques sentiments vrais surpris à l'âme humaine,
Les champs, les eaux, les monts, voilà tout mon domaine :
N'en demandez pas plus, c'est assez pour ma voix!

Il ne sait que cela, mais cela c'est presque toute la poésie; l'âme des choses lui a livré quelques-uns de ses plus précieux secrets.

La *Bibliothèque universelle* et d'autres revues eurent, un temps, en lui leur fournisseur de récits et nouvelles le plus fécond. *Un mariage d'autrefois*, joli conte valaisan, les scènes dramatiques de *Georges Supersax*, une spirituelle fantaisie : les *Menues réflexions d'un mulet d'artillerie*, et puis *les Revenants de la porte de Scex*, et puis les *Deux gardes suisses*, et puis *Coups de fortune*, font de Charles-Louis de Bons un prosateur et un narrateur de sérieux mérite. Il excelle dans les résurrections du passé, dans les descriptions de la merveilleuse nature de son pays; je regrette seulement que sa psychologie soit bien superficielle et qu'il soit volontiers prolixe. C'est — *si parva licet...* — un modeste Walter Scott local.

Son fils, *Roger de Bons*[1] (1838 à 1887), auteur d'idylles montagnardes et de récits alpestres, a aussi commis quelques poésies, entre autres le *Moine de Saint-Maurice*, une légende empruntée aux

[1] *Revue de la Suisse catholique*, XIX, 15 et s., 196 et s.

Acta Sanctorum. Il a laissé, en outre, une bonne biographie de Louis Gross[1] (1834 à 1878), un de ses compatriotes auxquels la Muse a souri quelquefois. Un poème de Gross, *Dante en exil*, fut couronné par l'Institut national genevois, comme le *Divicon* de Ch.-L. de Bons. Ses *Glanures poétiques* (1882), œuvre posthume, sont d'un doux rêveur, aux accents religieux, aux tendres inspirations, et d'un amoureux de la nature qui ne s'élève pas très haut, mais qui s'est calomnié lorsqu'il a écrit :

... Je ne suis pas poète...
Le Parnasse me voit ramper loin de son faîte,
Apollon me regarde avec un air moqueur.

IX

Quelle est l'impression générale qui se dégage de cette course rapide à travers la poésie romande? C'est d'abord, je crois, que la poésie romande existe, qu'elle a son originalité, une originalité modeste et un peu terne. C'est, ensuite, qu'elle a encore beaucoup à gagner du côté de l'art et de la technique, si je puis ainsi dire. C'est encore qu'elle a de la naïveté, de la simplicité, de la décence, et une excessive réserve qui l'éloigne de certains sujets, réprime certains élans, la condamnant à une monotonie et une médiocrité au moins relatives. Nous sommes de bons et honnêtes provinciaux, qui craignons toujours de prendre essor, qui ne nous sentons jamais sûrs de nos ailes. Nous ne sommes pas impuissants de concevoir grand ; c'est en courage et en audace que nous avons un déficit intellectuel. Dès que nous saurons être tout à fait nous-mêmes, dès l'instant aussi où nous ne verrons pas dans la littérature qu'un délassement d'oisif ou un moyen de propagande, dès le jour enfin où nous nous serons débarrassés de notre vénération superstitieuse pour les arrêts d'une opinion publique dont il faudrait épurer et élever le goût, au lieu de le suivre et de le flatter, nous aurons mieux qu'une armée de poètes de deuxième ou de troisième ordre. Avec une histoire aussi riche que la nôtre en pages éclatantes, au milieu d'une nature qui est la plus belle du monde, la plus souverainement grande et la plus infiniment variée, nous avons des chants superbes à chanter. Et, dans le domaine philosophique et religieux, attachons-nous moins aux

[1] *Revue de la Suisse catholique*, XII, 385 et s. *Ibid.*, XIII, 321 et s. (notice de M. H. Biolley), 698.

petits côtés des choses, renonçons à être « ces ergoteurs, ces éplucheurs de mots » que Rambert nous reprochait d'être ! Tournons librement notre imagination vers les hautes régions de la pensée, vers le mystère poignant de la destinée, vers les sublimes et insondables séries qui s'ouvrent pour nous sur l'espace et dans le temps !

« Que manque-t-il donc à notre poésie romande? s'écriait Marc-Monnier. Je l'ai toujours dit : c'est celui qui vient quand il veut ou quand il peut, et qui ne saurait être provoqué ni par la race, ni par la nature, ni par le public, ni même par l'étude et la pratique de l'art ; c'est celui qui est non pas un effet, mais une cause, non pas un produit, mais une créature : c'est le grand poète. » Mais encore le « grand poète » ne viendra-t-il que si nous lui préparons, si nous lui faisons une atmosphère morale habitable.

LIVRE II

THÉOLOGIENS, PHILOSOPHES, MORALISTES ET CRITIQUES

CHAPITRE PREMIER

Apologistes et prédicateurs[1].

I. Théologiens vaudois : l'école du doyen Curtat et celle de Vinet; J.-G. A. Leresche; J.-S. Chappuis; H.-G.-E.-A. de Mestral; Jean-Frédéric Monod; Adolphe Monod, évangéliste et prédicateur; J.-P.-P. Trottet; J.-Ch.-J. Secrétan; J.-A.-S. Pilet; Jules Chavannes. — II. Théologiens genevois : F. Bungener, sa *Vie de Calvin*, ses *Sermons sous Louis XIV*, etc.; J. Martin; Ch. Eynard; J.-A. Archinard; Barthélemy Bouvier; J.-E. Cellérier; D.-F. Munier; W. Rey; Étienne Chastel, un historien de l'Église; Th. Paul, un polémiste orthodoxe. — III. A Neuchâtel : Fr. de Rougemont, son *Christ et ses témoins*, son *Peuple primitif;* S. de Petitpierre; F.-L. Rœssinger; A.-C. Delachaux, et quelques noms. — IV. A Fribourg : le collège des Jésuites; le doyen Chenaux.

I

La poésie, que nous venons de quitter, s'est plus d'une fois érigée, dans la Suisse romande, en auxiliaire ou en vassale de l'Église. Nos poètes ont souvent mis en vers les sermons de nos pasteurs. C'est que, malgré les révolutions morales qui se sont produites chez nous depuis Calvin, nous n'avons pas cessé de respirer de l'air théologique. Il sera peut-être intéressant de connaître, avant d'aller plus loin, les courants d'idées religieuses qui ont prévalu de notre temps. Ce chapitre, au reste, ne doit être considéré que comme un résumé très

[1] *Encycl. des Sciences religieuses* de Lichtenberg. *Diction. ecclésiastique* de Bost. *Real-Encyclopedie* d'Herzog. *France protestante. Biographies neuchâteloises. Daguet,* I, c. 9, et s. *Le mouvement religieux*, etc., de J. Cart, spécialement le vol. II. *De Montet.*

succinct, intercalé à cette place, qui a paru la plus convenable, entre le livre consacré à la poésie et ceux qui traiteront de la prose.

Notre plus grand théologien, Alexandre Vinet, — auquel je reviendrai, — ne fut, aux yeux de beaucoup, qu'un dilettante de la littérature sacrée. Il avait commencé par la foi traditionnelle, il sympathisa ensuite avec le « Réveil, » il finit par ce spiritualisme chrétien qui s'abreuve exclusivement aux sources du primitif Évangile, qui est aussi peu doctrinaire et aussi individualiste que possible, et qui voit dans l'Église surtout une école de morale et de sanctification. A cette religion qui demande beaucoup au croyant et qui n'attend rien de l'État, on opposa la vieille orthodoxie autoritaire, qui avait eu pour principal représentant dans le canton de Vaud le doyen Curtat (v. p. 396), que M. Astié nomme « le chef des protestants retardataires et catholiques. » On se rappelle que Curtat, par l'initiative qu'il prit de la loi de 1824, mit les cultes dans la dépendance du gouvernement. Je n'ai pas à me prononcer entre les deux systèmes. Je voudrais simplement m'arrêter, en indiquant leurs tendances et en mentionnant leurs œuvres, aux plus distingués des théologiens vaudois.

Le premier qui s'offre à moi est *Jean-Guillaume-Alexandre Leresche* (1763 à 1853), homme conciliant, prédicateur estimé, bon professeur, esprit vif et clair. *J.-S. Chappuis* (1809 à 1870) fut plus militant ; il a été l'un des fondateurs de l'Église libre du canton de Vaud, après les mesures que les autorités civiles crurent devoir prendre contre les sectes dès 1845 ; il a publié quelques brochures et une traduction française de la *Vie d'Oberlin*. *H.-G.-E.-A. de Mestral* (1815 à 1873), lui, songea moins à diviser le protestantisme, qu'à réunir tous les frères séparés de la grande Église du Christ ; il écrivit maints ouvrages, qui soulevèrent naturellement d'ardentes polémiques, pour démontrer qu'il n'y avait pas antagonisme irréductible entre Rome et la Réforme. Aux XVIme et XVIIme siècles déjà, de pareilles tentatives avaient misérablement échoué. Il arrive que les partis politiques désarment et fusionnent ; les diverses confessions chrétiennes ont-elles jamais cessé de se combattre ? Ce n'est en tout cas pas chez les Monod, une famille vaudoise fixée à Paris, mais restée en relations très étroites avec notre pays, qu'on eût trouvé ce noble et chimérique dessein de rendre l'unité aux membres d'une Église qui adore le même Dieu. *Frédéric Monod* (né près de Morges en 1794, mort en 1863), le rédacteur des *Archives du christianisme*, avait créé avec M. de Gasparin, la communauté libre de Paris. L'un de ses frères, ADOLPHE MONOD (1802 à 1852), l'a suivi dans

la voie de la dissidence. Il s'était fait destituer, en 1832, des fonctions pastorales qu'il exerçait à Lyon, pour s'être élevé avec véhémence contre l'admission à la Sainte Cène de tous ceux qui la sollicitaient, indépendamment de la sincérité et de l'énergie de leurs croyances. Cet anti-multitudiniste dressa autel contre autel : une Église évangélique distincte de l'Église nationale. Ses talents de prédicateur, sa connaissance des Écritures, le firent désigner comme professeur à une chaire de la Faculté de Montauban. L'Église de Paris l'appela plus tard. Il mourut prématurément, regretté de tout le protestantisme français pour sa haute intelligence et sa piété extraordinairement active et vivante. Ses tournées d'évangélisation sont demeurées célèbres et ont exercé une incontestable influence. Amiel, qui l'avait entendu prêcher à Saint-Gervais en 1851, lui a prodigué ses éloges dans le *Journal intime* (I, 29) : « J'ai ressenti les chaînes d'or de l'éloquence ; j'étais suspendu aux lèvres de l'orateur, et ravi de son audace et de sa grâce, de son élan et de son art... Quelle étude que celle d'une prédication pareille ! que de trésors d'habileté à admirer !... Diction, composition, images, tout est instructif et précieux à recueillir. J'ai été émerveillé, remué, saisi. » Les discours de Monod, ses méditations, ses sermons sont innombrables. L'étendue de son savoir, une élocution élégante et extrêmement facile, servie par une dialectique vigoureuse et pressante, un zèle qui ne s'est jamais ralenti, assurent à Adolphe Monod le premier rang parmi nos orateurs de la chaire. Ce croyant est un fin lettré et un grand artiste. Ses deux discours, souvent réédités, sur *La femme*, restent des modèles de délicate psychologie religieuse et d'entraînante exhortation.

Un autre individualiste, un vaillant champion de la liberté ecclésiastique, *J.-P.-Ph. Trottet* (1818 à 1862), a, par sa prédication, provoqué un réveil religieux en Suède, où il fut longtemps pasteur de Stockholm ; son ouvrage sur la philosophie de l'histoire des religions (*le Génie des civilisations*, inachevé) est tenu pour un livre de savant et de penseur. Les *Sermons* de *J.-C.-J. Secrétan* (1797 à 1875), qui fut aussi pasteur de Stockholm et qui a été, entre 1830 et 1840, le promoteur d'un « réveil » en Hollande, se distinguent par l'élévation du style, la force de l'argumentation et le talent de renouveler des sujets qui semblent épuisés. *J.-A.-S. Pilet* (1795 à 1865) a laissé le souvenir d'un théologien éloquent, érudit et d'une piété très agissante. *Jules Chavannes* (1805 à 1875) est l'auteur d'une histoire du Refuge dans le canton de Vaud et d'un livre très fouillé sur le

mystique Dutoit-Membrini. *Eugène Bersier* (1831 à 1889), originaire de Morges, fut l'un des plus brillants prédicateurs des églises protestantes de France. *Louis Durand* (1817 à 1890) enfin, le frère du gracieux poète Henri Durand, a composé quelques chants patriotiques et religieux devenus populaires; il est connu, comme théologien, par son journal : *Les deux patries* et par sa vigoureuse campagne de 1861 en faveur de la liberté ecclésiastique.

II

Comme on l'a vu, la plupart des théologiens vaudois de quelque renom se sont expatriés. La législation ecclésiastique de leur canton étant peu libérale, ils préférèrent la paix à l'étranger aux querelles à l'ombre du clocher natal. Les Genevois, qui vivaient sous un régime moins tracassier, furent plus fidèles au culte national et à leur pays d'origine. J'ai déjà parlé (v. p. 395) des Chenevière, des Diodati et de quelques autres; je ne puis faire ici qu'une énumération fort incomplète de leurs confrères en littérature religieuse.

Je m'adresserai d'abord à celui dont l'œuvre est la plus familière au grand public, à FÉLIX BUNGENER[1] (1814 à 1874). Né à Marseille, il étudia la théologie à Genève, reçut la bourgeoisie de cette ville en 1840 et devint, en 1843, régent de la première classe du collège. Sa situation modeste excita plutôt que d'étouffer en lui le désir de donner essor à des talents aussi variés que sa facilité de travail était considérable. Ses ouvrages historiques manquent de fond. Mais ils sont bien ordonnés et vivement écrits. Je me contenterai de mentionner son *Histoire du Concile de Trente* (1847). Sa *Vie de Calvin* m'intéresse davantage. « L'histoire, a-t-il dit, ne doit pas être un plaidoyer; dès qu'elle en a l'air, on s'en défie. » C'est fort bien pensé. Les meilleures intentions ne valent pas le fait, et Bungener a plaidé pour Calvin, insistant sur les mérites, passant rapidement sur les faiblesses et les fautes, excusant la condamnation de Servet, s'élevant presque contre Castalion, affirmant quelque part ceci, qui n'est point exact : « Le système de Calvin sur la punition des hérétiques n'atteignait nullement, comme le système romain, tout hérétique, toute opinion hérétique, *mais seulement les cas extrêmes*... L'intolérance de Calvin ne pouvait conduire au supplice qu'un tout petit nombre de victimes. » Quoi qu'en ait dit Bungener, il faut considérer la *Vie de Calvin* comme un habile « plaidoyer, » qui ne dissimule pas les

[1] *Étrennnes chrétiennes* de M. J. Gaberel, Genève, 1878. Voir note précédente.

ombres, mais qui les atténue avec un art si consommé, qu'on est tenté de ne voir que les côtés lumineux de l'œuvre accomplie par l'illustre réformateur. Le livre lui-même est rédigé en français coulant, un peu fluide, parfois incorrect, clair cependant et, par endroits, mouvementé et chaleureux.

Bungener avait trop d'imagination et une tendance trop accentuée au prosélytisme pour être un véritable historien. Il a mieux réussi, à mon gré, dans le roman historique que dans l'histoire. Son *Sermon*, puis ses *Trois sermons sous Louis XIV*, où les souffrances du protestantisme sont exposées avec tant de force et dans une forme dramatique si saisissante, m'ont fait jadis une impression qui ne s'effacera pas de longtemps. Il a renouvelé le genre adopté au XVIIme siècle par Flournois et l'a rendu plus passionnant, grâce aux personnages célèbres qu'il a mis en scène. Cette littérature ne brille ni par la mesure, ni par l'impartialité. Ainsi Bossuet et Bourdaloue font-ils petite figure auprès du ministre Claude. Ainsi... Mais pourquoi demander à Bungener ce qu'il ne pouvait nous donner? L'*Athenæum* de Paris prédisait, non sans raison, que les *Trois sermons* étaient « destinés à prendre une place d'honneur parmi les romans historiques. » Comment n'être pas gagné par la conviction qui emporte Bungener et la cause qu'il défend? Comment ne pas applaudir à la fertilité de ressources qu'il déploie, à l'ingéniosité de l'invention, à la gradation des effets, à la chaude éloquence? Vous répondrez que le style est peu original, que le livre est plus oratoire que probant, que bien des pages sont pure déclamation. Je vous concède tout cela. Les *Trois sermons* en sont-ils moins vivants?

Le volume de début de Bungener avait été un *Essai sur la poésie moderne* (1840), où il professait que « la poésie doit partir du peuple et que c'est au peuple qu'elle doit retourner. » Les poëtes avaient, selon lui, charge d'âmes; il voulait que la poésie française se fît « humanitaire. » Mais le critique littéraire fut bien vite absorbé par l'écrivain protestant. Bungener publia, outre les ouvrages que j'ai cités ou sommairement analysés, des sermons d'une allure impétueuse et hautaine. Il fut un temps, à Genève, le rival de M. Mermillod. Ses quatre discours : *Christ et le siècle* (1856), où il combat avec plus d'âpreté encore que de vigueur les doctrines du rationalisme moderne, firent du bruit et eurent un certain succès. Je ne dirai rien de son *Saint Paul*, ni de sa *Vie de Lincoln*, ni de ses polémiques contre Rome. On ne lit, on ne lira plus guère que ses *Sermons sous Louis XIV*; dans le monde réformé, on ne cessera pas de sitôt de les lire.

Je pourrais ranger, à côté des romans huguenots de Bungener, parmi les ouvrages d'imagination dus à des théologiens genevois, non point les deux volumes de sermons du pasteur *Jacques Martin*, mais ses *Voyages* (1850) et ses *Souvenirs d'un ex-officier* (1867), où il narre agréablement et avec entrain les campagnes de 1812 à 1815.

Il me sera bien permis de ne point insister sur la *Vie de Mme de Krüdener* (1849) de *Charles Eynard*, le neveu du philhellène ; sur quelques traités, d'ailleurs estimables, d'histoire religieuse et de théologie, composés par *J.-A. Archinard ;* sur les sermons éloquents de *Barthélemy Bouvier* ; sur les savantes recherches de *J.-E. Cellérier*, dont j'ai eu l'occasion de citer, à propos de Calvin, une bonne *Esquisse d'une histoire abrégée de l'Académie de Genève ;* sur *David Munier*, auquel on doit des *Conférences et Discours* (1874), et qui a formé la plupart des orateurs de la chaire dont s'honore aujourd'hui sa ville natale ; sur *Louis Segond*, l'exact et fidèle traducteur de la Bible *;* sur l'*Amérique protestante* de W. Rey ; sur le *Dictionnaire ecclésiastique* et les jolis *Souvenirs d'Orient* de *J.-Aug. Bost*, etc. Il ne serait pas équitable d'évoquer, avec une précipitation qui peut se justifier pour d'autres, le souvenir d'ÉTIENNE CHASTEL[1] (1801 à 1886), dont l'*Histoire du paganisme dans l'empire d'Orient*, tableau très clair et très complet des luttes victorieuses du christianisme contre la philosophie néo-platonicienne, et, surtout la grande *Histoire du christianisme depuis ses origines jusqu'à nos jours*, parue quelques années avant sa mort, ont rendu accessibles à d'autres qu'aux spécialistes des domaines dans lesquels ces œuvres d'intelligente et haute vulgarisation devaient être les bienvenues. « Si l'*Histoire du Christianisme*, a dit M. P. Vaucher, est restée trop fidèle aux procédés analytiques d'une autre époque, les jugements un peu superficiels dont elle porte l'empreinte cà et là doivent, le plus souvent, être mis au compte de l'école à laquelle l'auteur appartenait, tandis que les qualités personnelles de sagesse et de mesure, la « tempérance dans l'usage des richesses, » la clarté continue et l'élégante correction qui distinguent ce grand travail, le recommanderont longtemps encore à l'estime du public protestant, de langue française. »

Étienne Chastel fut un chrétien libéral, timide au demeurant, et

[1] *Professeurs, historiens et magistrats suisses*, par M. P. Vaucher, 89 et s. *France protestante*, 2me ed. *Étienne Chastel*, *Mélanges historiques et religieux*, etc., édités avec une notice par M. A. Bouvier, Paris, 2 vol. gr. in-8°, 1888.

qui n'aimait pas la guerre, même évangélique. Très différent de lui, fut le bouillant orthodoxe THÉODORE PAUL[1] (1822 à 1888), qui, fils d'un petit employé, parvint, à force de talent et d'énergie, à se créer, dans le protestantisme, une situation moins en vue sans doute, mais assez semblable, à celle que Louis Veuillot occupa dans l'Église catholique. C'était un original et un belliqueux, qui cassait volontiers les vitres du temple. Son journal, l'*Apologiste*, qu'il rédigea de 1868 à 1871, était à Genève ce qu'était l'*Univers* à Paris. Des intempérances de zèle, des excès de plume, une intransigeance tapageuse qui détonait singulièrement dans notre société de juste-milieu, un style hautain et tout en invectives, lui aliénèrent plus de sympathies qu'ils ne lui amenèrent de fidèles. De pénibles démêlés conjugaux, dont il n'hésita pas à saisir le public par des brochures au moins indécentes, et par un procès qui prend dix ou vingt pages des *Arrêts* du Tribunal fédéral, éloignèrent de cet étrange apôtre du Christ ce qui pouvait lui rester d'amis. Caractère mal fait, tempérament déséquilibré, mais polémiste mordant, mais écrivain de bonne foi malgré tous ses écarts de langage, Théodore Paul est bien l'une des figures les moins banales, sinon les plus distinguées et les plus attirantes, de la littérature religieuse de ce temps. Il affirmait que le ciel appartient aux violents ; il l'a bien gagné.

III

Un Neuchâtelois, qui avait, en sa jeunesse, fait un stage dans l'hégélianisme, FRÉDÉRIC DE ROUGEMONT[2] (1807 à 1876), l'éditeur de Blaise Hory, n'a pas lutté avec moins de vigueur que Th. Paul pour la cause du respect absolu, de l'acceptation littérale des Écritures. Il fut non seulement aux prises avec Agassiz ; la question de la séparation de l'Église et de l'État en fit un adversaire de Vinet, et, pour lui, M. de Gasparin professait des hérésies tout aussi condamnables qu'Edmond Scherer. Dans *Christ et ses témoins*, « lettres d'un laïque sur la révélation et l'inspiration des Écritures, » un ouvrage conçu dans le sens du dogmatisme le plus étroit, l'individualisme et, partant, le libre examen, sont niés avec la crânerie d'une intraita-

[1] *Semaine religieuse* du 6 octobre 1888. Les journaux du mois d'octobre, même année (entre autres le *Journal de Genève* et le *Genevois*).

[2] *Union libérale* des 8 et 10 avril 1876. *Chrétien évangélique* de 1879 (fragments de son journal, publiés par M. Eug. Secretan). Daguet, l. c.

ble conviction. Cependant rien de plus curieux et de plus hardi, que ce livre de combat et de foi. Le penseur et le philosophe emportent le chrétien dans les plus hautes régions de la spéculation religieuse. Son *Peuple primitif*, plus savant, non moins singulier et profond, valut à l'auteur une critique de Mérimée dans le *Correspondant*; Rougemont cherche à y prouver l'authenticité de la révélation par les traditions et les mythologies de toute l'antiquité. Il a trop de science et d'imagination pour rien faire de médiocre. Sa dialectique s'accommode au reste d'effets oratoires, son orthodoxie de chimères. Avec son verbe impérieux et ses conclusions téméraires, il apparaît comme le paladin de l'Évangile, cet aventureux, ce fougueux esprit, que les théologiens de son bord suivaient, de loin, plus effrayés qu'enthousiastes. Je ne parlerai ni des *Deux cités*, ni d'*Amour et foi*, ni de tant d'autres volumes sur des sujets fort divers — ses travaux de géographie sont remarquables —, ni même de ses écrits politiques qui l'ont rangé parmi les derniers apologistes du régime prussien à Neuchâtel.

Je ne vois guère à mentionner, après Fréd. de Rougemont, que *Fréd.-Louis Rœssinger* (1800 à 1862), un médecin qui fut l'un des chefs les plus méritants du parti républicain neuchâtelois. Condamné à mort pour avoir participé à la malheureuse insurrection de 1831, il obtint que sa peine fût commuée en détention perpétuelle et ne sortit de prison qu'en 1836. Ce patriote, aussi dévoué que désintéressé, versa dans les excentricités religieuses et fit paraître une revue mensuelle, intitulée : *Journal de l'âme*, qui est l'œuvre d'un mystique exalté. Rœssinger tomba ensuite dans le spiritisme ; ses principes ont été exposés dans un ouvrage dont il suffira de donner le titre : *La science se rallie à la foi.*

Quelques théologiens neuchâtelois — Rougemont et Rœssinger étant des laïques — sont connus par leur prédication ou leur activité littéraire : *A.-F. Lacroix*, avec son *Voyage au temple de Jagonnath* (1850), *A.-C. Delachaux*, *G.-H. Monvert*, *L. Nagel*, etc. Mais, encore une fois, je n'ai nullement l'intention de faire ici un Dictionnaire ecclésiastique pour la Suisse française ; les noms marquants, les œuvres et les faits caractéristiques seuls ont droit à une place dans ce livre.

IV

Il serait difficile de consacrer une étude d'ensemble à notre théo-

logie protestante, qui est en général individualiste et qui brille surtout par le manque d'unité. Chacun tire un peu de son côté et professe de ces « idées particulières » que Calvin ne tolérait pas. On ne constaterait pas cette dispersion des efforts et cette confusion des doctrines chez nos théologiens catholiques; mais nous ne savons rien d'eux, ou nous savons fort mal le peu de chose que nous en avons appris. Le collège des Jésuites de Fribourg, dans le voisinage duquel s'était produite l'abjuration de Ch.-Louis de Haller et qui fut témoin de la conversion de Louis Veuillot, eut certainement sa part d'influence sur les destinées religieuses de la partie de notre pays demeurée fidèle à l'Église romaine. Mais tous ou presque tous les écrivains qui en sortirent sont d'origine allemande ou française. Les ecclésiastiques fribourgeois ou valaisans, dont le souvenir pourrait à la rigueur être rappelé ici, ont à peine fait de la littérature. Je ne signalerai que le doyen *J.-J. Chenaux*[1] (1822 à 1883), botaniste passionné, qui fut, à ses moments perdus, un aimable humoriste. M. le professeur J. Genoud en a fort bien dit tout ce qui convenait dans une biographie publiée par la *Revue de la Suisse catholique*.

CHAPITRE II

Alexandre Vinet[2].

I. Sa vie et ses œuvres : derniers travaux et derniers jours. — II. Le théologien et le moraliste. — III. Le critique littéraire. — IV. L'écrivain ; un mot sur ses *Poésies*. — V. Appréciation.

I

Alexandre Vinet, le « Pascal protestant, » est né à Ouchy, le 17 juin 1797. Sa famille, d'origine française, était établie dans le Pays de Vaud depuis deux générations et y avait acquis droit de

[1] *Étrennes fribourgeoises*, XIX, 11 et s. *Revue de la Suisse catholique*, XIV, 392 et s. (notice de M. J. Genoud).

[2] *Alexandre Vinet*, histoire de sa vie et de ses ouvrages, par Eug. Rambert; un vol. in-8°, Lausanne 1875 (a eu trois éditions, la dernière en 2 vol.). *Alexandre Vinet*, notice sur sa vie et ses écrits, par Edm. Scherer, Paris, in-12, 1853. *Alexandre Vinet*, notice et mémoires, par M. Fréd. Chavannes; Paris, in-8°, 1848 (v. *Revue*

bourgeoisie. Son père, Marc Vinet, un fonctionnaire intelligent, de caractère grave et d'humeur chagrine, lutta toute sa vie contre une indigence, qui, pour avoir été décente, n'en fut pas moins dure à subir. Il éleva ses enfants rudement, suivant la vieille méthode huguenote. Comme il avait l'esprit cultivé, qu'il aimait la littérature et passait dans son intérieur toutes les heures qu'il ne donnait point à son travail, il eut soin de faire goûter aux petits Vinet les plaisirs sévères de précoces et fortes études. Sa femme, bonne et simple personne, plutôt gaie, réagissait doucement contre les exigences et les rigueurs paternelles. C'est dans ce milieu austère et besoigneux que s'écoulèrent les premières années de cet Alexandre Vinet dont « on attendait peu. » Il était d'une timidité extraordinaire qu'un système d'éducation tout spartiate fit dégénérer en sensibilité maladive. Aussi bien, qu'espérer de ce garçon qui tremblait et pleurait toujours?

Les maîtres du collège cantonal eurent avec lui plus de succès que Marc Vinet. L'adolescent, qui avait la passion de la lecture et montra de réelles aptitudes dès qu'il osa les manifester, entra de fort bonne heure à l'Académie. Les étudiants d'alors ne s'amusaient pas moins que ceux d'aujourd'hui. Vinet allait-il se séparer de ses camarades? Continuerait-il à être privé de cette gentille menue monnaie du bonheur qui est le lot habituel de la jeunesse? Son père comprit qu'un régime de sage liberté pouvait remplacer sans péril l'étroite surveillance du foyer. Alexandre fut reçu, en 1812, membre de la « Société de philosophie; » on y lisait des travaux une fois la semaine, on les discutait et l'on achevait la soirée *inter pocula.*

suisse, X, 641 et s., 705 et s., 757 et s.). *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1837 (article de Sainte-Beuve reproduit dans les *Portraits contemporains*). *Ibid.* du 15 janvier 1864. *Ibid.* 1er mars 1890 (article de M. F. Brunetière). *Portraits littéraires*, V, 125 et s. de Sainte-Beuve. *A. Vinet, moraliste et apologiste*, par M. J. Cramer (traduit du hollandais par M. Th.-A. Secrétan, in-12, Lausanne, 1884). *Le Vinet de la légende et celui de l'histoire*, par M. J.-F. Astié, gr. in-12, Paris, 1882 (extrait de l'*Encyclopédie des sciences religieuses*). *Bibl. universelle*, XXVIII, n. pér., 5 et s., 223 et s., 387 et s., 497 et s. (articles, réunis depuis en volume, de Eug. Rambert sur « les poésies de Vinet »). *Ibid.*, LV, n. pér., 93 et s.; LVI, 286, et s.; LVII, 444 et s. *Étude sur Alexandre Vinet critique littéraire*, par M. L. Molines; in-8°, Paris, 1890. *Real-Encyclopédie* d'Herzog. *Chrétien évangélique* de 1858 à 1861. *Ibid.* de janvier à avril 1890 (« Vinet et son père, » par M. H. Lecoultre). L'*Histoire* (déjà citée de M. J. Cart) *du mouvement religieux dans le canton de Vaud. Revue chrétienne* de 1890 (lettres, d'un intérêt tout ecclésiastique, de Vinet à M. Lutteroth, directeur du *Semeur*). *Lettres d'Alexandre Vinet*, 2 vol. in-12, Lausanne, 1882. *Esprit d'Alexandre Vinet*, par M. J.-F. Astié; 2 vol. in-12, Genève, 1861. *Galerie suisse*, III, 888 et s. *De Montet*.

Les facultés de Vinet s'épanouirent rapidement dans cette atmosphère nouvelle. Et le voilà lancé, toutes voiles déployées, dans la littérature, s'enthousiasmant pour Mme de Staël et Chateaubriand, apportant à ses leçons un zèle joyeux et fiévreux! La poésie s'en mêla; il fit à la Muse ces deux doigts d'une cour obligatoire entre seize et vingt ans. Pauvres vers, pauvrement rimés, que ceux de Vinet! Cela est facile, cela coule, coule, assez prosaïque et presque plat.

Sa théologie commencée, en 1815, il fonde, avec quelques amis, une société dite des « Études de la Bible » et se fiance à Mlle de la Rottaz, une cousine[1]. Deux ans plus tard, la place de maître de français au Gymnase de Bâle étant devenue vacante, le choix du Conseil d'éducation tomba sur Vinet, qui avait été chaudement recommandé par l'historien Ch. Monnard. Ce poste, convenablement rétribué, c'était l'idéal réalisé : Vinet pourrait, durant ses loisirs, continuer la dogmatique et l'exégèse, et puis l'échéance de son mariage se trouvait singulièrement avancée. Mais la tâche n'était point facile pour le jeune professeur. Enseigner les éléments de la grammaire française et de la rhétorique eût été un jeu pour un vieux pédagogue, ou même pour un débutant moins consciencieux que Vinet. Lui se sentait si dépourvu d'expérience! Il ne se découragea point. Son discours d'inauguration, morceau assez faible, ne laissa pas de plaire aux Bâlois. Son application, l'intérêt qu'il portait à ses élèves, lui gagnèrent la confiance des autorités et des parents.

Ses études théologiques, auxquelles il entendait ne pas renoncer, lui imposaient, à la vérité, un lourd surcroît d'occupation. Il dut les terminer avec plus de précipitation et moins de sérieux qu'il n'eût fait à Lausanne. Aussi avouera-t-il en 1831 à Merle d'Aubigné, qui lui offrait une chaire à la Faculté de la Société évangélique de Genève, qu'elles avaient été des « plus insignifiantes. » Et un de ses condisciples, Louis Germond, je crois, lui reprochera sévèrement, un jour,

[1] Le mariage avait été arrangé par le père de Vinet, qui avait fini d'ailleurs par prendre son fils en une très vive affection, et qui écrivait au père de la fiancée : « L'idée de l'am..... — le brave homme n'avait pas eu l'audace d'écrire en toutes lettres ce terrible mot — ne lui était point venue que je sache. Je l'ai (Alexandre) trouvé dans les meilleures dispositions, et, ce matin, pressé par le temps, parce que je voulais opérer avant leur départ et pouvoir vous en écrire, j'ai procédé avec trop peu de précautions quant à Sophie » (*Chrétien évangélique* de 1890, p. 17). — On a fait observer que ce mariage entre parents rapprochés, et tous deux de faible santé, constituait une grave imprudence à la charge de Marc Vinet; les enfants d'Alexandre, nés chétifs, moururent très jeunes après une existence qui fut une suite de maladies.

de se jeter dans les luttes de doctrine auxquelles il s'était si mal préparé. Consacré au ministère en 1819, il épousa, dans le courant de la même année, Mlle Sophie de la Rottaz. Une longue correspondance, fort intéressante, entre les deux fiancés, avait précédé ce mariage; je renvoie, sur ce point, le lecteur à la copieuse et vivante biographie d'Eug. Rambert (chap. II).

Son désir de paisible vie à deux est accompli : « Je suis si complètement heureux qu'il ne me vient pas dans l'idée d'envier le sort de personne. » Un bonheur n'arrive jamais seul; Vinet fut nommé, peu de temps après, professeur extraordinaire de littérature française à l'Université de Bâle. Son premier opuscule, fort médiocre, date de 1822. Le « Réveil » battait son plein dans le Pays de Vaud et ailleurs. Les « sottises » des apôtres du nouveau culte, les conversions instantanées de gens « qui sont incrédules à six et méthodistes à huit heures, » toute cette religiosité échauffée et bruyante ne saurait plaire à l'ancien élève du doyen Curtat. Et Vinet de partir en guerre contre « le curieux mélange d'humilité et d'orgueil » que représentait la chapelle du « Réveil. » La brochure qu'il publia contre les sectaires fut très diversement jugée; il ne se sentit pas excité à redescendre dans l'arène. Au surplus, un grand deuil — la mort de son père — et une grave maladie dont il ne put se guérir entièrement, tournèrent son esprit vers d'autres idées. Cette maladie, en particulier, avec ses perpétuelles menaces de rechute, semble avoir exercé une influence décisive sur le caractère et peut-être sur l'intelligence de Vinet. « Je ne crois pas, disait Mme Vinet à Eugène Rambert, que, depuis 1823, il ait jamais eu quinze jours francs. » Quoi de plus psychologiquement vraisemblable, de plus humain, que l'approfondissement inquiet et douloureux du problème de la destinée, aux heures d'épreuves et d'angoisses? Ces heures ont duré toute une vie, et, si l'on veut chercher l'énigme des transformations qui s'opérèrent dans les croyances et les pensées de Vinet, j'estime qu'il ne faut pas regarder autre part.

L'activité du professeur, comme publiciste, date de 1826. Un bon article, envoyé en 1823 au journal *La Morale chrétienne*, s'élevait contre l'indifférence des masses à l'égard de la morale et contre les meneurs du « Réveil » qui ne parlent que de la Grâce. Mais, en 1824, un changement notable se remarque dans ses idées. Il critique « le principe spécieux mais faux d'une religion d'État; » à ses yeux, « la protection du gouvernement est un joug, » et l'Église n'est « jamais si forte que quand on l'abandonne à ses propres

forces. » La loi vaudoise du 24 mai 1824, dirigée contre le mouvement méthodiste, intolérante dans son but et vexatoire dans son application, ne fit qu'accentuer l'opposition de Vinet aux partisans du christianisme officiel; et, la Société de morale chrétienne ayant ouvert un concours sur la question de la liberté des cultes, il s'empressa d'entrer en lice, sous le drapeau de la liberté. Son *Mémoire*, qui parut en 1826, fut couronné[1] et attira sur le nom de l'auteur l'attention de tout le monde protestant. Rédigé dans une langue qui n'est pas très pure et qui verse aisément dans la déclamation, l'ouvrage de Vinet renferme une démonstration solide et lumineuse de la nécessité d'une séparation entre l'Église et l'État.

Le travail intérieur se poursuit chez Vinet, à travers de longs retours de maladie et de courts intervalles de santé. Le problème de la liberté religieuse qu'il avait soulevé avec tant d'éclat, l'entraîna dans quelques discussions sur lesquelles il me sera permis de passer; elles lui valurent de hautes approbations et de petits déboires, entre autres une condamnation à une légère amende et un arrêté qui le déclarait incapable de remplir des fonctions pastorales pendant deux ans.

Tout cela ne l'avait point détourné d'une entreprise littéraire qu'il annonçait déjà en 1827 à Ch. Monnard: « Je m'occupe d'un travail qui prendra la plupart de mes heures de loisir cet hiver. C'est une chrestomathie française dans le genre de celle de Noël et Laplace, mais sur un plan fort différent. Beaucoup moins de morceaux, mais beaucoup plus étendus et tous classiques, avec des notices sur les genres et sur les auteurs... Tel que je le conçois, il serait, si l'exécution en était bonne, beaucoup plus utile que la *carte d'échantillons* de M. Noël. » L'ouvrage fut publié en trois volumes, de 1829 à 1830; il est trop connu et il a fourni une trop belle carrière pour que je m'y arrête et même pour que j'aie à célébrer, après Sainte-Beuve, tant les mérites de la *Chrestomathie* que ceux de l'éloquent et brillant *Discours sur la littérature française* qui lui sert d'introduction et qui est un chef-d'œuvre, tout simplement. « Je ne me lasse pas, disait le critique des *Lundis*, de repasser les jugements de l'auteur, qui sont autant de pierres précieuses, enchâssées l'une après l'autre... Je ne trouve pas un point à mordre, tant le tout est serré et se tient. » Il y aurait quelques réserves à faire sur certaines opinions énoncées dans les lettres dédicatoires placées en

[1] La Commission du concours comptait parmi ses membres plusieurs hommes éminents: Guizot, de Barante, de Broglie, de Rémusat, Stapfer, etc.

tête de la deuxième édition de la *Chrestomathie*. Ainsi les idées de Vinet sur l'enseignement des langues modernes dans les écoles sont-elles exposées dans une forme trop oratoire et n'ont-elles rien de bien pratique; il sacrifie la grammaire avec une désinvolture qui surprend chez un pédagogue de profession[1].

Vinet semble bien décidé à préférer la littérature aux discussions ecclésiastiques et religieuses. Il mande à l'un de ses correspondants, Ami Bost: « Ah! comme votre aversion pour les querelles du jour trouve un écho dans mon cœur! Mais vous les haïssez par un principe d'amour, et moi ne serait-ce pas par simple goût de tranquillité? Je le crois. » Quelque désir qu'il eût de ne point se mêler aux débats irritants des partis, il n'avait pu demeurer indifférent au mouvement revisionniste qui se produisit dans le Pays de Vaud, en 1830 et 1831. La Constitution de 1815, œuvre de réaction contre la charte démocratique de 1803, était battue en brèche par tous ceux qui réclamaient l'extension des droits du peuple et un gouvernement moins oppressif ou moins étroit. Une Constituante fut nommée, et Vinet pensa que le moment était bien choisi pour faire triompher une solution libérale dans la question des rapports entre l'Église et l'État. Sa brochure, très éloquente, *Quelques idées sur la liberté religieuse*, n'eut point d'écho: la nouvelle Constitution vaudoise ne proclama pas le principe cher au professeur de Bâle. Il faut avouer que des lettres affolées de Vinet, publiées dans le *Nouvelliste vaudois* de Monnard ou la *Discussion publique* de Burnier, étaient peu propres à impressionner favorablement une assemblée qui n'entendait pas immoler les prérogatives de l'État aux tapageuses réclamations des sectaires: « Méditez sur la liberté des cultes à genoux, s'écriait-il..., et venez ensuite, si vous le pouvez, nous opposer vos frêles objections, vos mesquines mesures, votre sagesse naine et votre théorie de pièces rapprochées; essayez vos petites chaînes à la conscience des peuples, et indiquez une ornière dans la boue à ce char de feu du prophète, qui dédaigne la terre et prend son chemin dans les cieux! » On ne persuade pas les gens à coup d'invectives et d'images bibliques. Et il n'est pas nécessaire de prouver par d'éclatantes maladresses l'ardeur de ses convictions.

[1] On sait que la *Chrestomathie* de Vinet a été refondue par les soins de Rambert, qui dit fort bien, dans des notes manuscrites que j'ai sous les yeux: « L'ouvrage de Vinet, quels que soient ses défauts, renferme des trésors d'expérience littéraire et morale. Des générations de jeunes gens en ont été nourries. C'est une partie de notre tradition..... J'espère que, plus tard, il se trouvera quelqu'un pour faire à la Chrestomathie de Vinet-Rambert ce que j'ai fait à la Chrestomathie de Vinet, et que l'ouvrage pourra ainsi refleurir de génération en génération. »

Le monde religieux applaudit au talent du polémiste. Des places très honorables lui furent offertes, comme professeur ou comme pasteur, à Montauban, à Bâle, à Genève, à Lausanne; il les refusa toutes, obéissant aux scrupules d'une extrême modestie. Vers la même époque, le *Semeur* (fondé à Paris, en 1831, par Stapfer et son groupe) s'attacha Vinet qui, plus tard, ne put se résoudre à accepter la direction du journal: « Je n'ai ni assez d'idées, ni assez de connaissances, ni assez de style, pour être vraiment utile au *Semeur*. » Ses articles sur des problèmes de morale religieuse et surtout ses études littéraires sur des contemporains, mirent le sceau à sa réputation et consacrèrent son autorité. Entre-temps, paraissaient les *Discours sur quelques sujets religieux*, qui comprennent quatorze morceaux dans la première édition et vingt-six dans la quatrième. Ce recueil a une tendance éminemment apologétique: il s'agit pour l'auteur de montrer, selon le mot de Rambert, « ce qu'il y a de sagesse dans la folie de la croix, » de plaider la cause du christianisme devant le tribunal de la raison. « C'est dans ses *Discours*, a écrit Scherer, que le public protestant le cherche, l'aime et l'admire. C'est là que des appréciateurs délicats se plaisent à reconnaître un genre nouveau de littérature religieuse, aussi remarquable par la fermeté de l'enseignement que par les ressources et les grâces du langage. L'autorité morale y est si doucement tempérée et comme déguisée par l'humilité personnelle; la rigueur inflexible des principes s'y allie si bien à une affectueuse sympathie; la forme littéraire est si constamment distinguée, en même temps que la préoccupation du prédicateur est si sainte qu'on finit par s'y attacher avec un sentiment mêlé de reconnaissance et de vénération. »

Diverses vocations parviennent encore à Vinet. L'insuffisance de sa vie chrétienne et de ses études lui sert de prétexte à ne point quitter Bâle, où il est maintenant professeur ordinaire de littérature française à l'Université. « Je ne sais bien quoi que ce soit, dit-il dans une lettre à M. Jaquet, je suis un ignorant frotté de science. » Et puis, il manque « d'esprit pratique, de sûreté de coup d'œil, de conséquence. » Sa santé, d'autre part, lui donne des inquiétudes de plus en plus vives, ses enfants sont pour lui un sujet de perpétuelles angoisses. Il est surprenant, qu'au milieu de tant de souffrances physiques et morales, il ait trouvé la force d'accomplir une besogne qui eût effrayé bien des hommes de constitution robuste et de destinée heureuse. Un cours, qu'il refondit, sur les moralistes français, de nouvelles éditions de sa *Chrestomathie*, ses *Essais de philosophie*

morale et de morale religieuse (1837) attestent une activité qui ne se relâche jamais.

Nous avons vu que les sollicitations les plus pressantes et les plus flatteuses ne réussirent pas à le détacher de « ce pavé de Bâle, où il n'y avait pas une pierre qui ne lui fût devenue chère et sacrée. » Mais l'air du pays, l'horizon de la terre natale sont un besoin pour le cœur et pour les yeux. Le moment arriva où il n'eut plus le courage de résister aux appels de la patrie vaudoise. Il accepta, en 1837, la chaire de théologie pratique à l'Académie de Lausanne et entra en fonctions le même jour que Sainte-Beuve. Son discours d'inauguration, très noble et très sincère, eut un retentissement extraordinaire dans le canton de Vaud; il signifiait une adhésion généreuse aux doctrines du « Réveil, » humanisées et nationalisées, dépouillées de leur étroitesse sectaire et de leurs excroissances exotiques. Malheureusement pour Vinet, la paix religieuse n'était encore qu'un rêve, la tolérance n'avait gagné son procès ni devant le public, ni dans la législation. Et le voilà engagé dans les luttes que provoque la réorganisation de l'Église nationale! Il n'ose pousser jusqu'aux dernières conséquences son système de la séparation de l'Église et de l'État, il cherche des compromis, propose des transactions. Il ne paraît avoir brûlé ses vaisseaux que dans son *Essai sur la manifestation des convictions religieuses*, etc. (1842), qu'il rédigea en 1839 [1] et qui fut couronné à l'occasion d'un nouveau concours ouvert par la Société de morale chrétienne.

La mort de sa fille bien-aimée, un grave accident — une chute aux suites de laquelle il faillit succomber — l'avaient replongé dans la tristesse et les anxiétés. Il ne se consola qu'avec peine et ne se rétablit que lentement.

Le travail ne cessait cependant d'être pour lui le plus impérieux des besoins et des devoirs. Son *Essai*, dont je viens de transcrire le titre et qui est sans contredit l'un des ouvrages ayant exercé la plus grande influence sur la société protestante, avait été précédé de ses *Nouveaux discours sur quelques sujets religieux* (1841), dont j'extrais ce passage, qui résume tout le livre : « Il faut à l'Église un nouvel âge héroïque..... Il faut qu'elle sache trouver la guerre au sein de la paix. Mais quelle guerre, sinon celle de l'esprit contre

[1] Une année après que M. Gladstone eut publié en Angleterre ses deux volumes sur les *Rapports de l'Église et de l'État*, conçus dans un esprit diamétralement opposé; Macaulay les avait si impitoyablement analysés que l'auteur se vit, avoue-t-il, « le dernier homme sur un navire en train de couler. »

la chair, et de la volonté de l'amour contre la volonté de l'égoïsme? Cette guerre seule, cette lutte du chrétien contre lui-même, ce travail de perfection, signalera au monde sa présence et son vrai caractère. Et quel temps fut plus propice que le nôtre à fixer l'attention générale sur ce phénomène sublime! L'âme humaine semble vacante. Au milieu des grands spectacles qu'il se donne à lui-même, l'homme s'ennuie. Il ne sait pas d'avance tout ce qu'il verra, tout ce qu'il fera, il sait déjà tout ce qu'il éprouvera; ne l'a-t-il pas éprouvé et comme épuisé du premier coup? Le christianisme, au milieu de tant de choses épuisées, est la seule chose nouvelle, jeune, inépuisable. » Et il demande aux chrétiens s'ils sont de « simples amateurs de sagesse évangélique, » ou « des champions et des soldats de Jésus-Christ. » La morale chrétienne se confond pour lui avec le christianisme, elle est le christianisme tout entier. Avec quelle chaleur d'indignation ne rejette-t-il pas cette religion « d'amateurs, » sèche et rubricaire, stérile et mondaine, qui vit de formes et de mots, tandis qu'elle devrait être le triomphe de l'amour sur l'égoïsme, de la sanctification sur le péché!

Les sujets religieux auraient-ils détourné l'attention de Vinet des choses de la littérature? Ses leçons de théologie, réunies en volumes plus tard (*Théologie pastorale*, l'*Homilétique*, l'*Histoire de la prédication parmi les réformés de France au XVIIme siècle*[1], etc.), quelques brochures, entre autres celle, assez diffuse et plus alarmée que probante, sur *Le socialisme considéré dans son principe* (1846), n'avaient pas absorbé toute sa sève. Ayant remplacé momentanément Ch. Monnard comme professeur de littérature française à l'Académie, il lui succéda l'année suivante. S'il renonçait à l'enseignement de la théologie, c'est que la révolution vaudoise de 1845 persévérait dans la vieille politique d'intolérance religieuse et qu'il « voulait être dans une position où le silence ne fût pas imposé » à ses convictions les plus intimes. Son indépendance d'allure, ses accointances avec l'Église libre le firent comprendre dans l'hécatombe académique de 1846. Destitué, il continua, dans une institution provisoire, connue sous le nom de « Cours libres, » l'histoire de la littérature française qu'il avait commencée à l'Académie; cette *Histoire*, qu'il projetait d'écrire, dont il a dispersé de nombreux chapitres dans les journaux et dans ses cours, ne nous est parvenue qu'à l'état de fragments

[1] Son grand ouvrage: *Philosophie du christianisme*, inachevé, veut être encore cité; M. Astié a essayé de le reconstituer dans son *Esprit de Vinet* (voir bibliographie, p. 494, en note).

édités après sa mort. Je parlerai tout à l'heure de son *Histoire de la littérature française au XVIIIme siècle*, de ses *Moralistes français des XVIme et XVIIme siècles*, de ses *Poètes du siècle de Louis XIV*, de ses *Études sur la littérature française au XIXme siècle*, ou, du moins, j'en indiquerai les côtés caractéristiques.

Mais la fin approchait. La santé de Vinet, plus mauvaise que jamais, était incapable de résister à tant de luttes et d'acharné labeur. Lui-même sentait que l'instant du suprême repos allait venir. « S'exercer à mourir! » écrit-il en tête de son agenda pour 1847. « S'exercer à mourir? » N'avait-ce pas été la pensée de toute sa vie? Ah! certes, il eût aimé donner deux ou trois années encore à quelques grands ouvrages sur le chantier. Le monde cependant le fatigue et le navre. Il gémit, en 1845, dans une lettre à Tœpffer : » Je suis malade et je vis au milieu d'un peuple malade, au sein du désordre intellectuel et moral le plus pénible à voir. » Ces accès d'amer découragement font place, dans les derniers temps, à des élans d'humilité, de pardon et d'amour. Je ne sais rien de plus touchant que le récit de son agonie, dans le *Vinet* d'Eugène Rambert. Chrétien ou non, le lecteur ferme le livre, la tête baissée, les larmes aux yeux. Quel exemple! Que de charité, de soumission et de foi! L'apôtre est arrivé au terme de sa carrière; il a dépouillé ses passions, ses travers, ses faiblesses; il n'est plus qu'un saint regardant vers son Dieu.

Vinet s'éteignit, après de longues souffrances, le 4 mai 1847.

II

Cette biographie, bien écourtée, nous apprend peu de chose sur la valeur intellectuelle de Vinet. Il y a là une lacune à combler, et c'est ce que j'essaierai de faire en étudiant successivement les diverses faces de son talent. Je m'occuperai, en première ligne, des mérites du théologien et du moraliste.

Ses études, fort incomplètes, ne l'avaient préparé à être ni un dogmatiste, ni un exégète bien remarquable. Il apporta, dans sa théologie, non point de la science mais de la pensée et du sentiment. Son cœur eut autant de part que son esprit au développement d'une conception religieuse dont Scherer a signalé les progrès avec sa netteté habituelle : « Amené à l'Évangile par le « Réveil, » il éprouva d'abord la dogmatique de celui-ci, il analysa les idées de l'enseignement que cette dogmatique avait formulé, il en dégagea

la philosophie, il y chercha les arguments d'une apologétique nouvelle. L'originalité de cette apologétique suffit pour montrer que, dès le principe, Vinet sut s'approprier ce qu'il acceptait, et les notes qu'il écrivait pour son usage prouveraient au besoin qu'il fit en tout temps ses réserves. Cependant Vinet se préoccupa de plus en plus du devoir de la formation individuelle des convictions; il s'abandonna toujours plus au besoin d'assimilation religieuse, et il devint plus indépendant à mesure que sa théologie devint plus intérieure. » Le christianisme est, selon lui, « un *fait de conscience* aussi bien qu'un fait de révélation. » Tout repose pour lui sur l'autonomie de la conscience.

La religion traditionnelle, terre-à-terre, indolente, des Églises romandes l'avait amené à chercher au delà des formules officielles et des notions admises. Le « Réveil, » simple retour à l'Évangile au début, s'était bien vite dogmatisé et desséché. L'intellectualisme piétiste ne pouvait satisfaire Vinet davantage que le supranaturalisme rationnel généralement professé dans la Suisse française. L'auteur des *Discours sur quelques sujets religieux* sacrifia de plus en plus la lettre qui tue à l'esprit qui vivifie. Le doctrinarisme lui apparut comme un obstacle aux manifestations de cette foi vivante qui veut consister dans un pur assentiment aux Écritures; et il fut l'initiateur du spiritualisme chrétien et de l'individualisme religieux. Il protesta contre l'ingérence du gouvernement dans les affaires de la conscience, contre la politique mettant les croyances sous tutelle, il prêcha l'Évangile primitif, librement accepté et sérieusement suivi, affranchi de toutes les systématisations qui l'ont altéré et de toutes les lois qui l'ont avili sous couleur de le protéger, — l'Évangile, source de perfection morale et non point prétexte à métaphysique pour les théologiens. « La sainte folie de l'Évangile, » voilà toute la doctrine de Vinet, avec la liberté de cette sublime folie. « Le christianisme, a-t-il dit dans ses *Nouveaux discours sur queques sujets religieux*, est autre chose qu'un ensemble de dogmes; il est surtout le principe d'une nouvelle vie. »

A d'autres égards, Vinet est bien de la famille des âmes orageuses et craintives. S'il ne voit pas toujours, comme Pascal, un abîme à ses côtés, il ne peut se délivrer de l'obsession du péché. Il entendait les refus opiniâtres de l'homme naturel aux appels du Christ; sa grande intelligence, que le doute visitait parfois, ne lui inspirait que la suspicion et la défiance du Moi; toute sa vie était martyre d'une foi agitée et tremblante. Spectacle étrange et déconcertant! Ce chrétien, fervent et vertueux entre tous, n'a jamais possédé la paix. Au

début, comme à la fin de sa carrière, il s'accuse et se condamne. Il dira bien, à son ami Forel : « Je suis optimiste, parce que je crois en Dieu, que Jésus-Christ a manifesté. » Mais quel optimiste que l'auteur de ces lignes, tracées en 1833 : « Je cherche partout le mal, parce qu'il est dans mon cœur. Je ne sais point quel vice je n'ai pas. » Et, en 1835, Vinet déclare : « Il y a en moi un fond de malignité prêt à se soulever comme une fine poussière, au plus léger souffle, pour se répandre sur tout ce qui m'entoure. » En 1847, la veille de sa mort, il pousse ce cri : « Demandez à Dieu que je vive pour me convertir ! » Et quelle place ses « doutes insolents, » les « visions effrayantes de son Tartare, » n'occupent-ils pas dans ses confessions? Je renonce à comprendre ce christianisme fermé à la sérénité, à l'espérance, au bonheur. J'y trouve quelque chose de maladif et de déprimant. L'ascension de l'homme vers le ciel, ne devrait-elle pas être plus triomphante? Nos communications avec Dieu seraient-elles donc celles d'esclaves rampant et se convulsionnant aux pieds de leur maître? L'individualisme religieux, tel que l'a sinon conçu du moins pratiqué Vinet, ne conduirait-il pas à l'anéantissement de l'individu? Ou ne faudrait-il voir là que des phrases empruntées au style de nos liturgies éplorées et gémissantes? Non, n'est-ce pas? Mais alors, cette belle et noble nature de Vinet ne s'est-elle pas volontairement amoindrie? Et cette destruction systématique du Moi n'aurait-elle pas, pour des caractères de trempe ordinaire, des conséquences tout autrement funestes? La confiance anime et fortifie, le découragement débilite et tue.

Il y aurait un parallèle intéressant et douloureux à établir entre deux des consciences et des esprits les plus élevés du protestantisme, entre Haller et Vinet, tous deux chrétiens ardents et tous deux hantés par l'idée du péché au point de se consumer dans de mortelles détresses. N'est-ce pas Haller qui se lamentait ainsi, dans sa dernière lettre à Heyne : « Si près de l'éternité, je me tourne vers le Sauveur... Mes péchés sont rangés là, devant moi, et c'est une épouvantable armée, recrutée soixante-dix ans durant, qui se lève contre moi ! Je ne peux lui opposer que l'infinie Miséricorde... »

Le moraliste, l'homme de la conscience, a, en Vinet, absorbé le théologien comme il va dominer le critique. Vinet cherche et voit, en nous et dans nos œuvres, essentiellement le fond moral. S'il s'est prêché et jugé avec une extrême sévérité, il a, en général, pour les autres une charité bienveillante et fraternelle. Rien d'amer dans ses enseignements, rien qu'une soif ardente de régénération

par la vérité, la justice et l'amour, rien qu'une grande puissance de conviction et de sympathie. On ne s'étonne point qu'il soit devenu pour beaucoup un « directeur » et que, par exemple, la moitié de sa correspondance soit une sorte de prédication laïque. Il serait facile d'extraire un volume, non point exquis mais bien lié et savoureux, des « pensées » éparses dans ses livres et dans son journal. Elles sont souvent trop subtiles, l'expression manque aussi de netteté et d'élégance. J'en glane quelques-unes, de-ci de-là, que je transcris sans ordre : « On se connaît bien en général, mais à chaque instant on s'ignore... Déserté par ses espérances, on s'enveloppe dans ses souvenirs... On aime mieux être dominé qu'endoctriné... Condition pour le bonheur : très peu d'idées et des idées bien réglées... Une supériorité éclatante nous afflige bien moins d'un rival qu'une apparence d'égalité... Défiez-vous des doutes qui arrivent à la suite d'un affaiblissement de la vie morale... Il n'y a qu'une chose aussi poétique que le doute : c'est la foi... D'ordinaire, les questions sociales sont tranchées et non résolues... L'amour de la gloire, dangereux voisin pour l'amour : l'un perd tout ce que l'autre gagne... Prier Dieu, ce n'est pas le haranguer... Il nous faut une passion contre nos passions... « Ce n'est pas très vif, c'est ingénieux et profond.

III

Mais c'est à Vinet critique littéraire que je voudrais m'arrêter plus spécialement. « Quand je rassemble mes plus anciens souvenirs, écrivait naguère M. Brunetière, et que je fais mon examen de conscience, je ne trouve pas d'historien de la littérature à qui je doive plus et de qui j'ai plus appris... Il y a bien déjà quinze ou vingt ans que je ne le lis plus, que je me garde même soigneusement de le lire, pour m'être jadis aperçu que si j'avais par hasard une idée, Vinet l'avait toujours eue avant moi. » Cet hommage a son prix, et peut-être les Français qui ont, la plupart, méconnu ou ignoré Vinet, vont-ils admettre maintenant, avec Sainte-Beuve, que le professeur de Bâle et de Lausanne a été l'un des écrivains « qui firent le plus d'honneur à notre littérature. » J'ai donné plus haut la nomenclature à peu près complète de ses ouvrages de critique ; j'y ajouterai les *Mélanges*, publiés en 1869, et qui contiennent deux de ses meilleurs articles : une grave et abondante étude sur Bourdaloue, une charmante fantaisie sur le *Robinson* de Daniel de Foë ; j'y devrais ajouter encore les *Études sur Blaise Pascal* où Vinet a, entre

autres, essayé de démontrer que les *Pensées* pourraient fournir les éléments d'une véritable apologétique[1].

On ne me demandera point de passer en revue tous ces volumes. Ils portent sur la littérature des trois derniers siècles, mais s'il paraissent très divers à raison de la diversité même des sujets, ils sont très semblables par l'uniformité de la méthode et l'unité parfaite de l'inspiration. Je pourrai dès lors les caractériser en termes généraux, quitte à m'attacher de préférence à l'un ou à l'autre. Si Vinet avait assez vécu pour composer l'*Histoire de la littérature française* qu'il rêvait d'écrire, il aurait sans doute fait de l'histoire des idées morales l'objet essentiel de son œuvre, et négligé, au rebours de presque tous ceux qui ont traité la même matière avant ou après lui, les problèmes d'esthétique pure. C'eût été chose intéressante et neuve que ce tableau de l'évolution de la morale littéraire. Et comme la manière de Vinet eût été originale, comme sa psychologie pénétrante, comme ses vues élevées, comme son « éloquence de réflexion et de conscience » eussent renouvelé un genre qui avait tenté Mme de Staël et que l'illustre Vaudois eût posé sur des bases larges et fermes! Quant aux ouvrages qu'il nous a légués, il ne faudrait pas les considérer comme des travaux définitifs, amoureusement revus et minutieusement corrigés. Les uns sont formés de morceaux insérés originairement dans les revues de l'époque; les autres — ainsi *La littérature française au XVIIIme siècle* — embrassent les cours de Vinet, reconstitués au moyen des « notes » du professeur et des cahiers de ses élèves.

Remarquons d'abord que Vinet n'a point de systèmes en critique; il n'a que des principes. Éminemment individualiste, ici comme dans les autres domaines, il juge les écrivains d'une façon toute subjective, sans se soucier beaucoup de les replacer dans leur milieu, de faire la part de leur véritable caractère. Il aime, d'un autre côté, à trouver une conscience dans un auteur et des enseignements dans un livre, confondant d'ailleurs la personnalité même de l'écrivain avec celle qui paraîtra se révéler dans son œuvre.

On constaterait qu'il s'est trompé plus d'une fois, en oubliant combien nous sommes experts à nous dédoubler et combien peu,

[1] C'est ce que M. J.-F. Astié a cru devoir admettre dans son édition des *Pensées* de Pascal (2me édition, in-12, Paris, 1883). Mais il paraît certain que Vinet et M. Astié ont pris leurs désirs pour des réalités. Rambert l'avait fort bien établi et M. Brunetière a complété la démonstration dans la première série de ses *Études critiques sur l'hist. de la litt. franç.*, p. 63 et s.

dans nombre de cas, la réalité vivante correspond aux attitudes littéraires. Un ouvrage moral signifiait à ses yeux un homme moral, et cela suffisait pour motiver son indulgence ou conquérir sa sympathie. Il était d'une si parfaite bonne foi ! Aussi voyait-il volontiers de belles âmes partout ; il leur souhaitait bien, par-ci par-là, un peu plus de piété, un peu plus de sérieux, que sais-je ? mais l'ouvrier devenait excellent pour Vinet dès que l'ouvrage semblait être vertueux. Cette douce manie avait le don d'exaspérer Sainte-Beuve, qui disait un jour, dans une lettre à Olivier : « Au diable les mystiques !... Nous avons ici tous les défauts et toutes les absences, mais nous avons du moins la proportion et la mesure. » On ne peut s'empêcher de sourire, quand on lit certaines appréciations de Vinet sur des gens que, dans la candide sincérité de son cœur abusé, il portait aux nues, alors qu'il les aurait méprisés peut-être s'il avait connu les misérables dessous, les hontes et les scandales de leur existence. Il n'imaginait pas, lui, le provincial innocent et crédule, qu'on pût écrire *Corinne* et fournir le thème d'*Adolphe*, composer le *Génie du christianisme* en ayant sur ses genoux une femme qui n'était point Mme de Chateaubriand, chanter les *Feuilles d'automne* ou les *Voix intérieures*, tout en donnant à Sainte-Beuve l'occasion de préparer son mystérieux *Livre d'amour*. J'insiste sur ce point, parce qu'en notre temps de scepticisme et d'irrévérence, bien des lecteurs seront enclins à se demander si Vinet ne s'est point moqué d'eux ; il est bien entendu qu'il a été seulement dupe.

Il était, au reste, peu renseigné, et, quoiqu'il eût beaucoup lu, il ne peut être classé ni parmi les curieux, ni, non plus, parmi les érudits ou les savants. Effectivement, sa science est tout intérieure. Et puis, ses études n'avaient pas été très complètes. Les classiques, en particulier, étaient trop exclusivement artistes pour qu'il en eût fait sa nourriture intellectuelle et les littératures étrangères ne lui ont jamais été bien familières. « Vinet fait penser, constate M. Brunetière, il aide surtout à penser, ou mieux il y excite. » C'est bien cela. Les livres servent avant tout à évoquer ses propres idées morales et littéraires. Il tire à peu près tout de son fond, ouvre une enquête approfondie sur les œuvres elles-mêmes sans chercher au delà, les interroge, les analyse, les discute, les confesse, les apprécie, s'aide peu des lumières d'autrui pour y voir plus clair, ne juge le pays que par ce qu'il y a personnellement découvert, ne prend conseil que de ses sentiments, de ses goûts et de ses principes. Quoi de plus naturel qu'un critique sérieux qui procède ainsi soit amené à méditer beau-

coup pour ne point tomber dans le résumé plus ou moins substantiel? Et voilà comment il est arrivé que nombre des articles de Vinet sont de véritables cours de psychologie ou de morale, où l'ingéniosité de la réflexion et les consciencieux voyages autour des sujets font passer sur quelque excès de parti pris chrétien. Ce n'est certes pas, je le veux bien, un théologien qui parle, mais un croyant austère et fervent, au regard duquel l'esthétique est inséparable des hautes vérités religieuses ou morales. Qu'il ressemble peu aux indifférents ou aux impassibles de la critique! Comme il va droit aux questions suprêmes! Comme il tient en petite estime les volumes légers et profanes! Comme il a peu de sympathie pour les simples gens d'esprit, ou pour les épicuriens aimables auxquels l'énigme de la destinée n'en dit pas plus long qu'à Roger Bontemps!

Sa passion pour les choses graves ne l'aurait-elle pas conduit à commettre quelques injustices? Qu'on se souvienne, par exemple, de l'une ou l'autre de ses pages sur Bérenger! Et n'a-t-il pas professé cette étrange théorie: « Dieu a voulu que tout ce qui est bon fût beau. » De là des admirations qui nous étonnent ou des prédilections qui nous scandalisent un peu. Comment expliquer, sinon par des raisons exclusives de toute considération d'art, tant d'éloges prodigués à ces très honnêtes et très médiocres écrivains qui s'appellent Alexandre Guiraud ou Émile Souvestre? De là, aussi, des sévérités excessives et des blâmes au moins indiscrets. Je ne puis lire sans quelque impatience cette fin d'une étude sur George Sand: « George Sand sait-il, comprendra-t-il que, de bien des réduits inconnus, la prière est montée vers Dieu pour lui, l'infortuné génie et pour ceux que tous les jours quelqu'un de ses livres avance d'un pas vers l'abîme? Ah! s'il le savait, et s'il pouvait le comprendre! » Ceci n'est plus de la charité chrétienne, c'est de la prédication importune. Mais ces erreurs sont assez rares chez Vinet. Notez qu'on le trouvait, dans un certain monde, bien façonnier et bien timide encore avec les George Sand, les Michelet, les Quinet, les Victor Hugo! Adolphe Monod lui reproche, en termes plus ou moins voilés (*Lettres*, II, 34) de ne pas condamner Hugo avec l'énergie qui conviendrait: « Votre pensée est si abstraite que, pour ma part, j'ai de la peine à la suivre. » Pas tant de ménagements, de périphrases ambiguës, de réserves prudemment enveloppées: de claires et vigoureuses protestations! Et le pauvre Vinet de se tourmenter, d'éprouver de véritables remords. Est-ce donc qu'il transigeait avec sa conscience et avec sa foi?

Il faut bien dire ceci pour peu que l'on ait à cœur de parler avec franchise. Mais ce n'est point là l'important. L'important a, il est vrai, été signalé si bien et tant de fois que je ne songe pas à le répéter longuement. Vinet serre de si près les œuvres, il les juge en général de si haut et d'un œil si perspicace, qu'il est certainement un maître dans la caractéristique des écrivains. Ses analyses sont des modèles de finesse et d'exactitude, à condition toutefois qu'il ne s'égare pas à chercher l'homme sous l'auteur, une âme dans un livre; elles se distinguent par une extraordinaire netteté, malgré quelque désordre dans la composition, par un bonheur d'expression qui surprend souvent chez ce styliste de second rang, par la mesure autant que par le relief, par la solidité autant que par l'abondance, si d'ailleurs on peut regretter que l'une ou l'autre soit décidément trop délayée ou trop subtile. « Vinet, écrit Edmond Scherer, tient un balancier dont il frappe, sur l'or le plus fin, des médailles incomparables. » La plupart du temps, quelques lignes, quelques mots, lui suffisent pour tout éclairer d'un trait lumineux. Ainsi, quand il montre que, de tous les dons de Victor Hugo, « le plus éminent est la volonté; » ou quand, répondant à Chateaubriand qui appelle la situation de René la passion du vague, il insinue que c'est plutôt « le vague de la passion; » ou encore, quand traçant un parallèle entre Bossuet et Bourdaloue, il dit : « le catholicisme de Bourdaloue rétrécit son christianisme; il n'a pas le bonheur de s'oublier comme Bossuet. »

Et ne croyez pas qu'il soit invariablement solennel ! Il a ses moments d'ironie, ses jours d'esprit : « Le livre de M. Quinet — *Ahsvérus* — comme expression de désespoir m'avait paru bien triste; comme expression d'orgueil, il me paraît plus triste encore. » Ou ceci : « On sait de reste ce que c'est que la morale des chansons de Bérenger, chanson elle-même. » Ou enfin cette appréciation pétillante de verve sur la prose de Voltaire : « Sa prose légère, vive, brillante... a la vivacité de l'esprit, rarement la chaleur qui vient de l'âme; elle abrège, elle ne concentre pas... elle me fait l'effet d'un objet en bois qu'on veut enfoncer dans l'eau et qui remonte toujours; elle n'a point de défauts, mais les qualités essentielles lui manquent. » M. Molines fait observer, dans sa belle étude sur *Alexandre Vinet critique littéraire*, que « s'il ne satisfait que médiocrement la curiosité, il provoque la réflexion. » Il me paraît que la curiosité et la réflexion trouvent toutes deux leur compte dans les études de Vinet.

Que de choses ne resterait-il pas à exprimer? Nous savons combien est riche sa provision d'idées fortes, d'aperçus ingénieux, de juge-

ments définitifs. Son livre sur *Pascal* serait tout uniment un chef-d'œuvre de critique et de psychologie, si Vinet ne s'était mis en tête de voir dans les *Pensées* un traité d'apologétique. On n'a pas mieux apprécié que lui Bourdaloue, La Fontaine, Voltaire — Rousseau l'a, en revanche, assez mal inspiré, — M[me] de Staël, Chateaubriand, Sainte-Beuve, Hugo. Prose ou poésie, fables ou sermons, romans ou philosophie, il aborde tous les genres avec la même intelligence; il manifeste une surprenante souplesse, une merveilleuse faculté d'assimilation, et, quoiqu'une lecture superficielle de ses travaux littéraires puisse donner une certaine impression d'étroitesse et de monotonie, il est capable de tout comprendre sinon de tout admirer, de tout animer sinon de tout dire avec éclat.

On a vanté sa modération, son urbanité, sa « redoutable » bienveillance. J'éprouve quelques scrupules à m'associer sans réserves à ces éloges. Son langage est, en général, d'une parfaite convenance et même d'une remarquable aménité. Vinet, bon et modeste comme il l'est, ne se laissera pas entraîner facilement à l'âpre dédain, au sarcasme altier, à ces impitoyables exécutions auxquelles se sont exercés ou devant lesquelles n'ont point reculé de ses devanciers, de ses contemporains ou de ses successeurs. Le chrétien, s'il était nécessaire, tempérerait les rigueurs du juge. Mais s'il n'a pas eu les emportements, il a connu les impatiences et les sévérités de tous les hommes très convaincus. Tenez! un article sur la *Chute d'un ange* de Lamartine est d'une cruauté que j'ai peine à excuser, — quels que soient les côtés affligeants de la géniale erreur du poète, — surtout quand je le rapproche de ses excès d'indulgence envers des écrivains de quatrième ordre. C'est que Vinet, prévenu en faveur des ouvrages, même très médiocres, où les bonnes intentions suppléent au talent, est fort mal disposé à l'égard des livres qui lui paraissent porter atteinte à la religion ou à la morale. Il s'est efforcé d'être impartial; il n'a pas réussi à l'être toujours, et je ne l'en blâmerai pas trop, l'impartialité absolue supposant un scepticisme si détaché que je lui préfère encore la foi, même passionnée. Ce qu'il faut relever surtout, c'est que ce protestant si sincère et si ferme n'a point fait de critique confessionnelle; il n'a qu'un poids et qu'une mesure, pour les catholiques comme pour les réformés; il s'inclinera aussi bas devant Bossuet que devant Calvin. En outre, il n'a jamais demandé qu'on restreignît les libertés de la science, quoiqu'il eût voué sa vie au triomphe de l'idée religieuse.

Ce sentiment profond de la justice, cette élévation de l'esprit,

cette délicatesse de la conscience, cette sagacité et cette loyauté du moraliste, cette pénétration et cette finesse du psychologue, cette franchise, cette bienveillance et cette souveraine droiture de l'homme, tous ces signes d'une haute intelligence et d'une grande vertu ont fait à Vinet, en dépit de quelques faiblesses, l'une des plus belles places dans la critique littéraire de ce siècle. Il a obtenu, même en France, la consécration définitive : l'autorité, cette autorité reconnue de tous, acceptée par tous, qui s'attache à la noblesse du caractère autant qu'au prestige de facultés éminentes.

IV

Quelqu'un a prétendu que les qualités du rhéteur dépassaient encore, chez Vinet, celles du penseur. Peut-être dans sa théologie, qui est essentiellement exhortatoire et édifiante ; dans sa critique, non point. Pour faire un rhéteur distingué, il faut être au moins un bon écrivain, et l'on est à peu près d'accord pour admettre qu'Alexandre Vinet n'écrit, ou du moins ne compose pas en artiste supérieurement doué. Il manque à la plupart de ses livres ou de ses sermons, et à presque tous ses articles, un plan bien arrêté, une construction logique, cette *virtus imperatoria* qu'il admirait tant dans Bourdaloue ; et je ne parle pas de l'esprit généralisateur qu'on chercherait en vain dans toute son œuvre. Analyste très fin, il n'a eu ni le sens de la distribution exacte et de l'heureuse répartition, ni le génie de la synthèse. Cela serait-il plutôt apparent que réel, tiendrait-il, comme l'affirme Rambert, « aux exigences de sa position beaucoup plus qu'à son talent ? » Ou bien, les idées seraient-elles, suivant la version de M. Molines, arrivées si nombreuses et si drues qu'il aurait été impossible de les discipliner et de les classer ? Il n'importe. Le fait est que les expositions de Vinet pèchent par une incohérence au moins relative. Il dissèque et il disserte avec autant d'habileté que de profondeur ; le travail méthodique de l'arrangement et de la condensation ne semble pas le préoccuper beaucoup ; il n'éprouve pas non plus le besoin de coordonner et de résumer ses doctrines en de larges et vigoureux aperçus. Après tout, ses tâches multiples, une production énorme chez un auteur qui avait la fécondité assez laborieuse, ne lui ont peut-être permis que de retoucher quand il eût été utile de refondre. J'incline plutôt à penser qu'ayant le sentiment de son impuissance à lier et systématiser, il s'est résigné à n'être que ce qu'il pouvait être : Vinet, si scrupuleux, si sévère

envers lui-même, n'aurait pas sacrifié, s'il en avait vu le moyen, le *multum* de l'auteur consciencieux aux *multa* de l'auteur pressé. Il n'est pas artiste.

Comment écrit-il? M. Brunetière, qui estime infiniment Vinet, a été très dur sur la question du style : « J'ajouterai qu'il écrit mal... Il est lourd et précieux, lourd quand il s'abandonne et précieux quand il se travaille, avec moins d'esprit, comme la plupart des précieux, que d'envie d'en avoir. Ses allusions me déroutent, ses intentions m'importunent et ses comparaisons m'affligent. » Voilà qui est net.

Sainte-Beuve et Scherer ont parlé en termes tout différents de « cet écrivain très français. » M. Brunetière étonnera, et scandalisera même, les compatriotes de Vinet, qui renchérissent naturellement sur Sainte-Beuve et Scherer. A qui faut-il entendre? Certes, le style de Vinet n'a pas l'élégance, ni la pureté, ni l'ampleur. Très chargé, subtil et pénible, raffiné et alambiqué, il est encore, par endroits, terne, pesant et obscur, embarrassé de métaphores, de jargon abstrait, de formules didactiques. C'est que Vinet a le respect, ou mieux, la religion de sa pensée; il craint sans cesse que les mots ne la trahissent, cette pensée, ne la mutilent, et il s'efforce de l'expliquer, de la commenter, de la détailler, — dans la croyance ou dans l'illusion qu'il la précise, — au risque de faire succomber ses phrases sous le poids des incidentes et des parenthèses. C'est aussi qu'il se défie de ses propres lumières, qu'il n'est jamais sûr d'avoir tout dit, et qu'il revient sur ses pas, et qu'il tourne autour de ses idées, et qu'à ce manège il s'étourdit et s'épuise, et que cette prose, à laquelle il a donné tant de soins, finit par être tourmentée et comme désarticulée. Mais vous n'avez là qu'une impression générale, et je n'ai montré que les ombres du tableau. Il y a, dans Vinet, bien des morceaux de choix qui pourraient être signés des plus beaux noms de la littérature; c'est le cas pour la moitié des *Mélanges*, pour tout le *Discours sur la littérature française*, pour quelques pages de *Blaise Pascal*, pour un ou deux chapitres du *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*, pour quelques-uns des *Discours* et *Nouveaux discours religieux*, — ainsi l'admirable sermon sur « la folie de la vérité, » — pour maints passages qui ne sont pas trop clairsemés dans le reste de son œuvre. Il faut, au surplus, louer dans ce style, la parfaite propriété des termes, l'abondance des tours, par-ci par-là d'exquises trouvailles, et, aux moments de verve, la chaleur et l'éloquence.

Je me suis abstenu jusqu'ici d'apprécier et même de mentionner les *Poésies* de Vinet; une édition complète ou à peu près en a été

publiée l'an dernier. De la pensée, encore de la pensée, toujours de la pensée, de nobles accents, de hautes vérités, la plus pure des morales, la foi la plus ardente, les sentiments les plus respectables, mais, — sauf quelques strophes bien venues et, si l'on ne veut pas être trop exigeant, une demi-douzaine d'hymnes ou de cantiques, — mais quels vers, rimés à la grâce de Dieu, s'essoufflant à se traîner l'un après l'autre, en files uniformes et compactes!... C'est de l'édification; ce n'est presque jamais de la poésie, ou, si l'on veut, ce n'est que de la poésie d'idée.

Il est temps de se séparer de Vinet; on me blâmera peut-être de ne pas m'en être approché avec assez de vénération. Il est de taille à supporter la franchise. Je m'empresse de dire ou de répéter qu'il n'est pas de caractère plus digne de sympathie et d'estime, pas de talent qui mérite plus de considération. Fanatique du bien, d'une exquise loyauté, généreux autant que juste, il demeure, malgré quelques défaillances ou quelques erreurs, le type de l'*homo bonus* et le modèle du chrétien. Psychologue et moraliste dont j'ai signalé les rares qualités, théologien aux doctrines vivifiantes, à la piété active et cordiale, critique perspicace et pénétrant, il est bien l'un des esprits les plus distingués et les plus élevés de ce siècle, en même temps qu'il en reste l'un des travailleurs les plus persévérants et les plus utiles. Quelle œuvre, riche en substance, immense comme étendue et variété, sa courte vie ne nous a-t-elle pas laissée!

Et maintenant, Vinet est-il un grand homme?

Il n'a pas eu la confiance, l'énergie, l'élan et la puissance nécessaires. L'individualisme, qui est son titre de gloire, fut aussi, comme l'a montré l'auteur du *Journal intime*, la cause de sa faiblesse. L'individualisme pratiqué à la Vinet conduit à l'isolement et à l'énervement de la pensée et de la volonté. Voyez! l'illustre écrivain n'avance qu'à travers des scrupules et des incertitudes sans nombre. Son humilité l'arrête, ses angoisses le troublent à chaque instant; « il emploie de grandes forces à se diminuer, » a dit excellement Rodolphe Rey. S'il avait eu du génie, il aurait été un second Blaise Pascal; il n'avait qu'un merveilleux talent, et il fut Alexandre Vinet, le « profond, sagace et si pur Vinet » dont a parlé M. Faguet, un penseur éminent, certes, et un juge délicat, mais surtout une admirable conscience et une belle âme.

CHAPITRE III

Philosophes et Moralistes.

I. Adolphe Lèbre. — II. H.-F. Amiel et son *Journal intime*; ses poésies et ses autres ouvrages. — III. F. Roget et ses *Pensées genevoises* ; A. Vuy.— IV. Rodolphe Rey, le « La Bruyère du pays romand. »

I

Deux morts prématurées ont fait dans la littérature vaudoise de ce siècle un vide particulièrement sensible. La poésie romande, en Monneron, le spiritualisme chrétien, en Lèbre, ont été frappés presque en même temps. Toute cette jeunesse, toutes ces promesses, fauchées d'une heure par on ne sait quel mauvais caprice du destin! Des tombes, creusées comme des pièges, au milieu d'un chemin qui s'ouvrait si large sous le beau soleil de la vingtième année!... On a vû ce que serait devenu Monneron. ADOLPHE LÈBRE[1], lui, nature plus sereine, mais non moins curieuse et non moins riche, a doté la philosophie de deux ou trois études qui annonçaient un maître.

Né en 1814, il étudia la théologie à Lausanne, puis à Munich, accepta en 1841 une place de précepteur dans la famille de Pressensé et mourut en 1844, d'un épanchement au cerveau. « La *Revue des Deux-Mondes* a fait en lui une perte sentie et profonde, » pouvait-on lire, en date du 1er avril 1844, dans le périodique de M. Buloz. D'autres publications auxquelles il collaborait, le *Semeur*, la *Revue suisse*, ne furent pas moins éprouvées. On comprenait que *quelqu'un* venait de disparaître, une lumière et une force.

Lèbre n'était pas un artiste, quoiqu'en ait dit Vinet; il n'avait ni le goût, ni la science du beau langage; son long séjour à Munich n'avait allégé ni son style ni son esprit. Ses articles ressemblent à ceux

[1] Notice de Juste Olivier (voir aussi *Revue suisse,* VII, 262 et s., et XVIII, 169 et s.). en tête des *Œuvres d'Adolphe Lèbre*, in-12, Lausanne, 1856. *Daguet*, l. c. 20. *Galerie suisse*, III, 324 et s. *Revue de Belles-Lettres* de décembre 1887 et janvier 1888. *De Montet.*

de Vinet : ils ne brillent point par la forme ; ils sont sérieusement médités ; ils convertissent tout en idées et ceci est même le cas de ceux où l'intérêt qui s'attache aux faits devrait prédominer, entre autres de ce beau travail sur le *Major Davel*, qui est l'une des perles de la *Revue suisse*. La philosophie l'attirait surtout. « Il a le feu sacré, » s'écriait Victor Cousin ; et Ballanche de l'accueillir « comme un don du ciel. » Il s'était proposé une tâche dans laquelle il se croyait sûr de réussir, bien que tant d'autres avant lui y eussent misérablement échoué : n'aspirait-il pas à fonder la science sur la foi positive? Les philosophes allemands, dont il avait étudié les ouvrages ou suivi les leçons, n'avaient pas ébranlé son christianisme. Cependant sa religion s'éloignait fort de la théologie officielle. Pour lui, « le seul code qu'ait laissé Jésus-Christ est sa vie, la seule erreur qu'il condamne est de mal faire. » Une teinte de mysticisme, une grande charité, peu ou point de système, tels étaient les caractères de sa doctrine. Sa pensée s'était nettement dégagée de toutes entraves ; elle allait prendre essor, quand Lèbre s'éteignit, à l'heure même où, selon Ch. Monnard, il se jugeait « appelé à ouvrir une ère nouvelle dans le développement du christianisme, à être le Luther du XIXme siècle. »

Des amis, Juste Olivier, MM. Debrit et E. Naville, donnèrent en 1856 une édition de ses *Œuvres*. Il faut y signaler, outre les pages sur Davel, celles sur le *Retour à la tradition*, celles sur la *Crise de la philosophie allemande* et enfin celles sur la *Critique religieuse et morale du panthéisme* qui s'achèvent en ces termes : « Plus fière et plus menaçante s'étage l'audacieuse Babel pour assiéger Dieu, plus haut montent aussi les tours de Jérusalem. » A ses yeux, la vérité d'une idée se prouve essentiellement par ses conséquences morales. Il est bien de l'école de Vinet, avec plus d'indépendance d'esprit et beaucoup plus de puissance généralisatrice que l'auteur des *Discours sur quelques sujets religieux*. Mais il ne nous a laissé que les précieux matériaux d'un édifice qu'il n'a pas eu le temps de construire.

II

Le nom de Lèbre est bien oublié. Qu'en sera-t-il de celui d'Henri-Frédéric Amiel [1] ? Il semble que la publication du *Journal intime* soit

[1] *Henri-Frédéric Amiel*, (une biographie très complète, très curieuse et pleine de renseignements inédits sur le penseur genevois) par Mlle Berthe Vadier ; in-12,

presque une de ces « vieilles nouvelles » dont parlait Musset ; la gloire posthume du rêveur genevois dure encore, bien qu'elle ait été attaquée par plus d'un critique sérieux. « Le professeur Amiel fut un impuissant, » a dit crûment M. Brunetière. M. P. Vaucher écrivait déjà en 1883 : « Vous ferez tant qu'il vous plaira l'éloge de cet étrange roman psychologique (le *Journal intime*) ; cela n'empêchera pas que le défaut inévitable d'un examen de conscience un peu prolongé ne soit de tourner à la minutie ou de tomber dans d'inutiles redites. » Les confessions d'Amiel, lancées par d'habiles éditeurs, ont piqué la curiosité ou frappé l'imagination dans un temps qui est à la mélancolie, à l'analyse et à l'égotisme. Il y eut quelque chose de factice dans leur succès retentissant ; la réaction ne s'est pas fait attendre, ne donnant que trop raison à Amiel lui-même et concluant comme lui, ou à peu près : « L'analyse tue la spontanéité ; le grain, moulu en farine, ne saurait plus ni germer ni lever. »

La carrière de notre moraliste n'est rien moins qu'extraordinaire. Né en 1821, mort en 1881, il étudia en Allemagne, voyagea beaucoup, succéda en 1849 à Adolphe Pictet dans la chaire d'esthétique de l'Académie de Genève, passa ensuite à celle de philosophie, professeur original, quoique souvent inintelligible et partant incompris, trop menu, trop subtil, trop enclin aux obscures ou vaines systématisations pour féconder et enrichir des esprits de vingt ans. Son caractère est plus intéressant, ou plus singulier, que sa vie. Amiel fut un timide et un triste, — d'une timidité qui revêtit parfois les formes les plus raffinées de l'orgueil, d'une tristesse qui frisa souvent le dilettantisme. Il n'a su ni oser, ni vouloir, et l'on dirait même qu'il y a mis quelque complaisance. « La faculté de résoudre et d'agir, avouait-il dans des notes manuscrites retrouvées par Mlle Vadier, m'est devenue étrangère. Je ne connais plus le vouloir. »

Ces défaillances de la volonté se sont manifestées de très bonne heure. Écoutez-le disserter, en 1851, sur le mariage et la famille : « Si j'étais père, quelle foule de chagrins ne pourrait pas me faire un enfant ! Époux, j'aurais mille façons de souffrir, parce qu'il y a mille conditions à mon bonheur. J'ai l'épiderme du cœur trop mince... La vie pratique me fait reculer. Et pourtant, elle m'attire,

Paris, 1886. *Notice* d'Edmond Scherer en tête du *Journal intime* (2 vol. in-12, Paris, 1883, 1884). *Journal des Débats* du 30 septembre 1884 (article de M. E. Renan). *Nouveaux essais de psychologie contemporaine*, de M. P. Bourget ; in-12, Paris, 1885. *Revue des Deux-Mondes* du 1er janvier 1886 (article de M. F. Brunetière). *Professeurs*, etc., par M. P. Vaucher, 103 et s. *Bulletin de l'Inst. nat. genevois*, XXV, 22 et s.

elle me fait besoin. La vie de famille surtout, dans ce qu'elle a de ravissant, de profondément moral, me sollicite presque comme un devoir. Son idéal me persécute même. » Il applique à toutes choses la discussion antinomique, et, à force de débattre le pour et le contre, reste hésitant et inquiet, ballotté entre des rêves qu'il fait chimériques à plaisir et la réalité qu'il n'a pas le courage d'accepter. Nous le voyons sans cesse « le même, l'être errant sans nécessité, l'exilé volontaire, l'éternel voyageur, l'homme sans repos qui, chassé par une voix intérieure, n'achète et ne laboure nulle part, mais passe, regarde, campe et s'en va. » Il se condamne, par manie de chercher en tout la petite bête et un peu par vanité de se distinguer du *profanum vulgus*, « à babiller, bredouiller, perdre ses jours, ses facultés et ses dons, sans but, sans joie réelle, comme un être infirme, invalide, inutile et qui ne compte pas. » Rarement un coin de bleu dans le ciel uniformément gris de son existence, un rayon de soleil sur ce front dans lequel « la vaste chauve-souris du spleen bat des ailes. » Une lecture, un beau matin de printemps, le rassérènent ou l'enchantent l'espace d'une courte joie ; il gémira aussitôt après :

Que vivre est difficile à mon cœur fatigué !

L'absence de l'amour a été pour beaucoup dans l'assombrissement de cette vie. Amiel aurait pu aimer, être aimé. Il n'a pas su se donner, il n'a eu et n'a fait que des caprices. Ses déboires littéraires consommèrent sa désolation. Ambitieux au fond, mais d'initiative paresseuse, ayant d'ailleurs le travail lent et difficile, se consumant dans le besoin maladif d'une absolue perfection, ne se résignant pas à la disproportion qu'il constatait entre les efforts et les résultats de son talent, il produit peu et n'excelle en rien. Quelles navrantes confidences le *Journal intime* ne renferme-t-il pas à ce sujet ! Ces quelques lignes, toutes simples, expliqueront son accablement et sa douleur : « Passé la soirée avec Charles Heim (20 septembre 1866) qui, dans sa sincérité, ne m'a jamais fait un compliment littéraire. Comme je l'aime et l'estime, il est pardonné. Je n'y mets pas d'amour-propre, et pourtant il me serait doux d'être considéré par un ami incorruptible. » Ses amis ne l'apprécient point ; que sera-ce des indifférents ? Cette pensée est pour lui si cruelle qu'il y cherche des adoucissements, qu'il s'ingénie à s'excuser à ses propres yeux : « Je n'ai jamais réfléchi sur l'art de faire un article, une étude, ni suivi méthodiquement l'apprentissage d'auteur ; cela m'eût été utile,

et j'avais honte de l'utile. » Pauvres raisons ! Et ces artifices envers soi-même lui apporteraient-ils plus de réconfort : « Je n'ai jamais rien demandé ni attendu de lui (le public), pas même la justice, et me constituer dans sa dépendance, solliciter sa bonne grâce et son suffrage, m'a paru un acte de courtisanerie et de vassalité..., presque une dégradation. » Je ne disconviens pas qu'il y ait une certaine délicatesse, de la pudeur et de la noblesse en ceci. Est-il bien vrai qu'Amiel n'ait « jamais songé » à conquérir la faveur de ses contemporains? Le *Journal intime* lui-même n'est-il pas, tous voiles écartés, le plaidoyer moins de l'homme vaincu par son destin que de l'auteur impuissant à faire sa trouée? « Pour naviguer ici-bas..., il te manque deux grains de brutalité virile et de satisfaction de toi-même. » Vous entendez : rien que cela !

Je ne puis malgré tout exécuter sans pitié, comme l'a fait M. Brunetière, « l'inoffensive, précieuse et déplaisante personne de cette contre-façon de rêveur. » Ce rêveur n'a pas été un sot, ni un personnage encombrant ; il a souffert avec discrétion, il a conté, avec une franchise plus naïve encore que prétentieuse et non sans une pénétrante sagacité, le martyre d'un être qui a passé à côté du bonheur et de la gloire, un peu par sa faute, beaucoup parce qu'il n'était bâti ni pour l'un ni pour l'autre. Son cœur et son esprit ressemblent à ces ballons captifs qui ne s'élèveront jamais au-dessus des tours de la ville ; ils se sentent peut-être construits pour prendre vol vers le ciel, mais les cordes qui les retiennent sont solides, et si, par aventure, ils s'échappaient, ils redescendraient vite, dégonflés ou crevés.

Je ne puis donc non plus tenir pour un grand homme, et pour un « génie, » — le mot a été écrit — ce Genevois qui aime trop les brouillards du Rhin et qui abuse des stériles contemplations de son Moi. Au reste, sa profondeur philosophique, qu'on a vantée, ne m'impose point. Ses dissertations enchevêtrées sur les questions de métaphysique me rebutent autant par l'insuffisance de la langue que par leur obscurité germanique. Y découvrirait-on, par hasard, des vues neuves, des aperçus originaux ? N'est-ce pas plutôt un mélange, qu'il aurait fallu clarifier, des théories de Hégel, de Fichte, de Schelling, de Schleiermacher, de Schopenhauer? « O la clarté, la netteté, la brièveté ! disait fort bien Amiel. Diderot (?), Voltaire et même Galiani ! Un petit article de Sainte-Beuve, de Scherer, de Renan, de Cherbuliez, fait plus jouir, rêver et réfléchir que mille de ces pages allemandes bourrées jusqu'à la marge... Les Allemands entassent les fagots du bûcher, les Français apportent l'étincelle. » Qu'avait-il donc

à jeter des « fagots » au tas? « Ma spécialité distinctive, ajoute-t-il, c'est de pouvoir me mettre à tous les points de vue, c'est-à-dire de n'être enfermé dans aucune prison individuelle. » Qu'importe-t-il de tout comprendre, si l'on ne se comprend ni ne sait se faire comprendre soi-même? Quant aux opinions religieuses d'Amiel, elles ne sont ni plus limpides, ni plus fermes que sa philosophie. Ce qu'il a écrit sur la matérialisation du christianisme et sur le christianisme libéral vaut néanmoins qu'on s'y arrête et le médite.

Il n'y a de précieux, en somme, dans le *Journal* — mais ceci est de fine et rare qualité — que certaines pages de délicate psychologie intime, trop délayées, trop recommencées, je le sais, et aussi quelques silhouettes ou portraits, prestement tracés ou vigoureusement burinés, d'écrivains et de penseurs. Amiel est un critique, non point un artiste en généralisations oratoires, mais un juge indépendant et perspicace, bien informé et qui taille dans le vif. Ses appréciations sur Châteaubriand, sur Sainte-Beuve, sur Hugo, sur Vinet, sur About, sur Mme Ackermann, sur M. Taine, sur M. V. Cherbuliez, ne sont pas toutes irréprochables; elles sont toutes très personnelles, très vivantes et la plupart très creusées.

Nous avons parcouru rapidement le *Journal intime*. « Amiel n'a fait que cela, dit Scherer, il était condamné à ne faire que cela, et il était en même temps condamné à le faire merveilleusement. » Certes, le *Journal* n'est pas un livre vulgaire, et il ne sera point perdu comme étude de phénoménologie intellectuelle et morale. C'est, encore que bien chargé, le dossier d'un cas littéraire assez curieux pour intéresser. Le style a, malgré ses déroutantes subtilités, ses fréquents accès de phraséologie nuageuse, ses néologismes disgracieux, d'agréables intermittences de pittoresque et d'ampleur.

Les autres ouvrages ou travaux en prose d'Henri-Frédéric Amiel ne sont que des essais, tous fort brefs, monographies ou articles qui plairaient par la nouveauté ou même la richesse des idées, s'ils n'étaient mal ordonnés et comme ébauchés. Je n'en rappellerai que ses belles notices sur Mme de Staël dans la *Galerie suisse* et sur Rousseau dans un volume collectif publié sous le titre : *J.-J. Rousseau jugé par les Genevois d'aujourd'hui*, et puis son *Mouvement littéraire dans la Suisse romane* (1849), où il y a beaucoup à prendre en fait de définitives et hautes considérations sur le génie ou l'esprit romand.

Et le poète? Que vaut-il? On n'en connaît guère que le chant patriotique : *Roulez tambours*, un hymne aux mâles accents qui est

un heureux accident lyrique dans la vie d'Amiel. Ses recueils de vers n'ont jamais dépassé le cercle des lettrés, où ils furent sévèrement jugés, car je n'accorde pas grande importance aux billets aimables que Mlle Vadier a publiés depuis et qui sont un peu des politesses obligées. Cette poésie concise, tendue, maniérée, n'est qu'un *Journal intime* abrégé et mis en rimes. Quelques choses exquises, dispersées dans les *Grains de mil*, la *Part du rêve*, le *Penseroso*, *Jour à jour*, ne sauveront pas de l'oubli ces volumes qui, pour être travaillés comme des bijoux, ne sont aux trois quarts que de la bibeloterie philosophique ou sentimentale. Amiel pense et fait penser; il n'est poète, ou du moins artiste, que par ricochet. On l'a bien vu quand il a essayé, dans les *Grains de mil* déjà, puis dans les *Étrangères*, de traduire en vers français des pièces d'anthologies allemandes, italiennes ou espagnoles. Scherer eut le courage de déclarer dans le *Temps*, avec tous les ménagements commandés par l'amitié, que les *Étrangères* étaient une défaite pour Amiel. O les délicieuses traductions de Monnier! Que nous en étions donc loin!

Il me souviendra toujours de ce que les strophes, superbes d'énergie : *Gestern noch auf stolzen Rossen*..., sont devenues, dans les *Grains de mil*, sous la plume du versificateur genevois :

> Lundi, parade et grimace,
> Mardi, par terre et de glace,
> Mercredi, sous terre, adieu !...

Or, cette gaucherie laborieuse est le trait caractéristique d'Amiel traducteur, et surtout de l'auteur des *Étrangères*. Le parti pris de s'en tenir à la littéralité du texte a encore aggravé l'insuccès de la tentative :

> Au temps jadis, vivait en Orient
> Un homme bon, et juste, et riche, ayant
> Un anneau rare. Au chaton, une opale
> Étincelait de tous les feux du jour;
> Et du joyau la vertu sans égale
> Était, aux gens, d'inspirer de l'amour...

Peut-on rien imaginer de plus pénible et de moins harmonieux? Est-il nécessaire maintenant de mentionner les changements qu'Amiel a, dans ses *Étrangères*, proposé d'apporter à la métrique française? Son vers de seize syllabes :

> Du cœur, sois noble, homme, sois bon et secourable envers chaque être,

n'est-il pas une aberration? Ses vers de treize, de quatorze syllabes, sont-ils plus alertes, ou plus sonores, ou plus mélodieux? Hélas! non. Et si vous me demandiez mon sentiment sur le romancero de *Charles le Téméraire*, que j'ai négligé de citer, je vous répondrais que la scrupuleuse exactitude de l'historien est admirable. Je préfère Amiel — et je crois qu'il est alors un véritable poète — dans des choses toutes simples, gracieuses et fraîches comme celle-ci :

C'était au premier jour d'avril.
Il m'en souvient, t'en souvient-il
De même ?
Un soir, sous le ciel, à genoux,
Vous m'avez dit le mot si doux :
« Je t'aime. »

Avril, peuplant l'air de chansons,
Gonflait prés, forêts et buissons,
De sèves,
Quand le mot tombé dans mon sein
Y fit tourbillonner l'essaim
Des rêves...

Mais ce long silence interdit.
« Je reviendrai, » m'avez-vous dit ;
C'est l'heure.
Te souviens-tu ? Je me souviens.
Maître de ma vie, oh ! reviens,
Je pleure.

L'auteur du *Journal intime* aurait dû se répéter plus souvent ces mots, qu'il écrivait le 31 mai 1880 et dont sa vie a été comme la contre-partie : « Ne raffinons pas ! »

III

Il y avait en Jacques-François Roget[1] (1797 à 1858) quelque chose d'Amiel, mais d'un Amiel plus court, plus incisif, plus acerbe, moins replié sur lui-même, moins enveloppé de nuages germaniques. Amiel est un phénomène psychologique, Roget n'est qu'un homme, aigri d'ailleurs, comme l'a remarqué M. W. de la Rive, — « esprit ardent, prompt, délié et mobile. » Celui-là est un inoffensif abstracteur de quintessence, celui-ci un Diogène qui aurait passé par

[1] *Journal de Genève* du 18 octobre 1858. *Bibl. universelle* de décembre 1860. *Revue de Belles-Lettres* de mars 1887. *De Montet.*

le protestantisme. L'un est plus original ou, si l'on veut, plus exceptionnel ; l'autre est plus proche de nous, plus mêlé à nos luttes, plus accessible à nos passions.

François Roget, qui avait fait des études de théologie, se décida bientôt à entrer dans l'enseignement. Après avoir séjourné à Paris, en qualité de précepteur du jeune Rocca, fils de Mme de Staël, il revint à Genève et occupa successivement, à l'Académie, les chaires de littérature et d'histoire. Rédacteur du *Fédéral*, de 1838 à 1840, il se signala par ses talents de polémiste et la vigueur de ses opinions conservatrices. Plusieurs brochures, nombre d'articles dans la *Bibliothèque universelle*, quelques ouvrages, entre autres son traité *De l'influence de la Grèce sur la littérature romaine* et son *De Constantin à Grégoire le Grand*, qui parut d'abord dans le *Semeur* sous le titre : *Rome et l'Église*, lui avaient fait un nom d'écrivain nerveux et de penseur. Il ne serait cependant rien demeuré de son œuvre, si des amis n'avaient eu l'heureuse inspiration d'extraire, après sa mort, d'une sorte de journal intime, deux volumes de *Pensées genevoises* (1879), — « titre fâcheux, a expliqué M. W. de la Rive, parce qu'il préjuge, d'une façon inexacte, un livre dont le caractère est d'être tout à fait libre dans ses allures. » Simples « notes tracées au crayon, » les « pensées » de Roget n'étaient pas écrites en vue du public. On a fait une sorte de violence posthume à la modestie de l'auteur ; nous ne nous en plaindrons pas. Il manquerait, en effet, quelque chose à la littérature romande si elles n'avaient pas été exhumées, car nous n'avons pas beaucoup de moralistes à l'observation plus aiguë, sinon à la méthode plus rigoureuse et au style plus brillant que le professeur Roget.

Les sujets de morale et de théologie tiennent, dans les *Pensées genevoises*, une place excessive et leur prêtent un air de froide et morne austérité qu'elles n'ont plus, dès que Roget s'évade de ces domaines où l'esprit du cru s'est toujours plu à raffiner et à quintessencier. Et ce qui déconcerte, par surcroît, c'est, à travers d'inévitables resassements, l'absence d'une doctrine positive, d'un principe dirigeant, et, conséquence fatale, d'étranges contradictions. Roget est spiritualiste. Est-il chrétien? Sa foi a des défaillances ou des intermittences bien graves ; et puis, elle est, en général, si clairvoyante et si frondeuse ! Le premier volume s'achève sur ces considérations que je transcris sans les commenter : « Le christianisme est évidemment bien usé. Il le doit, d'un côté, à la superstition catholique, de l'autre, à l'incrédulité raisonneuse. Il le doit

encore aux raisonnements sans fin de ses apologistes qui, à force de vouloir le rendre raisonnable, l'ont exténué. Tout ce travail d'interprétation, de dissection, d'analyse, a fait disparaître la racine et le tronc de l'arbre qui est l'ordre surnaturel. La foi ne sait plus à quoi se prendre, elle ne trouve que des raisonnements, et jamais elle ne s'est prise à un raisonnement. »

L'orthodoxie religieuse de Roget, avec ses libertés et ses bouderies, correspond absolument à son orthodoxie politique et littéraire. Il est épris du passé, mais que ses sympathies sont donc maussades ! Ne dira-t-il pas de ses amis, les patriciens genevois : « La caste se perpétue dans des sujets qui ont encore moins de cœur que de génie. » Et, à propos de la révolution de Genève de 1846 : « Si la Compagnie (des pasteurs) eût été plus modérée, et l'Académie moins ambitieuse et plus modeste, la République n'eût pas sombré si aisément. » Il est vrai qu'en revanche, « les incrédules d'aujourd'hui sont des viveurs et rien de plus, » et que « les meneurs radicaux ont réussi à résoudre le problème qui leur importait le plus, à savoir de rendre le gouvernement impossible à des gens honnêtes. »

Les « pensées » de François Roget sont souvent des accès de bile. Il ne connaît pas plus les belles indulgences et l'équité généreuse qu'il ne comprend les idées nouvelles, qu'il ne se familiarise avec la loi des évolutions nécessaires. Toute la littérature de notre siècle est, par exemple, condamnée en deux ou trois bouts d'alinéa. Il ne « paraît plus de beaux livres, » le « public est sans goût... » Ce moraliste ne serait-il pas, au fond, un misanthrope, un hypocondre cloué dans son cabinet et qui tue le temps à griffonner de piquantes ou de dures méchancetés sur les choses et sur les hommes ? Quelle différence avec Jouffroy, avec Doudan, avec Petit-Senn lui-même ! Sans doute l'esprit, mais un esprit poussé au noir, anime fréquemment les *Pensées genevoises*, leur donne une âcre saveur, un charme amer. Je dois faire effort pour y trouver du plaisir, tout en admirant ce qu'elles ont parfois de mâle franchise. « Montaigne genevois, » a-t-on dit de Roget ; la comparaison est au moins risquée.

Il a la gravité huguenote, la rudesse calviniste, une raideur qui ne s'oublie jamais; il n'a pas l'adorable finesse, l'exquise bonne humeur, la libre fantaisie, l'art d'être profond avec grâce, ingénieux avec facilité ; il n'a pas non plus l'imagination, et son style où n'éclatent ni le pittoresque, ni la chaleur, ni la puissance, ressemble davantage, avec plus de précision et de rapidité toutefois, à celui de quelque théologien de Genève qu'à celui des *Essais*. Le « penseur

genevois » est, selon le mot de R. Rey, « un solitaire de Port-Royal, une âme à la Saint-Cyran. »

Il faut au moins mentionner un contemporain de Roget, *Alphonse Vuy* (1813 à 1850). Ce jurisconsulte distingué, que les questions de philosophie attiraient, nous a laissé un travail important *Sur la marche philosophique de l'esprit humain en Allemagne*. Une constitution maladive, une mort prématurée ne permirent pas à Vuy de réaliser les belles espérances qu'on avait fondées sur lui.

IV

J'aimerais — je ne pourrai — m'arrêter longtemps à l'un de nos auteurs qu'on a beaucoup lu et dont on a trop peu parlé : Rodolphe Rey[1] (1824 à 1882), lettré délicat et modeste, vulgarisateur habile et éloquent, l'une des meilleures plumes à coup sûr de notre pays. Sa santé, fortement compromise dès la vingtième année, l'a contraint à vivre dans une retraite absolue. Il s'est créé, par la réflexion et l'étude, une atmosphère intellectuelle et morale dans laquelle il s'est enfermé avec résignation, peut-être avec joie. Amiel ne pouvait s'empêcher d'admirer la sérénité de cet homme dont l'existence fut une longue agonie.

Le premier ouvrage de Rey : *Histoire de la renaissance politique de l'Italie* (de 1814 à 1861), n'annonçait pas un tempérament d'écrivain ; c'était, dans la manière de Sismondi, avec plus d'élégance et de sobriété, le récit consciencieux des luttes de l'Italie pour l'indépendance. *Genève et les rives du Léman*, qui parut quelques années plus tard et qui a eu trois éditions, fut une surprise et aurait dû être un événement littéraire. Le fond du volume est descriptif, mais le philosophe, le moraliste, le critique et l'historien ont eu raison du peintre, dont la riche palette a encore des couleurs molles, des tons fuyants. La nature n'est pour l'auteur qu'un cadre nécessaire ; le tableau est tout entier consacré aux hommes et aux mœurs du passé et du présent, à la caractéristique de nos diverses petites nationalités, à des aperçus lumineux et pénétrants sur notre politique, notre histoire et notre littérature. Quelle libre et victorieuse intelligence dans ce pauvre corps miné par un mal cruel ! Avec quel bonheur d'expression Rodolphe Rey a rendu, avec quelle puissance

[1] *Écrivains nationaux* d'Eug. Rambert, 278 et s. *Bulletin de l'Inst. nat. genevois*, XXV, 425 et s. *De Montet*.

de généralisation, il a saisi les originalités de ce continent en miniature qui s'étend du Valais à Genève, de la plaine vaudoise aux montagnes de Savoie! Rambert l'a bravement appelé le « La Bruyère du pays romand. » J'ai peur que cela n'indique pas très bien le tour d'esprit de Rey et la valeur exacte de son œuvre. Il y a loin des *Caractères* à *Genève et les rives du Léman*, moins par le talent, j'ai hâte de le dire, que par la manière et surtout par les préoccupations dominantes des auteurs. Le plan est beaucoup moins capricieux dans le livre du Genevois, le ton infiniment moins caustique et l'observation moins aiguisée ; mais Rey est plus philosophe que La Bruyère, et, s'il voit moins les ressorts les plus mystérieux ou les plus subtils des passions, il creuse bien plus avant dans les profondeurs des principes eux-mêmes. En outre, le Genevois ne songe pas qu'à l'actualité et aux contemporains, il remonte jusqu'aux sources de notre histoire, désireux qu'il est d'offrir une vue d'ensemble du développement intellectuel et moral des contrées qui forment le bassin du Léman ; et puis encore, les questions littéraires et artistiques tiennent autrement de place dans son livre que dans les *Caractères*. Dois-je poursuivre ce parallèle, que m'a suggéré un mot peut-être aventureux de Rambert? Toujours est-il qu'on trouverait aisément certaines analogies entre La Bruyère et Rodolphe Rey. Les différences me frappent davantage. Où ils se ressemblent moins qu'en toute autre affaire, c'est dans leur style ; celui de Rey est un curieux mélange de vigueur et de préciosité, d'audace et de délicatesse, de larges coups d'aile et de brèves formules sentencieuses, tandis que celui de La Bruyère, souple, harmonieux et ferme, ne présente aucune de ces disparates qui déroutent un peu.

Certaines parties de *Genève et les rives du Léman* ont causé plus de scandale que les *Caractères*. Traiter M. E. Naville « d'évêque et de directeur, » dire de l'âme de Vinet qu'elle « n'avait pas de paix intérieure, aucun épanouissement, » parler de « la scolastique à la fois déliée et violente » de M. Ch. Secrétan, de « la désinvolture et du sans-façon » de Mme de Gasparin, affirmer que le Vaudois est un joyeux « enfant de Bacchus, un gai vivant qui chérit sur toute chose le sans-gêne du cabaret, sensuel, insouciant, bon compagnon de plaisir, » juger avec une vivacité railleuse les hommes des anciens, ou avec une liberté peu respectueuse, les chefs des nouveaux partis, — il y avait là toute une série de délits contre une opinion publique fort chatouilleuse. Mais ces péchés, que j'ose taxer de véniels, étaient rachetés par des mérites de premier ordre : des

considérations élevées sur nos institutions politiques et sur notre vie morale et intellectuelle, des portraits littéraires d'une parfaite justesse ou d'une remarquable puissance (qu'on lise ceux de Bonivard, Rousseau, Mme de Staël, Vinet !) et enfin, avec quelque partialité dans le blâme ou la louange, des jugements nets, brillants et souvent définitifs sur les événements les plus saillants comme sur les personnalités les plus en évidence de la Suisse romande de ce temps.

Le volume de Rey me paraît être, autant par la distinction de l'écrivain que par les qualités du penseur, une des rares œuvres qui puissent, dans notre littérature contemporaine, prétendre au beau titre de : classique.

CHAPITRE IV

Histoire littéraire et critique.

I. P.-A. Sayous : son *Histoire de la littérature française à l'étranger* et ses autres ouvrages. — II. E.-H. Gaullieur ; Joël Cherbuliez ; N. Chatelain ; A. Steinlen ; J. Hornung ; Ph. Plan ; Ed. Humbert ; Eug. Colladon ; André Gindroz ; L. Burnier ; Xavier Péquignot. — III. Philologues et linguistes : Ad. Pictet et ses *Origines indo-européennes* ; J. Humbert ; L. Vaucher ; E.-A. Bétant ; Benj. Pautex ; Marc Viridet ; C. Ayer ; J. Grisel.

I

Nous pourrions, nous devrions être, et avant tout, un peuple de critiques. Ah ! le beau rôle à prendre ! Vinet et Rambert, auxquels je consacre des chapitres spéciaux, sont hélas ! les seuls d'entre nos écrivains qui représentent, dans ce siècle, avec autorité et même avec éclat, le génie romand appliqué à la critique littéraire. Tous les auteurs que je vais passer en revue furent, à l'exception de Sayous, des érudits, des historiens, des fantaisistes, ou encore des juges de troisième ordre. Notre mission reste là, tout entière ; à nous d'avoir assez de courage pour nous y jeter et assez de talent pour la remplir. Affranchis des préjugés de race, libres de toute arrière-pensée politique, formés par une éducation mixte qui puise également dans l'esprit français et dans la science allemande, trop éloignés de Paris

pour avoir des complaisances ou des rigueurs intéressées, assez rapprochés cependant de la capitale pour en suivre le mouvement intellectuel, nous pourrions non seulement initier la France aux choses d'Outre-Rhin mais lui dire, sur ses propres affaires, et, entre autres, sur sa littérature, d'utiles « vérités suisses » à la Muralt. Encore une fois, nous réussirons dans cette grande tâche, à la condition d'y apporter de la droiture, de l'intelligence, — et du style. C'est beaucoup nous demander. Nous n'avons pas la liberté d'offrir moins.

Pierre-André Sayous[1] (1808 à 1870), lui, n'a pas eu même la pensée de continuer et d'agrandir Vinet ; la gloire littéraire de Genève, la diffusion de l'idée protestante, lui tinrent au cœur de plus près que des projets plus ambitieux et qui eussent excédé ses forces. Il était entré de bonne heure dans la carrière de l'enseignement ; il succéda en 1846 à Tœpffer, dans la chaire de belles-lettres à l'Académie de Genève, mais ne fut point réélu par le nouveau gouvernement radical. Fixé à Paris dès 1852, il devint secrétaire du Conseil central des églises réformées de France et sous-directeur des cultes non catholiques. La mort le surprit dans l'exercice de ces fonctions, quelques mois avant la chute du troisième empire qu'il avait cru pouvoir servir parce que, du même coup, il servait la cause de ses coreligionnaires. Sayous n'était pas, au demeurant, un républicain ni surtout un démocrate bien farouche.

Ses œuvres, qui sont de poids et de prix, ne l'ont conduit qu'à une demi-notoriété. La France n'a point adopté Sayous, la Suisse n'est pas allée le chercher à Paris. C'est le malheur des écrivains qui ne sont pas tout à fait de premier ordre et qui se transplantent, d'être méconnus à l'étranger et oubliés dans leur pays. Les récompenses académiques dont Sayous a été comblé, les éloges mêmes de Sainte-Beuve furent impuissants à forcer la gloire. On l'apprécia dans un petit cercle de lettrés et de chercheurs ; il méritait mieux, quoique à vrai dire il soit plutôt un « fureteur de génie » — le mot est de Lamartine — qu'un artiste et un penseur.

Il débuta par une édition de la *Partie pittoresque des voyages de H.-B. de Saussure* (1834), un livre qui a trouvé partout, le meilleur des accueils. Son *Étude littéraire sur Calvin* (1839), qu'il

[1] *Bulletin de l'Inst. nat. genevois*, XVI. *Mém. et docum. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève*, XVII. *Causeries du lundi*, XV. *Études sur la litt. franç. au XIX*^me^ *siècle* de Vinet, III, 419 et s. *Daguet*, l. c. *De Montet*.

refondit et augmenta, passa en 1841 dans ses deux volumes d'*Études sur les écrivains français de la Réformation*. Ces travaux étaient aussi neufs que consciencieusement faits. Sans doute, Calvin avait, longtemps avant Sayous, excité la curiosité des critiques et la passion des théologiens. Jamais sa physionomie littéraire n'avait été arrêtée en traits, sinon plus vifs, du moins plus ingénieux et plus sûrs. Sa langue en particulier — son latin et son français — est analysée avec une minutieuse et pénétrante sagacité ; la part considérable, et même prépondérante, qu'il a eue dans la révolution de la syntaxe française pendant la première moitié du XVIme siècle, est établie avec une telle abondance de preuves et une si lumineuse netteté, qu'on ne fera guère mieux ni d'une façon plus définitive ce qu'a fait André Sayous. Des articles étendus, qui sont presque tous des révélations, sur Th. de Bèze, Farel, Viret, Duplessis-Mornay, des pages éloquentes sur Agrippa d'Aubigné, un excellent chapitre sur les Estienne, complètent les *Écrivains français de la Réformation*.

Cet ouvrage fut suivi des *Mémoires et correspondance de Mallet-Dupan* (1851), qui mirent en joie les historiens et plus encore les adversaires de la Révolution. Mallet-Dupan était découvert, Mallet-Dupan qui, après une éclipse d'un demi-siècle, montait du rang de grand aventurier de lettres à celui de grand témoin et de grand écrivain. J'ai montré précédemment (v. p. 342 et s.) jusqu'à quel point l'homme du *Mercure de France* et du *Mercure britannique* paraissait digne d'être réhabilité. Sayous s'est laissé griser par sa trouvaille ; il n'a vu en Mallet que le publiciste admirable de franchise et de vaillance, l'énergique représentant du principe d'autorité, le clairvoyant et l'incorruptible conseiller de la contre-révolution ; il a plus d'une fois renchéri sur les appréciations frivoles ou injustes du journaliste emporté et du politicien morose, car les *Mémoires et correspondance* ne sont pas, comme on pourrait l'imaginer, de simples extraits cousus les uns aux autres d'un fil léger, mais toute une biographie préparée à l'aide des manuscrits de Mallet.

Voici l'œuvre maîtresse de Sayous, les quatre volumes de l'*Histoire de la littérature française à l'étranger aux XVIIe et XVIIIe siècles*. C'était une entreprise originale, et non encore tentée, que celle de faire connaître des écrivains qui, pour avoir été dénationalisés ou pour n'avoir jamais été sujets des Bourbons, n'en ont pas moins jeté des deux mains leur petite monnaie ou leurs pièces d'or au trésor littéraire de la France. L'*Histoire* de Sayous nous appa-

raît comme une suite très développée de ses *Écrivains français de la Réformation.* Après la mort d'Henri IV déjà, depuis la révocation de l'Edit de Nantes surtout, les huguenots sont obligés de chercher une patrie en dehors de la patrie ; ils sont reçus en Angleterre, en Hollande, en Prusse, en Suisse, où ils créent, en quelque manière, une succursale de langue et d'esprit français. Ils ont abandonné le sol natal, ils ne renoncent pas à l'idiome maternel qu'au contraire ils propagent et popularisent dans la classe instruite des villes qui leur servent de refuge. Et voilà comment l'*Histoire de la littérature française à l'étranger aux XVIme et XVIIme siècles* est, à tout prendre, avec les deux volumes qui l'ont précédée, l'histoire de la littérature protestante de la France. Je sais bien que la Savoie, demeurée catholique, n'est pas négligée dans l'ouvrage de Sayous, que la Suisse romande y est largement représentée, que des Hollandais, des Anglais, des Prussiens y figurent en bonne place. Quoi qu'il en soit, le protestantisme français n'a pas d'histoire littéraire plus complète que celle dont je m'occupe. Toute la littérature des « refuges » d'Amsterdam, de Londres, de Berlin, celle de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, des écrivains comme Jurieu, Le Clerc, Bayle, Saurin, J.-A. Turrettini, Bonnet, Rousseau, de Saussure, Mme de Charrière, de Bentink, Necker — et je ne mentionne pas même les noms qui touchent de moins près à la Réforme ou à la France : Saint-Évremond, Hamilton, Frédéric-le-Grand, etc., — tout cela nous est présenté dans un travail solide qui demandait autant d'adresse que de persévérance et d'érudition. La plupart des sujets sont neufs, ou renouvelés avec bonheur. Ainsi les trois ou quatre cents pages sur la Genève du XVIIIme siècle, pleines de renseignements inédits, feraient-elles à elles seules d'André Sayous un des investigateurs les plus habiles et un des critiques les plus savants de notre époque.

L'*Histoire de la littérature française à l'étranger* a été caractérisée en ces termes par Villemain : « Un recueil d'attachantes biographies, une galerie de portraits où l'on est entraîné par une succession de récits variés, de recherches toujours agréables et parfois rares et neuves. » Sainte-Beuve a qualifié Sayous du « plus sûr des introducteurs » dans une matière qui exige, à la vérité, « un graveur encore plus qu'un peintre. » Ces louanges, auxquelles il serait difficile de ne point s'associer, impliquent un reproche ou une réserve. Précisons ! Sayous est « plus graveur que peintre, » il a « composé un recueil d'attachantes biographies. » Cela signifie

qu'il manque à son *Histoire*, la philosophie du livre, les grandes lignes, les considérations générales, ce regard d'ensemble dont les esprits de haut vol embrassent et dominent l'objet de leurs études. Les détails sont aussi laborieusement recueillis qu'agréablement rendus, la science de l'auteur est aussi aimable que ferme, l'œuvre aussi intéressante que les domaines sur lesquels elle porte étaient vierges. On y voudrait la griffe du maître. J'ajoute que certaines parties sont un peu sacrifiées, que d'autres sont délayées à l'excès. Mais j'aime la manière de l'écrivain, l'aisance, la souplesse et le parfait naturel d'un style, plus facile d'ailleurs qu'élégant et plus abondant que nerveux [1].

II

Sayous a eu le privilége des gens riches de savoir : on l'a pillé et le pille encore sans beaucoup le citer. Je pourrais indiquer tel ouvrage dont les chapitres les plus nourris peut-être sont du Sayous habilement accommodé. La même aventure est arrivée à un infatigable coureur de bibliothèques et d'archives : Eusèbe-Alban-Henri Gaullieur [2] (1808 à 1859), qui s'était formé à l'École des Chartes. Excellent Neuchâtelois, il rentra au pays en 1830 et fut mêlé à l'insurrection de 1831. Quelques articles de journaux, un pamphlet dirigé contre l'un des chefs du gouvernement de Neuchâtel, l'obligèrent à fuir ; il se rendit à Lausanne, puis à Porrentruy où, secondé par les libéraux jurassiens, il fonda l'*Helvétie*, qui devint le porte-voix des idées avancées dans la Suisse française et compta parmi ses collaborateurs et correspondants X. Stockmar, Druey, Fazy, etc. Gaullieur était un rude polémiste, mais un écrivain médiocre qui préférait donner des coups à polir des phrases. Il prit, en 1837, la rédaction du *Nouvelliste Vaudois*, se sépara bruyamment de Druey en 1845 et se voua désormais tout entier à l'enseignement et aux recherches historiques. Il mourut à Genève, où il avait passé les douze dernières années de sa vie.

L'Institut national genevois, dont il fut l'âme de 1854 à 1859, la *Revue Suisse*, qui n'eut pas de plus fidèle soutien, durent à Gaullieur

[1] Je rappelle en note les deux derniers ouvrages de Sayous : *Conseils à une mère sur l'éducation littéraire de ses enfants* (1863) et *Principes de littérature* (1865).

[2] *Bulletin de l'Inst. nat. genevois*, IV. *Émulation jurassienne*, XI, 129. *Biographies neuchâteloises. De Montet.*

une bonne part de leur prospérité. C'est dans le *Bulletin* de l'Institut national et dans la *Revue suisse* qu'il publia presque toutes ses études sur l'histoire littéraire, artistique et politique de l'Helvétie romande. J'ai fait divers emprunts à ses *Études sur la typographie genevoise du XV*^me^ *au XIX*^me^ *siècle*, à ses travaux sur notre poésie nationale, sur Mme de Charrière et Benjamin Constant, à ses *Étrennes*, destinées à continuer le *Conservateur Suisse*, enfin à sa copieuse bien qu'inégale *Étude sur l'histoire de la littérature française du XVIII*^me^ *siècle*. Cet ouvrage, couronné par l'Institut national genevois, révèle en Gaullieur plutôt un bibliographe qu'un critique ; c'est un recueil de documents ou de renseignements inédits qu'on voudrait un peu mieux reliés les uns aux autres. Mais quel labeur cette volumineuse monographie ne suppose-t-elle pas, quelles investigations patientes, quel généreux entêtement pour la science ! Que de sources, que de faits mis en lumière ! Il semble que Gaullieur aurait pu écrire un livre ; mais voilà, il est pressé d'écouler ses trésors, et il en a trop découvert, et il n'a pas le temps de fondre ses précieux matériaux en quelques œuvres définitives. Il n'est d'ailleurs artiste ni de tempérament, ni d'éducation. Toujours est-il qu'aucun historien de notre littérature, aucun biographe de Benjamin Constant, de Mme de Charrière, de Mme de Staël, ne pourra se dispenser de lire Gaullieur.

Mentionnerai-je encore son *Histoire du canton de Vaud, 1803 à 1830*, qui fait suite à celle de Verdeil, ses *Annales de la ville de Carouge*, les deux volumes de la *Suisse historique et pittoresque* qu'il publia en 1847 et dont il rédigea la meilleure partie ? « On a taxé Gaullieur de *faiseur*, a remarqué un de ses biographes, M. X. Kohler ; s'il était un *faiseur*, du moins *faisait*-il et *faisait*-il bien. »

Moins érudit que Gaullieur, le Genevois JOEL CHERBULIEZ [1] (1806 à 1870) fut l'un des principaux rédacteurs de la *Bibliothèque universelle*, à laquelle il donna des articles variés, tous intéressants sinon très larges d'idées et très distingués par le style, sur des « femmes de lettres en France, » les « tendances actuelles de la littérature française, » la « littérature et la démocratie, » la « critique littéraire en France, » etc. Il fonda en 1830, et dirigea pendant vingt-cinq ans, la *Revue critique des livres nouveaux*, — surtout des livres qui sortaient de la maison d'édition dont il était le propriétaire à Genève ; cette *Revue* ne fut jamais qu'un bulletin bibliographique

[1] *Vapereau* (4me éd.). *De Montet.*

assez maigre, Cherbuliez était, en critique, un défenseur des traditions, de la morale et de la foi, comme son compatriote *J.-D. Martines* (1762 à 1846), dont l'*Examen des tragiques anciens et modernes*, paru en 1833, contient une exécution en règle du romantisme. « Saisissez l'étendard du Beau moral ! » s'écriait Cherbuliez, et il frappait rudement sur tous ceux qui ne marchaient pas sous son drapeau à lui. Sorte d'Aristarque classique, très convaincu et très étroit, il a rompu quelques belles lances contre les nouvelles écoles littéraires. Champfleury l'appelait un jour, dans l'*Athenæum* de Paris, « le grand maître de la littérature en Suisse. » Grand maître — d'école eût été plus juste.

Nous allons trouver sur notre route un fantaisiste qui a, entre deux amusements littéraires, commis quelques brochures politiques et une grosse *Histoire du synode de Dordrecht* (1842), conçue dans un esprit sagement libéral. C'est de NICOLAS CHATELAIN[1] (1769 à 1850) que je parle. Né à Rotterdam de parents français, il passa les années de l'âge mûr et de la vieillesse dans le canton de Vaud. Il s'est appliqué à pasticher la manière et le style des auteurs du XVIIme et du XVIIIme siècle, qu'il avait beaucoup pratiqués. Rappellerai-je son *Jury des ombres*, un dialogue des morts où Chatelain conduit Socrate, Périclès, Aspasie et d'autres grecs illustres parmi les gens du XVIIIme siècle, les fait assister, mêlés au public de Lekain et de la Clairon, à une représentation de *Phèdre* et les érige en juges du théâtre moderne ? Citerai-je, après ce badinage plus drôle qu'ingénieux, le *Rubis du P. Lachaise*, récit supposé d'une visite de Mme de Sévigné au confesseur de Louis XIV ?

Les *Lettres de Livry ou Mme Sévigné juge d'outre-ridicule* (1835) sont encore la plus aimable et la plus spirituelle des mystifications de Chatelain. De prétendues lettres de Mme de Sévigné et de Mme de Lafayette nous renseignent sur le mouvement romantique de 1830. C'est gentiment cancanier et malicieux, parfois juste, mais d'un style qui se permet tout : « On avait — ceci doit être de votre prose, infortunée marquise ! — caché au comte de Blagny que la duchesse venait de défunter (*sic*). » Ne regardons pas de trop près ces passe-temps d'un oisif et n'allons pas les prendre au sérieux ! D'aucuns ont vu en Chatelain un critique pénétrant, un esprit original ; on n'est pas tout cela à si bon compte. J'ai indiqué déjà mon sentiment. Voici le ton habituel de l'auteur ; on pourra juger de la saveur et de la finesse

[1] *Bulletin de l'Inst. nat. genevois*, V. *De Montet.*

de son sel, comme de la distinction et de la profondeur de ses aperçus : « Dans cette pièce (*Hernani*), toutes les règles de la vraisemblance et de la convenance sont violées. Au premier acte, vous voyez sortir d'une armoire... devinez qui? Rien moins que Charles-Quint, pas encore empereur il est vrai, mais pas loin de l'être; il est là, occupé à entendre un grand d'Espagne faire sa cour incognito à une certaine dona Sol que lui, don Carlos, trouve fort à son gré. L'amant écouté est un bandit; il est voleur de profession : c'est à ce titre qu'il obtient de sa belle d'être suivi partout... » L'atticisme de Chatelain est moins classique assurément que ses opinions littéraires. On a dit que c'était Mme de Sévigné « qu'il imitait le mieux. » Que seront alors ses autres pastiches? Conçoit-on, par exemple, que ses *Lettres inédites* de Voltaire aient mis en défaut la perspicacité de Beuchot, qui les tint authentiques et les annonça comme telles?

Le Vaudois AIMÉ STEINLEN[1] (1821 à 1862) est un juge délicat et consciencieux qui a eu, entre autres qualités, celle de ne mystifier personne. L'un des premiers, il a fait, dans des cours donnés à Lausanne et à Berne, une étude d'ensemble de notre littérature nationale, allemande et française. Quelques fragments de ces cours ont paru dans l'un ou l'autre de nos périodiques, ainsi des notices remarquables sur les poètes Kuhn et Usteri (*Revue suisse*, VII). Steinlen a inséparablement uni son nom à celui de Bonstetten. Son *Charles-Victor de Bonstetten* (1860) est certainement l'une des meilleures, des plus intelligentes, des plus complètes et des plus agréables biographies littéraires que nous possédions. Si le style n'est ni très brillant ni toujours très pur, l'ingéniosité et l'érudition de Steinlen méritent les plus vifs éloges. Et ne croyez pas que nous n'ayons là qu'un copieux panégyrique du charmant Bernois! Le caractère et l'œuvre de Bonstetten sont analysés avec autant de réflexion que de simplicité et de clairvoyante sympathie.

Il n'y avait guère qu'un bon biographe en Steinlen; il y eut bien des hommes en JOSEPH HORNUNG[2] (1822 à 1884), un jurisconsulte, un philosophe, un moraliste, un critique, — et ce fut un malheur pour sa gloire; il s'est éparpillé ou dispersé sur une foule de sujets, qu'il a tous traités avec compétence mais en gros, n'écrivant que de solides ébauches ou de vigoureux résumés. Sa langue, à la fois

[1] *Aimé Steinlen*, par L. Vulliemin; Lausanne, 1863 (*Bibl. universelle*, XIX, n. pér., 255 et s.). *De Montet*.
[2] *Bulletin de l'Inst. nat. genevois*, XXVII, 295 et s. (notice très complète de M. A. Oltramare).

subtile et pénible, alourdie de termes techniques et de formules abstraites, d'ailleurs pittoresque et originale aux meilleurs endroits, effraie, agace, ou déroute plus qu'elle n'attire les lecteurs pressés. Mais à qui sait lire, à qui se soucie de s'enrichir de vues nouvelles et de pensées fécondes, les travaux d'Hornung seront du plus sérieux profit.

Il avait enseigné tour à tour la littérature et le droit à Lausanne et à Genève ; c'est dans cette dernière ville qu'il était né et c'est là qu'il mourut, occupé à rédiger une vie d'Amiel qui devait servir de complément au *Journal intime* de son ami. De ses nombreux articles ou brochures, je ne signalerai que l'un ou l'autre : ses *Idées sur l'évolution juridique des nations chrétiennes*, ses notices pour la *Galerie suisse* de M. Eug. Secrétan, et surtout les pages élevées et très personnelles de son étude parue dans la *Revue suisse* de 1852, sous ce titre : *La littérature de la Suisse française considérée dans son principe religieux et dans ses rapports avec les autres littératures de l'Europe.* Il a marqué d'une façon souvent paradoxale, mais en profonds coups de burin, le rôle et l'évolution des idées littéraires de l'Helvétie romande, spécialement de Genève. Son tableau s'arrête au romantisme ; c'est grand dommage, car nous aurions eu alors, dans une large exposition, bien qu'un peu diffuse, la philosophie complète de notre littérature. Je ne puis discuter ici en détail ni les assertions, ni les conclusions de sa longue monographie. J'aurais bien des réserves à faire et quelques erreurs à rectifier. Je ne pourrais admettre, par exemple, que « même en ces temps où notre pays confondait ses destinées avec celles de la France protestante, notre voix se distingue par je ne sais quelle fraîcheur alpestre au milieu de ce mâle concert d'hymnes et de chants héroïques. » Je n'aperçois, en dehors de Viret, Bonivard et B. Hory, aucun Suisse romand de marque, aux XVIme et XVIIme siècles, qui n'ait abdiqué les originalités de l'esprit national en faveur du génie de la Réforme ; et encore cet esprit national a-t-il plus de malicieuse bonhomie avec Viret, de vivacité gauloise avec Bonivard, que de « fraîcheur alpestre. » Et que dire de son enthousiasme pour les « touchantes et gracieuses productions de Mme de Montolieu ? » Mme de Staël était-elle vraiment « supérieure à tout ce qui l'entourait en France, » et son style « incomparable » suffit-il « à enchanter le lecteur ? » Hornung est un robuste généralisateur en critique, non point un juge très informé, ni d'un goût délicat. Il voit grand plutôt que juste, il se laisse facilement éblouir, il n'est pas artiste.

Hornung n'était pas fait pour écrire. « La vie réelle vaut mieux que la science, » a-t-il dit. Et tout, dans son œuvre, indique l'homme d'action, les appréciations décidées, les idées répandues à profusion mais sans choix, le dédain de la rhétorique.

Philippe Plan († 1885) est mort, comme Hornung, sans avoir donné sa mesure. Érudit fort détaché, ayant assez de joie aux succès d'autrui pour leur prêter la matière des siens[1], peu sollicité par le besoin de produire, il a néanmoins laissé quelques utiles travaux, sur les poésies de Bonivard et d'autres sujets littéraires ou artistiques. On connaît son étude fortement documentée : *Un collaborateur de Mirabeau* (1874). Un autre publiciste, gracieux et modeste lui aussi, *Édouard Humbert* († 1889), qui a longtemps enseigné la littérature française à l'Université de Genève, n'a pas composé non plus d'œuvre de quelque étendue ; nous avons de lui un charmant volume de voyages, des articles de revue et une attachante biographie d'*Eugène Colladon* (1881), un critique qui a écrit des pages solides, où l'on voudrait moins d'étroitesse et de parti pris conservateur, sur Sainte-Beuve, George Sand, Victor Hugo, etc. Humbert fut un esprit indulgent et fin, et un parfait galant homme ; il ne lui a manqué qu'un peu d'ambition ou d'énergie : le talent était là.

Ah ! la volonté est une force sans pareille. J.-D.-ANDRÉ GINDROZ[2] (1787 à 1857), caractère vaillant, intelligence déliée et solide, a su triompher de bien des difficultés et prendre des résolutions viriles. Il avait échoué, en 1816, au concours ouvert pour la chaire de littérature à l'Académie de Lausanne. Loin de se décourager, il se remit avec plus d'ardeur au travail et fut nommé, l'année suivante, à la chaire de philosophie rationnelle. « Il avait le génie de la méthode, » a dit un de ses élèves, la clarté, la mesure et la rapidité, à défaut de profondeur et d'une science très vaste. Son œuvre est fort variée : questions littéraires, pédagogiques, philosophiques, religieuses, politiques, il a tout abordé avec entrain et compétence. Nombre de ses écrits n'ont pas été publiés. Je ne veux mentionner ici que son *Histoire de l'instruction publique dans le pays de Vaud*, dont le premier volume a paru en 1853 ; la seconde partie, allant de la fin du siècle passé à 1846, existe en manuscrit mais, suivant le vœu de l'auteur, ne sortira pas de l'inédit. Cette *Histoire* est sans contredit d'un « esprit bien distingué, » selon le mot de Vinet, et

[1] Ainsi les *Gros et menus propos* du peintre Hornung, *Genève et ses poètes* de Monnier, etc., doivent beaucoup à Ph. Plan, qui ne s'en est jamais vanté.

[2] *Galerie suisse*, II, 628, note. *De Montet.*

encore d'un investigateur habile et heureux. Livre de première main, elle nous offre un tableau fidèle, non seulement des écoles et de l'Académie, mais de l'état intellectuel du pays de Vaud, des origines à la République helvétique. Exactitude et abondance des renseignements, nouveauté du sujet, manière aussi éloignée d'une sèche nomenclature que des vagues généralisations, réelle indépendance de jugement malgré quelques accidents de partialité — l'auteur est théologien, — style élégant et animé en dépit de quelques erreurs de goût, telles sont les qualités de l'*Histoire* d'André Gindroz. Les défauts... On pourrait reprendre une certaine confusion dans le plan du livre, les développements excessifs de la partie biographique, l'abus des notes. Mais il vaut mieux admirer tout uniment cet utile et lumineux ouvrage.

Le pasteur *Louis Burnier* (1775 à 1873), qui fut avec Gindroz, à partir de 1845, un des membres les plus influents de l'Église libre vaudoise, a été un prédicateur éloquent, un fougueux polémiste et, en théologie, un vulgarisateur adroit. La seule de ses œuvres qui nous intéresse est une *Histoire littéraire de l'éducation morale et religieuse en France et dans la Suisse romande* (1864). Sorte de dictionnaire de pédagogie, cette *Histoire* est plutôt à consulter qu'à lire. Elle est faite dans un esprit d'ombrageuse orthodoxie ; elle est d'ailleurs assez complète, et divers articles — sur Rousseau, M[me] Necker de Saussure, M. Roger de Guimps — sont aussi fortement pensés que vivement écrits.

Un Jurassien, qui n'a pas composé d'*Histoire littéraire de l'éducation*, mais qui fut un éminent pédagogue, l'avoyer *Xavier Péquignot* († 1864), s'est révélé, dans les trop rares opuscules que nous possédons de lui, érudit aimable et fin lettré. Il m'en coûterait de ne point accorder un mot de souvenir à ses *Esquisses littéraires* (1847), et de n'en point citer ce passage éloquent. Il s'écrie, après avoir gémi de ce que tout notre orgueil national se concentre sur les hommes politiques et les hommes de guerre : « L'histoire littéraire de la Suisse est encore à faire ; aucun écrivain n'a entrepris, jusqu'à nos jours, de présenter à la nation l'inventaire fidèle de ses richesses intellectuelles... Que sont, en effet, dans le cadre d'une histoire littéraire, les nomenclatures, les notices, les recherches et autres matériaux que nous a légués le siècle dernier ? squelettes biographiques, ébauches sans chair et sans couleur, productions tombées nues et froides des mains de l'auteur, sans que l'enthousiasme y ait soufflé la vie. Eh bien, ces monographies, toutes sèches

et arides qu'elles soient, ces dissertations de chiffres et de dates, ces compilations indigestes, notre indigence actuelle nous force à les regretter. » Les regrets de Péquignot n'ont pas été vains : un de ses compatriotes a entrepris dans ce livre de combler la grosse lacune signalée en 1847 déjà. Péquignot n'aurait peut-être pas été satisfait de l'œuvre, il eût été sensible à l'initiative et à l'effort, ce brave homme de talent qui aimait d'un égal amour sa belle langue française, sa bonne Suisse romande et sa petite patrie jurassienne[1].

III

Les philosophes et les linguistes ne sauraient être passés sous silence, d'autant plus que les travaux de l'un ou de l'autre ont, à côté du mérite scientifique, une incontestable valeur littéraire. Ainsi ADOLPHE PICTET[2] (1799 à 1875), le fameux orientaliste et esthéticien genevois, est-il aussi bien un lettré et un artiste qu'un savant. Je ne parle pas même de sa *Course à Chamounix* (1838), une façon de roman, d'une philosophie si audacieuse pour un Suisse français et d'un humour si vif, que l'on s'explique aisément George Sand appelant Pictet, dans ses *Lettres d'un voyageur*, « le damné major, le fin railleur, l'amateur d'absolu. » Il était parti de l'hégélianisme et, quelques assauts qu'il eût à subir, il atténua peut-être dans la suite, mais ne renia point les doctrines de sa jeunesse.

Il a publié, outre divers articles dans la *Bibliothèque universelle*, sur « les bardes de l'Ile de Bretagne, » « deux épisodes extraits du Mahabarata, » etc., des ouvrages qui ont marqué dans l'œuvre intellectuelle du XIXme siècle. Le premier en date, sinon le plus important : *Du beau dans la nature, l'art et la poésie* (1856), est d'abord un résumé brillant de l'histoire des théories esthétiques ; c'est ensuite, non point, comme on l'a dit, un exposé magistral du système de l'auteur, mais une série de vues sur le Beau que M. J.-H. Serment, le rédacteur de la notice sur Pictet dans la *Galerie suisse*, a

[1] Je rappellerai seulement en note le nom d'*Émile Hennequin* (1858 à 1888), un critique d'origine genevoise que la France nous a pris. Il a laissé entre autres, dans sa *Critique scientifique*, une théorie encore touffue, mais originale et puissante, de la critique de l'avenir, continuant et peut-être exagérant le mouvement inauguré par M. Taine. « On attendait avec certitude de lui, a dit M. Ed. Rod, des œuvres qui auraient eu la valeur et la portée de celles de M. Taine. »

[2] *Galerie suisse*, III, 569 et s. *Journal de Genève* de janvier 1876 et avril 1878. *Bibl. universelle*, II, n. pér., 329 et s. *De Montet.*

condensées en ces quelques mots : « Le beau dans la nature se montre à nous comme une manifestation immédiate et libre de l'idée divine se révélant par des formes sensibles ; considéré absolument, c'est une idée primordiale, un élément qui échappe à l'analyse comme les idées du vrai et du bien. » Pictet n'a pas essayé de pénétrer dans les régions du beau immatériel — spirituel ou moral, — il n'a pas même réussi à déterminer sa conception du beau, si bien que son traité reste une étude fragmentaire, quoique d'ailleurs intéressante et parfois assez neuve. Ses *Origines indo-européennes* (1859 à 1863), « essai de paléontologie linguistique, » sont un chef-d'œuvre de cette science ordonnatrice et généralisatrice, qui s'aide des lumières de l'érudition la plus étendue pour reconstruire, avec une certitude en quelque sorte mathématique, l'histoire des civilisations disparues. Pictet a voulu faire, pour l'histoire intellectuelle de l'humanité primitive, ce que Cuvier avait tenté pour l'histoire naturelle, montrant l'expansion des langues et de la culture aryennes, la souveraine et conquérante puissance de ce génie aryen, harmonieux et progressif, dont nous subissons encore l'influence et peut-être la suprématie. La philologie comparée, l'ethnographie des peuples aryens, ont progressé depuis la publication des *Origines*, mais Pictet a tracé ou du moins élargi la voie aux chercheurs qui lui ont succédé.

Voici un émule d'A. Pictet, mais un esprit de moindre envergure : *Jean-Pierre-Louis Humbert* (1792 à 1851), un théologien que ses goûts entraînèrent du côté de l'enseignement et de l'érudition philologique. Orientaliste distingué, il a beaucoup écrit sur la langue arabe. Mais il est surtout connu par son *Nouveau glossaire genevois* dans lequel sont accumulés, avec une complaisance sans bornes, toutes les particularités plus ou moins caractéristiques de l'un de nos « parlers, » toutes les expressions qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires français et qu'on emploie soit dans la ville, soit dans le canton de Genève. Œuvre de science et de conscience, le *Glossaire* renferme en outre les premiers éléments d'une comparaison entre l'idiome genevois et les plus usités de nos dialectes.

Il n'est pas nécessaire d'appuyer sur les travaux de quelques autres de nos philologues : *Louis Vaucher* (1799 à 1867), qui a revendiqué pour Plutarque le *Traité du sublime*, dans ses pénétrantes études critiques sur les écrits de Longin ; l'helléniste *Elie-Ami Bétant* (1803 à 1871) ; le coureur d'archives *Marc D.-L. Viridet* (1811 à 1862), l'auteur d'une bonne dissertation sur les *Sophistes grecs* et l'éditeur de curieux documents sur Rousseau ; *Cyprien Ayer* (1825 à 1884), un

grammairien originaire de Fribourg, dont la *Grammaire comparée de la langue française* et d'autres ouvrages qui tendent tous à substituer des principes rationnels aux vieilles règles empiriques, ont permis à M. F. Buisson de le placer, dans son *Dictionnaire de pédagogie*, avant M. Brachet lui-même, parmi les vulgarisateurs de la grammaire historique; *Joseph Grisel* (1820 à 1878), un compatriote d'Ayer, assyriologue très expert, dont l'œuvre principale, encore inédite, formerait une base excellente pour un dictionnaire assyrien; *Benjamin Pautex* (1796 à 1863) enfin, auquel ses *Remarques* sur le Dictionnaire de l'Académie française ont fait une notoriété de bon aloi... Mais j'ai hâte d'en finir avec cette nomenclature à laquelle je ne pouvais guère échapper. Un grand nom nous attend : celui d'Eugène Rambert, poète, critique, moraliste, romancier et savant.

CHAPITRE V

Eugène Rambert [1].

I. La vie d'Eugène Rambert : détails inédits. — II. Le poète. — III. Les *Alpes suisses :* un mot sur les *Souvenirs d'un alpiniste* d'E. Javelle. — IV. Le critique. — V. Le penseur et l'écrivain.

I

Je suis né paysan et je le resterai,

a chanté Rambert; sa personne et son œuvre ont bien un cachet de rondeur et de robustesse toutes rustiques. L'auteur des *Alpes suisses*, naquit le 6 avril 1830 ; il avait dans les veines du sang de

[1] Étude (la plus complète que nous possédions sur l'œuvre, sinon sur la vie, de Rambert) par M. H. Warnery, dans la *Bibl. universelle,* XXXVI, 3me pér., 81 et s., 259 et s., 343 et s. *Chrétien évangélique* (notice par M. E. Jaccard), nº d'avril 1887. *Eug. Rambert, sa mort, ses funérailles*, broch., Lausanne, 1886. *Bibl. universelle,* XXXII, 3me pér., 621 et s., XXXIII, 111 et s. (notes et souvenirs, par M. E. Tallichet). *Au foyer romand,* année 1888 (souvenirs de MM. Ch. Secrétan et J. Piccard). — J'ai pu me servir en outre de notes manuscrites (entre autres une autobiographie) de Rambert lui-même; Mme Eugène Rambert, que je tiens à remercier pour sa parfaite obligeance, a bien voulu me communiquer ces précieux matériaux.

cette dure et forte race de petits vignerons vaudois, aussi économes dans leurs dépenses qu'âpres à leur travail. Son père, qui avait dérogé, préféra les livres au labeur des champs et devint l'instituteur — le régent — de la commune de Sales. Les années d'école furent très paisibles pour Rambert, peut-être trop prises par l'étude. Il était d'intelligence précoce et avide de savoir[1]; sa santé souffrit d'une application passionnée; il dut aller respirer, trois étés durant, l'air de la montagne dans ce pittoresque village de Rossinières où il a placé les scènes les plus touchantes de son *Chevrier de Praz-de-Fort*.

La révolution vaudoise de 1845 obligea le père de Rambert à quitter le poste officiel assez élevé qu'il occupait alors, pour fonder une institution privée qui eut de pénibles débuts. Il fallut même qu'Eugène, l'aîné des enfants, s'expatriât en qualité de précepteur. Cependant les affaires de la famille prospérèrent bientôt; Rambert put reprendre sa place au foyer et commencer sa théologie, « en ayant dès ce temps-là, dit-il dans son autobiographie, le sentiment très distinct que je ne deviendrais pas pasteur. »

Les lettres l'avaient toujours attiré; aussi Rambert s'empressa-t-il, dès qu'il eut obtenu sa licence dans la Faculté de l'Église libre, d'accepter une place à Paris, à l'école protestante du boulevard Montparnasse; il eut, nous apprend-il, « le bonheur de mettre en poche sa licence et de jeter le froc aux orties. » Les loisirs que lui laissait l'enseignement furent employés par Rambert à se préparer pour la chaire de littérature française, toujours vacante ou provisoirement occupée, à l'Académie de Lausanne. Ses espérances ne furent pas déçues. Une dissertation, non point remarquable, mais écrite d'un style ferme et avec ce bon sens élevé qui se retrouve dans toute son œuvre, une dissertation sur *Mme de Staël*, lui valut en 1854 sa nomination de professeur. Son discours d'installation, prononcé le 25 octobre 1855, témoigne d'une grande liberté d'esprit et d'un grand courage. Rambert y célèbre, en présence d'un auditoire qui dut en être scandalisé, « le rôle immense du doute dans la critique; » il conclut : « Nous ne venons pas à vous comme des ennemis, mais comme des hommes qui cherchent. Êtes-vous disciple de Calvin? vous voulez que la science donne raison au grand réformateur de Genève. Soit! mais avant d'être un disciple de Calvin, vous êtes un disciple de Christ, et vous rejetteriez Calvin s'il ne

[1] Il écrit à ce propos dans son autobiographie : « J'ai donc été un enfant-phénomène; je le dis en toute humilité, car je trouve que j'ai fort mal tenu des promesses vraiment exceptionnelles. »

répondait pas à votre conscience de chrétien; avant d'être un disciple de Christ, vous êtes un homme, et vous rejetteriez le Christ, si votre conscience d'homme le réclamait. Ne vous faites pas illusion! Le temps n'est plus où un dogmatisme orgueilleux osait dire à la philosophie : me voici, prosterne-toi, car je suis la vérité..... N'envions plus le bonheur de nos pères; les joies de l'étude surpassent infiniment celles de leur foi naïve! » Était-ce franc, et assez catégorique? Ah! que les petites habiletés, les concessions hypocrites de tant d'autres nous paraissent mesquines auprès de l'audacieuse droiture de cet homme sincère! Ce discours d'installation accuse, littérairement, maintes faiblesses; c'est mieux qu'une œuvre oratoire : la fière déclaration des droits de l'intelligence, dans un pays et devant un public qui avaient perdu l'habitude de la pensée libre, librement exprimée.

Rambert avait réalisé son rêve. Il épousa en 1857 M[lle] Marie Roth, de Zofingue, « qui voulut être son disciple, a dit M. Ch. Secrétan, qui le fut et qui paya son maître en mettant dans sa vie un bonheur permanent dont lui-même a dit le charme de bien des manières; » j'ajoute que M[me] Rambert a travaillé, avec une pieuse sollicitude, à l'édition nationale, en cours de publication, des œuvres de son mari.

Il échangea, en 1860, sa chaire de Lausanne contre la place de professeur de littérature française à l'École polytechnique de Zurich : le gouvernement vaudois payait mal le corps enseignant de l'Académie, Rambert n'était pas riche, la Confédération donnait au moins le nécessaire. Et puis, écrivait-il, « mon départ pour Zurich a eu pour principale cause l'impossibilité où je me trouvais de vivre à Lausanne autrement qu'en lutte continuelle contre le doctrinarisme piétiste; j'ai cherché ici un refuge pour ma liberté morale. » Vingt années de Zurich élargirent son horizon, en lui faisant mieux comprendre que la mission intellectuelle de la Suisse est de servir d'intermédiaire entre la science allemande et l'esprit français; peut-être ont-elles aussi alourdi ou épaissi Rambert, le forçant de se livrer à des besognes inférieures, le soustrayant à l'influence d'un milieu où sa langue maternelle était au moins parlée, l'exposant à un isolement littéraire fatal aux meilleurs d'entre nous.

Il y avait en Eugène Rambert l'étoffe d'un grand écrivain, plus net et plus vigoureux que Vinet; Zurich nous l'a un peu gâté, en développant, je le concède, les qualités du savant et du penseur que Lausanne eût compromises, sinon étouffées. A tout prendre, nous

aurions tort de regretter trop vivement pour lui ses vingt années de vie plus indépendante et plus large dans l' « Athènes helvétique. » Je crains bien qu'à Lausanne, gêné, enveloppé, assiégé par toutes les suggestions déprimantes et toutes les susceptibilités chatouilleuses dont il a fui le contact, il n'eût été condamné, ou bien à ne plus rien produire, ou bien à devenir un sous-Vinet sans nerf et sans originalité. Il s'est exilé pour faire quelque chose et rester quelqu'un.

Rappelé à Lausanne en 1881, il n'hésita pas — il pouvait désormais braver les coteries — à rentrer dans son pays. La magie du « vieux Léman » l'a ressaisi :

> Quand on est né sur ce rivage,
> Sur ce rivage on veut mourir.

Mourir! L'heure du revoir fut courte. Un jour, le 21 novembre 1886, comme il se disposait à sortir, il tomba, foudroyé par une congestion cérébrale, dans les bras de sa femme. Belle mort, si l'on veut, sans douleurs et sans angoisses, à l'heure où l'ouvrier a conquis le droit au repos! Belle mort, si l'on veut, puisqu'elle épargne les défaillances du talent qui sont le lot habituel de la vieillesse, et puisqu'elle achève, dans un facile et brusque dénouement, l'œuvre lente des maladies et de la décrépitude! Mort cruelle, pourtant, et dont ne se consoleront ni ceux qui ont aimé Rambert, ni ceux qui attendaient de lui plus encore et mieux que ce qu'il avait donné! En tout cas, belle vie, « toute d'une venue et sans une reprise, » a dit M. E. Jaccard, vie simple, paisible, active, généreuse, exemple de travail, modèle de loyauté. On prétend que l'épithète *noble* était jointe à la signature des Rambert, aux siècles passés; l'auteur des *Alpes suisses* aurait pu reprendre la tradition : *noble* Rambert.

II

Il a enseigné toute sa vie. On n'a point dit du professeur qu'il fut brillant; il était très instruit et très consciencieux. Dégagé d'ailleurs de partis pris et de préjugés philosophiques ou littéraires, il avait une parfaite rectitude de pensée, un inaltérable bon sens et, ce qui est la consécration du vrai mérite, une indiscutable autorité. Avec cela, très dévoué, s'entourant de ses élèves, ouvrant les portes du *home* à sa joyeuse petite famille académique, et, quand il fut de retour à Lausanne, en 1881, s'efforçant d'y ranimer le culte des

lettres, encourageant ou formant de jeunes poètes, imprimant un nouvel essor à notre littérature qui avait recouvré l'un des meilleurs et, à coup sûr, le plus romand comme aussi le plus puissant de ses écrivains. Je ne connais pas d'esprit qui ait sympathisé et se soit familiarisé davantage que celui de Rambert avec toutes les formes et toutes les manifestations de la vie intellectuelle ; aussi la diversité de son œuvre est-elle grande, sans qu'elle nuise pour autant à la solidité et à la belle apparence du monument. Lui-même se reprochait durement sa tendance à s'universaliser. « J'ai eu ce malheur que tout m'intéresse et que je puis me mettre à tout. On ne sait ni qui je suis, ni ce que je suis. Dernièrement, dans un dîner, à Bâle, trois personnes ont demandé à P. si j'étais le Rambert de *Vinet*, ou bien celui des *Alpes suisses*, ou bien celui des *Poésies*. » Le « Rambert des *Poésies* » est, je crois, celui que, s'il eût fallu choisir, il aurait le mieux aimé être[1].

Il se serait trompé, mais enfin il était poète, et la poésie lui était chère par-dessus tout. Son âme chantait naturellement, montait vers l'idéal comme son regard allait aux cimes des Alpes suisses. Ses vers, ne sont malheureusement pas assez ceux d'un artiste ; si son imagination et sa sensibilité très vives se meuvent à l'aise dans la liberté de la prose, si sa langue est alors nerveuse et riche, il est un peu gêné par le vers, il abuse de l'inversion, il prodigue l'épithète, et les nécessités de la rime l'entraînent dans des développements que les sujets ne comportent point, ou des amplifications plus laborieuses encore qu'éloquentes. Ces réserves faites, je confesse toute mon admiration pour nombre de pièces où l'on voit que ses ailes se sont débarrassées de toutes entraves pour l'enlever vers les plus hautes régions de l'art. Quand Rambert est inspiré, il est mieux qu'un bon rimeur, il est l'un des poètes les plus sains, les plus mâles, et, par-ci par-là, les plus délicats de notre fin de siècle ; le feu sacré s'allume, il fait tout resplendir. Il a surtout le don rare de savoir communiquer la vie aux choses, avec, en plus, la fraîcheur et l'intensité de l'émotion.

Qui n'a lu, dans ses premières *Poésies*, outre de fiers hymnes en

[1] « Aujourd'hui, écrit-il en 1879 dans son autobiographie, je tiens pour moralement perdus les moments que je ne donne pas à la poésie. Je suis poussé vers elle par une force intérieure irrésistible. » — Voir *Poésies*, 2[me] éd., Paris, 1887 (1[re] éd. 1874). *Dernières poésies*, Lausanne, 1888. Ajouter à cela ses *Poésies et chansons d'enfants*, gr. in-8, et sa collaboration poétique à la charmante collection de P. Robert : *Les oiseaux dans la nature*.

l'honneur de la patrie suisse ou romande, ces fantaisies exquises ou profondes : *La petite hirondelle*, *Écureuils*, *La source*, *Rossignolet des bois*, *Le cri des mouettes?* Qui ne s'est épris de ses délicieuses « enfantines? » qui n'a pleuré avec lui les larmes que nous arrachent les départs prématurés des petits bien-aimés? qui n'a poussé avec lui les cris de désespoir qui éclatent dans la *Veuve?* qui ne s'est révolté avec lui et n'a jeté la plainte accusatrice :

Seigneur, ce que tu fais, je ne le comprends pas.

Sa poésie, c'est son âme même, sincère, tendre et forte.

Il semblerait que Rambert dût s'essayer avec une prédilection très particulière et un bonheur constant, lui, le chantre en prose des *Alpes suisses*, à traduire en vers les spectacles de la nature. Mais ses *Dernières poésies* nous laissent voir que toutes les fois qu'il ne cherche pas des symboles dans le monde extérieur, qu'il le considère uniquement sous ses aspects pittoresques, il ne réussit guère qu'à moitié. Ainsi ses *Gruyériennes*, qu'il n'a pas eu le loisir de retoucher à la vérité, ne nous offrent-elles, dans leur partie descriptive tout au moins, que des intermittences de poésie :

Si quelque nymphe encor, fille de la Sarine,
Cachée au bord des eaux dans l'étroite ravine,
Parfois vers le ciel bleu lève son front caduc,
C'est pour voir de Grandfey l'énorme viaduc;
Surprise, elle regarde ; elle écoute, craintive :
On entend les sifflets d'une locomotive;
L'infernal chariot, noir sous l'azur des cieux,
Roule en faisant grincer l'acier de ses essieux...

Ni ces ressouvenirs mythologiques, ni ces alexandrins qui sentent l'effort, ne sauraient me charmer ou même me satisfaire. J'éprouve la même impression à parcourir la bucolique en deux chants intitulée *A Moléson*. Délayage et monotonie : les trouvailles, les vers bien venus ou triomphants, se perdent dans ce défilé de scènes alpestres qui se suivent et se ressemblent hélas! Les amoureux de la montagne raffoleront sans doute de cette série verte de tableaux gruyériens. Moi, qui ne me pique point d'alpinisme, je suis ravi par quelques jolis détails, par quelques passages animés d'un beau souffle lyrique, mais mon ravissement a de longues impatiences. Ah! combien je préfère les riens mignons, miettes savoureuses d'un talent qui se distingue à l'ordinaire par la vigueur plutôt que par la

grâce, la chansonnette : *Je voudrais être bouvillon*, d'allure si preste, de verve si joyeuse, ou *Midi*, ou *Le Chevreau de l'Hongrin!* *Le Tournoi de Sazime*, une idylle héroïque en quatre chants, avec son heureuse résurrection du passé chevaleresque de la Gruyère, est déjà supérieure, et de beaucoup, aux pures descriptions. Mais les *Dernières poésies* renferment un chef-d'œuvre, et, à mon gré, l'une des inspirations les plus géniales de la Muse romande : *La rencontre*. Ici, plus de restrictions dans l'éloge. La poésie coule à flots, et la postérité retiendra ces pages d'un maître. Il s'agit, dans la pièce, d'un combat entre taureaux, sur le pâturage. Les adversaires sont un jeune « mozon » fringant et hardi, et quelque vieux sultan d'étable, énorme et farouche. La lutte s'engage, furieuse, mortelle, et contée dans quelle langue, et peinte avec quel relief! C'est un morceau d'épopée rustique. Enfin, le plus agile l'emporte sur l'autre :

Puis, avant de partir, terrible en sa rancune,
Du cadavre immobile il vint flairer le sang,
Et, le sentant couler, tiède sur la peau brune,
Il lui plongea trois fois ses cornes dans le flanc.

Les Dernières poésies contiennent encore — je ne puis tout citer — une aimable autobiographie écrite en vers simples et limpides ; et je me suis demandé si cette poésie familière, où la description peut se glisser à tant d'endroits sans paraître envahissante et sans fatiguer, n'est pas un des genres où Rambert eût excellé.

Il y a aussi, et plus souvent qu'on ne le supposerait, dans l'œuvre poétique d'Eugène Rambert, des accès d'amertume, du pessimisme et de la satire :

Le siècle autour de soi sent la prose monter...
A la sainte pudeur le monde ne croit plus...
Des progrès ? il s'en fait, mais dans l'art de la guerre;
D'ailleurs la sainteté disparaît de la terre,
Et tout ce vain éclat qui s'étale au grand jour,
Se résout en orgueil et non pas en amour...

C'est la sérénité toutefois et la confiance qui dominent. Après tout, quoi de plus naturel, à l'âge où l'on ne voit plus le monde dans un rêve, mais à la cruelle lumière de l'expérience, quoi de plus naturel que de gémir sur la fuite des illusions, sur la douloureuse réalité des faits ! L'humanité marche follement pour avancer si peu, les chimères de liberté et de fraternité demeurent si lointaines! Et le cœur saigne, et la conscience proteste. Cependant des hommes de la trempe de

Rambert n'échouent pas dans la désespérance finale ; ils se relèvent ou se résignent, pour dire (*Lettres sur la poésie*) : « Compromis entre le vrai et le faux, entre le beau et le laid, entre le bien et le mal, voilà le monde et la vie humaine. Le poète qui est content de son œuvre n'est pas un poète, le savant qui est fier de sa science n'est pas un savant... La grandeur de l'homme consiste en ce qu'il veut plus qu'il ne peut. Il est beau de lutter contre l'impossible. L'homme seul, parmi les êtres de la création, jouit de ce privilège. »

III

C'est souvent un poète, quelquefois un artiste qui chante dans les poésies de Rambert. Il y a un poète toujours et presque toujours un artiste dans la prose des *Alpes suisses*[1], car il les a chéries, ses Alpes, comme d'autres aiment la mer, d'une tendresse sans rivale et sans fin, car la passion s'est faite ici la muse du talent. Ne les a-t-il pas traversées en tous sens, le bâton du touriste à la main, les explorant, les interrogeant, les fouillant, curieux de leurs mystères, épris de leurs beautés, fanatique de leur histoire, allant de préférence aux cimes et aux sites vierges, jugeant qu'aucune de nos montagnes, si humble et si négligée fût-elle, ne méritait qu'on passât auprès d'elle sans la saluer ou l'admirer? Et comme l'on comprend bien, qu'un soir, à l'Exposition de Vienne, après une réception à la Cour, il ait tracé dans ses notes ces lignes de regret et de désir : « Je songeais à l'air pur de la montagne, à l'odeur du foin dans les prés fauchés et au rhododendron qui devait commencer à fleurir... » Les *Alpes suisses* sont une œuvre d'amour, — en même temps que d'art et de science.

[1] *Les Alpes suisses*. Cinq séries, en 5 vol. in-8°; Genève, 1854 à 1875. Rééditées, sur un plan différent, dans le volume de *Récits et croquis* (in-12, Lausanne, 1887) et dans les cinq premiers volumes de l'édition nationale d'Eug. Rambert, sous les titres : *Ascensions et flâneries* (2 vol), *Études d'histoire naturelle*, *Études de littérature alpestre*, *Études historiques et nationales* (in-12, Lausanne, 1888, 1889). — On sera curieux d'apprendre que la première série des *Alpes suisses* fut, dans la *Revue critique des livres nouveaux* de Joël Cherbuliez — l'éditeur d'alors de Rambert — l'objet d'un compte rendu aigre-doux « qui semblait avoir été calculé pour empêcher la vente. » Rambert ajoute gaîment : « On s'était accordé le plaisir de dresser une sorte de liste des irréligiosités dont le volume était censé abonder. J'ai le don de provoquer en Israël des levées de bouclier. » Et Dieu sait si la première série des *Alpes* est assez étrangère à toute controverse sur des sujets religieux! Nous n'avons pas, dans nos cantons protestants, de congrégation de l'index, mais certains critiques la remplaçaient avantageusement.

Et tenez! que sont les *Récits et Croquis* — pour m'attacher au premier volume de la dernière édition, — que sont-ils autre chose qu'une collection de petits chefs-d'œuvre : *Les Cerises du vallon de Gueuroz*, touchante histoire valaisanne, *Une bibliothèque à la montagne*, « ravissant tableau de genre, » dit fort bien M. H. Warnery, *Interlaken*, charmante esquisse de nature et de mœurs, qui n'a point vieilli quoique dessinée en 1868, *La Batelière de Postunen*, captivante nouvelle d'une grâce un peu démodée et *Le Chevrier de Praz-de-Fort*, qui est le diamant de l'écrin? Si vous avez un grain de poésie, si vous n'êtes pas complètement étranger aux êtres et aux choses de la montagne, vous serez saisis par ces larges peintures du monde alpestre. Comme Rambert s'est pénétré de cette nature tranquille et grandiose! Comme il décrit les vastes solitudes de là-haut, et les hommes simples que la civilisation n'a presque pas atteints! Il est tout particulièrement le psychologue profond des âmes naïves; son chevrier, par exemple, est analysé avec une telle puissance de divination, qu'il vous reste à jamais dans l'esprit. Pauvre « Gaspard-le-Gros ! » Son existence de demi-sauvage, son caractère ombrageux et timide, son cœur sensible et tendre, son triste roman d'amour, ses candeurs, ses élans, ses désespoirs, tout ce poème d'humanité primitive aurait bien autant de droit à devenir classique que *Le lépreux de la cité d'Aoste*. X. de Maistre est plus sobre que Rambert, il a plus d'aisance et de fraîcheur, mais il n'a pas de génie, et le *Chevrier* est du génie. Je ne saurais admettre, avec M. Warnery, que « cette partie, la plus connue des *Alpes suisses*, n'en est pas la meilleure. » Les personnages, le chevrier à tout le moins, sont singulièrement vivants et vrais; le décor est merveilleusement brossé. Et puis, Rambert possède, à un degré qui n'est pas commun, ce don de sympathie auquel on ne résiste point. S'il y a quelque abus de motifs conventionnels et de sentimentalité vieillotte, ce n'est point dans les *Cerises dù vallon de Gueuroz*, ni dans les pages du *Chevrier*, qui sont, à mes yeux, les plus belles de toute notre littérature d'imagination au XIXme siècle.

Les *Ascensions et flâneries* nous montrent sous un autre aspect le talent de Rambert. Les fictions ont diparu, voici la nature même, son corps et son âme, ses formes et sa vie. Le botaniste, le géologue, le philosophe, le peintre et le poète travaillent de concert. Les excursions elles-mêmes sont narrées avec bonne humeur, mais sans grande dépense d'art; les descriptions ne sont pas éblouissantes, et je suis persuadé qu'elles gagneraient à être resserrées dans des

cadres plus étroits : le savant qu'est Rambert, amoureux du détail précis, sacrifie volontiers le pittoresque à l'exactitude, et la couleur à la netteté du dessein. La vérité est si riche toutefois, et le charme s'unit si bien chez lui à la compétence et à la conscience ! Ce qui constitue, au reste, l'originalité de notre écrivain, c'est que le spectacle des sommets déserts, des vallons cachés, des torrents impétueux, de la moraine désolée, des glaciers mornes, lui parle, l'émeut, l'enchante ou l'obsède ; c'est qu'il suit par le cœur et par l'esprit l'existence mystérieuse de cette matière qui semble immuable et qui change sans cesse, et dont les apparences actuelles sont le résultat de lentes et formidables révolutions, et dont les futures éclosions se préparent avec cette circonspection paresseuse et méthodique pour laquelle les siècles comptent à peine. Considérant les massifs disloqués dont le Bristenstock est le centre, « il rebâtit dans sa pensée le temple d'autrefois. » Telle pierre qui se détache d'un amas de rochers est pour lui « le détail infiniment petit d'un drame infiniment grand, la démolition des Alpes. » Ce filet d'eau « est le génie de la destruction. » Les arêtes de la Dent du Midi « ont une visée commune... elles ont beau retomber sur elles-mêmes, se briser, s'attarder, elles convergent également vers cette cime qui n'est qu'un point ; c'est là-haut qu'est leur centre et leur but, là-haut qu'il faut qu'elles arrivent et que, l'œuvre achevée, elles se rencontrent triomphantes. » Ailleurs, le silence d'une vallée est « le grand silence primitif, qui précéda la venue de l'homme sur la terre. » La succession de tableaux et d'études des *Alpes suisses* devient ainsi un prétexte à de hautes généralisations scientifiques et tourne parfois au poème des origines.

A passer avec Rambert d'un sommet à un autre, de la Dent du Midi aux Clarides, on éprouve une joie sans cesse renouvelée dans la compagnie de cet infatigable ascensionniste, qui est, du même coup, un penseur aux grandes envolées, un conteur intéressant, un touriste admirablement informé et le savant le plus expert que l'on puisse souhaiter. Et si la langue de l'auteur brille en général plutôt par la vigueur et le mouvement que par l'élégance, elle n'en a pas moins, à ses heures, des accents d'une grâce parfaite ou d'un pittoresque délicieux à force de vérité. Est-il rien de comparable à ceci pour l'adresse du peintre et la délicatesse de l'observation ? Je cite : « Elle (la cascade du Serrenbach) se glisse et se berce de gradins en gradins ; puis, arrivée au-dessus d'une paroi perpendiculaire, presque surplombante, elle se détache et s'élance en fusées d'écume, qui se poursuivent, se pressent, se devancent, se déforment, se refor-

ment, se défient encore et renouvellent vingt fois ce jeu de grâce et d'agilité, jusqu'à ce qu'elles se brisent sur les blocs accumulés dans l'abîme. Elle est si légère que le vent du nord en est le maître absolu. Sur les hauteurs, ce sont des assauts sans fin entre cette sylphide coquette et le lutin qui lui donne la chasse. Tantôt, il la saisit à l'improviste et l'enlève d'un souffle, pour la laisser retomber tout à coup; tantôt, il l'agace, il lui fait mille niches, mille espiègleries; soudain, il s'enhardit, il l'embrasse, il la fait pirouetter sur elle-même avec une rapidité toujours plus folle, et souvent il la prend si bien sur son aile que, semblable à un vol de petits nuages flottants, elle blanchit au loin dans l'espace. Mais, bientôt, le ruisseau se reforme et, dans sa dernière chute, la mieux protégée, il ondoie et se balance comme une écharpe mobile pendant que, tout autour, mille sources, si merveilleusement limpides qu'on en sent à l'œil la fraîcheur, jaillissent des moindres fissures du roc et ne cessent de faire à la cascade reine une cour de joyeuses cascatelles... » Ces pages ne sont pas de simples accidents chez Rambert. Au milieu des descriptions les plus minutieuses, des exposés les plus sévères, le soleil jouera capricieusement sur les glaciers, la brise chantera quelque chanson très douce, une cascade, comme celle du Serrenbach, laissera choir, du haut de quelque roc, sa fine chevelure argentée, et vous aurez l'esprit enrichi de savoir, et vous aurez l'âme pénétrée de poésie.

Je ne puis rien dire des *Études d'histoire naturelle*, si copieuses et si suggestives, ni des *Études sur la littérature alpestre*, où l'on se délectera des pages sympathiques et spirituelles sur ce *Tartarin dans les Alpes* de Daudet auquel Rambert a fait un commentaire digne de l'œuvre, presque aussi étincelant, mais d'un brillant de névé et non point de soleil tarasconnais; — où l'on s'arrêtera longtemps au lumineux article sur le *Monde des Alpes de Tschudi;* — où le lecteur s'attardera plus longtemps encore, pour y revenir, à *La Marmotte au collier*, cet ingénieux et profond « journal d'un philosophe, » cette hardie confession d'un libre esprit que le grand public n'a pas comprise, qu'il n'a pas voulu ou qu'il a eu peur de comprendre. Et qu'écrirais-je de convenable, avec le peu d'espace dont je dispose, sur les *Études historiques et nationales*, où le patriote clairvoyant et sincère n'entreprend une intelligente glorification de notre passé, que pour nous convier à faire à la Suisse moderne, dans le travail, la concorde et la liberté, un avenir plus glorieux peut-être?

La Suisse dans l'histoire aura le dernier mot,

a prédit le poète de la *Légende des siècles*. Rambert paraphrase, sans y mettre d'exaltation chauvine, ce vers auquel nous ne demandons pas mieux que de croire : « Une majorité germanique respectant une minorité romande, une majorité protestante respectant une minorité catholique, un certain nombre d'États relativement populaires et forts, lancés à pleines voiles dans le courant de la vie moderne respectant la lenteur de ces vieilles démocraties pastorales pour qui les siècles peuvent être des années ; voilà l'exemple que la Suisse doit donner au monde, voilà la mission que lui a imposée la nature. Il vaut la peine de vivre dans un pays destiné à une si noble expérience. » Ces belles paroles sont la conclusion du chapitre : *Les Alpes et la liberté*. Un autre morceau, tableau définitif de mœurs politiques condamnées à disparaître, *Les Landsgemeinde de la Suisse*, veut encore être signalé. On respire dans une atmosphère morale aussi vivifiante que l'air des Alpes ; tout le volume annonce la justice, exalte la liberté. O la liberté ! c'est le mot magique pour Rambert, la formule idéale, c'est l'âme de son âme et de son œuvre. Aussi est-ce sans étonnement, mais non sans émotion, que l'autre jour, pendant une halte au pied des glaciers, je trouvai, en feuilletant le registre des voyageurs du petit hôtel de Schwarrenbach, ces vers tracés en 1872 de la main d'Eugène Rambert :

Jamais nous n'avons eu qu'un maître,
Le seul qu'on nomme avec fierté,
Le seul qui soit doux à connaître,
La liberté, la liberté.
Sous ton beau ciel, ô ma patrie!
Toujours son drapeau flottera ;
Non, non, jamais en Helvétie
La liberté n'abdiquera...

Ai-je indiqué au moins le caractère et l'importance des *Alpes Suisses*, livre unique dans notre littérature nationale ? Aura-t-on bien vu tout ce qu'il y a de poésie, de philosophie et de science, dans ce vaste ouvrage qui est à la fois une sorte d'épopée et une encyclopédie du monde alpestre [1] ?

[1] Je voudrais au moins donner quelques mots de souvenir à un ami et un disciple de Rambert : *Émile Javelle* (1847 à 1883), qui, Français d'origine, a passé la dernière moitié de sa vie dans notre pays, soit à Bâle, soit à Vevey, où il fut, de longues années, professeur de langue française au Collège. Ascensionniste pas-

IV

On a remarqué peut-être que Rambert ressemble à ces grands travailleurs du XVIme siècle, qui s'exerçaient ou qui excellaient dans tous les genres. Il a leur laborieuse persévérance, leur passion de produire, leur universalité. Le critique[1], auquel nous arrivons, n'est pas une des moins heureuses incarnations de Rambert. Il apporta dans la critique littéraire un esprit de loyale bienveillance, de consciencieuse analyse et de pénétrante sagacité qui en a fait un « maître; » le mot est de M. Ch. Secrétan, je l'accepte sans scrupule. Rambert n'aura pas la curiosité enveloppante, l'ondoyante vivacité, l'éclectisme infiniment intelligent, l'érudition alerte quoique légèrement sautillante et coquette, de Sainte-Beuve. Il n'aura pas non plus l'élévation philosophique, ou plutôt morale, la psychologie subtile, ni l'attitude prêcheuse et la religiosité souvent étroite de Vinet. Il n'aura pas davantage la rigueur de méthode, la puissance d'abstraction, la manière à l'emporte-pièce de M. Taine. Il aura moins encore l'austérité, le mordant, les allures dogmatiques d'un Edmond Scherer. Mais ses qualités, et je les tiens des plus éminentes, sont bien à lui : un admirable bon sens, la sûreté du coup d'œil, la patience de la réflexion, la belle impartialité, la parfaite indépendance, une foi médiocre aux systèmes — ainsi envisage-t-il « comme pauvre et funeste la distinction que la critique moderne veut établir entre l'art réaliste et l'art idéaliste, » — et, sinon une science très étendue, du moins une provision abondante d'observations et de lectures.

Les contemporains l'attiraient plus que les auteurs des siècles

sionné, il avait, à sa mort, laissé un volume de récits digne des *Alpes suisses*. On publia, en 1886, les *Souvenirs d'un alpiniste* de Javelle, avec une préface de Rambert; c'est là l'œuvre d'un observateur excellemment doué, d'un conteur alerte et d'un écrivain de race. Les *Souvenirs d'été*, surtout les *Mazots de Plant Cérisier* et une *Ascension au Cervin* sont, dans des genres fort divers, des morceaux d'une réelle valeur littéraire.

[1] A consulter la *Bibl. universelle* des trente dernières années. En outre : *Écrivains nationaux*, première série : *Genève;* in-12, Genève, 1874. *Alexandre Vinet*, in-8°, Lausanne, 1875 (deux nouvelles éditions ont paru depuis; la troisième est sensiblement plus complète que les précédentes). *Écrivains de la Suisse romande*, in-12, Lausanne, 1889. *Études littéraires*, 2 vol. in-12; Lausanne, 1889, 1890. Voir encore : un volume sur *Corneille, Racine et Molière*, un volume sur *Alexandre Calame*, et enfin le *Supplément* au Discours sur la littérature dans la *Chrestomathie* de Vinet.

passés. Ses études sur le théâtre du XVIIme siècle, qui sont isolées dans son œuvre et qui datent de la période des débuts, ne veulent être que mentionnées ; je dois, au contraire, citer avec éloges un morceau éloquent sur les *Pensées de Pascal*, une vaillante et solide monographie sur ce *Calvin*, « qui fut chrétien et resta dur de cœur, » qui « excita l'admiration sans éveiller la sympathie. »

Nul n'était mieux placé que lui pour juger, sans complaisance comme sans esprit de rivalité ou de rancune, les principaux écrivains de notre temps. Assez éloigné de Paris et assez peu mêlé au personnel littéraire de la capitale pour n'être influencé par aucune considération mesquine, n'ayant pas à louer, comme d'autres le font, tel de ses confrères français pour en obtenir en retour un bout de réclame parisienne, libre au surplus de tous liens d'école, spiritualiste d'ailleurs plus tolérant que convaincu, il va droit son chemin sans hésitation et sans faiblesse. Peut-être aime-t-il trop à se perdre dans ses méditations, à chercher le fond des choses, à voir au fond des œuvres. Ceci nous expliquerait pourquoi ses articles, qui commencent fort bien à l'ordinaire, se traînent ensuite, se compliquent, se chargent ; il semble, tant il est soucieux de les creuser, qu'il n'a pas compris d'emblée, que la clarté ne s'est faite bien vive en lui qu'après une série d'efforts. Aussi tous ses travaux sont-ils développés outre mesure. Le mot juste, l'appréciation définitive ne sont pas venus du coup ; il a fallu les poursuivre ; on les a trouvés sans doute, non sans quelque peine. Je me plais à dire cependant, qu'à des intervalles assez brefs, une pensée éclate qui, en deux ou trois lignes, donne la formule décisive d'un livre, d'une doctrine ou d'un talent. Rambert est bien romand par le besoin d'amplifier ; il l'est encore par les inquiétudes d'une conscience extrêmement délicate. Qu'il s'agisse de questions de l'ordre moral ou artistique, Rambert, qui est le courage même, nous ne l'ignorons pas, tremble toujours de prononcer dans une cause insuffisamment instruite ; sur ce point, il a des scrupules et des timidités que Vinet lui-même n'a point connus.

On ne sera pas étonné que Rambert ait pu parler aussi équitablement de M. Renan que de Vinet, de Béranger que de Victor Hugo, de Juste Olivier que de M. V. Cherbuliez, l'équité ne devant exclure ni de gentilles malices, ni de spirituelles boutades. Je concède, si l'on m'en presse, qu'il a ses sympathies, qu'il ne les cache point, qu'il lui arrive même de leur immoler quelque chose de son objectivité; ce sont là de légères défaillances, rares au surplus,

et M. Warnery ne s'est point trompé lorsqu'il a affirmé ceci : « On croirait en le lisant que c'est l'humanité qui juge. »

Je ne songe point à reprendre l'un après l'autre ses divers volumes de critique. Il s'est, dans *Alexandre Vinet*, très humblement effacé derrière son grand modèle, se bornant au rôle d'un exécuteur testamentaire qui dresserait d'une main respectueuse, avec les seules richesses laissées par le défunt, le bilan d'une âme et d'une intelligence. Son *Alexandre Calame* n'est en somme qu'une série ajoutée aux *Alpes Suisses*, une vigoureuse étude sur la peinture alpestre. De son *Supplément* au « discours sur la littérature, » dans la *Chrestomathie*, j'aurai dit tout ce qui importe, en assurant qu'il ne dépare point, qu'il continue même dignement le chef-d'œuvre de Vinet. Je ne puis que rappeler de fines et vives remarques à propos de *Béranger et M. Renan* — « qu'est-ce que la *Vie de Jésus*, sinon le rêve d'un savant ? » — des vues élevées et sages sur le *Scepticisme dans la critique littéraire*, de pénétrantes et d'abondantes considérations sur *André Chénier, Lamartine, Victor Hugo* — les quatre conférences faites à Lausanne sur ce dernier, quelque temps avant la mort de Rambert, sont, si je ne me trompe, plus consciencieuses qu'originales, — sur *M*me *Desbordes-Valmore*, dont on pouvait ne plus rien dire, sur *Leconte de Lisle*, « un grand maître à étudier... et un grand exemple à ne pas imiter. » Le regard de Rambert s'est tourné de préférence vers les auteurs de la Suisse romande, « quoiqu'il ait été fort tenté jadis, avoue-t-il, par la perspective d'un rôle de critique français hors de France. » Pour tenir ce rôle avec quelques chances de succès, il faudrait sans doute l'apprendre en Suisse, mais le jouer en France, dans une revue française, où l'on risquerait de n'avoir pas ses coudées franches ; Rambert en sait quelque chose (v. p. 558).

Les *Écrivains nationaux*, publiés en 1874, prouvèrent à notre critique combien il était hardi, voire périlleux, dans un petit pays comme le nôtre, de s'exprimer en toute sincérité sur des œuvres et des hommes auxquels on ne pouvait toucher sans alarmer bien des admirations, des affections et des susceptibilités. Notre public est si restreint, nous vivons, nous autres littérateurs, si près les uns des autres, forcés en quelque manière de marcher coude à coude, qu'il est de la plus élémentaire prudence d'user de toute la diplomatie littéraire. Iriez-vous crier sur la rue le mal que vous pensez de vos bons voisins, ou de leurs amis? Les auteurs supporteraient encore les coups — en rechignant, et quitte à les rendre, — mais il y a les tenants et aboutissants, les excellentes gens dont Sardou

a tracé un portrait plus ressemblant que chargé dans *Nos Intimes*. Rambert, lui, descendit dans la fosse. Son ton n'avait, certes, rien de tranchant, son humeur rien d'atrabilaire. Il entendait ne professer que la vérité, fût-elle — coupable audace, je le veux bien, — indiscrète ou irrévérencieuse. On ne conçoit pas trop, à cette heure, que les *Écrivains nationaux* aient pu soulever tant de colères ou blesser tant d'amours-propres. Tœpffer est étudié avec une bienveillance qui confine à l'enthousiasme. Blanvalet a séduit Rambert. Parmi les vivants d'alors, Marc-Monnier était enseveli sous les fleurs; Rodolphe Rey, un peu cahoté, allait quand même à la gloire. J'accorde que Rambert discute, en plus d'un endroit, à côté du sujet, qu'il ne redoute pas de s'aventurer sur le terrain glissant de la politique et de la controverse religieuse (voir l'article sur *A.-E. Cherbuliez*), où il se campe, tient audience, rend des arrêts. Serait-ce là l'explication du demi-scandale qu'il a provoqué? Serait-elle dans de libres propos, comme les suivants, sur MM. E. Naville et V. Cherbuliez? Je transcris : « Laide chatte, beau minon, dit-on dans le patois du pays de Vaud... Il (M. Naville) n'est pas théologien, il est philosophe. Mais il représente fort bien les côtés austères du calvinisme : il en a la droiture, quelquefois la raideur. On ne se le figure pas sans un pli sur le front. Jamais cet homme ne joua avec sa propre pensée. Il a la parole solennelle et le silence majestueux... M. Victor Cherbuliez ne fait pas profession de philosophie, ni de théologie. Il est homme et ne songe pas à être quelque chose en plus. Il ne prêche pas, il cause; il causera de tout au besoin, car il est très instruit et il a l'esprit très ouvert. Il a vu beaucoup de choses utiles, voire même indispensables; aussi ne pense-t-il pas qu'il y ait de la dissipation à ouvrir les yeux. Il se moque des prêcheurs qui lui font l'effet de percher, et ne se prend pas toujours au sérieux lui-même... Je ne ferai pas à M. Naville l'injure de le comparer à cette mère chatte, pour laquelle le proverbe n'est pas précisément révérencieux; mais, quant à M. V. Cherbuliez, il est, pour sûr, de la race des beaux minons. » M. Naville, chrétien sincère, aura pardonné; M. Cherbuliez, l'esprit fait homme, aura souri. Mais leurs amis, mais « nos intimes? »

Il n'y a pas, dans l'œuvre critique de Rambert, une partie plus personnelle, dès lors plus chaude et plus vibrante, que la biographie de *Juste Olivier*. C'est qu'il a un peu écrit son histoire à lui, en écrivant celle de son compatriote. Il a dépeint, avec un violent et presque cruel relief, les illusions et les défaites fatales du littérateur

vaudois, que la France ignore et que la Suisse ne cherche pas à connaître. Oh! les luttes et les misères, dans la triste course à la gloire! Oh! « la patrie plus grande et plus généreuse, » qu'on n'a point trouvée! C'est le vase d'amertume qui déborde et se répand plus d'une fois en récriminations et en sarcasmes. Rambert a vengé Olivier, en taillant au poète d'Eysins, dans un marbre solide, un monument que des bustes ou des statues sur les places publiques ne vaudront jamais.

Je vois bien quelque exagération dans les sorties de Rambert contre l'égoïsme et l'apathie du milieu vaudois ou romand. Mon Dieu, les hommes et la vie sont partout les mêmes. Et, vraiment, imagine-t-on que Juste Olivier, né Français, élevé et fixé à Paris, — où il a passé vingt ans, du reste, — y eût conquis plus de lauriers qu'il n'en récolta dans son pays? Son gracieux et mélancolique talent de rêveur se fût épanoui dans l'ombre et le silence. En vain aurait-il porté à la Seine un peu de son eau limpide et fraîche, le fleuve n'en eût pas grossi et les promeneurs des quais ne s'en seraient point aperçus[1].

V

Le penseur et l'homme sont gens de haute mine et de franc collier. « Je suis, a dit Rambert, un homme que n'effraie aucune liberté de la pensée. » On n'est parvenu à l'enrégimenter ni en philosophie ni en politique. « Le premier devoir du philosophe, selon lui, est d'être juste; » il aurait ajouté volontiers : son premier mérite est de bien voir, sa première vertu d'aimer la grande lumière. Aussi se défie-t-il « des doctrinaires qui argumentent au lieu d'étudier. » En particulier, « certain air réformé » qu'il a respiré à Lausanne et à Genève l'a dégoûté à tout jamais de cette théologie routinière et de cette métaphysique timorée, qui s'incrustent dans des formules immuables au lieu de tenter la rude mais glorieuse ascension vers

[1] Je mentionne ici ses rapports sur l'éducation et l'enseignement présentés en sa qualité de délégué de la Suisse aux Expositions de Vienne et de Paris. Je dois rappeler encore, d'une façon toute spéciale, une éloquente et spirituelle collection de lettres (1869) sur l'*Avenir de l'instruction supérieure dans la Suisse française*, où il s'est proposé de prouver que l'union des trois cantons Genève, Vaud et Neuchâtel, en vue de leurs établissements d'instruction supérieure, eût mieux valu que « de se fatiguer à embrasser l'ensemble de la culture humaine, l'un à raison de 50,000 francs par an, l'autre à raison de 80,000 francs. »

la vérité. Sans doute, Rambert, qui s'est posé les redoutables problèmes, ne nous a pas offert de solutions définitives; c'est peut-être pour la très bonne raison qu'il n'en existe point.

S'il avait l'esprit trop indiscipliné et trop fier pour passer sous le joug des systèmes, il était trop actif et il avait beaucoup trop de besogne pour s'abîmer dans la contemplation douloureuse et stérile des insondables énigmes.

> N'eût-il pas mieux valu périr sans défaillance,
> Dévoré par le Sphynx qu'écrasé sous la Croix ?

s'est écriée Mme Ackermann. Ces questions tragiques occupent Rambert sans l'obséder. Qui travaille prie, — et il prie à sa manière, et il vit tranquille. S'ingéniera-t-il à concilier l'ordre du monde avec la bonté de Dieu ? Prêchera-t-il pour la science contre la foi, ou pour la foi contre la science? Se jettera-t-il dans les guerres de doctrines? Rambert aime mieux comprendre que choisir. S'il incline vers un spiritualisme pur de toute théologie, il ne se déclare pas catégoriquement; « l'absence de solution, écrit M. Warnery, lui paraît préférable à une solution incomplète. » Il a avoué lui-même qu'il avait jugé superflu de se fixer. « A quoi bon? » dit-il. Cela n'empêche nullement qu'il soit « resté très religieux de sentiment, c'est-à-dire qu'il se mêle une espèce de culte à tout ce que j'aime et vénère. » Et, dans son introduction à l'étude sur les *Poésies* de Vinet — un morceau capital, où Rambert a discrètement, mais avec fermeté, écrit sa profession de foi philosophique, — il s'est prononcé « pour la grande école de piété sereine et large, où la recherche scientifique soit honorée à l'égal de la foi, et qui, au lieu de compromettre le nom du maître dans une imitation stérile, lui gagne des sympathies nouvelles par une *libre continuation* de l'œuvre commencée. » Il recommande une sorte de christianisme progressif, qui accepte toute la morale de l'Évangile, en s'affranchissant de plus en plus de la desséchante et déprimante tyrannie des dogmes, et en brisant avec l'intolérante tribu des parleurs de religion. Il réclame « la liberté de n'être pas chrétien, »

> S'il faut d'un formulaire épeler couramment
> Les articles obscurs alignés pesamment...
> Prendre un ton doucereux comme l'hypocrisie;
> Etre toujours contrit et toujours consolé;
> Parler de Chanaan le patois ampoulé...

Cependant Rambert n'a jamais séjourné dans le camp des sceptiques frivoles ou des fanfarons d'incrédulité, qui, ne se bornant pas à dire : « que sais-je ? » comme Montaigne, tranchent avec une désinvolture souveraine et une supériorité ironique des problèmes devant lesquels les plus hautes intelligences ont fait l'aveu de leur impuissance.

Ce philosophe indépendant ne devait pas sacrifier aux préjugés qui saturent l'air « des régions où règnent les brouillards de la politique. » Conservateur par ses attaches et par ses goûts, il l'est si peu par ses opinions ! S'il constate avec tristesse non pas la faillite, mais les fautes du suffrage universel, il le considère comme la seule base possible des gouvernements modernes, et il raille gravement les panégyristes attardés de l'aristocratie. Les sentiments lui tiennent plus à cœur, au demeurant, que les principes, — les actes que les programmes. Soyons tolérants, généreux et droits ! Tout le reste nous sera donné par-dessus. « Rambert, nous dit un de ses amis, M. J. Piccard, était un homme de bonne foi..., qui ne se rangeait sous aucun drapeau, un caractère fier, qui ne voulait rien devoir à personne. Pour la droite, il était un indiscipliné, pour la gauche, un doctrinaire. Les fins et les politiciens le regardaient avec étonnement, ne sachant trop qu'en penser. » Lui-même a eu, à ce propos, un mot drôle : « Ma trompette ne sonne presque jamais à l'unisson des autres. » C'est une belle attitude que de pousser l'individualisme jusqu'à tirer orgueil d'un isolement aussi fier qu'il est infécond. N'est-il pas préférable d'associer ici-bas les forces morales comme les forces naturelles, pour réaliser quelque chose de grand ? Métier ingrat et vain, que de faire la *vox clamans in deserto !* Il vaut mieux, pour eux-mêmes et pour la société, que les esprits loyaux et libres entrent dans les partis afin d'y rendre des services, que de se tenir en dehors et de prêcher à des sourds.

Voilà Rambert. La physionomie générale de l'auteur nous fournit déjà de précieuses indications pour apprécier son style, — un point que nous avons tout au plus effleuré jusqu'ici. Rambert cordial et franc, sérieux avec quelque penchant à la mélancolie, robuste avec beaucoup de tendresse, vaillant sans arrogance, généreux sans ostentation, ironique sans méchanceté, mais surtout « large et solide comme l'apparence de sa personne, » dit M. Ch. Secrétan, — Rambert ne pouvait écrire que le français de ses livres. Comment sa langue rappellerait-elle jamais une marquise du siècle dernier, pimpante et fringante, riant d'un petit rire coquet ou fripon, sous le

fard et la poudre? ou quelque grande dame d'aujourd'hui, aux élégances raffinées? Elle ressemble plutôt à ces jolies Vaudoises, fraîches et fortes, et d'une riche santé; elles ont des muscles, la main plus nerveuse que fine, le pas moins léger que ferme. Plus gracieuse, elle serait peut-être moins originale et moins savoureuse, quoique l'emploi presque abusif des termes locaux, et des tours d'une préciosité qui n'est pas toujours adroite, et des phrases plus chargées que limpides, indisposent ou lassent parfois le lecteur. A l'ordinaire, elle se maintient dans les meilleures traditions littéraires, variée, nette et d'un beau rythme; et puis, elle est la clarté et la loyauté mêmes; et puis, elle a ses heures d'enjouement et de caprice.

Avec toutes ses qualités, Rambert n'a pas pénétré en France. C'est qu'il fut Suisse d'esprit et de cœur, c'est qu'il ambitionnait d'être et c'est qu'il a été avant tout un écrivain national, — le plus romand de nos auteurs, celui dans lequel nous nous reconnaîtrons ou nous admirerons le plus volontiers. Non pas qu'il eût été condamné à grandir sur notre petite scène. « M. Buloz père, nous apprend Rambert dans des notes manuscrites sur ses ouvrages, a fait quelques tentatives pour me gagner à la *Revue*[1]; mais notre correspondance et l'accueil fait à un ou deux morceaux que je lui ai envoyés, m'a prouvé que je ne pourrais réussir à la *Revue* qu'en passant sous les fourches caudines d'une critique absolument inintelligente de tout ce qui n'est pas Paris... Obligé de choisir entre des succès apparents et ce que j'envisage comme ma seule condition d'originalité, j'ai préféré rester moi-même. » Il a donc *voulu* demeurer Suisse; et nous saurons nous en souvenir en lui faisant bien chaleureuse et bien durable, cette gloire très modeste qui est le lot de nos auteurs même les plus distingués.

[1] La *Revue des Deux-Mondes* (15 novembre 1867) a publié un seul article de Rambert: *Le glacier, observations dans les Alpes.*

LIVRE III

LA POLITIQUE ET L'HISTOIRE. — LE ROMAN

CHAPITRE PREMIER

Écrivains et orateurs politiques.

I. A Genève : J.-L. Rieu et ses *Mémoires;* Fazy-Pasteur; F.-J.-L. Rilliet de Constant; James Fazy, l'homme et l'écrivain; A.-E. Cherbuliez et sa *Démocratie en Suisse.* — II. Les Vaudois : Henri Druey et son biographe J.-L.-B. Leresche; Victor Perrin; Jules Eytel; Aug. Jaquet. A Neuchâtel, à Fribourg et à Berne : L.-G. Grisel, L. Grandpierre et ses *Mémoires*; quelques noms: le colonel Perrier, J.-H. Charles : X. Stockmar; l'avoyer Ch. Neuhaus. — III. Un journaliste légitimiste : Th. Muret.

I

Les révolutions de la France eurent toujours en Suisse un écho, affaibli ou retentissant, selon l'occurrence : 1789, 1830, 1848, ces dates françaises sont également des dates suisses. Une belle floraison d'idées généreuses et confuses, que le règne bourgeois de Louis-Philippe semblait ne pas devoir favoriser, se prépare dans l'ombre, et, en 1845 déjà, la monarchie des d'Orléans est à la merci du premier accident venu. Démocratie et socialisme, tels sont les deux mots magiques, les deux formules providentielles qu'on fait sonner aux oreilles des masses. La démocratie a marché depuis; le socialisme se remet gaillardement en route. En attendant, la Suisse est travaillée dès 1830 par un besoin de rénovation. Les vieilles aristocraties gouvernementales sont chassées du pouvoir. En 1848, la prépondérance du parti radical est incontestable dans toute la Suisse romande de confession protestante. Mais je n'ai pas à faire l'histoire politique de notre temps. Je n'ai pas même à rappeler que nous avons eu des écrivains socialistes plus tôt qu'on ne croit, et qu'ainsi M. Morhardt, « citoyen de Genève » publiait en 1847 un

opuscule de 72 pages (*Du contrat social sous le rapport de la propriété*), qui est un hymne en l'honneur de l'état de nature et qui sape toute l'organisation sociale, — le droit de propriété pour commencer.

Nos hommes d'État furent, la plupart, moins des orateurs ou des écrivains que des hommes d'affaires, bien que la période de 1848 ait été celle de la grosse et facile éloquence. Je serai donc très sobre de détails. Nous constaterons d'abord qu'il y aurait, pour un curieux de politique genevoise ou même suisse, beaucoup à glaner dans les *Mémoires*, parus en 1870, de l'ancien premier syndic *Jean-Louis Rieu* (1798 à 1867), un magistrat éclairé dont les conseils eussent peut-être sauvé cette administration conservatrice d'avant 1846, à laquelle Rod. Rey reprochait « son honnêteté à courtes vues et ses résistances maladroites. » Il n'y aurait pas beaucoup moins à cueillir dans les nombreuses brochures de *Marc-Antoine Fazy-Pasteur* (1778 à 1856), qui a gémi sur « l'effet funeste des passions politiques » en donnant plus d'une fois l'exemple d'un politicien passionné; il professait qu'un « libéralisme avancé est la seule base solide sur laquelle puisse reposer la société ; » il a écrit sur les troubles de Neuchâtel, contre les jésuites, de *omni re scibili*. Le colonel *F.-J.-L. Rilliet de Constant* (1794 à 1856) a plutôt fait de l'histoire politique ; je cite ses deux volumes sur *Le Valais*, de 1839 à 1844, où « il veut parler franchement des hommes et des choses, » et où il donne un tableau animé des luttes entre les Jeunes Suisses (libéraux) et le parti clérical. Sa *Chronique de Saint-Cergues*, qui est une sorte de roman historique, et ses brochures sur l'organisation militaire de notre pays, méritent encore d'être rappelées.

Je ne puis passer aussi rapidement sur l'œuvre de James Fazy [1] (1794 à 1878). L'heure de la justice impartiale tarde à venir pour cet homme qui a conquis d'ardentes sympathies et qui a été l'objet de ressentiments très violents. Ce « Calvin retourné, » ou mieux, je crois, ce Jean-Jacques d'Athènes, fut à Genève le chef du parti, puis, du gouvernement radical. James Fazy, qu'on destinait au commerce, s'était mis sur le tard, en 1814, à l'étude du droit. Il partit pour Paris, se mêla de politique française, se lança ensuite dans le journalisme de la capitale. Je ne dirai rien de ses premiers opuscules, qui traitent de questions financières. En 1822, il publia les *Voyages d'Ertlieb*

[1] *James Fazy*, sa vie et son œuvre, par M. H. Fazy; in-8°, Genève, 1887. Les journaux genevois du mois de novembre 1878.

(anagramme de *Liberté*) ; ce tout petit volume, conçu dans la forme chère aux auteurs du siècle dernier — il portait comme sous-titre : « Conte traduit de l'arabe du poète Edbensahirad, » — retrace avec ingéniosité les batailles et le triomphe final de la Liberté unie à la Raison. Les querelles d'Ertlieb avec la baronne de l'Hypocrisie ou la marquise de l'Illusion, sont coupées par de fraîches descriptions à la Bernardin de Saint-Pierre. Je trouve dans ces *Voyages* un mot qui me frappe : « Le peuple seul a l'inconcevable talent » de voir clair dans les affaires politiques, où « s'embrouillent même ces gens qui se croient créés pour s'en occuper. » Confiance juvénile, foi absolue, et que Fazy n'a jamais reniée, dans le principe de la souveraineté populaire et dans l'idée de la perfectibilité humaine, telles sont les inspiratrices du « traducteur d'Ebdensahirad. »

Il avait passé par la charbonnerie française ; il traversa ensuite le saint-simonisme sans s'y perdre, revint dans sa ville natale en 1825 et y fonda, avec quelques amis, ce *Journal de Genève* (le premier numéro date du 5 janvier 1826) qui allait devenir son adversaire le plus acharné. Il trouve le temps de composer une tragédie nationale : *La mort de Lévrier*, dont les vers sont quelconques, repart pour la France en 1827, se fait journaliste d'opposition, donne en 1830 ses *Principes d'organisation industrielle*, qui placent dans le développement indéfini de la production la solution du problème social, participe à la révolution de Juillet, refuse la préfecture de l'Isère, se brouille avec le nouveau gouvernement pour avoir défendu avec trop de vivacité l'excellence de la souveraineté populaire, s'attire un gros procès qui lui vaut quatre mois de prison et six mille francs d'amende, subit sa peine gaîment et s'établit d'une manière définitive à Genève en 1837. Son journal, l'*Europe Centrale*, est le porte-voix du parti démocratique, à l'intérieur comme à l'étranger. Fazy, qui était lié avec Louis-Napoléon, lance, après l'échauffourée de Strasbourg, un vigoureux libelle où il préconise et prédit l'avènement de la République en France, affirmant même, avec quelque naïveté, que « Napoléon a porté aux yeux de tous l'affiche de ce seul programme : la *République*. »

Cette existence de publiciste remuant l'avait mis en évidence. Il composa encore, après l'apparition des travaux de Galiffe, son *Essai d'un précis d'histoire de Genève* (1838), qu'il n'acheva point et qui fut remarqué surtout parce qu'il contenait une audacieuse réhabilitation de ces « libertins » écrasés par Calvin. Il aborda le roman historique en 1840 avec *Jean d'Ivoire au bras de fer*, un récit qui nous

transporte à Genève, en 1564, et nous présente un tableau assez fidèle, sinon brillant, des idées et des mœurs d'alors.

Soudain la politique le ressaisit tout entier ; la *Revue de Genève* naît en 1842 ; une période des plus agitées s'ouvre pour sa ville natale et pour lui. « James Fazy, a dit Rod. Rey, dans *Genève et les rives du Léman*, dirigeait la fraction militante du parti radical. Élargissant le débat, il avait mis en cause tout le passé de Genève... Orateur et polémiste brillant et incisif, il excellait à exploiter les côtés ombrageux du caractère genevois, à attiser les jalousies de classes, à fomenter l'envie démocratique, adroit à lancer ou retenir l'opinion. Il réunit dans sa main les fils du parti révolutionnaire. » On sait le reste, la révolution de 1846, la Constitution genevoise de 1847, la Constitution fédérale de 1848, l'activité politique de Fazy comme membre et inspirateur du Conseil d'État, et puis les vicissitudes de sa fortune publique et privée, son essai de République athénienne dans l'austère Genève, sa chute, sa ruine, sa vieillesse pauvre et noble expiant et rachetant des légèretés de conduite qui lui avaient fait un tort immense dans l'opinion. Marc-Monnier lui a consacré ces lignes sympathiques et pittoresques : « Ce tribun gentilhomme qui était le maître du peuple et qui vivait en patricien, dépensant sa vie et son argent, comme sa pensée et sa doctrine, avec une prodigalité de grand seigneur ;... beau joueur quand il avait beau jeu, et même, à la fin de sa vie, quand il eut tout perdu, plus jeune et plus vert d'esprit, plus confiant en lui-même et en son œuvre que ses vainqueurs devenus maîtres absolus de Genève. »

Devais-je exécuter Fazy en deux ou trois phrases banales ? Le journaliste mordant et l'orateur, sans parler du fantaisiste, de l'historien et du romancier qui ne sont pas, je le sais, de race très fine, ne valaient-ils pas qu'on s'arrêtât devant cette figure d'homme d'action et d'artiste en politique ? Et puis, Fazy a été un semeur d'idées ; il reste l'incarnation la plus originale de deux doctrines : le radicalisme et le fédéralisme, l'une qui ne mourra pas de sitôt, l'autre qui est en train de s'effacer devant les nécessités d'une organisation plus pratique de l'État.

Après le chef de la démocratie genevoise, le théoricien de l'ancienne politique, après James Fazy, ANTOINE-ÉLISÉE CHERBULIEZ [1] (1797 à 1869) ! Celui-ci fit moins de besogne et de bruit que

[1] *Bibl. universelle*, XXXVIII, n. pér., 481 et s., XXXIX, 34 et s., 194 et s. (étude d'Eug. Rambert; voir *Écrivains nationaux*, du même, 51 et s.). *Revue suisse*, VI. *De Montet.*

l'autre. Magistrat de l'ordre judiciaire, puis professeur de droit public et d'économie politique à l'Académie de Genève, il se démit de ses fonctions en 1846, vécut modestement à Paris jusqu'en 1855, fut appelé à l'École polytechnique de Zurich où il enseigna, dès 1856 et jusqu'à sa mort, les sciences sociales et la statistique.

L'un ou l'autre de ses premiers écrits aurait pu le faire considérer comme un socialiste avancé, ainsi *Riche et pauvre* qui date de 1840 ; mais il se retrancha bientôt dans un dogmatisme économique assez étroit et cria de toutes ses forces : « le socialisme, c'est la barbarie. » Sa conception religieuse, au contraire, fut toujours celle d'un esprit fort libre, et Rambert a même remarqué que les conséquences à tirer de passages de l'*Utilitaire*, revue fondée en 1830 par Cherbuliez, « seraient de laisser tomber complètement l'idée religieuse comme superflue, obscure et ne rendant compte de rien. » Si vers la fin de sa vie, il se rapprocha des doctrines spiritualistes, il demeura sans cesse hostile à ce que l'auteur des *Alpes Suisses* appelle « le bigotisme protestant. » Son système politique nous intéresse davantage ; il l'a condensé et clarifié dans une *Théorie des lois politiques* encore inédite, il l'a franchement exposé dans l'âpre et vigoureux traité intitulé : *De la Démocratie en Suisse* (2 vol. 1843).

Ce dernier ouvrage porte comme épigraphe une pensée de Cicéron, qui en indique la tendance : *Semper in republica tenendum est ne plurimum valeant plurimi*. On conçoit qu'il ait fallu un certain courage pour publier, à l'heure où le principe de la souveraineté populaire triomphait en Suisse, ce violent réquisitoire contre la démocratie. Cherbuliez a été lu, peu discuté toutefois, bien que Toqueville l'ait réfuté en partie dans sa *Démocratie en Amérique*. Il a montré avant Scherer et d'autres, les dangers de l'instinct aveugle de masses insuffisamment instruites et les redoutables écarts de la démagogie. Il entend conserver la direction de l'État à ce qu'il nomme « l'aristocratie des capacïtés. » Le radicalisme lui apparaît comme une nouvelle plaie d'Égypte, comme « un mot d'ordre servant à enrôler tous les besoins de licence et de nivellement, » et il en fait une façon d'épouvantail social. Le suffrage universel n'est autre chose, selon lui, que l'exploitation de la multitude par la race des tribuns ambitieux, la permanence du désordre, la menace constante de l'émeute ; « il ne connaît rien de plus odieux que le joug du nombre, que ce joug imposé par la majorité ignorante à la minorité éclairée. » Si les *landsgemeinde* des cantons primitifs, les paisibles et lentes démocraties pastorales, le réconcilient un instant

avec une forme de gouvernement abhorrée, il s'empresse de lancer toute sa logique et toute son ironie à l'assaut des institutions nouvelles que les États confédérés se donnent l'un après l'autre ; les chapitres où il a rédigé l'acte d'accusation de la démocratie contemporaine sont une puissante diatribe et le morceau capital du livre.

Les critiques, les prophéties et même les arguments de Cherbuliez ont passé; nos petites républiques s'en sont vengées avec esprit en leur infligeant, par les faits, le plus péremptoire des démentis. Les mandarins de la science politique ont beau ravaler la grandeur de l'élan qui pousse les peuples modernes vers le *self-government :* il est naturel que le pouvoir soit là où est la force ; or celle-ci réside dans le nombre, et tout système qui prétendra gouverner contre la force se brisera contre elle. Il ne s'agit pas de réaliser l'idéal ; il suffit d'atteindre à la relativité la plus sûre et la moins inique. C'est donc une erreur que la *Démocratie en Suisse* de Cherbuliez, mais, je suis prêt à l'admettre, l'erreur d'une intelligence supérieure qui s'est inspirée un peu trop des terreurs et des intérêts de sa caste. S'il s'y rencontre plus d'une haute vérité, et si Cherbuliez a eu par-ci par-là le don de seconde vue, ses deux volumes n'ont plus qu'une valeur historique, en sus du mérite littéraire, qui est sérieux, grâce à une dialectique savante, à un style solide, emporté et d'un singulier relief[1].

II

Dans le pays de Vaud, quelques noms marquants, mais bien peu d'œuvres touchant à la littérature par quelque côté. HENRI DRUEY[2] (1799 à 1855), qui personnifia le radicalisme vaudois, a été le magistrat le plus populaire de son canton, de 1830 à 1855. On connaît le grand rôle qu'il joua dans la politique cantonale et fédérale. Démocrate sincère, ce qui est commun, mais démocrate pratiquant, ce qui l'est moins, il travailla jusqu'à la fin, vécut simplement et mourut pauvre. Il avait, comme orateur, le tour humoristique et familier, traitant les questions les plus difficiles avec une bonhomie charmante et une lucidité parfaite.

[1] Je ne rappellerai des autres écrits de Cherbuliez que ses nombreux articles à la *Bibl. universelle*, et, parmi ceux-ci, une bonne étude de philosophie: *Vie et science*, et une série d'appréciations remarquables sur l'*Histoire de Jules César* de Napoléon III.

[2] *Galerie suisse*, III, 95 et s. *De Montet*.

Le biographe de Druey, *J.-L. Benjamin Leresche*[1] (1800 à 1857), fut le journaliste et le pamphlétaire en titre des adversaires du régime vaudois de 1830; mais il n'eut pas la verve d'un de nos contemporains plus immédiats, de ce *Victor Perrin*, qui maniait avec une rare virtuosité le sarcasme dédaigneux et l'ironie à froid. *Jules Eytel* (1802 à 1873) avait plutôt un tempérament de tribun; il mit, lui encore, son éloquence, incisive et vibrante dans sa solennité, au service des idées avancées, comme aussi un autre Vaudois, *J.-V.-C.-F. Ruffy* († 1870), qui, décédé peu de temps après avoir été nommé Président de la Confédération, leur consacra ses talents de *debatter* lucide et sobre. Quant à *Auguste Jaquet* (1802 à 1845), l'homme d'état et l'orateur le plus remarquable du parti conservateur vaudois, avant la révolution de 1845, il eut en partage la distinction, l'adresse, une grande aptitude aux affaires; quelques-uns de ses discours, ceux, par exemple, prononcés lors des installations de Vinet et de Juste Olivier, comme professeurs à l'Académie de Lausanne, sont des modèles d'élégante facilité.

Je ne vois pas qu'il y ait à s'arrêter longtemps aux Neuchâtelois. Qui se souvient de *Louis-Gustave Grisel* (1822 à 1854), de « cet humble soldat dans l'armée de la cause de l'ordre, » auquel son premier ouvrage : *La monarchie et les préjugés politiques*, écrit sous forme de lettres et destiné à être une apologie du principe monarchique, fit une réputation éphémère de panégyriste plus déclamatoire que littéraire de la royauté? Conviendrait-il de parler ici de l'organisateur de la République neuchâteloise, *A.-M. Piaget*, dont M. A. Humbert s'est fait le biographe intelligent et consciencieux? N'y aurait-il pas une page fort captivante à écrire sur *Louis-Constant Lambelet* († 1884), le prince, un peu débraillé mais infiniment original, de notre barreau contemporain, un admirable artiste en éloquence, d'une fantaisie débordante, d'un esprit étincelant, d'une magnifique chaleur d'âme, ayant trop aimé d'ailleurs la large vie et la joyeuse paresse, ayant joué ses rôles sur une scène trop étroite? Ces noms ne sont plus que des souvenirs.

Je préfère m'arrêter un instant aux *Mémoires politiques* de Louis Grandpierre (1806 à 1876), que M. Fréd. de Chambrier a réfutés avec plus de passion que de bonheur, ce me semble, dans ses violents *Mensonges historiques sur Neuchâtel* (2[me] éd., 1881). Grand-

[1] Voir, pour les Vaudois, *De Montet*, et, pour les Neuchâtelois, *Biogr. neuchâteloises*.

pierre, qui fut conseiller d'état et juge d'appel, a été un acteur des événements qu'il rapporte. « Je n'ai, dit-il ingénûment, ni le talent, ni l'impartialité nécessaires pour écrire une histoire ; je me bornerai à raconter ce qui m'est personnellement connu, et je n'aurai devant moi aucun document officiel. » Mêlé dès 1831 aux affaires de son petit pays, républicain militant, puis homme d'état évincé, il a fait un récit très simple mais très vivant, où l'on découvrirait un peu d'injustice et d'aigreur, de la vie politique neuchâteloise entre le régime français et la révolution de 1848. L'insurrection de 1831 est narrée avec quelque détail ; les chapitres sur les corps francs, le Sonderbund et 1848 sont fort intéressants. Peut-être le patriote ardent qu'il est, a-t-il été bien dur pour l'aristocratie de Neuchâtel. Mais quoi ! Grandpierre ne considérait pas l'administration de sa patrie, sous l'ancien régime, avec les yeux d'A.-E. Cherbuliez, qui écrivait en 1843 : « La position exceptionnelle de ce petit État m'a toujours paru digne d'envie. » L'explication de ces divergences entre Cherbuliez et Grandpierre ne tiendrait-elle pas dans ce que l'un parlait de ce qu'il lui plaisait de voir, et l'autre de ce qu'il avait vu ?

A Fribourg, nous avons le colonel *Ferdinand Perrier*[1] (1812 à 1882), qui eut une jeunesse aventureuse et, fut même, vers 1840, aide-de-camp de Soliman Pacha, en Égypte. De retour en Europe, après la défaite de Soliman, il publia sa *Syrie sous le gouvernement de Méhémet-Ali*. On lui doit encore, outre de jolis *Souvenirs pittoresques de Fribourg*, de piquantes brochures politiques relatives aux événements de 1847 à 1850. Son compatriote, *Jacques-Hubert Charles* (1793 à 1882) a fait beaucoup de politique ; il n'a pas laissé d'écrits ayant quelque valeur littéraire, sinon sa gentille *Course dans la Gruyère*, une œuvre de la vingtième année.

Le Jura bernois a-t-il eu des citoyens plus dévoués que Xavier Stockmar[2] (1797 à 1864), le chef du parti radical dans l'ancien évêché de Bâle? Orateur parlementaire adroit et disert, et, aux moments d'agitation, tribun entraînant, il a prononcé plusieurs discours qui eussent mérité mieux que l'oubli. Des quelques opuscules ou articles sortis de sa plume, je ne citerai que l'*Utilitarisme* où je prends ces lignes, qui sont un excellent résumé de l'ethnographie

[1] *Étrennes fribourg.*, XVII, 13 et s. *Indicateur d'hist. suisse*, 1882, p. 98. *Prodromus* de Mülinen, 81.

[2] *Annuaire du Jura bernois*, 1874, 120 et s. (étude de M. X. Kohler).

jurassienne : « Le petit coin de pays qui est notre patrie, était destiné par la nature à faire partie intégrante et ignorée de quelqu'une des antiques nationalités, sur les confins desquelles il est placé comme une borne, souvent peu respectée, mais d'une manière si solide que les siècles et les événements n'ont pu l'anéantir ; des circonstances diverses ne permirent jamais qu'il fût, ni tout à fait indépendant, ni complètement assimilé... Cette condition trop longtemps flottante fut-elle un mal ou est-elle un bien? Oui et non. Dans le passé, elle a décoloré notre histoire... Dans le présent, elle a désuni les populations... Mais, d'un autre côté, c'est elle qui nous a donné une existence distincte, qui nous a conservé un caractère propre et qui, aux époques mêmes où notre absorption paraissait consommée, a révélé tout à coup, tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, la ténacité de la vie dans ce corps jurassien, qui souvent languit ou sommeille, mais ne peut mourir. » M'en voudra-t-on d'avoir emprunté à Stockmar ce remarquable fragment, qui est d'un écrivain, et où sont démêlées avec une grande pénétration les origines morales d'une des plus intéressantes parmi nos petites nationalités?

Il y aurait de l'injustice à passer sous silence un Bernois, qui a repris, dans son canton, des traditions littéraires bien négligées depuis un demi-siècle, en y refaisant une belle place à la langue française. C'est l'avoyer CHARLES NEUHAUS[1] (1796 à 1849) que j'entends, l'une des plus grandes figures politiques de Berne, l'homme qui, de 1830 à 1846, a transformé, puis gouverné, dans le sens du libéralisme, le pays de Leurs Excellences. Aussi loyal que désintéressé, mais volontiers tyrannique et jaloux de son omnipotence, il avait, comme orateur, de réelles qualités de force, de clarté, d'ironie. Il parlait le français avec une prédilection très particulière; aussi excita-t-il plus de scandale que de surprise parmi ses collègues allemands, lorsqu'ils le virent ouvrir la Diète suisse en 1841, lui, l'avoyer en charge de Berne, par un discours français où il émit de sages et prophétiques idées sur la disparition de la souveraineté cantonale. On se rappelle son fameux discours (1845) sur les dépêches diplomatiques provoquées, de la part de l'Angleterre et de la France, par les expéditions de ces corps-francs qui voulaient arracher Lucerne à la tutelle des jésuites. On ne relira pas sans émotion les fières et patriotiques déclarations de Neuhaus : « Quoique la Suisse

[1] *Galerie suissse*, III, 38 et s. (article de M. Eug. Secrétan).

soit faible, comparée à ses puissants voisins, elle n'en est pas moins un État souverain dont les droits sont égaux à ceux des nations plus fortes, plus puissantes qu'elle. Son droit, elle le maintiendra envers et contre tous, sans examiner quelle est la force de l'agresseur. La Suisse a pris et doit prendre sa nationalité au sérieux ; elle ne veut pas se contenter d'une apparence vaine; elle ne veut pas que ses députés en Diète... ne soient que des marionnettes dont la diplomatie accréditée auprès de la Suisse tiendrait les fils. » Neuhaus ajoute que « la Suisse ne mourra pas de la maladie des corps-francs, » qu'elle en guérira même « sans que l'étranger ait à s'en mêler ; » et il proteste contre « le langage hautain, acerbe, de Guizot, qui traite la Suisse en préfet français ayant manqué à ses devoirs. »

Ce noble et vigoureux homme d'état, renversé du pouvoir en 1846, se retira dans la solitude et y composa une manière de *De consolatione philosophiæ*, qui parut en 1863, sous le titre : *Pensées et fragments divers*. Ce livre aborde avec autant de compétence que de hardiesse, mais dans une forme malheureusement décousue, les grands problèmes de la psychologie et de la métaphysique. La politique n'est-elle pas, en effet, pour un esprit supérieur, un poste d'observation morale excellent, et les vicissitudes d'une glorieuse carrière ne sont-elles pas la meilleure école de philosophie?

III

Neuhaus aurait eu le droit de gémir sur l'ingratitude des démocraties. Elles sont économes de leur reconnaissance, mais le Vaudois THÉODORE-CÉSAR MURET[1] (1808 à 1866) devait apprendre à ses dépens que les monarchies, ou les monarchistes, paient en monnaie fort démocratique les services qu'on leur rend. Il fut gazetier légitimiste. La cause des Bourbons a trouvé en Suisse plus d'un défenseur passionné, Fauche-Borel, Charles Didier, sans parler de ce brave poète biennois, J.-Ch. Scholl, qui a chanté *Henri V* et la *Reine des lis* avec moins de talent que de conviction ; mais nul ne lui a sacrifié plus de prose que notre Muret, le rédacteur attitré de la *Mode*, de la *Quotidienne*, et d'autres feuilles que la branche aînée faisait vivre ou végéter. Il a raconté, dans deux volumes amusants

[1] *De Montet. A travers champs* (cité dans le texte), *pass.*

quoique bâclés, ses aventures de républicain suisse débitant du droit divin. On trouverait dans les souvenirs de Muret (*A travers champs*) plus d'un détail piquant ou navrant sur la générosité d'un parti, dont on croyait la noblesse des sentiments égale à la constance dans l'insuccès. Une anecdote seulement. Muret, bien connu et fort répandu dans le monde de la légitimité, Muret qui s'était distingué comme polémiste, écrivain populaire, auteur dramatique, historien, Muret avait rédigé, sur des documents précieux et avec beaucoup de conscience, le récit des campagnes de Vendée. Lorsque son *Histoire des guerres de l'Ouest* fut prête à paraître, le pauvre diable, qui avait à payer ses frais d'impression, tenta de placer un certain nombre d'exemplaires parmi les gens qu'il soutenait depuis dix-huit ans : « Quelqu'un de ma connaissance prit la peine de me dresser une liste que j'ai encore, une liste de cinquante-huit noms des plus riches, des plus titrés, des plus qualifiés. Ma circulaire (prospectus), accompagnée d'un bulletin à remplir et à renvoyer, fut adressée à ces cinquante-huit personnes. Combien, croyez-vous, répondirent à mon appel? Vingt? Dix? Cinq? Deux? Une, une seule, en tout et pour tout... La plus grande partie de mon édition me restait sur les bras. Pour m'en défaire, je dus prendre le parti désespéré de la vendre en bloc. » Et maintenant, dévouez-vous!

Que de renseignements curieux dans *A travers champs*, sur l'organisation des journaux, les chefs de parti, dans le camp bourbonien, et puis sur la révolution de Février, et encore sur les circonstances mêmes de la vie de Muret! Celui-ci n'a, du reste, pas été qu'un journaliste, un brochurier, un conteur, que sais-je? Le théâtre lui a réussi. Sa comédie les *Droits de la femme* fut jouée au Théâtre français, en 1837, son drame en vers *Michel Cervantes* à l'Odéon, en 1856. Muret a éparpillé ses talents, en prodigue qu'on n'a pas remboursé : la postérité n'a pas eu plus d'égards pour lui que l'entourage du comte de Chambord.

CHAPITRE II

Historiens et archéologues.

I. — Histoire ecclésiastique : Merle d'Aubigné et son *Histoire de la Réformation;* G.-A. de Félice ; Ant. Monastier ; Th. Claparède ; J.-A. Gaberel ; A. Saintes. — II. Historiens genevois : Am. Roget et son *Histoire de Genève ;* A. Rilliet de Candolle ; Ed. Mallet ; J.-B.-G. Galiffe ; le Dr Chaponnière ; H. Bordier ; Ch. LeFort ; P.-E. Lullin ; le général Dufour ; J.-D. Blavignac ; Th. Heyer ; quelques noms. — III. Historiens vaudois : Ch. Monnard, le continuateur de J. de Müller ; L. Vulliemin, son *Histoire suisse* et ses autres ouvrages ; F. de Gingins-La-Sarra ; A. Verdeil ; Ed. Secrétan ; A. Morel-Fatio ; F. Forel ; L. et Fréd. de Charrière, — IV. Historiens neuchâtelois : F.-A. de Chambrier et son *Histoire de Neuchâtel et Valangin ;* G.-A. Matile ; Dubois de Montperreux ; quelques noms. — V. Historiens fribourgeois, valaisans et jurassiens : le Dr Berchtold et son *Histoire de Fribourg ;* J.-J. Hisely ; le chanoine Boccard ; A. Quiquerez ; le doyen Vautrey ; L. Trouillat ; quelques noms.

I

L'histoire ecclésiastique et religieuse, dans laquelle j'aurais pu comprendre certains ouvrages, analysés ou mentionnés plus haut, de Bungener, Chastel, etc., n'a pas produit, dans la Suisse romande de notre siècle, d'écrivains ayant égalé Jules-Henri-Merle d'Aubigné[1] (1794 à 1872), un descendant du fameux auteur des *Tragiques*. Ce théologien, qui fut l'un des plus énergiques soutiens du « Réveil » et qui a publié une foule de sermons, de discours, de brochures, n'a laissé qu'un grand ouvrage, une *Histoire de la Réformation au temps de Calvin*, rééditée plusieurs fois et traduite dans la plupart des langues de l'Europe. L'*Histoire* de Merle d'Aubigné, qui se compose de leçons — d'ailleurs remaniées — destinées à un auditoire de chrétiens fervents, donne l'impression d'une éloquente et copieuse prédication ; elle n'était pas achevée à la mort de l'auteur : les septième et huitième volumes ont paru de 1875 à 1878. Le livre est bien, comme son titre l'indique, un tableau du développement du

[1] *Bull. de la Soc. du protest. français*, XXIII, 158 et s. (étude de M. J. Bonnet). *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1854 (article de M. Ch. Rémusat). *Études sur la littérature française du XIXme siècle* de Vinet, III, 382 et s. *France protestante. Galerie suisse*, III, 247 et s. *Journal de Genève* de novembre 1872. *De Montet.*

protestantisme en Europe au temps de Calvin. Mais il manque un peu de proportions : ainsi Genève prend-elle à peu près la moitié de l'œuvre, grâce surtout à d'abondantes citations tirées de Bonivard, de Roset, etc., tandis que l'Allemagne est bien négligée et que la France l'est un peu; l'Angleterre seule, en dehors de Genève, n'aurait pas à se plaindre de la superficialité de l'historien.

Toute la méthode de Merle d'Aubigné tient dans cette phrase : « Je crois fermement que si l'histoire doit avoir de la vérité, elle doit avoir de la vie. » Ce serait fort bien si l'on n'immolait pas la vérité à la « vie, » c'est-à-dire, en bon français, à l'imagination, à la poésie. Le biographe le plus consciencieux de Calvin, l'Allemand Kampschulte, l'accuse, à propos des pages sur la jeunesse et les premiers travaux de l'illustre réformateur, « de tomber encore plus dans le roman qu'autre part, et, sans souci des faits et des dates, de renchérir encore sur les exagérations de la tradition. » Il est nécessaire de réagir contre les panégyriques outrés dont Merle a été l'objet de la part de gens moins compétents que dévots, et toujours prêts à donner du génie à l'écrivain qui flattera, en style d'une belle emphase, leurs doctrines particulières. Il ne suffit pas même de formuler quelques réserves, comme M. J. Cart, puis de s'écrier comme lui : « L'*Histoire de la Réformation* deviendra, elle est déjà un livre classique dans les églises réformées. » Un « livre classique, » avec toutes ses erreurs, toutes ses longueurs, tout ce qui lui fait défaut en science et en esprit critique? Non, pas même « dans les églises réformées, » mais un livre populaire, largement écrit, avec de grands mouvements de style oratoire, avec la préoccupation constante de rédiger un plaidoyer plutôt qu'une histoire du protestantisme. Vinet remarquait déjà, en termes d'une gravité malicieuse : « Il y a, dans ce cours devenu livre, plus d'effusion que n'en comporte l'histoire. »

Effectivement, l'auteur n'expose pas un sujet, il défend une cause; il ne raconte pas la réformation, il l'admire et l'exalte. Hypothèses édifiantes mais arbitraires, légendes héroïques mais peu prouvées, ardentes sympathies calvinistes altérant l'impartialité, érudition médiocre, abus du détail insignifiant, digressions oiseuses, citations interminables, fastidieuses anectodes, « doigt de la Providence » mis partout, culte de la phraséologie religieuse, voilà ce qu'on peut, sans lui faire tort, reprocher à Merle d'Aubigné. J'accorde, si l'on ne considère plus son *Histoire* comme une histoire, mais comme une apologie de la réformation au XVIme siècle, j'accorde qu'on y loue, sans chicaner sur le ton déclamatoire et l'allure souvent massive du

récit, la passion vigoureuse, la narration vivante, un art remarquable de dramatiser les faits, le dédain de la petite controverse, l'imagination chaude et généreuse, et cette langue robuste, qui a autant de force et de clarté que de couleur et de pittoresque, sinon de pureté et d'élégance. Ch. de Rémusat, jugeant l'*Histoire* de Merle d'Aubigné au point de vue de la forme, a eu le droit de dire : « Il a pu avoir un succès de secte, mais il en mérite un plus étendu, car c'est un des livres les plus distingués de notre temps. » De nombreux passages, comme celui qui retrace les derniers moments de Luther, sont tout simplement admirables.

Que mentionnerai-je encore de ce puissant travailleur que fut Merle d'Aubigné? Ses *Trois siècles de luttes en Écosse* (1850), où il se range résolument du côté des presbytériens, son *Protecteur* (1848), une enthousiaste réhabilitation de Cromwell, ne veulent être que rappelés d'un mot. Merle d'Aubigné restera, en somme, l'un des plus éloquents, mais non des plus solides historiens des origines de la Réforme.

Avec moins de talent et plus de mesure, le Vaudois GUILLAUME-ADAM DE FÉLICE[1] (1803 à 1871), qui enseigna longtemps à Montauban, écrivit l'*Histoire des protestants de France* « depuis l'origine de la Réformation jusqu'aux temps présents » (1850; 3me éd. 1856); c'est là, suivant Ch. de Rémusat, « un livre bien pensé, bien écrit, et dont le seul défaut est le manque de nouveauté d'une grande partie du sujet. » Il est certain que Félice ne s'est pas appliqué aux longues recherches; l'inédit lui importe peu. Son ambition n'a été que de composer « un simple abrégé, » un bon travail de vulgarisation, bien conçu, écrit dans une langue agréable et claire, quoique un peu fluide et assez terne, — un récit condensé et fidèle des vicissitudes de la Réforme en France. Sans doute, l'auteur, dur aux catholiques, a bien des indulgences pour ses coreligionnaires; il me paraît cependant qu'il est, parmi les historiens protestants, l'un des plus modérés.

Il a composé d'autres volumes et de nombreuses brochures; je signalerai parmi ces dernières son *Appel d'un chrétien aux gens de lettres* (1842), où je lis ceci : « L'air vous manque; levez la tête; il y a là-bas un beau ciel et un vaste horizon; faites quelques pas en avant, il y a un magnifique soleil qui vous réchauffera de ses rayons. »

[1] *Revue des Deux-Mondes* du 15 juin 1854. *Revue suisse*, XIV, 146 et s. *De Montet.*

Et il déplore l'absence de convictions et surtout le défaut d'unité morale qui empêche la littérature d'être grande et forte ; il a oublié que

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Je me bornerai à citer l'*Histoire de l'Église vaudoise* et des Vaudois du Piémont, des origines à nos jours, par l'un des fondateurs de l'Église libre du canton de Vaud, le pasteur *Antoine Monastier* (1774 à 1852). Le Genevois *Théodore Claparède* († 1888) a laissé une *Histoires des Églises réformées du pays de Gex* (1856), dont l'intérêt est rehaussé par les documents précieux que l'auteur sut découvrir et utiliser. JEAN-PIERRE GABEREL (1810 à 1889), lui, a été l'un des hommes qui se sont occupés avec le plus de constance et d'ardeur du passé politique et religieux de Genève. On se souvient encore des conférences annuelles très courues qu'il donna sur l'Escalade, à partir de 1856, et qu'il eut le talent de renouveler sans cesse. L'énumération de ses œuvres serait fort longue ; je ne puis qu'indiquer : son *Histoire de l'Église de Genève*, faite dans le ton de l'apologie, ses monographies bien connues sur les relations de Voltaire et Rousseau avec les Genevois, et une belle étude sur Jacques Saurin. Je citerai au moins, pour finir, le nom d'*A. Saintes* († 1878), un Français naturalisé Suisse qui fut pasteur à Bienne : ses volumineux travaux d'histoire religieuse et philosophique, animés d'un souffle très libéral mais difficiles à lire, ont conquis l'estime des savants.

II

Les publications historiques proprement dites sont en général, dans notre Suisse romande, le fait d'érudits, de remueurs d'archives, qui poursuivent le document et sont vaincus par lui. Le régime auquel se condamnent nos historiens sera plus fatal à leur réputation qu'à l'histoire elle-même : on les oubliera, mais les après-venants n'auront qu'à puiser dans les travaux de leurs prédécesseurs pour écrire des œuvres solides et brillantes ; les pierres des édifices à construire sont ou vont être assemblées, il n'y aura plus qu'à bâtir.

Si la plupart de ceux qui scrutent le passé y cherchent avant tout le détail ignoré, la pièce inédite, quelques-uns ne dédaignent point

d'écrire des livres accessibles au grand public, résumés, manuels, ouvrages de fond ; l'un ou l'autre détache volontiers ses yeux des âges révolus pour les porter sur notre XIXme siècle, si agité et si changeant. Les Genevois ont, parmi les contemporains, pris le premier rang dans la vaillante troupe que l'érudition met au service de l'histoire. Mais tous ne se sont pas contentés d'enregistrer ou de contrôler des événements et des dates ; les uns se sont plu à combiner l'ancienne méthode oratoire avec la nouvelle, celle-ci plus sûre, plus amoureuse d'exactitude que d'éloquence, et c'est à eux que l'avenir appartiendra, à ceux qui uniront l'art à la science, les formes littéraires à l'entière connaissance des faits : les grandes tirades couvrent souvent trop d'ignorance, les sèches compilations d'anciens textes trop d'étroitesse d'esprit, pour qu'il ne faille pas renoncer à se cantonner dans la phrase ou dans la minutie.

Amédée Roget [1] (1825 à 1883), qui remplit, pendant trente et un ans les fonctions de professeur d'histoire à l'École préparatoire de la Société évangélique de Genève, n'a pas réussi à faire exactement, dans son *Histoire du peuple de Genève depuis la Réforme jusqu'à l'Escalade,* la part de l'érudition patiente et de la vulgarisation aimable. L'ouvrage affecte trop, comme l'a remarqué M. P. Vaucher, « les allures d'une simple chronique ; » il est d'ailleurs extrêmement détaillé et fidèle, mais assez mal composé et rédigé dans un style qui, pour respirer la bonhomie et la franchise, n'est ni très nerveux ni très pur. Sept volumes en ont paru ; le dernier, publié en 1853, va jusqu'en 1568. Il aurait fallu vingt volumes au moins à l'excellent Roget pour arriver au terme de son travail. Notre chercheur allait de l'avant, passionné pour son entreprise, sans se demander s'il la terminerait un jour. Ce que l'on admirera le plus dans l'*Histoire du peuple de Genève*, c'est, non pas la profusion, peut-être fatigante, des documents, ni l'impartialité du narrateur, ni la discussion — encore qu'insuffisante — des questions théologiques, mais la critique sincère et sagace des faits, les renseignements nouveaux tirés des sources les plus authentiques, l'intelligence si complète du caractère genevois, un sens politique fort droit, l'absence de tout fétichisme envers Calvin, le besoin de justice et de vérité. S'il avait su choisir et se borner ! S'il avait eu le courage d'oublier quelques-unes de ses découvertes, ou la chance de ne pas

[1] *Mém. et docum. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève,* XXII, 297 et s. *Professeurs,* etc., par M. P. Vaucher, l. c. 77 et s. *Revue historique*, VI, 197 et s.

faire telle de ses trouvailles! Si seulement il avait moins insisté sur les guerres religieuses et sur l'histoire générale!

Un autre livre, très fouillé aussi, *Les Suisses et Genève* (1864), traite des premières relations de Genève avec les Suisses et de l'émancipation de la ville. L'*Église et l'État de Genève du vivant de Calvin*, les *Hommes et choses du temps passé* — six séries de très curieuses « étrennes genevoises, » — et d'autres écrits font bien de Roget, ainsi que l'a dit M. Th. Dufour, « un des plus infatigables moissonneurs dans le domaine de l'histoire de Genève. » Ses brochures politiques nous montrent un polémiste spirituel et souple que l'on n'eût pas deviné en lui ; j'en mentionnerai deux : *La question catholique à Genève de 1815 à 1873*, et *La campagne ouverte contre le catholicisme* qui conclut en ces termes : « Lorsque la liberté résout naturellement toutes les difficultés, pourquoi demander à l'autorité des solutions bien inférieures ? »

On croirait à une appréciation du talent d'ALBERT RILLIET DE CANDOLLE[1] (1809 à 1883), un brillant émule de Roget, quand on lit ces réflexions d'Edmond Scherer : « Les sciences historiques ont fait un grand progrès, lorsqu'elles ont appris à négliger les récits de seconde main pour puiser directement aux sources ; elles ont fait un pas non moins important, lorsqu'elles ont compris que ce n'était point encore assez et que, à l'érudition qui réunit les témoignages, il faut ajouter la méthode qui les classe, la sagacité qui les interroge, la rigueur qui en précise la portée et en détermine la valeur. » C'est absolument ainsi qu'à procédé Albert Rilliet.

Sa biographie est fort simple : il enseigna la littérature ancienne et moderne à l'Académie de Genève jusqu'en 1846, puis au Gymnase libre jusqu'en 1857. Il se consacra ensuite à l'histoire, se mêlant de loin en loin à la politique, se prononçant, par exemple, en patriote avisé et hardi, lui, le conservateur de vieille roche, pour les révisions fédérales de 1872 et 1874. C'était mieux qu'un érudit : une forte et lumineuse intelligence. « Il y avait en lui, nous apprend M. Marc Debrit, une pénétration singulière, une sorte de divination géniale, qui lui faisait découvrir le faux sous les apparences du vrai. » Précieuse qualité en histoire! Aussi marchait-il dans la science d'un pas agile et sûr, conduit par je ne sais quelle fée au pays des heureuses découvertes et des belles restitutions. Son

[1] *Mém. et docum. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève*, XXII, 302 et s. (notice de M. Th. Dufour). *Au foyer romand* de 1889 (étude de M. Marc Debrit).

Histoire de la restauration de la République de Genève (1849) ne devait être que le prélude d'œuvres plus distinguées encore, plus ingénieuses et plus solides ; j'entends ses notices définitives sur Jeanne de Jussie, Marie Dentière, les homélies de Saint-Avit, le premier séjour de Calvin à Genève, etc. ; j'entends surtout ses *Origines de la Confédération suisse, histoire et légende* (1868), l'un des chefs-d'œuvre de notre littérature historique, livre supérieur, livre capital, d'une science profonde, d'une langue alerte et vigoureuse, et, quoique destructeur de légendes, élevé et sain. « La Suisse, dit Rilliet, devrait être fière d'avoir, comme l'ancienne Rome, adopté ou forgé des fictions qui se sont incorporées dans un impérissable chef-d'œuvre (le *Wilhelm Tell* de Schiller). Elle peut se consoler d'avoir perdu dans l'histoire ce qu'elle a pour jamais acquis dans l'héritage littéraire de l'humanité... Elle le peut d'autant mieux, qu'après tout l'histoire et la réalité qui lui restent ne le cèdent pas à la fiction, et qu'en fait de vertus civiques, de courage, de patriotisme, d'énergique amour de la liberté, les véritables annales des Waldstætten n'ont rien à envier au roman des mauvais baillis, au mythe des *Trois Suisses* et à la fable de Guillaume Tell. » On ne fera guère mieux que Rilliet ; on ne dira pas beaucoup plus de choses justes et vraies sur le sujet important que l'auteur des *Origines* a, du premier coup, éclairé d'une abondante lumière.

Les autres historiens genevois[1] sont moins remarquables ou moins connus du grand public ; ils ont presque tous versé dans l'archéologie ou dans l'érudition pure. Je n'ai donc pas à faire pour eux autre chose qu'une nomenclature rapide, et nourrie si possible.

Édouard Mallet (1808 à 1856), investigateur adroit et laborieux, qui a eu le tort de demeurer par trop indifférent aux choses de style, a donné de substantiels mémoires sur la période épiscopale de l'histoire de Genève. Il avait amassé une foule de matériaux, quand il mourut prématurément, sans avoir pu les utiliser. Il était de la race de ces travailleurs opiniâtres, que la minutie n'effraie pas assez, qui veulent aller jusqu'au fond des choses et qui y restent, dépensant toute une vie à rassembler les infiniments petits de leur science au lieu de condenser l'essentiel dans une œuvre. Les *Mémoires et documents* de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève renferment la plupart des études de Mallet.

[1] Voir *De Montet; Mém. et docum. de la Soc. d'hist. et d'archéol. de Genève, pass.*; *Bulletin de l'Inst. nat. genevois, pass.*; les nécrologies du *Journal de Genève.*

Un autre savant *J.-B.-G. Galiffe* (1818 à 1890), qui poursuivit les recherches entreprises par son père (v. p. 384), a mis un peu de parti pris dans son érudition. Il a collaboré aux *Notices généalogiques sur les familles genevoises* de J.-A. Galiffe, et les a continuées avec l'aide de quelques amis. Son *Refuge italien aux XVI*[me] *et XVII*[me] *siècles* a prouvé que l'immigration italienne, à laquelle on n'attribuait qu'une importance bien secondaire, avait été un grand facteur du développement intellectuel et matériel de la Genève calviniste. Son recueil de correspondances entre gens de la fin du XVIII[me] et des premières années du XIX[me] siècle, *D'un siècle à l'autre* (1877, 1878, 2 vol.), offre en réalité de l'inédit plutôt que de l'intéressant, bien que L. Vulliemin ait écrit à M. P. Vaucher : « Pour moi, tout m'intéresse dans ce livre. » C'est là une collection d'autographes signés de noms presque tous inconnus ; seules, de nombreuses lettres de M[me] de Staël se détachent de ce fouillis de documents que consulteront cependant avec profit ceux qui voudront connaître par le menu les mœurs, les usages, les préoccupations des Genevois avant, pendant et après la Révolution. Ses curieuses monographies (*Quelques pages d'histoire exacte*) sur les procès criminels d'Ami Perrin, Mégret, Ameaux, son *Armorial historique genevois*, et enfin son monumental et savant ouvrage : *Genève historique et archéologique* (1819 à 1872) assurent à Galiffe, parmi les hommes du métier, une réputation durable. Quand on lui aura reproché un peu d'entêtement et certaines idées préconçues qui prêtent à divers de ses écrits un petit air de passion — de l'archéologie passionnée ! — on ne pourra qu'admirer sa conscience et son acharnement à la besogne.

La grande clientèle médicale du docteur *Jean-Jacques Chaponnière* (1805 à 1860) ne l'empêcha point de rivaliser avec les Galiffe et les Mallet. Nous lui devons une quantité de notices et de publications historiques. Il avait le coup d'œil rapide, le jugement ferme, un style plus savoureux que correct, et l'amour du passé de son pays. Son étude sur Bonivard, si riche et si neuve, son édition du *Journal* de Balard, sont des travaux de première main, — et d'une main experte.

Mais voici l'érudit moderne et modèle... J'allais oublier qu'*Henri Bordier* (1817 à 1888), Genevois d'origine, a, en sa qualité de descendant de refugiés, réclamé la nationalité française. Je ne puis que saluer d'un mot ce savant et ce lettré, qui dirigeait avec une si merveilleuse sûreté la seconde édition de la *France protestante*.

Charles Le Fort (1820 à 1888), lui, est resté bon Genevois et il vient en rang estimable dans le groupe des historiens de sa ville natale. Nous avons de lui des mémoires sagaces et solides sur « les derniers comtes de Genevois, » sur « les chartes communales des Zähringen, » sur « l'émancipation politique de Genève, » etc. ; nous avons encore son *Regeste genevois*, répertoire chronologique et analytique des documents relatifs à l'histoire de la ville et du diocèse de Genève jusqu'en 1312, — œuvre exacte et complète entre toutes, à laquelle collabora un ami de Le Fort, Paul-Élisée Lullin (1800 à 1872).

Quelques noms encore ! Commençons par le général *Guillaume-Henri Dufour* (1787 à 1875), ce noble et habile soldat, qui a écrit, outre ses ouvrages fort estimés de tactique, d'histoire militaire, etc., le récit fidèle de la *Campagne du Sonderbund et des événements de 1856*. Citons ensuite, sans ordre : *J.-D. Blavignac* (1817 à 1876), un excellent archéologue dont l'*Armorial genevois* et surtout l'*Histoire de l'architecture sacrée*, du IVme au Xme siècle dans les anciens évêchés de Genève, Lausanne et Sion, font et feront longtemps autorité ; *Théophile Heyer* (1804 à 1871), qui a laissé quelques études très approfondies sur l'histoire littéraire et religieuse de Genève ; *John Coindet* (1800 à 1857) qui composa une *Histoire de la peinture en Italie*, « guide de l'amateur des beaux-arts, » et un ingénieux *Coup d'œil sur l'histoire de la Suisse au Moyen âge* ; John *Jullien* (1818 à 1887), éditeur intelligent, qui a exhumé le *Journal* d'Ésaïe Colladon, le *Véritable récit* de l'Escalade, et rédigé un livre d'une science familière, et sûre cependant : son *Histoire de Genève racontée aux jeunes Genevois*.

On voit que Genève n'a pas menti, durant ce siècle, à ses traditions de ville scientifique. De nombreux érudits y suivent, à cette heure, les traces d'illustres ou modestes devanciers. L'histoire de la patrie genevoise les attire presque exclusivement, et il ne faudrait pas les presser beaucoup pour qu'ils répondissent, d'un oui bien accentué, à cette impertinente question de Talleyrand, au Congrès de Vienne : « Genève est donc une cinquième partie du monde? »

III

Si les Genevois ont peut-être immolé l'éloquence à l'érudition, j'ai peur que l'historien vaudois CHARLES MONNARD [1] (1790 à 1865)

[1] *Album de la Suisse romande*, 1844 (notice par L. Vulliemin). *Journal de Genève*

n'ait un peu fait le contraire. Son existence fut assez agitée. Professeur de littérature latine à l'Académie de Lausanne, rédacteur en chef du *Nouvelliste vaudois*, l'un des hommes les plus écoutés du parti conservateur, l'un des plus vigoureux défenseurs du principe de la liberté des cultes, membre influent de la Diète fédérale, doctrinaire en politique, orthodoxe et même adhérent du « Réveil » en religion, il fut emporté par le coup de vent révolutionnaire qui renversa, en 1845 et 1846, le gouvernement et l'Académie. Monnard, destitué par le nouveau régime, accepta la chaire de littérature et de langue romanes à l'Université de Bonn, y fut nommé en opposition au fameux philologue Diez et ne quitta plus cette Allemagne dont il a fait connaître le génie à ses compatriotes (voir ses travaux sur Schiller, Ritschl, Dahlmann, etc., dans la *Bibliothèque universelle*). On ne saurait, quelque opinion que l'on ait de ses idées, ne pas s'incliner devant ce Vaudois inflexible dans ses convictions, irréprochable dans sa vie, d'une dignité légèrement théâtrale, si l'on veut, mais d'un caractère antique par l'intégrité et le courage. Sainte-Beuve le comparait à « un soldat suisse inébranlable dans la mêlée, comme à Sempach, la pique ou la hallebarde à la main. »

Que subsiste-t-il de toute l'œuvre de Monnard? Un vaste monument, qu'on ne visite plus guère et qui n'est pas tout entier de sa main : *l'Histoire de la Confédération suisse* de Jean de Müller, traduite et continuée ; puis, deux ou trois opuscules qu'on lit encore : une chaude et belle notice sur le général Laharpe, une onctueuse biographie du pasteur Manuel, et puis encore une substantielle étude sur Jean de Müller... L'*Histoire de la Confédération suisse de J. de Müller, R. Glutz-Blotzheim, et Hottinger*, mise en français par Vulliemin et Monnard, a été poursuivie par eux jusqu'en 1815 ; elle compte dix-huit volumes, qui furent publiés de 1837 à 1851. La part de Ch. Monnard dans ce travail est considérable ; les huit premiers volumes, qui partent des origines pour arriver à la mort de Waldmann (1489), les quatre derniers, qui vont, de 1712 au Pacte fédéral, ont été rédigés exclusivement par lui. Le tableau du XVIIIme siècle, tracé par l'écrivain vaudois, aurait besoin de bien des retouches ; il est toutefois le plus large, sinon le plus exact, que nous possédions sur cette période troublée.

Monnard, historien grave, a dans le ton quelque chose de solen-

du 14 janvier 1865. *Daguet*, l. c. 74 et s. *Prodromus* de Mülinen, 63. *Galerie suisse*, III, 401 et s. (étude de M. Eug. Secrétan). *De Montet*.

nel et de pompeux. Sa pensée est assurément virile, ses principes sont fermes et réfléchis, sa langue n'a rien de cette sécheresse ou de cette gaucherie qu'on rencontre trop souvent dans nos auteurs romands. Mais cette forme majestueuse et cette impeccable raison ne seraient-elles pas quelque peu prétentieuses et moroses? Mais cette méthode largement oratoire est-elle toujours conciliable avec la précision du détail et la vérité de l'ensemble? Quoi qu'il en soit, le prodigieux travail auquel Monnard et Vulliemin ont attaché leurs noms est de ceux que le temps respectera. Bien des parties en ont vieilli, ainsi tout ce qui se rapporte aux origines de la Confédération et au XVIme siècle; l'œuvre n'en est pas moins debout, telles ces puissantes constructions d'un autre âge, bâties de matériaux trop résistants et sur une assise trop solide, pour qu'elles ne bravent pas la solitude dans laquelle on les abandonne et les lézardes qui s'y remarquent.

D'un talent moins imposant, mais plus délié et plus fin, le collaborateur de Monnard, Louis Vulliemin[1] (1797 à 1879) a de très bonnes chances d'être considéré un jour comme le meilleur historien de la Suisse française au XIXme siècle. La spirituelle bonhomie du tour, alliée à la judicieuse aisance de l'esprit et à la parfaite rigueur de la science, font de la plupart de ses ouvrages des livres classiques, — élégants, concis, achevés. « Jeune déjà, dit-il dans ses *Souvenirs*, je préférais Tacite à Tite-Live. » Voilà peut-être, toutes proportions gardées, Vulliemin et Monnard, un Tacite agile et souriant, un Tite-Live guindé et sévère.

Raconterai-je la vie de Vulliemin? Toute cette paisible existence se résume en deux mots : travail et probité. Il nous a narré sa jeunesse dans ses *Souvenirs*, qui sont l'une des plus charmantes confessions que je sache. On y trouverait, je le concède, un brin, non pas même de douce vanité, mais de modestie qui s'émanciperait. Qu'importe d'ailleurs! Il n'est défendu qu'aux sots et aux méchants de ne point s'aimer. Nous y voyons qu'il étudia sous Pestalozzi, « notre père Pestalozzi, » dont il a parlé admirablement, qu'il suivit les cours de théologie de l'Académie de Lausanne, qu'il fonda, avec quelques amis, la Société de Zofingue toujours jeune en dépit de ses trois quarts de siècle. Il fut consacré en 1821 et chargé, pendant

[1] *Souvenirs*, de L. Vulliemin; in-12, Lausanne; 1871 (ce livre n'est pas dans le commerce). *Prodromus* de Mülinen, 187. *Daguet*, l. c. 76. *Gazette de Lausanne*, août 1879. *Professeurs*, etc., par M. P. Vaucher, 23 et s. (où l'on trouvera de nombreuses et intéressantes lettres de Vulliemin).

deux ans, de la suffragance de Chexbres : « Mon ministère était bien imparfait, écrit-il. Je ne suis pas de ceux que le Seigneur renverse foudroyés sur le chemin de Damas... *Deus festinat lente.* » Chrétien convaincu, mais retenu dans une orthodoxie avenante par la modération de son caractère, il n'en devint pas moins favorable au « Réveil, » grâce à l'influence de son oncle *F.-A.-A. Gonthier*, qui l'avait attiré à Nyon (Gonthier est l'auteur de nombreux ouvrages d'édification pour les grands et les petits ; il fut le rédacteur d'un périodique — *Voix de la religion au XIX*me *siècle* — où l'on faisait de la bibliographie religieuse, etc. ; il est né en 1773, mort en 1834). Le ministère évangélique, qui convenait à ses goûts et qu'il exerçait avec ardeur, fut fatal à sa santé. Son système nerveux, sa voix qu'il avait faible, s'altérèrent bientôt. Un voyage à Paris, au cours duquel il approcha Thiers, Mignet, Amédée Thierry, lui avait été ordonné par les médecins pour se distraire et se reposer. Il retourna en Suisse, plein de vigueur et d'entrain, croyait-il. La prédication l'éprouva néanmoins si fort qu'il dut résigner ses fonctions officielles en 1826.

C'est à l'histoire, sa passion dès les jours de jeunesse, qu'il donnera désormais tout son temps et beaucoup de son cœur. Et sa vie tient, à partir de 1826, dans les travaux que je vais passer en revue. Je ne puis qu'indiquer nombre d'articles à la *Bibliothèque universelle* et à la *Revue suisse*, entre autres sur les *Mémoires* de Rovéréa, sur J.-J. Hottinger, sur Paracelse, sur les gens de lettres en Suisse aux siècles derniers. Il ne m'est pas possible de m'arrêter non plus, quelque regret que j'en aie, à ses aimables notices sur *Auguste Pidou* (1860), *Aimé Steinlen* (1863), le *Doyen Bridel* (1855), celle-ci étant la plus étendue et, à mon gré, la meilleure, d'une émotion si délicate et d'une touche si légère ! Des ouvrages importants nous attendent.

On se rappelle sa collaboration à l'*Histoire* de Jean de Müller ; il traduisit la continuation d'Hottinger et poussa lui-même cette immense entreprise jusqu'en 1712, pour la remettre entre les mains de Monnard. Son début dans les sciences historiques — je néglige ses premiers essais — fut très remarqué et méritait de l'être. On l'avait prié, en 1834, de « raviver les grands souvenirs » qu'évoquait l'établissement de la Réforme dans la Suisse française. Il consentit, non sans hésitation, à écrire un récit qui, sous la forme piquante du journal, retraçât « de quinze jours en quinze jours, durant les années 1835 et 1836, les événements écoulés trois siècles auparavant dans les années 1535 et 1536. » Et nous eûmes *Le Chroniqueur*,

avec ses documents exhumés, ses feuilletons biographiques, littéraires, ou pittoresques, ses études de mœurs, tout cela jeté un peu pêle-mêle, au hasard de la découverte, mais très instructif, très fouillé, très nouveau, une récréation pour le grand public et, pour les historiens, un stimulant aux recherches sur le XVIme siècle. On comprendra sans peine que Vulliemin, sollicité par l'intérêt même de ses investigations sur les origines du protestantisme romand, ait accepté avec empressement, d'un de ses concitoyens, l'offre de rééditer l'*Histoire de la Réformation de la Suisse* par Abraham Ruchat. Les sept volumes in-8° de l'édition Vulliemin parurent de 1835 à 1838. Ceux-là seuls qui ont eu l'occasion et l'utile plaisir de parcourir cette belle publication, restaurée et rajeunie, peuvent rendre à notre écrivain un juste hommage pour sa persévérance, sa sagacité et son érudition. Et combien sa copieuse biographie de Ruchat est déjà captivante !

Un joli, un idyllique *Tableau du canton de Vaud* (1849) précéda l'œuvre, ce me semble, la plus accomplie de Vulliemin : *Chillon* (1851), bijou de science aimable et d'art exquis. Je ne connais rien, dans notre littérature historique, qui soit comparable à ce délicieux petit livre, tout simplicité, fraîcheur et grâce. Il y a là le goût et l'esprit, avec le cœur en plus, de la Grèce attique. Mais ce qu'on a lu et ce qu'on lira le plus, c'est encore son *Histoire de la Confédération suisse depuis les plus anciens âges jusqu'à nos jours*, dont la première édition date de 1875. Ces deux volumes de Vulliemin ne sont, à proprement parler, qu'un manuel, un résumé vif, exact et nourri. On n'ignore pas que bien des auteurs de manuels en prennent à leur aise avec la science, condensant avec une entière tranquillité d'âme ou plagiant les ouvrages d'autrui. Est-il besoin de dire que cette méthode n'est point celle de Vulliemin? Avec lui, nous sommes rassurés d'emblée. Rien de plus consciencieux, de plus substantiel, de plus original que ce « résumé, » écrit d'une langue nerveuse et claire, peut-être trop saccadée, trop elliptique, trop concise, partant plus nette que souple, composé, au surplus, de toute première main, avec une impartialité qui ne s'oublie jamais, une sincérité qui ne craint pas de reléguer les légendes au rang des légendes, et le secours d'une érudition à laquelle rien n'échappe que ce qu'il lui plaît de ne point voir. Sans doute, cette *Histoire*, dépourvue de tout l'attirail des livres savants, paraîtra au lecteur superficiel assez peu approfondie, bien qu'elle soit le résultat d'une fonte de métaux précieux, travaillés

ensuite par un très habile orfèvre. Il faut voir dans les lettres de Vulliemin à M. P. Vaucher, qui collabora activement à la seconde édition (1879), il faut voir avec quelle sollicitude inquiète le vieil historien, sentant venir la mort, entretient cette « petite lampe » qui, suivant la poétique expression de Rambert, le guidait à travers les passages les plus obscurs de nos annales. Toutes les pages sont soumises à une revision méticuleuse, tous les mots pesés, toutes les appréciations contrôlées, toutes les assertions vérifiées à nouveau. « Je vieillis et m'affaisse, mande-t-il à M. Vaucher; je ne sais si longtemps encore je pourrai faire mes corrections. Nous marchons lentement, sûrement, *et j'y tiens.* » Combien nous sommes plus pressés, plus aventureux, nous autres jeunes gens de cette fin de siècle! La postérité nous le revaudra, si tant est qu'elle s'occupe de nous.

Homme de bien, homme d'esprit, homme de science et de conscience, tel a été Louis Vulliemin. On pourrait presque en dire autant de FRÉDÉRIC-CHARLES-JEAN DE GINGINS-LA-SARRA[1] (1790 à 1863), s'il ne se présentait à nous, comme savant, sous des dehors moins accueillants. Il y a de la grâce et de la séduction dans Vulliemin; Gingins-la-Sarra est un historien austère et un médiocre écrivain.

Une surdité précoce le fit renoncer à la carrière militaire, qui lui eût souri. Ses goûts ne se concilièrent point avec les entreprises commerciales dans lesquelles on songea plus tard à le lancer. Il préféra se livrer à l'étude de la botanique, qu'il délaissa bientôt pour s'adonner exclusivement à l'histoire. L'un des principaux membres fondateurs, avec Vulliemin, de la Société d'histoire de la Suisse romande (v. p. 407), il a publié, dès 1837, une série de notices, mémoires et ouvrages, qui annoncent une intelligence robuste, un investigateur sans cesse à l'affût, un juriste distingué, un érudit judicieux, méthodique, non point un vulgaire arrangeur de documents et compilateur de textes, mais un historien original, le représentant le plus en vue chez nous de ce qu'on pourrait appeler, a dit M. Daguet, l'école critique et diplomatique.

Les *Mémoires et documents* de la Société d'histoire de la Suisse romande s'ouvrent par son grand et lumineux travail sur le *Rectorat de Bourgogne*, où Gingins-la-Sarra constate que c'est de l'époque des « recteurs » que « date l'ère bienfaisante des *libertés communales* qui servirent d'acheminement aux codes législatifs de la société

[1] *Notice biographique*, par J.-J. Hisely; in-8°, Lausanne, 1863. *Mém. et doc. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande*, XXVII. *Prodromus* de Mülinen, 28. *De Montet.*

moderne. » L. Vulliemin s'écriera, à propos d'un autre monument de science exacte et pénétrante : « Quelle clarté n'a pas été jetée par M. de Gingins sur la question, longtemps et vivement agitée, de l'origine des libertés helvétiques, par son *Mémoire sur l'état des personnes et des choses au XIIIme siècle dans le canton d'Uri !* » Mentionnerai-je encore deux volumes de dépêches diplomatiques, précieux pour l'histoire des guerres de Bourgogne, une *Histoire de la ville de Vevey?* Il faut au moins s'arrêter un instant aux *Lettres de la guerre des Suisses contre Charles le Hardi*, à « ce passionné et très érudit petit livre » selon le mot de Michelet. Ces *Lettres* constituent une chose à part dans l'œuvre de Gingins. Si impartial qu'il soit d'habitude, il s'est laissé entraîner ici à soutenir, par amour-propre de famille, une thèse au moins paradoxale. Ne s'est-il pas mis en tête de réhabiliter Charles le Téméraire, pour la satisfaction de venger son ancêtre, Pierre de Gingins, l'ami déclaré des Bourguignons? Cette faiblesse n'a point compromis sa réputation d'excellent connaisseur de la Suisse au moyen âge.

Si F. de Gingins avait abandonné la botanique pour l'histoire, son compatriote AUGUSTE VERDEIL[1] (1795 à 1856) crut pouvoir allier la pratique de l'art médical à l'étude du passé de son canton. Verdeil est l'auteur d'une bonne *Histoire du canton de Vaud* (1849 à 1852), qui va des origines à l'Acte de médiation ; E.-H. Gaullieur l'a conduite jusqu'en 1830. Nous n'avons pas là un ouvrage d'imagination et de poésie, comme le *Canton de Vaud* de Juste Olivier, mais un tableau plus consciencieux que brillant, très documenté d'ailleurs, et qui fait moins d'honneur à l'écrivain qu'au savant. Chaud patriote, Verdeil s'est tout particulièrement attaché à prouver que le despotisme n'a guère paru sur les rives du Léman avant l'arrivée des Bernois ; aussi son livre, accueilli avec une faveur marquée, est-il rapidement devenu populaire. Le chapitre le plus intéressant, pour le littérateur, de l'*Histoire du canton de Vaud*, est celui (III, 229 à 339) qui traite du mouvement intellectuel chez les anciens sujets de LL. EE.

Je puis passer, sans appuyer, sur quelques autres historiens ou archéologues vaudois[2]. Le professeur de droit public et d'économie politique à l'Académie de Lausanne *L.-G.-M. Édouard Secrétan*

[1] *Prodromus* de Mülinen, 180. *Bulletin de l'Inst. nat. genevois* de 1856. *De Montet.* — On se rappelle que Verdeil a édité les *Mémoires* de Pierrefleur.

[2] Voir *De Montet*, *Prodromus* de Mülinen, et les nécrologies de l'*Archiv für schw. Geschichte.*

(1813 à 1870) a écrit un *Essai sur la féodalité,* sérieuse et lucide introduction à l'étude du droit féodal de son canton ; il se rapproche de l'école historique des jurisconsultes allemands, nie ainsi l'existence d'un droit naturel antérieur au droit positif. Esprit sagace et vigoureux, il s'est occupé avec succès de l'histoire de l'Helvétie romande dans plusieurs mémoires qu'ont publiés des revues spéciales. *A. Morel-Fatio* († 1887) a été un archéologue et surtout un numismate de grand savoir. *François Forel* († 1887) est peut-être moins connu par ses *Chartes municipales du canton de Vaud* et son solide *Regeste romand* (des temps les plus reculés à l'an 1316), que par son hymne au drapeau national — je suis plus enthousiaste du *Regeste* que de l'hymne — :

Qu'on déroule de nos bannières
L'emblême respecté!
Et nos voix fortes et guerrières.
Répèteront avec fierté :
Patrie et liberté!

Le baron *P.-M.-Louis de Charrière* (1795 à 1874) est un annaliste à la Gingins-la-Sarra, plus méticuleux encore, entrant dans les plus minces détails, jugeant que notre histoire n'offre rien d'insignifiant, mais manquant d'esprit généralisateur. Consciencieuse exactitude, tel est le trait caractéristique des travaux du baron de Charrière, de ses *Recherches sur les sires de Cossonay*, de ses *Dynastes de Grandson*, etc. « Consciencieuse exactitude, » telle est aussi, suivant L. Vulliemin, la marque distinctive des monographies de *Frédéric de Charrière* (1806-1849), un frère du précédent, qui n'obéissait pas à un sentiment de vanité lorsque, dans ses *Recherches sur le couvent de Romainmôtiers*, il a écrit « qu'il pouvait s'engager à fournir les preuves de tout ce qu'il avançait. »

IV

Les Neuchâtelois ont un historien qui est l'égal des meilleurs : FRÉDÉRIC-ALEXANDRE DE CHAMBRIER[1] (1785 à 1856), l'un des magistrats les plus éminents de l'ancien régime à Neuchâtel. On a dit que les qualités de l'orateur l'emportaient chez F. de Chambrier sur celles de l'écrivain. Il est certain que ses harangues courtes et précises

[1] *Biogr. neuchâteloises. Galerie suisse,* III, 140 et s. (notice de M. J.-H. Bonhôte). *Prodromus* de Mülinen, 12.

d'orateur disert, d'homme d'expérience et de politique avisé, en faisaient un maître de la tribune parlementaire. Mais qui relirait ses discours au Corps législatif de Neuchâtel ou à la Diète helvétique? Conservateur de l'avant-veille, monarchiste décidé, la Révolution de 1848 le condamna à une retraite absolue dans laquelle il acheva ses jours, en regrettant le passé et en faisant du bien pour se venger du présent à sa manière.

Ses écrits sont peu nombreux. Il suffira de citer son petit traité ingénieux, mais conçu dans un esprit fort réactionnaire : *Des droits et des intérêts des États Suisses quant au pacte fédéral ;* il y déclarait que la charte de 1815 était le palladium auquel on ne pouvait toucher sans compromettre l'avenir de la Confédération. Son ouvrage le plus considérable, une *Histoire de Neuchâtel et de Valangin jusqu'à l'avènement de la maison de Prusse* (1840), est encore, à cette heure, avec les *Mémoires* du chancelier de Montmollin, le plus beau monument de la littérature historique neuchâteloise. Exposé substantiel, rédigé dans un style large et grave, peu châtié au reste et légèrement déclamatoire, d'une science très réelle quoique l'auteur ne l'étale point, impartial en somme, l'histoire de Chambrier est un de ces livres qui éclairent admirablement un sujet, sans l'épuiser, je le veux bien. La vie de la principauté, les vicissitudes de ses destinées politiques, les transformations de ses mœurs et du caractère de ses habitants, le développement de ses institutions, tout est retracé d'une main adroite et vigoureuse. Jeanneret, après M. Daguet, reproche à l'auteur d'avoir fermé les yeux sur le mouvement intellectuel du pays. Ce reproche est fondé : la *Chronique des chanoines*, Blaise Hory, Montmollin, méritaient bien qu'on leur fît l'honneur d'un bon chapitre.

L'*Histoire de Neuchâtel et Valangin* s'ouvre sur cet hommage dithyrambique au roi de Prusse : « Vous, PRINCE AUGUSTE,... vous avez été pour nous l'étoile qui brille aux yeux des matelots durant la tempête, et, sous votre puissante égide, le peuple neuchâtelois jouit d'une somme de bien qui n'a pas été dépassée et peut-être pas atteinte dans aucune des sociétés humaines. » Je n'ai pas à rechercher si Neuchâtel était, en 1840, un Eldorado prussien ; les Neuchâtelois, à coup sûr, n'étaient pas tous de l'avis de Chambrier, — du moins furent-ils singulièrement aveuglés sur la question de leur bonheur, puisque, huit ans après, ils proclamaient la République... Mais notre écrivain ne s'occupe, dans son *Histoire*, que d'un passé lointain, remontant aux origines pour s'arrêter aux premières années du

XVIIIme siècle. On ne me demandera pas une analyse de la partie purement historique de l'ouvrage. Quelques extraits, d'un intérêt général, seront les bienvenus. Voici un tableau, que j'abrège, de la société neuchâteloise quelque temps avant la domination de la Prusse : « Jadis, on mettait son honneur à être armé chevalier, à posséder un fief, à s'appeler noble ou généreux seigneur; maintenant on commençait à ne plus voir que trois classes d'hommes. On appelait *Monsieur*, ceux qui avaient de l'argent ; *sieurs*, ceux qui n'en avaient guère, et de leur nom tout court ceux qui n'en avaient point. On commençait à plaisanter de la qualité de noble, et comme on en (*sic*) avait beaucoup créé, le mot du jour était qu'il était honteux de l'être et de ne l'être pas... Le commerce et l'état militaire commençaient à faire abandonner les écoles et à détourner les études, et il y avait même un genre de connaissances qui était déjà perdu. Je ne trouve plus personne en ce pays, écrivait le chancelier de Montmollin, qui prenne plaisir à connaître les choses du vieux temps. »

On a maintes fois reproduit le merveilleux portrait que Chambrier a dessiné du vigneron neuchâtelois, dans le chapitre premier de son *Histoire*. On cite moins, je ne sais pourquoi, ce qu'il a dit du montagnard : « Vivant pendant six mois de l'année au milieu des neiges, le montagnard neuchâtelois est devenu industrieux par nécessité. Toujours assis et toujours travaillant, il ne songe qu'à accélérer, diviser et multiplier le travail. Vif et ingénieux, il poursuit toute espèce de perfectionnements et d'inventions. Actif et entreprenant, il cherche sans cesse des marchés nouveaux et plus lointains, pour les produits délicats et précieux de son industrie ; ouvrages d'un art admirable et où, souvent à son insu, une haute science a dirigé sa main. Dans le monde entier, ses montres indiquent les heures du jour et de la nuit, et donnent la mesure du temps. Lui-même aussi va visiter les Indes et fonder des établissements à la Cochinchine, à Mexico. Mais, quand la fortune a couronné ses efforts, il revient vivre et mourir dans la vallée du Jura qui l'a vu naître. Dans nos froides régions, disent ces hommes gais et amis du plaisir, il ne croît que de l'herbe et des sapins. Nous ne les abandonnerons pas toutefois, parce que là est notre patrie. »

Nul ne me blâmera d'avoir puisé dans l'*Histoire* de Chambrier. Nous n'avons pas — si j'excepte Rilliet de Candolle, Monnard et Vulliemin — d'historien plus littéraire que lui. Cette austérité qui ne dédaigne pas l'émotion, cette dignité qui n'exclut pas l'aisance, et cette solennité sous laquelle l'observateur découvre bien vite une

âme qui a ses élans et ses passions, constituent à Chambrier une originalité de bon aloi. On aime les gens sévères, quand ils ont l'esprit élevé et le cœur chaud.

Un archéologue distingué : GEORGES-AUGUSTE MATILE[1] (1806 à 1881), qui s'exila en Amérique après la révolution de 1848, a repris, au point de vue documentaire, l'œuvre généralisatrice de F. de Chambrier. Professeur de droit à l'Académie de Neuchâtel, il a préservé de l'oubli, par son recueil des *Points de Coutume*, toute l'ancienne jurisprudence neuchâteloise ; il a, dans son *Histoire des institutions judiciaires et législatives*, exposé consciencieusement les débuts et le développement de la vie communale de son pays ; son édition française du *Miroir de Souabe*, ses études sur la loi *Gombette*, la *Caroline*, le mettent en rang fort honorable parmi les historiens du droit. Son *Musée historique de Neuchâtel et Valangin*, une collection unique de documents dédaignés et de manuscrits inédits sur la politique, la société, le mouvement intellectuel de la principauté, ses trois volumes de *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, enfin, son *Histoire de la Seigneurerie de Valangin*, jusqu'en 1592, attestent une vaste érudition, une admirable persévérance et un amour profond du sol natal.

Pas plus que son collègue Matile, FRÉDÉRIC DUBOIS DE MONTPERREUX[2] (1798 à 1850) n'eut à se louer de la révolution de 1848 ; mais, déjà gravement atteint par la maladie qui devait l'emporter deux ans plus tard, il se résigna à subir le nouvel ordre de choses. « A la fois architecte, géographe, géologue, antiquaire, artiste, historien, philosophe, » dit son biographe Gaullieur, Dubois de Montperreux a tracé un large sillon dans plusieurs sciences. Il est surtout connu — à l'étranger mieux qu'en Suisse peut-être — par son *Voyage autour du Caucase*, qui est l'œuvre, non point d'un touriste en chambre, mais d'un véritable explorateur payant de sa bourse et de sa personne. Il s'était proposé de retrouver et de suivre la route prise par la civilisation indo-germanique pour pénétrer d'Asie en Europe. Il passa les années 1831 à 1834 à courir l'Orient, visitant à travers mille fatigues et mille dangers des pays dont on ne savait encore que très superficiellement la géologie, l'archéologie et l'histoire : « J'ai marché, j'ai vogué, aucun obstacle n'a pu me retenir,

[1] *Musée neuchâtelois*, 1887, 39 et s. *Daguet*, l. c. 81 et s. *Prodromus* de Mülinen, 56.

[2] *Revue suisse*, XVI, 493 et s. (biographie par E.-H. Gaullieur). *Biogr. neuchâteloises. Daguet*, l. c. 83. Notice en tête des *Monuments de Neuchâtel* (v. texte).

et j'ai rempli ma tâche. » De ses longues et courageuses pérégrinations, il rapporta les six volumes, ornés de deux cents planches, de son fameux *Voyage autour du Caucase, chez les Tscherkesses*, etc. : le livre n'est pas d'un styliste, il est, ce qui vaut bien autant, d'un érudit et d'un révélateur. La Société de géographie de Paris décerna à Dubois de Montperreux son grand prix, les hommages les plus flatteurs lui arrivèrent de toutes parts.

Moins modeste, moins attaché à sa patrie, Dubois de Montperreux eût cherché le bruit et la gloire où il était sûr de ne pas les manquer. Il préféra revenir à Neuchâtel, et vouer à l'étude de l'histoire et de l'archéologie nationales son expérience, ses talents et ce qui lui restait de forces. Sa santé, altérée par ses voyages, ne devait pas, ce semble, lui permettre d'entreprendre un grand travail ; il eut néanmoins assez de patiente énergie pour réunir les documents et dessiner les planches de ses *Monuments de Neuchâtel*, dont un volume parut après sa mort, en 1852.

Auprès de ces noms illustres ou marquants, les autres historiens neuchâtelois[1] rentrent fatalement dans une ombre discrète. Ce n'est pas la *Relation d'un séjour* du roi et de la reine de Prusse à Neuchâtel, en 1842, qui protégera contre l'oubli la mémoire de *François-Auguste Favarger* (1799 à 1851), homme d'état au demeurant bien plus qu'écrivain. La *Petite chronique neuchâteloise* de *Georges-Frédéric Gallot* (1782 à 1855), le personnage, nous dit Grandpierre, « le plus profondément détesté du parti royaliste, » et quelques brochures de circonstance veulent être seulement rappelées. J'ai trop d'obligations envers l'abbé *F.-A.-M. Jeanneret* (1834 à 1862), l'auteur des *Biographies neuchâteloises*, préparées en collaboration avec M.-J.-H. Bonhôte et continuées par ce dernier, pour ne pas accorder un mot de souvenir à ce digne et laborieux ecclésiastique, auquel nous devons en outre une bonne édition de la *Vie de Louise de Savoie* (v. tome 1er, p. 65), des *Étrennes neuchâteloises* et quelques monographies historiques. On admettra sans peine que je signale à cette place les travaux géographiques de *J.-F. Osterwald d'Ivernois* (1773 à 1850) ; les ouvrages de l'écrivain militaire, héraldiste et cartographe *L.-A. de Mandrot* (1814 à 1882) ; le *Neuchâtel-principauté et Neuchâtel-république*, étude sérieuse, sinon impartiale, de l'état politique du canton avant et après 1848, par le vénérable pasteur *Alphonse Guillebert* (1792 à 1861). Enfin, les

[1] *Biographies neuchâteloises. Prodromus* de Mülinen.

journaux annonçaient récemment la mort de *Louis-Auguste Junod*, l'auteur d'un ouvrage très simple et très clair, mais sympathique à l'excès au régime prussien, l'*Histoire du Pays de Neuchâtel jusqu'en 1815*. Je mentionne encore ses *Phases* de la question neuchâteloise, « récit véridique des événements de 1831, 1848 et 1856. » On voit en somme que Neuchâtel n'a pas grand'chose à envier à Genève et au Pays de Vaud, dans le domaine de la littérature historique.

V

Nos cantons, même les moins lancés dans le mouvement littéraire ou scientifique, ont eu leurs archéologues et leurs historiens. C'est que, dans nos petits états où le patriotisme et l'amour-propre national sont si vivaces, l'histoire, en particulier celle du coin natal, a toujours sollicité les esprits curieux et les cœurs ardents.

A Fribourg, le docteur J.-N.-E. Berchtold[1] (1782 à 1860), qui a publié une excellente notice sur le chanoine Fontaine et une brillante réfutation des *Lettres sur la guerre des Suisses contre Charles le Hardi* de Gingins-La-Sarra, — le docteur Berchtold fut un écrivain robuste, un chercheur persévérant et heureux. Il restera de lui une *Histoire de Fribourg* (1841 à 1852) en trois volumes, un livre non certes définitif, mais très sérieusement fait, avec un grand souci d'exactitude et d'impartialité, quoique peu tendre au clergé et à l'aristocratie. J'y ai rencontré avec plaisir d'abondants renseignements sur les mœurs et le mouvement intellectuel du canton.

Nous rangerons parmi les Fribourgeois, bien qu'il soit originaire de Neuveville, l'auteur d'une belle *Histoire de Gruyère* et de divers travaux importants : Jean-Joseph Hisely[2] (1800 à 1866). Professeur en Hollande dans sa jeunesse, directeur dès 1837 du progymnase de Bienne, installé ensuite à la chaire de littérature latine de l'Académie de Lausanne qu'il occupa jusqu'à sa mort, Hisely n'a guère vécu que pour ses chères sciences historiques. Après quelques essais sans valeur, entre autres deux notices favorables à la légende de Tell, il reprit l'étude des origines de la Confédération suisse, « en se plaçant sur le terrain d'une raison froide et sévère,

[1] *Confédéré* de 1860, n°s 116 à 118. *Prodromus* de Mülinen. *Daguet*, l. c. 79.

[2] *Mém. et docum. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande*, XXII, 1 et s. (biographie par M. J. Gremaud). *Daguet*, l. c. 81 et s. *Prodromus* de Mülinen.— Presque tous ses travaux figurent dans les *Mém. et docum. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande.*

sur le terrain de l'histoire et des faits. » Ses conclusions ne sont pas aussi radicales que celles de Rilliet; c'est du juste-milieu historique que ses deux copieux et savants mémoires : *Recherches critiques sur l'histoire de Guillaume Tell* et *Essais sur les Waldstætten.* Mais Hisely est avant tout le narrateur de la grandeur et décadence des comtes de Gruyère. Son livre, très érudit et fort intéressant, retrace les destinées de la petite patrie gruyérienne, si riche de souvenirs qui tantôt touchent à l'idylle et tantôt versent en plein drame, si originale par les mœurs et le caractère des habitants; « il peut, a dit J. Hornung, être placé au premier rang des matériaux qui serviront à l'édification de notre histoire philosophique, » puisqu'aussi bien il contient un exposé complet de la vie sociale et des institutions civiles d'une partie de notre monde romand au moyen âge. L. Vulliemin n'a eu que des éloges pour l'*Histoire de la Gruyère;* il a seulement regretté qu'Hisely eût fait un rôle par trop secondaire à « l'élément traditionnel, » qui est si considérable chez les peuples simples et de mœurs pastorales. C'est qu'Hisely, comme le remarquait un de ses élèves, dont M. Gremaud nous a conservé l'impression, « préférait le fait à l'idée, » et se méfiait du légendaire. Avait-il raison? Avait-il tort? Une chose demeure acquise : l'*Histoire de Gruyère*, œuvre remarquable à la fois par l'effort de l'écrivain et par l'absolue nouveauté du sujet, peut se comparer sans trop de désavantage aux productions les plus estimées de notre littérature historique; — je dis littérature historique, car il ne s'agit pas que d'une grosse et savante compilation, mais d'un ouvrage où la science se pique d'être littéraire et l'est effectivement.

Héliodore Rémy (1819 à 1867), le consciencieux éditeur de la *Chronique fribourgeoise* latine dont j'ai parlé précédemment (tome 1[er], 501), a écrit une jolie brochure sur la Gruyère, et une *Histoire du Bienheureux P. Canisius* qu'on a lue beaucoup. Mentionnerai-je *F. Kuenlin* (1781 à 1840), l'auteur d'un *Dictionnaire du canton de Fribourg;* le *P. Martin Schmitt* (1800 à 1851) qui s'est occupé de l'histoire de l'évêché de Lausanne, et d'autres noms encore? A quoi bon refaire de la nomenclature?

Je ne puis cependant faire que cela pour les historiens du Valais. Voici le chanoine *François Boccard* (1808 à 1865) qui a composé, selon l'ancienne méthode oratoire, une *Histoire du Valais* (1844) des origines à 1815; cet ouvrage, qui est d'un écrivain médiocre et d'un savant insuffisamment armé, a du moins déblayé le terrain et préparé la voie; et il est supérieur, autant que j'en puis

juger, à l'*Histoire du Valais* du P. Furrer, traduite en français par R. de Bons. Voici *Louis Ribordy* (1815 à 1887), qui fut membre du gouvernement libéral renversé en 1857 et dont nous avons de précieux *Documents pour servir à l'histoire contemporaine du Valais;* il revoyait, au moment où la mort le frappa, un livre sur *Le Sonderbund en Valais.*

La moisson sera un peu plus abondante dans le Jura bernois. Le plus connu des historiens de cette contrée est AUGUSTE QUIQUEREZ [1] (1801 à 1882), un autodidacte dont l'érudition offrait d'assez grosses lacunes, mais qui avait le génie de l'investigation et le feu sacré. Peut-être a-t-il vu plus de « romain » qu'il ne convenait, dans ses fouilles archéologiques ; peut-être aussi a-t-il été bien sévère pour le gouvernement des princes-évêques de Bâle. C'était un passionné ; ce n'était pas un écrivain : je puis donc me dispenser de parler de l'*Histoire des troubles dans l'Évêché de Bâle en 1740*, et pareillement, de maints autres volumes qui ont, malgré leur réelle solidité, un petit air d'improvisation.

Auguste Quiquerez a fait un peu de l'histoire radicale; le doyen LOUIS VAUTREY [2] (1829 à 1886), qui fut longtemps curé de Delémont, a fait le contraire de Quiquerez. Si l'un est tout disposé à condamner en bloc l'administration épiscopale, l'autre n'a que de l'encens pour les anciens maîtres du Jura. Si l'évêque Jean de Vienne est, au dire de l'un, le plus triste sire, le plus brutal, le plus vicieux du XIVme siècle, le même Jean de Vienne est, aux yeux de l'autre, un modèle de vaillance et d'énergie :

Décide si tu peux et choisis si tu l'oses.

La science de Vautrey, plus sûre mais moins étendue que celle de Quiquerez, est compromise par une exagération blâmable du parti pris catholique. Il n'est pas nécessaire de rester indifférent; on peut ne pas abuser de la partialité. Le *Jura bernois*, l'*Histoire du collège de Porrentruy*, sont encore conçus dans un esprit de modération relative. Que penser en revanche des deux volumes de Vautrey — d'ailleurs superbes comme impression et de quelque valeur littéraire — qui forment l'*Histoire des évêques de Bâle* (1886)? Ils

[1] *Actes de la Soc. jur. d'émulation*, XXXII, 284 et s. (étude très complète de M. X. Kohler).

[2] *Revue de la Suisse catholique*, XVII, 629. *Notice* à la fin de l'*Histoire des évêques de Bâle*, citée dans le texte.

datent, comme on voit, de la vieillesse de l'auteur, qui n'a pas éprouvé la vertu assagissante de l'âge. Son apologie systématique de princes et de prélats qui ne vécurent pas tous aux fins d'être canonisés un jour, ses attaques parfois excusables, mais extrêmement violentes, dans la dernière partie du livre, contre les autorités civiles du canton de Berne, ne sont pas de nature à augmenter le crédit d'une œuvre qui aurait gagné à être écrite dans un sentiment de charité et de justice.

Joseph Trouillat (1815 à 1863), un Matile jurassien, journaliste incisif au demeurant et conservateur intraitable, a laissé un travail considérable, ses *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, qui comprennent cinq gros in-octavo allant des origines à la fin du XIVme siècle. C'est là une collection de premier ordre... L'histoire, chez les contemporains, nous a donné plus de science que de littérature. Il est à souhaiter que les successeurs des Chambrier, des Rilliet de Candolle, des Vulliemin, se prennent à estimer autant le titre d'historien que celui d'érudit.

CHAPITRE III

Romanciers et conteurs.

I. Rodolphe Tœpffer : les *Menus propos*, les *Voyages en zigzag*, les *Nouvelles genevoises*, le *Presbytère*, etc. — II. Romanciers et conteurs genevois : J.-F. Olivet et ses romans historiques ; le peintre J. Hornung, ses *Gros et menus propos ;* Moïse Hornung ; Mme Tourte-Cherbuliez ; G. Mallet ; Marc Fournier. — III. Autres romanciers et conteurs de la Suisse française : Urbain Olivier ; Mme H. Desmeules ; S. Descombaz ; Mlle Herminie Chavannes ; Pierre Sciobéret et ses *Scènes de la vie champêtre ;* Fritz Berthoud ; Auguste Bachelin et son *Jean-Louis*. — IV. Conclusion.

I

Les beaux jours du roman furent longs à venir pour la Suisse française ; ils datent de Rousseau et de Mme de Charrière. Depuis ? La littérature d'imagination, en prose du moins, n'a guère produit, de la Restauration à ces dernières années, que des nouvelles et des contes bien ou mal tournés, faits quelquefois par des artistes et souvent par des prêcheurs ; ajoutez à cela deux ou trois romans histo-

riques, autant de romans de mœurs et, si vous y tenez, les trente et quelques volumes d'Urbain Olivier : ce sera toute notre contribution — les œuvres des auteurs vivants exceptées, et j'en sais de fort belles — à un genre littéraire qui est proprement celui du siècle. Quelques jolies narrations, quelques spirituelles fantaisies, quelques frais et vigoureux tableaux rustiques, — je ne parle pas des narrations qui ne sont point jolies, ni des fantaisies qui ne sont pas spirituelles, — mais à peine un livre qui se puisse comparer, de près ou de loin, avec ceux d'un George Sand, d'un Balzac ou d'un Daudet.

Prenez RODOLPHE TŒPFFER[1] lui-même, un nom qui a obtenu droit de cité dans la république des lettres françaises! Touriste, humoriste, moraliste, esthéticien, dessinateur, caricaturiste, pamphlétaire, tout ce que vous voudrez. Romancier? Je ne sais. Mais ne jugeons pas Tœpffer avant de le connaître. Il est difficile de ne point tomber dans les redites à propros de cet écrivain. Il semble, en effet, qu'après les articles de Sainte-Beuve, les biographies de MM. Blondel et Relave, tout soit dit et qu'on vienne trop tard. Je n'ai pas la prétention de renouveler un sujet épuisé. On me permettra cependant d'exprimer, non pas avec la même autorité que d'autres, mais avec une entière franchise, toute ma pensée sur le talent de cet incisif Xavier de Maistre genevois.

Quelques mots sur sa vie, tout d'abord. Fils d'Adam Tœpffer — un peintre distingué dont M. DuBois-Melly a parlé avec sympathie et compétence dans la *Bibliothèque universelle* de décembre 1857 et janvier 1858, — fils d'Adam Tœpffer, il naquit à Genève en 1799. Une maladie d'yeux l'empêcha de suivre le goût très vif qui l'entraînait vers la vocation de son père. Il fallut se résigner à la carrière de l'enseignement; le flâneur et le fantaisiste qu'il était ne put toutefois renoncer au dessin. Lire, écrire, acquérir du savoir, tout cela exige du temps et fatigue. Quoi de plus amusant, en revanche, que de fixer paresseusement ses capricieuses imaginations, d'un coup de crayon ou d'un trait de plume, sur les marges de ses livres et de ses cahiers? Et voilà l'origine de ces albums drôlatiques, dont

[1] *Portraits littéraires* de Sainte-Beuve, III, 483, et s. *Causeries du Lundi*, VIII. *Portraits contemporains*, III. *Écrivains nationaux* de Rambert, 3 et s. *Souvenirs d'un alpiniste* de Javelle, 375 et s. *Revue suisse*, IX, 475 et s. (article de Vinet sur le *Presbytère*). *Album suisse* de 1856 (notice de E.-H. Gaullieur). *La vie et les œuvres de Tœpffer*, par l'abbé Relave ; in-12, Paris, 1886. *Rod. Tœpffer, l'écrivain, l'artiste et l'homme*, par M. Aug. Blondel; gr. in-8, Paris, 1886. *Galerie suisse*, III, 353 et s. *De Montet*. Voir, en outre, pour la bibliographie, le bel ouvrage, cité tout à l'heure, de M. A. Blondel, p. 411 et s.

le succès fut éclatant et qui peignaient, avec une si pittoresque vivacité et une si originale malice, les ridicules et les travers de l'époque. Aujourd'hui encore, *M. Jabot*, *M. Crépin*, *M. Cryptogame*, le *Dr Festus*, sont des types populaires ; il y a là non seulement de l'imagerie récréative, mais de la caricature, très fine et très morale, et, sous des apparences de bouffonnerie, de la comédie de caractère. Gœthe disait à Eckermann (4 janvier 1831), à propos du *Docteur Festus* : « C'est vraiment trop fou. Cela étincelle d'esprit et de talent. Quelques feuilles sont l'idéal du genre. » Et, ne pouvant admettre que Tœpffer fût, comme on le prétendait, un simple imitateur de Rabelais, le grand homme ajoutait : « Je n'ai rien constaté de semblable. Tœpffer me paraît, au contraire, voler des ses propres ailes et être le talent le plus original que je connaisse. »

Le caricaturiste serait des plus intéressants à étudier, si nous n'avions à nous occuper exclusivement de l'écrivain. Comment se forma l'auteur de la *Bibliothèque de mon oncle?* Il travailla sans doute, bien que la douce oisiveté des rêveries prolongées, des contemplations sans but, eût pour lui un charme incomparable. Écoutez-le : « Oui, la flânerie est chose nécessaire, une fois au moins dans la vie. C'est là que se ravive l'âme désséchée par les bouquins ; elle fait halte pour se reconnaître, elle finit sa vie d'emprunt pour commencer la sienne propre..... Socrate flâna des années, Rousseau jusqu'à quarante ans, La Fontaine toute sa vie. » La flânerie à la Tœpffer est fort recommandable quand on sait flâner, c'est-à-dire observer le monde extérieur, faire l'examen de sa conscience, de son intelligence, de son âme, entrer en communication intime avec la nature et avec soi-même. Inappréciable avantage que de s'être accoutumé très jeune à regarder et à réfléchir ! La flânerie cependant ne donnerait pas le pain de tous les jours. Tœpffer, lui, n'est pas un esprit chimérique : sous-maître dans l'institution Heyer dès 1820, il fonde, en 1825, après son heureux mariage avec Mlle Moulinié, un pensionnat de garçons, qu'il dirigea très habilement et qui prospéra.

Les lettres avaient fini par l'attirer. Les *Voyages en zigzag*, les *Menus propos*, les *Nouvelles genevoises* vont éclipser la gloire du dessinateur. Tœpffer est nommé sans concours, en 1832, à la chaire de littérature de l'Académie de Genève ; le professeur fut médiocre. Il rédigea, dès 1841, le *Courrier de Genève*, organe conservateur, et se précipita dans la mêlée des partis. Il cria plus fort, et, aux jours d'émeute, se battit plus passionnément

que tous les autres. « On le voyait, conte un témoin, parcourant les rangs, répandant les exhortations, les encouragements, les promesses. Il portait des munitions, des vivres, de l'argent à ceux qui avaient pris le fusil pour la même cause que lui. » Et quelle était donc cette cause, à laquelle il sacrifiait son repos et sa fortune? La haine du radicalisme, autant que l'amour de la politique rétrograde. Enfant terrible de la réaction, il luttait contre le progrès avec une sorte de rage. Tout ce qui marquait un pas en avant, dans quelque domaine que ce fût, excitait sa colère et nourrissait son ironie : « Progrès et choléra, choléra et progrès, deux fléaux inconnus aux anciens. » N'accusera-t-il pas Daguerre de tuer l'art avec sa « machine, » comme il s'indignera contre les Tessinois qui troublent le sommeil des espions autrichiens en soufflant des idées de liberté aux Italiens asservis? Et, quand Genève fait mine de rester sourde aux violentes diatribes du *Courrier*, ne traite-t-il pas son pays, — qu'il aime bien d'ailleurs, à sa façon, — « de sacrée poupée, d'idole faite de linge sale cousu en fil et retenu de ficelles? » Polémiste étroit et féroce, il a connu toutes les exagérations, toutes les injustices, toutes les cruautés d'un pamphlétaire et d'un fanatique. Très loyal avec cela, très sincère, distillant en prose savante sa bile d'artiste égaré dans la cohue des factions et devenu politicien furieux.

Rodolphe Tœpffer qui était, au demeurant, un brave homme, un père de famille modèle, et le plus sûr des amis, décéda prématurément, en 1847, d'une maladie de foie, qui l'affligea de longues années et qui est peut-être la source de tout le fiel qu'il a dépensé dans certains de ses écrits. Il mourut en chrétien, non pas en chrétien à formules — il détestait la théologie et la religion des « petits docteurs » qui considèrent le paradis « comme un plat de la table où ils se serviront les premiers, » — mais un de ces vigoureux et nobles croyants aux yeux desquels l'Évangile est une vie, une sainte et bienfaisante école de vertu. Et malgré cela, ou à cause de cela, très désireux de participer au train d'ici-bas, d'agir et même de s'agiter. N'a-t-il pas dit : « Mourir au monde avant d'être mort à la vie, c'est un triste égoïsme et la pire des agonies? »

La littérature de la Suisse romande a eu ses privilégiés. Quelques-uns de nos auteurs eurent un talent plus large ou plus harmonieux que Tœpffer; aucun d'entre eux n'a été comme lui goûté et presque glorifié à l'étranger. Pourquoi? Quand bien même *M. Vieuxbois* aurait collaboré au succès de la *Bibliothèque de mon oncle*, les albums commençant puis entretenant la popularité des livres, il est certain

que Tœpffer écrivain a réussi chez les Français, les Anglais, les Allemands, bien plus qu'un Vinet ou un Rambert, esprits incontestablement supérieurs, du moins dans ce qu'ils ont exprimé de leur génie, à l'humoriste des *Nouvelles genevoises*. Il eut la bonne fortune d'inventer un genre littéraire — ses *Voyages en zigzag*, — d'être lancé par des critiques de l'autorité d'un Sainte-Beuve, de publier des récits qui ne ressemblent exactement à rien de ce qui avait paru jusqu'alors, qui sont captivants et savoureux et qui peuvent être mis entre toutes les mains. A Paris, l'engouement de Sainte-Beuve vint se heurter à bien des préventions. Gustave Planche envoya même au *Charivari* cette curieuse exécution de Tœpffer : « Sainte-Beuve a perdu toute ma confiance. Son dernier article sur un certain *Tropfer*, *Tapfer* ou *Topfer*, est complètement au-dessous de la critique. Je sais bien que la plupart des écrivains actuels sont tous plus ou moins indignes des attentions de la *Revue* (*des Deux-Mondes*) ; mais, quand on manque de sujets, on fait des vers, ou l'on garde le silence. Ce Tropfer, à vrai dire, me semble un vrai cuistre de province..... C'est le lieu commun délayé dans le godet de l'impuissance. » Le « godet de l'impuissance ! » Que voilà bien un de ces jugements parisiens, iniques et spirituels ! Un mot drôle : un homme à la mer !

Assurément, Sainte-Beuve a été plus que bienveillant pour Tœpffer, et je conçois que ses éloges aient scandalisé le justicier Planche. Tœpffer est si Genevois, — et encore ce Genevois est-il remué d'Allemand, — qu'un Français de France est pardonnable de ne point l'admirer. Serait-il équitable cependant de ne pas apprécier les qualités rares et très personnelles de son humour, la pénétrante causticité de son esprit, la belle honnêteté et la finesse peu commune de sa morale, ce qu'il y a de neuf, de sain, de fortifiant dans l'un ou l'autre de ses volumes? J'accorde sans peine qu'on ne se délecte ni des fables, en somme assez pauvres, de ses romans, ni de son sentimentalisme un brin démodé, ni même de son style. Son style, en effet, pour ne m'attacher ici qu'à ce point, plaira bien par la couleur, la verdeur, l'âcreté, un goût d'archaïsme qui sent son huguenot et un très agréable parfum de genevoiserie, mais il rebutera les délicats qui ne cesseront d'y déplorer de la gaucherie dans la préciosité, du prudhommesque dans le pittoresque, et des tournures étranges, et un vocabulaire fantastique. Ses néologismes surtout sont extraordinaires : s'il en est d'excellents — l'âne qui *chardonne*, le montagnard qui *tyrolise*, — il en est d'extravagants et de plats. Que

dire de ceux-ci : « nos *touristiques* explorations, » — « considérer *touristiquement*, » — un « système d'affiliations *aubergistiques*, » — un « baraguin *discutoire*, » — et de cette perle : un Anglais au sourire « *beafsteakement* malin ? » Et comment accepter des expressions de cette vulgarité ou de cette cocasserie : « aujourd'hui, nous remettons nos pieds dans leurs étuis ; » — « ces terrains voyageurs ont beaucoup *perturbé* ; » la « digne et bienvenue soupe ; » — « au fond, il n'est rien de bête comme un bouquet, indigne sérail où un maître stupide entasse beauté sur beauté..... » J'ai presque honte d'appuyer sur ces choses, qui ne sont pourtant pas des vétilles. Notre français, à nous autres Suisses romands, n'est pas d'une pureté telle qu'il puisse supporter des provincialismes à aussi forte dose ; il risque, à ce jeu, de n'être plus qu'une façon d'argot littéraire.

C'est dans les *Voyages en zigzag*, joyeuses et copieuses narrations de courses faites avec ses pensionnaires, que notre conteur a plus particulièrement maltraité la langue de Voltaire. Les *Voyages* eux-mêmes, pour passer à la caractéristique des principaux ouvrages de Tœpffer, furent une modeste mais une véritable trouvaille. On n'avait point, ou l'on avait peu, en France, de livres pour les jeunes gens, de livres aimables et faciles qui pussent être lus sans danger, compris sans peine, et relus avec plaisir. La littérature de l'adolescence, en un mot, n'existait pas ; Tœpffer l'a inventée, ou l'a du moins transformée complètement, la rendant aussi vive, aussi naturelle, aussi familière, aussi seize ans, et, tout ensemble, aussi gaîment instructive, honnêtement séduisante et sagement buissonnière que faire se pouvait. Il est redevenu écolier pour parler aux collégiens ; on le sent heureux de s'être métamorphosé en petit homme à la moustache paresseuse, aux cheveux en broussailles, aux regards étourdiment curieux, de courir par monts et vaux, avec l'insouciante et l'inépuisable allégresse des touristes imberbes. De là, le grand charme, le charme irrésistible de ses *Voyages*. Ils ont vieilli, les *Voyages*, après tant d'années et d'éditions... Ne serait-ce pas plutôt moi qui aurais vieilli, qui ne saurais plus les aimer avec le cœur d'autrefois ? Et encore me reprendrai-je souvent à les feuilleter. Il s'y rencontre de si jolis tableaux, une fantaisie si originale, des renseignements si précieux sur le développement matériel de notre pays, que l'artiste et l'historien y trouveront toujours leur compte. Pourquoi faut-il que j'y voie des longueurs, des ressassements, du mauvais goût, des plaisanteries de champ de foire, et bien d'autres défauts que je

n'avais pas même soupçonnés jadis? Les *Voyages* resteront cependant, comme toutes les œuvres qui ont frayé une voie, ouvert un filon dans quelque domaine que ce soit de la littérature.

Les *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*, collection d'une douzaine d'opuscules sur trois expositions d'œuvres d'art à Genève et sur diverses questions d'esthétique, sont des causeries à bâtons rompus où Tœpffer fait, au hasard, de la morale, de la métaphysique, de la politique, et même de la peinture. Deux conditions sont nécessaires selon lui, pour qu'un artiste s'élève au-dessus du niveau moyen : « la bosse » et un idéal. L'art n'est pas une copie, mais comme une transfiguration de la réalité : « Belle vous êtes, fille de Jaïrus, mais sans vie ! beaux sont vos traits, mais immobiles ! belles vos grandes paupières, mais closes ! belles sont vos lèvres, mais sans voix ! Que le Seigneur vienne, et qu'il dise : Levez-vous et marchez ! » L'artiste, c'est le Seigneur, celui qui a le pouvoir de communiquer la vie. Étudierai-je maintenant l'esthétique de Tœpffer, si tant est qu'il ait eu des préoccupations d'esthéticien ? N'est-il pas plus convenable de prendre les *Menus propos* pour ce qu'ils sont, les ingénieuses et spirituelles considérations d'un humoriste dégourdi et du critique d'art le moins systématique du monde ? Des hors-d'œuvre exquis — le chapitre sur l'âne entre autres, — des pages éloquentes et passionnées en l'honneur du Beau, de piquantes analyses, d'amusantes boutades, valent à mon goût mieux que les théories éparpillées dans ces brochures.

Tœpffer n'a rien écrit de supérieur aux *Nouvelles genevoises*. Il a été novelliste par-dessus tout, un novelliste moralisant, moins pur, moins frais, moins sensible que Xavier de Maistre, mais plus vif et plus profond. Qui ne connaît la *Bibliothèque de mon oncle*, cette « histoire de Jules » qui est un peu celle de l'auteur lui-même ? Que d'observation aiguë ou plaisante, que de douce ou de touchante mélancolie, quelle délicieuse résurrection de toutes les naïvetés, de toutes les illusions, de tous les rêves de la jeunesse ! C'est une âme qui s'ouvre et se livre. Oh ! j'accorde que l'excellent Jules disserte volontiers, qu'il abuse des digressions et qu'il s'y perd. Je lui reprocherai même de n'être pas toujours moins banal que long dans les tartines philosophiques dont il charge ses confessions. Ainsi toute une tirade sur la mort est-elle plus ennuyeuse que neuve : « Mourir, c'est-à-dire voir ces membres où la vigueur abonde, que la vie réchauffe, qu'un sang vermeil colore, les voir s'affaiblir, se glacer, se dissoudre, au sein d'une affreuse pâleur... » Mais que de portraits

merveilleusement dessinés : Jules, l'oncle Tom, le géomètre, le vieux régent aux citations latines, Henriette, — l'oncle Tom surtout qui charmait Rambert : « De lui, dit-il dans ses *Écrivains nationaux*, tout m'intéresse, son ménage, ses bouquins, sa servante, cette sérénité à peine voilée d'un léger nuage lorsqu'on approche de la fin, cette bonté toujours souriante, cette innocence dans la vieillesse, et cette pointe de gaîté qui anime ses discours et relève de grâce ses moindres propos. » En un temps où le romantisme battait son plein, Tœpffer a été un réaliste délicat, amoureux de simplicité et de vérité, un psychologue aussi qu'on voudrait plus incisif encore, un moraliste dont la finesse et l'à propos sont tout uniment admirables. Sa note était franche, claire et bien à lui ; il n'était pas de ceux « qui pâturaient quotidiennement aux nouveautés d'Eugène Sue et de Dumas. » On a réuni en un volume, avec la *Bibliothèque de mon oncle*, toutes ces « nouvelles genevoises » qui sont classiques ou à peu près : *Le Col d'Anterne*, *Le Lac de Gers*, *Le Grand Saint-Bernard*, *La Peur* — une curieuse et pénétrante analyse, — et quelques autres. Ces morceaux, d'une fantaisie peut-être trop délayée et d'un esprit auquel il arrive de tomber, ici dans la bouffonnerie, là dans l'afféterie, et de ne pas assez craindre la facilité, ces morceaux n'en sont pas moins, comme les *Voyages en zigzag*, de belles et bienfaisantes trouvailles littéraires.

Le *Presbytère*, un roman par lettres, a été publié en deux fois, le premier livre en 1832, les quatre derniers en 1839 seulement. L'œuvre est bien inégale. Si le début rappelle toutes les qualités aimables du nouvelliste de la *Bibliothèque de mon oncle*, le milieu, et la fin spécialement, lassent et déconcertent. Tœpffer avait, au surplus, averti ses lecteurs : « Ce n'est point ici un roman, et quiconque y chercherait ce conflit de grandes passions d'où naissent des émotions puissantes, cette rapide succession d'aventures où tour à tour s'aiguise et se repaît la curiosité, serait frustré dans son attente. » L'histoire qui se déroule lentement dans le *Presbytère* n'est au fond qu'un prétexte à études sur les mœurs et la société à Genève, et, pareillement, sur les originalités du parler genevois. Charles, un enfant illégitime recueilli par le pasteur Prévère, et Louise, la fille du chantre de la paroisse, ont vécu toute leur jeunesse sous le même toit. Ils s'aiment. Mais Reybaz, le père de Louise, s'oppose à un mariage, en alléguant la naissance de Charles. Celui-ci part pour Genève, où il fera sa théologie ; il espère qu'on ne refusera pas au ministre de l'Évangile le trésor qu'on ne donnerait point au bâtard. Il

a le malheur d'être logé chez un ancien camarade de Reybaz qui le calomnie, par besoin de malveillance autant que par intérêt, auprès de l'austère et crédule père de Louise. Le projet de mariage est détruit par ces odieuses machinations ; la jeune fille succombe à une maladie de langueur... Telle est la trame simplette et vieillotte du *Presbytère*. Sainte-Beuve a vanté ce livre, Vinet n'avait pas assez de paroles pour le louer. Il faut avouer que cette élégie en prose est bien fade, que les caractères en sont bien faibles. Mais les réflexions morales, la peinture du monde genevois, certain passage, comme l'allocution du pasteur Prévère dans le premier livre, la parfaite honnêteté des sentiments, et un style qui est du Tœpffer des meilleurs jours, rachètent dans une assez large mesure le poncif et les autres défauts qui gâtent *Le Presbytère*.

Quant à *Rosa et Gertrude*, donné d'abord dans l'*Illustration* (1846), Sainte-Beuve en a dit que « c'était une des lectures les plus douces, les plus attachantes et les plus saines qui se pussent goûter. » Ce roman prouve, à mon sens, mieux encore que le *Presbytère*, que l'imagination de Tœpffer n'était à l'aise que dans les courts récits, dans les épisodes de voyage, les nouvelles, tous ces souvenirs *romancés* qu'il évoquait avec tant d'émotion et d'esprit. Sans compter que le sujet de *Rosa et Gertrude* est scabreux, que le pasteur Bernier ressemble étonnamment à M. Prévère, que l'intérêt du livre n'est point palpitant, que l'écrivain n'a jamais été plus tourmenté et plus archaïsant. — on regrette, sinon l'absence, du moins la rareté de ces pages maîtresses, scènes remarquables de simple et grande vérité, sagaces et suggestives causeries morales, qui soutiennent et sauvent l'histoire des amours de Charles et de Louise.

Voilà toute l'œuvre de Rodolphe Tœpffer, ou à peu près, car je néglige les articles de journaux et de revues. Elle n'est pas très volumineuse. Elle est d'une assez haute portée, neuve dans quelques parties, — c'est là son mérite essentiel —, et toujours saine, et, en somme, marquée au bon coin. Observateur perspicace, moraliste exigeant et sincère, polémiste à l'horizon étroit et aux convictions énergiquement intolérantes, tempérament de satirique (bien qu'il ait dit : « la moquerie est une dangereuse et bête de chose »), nature d'artiste alourdi ou comprimé par le milieu provincial et laissant trop voir que le grand-père Tœpffer était venu en droite ligne de Schweinfurth à Genève, ayant plus de réflexion que d'imagination, plus de fantaisie que de goût, mais auteur très prime-sautier, capable de se créer un genre et de donner virilement sa note, tel m'apparaît,

à moi qui ne suis pas un de ses dévots, le causeur capricieux des *Menus propos*, le novelliste délicat de la *Bibliothèque de mon oncle*. On l'a comparé à Xavier de Maistre ; il est bien proche parent aussi de Ch. Nodier, et, si je ne me trompe, il aurait pu être un Sterne français : il avait le tour d'esprit, la sévère franchise, la belle amertume relevée d'une pointe de légèreté gauloise, les bizarreries, les boutades et un peu de l'extravagance misanthropique du « voyageur sentimental. » Il n'a pas osé, dans la « petite grande ville de Genève, » s'abandonner à son génie, atténuant, édulcorant les rudes inspirations qui lui étaient naturelles et qu'il déposait, toutes vives, dans sa correspondance ou ses écrits politiques. Oui, il aurait pu être un Laurence Sterne, dans un monde plus libre, sous un ciel plus large, et c'était là proprement sa veine et sa voie ; il n'a été que Rodolphe Tœpffer : ce n'est pas assez pour tout ce qu'il y avait d'originalité et de passion dans cette tête et sous cette poitrine.

II

Genève n'a point, en dehors de Tœpffer, produit de romanciers ou de conteurs de quelque notoriété. Vous ne trouverez pas même mentionné dans le *Dictionnaire des Genevois et des Vaudois*, d'ailleurs si complet, de M. de Montet, le nom de JEAN-FRANÇOIS OLIVET [1] (1823 à 1859), l'auteur du *Château de Monetier* et d'un grand ou gros roman historique : *Philibert Berthelier*. Il avait eu la passion de Walter Scott, et l'on rapporte qu'il consacra son argent de poche de plusieurs années à l'acquisition des œuvres de l'illustre Écossais ; il apprit même l'anglais, à la seule fin de pouvoir lire un jour *Ivanhoé* dans la langue originale. Il ne suffit point hélas ! d'aimer Walter Scott pour écrire de beaux livres où revivra, dans des types immortels, la vie héroïque et légendaire des lointains aïeux. Ainsi le *Château de Monetier* vaut-il mieux comme tableau des mœurs genevoises au XIVme siècle, que comme œuvre d'imagination.

Philibert Berthelier, publié en deux volumes après la mort d'Olivet, me satisfait médiocrement. L'écrivain connaît fort bien le milieu social dans lequel il place ses récits, mais il ne sait pas s'identifier avec l'époque où se meuvent les personnages de ses livres, mais il

[1] Notice en tête de *Philibert Berthelier* (2 vol. in-12, Genève, 1859). *Notice sur J.-F. Olivet* (par *J. Braillard*, un publiciste distingué et trop peu fécond, qui est mort récemment), lue à la séance générale de l'Institut genevois du 5 janvier 1860.

ignore l'art de composer, mais il n'est pas assez attentif à graduer habilement l'intérêt dramatique ; il est, d'autre part, embarrassé de préoccupations toutes modernes, et ses héros ont un goût excessif pour la phraséologie pompeuse de 1848. Et puis, *Berthelier* est trop long de moitié. Ces défauts sont compensés par de jolis détails, par quelques scènes bien venues, par le beau souffle de patriotisme qui anime tout le roman. J'ajoute qu'Olivet serre l'histoire d'assez près ; la légère intrigue dont il l'a agrémentée — les amours d'Odet et de Valentine — est à peine développée. Quant au style de *Berthelier*, il est quelconque, ni bon ni mauvais. Le dialogue est souvent baroque, l'accent du XVI[me] siècle ne s'y retrouve guère. Bonivard, par exemple, le Bonivard incisif et déluré que nous connaissons, commet des périodes que l'on croirait détachées de quelque discours de nos tirs fédéraux ; il lui arrive même d'unir, comme dans ces lignes, les coups de clairon aux invitations à boire : « Venez, crie-t-il à des conjurés réunis dans sa demeure, venez bourgeois d'une ville qui n'est plus libre, venez chercher la liberté à l'heure où dorment les tyrans ! J'ai fait préparer du vin chaud pour vous remettre de la fraîcheur de la nuit. » Ce vin « chaud » et ces « tyrans » nous ramènent aux conspirations d'opérette. Il faut dire que *Berthelier* n'a pas subi le travail de revision par lequel il aurait passé si Olivet n'était mort prématurément. Il ne faut pas oublier non plus que ce dernier, simple négociant lettré, n'était qu'un amateur.

Le peintre Hornung fit dans son atelier, ce que l'épicier Olivet avait fait dans sa boutique : de la littérature ; elle ne nuisit pas plus aux toiles de l'un qu'aux cornets de l'autre. Joseph Hornung[1] (1792 à 1870), qui excella dans la peinture de genre comme aussi dans les grandes compositions tirées de l'histoire de la Réforme, a laissé quelques opuscules où le conteur et l'humoriste amusaient l'artiste fatigué du pinceau. Ses deux plaquettes de *Gros et menus propos* (1864, 1866) révèlent un esprit souple et singulier. D'audacieuses et spirituelles bouffonneries, comme cette *Création du monde* écrite en patois savoyard, des mystifications — des « canards qui ont fait le tour du monde » — comme *Jacques Balmat* et *Le Cure-dents de César*, des fantaisies lyriques comme *Pierre de Savoie*, des scènes comiques, telles *Rottembach*, *Ma tante Marion*, ou touchantes, ainsi *A Monetier*, enfin le rêve épique du *Départ de Crimée*, toutes ces

[1] *Galerie suisse*, III, 324 et s. *Bibl. universelle*, XLIV, 691 et s. (année 1872). *De Montet*.

petites choses burinées en quelques pages d'un style pittoresque et nerveux, frappent par je ne sais quoi de neuf, de non-vu, de ce *nie da gewesenes* dont parlent les Allemands. On sent là un talent très particulier, ignorant des procédés littéraires et qui n'avait appris ni à se soucier de la correction, ni à se méfier de l'originalité. Hornung a peut-être, avant tout, le don de l'ironie rabelaisienne, bruyante, épanouie. Ce que j'admire cependant le plus dans son œuvre, c'est la vision fantastique du *Départ de Crimée*, cette évocation tragique et macabre des morts abandonnés sur le sol étranger et qui se dressent soudain en face des vivants prêts au départ : ... « Sombre et épouvantable armée ! Les bannières pendaient roides de sang; les armes n'avaient plus l'éclat de l'acier; les uniformes, déchirés par la mitraille laissaient voir des plaies béantes d'un rouge sombre... Puis, ils se mirent en mouvement. Les tambours et les clairons faisaient entendre une marche funèbre. Cette grande armée ondoyait comme de sombres nuages chassés par la tempête. Nous fîmes halte au rivage. Alors commencèrent, dans l'armée des trépassés, les lamentations les plus touchantes. Ils nous suppliaient de ramener leurs glorieux débris... Mais nous n'avions pas d'ordre. Il était né à César un fils : il était heureux ! Alors commença la grande retraite des morts, retraite du désespoir. Tous, ils regagnèrent en ordre leurs tombeaux, suprêmes campements endormis dans la gloire et que réveillera seule la trompette du jugement dernier. » Personne ne lira ce morceau, que j'abrège et mutile hélas ! sans éprouver le frisson du grand.

Quittons le peintre de la *Saint-Barthélemy*, et arrêtons-nous un instant devant la douce et délicate figure de MOISE HORNUNG[1] (1842 à 1875). Simple commis, puis chef de bureau à la Caisse hypothécaire de Genève, il avait trouvé, dans ses loisirs, le temps de perfectionner son instruction première fort négligée et de composer quelques bouts d'œuvres gracieuses et distinguées : des « voyages en Savoie, » des comédies et nouvelles, — son *Soyons comme il faut*, entre autre, une piquante satire du snobisme. Il a un peu de l'humour de Tœpffer, plus de naturel, mais moins de force et d'originalité. Amiel disait : « Il cueille partout au vol des images, croque des échappées, happe des éclairs et lance des malices. » C'est là bien des métaphores pour juger un talent qui se fait remarquer plutôt

[1] *Notice*, par J. Hornung, en tête de *Mélanges de Moïse Hornung* (in-18, Genève, 1877).

par la discrétion et la mesure. Comme la Fanny de son joli conte, *Mon roman*, Hornung « aime par-dessus tout les humbles détails, les nuances, les lueurs fugitives, sourires d'un moment ; » il n'est « pas intime avec la splendeur, » qui « dérange ses petites impressions. » Il est mort très jeune, il n'a pas eu assez d'années pour devenir l'écrivain élégant, pétillant et joyeux qui s'éveillait en lui.

Je puis me borner à citer les ouvrages de *Mme Tourte-Cherbuliez* (1793 à 1863), auteur de contes et récits pour la jeunesse, d'un *Journal d'Amélie*, par exemple, et d'une *Annette Gervais* qui sont, d'après Tœpffer, « deux compositions touchant au roman par l'invention, mais s'en distinguant par l'intention morale sévère et par le style où les grâces s'allient à une chaste simplicité ; » j'ai parcouru son *Présent d'Étrennes*, un mince volume de minces histoires écrites dans une langue ampoulée. On ne me demandera pas de m'arrêter aux nouvelles de *Georges Mallet* (1787 à 1865), connu sous le nom de Mallet d'Hauteville ; son *Conteur genevois*, pour mentionner au moins un de ses livres, renferme quelques agréables récits, bien dépourvus d'action, à la vérité, mais d'un goût simple et d'une inspiration sincère. Il y aurait une biographie intéressante à faire de *Jean-Marc-Louis Fournier* (1818 à 1879), que la politique avait condamné à s'expatrier ; il vécut à Paris, où il fut un temps directeur du théâtre de la Porte Saint-Martin et où il collabora à plusieurs grands journaux : le *Globe*, le *National*, la *Presse*, etc. Ses concitoyens l'eussent perdu de vue, s'il ne les avait scandalisés en donnant à la Porte Saint-Martin un drame en cinq actes, *Les libertins de Genève* ; l'histoire y est absolument renversée, Servet y apparaît en anabaptiste, Calvin en don Juan ; le reste est à l'avenant. Fournier, qui a pris tant de libertés avec les *Libertins*, en prenait moins avec le français, qu'il écrivait vivement. Nombre de ses drames ou mélodrames eurent du succès à Paris ; Genève s'est vengée de lui en l'oubliant.

III

Les autres parties de la Suisse romande n'ont point de Tœpffer. Mais, tandis que les Genevois faisaient, sous couleur de roman, plutôt de la fantaisie ou de la morale, quelques Vaudois, Neuchâtelois et Fribourgeois se sont essayés au roman de mœurs, décrivant les sites et les coutumes de leur coin de terre, s'appliquant à rendre les originalités des paysages locaux et du caractère national. Ils ont eu plus

ou moins de talent, ils ont serré la réalité de plus ou moins près; il leur tenait à cœur d'être les peintres de la vie romande, et notre public ne s'est pas montré ingrat envers la plupart d'entre eux. J'incline même à penser qu'il a dépassé la mesure de la reconnaissance, en accueillant avec une faveur persistante les œuvres d'Urbain Olivier[1] (1810 à 1888), le frère de Juste, qui fut, trente-deux ans durant, le fournisseur attitré et ponctuel des bibliothèques populaires et des familles. Ce paysan avait commencé assez tard à faire des livres. Mais, dès 1856, ses volumes se succédèrent, un par année, jusqu'à la fin, avec la régularité du *Messager boiteux de Berne et Vevey*.

Son début, ces frais et gracieux *Récits de chasse et d'histoire naturelle*, puis ses *Matinées d'automne* avec leurs jolies descriptions tout imprégnées d'agrestes senteurs, promettaient au canton de Vaud un conteur aimable, grave et doux, non point un esprit bien profond, ni un artiste très doué, mais un brave homme qui avait de bons yeux, un cœur droit et un style honnête. Urbain Olivier, encouragé par ses premiers succès, se lança dans le roman villageois. *L'orphelin* parut, une simple et touchante histoire où les mœurs de la *patria Vaudi* rustique sont détaillées avec une fidélité qui n'exclut point la malice. *L'orphelin* ouvrit une longue série d'ouvrages, tous conçus à peu près sur le même modèle, traversés à peu près tous par la même intrigue, plus monotones, plus prêcheurs, plus bâclés aussi d'un 1er janvier à l'autre. Paysages familiers dessinés avec plus d'amour que d'art, fables naïves qui ne se renouvellent pas, caractères en général manqués, idéalisés comme dans une berquinade ou noircis à plaisir, cours de morale copieux et parfois agressifs, forte teinte religieuse répandue sur le tout, — ce tout un peu traînant et vulgaire, — voilà ce qu'on trouve et retrouve dans la plupart des romans d'Olivier. Quelques-uns, ainsi la *Fille du forestier* qu'il a vendue à dix ou douze mille exemplaires, sont de la littérature, de la vraie littérature qui, si elle n'a pas la distinction et l'éclat, ne manque point de saveur. Les autres? J'ai peur d'être injuste. Sera-ce excès de rigueur que de ne louer en eux que les excellentes intentions de l'auteur? On a dit qu'il « avait fait du bien. » Eh! oui, il s'est élevé contre les vices de nos campagnards, la fainéantise, la dissipation, l'ivrognerie, encore que ses livres

[1] *Au foyer romand* pour 1889, p. 29 et s. *Urbain Olivier*, biographie par M. J.-L. Gaillard, Lausanne, in-12, 1889. *Urbain Olivier et son œuvre*, par M. P. Duplan-Olivier, Lausanne, in-12, 1889.

n'aient guère été lus par les gens auxquels ils devaient profiter; il s'est jeté en pleine propagande religieuse, quoiqu'il y ait des inconvénients à bâtir des nouvelles sur des sermons ou vice versa. Ne définit-il pas un de ses ouvrages (*La ferme des Avaux*) : « nouvelle, récit populaire *ou traité,* » et n'est-il pas en règle avec sa conscience d'écrivain si la chose « n'est pas un sermon d'un bout à l'autre? » Ce que je lui reprocherai le plus, c'est, dans les derniers volumes tout particulièrement, une prose qui tourne au pur patois de Chanaan; admirez donc cette caractéristique du pasteur Hollifax : « Au point de vue de la doctrine, il s'était peut-être placé entre les frontières comme Issachar; mais ce n'était point un âne ossu ressemblant au fils de Jacob... » Ce que je lui pardonne le moins peut-être c'est d'avoir oublié en mainte circonstance que la charité chrétienne est toujours bien portée, même par un chrétien; ne lui est-il pas arrivé de dauber avec une violence qu'on ne soupçonnerait point chez ce romancier évangélique sur ceux qui avaient des opinions différentes des siennes en politique ou en religion? Ne nous affranchirons-nous jamais de la sotte manie qui nous pousse à nous injurier les uns les autres, parce que nous ne pensons pas de même sur la progressivité de l'impôt, ou sur l'inspiration des Écritures?

Il n'en faut pas moins dire qu'Urbain Olivier a fait connaître son pays, qu'il l'a bien aimé et qu'il lui a consacré, sur trente-cinq, trois ou quatre ouvrages agréables.

Je rappellerai quelques noms seulement, parmi les Vaudois qui ont, à l'exemple d'Olivier, cherché à endoctriner leurs compatriotes en les amusant un peu : *Samuel Descombaz*, l'auteur de publications populaires sur l'histoire du canton de Vaud et de l'Helvétie, ainsi que « de scènes suisses » (*Le Braconnier*, etc.) qui furent assez goûtées; *M*[me] *Henriette Desmeules née Chollet*, dont on ne parle plus, bien qu'elle ait composé d'aimables fantaisies (*Rosette et Lisette*, *La famille du crêt des Vernes*) qui sont, pour le Jura vaudois, ce que l'œuvre d'Urbain Olivier est pour le district de Nyon; *M*[lle] *Herminie Chavannes*, biographe de Haller, de Lavater, de Pestalozzi, à laquelle on doit quelques bons petits livres pour la jeunesse. Je ne reviendrai pas sur les romans de Juste Olivier, dont j'ai dit un mot plus haut et qui sont loin de valoir ses poésies.

Nous n'avons pas eu, avant l'un ou l'autre de nos contemporains immédiats, de novelliste mieux armé, du côté de l'observation et de la psychologie, que le Fribourgeois PIERRE SCIOBÉRET[1] (1830 à

[1] *Notices* de MM. Ayer, Ch. Ritter et Rambert en tête des *Scènes* et des *Nou-*

1876), « le plus richement doué de nos conteurs romands, » suivant Rambert. Il passa presque toute sa vie dans l'enseignement, soit comme professeur à Fribourg, soit comme précepteur à l'étranger. Radical ardent, il prit aux luttes politiques de son canton une part plus active que ne semblait le comporter son caractère paisible et son tempérament un brin paresseux. Il ne fut, en littérature, comme presque tous nos écrivains, qu'un amateur, et très intermittent. Pourquoi courir après la gloire qu'on n'atteint pas et commettre de la prose qui ne se vend point? Il avait dit, dans une étude spirituelle et maussade sur *L'homme de lettres à Fribourg*, que les écrivains y sont « comme le marchand de balais » dont on méprise un peu la personne et n'achète pas la marchandise. Aussi bien, presque tout son bagage littéraire est renfermé dans deux volumes édités après sa mort et qui, je l'ai constaté avec quelque honte, sont appréciés en Angleterre plus qu'en Suisse.

La plupart des nouvelles de Sciobéret parurent, à l'origine, dans la *Revue suisse*. Elles sont en général d'inspiration gruyérienne. Il s'est cantonné dans cette belle et grasse contrée aux pâturages luxuriants, aux pittoresques chalets, qui verdoie autour du Molézon. Il en a décrit les paysages, peint les mœurs, raconté l'existence si particulière dans sa primitive simplicité. Ses premiers récits laissaient de la marge à la critique : l'ex-étudiant de Berlin y faisait aisément intervenir Hégel, à la barbe duquel armaillis et bergères s'aimaient sans trop s'inquiéter des grands problèmes ; les provincialismes y abondaient; le manque de composition y était sensible. Ces disparates et ces défauts allèrent en s'atténuant sans cesse, si bien que les dernières productions de Sciobéret, *Marie la Tresseuse*, *Denney et Tapolet*, sont d'un artiste dont l'éducation, je le veux bien, et l'application, n'égalent point le talent. Quel large et sain réalisme dans ces morceaux de vie gruyérienne ! quelle sobriété de ton ! avec quelle loyauté et quelle intelligence, il analyse ces caractères rustiques où l'apparente insignifiance a des dessous subtils et profonds ! quel pinceau, plus robuste que délicat sans doute, mais agile et sûr, dans ces tableaux si animés et si exacts de la montagne ! Peut-être la couleur locale y est-elle trop intense, peut-être Sciobéret n'a-t-il pas reculé devant le détail vulgaire, ne s'est-il pas assez souvenu de ce que l'art est un choix : ses nouvelles sont la

velles scènes de la vie champêtre (2 vol. in-12, Lausanne, 1883, 1884). *Gazette de Lausanne* de 1876, n° 145. *Journal de Fribourg* de 1876, n° 76. *Revue d'Alsace*, 1883, p. 174 et s. *Étrennes fribourgeoises*, XI, 18.

nature même, reproduite telle quelle, dans de courtes œuvres, avec une netteté et une vigueur si rares, qu'il n'est pas trop risqué de comparer Sciobéret à Gothelf, un Gothelf certes moins génial mais moins prêcheur et plus alerte. Vous connaissez l'Emmenthal à fond après avoir lu *Uli der Knecht* et les autres romans du pasteur bernois; la Gruyère n'a plus de mystères pour vous, quand vous avez parcouru les « scènes champêtres » de Pierre Sciobéret : ses vallées et ses alpes, ses usages et ses habitants, ses ressources et ses charmes vous sont devenus aussi familiers que les sites, les mœurs, les êtres de votre petite patrie. C'est là le signe d'une incontestable supériorité, que cette puissance et cette vérité dans la traduction littéraire de la vie réelle.

Et maintenant laquelle ou lesquelles préférer d'entre les nouvelles de Sciobéret? *Le dernier servant* ou *Marie la tresseuse*, ces vives et brillantes fleurs de là-haut, cueillies sur les vertes pentes des lointains pâturages, dans la fraîcheur et les clartés d'une matinée d'août? Le meilleur ouvrage de notre conteur est, je crois, son roman politique, malheureusement inachevé, ce *Denney et Tapolet*, où sont démêlés avec une si clairvoyante sagacité les intrigues et les débats qui agitent nos communes et nos cantons. Livre d'humour et d'ironie, de pénétrante psychologie et d'exacte observation, *Denney et Tapolet* serait, avec un style plus châtié et un peu plus de relief dans la forme, tout près du chef-d'œuvre. C'est par la langue que pèche Sciobéret, et qu'il est décidément au deuxième rang. Il n'a ni assez d'aisance, ni assez de distinction; il n'est pas toujours correct. Malgré ses lacunes et ses faiblesses, cependant, il est par trop méconnu, et il serait temps, pour l'honneur de notre sens littéraire, que nous devinssions un peu plus enthousiastes de Sciobéret et un peu moins indulgents à ces auteurs qui, sous prétexte de moraliser, nous servent en français douteux des homélies vaguement romanesques.

Non loin de Fribourg, à Neuchâtel, nous trouvons deux sympathiques figures de conteurs : Fritz Berthoud et Auguste Bachelin, morts tous deux il y a quelques mois. FRITZ BERTHOUD[1] (1812-1890) débuta dans la finance et termina sa carrière dans la littérature : il eût volontiers commencé par où il a fini, mais il est vraisemblable qu'il n'eût alors point fini par où il avait commencé. Il acquit dans les affaires de banque l'*aurea mediocritas* du sage, même un peu plus, et put s'abandonner à des goûts dont ses parents avaient

[1] Journaux suisses de janvier 1890 (*National suisse*, *Gazette de Lausanne*, etc.).

fort prudemment retardé l'éclosion. C'est à Paris qu'il avait amassé son pécule ; c'est à Neuchâtel qu'il le vint dépenser, la bourse et le cœur ouverts à toutes les œuvres utiles et à toutes les détresses. Il se plut à n'être que le premier dans son village de Fleurier, à jouer doucement, sans bruit et sans pose, son rôle de providence locale. Et il vécut heureux : il avait fait l'expérience que la vertu est encore une des sources les plus claires du bonheur, le bienfait une des formes les plus nobles de l'action.

L'écrivain chez Berthoud manque un peu de souffle dans le style et d'énergie dans la pensée. En revanche, la bonne plume facile et spirituelle, abondante et chaleureuse ! Il ne frappe ni ne subjugue, il séduit à force de grâce attendrie et de belle sincérité. On retrouve le charmant causeur qu'il était, fin, souriant, inépuisable. Avait-il assez de talent pour soutenir le poids d'un grand ouvrage? Lisez les trois volumes de croquis et nouvelles qu'il publia en 1865 (*Sur la montagne*), vous y rencontrerez de ravissantes descriptions (entre autres les pages sur le Chasseron et le Creux-du-Vent), et d'attrayants récits, comme l'*Histoire de la maison de mon père*, joli tableau idyllique de la vie neuchâteloise dans les campagnes vers 1830 ou 1840, et de frais « souvenirs d'écoliers, » et des « courses lointaines, » hors d'œuvre, je le sens trop bien, mais intéressants encore, qui vous conduiront, dans la société du plus complaisant des guides, en Picardie, en Angleterre, en Allemagne. Le tout est bien longuet, bien délayé, si aimable pourtant, si plein d'indulgente sagesse et d'émotion communicative ! Un autre livre de Berthoud : *Un hiver au soleil*, rappelle, dans une langue plus chaude et plus colorée, les admirations et les enthousiasmes d'un voyage en Italie.

Le conteur serait assez vite oublié s'il ne s'était doublé d'un excellent historien, dont les biographies de Juste Olivier, de Léo Lesquereux, et surtout les études si complètes sur *J.-J. Rousseau au Val de Travers*, sont de petites œuvres définitives. Combien ne nous féliciterons-nous pas de ce que ce soit Berthoud, et non pas tel autre, qui ait entrepris de nous renseigner sur le séjour du philosophe dans le pays de Neuchâtel ! Il était un esprit trop libre et trop large pour ne pas être scrupuleusement exact ; on lui en voulut d'avoir dit la vérité, même quand elle était désagréable aux théologiens, et plus d'une âme « bien pensante » ne lui fit pas mystère de sa désapprobation : nous applaudissons sans réserve au travail de l'honnête et de l'habile chercheur.

Si Berthoud ne fut qu'un amateur de talent, AUGUSTE BACHELIN[1] (1830-1890) a été un artiste dans toute la force du terme, un artiste vibrant et opiniâtre, aux dons très variés, à la fantaisie toujours jeune et féconde. Peintre passionné, écrivain passionné, tout fut dans sa vie passion active et désintéressée. Et puis, il était le dévouement même, et la modestie; il préférait les tâches utiles et discrètes, qui prennent beaucoup de temps, rapportent peu, mais où l'on est sûr de faire beaucoup de bien, aux besognes retentissantes et faciles. De là, sur ses épaules, un fardeau qui eût découragé et fatigué bien des bonnes volontés. Lui disait gaîment, comme Marc-Monnier, à ceux qui lui reprochaient ses excès de travail : « C'est ma joie, jamais je ne me sens aussi heureux. »

Je n'ai point à juger ici Bachelin peintre militaire et illustrateur; je ne m'occuperai pas non plus de ses études historiques, toutes très courtes et portant presque toutes sur le passé artistique, politique, religieux ou moral de Neuchâtel. Le romancier m'appartient, et je ne vois pas que nous ayons, dans notre littérature d'imagination, entre 1850 et 1890, plus de deux ou trois volumes qui vaillent le *Jean-Louis* de Bachelin. J'ajoute que ses nouvelles, *Une drôle de noce*, qui commence si bien et s'achève si mal, *La Carochonne*, qui est un amusement sans grande originalité, *La Marquise*, une histoire vraie, bien supérieure déjà comme intérêt et comme style, ne sauraient se mesurer avec *Jean-Louis*, livre unique dans l'œuvre de Bachelin et livre rare où Rambert apercevait « un coin de génie. » Un grand talent s'y déploie, à coup sûr, vigoureux et souple, très divers d'ailleurs, un talent de poète, de peintre, d'archéologue, de moraliste. Oh! la fable de *Jean-Louis*, encore que gentille, n'est point nouvelle, ni même très compliquée ou très dramatique : une naïve aventure d'amour, un mariage contrarié par les parents du gars et enfin célébré après quelques épreuves. La scène se passe, entre 1846 et 1848, sur un tout petit théâtre — le bourg de St-Blaise; — les personnages ne sont ducs, ni barons : le « justicier » de l'endroit, le pasteur de la paroisse, des villageois et des villageoises, paysans, vignerons, boutiquiers, et jusqu'aux buveurs les plus célèbres du lieu, « la Bésatache » et ses compagnons de bouteille. Le train et les idées modernes avaient à peine envahi cet antique et joli coin de St-Blaise, perdu entre le vert de ses vignes et le

[1] Journaux suisses du mois d'août 1890 (*National suisse*, *Feuille d'avis de Neuchâtel*, *Suisse libérale*, etc.).

bleu de son lac. C'était encore le « bon vieux temps » de nos grands-pères. Nous en avons entendu parler de ce « bon vieux temps, » qui nous apparaissait bien patriarcal et bien besogneux, à travers des légendes que notre scepticisme dépouillait un peu de leurs douces exagérations; Bachelin nous l'a refait, si vivant et si vrai, que nous nous imaginons voir défiler sous nos yeux, par les rues étroites et capricieusement aménagées de St-Blaise, tout cet ancien monde qui était mort et qui ressuscite au coup de baguette du magicien.

J'éprouve, avec le *Jean-Louis* de Bachelin, la même sensation, — moins intense et, si je puis ainsi dire, moins distinguée, — qu'avec les ouvrages de Pierre Lòti ; les êtres et les choses du livre s'animent, palpitent, m'enveloppent, me saisissent, m'entraînent, et le St-Blaise d'autrefois et la mer lointaine me sont aussi présents et familiers que ma chambre et mon jardin. Le beau triomphe pour un artiste que cette prise de possession du lecteur ! C'est que, dans *Jean-Louis*, les descriptions sont admirablement exactes, sinon très littéraires, d'un réalisme singulièrement vif et chaud; c'est que la plupart des caractères, celui de la « justicière, » par exemple, celui du pasteur, celui même de Jean-Louis, qui semblera peu creusé parce que le sujet est peu profond, ont été fixés avec une extraordinaire netteté; c'est enfin que les mœurs de l'époque sont décrites avec une fidélité, une exactitude, une minutie, qui tiennent du prodige. Il y a quelques hors-d'œuvre dans *Jean-Louis*, quelques surcharges aussi; cela n'est, à d'autres égards, ni composé selon toutes les règles de la rhétorique, ni d'un goût toujours délicat, ni d'un style bien éclatant. L'œuvre est néanmoins de celles qui soutiennent un nom et marquent dans une littérature. Si le roman que Bachelin terminait quelques jours avant sa mort pouvait être un autre *Jean-Louis !* Notre littérature d'imagination en aurait grand besoin, car elle manque précisément de ce qui fait le mérite du conteur neuchâtelois : la passion dans l'art et le relief dans la vérité.

IV

Me voici arrivé, plus tôt que je n'osais l'espérer, à la fin d'un livre que j'eusse aimé faire très différent de ce qu'il est. Mais quoi ! l'histoire d'un livre est un peu celle d'une vie : il y a les premiers pas, les inévitables tâtonnements du début, la longue enfance de ce qui n'était rien et doit devenir quelque chose ; il y a ensuite toute la période de jeunesse, la joie des découvertes, l'ivresse de la mise en

train, les illusions caressées sans méfiance, la bonne fièvre du travail; vient l'heure de l'expérience et de la maturité, les lacunes apparaissent, les difficultés augmentent, l'écrivain se trouve en présence d'un gros déficit d'énergie, de savoir, de talent; et puis, on se résigne, on rabat de son idéal, on éveille ses rêves, on donne, non point ce qu'on eût voulu, mais ce qu'on a pu donner, et il faut mourir; et le livre, tel un mort, incapable de s'amender désormais et de se défendre, va être exposé aux réserves des uns, aux critiques des autres, au jugement de tous! J'ai fait de mon mieux; je voudrais seulement n'avoir pas fait trop mal.

J'aimerais présenter une observation encore. Le tome premier de cette *Histoire* a, par sa matière même, une apparence plus scientifique que littéraire; le tome second, plus littéraire que scientifique, en revanche, plus alerte aussi, je crois, et plus personnel, aura peut-être l'air de le suivre plutôt que de le continuer. Ces disparates se rencontrent dans mon ouvrage parce qu'elles existent dans mon sujet. Il s'est accompli, au commencement du XVIIIme siècle, une transformation profonde dans notre vie intellectuelle et morale. La Suisse française a cessé d'être huguenote pour redevenir romande; elle a cessé d'être un camp et une église pour redevenir une patrie; elle a cessé de faire exclusivement de la controverse et de la propagande calviniste pour faire de la littérature.

Et maintenant, vous attendez que je conclue, — ou que je prêche, pour rester dans la tradition nationale. J'ai éprouvé très vive la tentation de ne point finir cette *Histoire* par une homélie à l'adresse de notre public et de nos auteurs. Il serait piquant et original, en effet, de prendre congé de ses lecteurs autrement que du haut d'une chaire. Si l'on exigeait absolument de moi un bout de sermon littéraire, voici à peu près ce que je dirais :

Nous nous sommes toujours retranchés volontiers, les uns et les autres, à n'exister intellectuellement que par et pour nous-mêmes. Nous oubliions qu'il faut à une littérature de vifs et larges courants d'émulation et de sympathie; la Suisse occidentale n'est pas trop vaste pour que nous puissions impunément y bâtir chacun notre petite tour, et nous imaginer, Genevois ou Neuchâtelois, Vaudois ou Jurassiens, que quelques kilomètres carrés de territoire sont un espace suffisant pour contenir un monde. La solidarité littéraire nous est aussi nécessaire que la solidarité politique. Et nous ferons bien, par surcroît, de ne point arrêter notre horizon aux frontières de notre pays.

Il semble aujourd'hui que le patriotisme local abdique un peu et qu'un rapprochement se produise entre les diverses contrées qui forment la Suisse romande. On ne regarde plus avec indifférence à Genève ce qui vient de Neuchâtel ou de Lausanne, et il y a réciprocité de bons procédés. La fusion opérée en 1862 entre la *Revue suisse* et la *Bibliothèque universelle*, le déclin de plus en plus rapide et la mort prochaine des idées « cantonalistes, » plus de tolérance, extérieure tout au moins, dans le domaine religieux, quelques accommodements pris avec notre farouche pruderie, l'attention très suivie et presque passionnée que nous recommençons à prêter au mouvement des lettres françaises, l'esprit du siècle qui est à la liberté et à la critique, tout cela contribua et contribue à redonner à nos écrivains plus de force, de saveur et d'entrain. Le développement de nos établissements d'instruction supérieure — les Académies de Genève et Lausanne devenues des universités, et Fribourg fondant son Université catholique, — la tendance de plus en plus accentuée qu'a notre jeunesse studieuse d'aller compléter ses études en France et en Allemagne, le nombre croissant de nos périodiques littéraires, la sollicitude vouée par l'autorité aux bibliothèques des cantons et des communes, un public qui lit énormément et qui apprend peu à peu à choisir ses lectures, voilà des facteurs et des promesses d'un renouveau pour l'esprit romand. Et même, ne constaterions-nous pas, que nos auteurs sont déjà plus soucieux de rivaliser pour le style avec leurs émules de France, que plusieurs de nos poètes riment avec élégance, que plus d'un de nos prosateurs est spirituel avec aisance, ou vigoureux avec distinction?

Nous sommes mieux préparés que nous ne l'avons jamais été à jouer le rôle auquel nous paraissons prédestinés, non de prêcheurs et de pédagogues de la littérature, mais d'interprètes impartiaux, de conciliateurs désintéressés et de vulgarisateurs du génie de la France, de l'Allemagne, de l'Italie. Sans doute, les peuples qui ont joué un grand rôle l'ont fait d'instinct plutôt que de volonté. Mais nous sentons, et M. Marc Debrit nous l'a dit en termes très probants, que la Suisse, particulièrement la Suisse romande, placée aux confins des trois civilisations, peut, « sans renoncer à être le berceau d'une culture originale, » servir de médiatrice intellectuelle entre le monde latin et le monde germanique. Et M. Georges Renard n'écrivait-il pas, l'autre jour encore, dans la *Nouvelle Revue :* « Le petit pays romand... placé au confluent de deux langues, de deux races, de deux puissants courants qui partent, l'un du nord, l'autre du

Midi, est un terrain neutre où, sous les plis du drapeau fédéral, se mêlent sans se heurter violemment les deux civilisations auxquelles l'Europe occidentale sert de champ de bataille. Presque toujours, il a été comme un jardin d'acclimatation où les idées germaniques font un stage avant de pénétrer et de s'implanter en France ; presque toujours, il a produit des penseurs qui se sont chargés d'initier les Français casaniers aux doctrines de l'Allemagne. » Il y a là une grande tâche, dont nous avons essayé de nous charger, non point depuis quatre siècles, comme on l'a prétendu, mais depuis un siècle et demi, par nos journaux et par quelques-uns de nos livres les plus célèbres. Cette tâche même, personne ne l'a comprise comme Mme de Staël, fille de Genève, auteur de l'*Allemagne* et de *Corinne ou l'Italie*. O la route superbe ouverte aux esprits généralisateurs et aux robustes talents! Nous sommes le pays des congrès internationaux ; nous pouvons être mieux : les porte-voix de la pensée internationale.

Un autre champ d'activité nous a été indiqué par le rêveur du *Journal intime*. Amiel, parlant de Genève, — et ce qu'il a dit de sa ville natale s'applique à la Suisse romande tout entière, — s'exprimait naguère ainsi : « Elle doit être à la grande nation ce que Diogène était à Alexandre, la pensée indépendante et la parole libre, qui ne subit pas le prestige et ne gaze pas la vérité. » Nous aurions certes d'excellentes leçons à prendre de la France ; peut-être pourrions-nous lui en donner quelques-unes, et d'utiles. J'ai montré déjà qu'écrivant loin de Paris, dégagés de toutes les attaches créées par la camaraderie, n'ayant pas à redouter les conséquences de notre sincérité, ne possédant pas exactement, nous autres qui sommes en majorité protestants, sur l'art comme sur la vie, les mêmes préjugés ou les mêmes idées que nos voisins d'outre-Jura, trés familiers au reste avec leur littérature, tenus au courant de tout ce qui se publie d'important en Allemagne et en Itàlie, — j'ai montré déjà que nous aurions toutes les chances de nous faire écouter, si nous savions n'être ni trop lourds, ni trop prétentieux, ni trop étroits. Nous devons tant à la France qu'il serait tout simplement honnète de la payer en bonne monnaie de franchise et de vérité.

Il y aurait, dans les deux directions que je viens de signaler, assez de travail et d'assez glorieux, pour tenter les meilleurs d'entre nous. Quelques-uns de nos auteurs seulement, parmi les contemporains, ont réussi à imposer leur nom à l'étranger. C'est que les hommes de valeur nous ont un peu manqué et, qu'au surplus, ils ne

fourmillent nulle part ; c'est aussi que nos écrivains bornent volontiers leur ambition à être les gens de leur clocher ; c'est enfin que nous avons gardé du calvinisme, dans notre tour d'esprit et dans nos goûts, je ne sais quoi de sec et de morose. Dégourdissons-nous, de grâce, et nous déridons, si nous tenons à ce qu'on ait plaisir à nous faire accueil ! « Lisez Mérimée plus que Balzac, disait Rambert, en 1881, et Voltaire plus que Rousseau ! » Prenez, en d'autres termes, des cours de langue et des leçons d'esprit à Paris, plutôt qu'à Genève ou à Lausanne !

A Dieu ne plaise que je nous souhaite de devenir aussi peu romands et aussi parisiens que possible ! Restons de bons Suisses, mais soyons fanatiques de bon français ! N'ayons pas le culte exclusif de nos petites originalités ! La seule originalité qui compte s'appelle le talent. Autant il importe de déconseiller une imitation qui serait gauche, et partant stérile, autant il est nécessaire de nous préserver contre l'isolement intellectuel. Nous n'avons point à craindre de n'être pas assez de notre pays : l'amour-propre national, que nous avons très vivace, est là qui veille ; l'influence de l'éducation et du milieu ne cessera pas de s'exercer. Ne négligeons jamais non plus de faire de la littérature en faisant des livres, car ce n'est pas tout d'écrire des livres propres, il faut encore les écrire proprement. Nous sommes, nous demeurerons décents, réservés et sages : ne nous effrayons pas d'un brin de caprice, de fantaisie et d'audace, — de « ce joli rains de folie » que chantait Othon de Grandson, notre premier poète national ! Marions gaîment l'esprit français à l'esprit et à l'âme suisses !...

Voilà ce que je dirais, si je cédais à la manie romande de faire des sermons à propos de tout. Mais je n'ai qu'une foi médiocre dans l'efficacité des exhortations, fussent-elles des plus sincères et des mieux intentionnées. La bonne et grande littérature n'est-elle pas quelque chose de trop spontané pour qu'on y arrive en suivant des conseils, même excellents ? Je n'ai en définitive qu'une recette, d'ailleurs banale, à donner : c'est d'avoir du talent.



ADJONCTIONS ET RECTIFICATIONS

TOME PREMIER (v. en outre p. 524).

Ad *Préface :* Je dois réitérer mes remerciements à mon ami, M. le professeur F.-H. Mentha, qui a eu l'extrême complaisance de revoir les épreuves de tout le tome second et dont les conseils m'ont été très utiles. J'ai aussi une dette de reconnaissance à acquitter envers les directeurs des bibliothèques de Genève, Neuchâtel et Lausanne, spécialement envers MM. Th. Dufour et J.-E. Bonhôte. Des renseignements ou des documents que m'ont fournis avec une parfaite obligeance MM. Eug. de Budé, A. de Montet et J. Genoud, m'ont rendu de grands services pour la rédaction du tome second.

J'ajoute que j'ai tenu compte, autant que je l'ai pu sans bouleverser le plan originairement adopté, de certaines critiques, aussi aimables d'ailleurs que fondées, adressées à mon premier volume. On m'avait reproché, en particulier, de sacrifier un peu l'érudition à la critique et d'avoir dispersé parfois mes notices sur les œuvres de tel ou tel écrivain; je me suis efforcé d'échapper à ces deux reproches.

Page 1, note, *ajouter* ad bibliographie : les *Inscriptiones helveticæ* de Th. Mommsen (Turin, 1854, gr. in-4°), et, dans *Jahrbuch für schweiz. Geschichte*, VII, 1 et s., une intéressante étude de M. Ch. Morel sur : *Les Helvètes et Aventicum sous la domination romaine,* ainsi que, du même auteur : *Genève et la colonie de Vienne*, Genève, in-8°, 1888.

» 62, ligne 1, *lire :* prosateurs, *au lieu de :* littérateurs.

» 69, » 6, *ajouter :* Un mystère du *Mauvais riche* et la *Passion de notre Seigneur* sont représentés à Fribourg en 1438 et 1448.

» 71, note, *ajouter* ad bibliographie : *Zwei Fabliaux aus einer Neuenburgerhandschrift*, herausg. von A. Keller, Stuttgart, 1840.

» 72, note, *ajouter* ad bibliographie : *Mém. et Docum. de la Soc. d'hist. de la Suisse romande*, II, n. sér., 153 et s., et *Les poésies d'Oton de Grandson* (extrait de la Romania, XIX), par M. A. Piaget, Paris, gr. in-8°, 1890.

» 80, ligne 37, *lire :* l'octosyllabe, *au lieu de :* le huitain.

» 81, » 22, *retrancher* la phrase : « Le poème moral, etc. »

» 85, » 24, *lire :* Est, *au lieu de :* est-il.

» 86, » 31, *lire :* de l'un des premiers versificateurs, *au lieu de :* du premier versificateur.

Page 87, ligne 15, *ajouter :* M. le Dr A. Piaget a bien voulu copier, à mon intention, une bonne partie du *Congié* de Bugnin sur un exemplaire qu'il en a découvert à la Bibliothèque nationale à Paris. L'ouvrage entier compte un peu plus d'un millier de vers. Il s'ouvre par un prologue composé de huit huitains en vers de dix syllabes rimant ababbcbc. Vient ensuite le poème lui-même, une collection de sentences morales rangées par ordre alphabétique et formulées en octosyllabes rimant deux par deux. Les aphorismes de Bugnin sont assez mal tournés, mais un peu mieux trouvés; il en est quelques-uns d'assez licencieux. Voici trois ou quatre distiques de notre auteur :

Il n'est rien de plus decevable
Que la femme ou le dyable...
Mieulx vault payer et peu avoir
Que beaucoup et toujours devoir...
Mieulx vault etre povre et joyeux
Que riche melancolieux...
Veulx-tu prouffiter de l'escolle,
Ce qu'as ouy, souvent recolle...

» 121, » 29, *lire :* sentencieuse, *au lieu de :* sententieuse.

» 136, » 20, *lire :* son dédain, *au lieu de :* ce dédain.

» 138, » 5. On pourrait rappeler ici le nom d'*Antoine de Marcourt*, qui fut le premier pasteur de Neuchâtel, mais qui n'y séjourna que quelques années (1531 à 1538). Il était originaire de Lyon; il est l'auteur d'une violente satire contre le Saint-Siège (*Le livre des marchands*). Voir *Corresp. des réformateurs,* de M. Herminjard, II, 304, 307, et *pass.*, III, 142, 225, 226, 236 et *pass.*

» 152, » 5, *ajouter, après* illisibles : pour des lecteurs.

» 179, note, *ajouter :* M. Th. Dufour a, dans une communication faite à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, établi, à la lumière de documents inédits, que l'*Histoire ecclésiastique* a eu très probablement Th. de Bèze pour principal rédacteur (*Journal de Genève* du 10 avril 1890).

» 200, ligne 27, *lire :* assez curieuses, *au lieu de :* intéressantes.

» 228, » 17, *ajouter* à l'édition Dunant la belle édition des *Chroniques* de Bonivard, par M. G. Revilliod, Genève, 2 vol. in-8°, 1864.

» 238, » 11, *lire :* Amartigénée, *au lieu de :* Amartignée.

» 238, » 25, *lire :* s'attache, *au lieu de :* s'attarde.

» 322, » 20, *lire :* aphorisme, *au lieu de :* brocard.

» 391, » 19, *ajouter :* Il faut mentionner encore le nom de *Claude Prevost,* qui fut professeur à l'Académie de Lausanne avant 1559 et mourut à Genève, où il était principal du collège, en 1575. On a de lui un ouvrage posthume qui fut réédité plusieurs fois : *Commentarius de magistratibus populi romani* (1578). Voir : *France protestante* et *Gazette de Lausanne* des 21 et 27 février 1890 (articles de MM. E. Ritter et A. Bernus).

» 417 » 27. La notice concernant Mylaeus doit être rectifiée comme suit : *Christophe de Molins*, seigneur de Treytorrens, né à Estavayer, mort en 1570, était selon S. Goulart, un « très docte personnage. » Le plus connu de ses ouvrages est un traité de la manière d'écrire l'histoire de l'univers (*De scribenda universitates rerum historia,* 1548, 1551). Bonivard en a dit

« homme de grand esprit et profond à tirer la moëlle, s'il y en a, en aucun livre digne de lecture. » Voir : *Indicateur d'hist. suisse*, II, 9 et s., *Gazette de Lausanne* du 9 janvier 1890.

Pages 446 et 447. C'est par erreur que j'ai attribué à Gédéon Flournois les *Extraits des registres publics de Genève;* ce recueil est l'œuvre de *Jacques Flournois* († 1693), pasteur à Jussy.

» 484, ligne 20. On pourrait ajouter ici le nom d'*Ésaïe Colladon*, qui a laissé un *Journal* intéressant édité par J. Jullien et portant sur l'état social de Genève au commencement du XVIIme siècle.

» 501, » 19. Ce n'est pas Charles, mais Claude Sudan qu'il faut lire. Il est né en 1578 (et non en 1597) à Broc, près de Bulle. Voir *Prodromus* de Mülinen.

» 501, » 22, *lire :* Basilea, *au lieu de :* Basilia.

TOME SECOND

Page 17, ligne 4, *lire :* Pury, *au lieu de :* Purry.

» 27, » 17, *lire :* Sayous, *au lieu de :* Soyous.

» 32, » 18, *lire :* fit quelque bruit, *au lieu de* : fit sensation.

» 45, » 34, *lire :* E pure, *au lieu de :* Et pure.

» 56, » 18, *supprimer : soi-disant.*

» 97, » 7, *lire :* La Levasseur, *au lieu de :* Levasseur.

» 117, » 10, *lire :* proposer, *au lieu de :* exposer.

» 119, » 27, *placer les mots :* de Monrion *après les mots :* les habitués, *de la ligne suivante.*

» 131, » 11, *lire :* qu'elle ne l'était, *au lieu de :* qu'elle était.

» 167, note : Je fais observer, pour plus de clarté, que les articles de critique de Haller sont écrits en allemand, mais portent entre autres sur le mouvement des lettres françaises à partir de 1743.

» 234, note, *ajouter :* M. *F. Vernes-Prescott* (1804 à 1890), décédé au cours de l'impression du présent volume, a laissé quelques ouvrages et brochures; il faut au moins citer ses charmantes *Causeries d'un octogénaire genevois.*

» 240, ligne 1, *lire :* agréable, *au lieu de :* aimable.

» 247, » 21, *lire :* XVIIIme siècle, *au lieu de :* XVIIme siècle.

» 295, note, *ajouter :* On pourrait citer encore le poète satirique fribourgeois *Joseph d'Uffleger*, qui rimailla au commencement du XIXme siècle contre la faction des « Mullets. »

» 382, ligne 3, *lire :* s'étendent, *au lieu de :* portent.

» 407, » 27, *lire :* Édouard Secrétan, *au lieu de :* Eugène Secrétan.

» 452, » 16. Il y a lieu d'ajouter que *Charles Fournel* est d'origine française; mais Genève a fait mieux encore que de l'adopter, elle l'a édité, du moins en partie.

» 465, » 10, *lire :* novelliste, *au lieu de :* nouvelliste.

» 508, ligne 16, *lire :* Béranger, *au lieu de :* Bérenger.

» 541, » 26. On m'a fait remarquer, malheureusement trop tard pour que je pusse tenir compte de l'observation, que la phrase tirée de l'autobiographie de Rambert (« mon départ pour Zurich, etc. ») a dépassé la pensée de l'auteur; je veux au moins faire ici cette rectification qui m'est indiquée par une personne autorisée.

Page 612, avant IV : Je rappelle le nom d'un aimable écrivain neuchâtelois, décédé récemment, *Albert Bovet*, qui, sous le pseudonyme d'Azeline, a laissé des récits souriants et frais de ses courses dans les Alpes et le Jura.

TABLE ANALYTIQUE

CINQUIÈME PÉRIODE

DES PREMIÈRES ANNÉES DU XVIIIme SIÈCLE A LA RÉVOLUTION

PREMIÈRE PARTIE

La Suisse romande avant Rousseau.

LIVRE I

La philosophie et la théologie.

LIVRE II

L'histoire et la poésie.

SECONDE PARTIE

La Suisse romande au temps de Rousseau.

LIVRE I

Voltaire et Rousseau.

LIVRE II

La théologie, la philosophie et les sciences.

LIVRE III

La politique, l'histoire, la critique littéraire et les journaux.

LIVRE IV

Le théâtre et la poésie.

SIXIÈME PÉRIODE

DE LA RÉVOLUTION AU ROMANTISME

LIVRE I

Le roman et la poésie.

LIVRE II

Mme de Staël et Benjamin Constant.

LIVRE III

Écrivains politiques, pédagogues, moralistes et historiens.

LIVRE IV

Les théologiens et les savants.

SEPTIÈME PÉRIODE

LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

LIVRE I

Le romantisme et la poésie.

LIVRE II

Théologiens, philosophes, moralistes et critiques.

LIVRE III

La politique et l'histoire. — Le roman.

TABLE ALPHABÉTIQUE GÉNÉRALE[1]

A et B

[1] Cette liste comprend tous les noms des auteurs et ouvrages anonymes étudiés ou cités dans le cours des *deux* volumes (j'ai cependant laissé en dehors ceux qui sont simplement mentionnés dans la bibliographie). Les *chiffres en italique* se rapportent aux ouvrages ou auteurs *suisses* traités dans ce livre et indiquent la place où il en est plus particulièrement question.

C

D, E et F

G, H, I et J

K, L et M

N, O et P

Q, R et S

T, U, V, W, Z

SUPPLÉMENT AUX *ERRATA* (tome II; v. p. 619) :

Page 203, ligne 32, *lire :* Gonvert, *au lieu de :* Gouvest.
» 337, » 10, *lire :* 1814, *au lieu de :* 1824.
» 485, » 14, *supprimer :* S. de Petitpierre (v. p. 397).
» 520, » 9, *lire :* bimbeloterie, *au lieu de :* bibeloterie
» 614, » 35, *lire :* de, *au lieu de :* des